
BIBLIOTHEQUE
DU
PETIT SEMINAIRE
DE
QUEBEC.
No. 590



HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PROVINCES-UNIES.

TOME TROISIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES,

DÉDIÉE

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS,
PREMIER PRINCE DU SANG,

*Par MM. D***, ancien Maître des Requêtes, S***, de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres.*

TOME TROISIEME.







A PARIS,
Chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

M DCC LVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

mor
Ho
1

CARTE
Ancienne du Territoire des PROVINCES UNIES dans le Moyen Age.

Septentrion

MER DU NORD

MER ALMARI ou ZUIDER ZÉE

Isle de Texel

Isle de Wieringen

OOSTERGOUWE

WESTERGOUWE

HUNSINGO

Dockum

Groningue

THRENTE

Staveren

Medenblick

Kuinre

Vollenhove

Kampen

Zwoll

Coevorden

COMTÉ DE BENTHEM

Bentheim

SALAND

Deventer

Zutfen

Doesburg

COMTÉ DE ZUTPHEN

COMTÉ DE VELUWE

COMTÉ DE HAMELAND

Harderwick

Amersfort

Utrecht

Montfort

Woerden

Doreftad

Rheenen

Arnheim

Nieuwmegen

Cleves

Emmerich

Rees

COMTÉ DE CLEVES

Wesel

Goch

Gueldre

Venlo

KUIK

Amuda

Harlem

Delft

Gouda

Leyden

BASSE VECHE D'UTRECHT

Entre la Node et Bodegrave

I.re PARTIE DE LA FRISE A. 870.

BETUWE

II.e PARTIE DE LA FRISE A. 870.

III.e PARTIE DE LA FRISE A. 870.

Dordrecht

Woudrichem

Heusden

Vieux Heusden

Geertruydenberg

Bois le Duc

Breda

Steenbergen

Bergopzoom

STRYEN

PARTIE DE BRABANT ET DE LA LORRAINE

Voorn

West Voorn

Schoven

Ziriksee

Noord Beveland

Walcheren

Middelburg

West Capelle

Zud Beveland

Yzendick

Oostburg

L'Ecluse

Ardenburg

Biervliet

LES IV. BAILLIAGES

PARTIE de la FLANDRE

PAYS DE WAAS

Bruges

Anvers

Occident

Orient

Midy

Lieues d'Allemagne de 15 au Degré

Lieues de Hollande ou Heures de Marche



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE V.

SOMMAIRE.

I. *ANCIEN Gouvernement des Bataves. Ils se liguent avec les Frisons & les Saxons. Ils ont un Chef. Leur Sénat reconnoît la suzeraineté des Rois de France.* II. *Incursion des Normands. Premiere tige des Comtes de Hollande.* III. *Erection du Comté. Sentimens sur l'époque de cette érection, partagés entre les Anciens & les Modernes.* IV. *Origine du premier Comte.* V. THEODORIC I, premier *Comte de Hollande. Si la Hollande a appartenu à la Maison d'Egmond? Donations faites à Theodoric I par le Roi de France.* VI. *Origine & particularités de l'Abbaye d'Egmond.* VII. *Theodoric marche contre les Huns. Origine des Tournois. Theodoric y assiste.* VIII. *Il augmente sa puissance. Son mariage & le tems de sa mort incertains.* IX. THEODORIC II, deuxiéme *Comte de Hollande. Guerres avec les Frisons. La Hollande ravagée. Les*

Frisons soumis. X. *Rétablissement de l'Abbaye d'Egmond.* XI. *Theodoric* II *marche contre les Huns.* XII. *L'Evéché d'Utrecht delivré des Normands. Nouvelles donations faites à cette Eglise.* XIII. *Theodoric* II, *entraîné dans les troubles de Lorraine.* XIV. *Augmentations considérables de ses Domaines.* XV. *Son mariage. Ses enfans. Sa mort.* XVI. ARNOULD, troisiéme *Comte de Hollande. Le Comté devenu héréditaire.* XVII. *Expédition des Hollandois contre les Westfrisons & les Frisons. Mort d'Arnould.* XVIII. *Ses libéralités envers l'Eglise. Sa femme, ses enfans.* XIX. THEODORIC III, quatriéme *Comte de Hollande. Les Frisons révoltés & soumis. Nouveaux troubles en Frise excités par le frere du Comte. Traité & réconciliation des deux freres.* XX. *Dernieres invasions des Normands dans ces Pays.* XXI. *Démélés entre les Trajectins & les Hollandois. Origine de Dordrecht. Défaite des Trajectins.* XXII. *Ligue contre les Hollandois, soutenue par l'Empereur. Déroute totale des Trajectins & de leurs Alliés. L'Evéque d'Utrecht prisonnier. Paix conclue entre l'Evéque & Theodoric. L'Empereur nomme à l'Evéché d'Utrecht.* XXIII. *Theodoric part pour la Terre sainte.* XXIV. THEODORIC IV, cinquiéme *Comte de Hollande. Nouveaux démélés avec Utrecht.* XXV. *Les Hollandois chassés de la Zeelande par les Flamands.* XXVI. *Le Comté de Teisterbant rendu à l'Evéché d'Utrecht. Dordrecht assiegé & pris.* XXVII. *Theodoric profite des troubles de Lorraine; se déclare contre l'Empereur. Il ravage les pays. L'armée impériale dispersée par une inondation.* XXVIII. *Tournoi funeste pour Theodoric. Ligue des Allemanâs contre lui. Surprise de Dordrecht. Défaite totale des Allemans. Mort de Theodoric* IV. XXIX. FLORENT I, sixiéme *Comte de Hollande.* XXX. *Deuxieme entreprise des Allemands sur ce pays, manquée.* XXXI. *Guerre de Florent avec les Flamands. Sa ligue avec l'Empereur. Prise de Tournay. Paix avec les Flamands.* XXXII. *La Hollande mise au ban de l'Empire. Ligue formidable des Allemands contre Florent. Défaite & carnage horrible des Allemands.* XXXIII. *Ils reviennent a la charge. Ils*

sont encore battus. Mort de Florent. Sa femme. Ses enfans. XXXIV. THEODORIC V, septiéme *Comte de Hollande. L'Evêque d'Utrecht forme des prétentions sur la Hollande.* XXXV. *Affaires de Flandre. Robert de Flandre, surnommé* le Frison, *veut envahir la Hollande. Il est repoussé par Gertrude, mere de Theodoric. Il l'épouse & devient Régent de Hollande.* XXXVI. *Malheureuse expédition de l'Evêque d'Utrecht dans la Terre sainte.* XXXVII. *Troubles de Flandre.* XXXVIII. *Godefroy de Lorraine envahit la Hollande.* XXXIX. *Guerre de Flandre.* XL. *Godefroy de Lorraine assassiné.* XLI. *Affaires de l'Empire.* XLII. *Theodoric mis en possession de ses Etats. Les Trajectins battus. Le Fort d'Yssel-monde assiegé & pris.* XLIII. *Mariage de Theodoric. Incertitude sur son regne.* XLIV. *Troubles en Frise.* XLV. *L'Evêque d'Utrecht assassiné.* XLVI. *Mort de Theodoric* V. *Donation faite à l'Abbaye d'Egmond. Formule* par la grace de Dieu. *Femme de Theodoric* V. *Ses enfans..* XLVII. FLORENT II, huitiéme *Comte de Hollande. Ses tuteurs pendant sa minorité:* XLVIII. *Nouvelles Croisades & leurs motifs.* XLIX. *Mariage de Florent. Incertitude sur sa femme.* L. *Affaires de Flandre. Traité de Florent avec l'Empereur.* LI. *Hérésies de* Tachelin *détruites. Abus corrigés à Egmond.* LII. *Caractere de Florent. Avanture singuliere avec un Gentilhomme Frison.* LIII. *Révolte des Westfrisons. Leur défaite.* LIV. *Avarice de Florent. Sa Femme. Ses Enfans.* LV. THEODORIC VI, neuviéme *Comte de Hollande. Sa minorité sous sa mere Régente, qui s'attire les armes des Impériaux.* LVI. *Troubles à Utrecht. Ligue contre l'Empereur.* LVII. *Affaires de Flandre. Assassinat du Comte. La Régente de Hollande cherche à en profiter pour son Fils.* LVIII. *Theodoric prend le gouvernement de son pays. Désunion entre lui & Florent son frere.* LIX. *La Frise annexée à la Hollande. Les Westfrisons révoltés. Florent ravage la Hollande. Theodoric châtie les Kennemers. Traité entre les deux freres.* LX. *Troubles de Rechem. Florent s'empare d'Utrecht. Il est assassiné.* LXI. *La Frise rendue à l'Evêque d'Utrecht. Révolte à*

Groningue appaisée. LXII. *Ligue de Theodoric contre l'Evêque d'Utrecht. Affaires de Drenth. Theodoric assiege Utrecht. Il se réconcilie avec l'Evêque.* LXIII. *Transmigrations des Hollandois &c. en Allemagne.* LXIV. *Particularités sur les Abbayes d'Egmond & Rhinsburg.* LXV. *Affaires d'Utrecht. Theodoric installe le nouvel Evêque. Les Trajectins punis. Les Westfrisons révoltés & châtiés.* LXVI. *Mort de Theodoric* VI. *Ses enfans. Son crédit.*





HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE V.



SUR le point de voir les Bataves former dans l'Europe, ſous des Comtes particuliers, un Etat diſtinct & ſéparé des autres, il ne ſera point hors de propos de rappeller en peu de mots les différentes mutations qu'ils ont éprouvées juſqu'à ce tems, pour eux ſi mémorable. Leur ancien Gouvernement étoit ariſtocratique & mêlé de démocratie dans les affaires qui intéreſſoient toute la Nation. Alliés plûtôt que Sujets des Romains, ils n'étoient régis que par leurs Loix & leurs uſages particuliers; ils éliſoient entre eux leurs Juges & leurs Capitaines; ils étoient

I. Ancien Gouvernement des Bataves.

exempts de tributs, & assujettis seulement au service militaire. Dans la décadence de l'Empire ils formerent une espece de République indépendante, gouvernée par un Sénat tiré du Corps de la Noblesse, qui régissoit le dedans, & veilloit à la sûreté du dehors.

Leur Ligue avec les Frisons & les Saxons.

Leur alliance avec Rome, & leur fidélité pour les Empereurs irritoient depuis long-tems les autres Germains, dont la haine éclata par les fréquentes incursions qu'ils firent sur leurs terres, aussitôt que les Légions Romaines eurent abandonné les bords du Rhin. Les Bataves, trop foibles pour s'opposer à la multitude de leurs ennemis, s'allierent avec les Frisons & les Saxons, & formerent une Ligue qui comprenoit tous les peuples depuis l'Escaut jusqu'à l'Eider.

Ils ont un Chef.

Quoique chacun d'eux conservât la forme particuliere de son Gouvernement & sa police, cependant la généralité obéissoit à un Sénat composé de la Noblesse de tous ces Peuples, & n'avoit qu'un Chef pour commander ses forces réunies. L'autorité de ce Capitaine égaloit celle des Rois pendant la guerre; mais son pouvoir expiroit avec elle, & de retour chez ses Compatriotes, il reprenoit son premier rang.

Ils reconnoissent la suzeraineté des Rois de France.

Les Francs qui pour lors venoient de former un Etat dans les Gaules, furent allarmés des forces de cette Ligue, qu'ils confondirent sous les noms de Frisons & de Saxons, devenus bientôt synonimes. La guerre étant sur le point de s'allumer entre ces Nations belliqueuses, le Sénat, qui n'étoit pas encore bien affermi, reconnut volontairement la suzeraineté des Rois de France, sans cependant donner aucune atteinte à la liberté des Peuples, & sans préjudicier à l'autorité non plus qu'à la dignité de la Noblesse. Charlemagne ayant subjugué toute la Germanie, leur donna des Gouverneurs, & l'on ne peut raisonnablement douter que la liberté des Bataves n'en eut souffert avec le tems.

II.
[illegible]

Mais comme l'Empire d'Occident, que ce Prince avoit relevé, fut presque aussitôt affoibli par les partages qui se faisoient encore alors entre les Fils du Souverain, & par les guerres qui survinrent entre ses Descendans, dans lesquelles périt la

fleur de la Nobleſſe Françoiſe; les Peuples du Nord profiterent de l'abattement de l'Etat, pour en ravager les Provinces maritimes. Le Rhin, la Meuſe & l'Eſcaut leur ouvrirent autant d'entrées, & leurs flottes remontant ces fleuves, pénétrerent juſques dans le cœur du Pays. Les Friſons, abandonnés par leurs Souverains, ſe choiſirent des défenſeurs : tels furent Thiebold & Gerlof, de qui les Hiſtoriens modernes font deſcendre les premiers Comtes de Hollande (*a*).

Premiere tige des Comtes de Hollande.

On doit ici ſe rappeller ce que nous avons dit, à la fin du Volume précédent, de la maniere dont ſe forma cette multitude de Seigneuries qui diviſerent en tant de parties l'Empire de Charlemagne. La mauvaiſe politique des Princes de ſon Sang qui les premiers partagerent entre eux ſes Etats, ayant ſouffert que les fils ſuccédaſſent à leurs peres dans le gouvernement des Provinces, ces nouveaux Seigneurs acquirent d'abord une poſſeſſion d'hérédité (*b*), dont enſuite, les uns après les autres, ils arracherent les titres en forme & la propriété à la foibleſſe de leurs Souverains. Il paroît que dans ces premiers tems les pays arroſés par la Meuſe & le Rhin, étoient partagés entre différens Comtes, & que Gerlof étoit l'un des plus puiſſans. Tous ces Comtés furent enfin réunis en un ſeul qui fut érigé en Souveraineté.

III.
Sentimens différens ſur l'époque.
Sentiment des Anciens.

L'époque de cette réunion & de cette érection partage les Auteurs anciens & modernes, les uns les attribuant à Charles le Chauve, & les autres à Charles le Simple. Les anciennes Chroniques donnent à Charles le Chauve le diplome qui réunit la Hollande pour en former un ſeul Etat. Elles ſe fondent ſur une donation dont on a trouvé la copie dans le Chartrier de l'Abbaye d'Egmond; & cet Acte paroît d'autant plus authentique, qu'on eſt aſſuré que ces Moines étoient les dépoſitaires des Archives des Comtes de Hollande. Sur la foi de cette piéce, les Anciens racontent que Charles le Chauve tenant ſes grands jours à Pladelle, maiſon de plaiſance dans le Brabant, fut touché des plain-

(*a*) Matthæus de Nobilit. *pag.* 3. 31. Voſſius Annal. Holl. *Lib.* I. *pag.* 3. 4.
(*b*) Capitul. Reg. Franc. *Tom.* II. *col.* 263. 269.

tes que les Peuples lui portoient sur les ravages des Normands, & que cédant aux instances du Pape Jean VIII, qui pour lors étoit en France, & aux sollicitations de Haganon, son beau-frere, il donna la garde des côtes au neveu de ce Seigneur, & lui forma un Etat capable de se soutenir par lui-même, & de se défendre contre ses ennemis.

Ce Comte, selon eux, se nommoit Theodoric. Il étoit fils de Sigebert, Duc d'Aquitaine, descendant de Chilperic, Roi de France de la premiere Race, & de Gesne fille de Pepin, Roi d'Italie. Il portoit sur son écu un Lion de gueule en champ d'or, que la Hollande garde encore dans ses armes. Il ne fut pas long-tems tranquille dans son Etat : une conspiration générale qu'il découvrit, l'obligea de se sauver à la Cour de son protecteur. Charles piqué de la révolte, mais voulant autoriser la vengeance qu'il méditoit, consulta Nicolas I sur ce qu'il devoit faire. Le Pape ayant pris la lettre que ce Prince lui avoit écrite, la déchira par bandes inégales, & rogna les plus longues. Les Ambassadeurs de Charles, qui le regardoient faire, se retirerent sans avoir compris sa pensée, & retournerent le lendemain demander la réponse. Le silencieux Pontife les conduisit dans son jardin, coupa les têtes des fleurs les plus élevées, & leur dit : *Allez, & rendez compte à votre Maître de ce que vous avez vû*

Le Roi devina l'énigme. Il fit arrêter les Chefs des mutins & leur fit couper la tête. Cette exécution rétablit la tranquillité dans le pays. Les Danois n'osant plus risquer des descentes, se logerent dans les Isles voisines, pour attendre quelque occasion favorable de recommencer leurs courses. Le Comte auroit bien voulu les rechasser dans le Nord ; mais il étoit trop foible lui seul, pour les attaquer dans des forts que la nature avoit rendu inaccessibles ; ainsi comme il vit Charles trop occupé dans d'autres guerres, il demanda du secours à Louis le Germanique, qui lui envoya Ludolph avec une troupe d'élite. Ce Capitaine ayant forcé les Normands de repasser la mer, demanda au Comte les pays qu'il venoit de conquérir, & Theodoric les lui accorda à la charge

charge de l'hommage. Ludolph étoit fils d'un Sénateur de Conſtantinople, qui, chaſſé par Nicephore, auquel il avoit diſputé l'Empire, étoit venu s'établir dans la Hongrie, où il avoit épouſé Eliſabeth, fille de Maroth, Roi des Huns. De ce mariage ſortirent Frederic, tige de la premiere Maiſon d'Autriche, Wranck, auteur de celle des Wachi dans la Suabe, & Luppold, qui donna naiſſance à celle de Borſelen, ſi célebre dans la Zeelande.

Sentimens des Modernes.

Tel eſt le récit que font nos anciens Hiſtoriens des premiers commencemens des Comtes de Hollande (*a*). Les Modernes qui le rejettent en entier, le détruiſent dans toutes ſes parties. Ils diſent *en premier lieu*, que c'eſt un fait conſtant que ſous les regnes de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve, on ne trouve aucun homme de nom appellé Theodoric; qu'au contraire on en voit un ſous Charles le Simple, qui dès le tems de Louis le Begue s'étoit ſignalé contre les Normands; & qu'en deſcendant l'érection du Comté de Hollande ſous le regne de Charles-le-Simple, on s'épargne l'abſurdité de ſuppoſer deux Theodorics, dont les regnes n'auroient pas duré moins de cent vingt-cinq ans. Le Lion de gueule en champ d'or qu'on lui donne pour armes, ne décide rien. Les premiers Rois de France portoient un Lion ſur leur écu (*b*), & dans la ſuite il eſt devenu extrêmement commun. Il étoit l'emblême de la plûpart des Seigneurs dans le tems des Croiſades (*c*); la Hollande, la Zeelande, la Gueldre, la Friſe, l'Overyſſel, la ville d'Utrecht, le Hainaut, le Luxembourg & le Comté de Namur, le conſervent encore aujourd'hui (*d*); & nous ajouterons que celui de Hollande parut pour la premiere fois ſur la monnoye qui fut frappée par ordre de Guillaume I. La pique ſurmontée d'un chapeau qu'il tient

(*a*) Annal. Egmond. *ad ann.* 863. & les Chroniques appuyées par Bockemberg. Hiſt. Com. & Douzana Ludibria. *pag.* 33. Beka Hiſt. Epiſc. Ultraj. *pag.* 27. 28. Heda Hiſt. Pontif. Ultraj. *pag.* 58. Meyer Annal. Flandr. *ad ann.* 863. Barland. Hiſt. Com. Holl. *in* Dideric. I. Chron. Urſpergens. *ad ann.* 863.
(*b*) Hunnibald. Hiſt. Reg. Franc. *pag.* 176.
(*c*) Munſter. Coſmogr. *Lib.* II. *cap.* 24.
(*d*) Guicciard. Batav. *Lib.* I. *cap.* 7.

d'une de ses pattes, est un ajustement moderne, qui doit sa naissance à l'imagination des Peuples, qui s'en firent un emblême de la Liberté, lorsqu'ils eurent secoué le joug de l'Espagne.

En second lieu, que la filiation de ce Theodoric est contre toute vraisemblance; que Louis le Débonnaire, du vivant même de Charlemagne, gouverna l'Aquitaine sans contradicteur; ce qui n'auroit pû être, si ces peuples eussent reconnu un Duc descendant de la premiere Race des Rois de France, & qu'il est ridicule d'aller chercher un pere au premier Comte de Hollande dans les montagnes des Allobroges ou dans celles des Gascons.

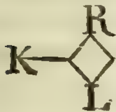
En troisiéme lieu, que la Chronologie est trop visiblement blessée dans les tems où ils font paroître les Papes Jean VIII & Nicolas I; que, sans examiner le fait de Nicolas I, on sçait qu'il monta sur le Saint Siege en 858 du tems de Louis II, Empereur; qu'en 867 il eut pour successeur Adrien II, que Jean VIII remplaça en 872; que si Charles le Chauve érigea le Comté de Hollande à la priere de Jean VIII, il ne put, au sujet de la révolte de ce pays contre son nouveau Souverain, consulter Nicolas I, qui sans contredit étoit mort plusieurs années avant son second successeur; & que quand même on voudroit dire que par erreur de copiste le nom de Nicolas I se seroit glissé au lieu de celui de Jean VIII, il se trouveroit encore une difficulté également impossible à lever entre le tems où Jean vint en France, & celui où l'on place la donation. En effet ce Pape, sur l'invitation de Charles le Chauve, se rendit en France, pour assister au Concile de Troyes, qui se célébra en 878, & la date de la donation est de 863, tems auquel vivoit encore Nicolas I: de sorte que l'on ne peut accorder ni le tems de ces deux Papes ensemble, ni la date de la donation avec celui de ces deux Pontifes, que l'on en dit le premier auteur.

Enfin ils attaquent la donation même qui sert de fondement aux fables adoptées par les Anciens, & soutiennent qu'elle est au moins falsifiée. Les contradictions que nous

venons de remarquer, font la bafe de leur critique. Ils ajoutent enfuite :

I°. Que dans aucun Acte de Charles le Chauve, on ne trouve le nom de Haganon parmi les fignatures; que ce nom n'eft connu que fous Charles le Simple, dont le Favori étoit ainfi nommé ; que dans tous les Actes de ce Prince on ne manque point de trouver Haganon au nombre des témoins (*a*), & qu'avant & depuis ce regne il n'eft point queftion de ce nom dans l'Hiftoire.

II°. Que la forme de la fignature décele la fraude du Fabricateur de cette piéce. Cette fignature eft ainfi figurée.



On ne la trouve dans aucun des Actes qui font unanimement attribués à Charles le Chauve; mais on la rencontre dans tous ceux qui font conftamment de Charles le Simple, & notamment dans la tranfaction qu'il paffa à Bonn avec Henri l'Oifeleur, par laquelle il acquit la propriété de la Baffe-Lorraine (*b*).

III°. Qu'il en eft de même du ftyle de cet Acte. Le formulaire porte : *Hagano Notarius, ad vicem Rotgeri, Archiepifcopi, fummique Cancellarii, recognovi. Datum anno DCCCLXIII. XVII. Kalend. Junii. Indiction. XI. ann. XXX. regnante Domino Karolo Rege, redintegrato XXV. Largiore verò hæreditate indepta ..... Actum Pladellæ villa feliciter. Amen.* « Reconnu par Haganon, Notaire, en l'abfence de » Rotger, Archevêque & grand Chancelier, l'an du Sei» gneur 863, le 15 Juin, Indiction XI. la trentiéme an» née du Roi Charles regnant, la vingt-cinquiéme de fon » rétabliffement, & la ..... de fa plus grande fucceffion. » » Fait heureufement au Château de Pladelle. Ainfi foit-il !

Sur ce formulaire on fait plufieurs remarques, & l'on obferve d'abord, 1°. Que fous le regne de Charles le Chauve aucun Archevêque ne portoit le nom de Rotger; & fous

(*a*) Miræus Cod. Donat. piar. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *cap.* 26. 28. 35. 36.

(*b*) Miræus Diplom. Belg. *Lib.* II. *cap.* 18. 19. 20. Supplem. Miræi *ap.* Marten. & Durand Veter. Monum. *Tom.* I. *col.* 271-278.

celui de Charles le Simple Rotger étoit Archevêque de Cologne & grand Chancelier (*a*).

2°. Charles le Chauve employoit une autre formule. Nous lisons à la fin d'un Acte, qu'on ne peut disputer à ce Monarque : *Data VII Idus Julii, Indict. X. anno XXXVIII Regni Caroli gloriosissimi Imperatoris in Francia, & Imper. II. & in successione Lotharii VIII.* » Donné le 9 Juillet, Indic« tion X. la trente-huitiéme année du regne en France du » très-glorieux Empereur Charles, la deuxiéme année de » son Empire, & la huitiéme de sa succession à Lothaire. »

3°. Il n'est pas possible de faire quadrer les dates énoncées dans la donation de la Hollande avec les années du regne de Charles le Chauve. L'an 863 n'étoit que le vingt-quatriéme de son avénement à la Couronne, & ainsi des autres. Elles s'accordent toutes au contraire aux années de Charles le Simple. Ce Prince étoit monté sur le Trône en 893, & la trentiéme année de son regne tombe en 923. Eudes mourut en 913, & la vingt-cinquiéme année de la pleine domination de Charles donne 923. La date de sa succession à la Lorraine est effacée ; mais il est certain que Zwentibold mourut peu avant 912, & nous trouvons encore la même époque.

Ainsi raisonnent les Modernes (*b*), & après avoir pleinement réfuté les Anciens & détruit leurs autorités, ils établissent leur sentiment. Ils posent pour principe que l'on ne peut attribuer aux Rois de France l'érection du Comté de Hollande que dans le tems où ce pays leur appartenoit; qu'il faisoit partie de la Basse-Lorraine; que la Lorraine haute & basse, qui avoit reçu son nom de Lothaire, étoit restée dans sa famille tant qu'elle avoit subsisté; qu'ainsi Charles le Chauve, ni même Louis le Germanique n'en avoient jamais rien

(*a*) Miræus Cod. Donat. Belgic. *Tom.* I. *cap.* 14.

(*b*) Douza Hist. Holl. *Lib.* V. Ubbo Emmius Rer. Fris. *Lib.* V. *pag.* 76. 77. Buchelius *in* Hedam *pag.* 58. Suffrid. Petr. *not. in* Bekam. *pag.* 30. Miræus Notit. Eccles. Belg. *cap.* 107. Pontan. Histor. Gelr. *Lib.* IV. *pag.* 56. Melis Stoke *dans* Dideric I. *pag.* 9. 13 Lindani Teneramond. *Lib.* III. *cap.* 3. Scriver. *in* vita Com. Harræus Hist. Brabant. Eyndius Chron. Zeeland. &c.

poſſédé : mais qu'après la mort de Zwentibold, Charles le Simple par droit de ſucceſſion eut la Baſſe-Lorraine, quoiqu'elle lui fût dûe toute entiere, & même la Couronne Impériale, étant le ſeul qui exiſtât du Sang de Charlemagne.

Ils ajoutent que l'Empire François ſe démembrant par l'incapacité des Princes, les guerres inteſtines & les ravages des Peuples du Nord, il eſt naturel de penſer que les Pays-Bas, qui furent les premiers infeſtés par les Barbares, étant partagés entre un trop grand nombre de petits Gouverneurs, ceux-ci trop foibles pour repouſſer l'Ennemi, apprirent, par la néceſſité de ſe défendre, combien il leur ſeroit avantageux de ſe réunir ; que dans ces ſecours mutuels pour des dangers toujours preſſans, les Comtes, quoiqu'égaux en dignité, étoient forcés par les circonſtances d'en reconnoître un d'eux pour Supérieur ; que ce Comte ſupérieur aux autres, s'accréditant par ſa valeur & ſa prudence, a pû facilement, dans les déſordres continuels qui coutoient tous les jours la vie à l'élite de la Nobleſſe, augmenter ſon Comté de ceux qui venoient à vaquer par la mort de leurs Comtes, ſans que les Souverains, embarraſſés pour ſe maintenir eux-mêmes, puſſent penſer à les contenir dans leurs premieres bornes ; que les Peuples devoient favoriſer ces agrandiſſemens qui faiſoient leur ſûreté ; & que ce fut ſans doute par ces dégrés ſucceſſifs qu'il s'éleva, ſous le regne de Charles le Simple, un Comte de Hollande aſſez puiſſant & aſſez accrédité pour former une armée capable de faire rentrer ce Prince dans ſon Royaume.

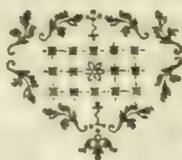
Quant à la donation qui ſe trouve dans l'Abbaye d'Egmond, ils penſent qu'elle doit être attribuée à Charles le Simple, & que la date en a été falſifiée. Ce que nous avons rapporté de leurs obſervations ſur cette piéce, ſuffit pour le prouver, & il eſt au reſte fort inutile de chercher par qui & comment elle a pû l'être. Aſſurés de la ſucceſſion non interrompue des Comtes Souverains & héréditaires de Hollande, en remontant juſqu'à celui que Charles le Simple a gratifié de l'indépendance, il ne s'agit plus que de rechercher quel étoit ſon pere.

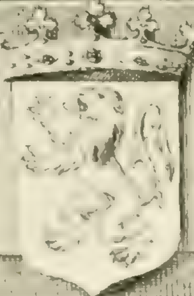
IV. Origine de Theodoric I.

Les Hiſtoriens anciens & modernes s'accordent à nommer ce premier Comte, Theodoric. Nous avons vû que les Anciens le font, contre toute vraiſemblance, fils de Sigebert Duc d'Aquitaine, & de Geſne fille de Pepin, Roi d'Italie. Les Modernes lui donnent une autre origine. Ils le prétendent petit-fils d'un vieux Theodoric qui conquit la Friſe ſous Charlemagne ; & ajoutent que ce Capitaine, ayant été en état de former dans ce pays de grands établiſſemens, a pû avoir des ſucceſſeurs dignes de lui, qui ſe ſoient maintenus dans un aſſez grand crédit pour profiter des fréquentes révolutions de la France & de l'Allemagne.

Quant à nous, ayant pouſſé nos recherches avec toute l'attention qu'exige un pareil ſujet, nous avons trouvé que Gerlof, envoyé par Godefroy en Ambaſſade à Charles le Gros, eut trois fils qui ſe nommoient Walger, Radbod & Theodoric. Ce dernier fut pere d'un ſecond Gerlof qui fut tué dans une bataille contre les Normands, & laiſſa trois fils nommés comme ſon pere & ſes oncles. Walger fut Comte de Teiſterbant ; Radbod, de Lacke & de Heuſden, & Theodoric hérita des terres d'Egmond. Ce fut ce Theodoric qui reçut de Charles le Simple l'inveſtiture des pays qui s'étendent depuis l'eau de Kinhem juſqu'à Zuydershage (*a*) ; & c'eſt par lui que commence l'Hiſtoire des Comtes Souverains de Hollande.

(*a*) Suffrid. Pet. Not. *in* Hedam. *pag.* 30. Miræi Notit. Eccleſ. Belg. *cap. CVII.*





THEODORIC I, I.er Comte de Holl.

THEODORIC I,

Premier Comte de Hollande.

Theodoric I.

923.

V. Biens accordés à Theodoric.

LA souveraineté de la Hollande ne fut point la premiere grace que Theodoric reçut de Charles le Simple. La *Chronique Rimée* nous apprend que l'année précédente, c'est-à-dire, en 922, le Roi confirmant à ce Seigneur la possession des terres qu'il avoit héritées de son pere, par des Lettres datées du 20 Mai, veille de Pâques, y ajouta les Fiefs de son Domaine & le droit de percevoir les dixmes & les amendes, à la charge de rapporter au Fisc les autres impositions. Les limites marquées dans cet Acte sont Zuydershage & Bodegrave à l'Est, Fortrape au Sud, Katwyk à l'Ouest, & le ruisseau de Kinhem au Nord. Quoiqu'il ne reste aucun vestige de cette petite riviere, tous les Auteurs conviennent qu'elle couloit aux environs d'Alkmaar, & qu'elle séparoit la Nordhollande de la Frise; mais on ne sçait où placer Fortrape. Quelques-uns vont le chercher dans les ruines de Veur, qui sont au nord du Dam de Leide; & les autres au Polder-le-Comte, dans l'Isle de Sudbeveland (*a*). Mais si l'on consulte l'Histoire, on ne pourra douter que les Etats de Theodoric ne s'étendissent jusqu'à Vlaardingen; conséquemment Fortrape devoit être au Sud du Delfland & du Rhinland, & l'on trouve dans l'Isle de Sudbeveland un Village qui se nomme Voortrappen.

La même Chronique parle du Diplôme de la donation d'Egmond, & le date de Pladelle, village de la Mairie de Bois-le-Duc, dans le quartier de Kempenland, l'an 922. En voici les termes : » Charles Roi des Francs, à la priere » du révérend Comte Haganon, a donné à certain fidéle » appellé Diderik ou Theodoric, l'Eglise d'Egmond avec

(*a*) Boxhorn *sur* Reigersberg. *Part. I. pag.* 85. 92. 424. *Part.* II. *pag.* 16.

THEODORIC I.

» les terres qui lui appartiennent ſuivant le droit, depuis » Zuydershage juſqu'à Fortrape & Kinhem, pour en jouir » librement & pleinement, *ex integro & libere*, par lui & « ſes Deſcendans, & en diſpoſer à ſa volonté. »

Si la Hollande a appartenu à la Maiſon d'Egmond?

Quelques Ecrivains, prenant ces mots au pied de la lettre, ſe ſont imaginé que la Hollande avoit appartenu à la Maiſon d'Egmond. Mais on doit entendre ſeulement que ces Seigneurs avoient quelques terres en différens endroits de la Province, & nous en avons la preuve dans la donation que Guillaume d'Egmond fit en 1311 au Monaſtere de Haarlem. Il donne à cette Egliſe toutes les terres & rentes depuis la Zype juſqu'à la Meuſe; ce qui ne pouvoit comprendre que ce que le Donateur poſſédoit dans cette étendue de pays (*a*).

On ne voit point au ſurplus l'utilité de cette donation. Les Chroniques racontent que Wilfit Religieuſe, découvrit au Comte le tombeau de Saint Adelbert. Il étoit au ſommet d'une montagne, au bas de laquelle étoit l'embouchure de la riviere d'Eg; Theodoric y bâtit une Chapelle & y fonda un Monaſtere, dont Wilfit fut la premiere Abbeſſe (*b*). Or, ſelon l'uſage de ces tems, l'adminiſtration & la protection de l'Egliſe appartenoient au Fondateur; ainſi le Diplôme n'ajoutoit rien au droit du Comte.

Donation de la Weſtfriſe.

Mais les Rois de France ayant été Comtes de Friſe, Theodoric pouvoit craindre qu'il ne leur prît envie de faire revivre leurs anciens droits ſur la Weſtfriſe, & pour prévenir la guerre qu'une ſemblable prétention ne manqueroit pas d'allumer, il ſollicita une donation, dans le deſſein de ſe procurer un titre qui valut une renonciation.

VI. Origine de l'Abbaye d'Egmond.

Le Monaſtere d'Egmond, qui devint dans la ſuite l'Abbaye la plus célebre des Pays-Bas, tiroit ſon nom d'une branche du Rhin, qui, traverſant le Kennemerland ſous le nom d'Eg, vient ſe jetter dans la mer au pied du mont, ſur lequel il étoit bâti (*c*).

(*a*) Matthæus Fundat. Sacrar. Ædium. *Fundat. VII. pag.* 489. *in* Analect. Vet. Ævi. *Tom. III.*

(*b*) Vita S. Adalberti. *Cap. XI.* §. 13. Melis Stoke *dans* Dideric I. *pag.* 11.

(*c*) Annales Egmond. *in* Matthæi Anal. Vet. Ævi. Junii Batav. *pag.* 46.

Les

Theodoric I.

Les Moines, dont le zéle cherche à tirer avantage de tout, n'ont pas manqué de donner une éthymologie merveilleuſe à ce nom. Leurs Chroniques portent, qu'Adelbert ayant détruit un Temple d'Idoles qui étoit en ce lieu, s'écria : *Gratia Deo, hæc munda ſunt loca !* On ne voit aujourd'hui que les ruines de cette maiſon célebre : & l'on montre un bas-relief qui étoit ſur la porte, où Theodoric IV eſt repréſenté avec Petronelle ſa mere, & une inſcription dont les caracteres ſont extraordinaires & très-difficiles à déchiffrer.

Les Bénédictins que Theodoric II mit dans cette Abbaye à la place des Religieuſes qui l'occuperent d'abord, nous ont conſervé l'hiſtoire ancienne du pays. *Wilhelmus Procurator* qui vivoit en 1300, a écrit une Chronique qui s'étend depuis 647 juſqu'en 1333. Willebrord fut le premier Abbé en 913, & Govers de Mircaloo, qui paſſa à l'Evêché de Haarlem & mourut à Dewenter en 1587, fut le dernier. La ſépulture des Comtes de Hollande étoit dans cette Egliſe, & l'on y gardoit les Archives de la Province. Les Eſpagnols la renverſerent dans les guerres que cauſa la grande révolution, l'an 1567 (*a*).

VII. Theodoric marche contre les Huns.

La célébrité de ce lieu nous ayant entraîné dans une digreſſion un peu détaillée, nous revenons à notre Hiſtoire. L'irruption des Huns avoit obligé Henri l'Oiſeleur de demander du ſecours à tous les Princes de l'Europe. Theodoric y mena ſes Bataves à la ſuite du Duc de Suabe. L'Empereur, à la tête des forces de l'Occident, attaqua les Huns entre la Sala & Merſebourg, & remporta une victoire complete. Il n'oſa cependant congédier ſon armée, dans la crainte que les ennemis ne revinſſent en plus grand nombre ; &, pour amuſer l'oiſiveté de ſes ſoldats & les tenir en haleine, il inventa les tournois, par le moyen deſquels il les accoutumoit de plus en plus aux exercices militaires. On trouve le nom de Theodoric entre les douze Comtes qui combat-

(*a*) Matth. Annal. Egmond. *ubi ſupra.* Voſſius Hiſt. Holl. *Pars I. Lib. II.* Jun. Batav. *pag. 166.* Bockemb. Antiſt. Egmond. *Cap. XII. pag. 9.* Hovius Monach. Egmond. Chron.

THEODORIC I.

tirent le troisiéme jour de ces fêtes guerrieres (*a*).

Theodoric assiste aux Tournois.

Ce Prince assista pareillement au tournoi que Gerard, Duc de Franconie, convoqua peu après à Rotembourg ; mais aucun Annaliste ne faisant mention de ces fêtes qui ne sont détaillées que dans les fastes particuliers à ces jeux, on peut douter de ces faits. Les troubles & les divisions de la France ne discontinuant point, Theodoric en profita pour augmenter ses domaines, & étendit sur ses nouvelles possessions l'indépendance qu'il avoit obtenue pour les anciennes. Ainsi il se rendit puissant, & commença à figurer dans les Pays-Bas. Les Monumens historiques de ces tems d'ignorance, de guerres, de pillages & d'incendies sont si rares & si défectueux, que l'on ne découvre point au vrai ni quand il se maria, ni le nom & la famille de sa femme. Quelques-uns l'appellent Gesne, & la font fille de Pepin, Roi d'Italie, sans penser que ce Prince n'étoit plus, cent ans avant que Theodoric parut dans le monde. On ignore pareillement la date de sa mort. Les Chroniques en la plaçant dans la quatriéme année du regne de Henri l'Oiseleur, la font arriver en 923 (*b*) ; ce qui est absurde par tout ce que nous avons dit. Mais, suivant nos anciens Auteurs, il paroît qu'il parvint à une extrême vieillesse ; & qu'après un regne de quarante ans, ne pouvant plus soutenir le poids du gouvernement, il le remit à son fils, nommé comme lui, Theodoric. Il n'est point parlé d'aucun autre de ses enfans ; ainsi l'on peut conjecturer que celui-ci fut le seul, ou qu'il n'eut que des sœurs.

VIII. Il se rend formidable.

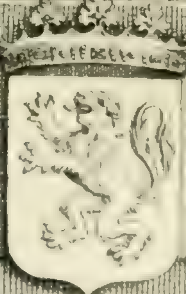
Son mariage incertain.

De même que le tems de sa mort.

(*a*) Goldast. Constit. Imperial. *Tom. I. pag.* 211. Ruxnerus *ap.* Dousam, *Lib. VIII. p.* 394. Frodoard. Chron. *ad ann.* 923. Melis Stoke Chron. *dans* Dideric I.

(*b*) Herman. Corneri. Chron. *ad ann.* 923.





THEODORIC II, II.e Comte de Holl.

THEODORIC II,

Deuxiéme Comte de Hollande.

Theodoric II.

925.

IX. Il fait la guerre aux Frisons.

A PEINE Theodoric II fut ſur le Trône, que les Friſons attirerent ſes armes dans leur Pays, par le refus qu'ils firent de le reconnoître (*a*). On ne ſait cependant à quel titre ce Comte exigeoit leur ſoumiſſion, puiſqu'ils demeuroient au-delà du Kinhem, qui terminoit ſes Etats. Les Chroniques gardent le ſilence ſur cet article. L'ambition de s'aggrandir de la part du Prince, ou quelques hoſtilités de la part de ſes voiſins féroces, cauſerent ſans doute cette guerre qui ne fut pas d'une longue durée. Les Friſons furent défaits & ſe ſoumirent; mais l'année ſuivante ils reprirent les armes, brûlerent Alkmaar, ſaccagerent Egmond, pillerent le Kennemerland & mirent le ſiege devant Leide. Theodoric aſſembla ſes vaſſaux, & le Seigneur de Borſelen lui ayant amené ſes Zeelandois, il livra aux Friſons une ſanglante bataille près de Rhinſburg, & les défit entiérement. Les Payſans outrés des cruautés qu'ils avoient exercées, firent main-baſſe ſur les fuyards, de ſorte qu'aucun de ceux qui avoient paſſé le Kinhem, ne retourna dans ſon pays. Les Friſons ayant perdu l'élite de leurs ſoldats, implorerent la miſéricorde du Vainqueur qui leur accorda la vie; mais il fit publier une Loi qui fixoit la hauteur de leurs portes, de façon qu'ils étoient forcés de ſe plier en deux pour entrer dans leurs habitations. Cette Loi qui paroît renouvellée des Danois, ne ſe trouve en aucun endroit, & nos Critiques doutent avec raiſon qu'elle ait jamais exiſté (*b*).

La Hollande ravagée.

Les Friſons ſoumis.

X. L'Abbaye d'Egmond rétablie.

Theodoric fit bâtir une Chapelle, & fonda un Convent de Religieuſes dans l'endroit où s'étoit donné la bataille. Il

(*a*) Nicolas Kolin Chron. *pag.* 264.
(*b*) Van Leuwen Lugd. Bat. *pag.* 384. Scriver *in* Goudhov. &c.

THEODORIC II.

releva auſſi l'Abbaye d'Egmond, que les Friſons avoient brûlée; & afin de la mettre dans la ſuite à l'abri de pareils incendies, il fit conſtruire en pierre ce que ſon pere n'avoit fait bâtir qu'en bois. Mais il n'y rétablit point les Religieuſes: les outrages qu'elles avoient eſſuyées de la part des Barbares, lui faiſant connoître que ce lieu étoit trop voiſin d'un Peuple féroce & ſans mœurs, il mit des Bénédictins à leur place, & transféra les Religieuſes à Bennebroek, où il les mit ſous la direction de ſa ſœur Arlinde. Comme il leur ôta la liberté de recevoir des Novices, cette Communauté s'éteignit d'elle-même dans un petit nombre d'années (*a*).

XI. Theodoric impliqué dans la guerre contre les Huns.

Sur ces entrefaites l'Empereur Henri demanda à Raoul ou Rodolphe Duc de Bourgogne, qui venoit de chaſſer du Trône Charles le Simple, l'exécution du Traité conclu à Bonn en 921. Sur ſon refus, il entra dans la Lorraine, dont il ſe mit en poſſeſſion (*b*). Alors le Comte de Hollande contraint de le reconnoître, marcha pour ſon ſervice contre les Huns ſous la banniere de Suabe (*c*). Ces Barbares après avoir ravagé une partie de l'Allemagne (*d*), avoient paſſé le Rhin ſur le pont de Worms, pillé la Friſe (*e*), & s'étoient établis dans la Veluwe, où l'on voit encore les ruines de deux Forts qu'ils avoient conſtruits, l'un près d'Udelermer, & l'autre entre Arnhem & Wageningen (*f*). C'eſt à cette époque qu'on doit rappeller la grande victoire dont nous avons parlé, & que les Chroniques placent ſous le regne du premier Theodoric.

Les Normands ſe maintinrent plus long-tems dans le pays d'Utrecht. Ils y étoient encore ſous l'Empire d'Otton I.

(*a*) Joan. à Leydis. *Lib. VII. cap.* 2. 3. Annal Egmond. *apud* Matthæum. Anal. Vet. Ævi. *ubi ſuprà.* Scriver. *in* Goudhov. *pag.* 244. Melis Stoke Chron. *dans* Dideric II. *pag.* 15.

(*b*) Frodoard. Chron. *ad ann.* 925.

(*c*) Ruxnerus *ap.* Douzam. Annal. Holl. *Lib. VIII. pag.* 393.

(*d*) Contin. Reginon. *ad ann.* 907. 908. &c. Herman. Contract. *ad ann.* 926. 927.

(*e*) Mutius Chron. Germ. *Lib. XII. pag.* 89.

(*f*) Hiſt. de la Patrie. *Tom. II. Liv. VI. pag.* 117. Continuat. Reginon. *ad ann.* 907. Hermann. Contract. *ad ann.* 926. 927. Mutius Chron. Germ. *Lib. XII. pag.* 89.

Balderic, successeur de Radbod, tenoit le Siege Episcopal à Dewenter. Ce Prélat, fils de Ludger, Comte de Cleves, avoit été Précepteur d'Otton. Il profita du crédit qu'il avoit sur l'esprit de son Eleve, pour obtenir un bon nombre de gens de guerre ; & secondé par le peuple, que la foiblesse des Danois encourageoit, il attaqua la ville avec tant de vigueur, qu'il en chassa l'ennemi, & l'obligea d'abandonner le pays (*a*).

THEODORIC II.

934.

XII. Les Normands chassés de l'Evêché d'Utrecht.

Donations faites à cette Eglise.

Sa Cathédrale qu'il trouva ruinée (*b*), lui fit prendre la résolution de passer en Italie où l'Empereur étoit alors, pour lui demander les secours nécessaires pour la rétablir. Il en obtint le renouvellement de ses privileges & de grosses sommes d'argent. Otton lui donna de plus des terres en différens endroits, l'affranchit des péages, lui céda un sixiéme dans la pêche qui se faisoit à l'embouchure du Rhin, avec la dixme du Kennemerland & de la Westfrise jusqu'à Texel (*c*). On ne peut trop louer le motif de ces donations. » C'est, dit l'Empereur, afin que le Clergé & la pauvre » Commune en soient entretenus, que le reste soit employé » à la subsistance des nouveaux Convertis, & pour leur » procurer les instructions dont ils ont encore besoin (*d*). Mais les successeurs de Balderic, loin de suivre ces pieuses destinations, tournerent ces revenus à leur usage particulier, & s'en servirent pour troubler la paix de l'Etat & pour inquieter leurs voisins. Par le Diplôme en date de 937, Otton accorde à cette ville le droit de battre monnoye, toutes les terres situées entre le Leck & l'Yssel, le péage de Muyden, sur le Vegt, les biens d'un certain Comte Hatto, situés dans Loenen & Eki, & les bois avec la chasse dans le pays de Drenth (*e*). Il semble que la Religion consistoit alors à enrichir le Clergé, & que pour maintenir leur

(*a*) Heda *in* Baldric. *pag.* 75. 76. Joann. à Leydis. *Lib. VII. cap.* 2. 3. Annal. Egmond. *ap.* Matthæum. Anal. Vet. Ævi *ubi supra.* Scriver. *in* Goudhov. *pag.* 244. Melis Stoke Chron. *dans* Dideric. II. *pag.* 15.
(*b*) Luitprand. *Lib. IV. cap.* 7.
(*c*) Heda *in* Baldric. *pag.* 64. 65. 66.
(*d*) Diploma Zwentiboldi *ap.* Hedam. *pag.* 63.
(*e*) Diplom. Otton. *ap.* Hedam. *pag.* 81. 87.

THEODORIC II.

autorité ſur les Peuples, les Princes avoient beſoin d'acheter la bienveillance des Evêques & des Moines. Balderic mourut dans ſon Egliſe, à laquelle il avoit rendu ſon ancien éclat : ce fut lui qui rapporta de Rome les Reliques des Saints Pons, Agnes & Bavon, que la ville adopta pour ſes Protecteurs (*a*).

XIII. Troubles en Lorraine.

Les commencemens du regne d'Otton I, ſurnommé le Grand, avoient été agités par la révolte de ſon frere Henri, qui, contre l'ancien uſage, étoit exclus du Gouvernement. Giſelbert, auquel Charles le Simple avoit donné les deux Lorraines, & que Henri l'Oiſeleur avoit confirmé dans ces Duchés, ſoutenoit le rebelle; mais Otton ayant remporté une victoire déciſive, le chaſſa de ſes Etats, & le contraignit à ſe refugier avec Henri à la Cour de France (*b*).

939. Theodoric mêlé dans ces troubles.

Louis d'Outremer, ainſi nommé parce que les François l'avoient rappellé d'Angleterre pour le mettre ſur le Trône, ſe laiſſa gagner facilement par ces Princes, dans l'eſpérance de rétablir les premiers droits de ſa Couronne ſur les Lorraines. Ce Monarque entra dans l'Alſace à la tête d'une nombreuſe armée (*c*) : Theodoric le joignit avec les forces des Pays-Bas; mais Otton étant venu au-devant de l'ennemi, le battit auprès d'Andernach, & Giſelbert ſe noya dans le Rhin en voulant ſe ſauver (*d*). Cette action fut ſuivie d'un Traité de paix entre les deux Couronnes, & le vainqueur céda volontairement la Lorraine à ſon frere, ſous la réſerve des

940. droits régaliens (*e*). Depuis ce tems ces Pays ont relevé de l'Empire, & nous voyons différentes Dietes tenues à Nimegue, à Utrecht & dans les autres Villes des Pays-Bas. L'empreſſement qu'avoit Otton de recevoir l'Onction Impériale, & de chaſſer Berenger de l'Italie, fut le vrai motif de cette paix.

(*a*) *Vid.* Epitaph. Baldrici in Eccleſ. S. Mar. Traject. *apud* Petit. Chron. Holl. *Tom. I. Liv. III.*

(*b*) Luitprand. *Lib. IV. cap.* 9. 10. 11. Wittichind Annal. *Lib. II. pag.* 18. 19. Contin. Reginon. *ad ann.* 939.

(*c*) Luitprand. *Lib. IV. cap.* 14.

(*d*) Frodoard. *ad ann.* 939.

(*e*) Continat. Reginon. *ad ann.* 940. Luitpr. & Frodoard. *ubi ſupra.*

Theodoric hérita de Wigman, dont il avoit épousé la fille, les pays de Waes, le Château de Gand, & la Comté d'Aloft. Egbert, Archevêque de Treves, l'un des fils de Theodoric & Favori de Theophanie, mere de l'Empereur, se servit du crédit de cette Princesse, pour obtenir un Diplôme qui donnoit à son pere la propriété des Pays qu'il ne tenoit que comme Fiefs de l'Empire. Otton III par cet Acte » donne à son fidéle le Comte Theodoric tout ce qu'il possédoit en Fief ou en usufruit de l'Empire, entre les rivieres de *Liora* & *Hisla* dans le Bourg de *Sunnemere*, & » entre les rivieres de *Medemelacha* & de la *Chinnelosara*, » appellée *Gemarchi* dans le Pays de *Texla*, à l'exception » de l'impôt appellé *Haslade*, & dans les Comtés de *Masalant*, *Kinhem* & *Texla* pour les posséder à l'avenir, non » plus comme Fiefs, mais en pleine propriété, avec pouvoir de les donner, échanger, & d'en disposer à sa volonté. » Ces Lettres sont datées de Nimegue le 23 Août 985. (*a*).

Theodoric II.

985.

XIV. Plusieurs accessions de Pays.

Et donations faites au Comte de Hollande.

Les noms barbares dont cet Acte est rempli, & dont on ne trouve plus de vestiges, embarrassent les Critiques sur la situation des lieux qu'ils désignent. Quelques-uns lisent *Lioka* à la place de *Liora*, le rendent par le Leck, & cherchent *Sunnemere* entre cette riviere & l'Yssel. Mais les anciennes Chroniques s'accordent à n'écrire que *Liora* ou *Langeroire*, & l'on trouve dans le Rhinland sur le bord de l'Aar un village qu'on nomme *Langer-aar*. Il semble que l'*Hisla* doit être l'Yssel, aux environs de Gouda & d'Oudewater, & *Sunnemere* sera *Sonnemaar* dans l'Isle de Schouwen. La riviere de *Medemelacha* est le Leck près de Medemblie, dont cette ville a tiré son nom. Mais on ne trouve aucunes traces de *Chinnelosara*, qui vraisemblablement est engloutie par la Zuiderzee. *Gemmarki* a eu le même sort, & la petite Isle de Marken paroît un reste de ce Pays. Quant à *Masaland*, *Kinhem* & *Texla*, il est naturel de penser qu'ils signifient le Maasland, le Kennemerland & l'Isle de Texel.

(*a*) Douza Annal. *Lib. VIII. pag.* 412. Miræi Cod. Donat. piar. *Cap. XLI.* in *Tom. I.* Oper. Diplom. *pag.* 52.

THEODORIC II. Ainsi cette donation auroit étendu les Etats du Comte de Hollande sur la Zeelande & sur la Westfrise (*a*).

XV. Femme de Theodoric.

La femme de Theodoric se nommoit Hildegarde, que quelques Sçavans prétendent fille de Herman Duc de Lunebourg, qui devenu trop puissant par la faveur de l'Empereur, dont il étoit le Favori, fit long-tems la guerre à son Bienfaiteur. Mais est-il vraisemblable qu'Otton eut augmenté si considérablement les Etats du gendre d'un homme qui abusoit de ses graces ? Il est plus naturel de la croire, avec le plus grand nombre des Historiens, fille de Wigman, & de Mathilde, fille d'Arnould, Comte d'Alost. Le nom d'Arnould que portoit le fils de Theodoric, & qui jusqu'alors étoit inconnu en Hollande, en est une preuve bien convaincante. Ce dernier avoit deux freres qui embrasserent l'Etat Ecclésiastique, & l'aîné, comme nous avons vû, fut Archevêque de Treves.

Ses Enfans.

Caractere de son successeur.

Arnould, le troisiéme des fils du Comte, animé du même esprit, menoit une vie austere & retirée, & son pere appréhendoit qu'il ne prît le même parti. Le refus obstiné qu'il faisoit de s'engager dans le mariage, redoubloit les inquiétudes de Theodoric, qui craignoit, avec trois fils, de se voir sans héritiers. Il alla un jour le trouver dans la solitude, dont il ne pouvoit l'arracher ; & feignant d'abord d'entrer dans ses sentimens, il loua son amour pour la vertu, son zéle pour la Religion, le mépris qu'il faisoit des biens & des grandeurs de la terre, & l'exhorta à persévérer dans cette grande piété. Il entra ensuite dans la distinction des devoirs que la naissance & le rang imposent aux Princes. Il convint que la pureté étoit l'état qui plaisoit le plus aux yeux de Dieu. Mais il ajouta » que les Souverains étoient » obligés de laisser à leurs Peuples des héritiers de leur sa» gesse & de leurs vertus ; que les Loix divines & humai» nes obligeoient également à la soumission envers les pe» res ; qu'il le réduisoit au désespoir par le refus opiniâtre de » se marier, & le privoit de la récompense qu'il avoit mé-

(*b*) Nic. Kolyn Chron. *pag.* 266. Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VI. *pag.* 127.

» ritée

» ritée par les travaux auxquels il s'étoit livré pendant sa » vie, pour assurer le bonheur de ses Peuples ; que sa mort » ouvriroit la porte aux crimes qui suivent les guerres ci» viles, & que son obstination peu raisonnée le rendoit res» ponsable devant le Tribunal de Dieu de tous les maux » dont elle seroit la cause (*a*) » Ce discours fit impression sur le cœur d'Arnould, & le détermina à l'obéissance ; mais son pere ne put jouir long-tems d'une satisfaction trop attendue : il mourut peu après, & son corps fut porté dans l'Eglise d'Egmond (*b*).

THEODORIC II.

Mort de Theodoric II.

(*a*) Voss. Hist. Holl. *Part. I. Lib. II.*
(*b*) Leon. Monach. Brevic. *pag.* 147. Nic. Kolin Chron. *pag.* 266.



ARNOULD,

Troisiéme Comte de Hollande.

ARNOULD.

989.

XVI. Le Comté de Hollande héréditaire de plein droit.

L'AUTORITÉ des Comtes de Hollande étoit si bien établie, qu'Arnould remplaça son pere sans qu'il fût besoin du consentement des Peuples, ni de la confirmation de l'Empereur (*a*). L'héritier le plus proche se mettoit en possession sans aucun cérémonial, & sa dignité étoit héréditaire de plein droit. Le Comte se regardoit comme Membre de l'Empire, mais il étoit indépendant. Il se réputoit vassal libre; & ce fut en cette qualité qu'il se rendit à la Diete de Magdebourg, où les Princes de l'Empire célébroient un Tournoi (*b*).

XVII. Troubles dans la Westfrise.

Les Westfrisons le rappellerent de ces jeux par une guerre plus sérieuse. Ce Peuple, à l'instigation de Volkmar, Evêque d'Utrecht, avoit refusé de le reconnoître (*c*). Le Comte tenta inutilement toutes les voyes de douceur pour les rappeller à leur devoir. Il vint à bout de gagner l'Evêque, mais il ne put ramener les rebelles, secourus par les Frisons, jaloux & inquiets de l'aggrandissement des Comtes de Hollande. Les hostilités devinrent plus vives en 993 (*d*). Arnould ayant assemblé une bonne armée, marcha vers la fin de l'été le long des Dunes, & pénétra au milieu de la Westfrise. Ce pays étoit alors coupé de lacs & de marais, qui, communiquant à la mer dans le montant des marées, en rendoient l'abord impraticable; ce qui réduisoit la guerre en chicanne : de sorte que le plus fort perdoit l'avantage du nombre, & le plus foible l'emportoit par la connoissance des passages & des détours qui formoient une espece de laby-

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Arnould. *pag.* 21.
(*b*) Joan Palat. Aquila Saxon. *pag.* 23.
(*c*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 263.
(*d*) Melis Stoke Chron. *dans* Arnold. *pag.* 21.


ARNOUD, III. Comte de Holl.

rinthe. Aussi verrons-nous dans la suite que les plus habiles Capitaines attendoient ou la sécheresse des étés, ou les glaces des hyvers pour entrer dans ce pays. Arnould. 993.

On y trouve au Nord-Ouest un lieu qui se nomme la Kogge de Schage & de Nieuwdorp. C'est un terrein élevé, & la petite plaine qu'il forme s'appelle Winkelmade. Dans la suite on a bâti dans cet endroit le village de Winkel. Ce lieu parut propre à Arnould pour asseoir son Camp; mais bientôt il se trouva dans un grand embarras : les eaux étoient saumâtres, & son armée périssoit par la soif. Les Chroniques portent que dans cette extrêmité le Comte se mit en prieres, & que se relevant, il ordonna à ses soldats de fouiller dans un lieu qu'il marqua, où l'on trouva une source abondante d'eau douce (*a*). Mais si le Ciel le favorisa dans cette occasion, il cessa bientôt de le protéger. Les Frisons s'étant réunis aux Westfrisons, l'attaquerent avec tant de fureur qu'ils emporterent ses retranchemens, & lui-même périt dans la déroute.

Les anciens Auteurs placent cette journée au 18 Septembre 993; &, selon ce calcul, le regne de ce Prince n'auroit été que de cinq ans (*b*). Nous avons cependant des Lettres signées d'Arnould & de Luitgarde son Epouse, qui portent une donation en faveur de Blandines de Gand, datées de 998 (*c*). Ces contrariétés jettent du louche sur la chronologie de ces tems : car on ne peut douter qu'Arnould qui parle dans ce Diplome, ne soit le même qu'Arnould, Comte de Hollande. Il avoit épousé Luitgarde dès le vivant de son pere, & le surnom de *Ganthois*, qu'il porte dans quelques Auteurs anciens (*d*), ne permet point d'en douter; puisqu'il est certain qu'il avoit hérité du Burgraviat de Gand du chef de sa mere. Cependant on ne peut reculer la date de cet Acte pour la faire quadrer avec celle de sa mort, puisque Arnould tué

(*a*) Beka Hist. Pontif. Traject. *in* Balduino. *pag.* 35.
(*b*) Melis Stoke Chron. *dans* Arnould. *pag.* 22. Beka *ubi suprà.*
(*c*) Diplom. *apud* Miræum Oper. Diplom. *Tom. II. pag.* 944.
(*d*) Sigebert Gemblac. *ad ann.* 1013. Hist. Monast. S. Laurent. Leod. *ap.* Marten. & Durand. Thesaur. Anecd. *Tom. IV. col.* 1052.

ARNOULD.

Robert ne fut couronné en France qu'en *996*, & qu'il étoit déja sur le trône lorsque l'acte fut publié.

XVIII. Ses donations à l'Eglise d'Egmond.

Ce Comte augmenta considérablement les biens de l'Abbaye d'Egmond. Il lui donna des terres situées à Leide, à Vlaardingen, à Bergen dans le Kennemerland, à Kastrikom, à Velzen, à Sassenheim, à Voorhout, à Noordwyk, & ailleurs (*a*).

Quelques Auteurs prétendent que ce fut ce Comte qui obtint de l'Empereur Otton III l'érection du Comté de Hollande en Fief libre & héréditaire (*b*); mais, selon le plus grand nombre, cette grace fut accordée à Theodoric II.

Sa Femme.

Il en est aussi qui avancent que Luitgarde son épouse étoit fille de Theophane Empereur de Constantinophe (*c*), mais on ne trouve point ce nom dans le catalogue des Princes de cet Empire. Nicephore, qui avoit épousé Theophanie, eut à la vérité une fille du même nom, mais elle épousa Otton II. D'autres prétendent qu'elle étoit fille de Romain le Jeune (*d*); & *Lazius* parle d'une Grecque qu'il appelle Luitgarde, sans nommer son pere (*e*). Les Modernes la disent avec plus de vraisemblance fille de Sigefrid, premier Comte de Luxembourg (*f*).

Ses Enfans.

Arnould eut de ce mariage trois fils; Theodoric qui lui succéda; Adelbert qui fut Burgrave de Gand, dont les descendans conserverent cette dignité jusqu'à la fin du douziéme siecle, auquel tems elle fut réunie au Comté de Flandre; & Sicco ou Siward, qui fut la tige des Comtes de Brederode & de Teilingen. La premiere de ces Maisons a subsisté jusqu'en 1679, qu'elle fut éteinte, & ses armes rompues sur la tombe du dernier qui fut enterré à Vianen; & celle de Teilingen avoit fini dès le regne de Guillaume V (*g*).

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Arnould. *pag.* 21.
(*b*) Le Clerc anonyme, *pag.* 40.
(*c*) Barland. Hist. Com. *in* Arnold. Melis Stoke, *à l'endroit cité*, Beka *in* Folnero Episc.
(d) Scriver. ad Annal. Holl. Buchelius *in* Hedam.
(*e*) Lazius de migrat. Gent. *Lib. III.*
(*f*) Hist. de la Patrie. *Tom. II. Liv. V. pag.* 131.
(*g*) Joan. à Leydis de orig. & reb. gest. Brederod. *ap.* Matthæum. Anal. Vet. Ævi. *Tom. II. pag.* 341. Douza Ann. Holl. *pag.* 19. Scriverius *in* Goudhov. *pag.* 249. Junius Batav. *cap.* 19. Bockemberg Heroes Brederod. *au commencement.*



THEODORIC III. II.me Comte de Holl.

THEODORIC III,

Quatriéme Comte de Hollande.

THEODORIC n'ayant que douze ans lorſqu'il monta ſur le trône (*a*), ſa mere prit le Gouvernement de ſes Etats. Les Friſons mépriſant la foibleſſe de ſon ſexe, refuſerent de reconnoître le nouveau Souverain. Mais Luitgarde ayant obtenu du ſecours de l'Empereur Henri III, qui avoit épouſé ſa ſœur, fit équiper une flotte, à la vûe de laquelle les rebelles ſe ſoumirent (*b*).

THEODORIC III. XIX. Les Friſons révoltés & ſoumis.

1005.

Quelque tems après la mort de cette Princeſſe, Sicco s'étant brouillé avec ſon frere, ſe ſauva dans la Friſe, & ſouleva de nouveau ces Peuples. Les Chroniques racontent que ce Prince ayant tué un Gentilhomme, abandonna ſon pays, pour éviter la colere du Comte, & que Goſſo Lingdama, qui gouvernoit les Friſons en qualité de Podeſtat, lui donna ſa fille en mariage, & le ſecourut, afin d'obliger ſon frere à l'appanager. Quelques autres attribuent la cauſe de cette brouillerie au mariage diſproportionné que le cadet avoit contracté avec Tetta, ou Tietburge, ou Teutburge, fille d'un Weſtfriſon, dont nous parlerons plus bas.

1006. Nouveaux troubles dans la Friſe.

Le jeune Comte fit ſommer les Friſons de quitter les armes, & leur ordonna de lui rendre ſon frere, ſous menace de leur déclarer la guerre. Ceux-ci craignant qu'il ne voulut venger ſur eux la mort de ſon pere, preſſerent Sicco de ſe reconcilier avec le Comte. Theodoric le reçut en grace, le nomma ſon Lieutenant dans le Kennemerland, & profitant de la terreur que ſes préparatifs avoient répandue chez les Friſons, il conclut avec eux un Traité, par lequel ils s'obligerent de lui rendre hommage, conſentirent à payer la dixme de leurs revenus, à marcher à leurs dépens toutes

Appaiſés par un Traité.

(*c*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 268. Melis Stoke *dans* Arnould, *pag.* 22.
(*d*) Ditmari Chron. *Lib. VI. pag.* 380.

THEODORIC III.

les fois qu'il les manderoit ; & le Comte promit de son côté de ne tirer aucune vengeance de la mort d'Arnould *(a)*.

XX. Incursions des Normans.

1009. La tranquillité du pays, que ce Traité avoit assurée, fut troublée au bout de trois ans par une descente des Normands. Leur flotte étant entrée dans la Meuse, remonta par le Waal, jusqu'à Tiel, Ville que le commerce rendoit très-florissante. Godefroy, Avoué de Gueldre, quoique dans un âge fort avancé, rassembla ses troupes, & ralliant les Peuples qui fuyoient devant les Normands, s'avança à leur rencontre. Les Barbares venoient de saccager la Ville & de renverser le Couvent de Saint Walburg, fondé par Walger, Comte de Teisterbant ; lorsqu'ils apprirent que Godefroy s'étant joint avec Balderic, Comte de Cleves, & Unroch, Comte de Teisterbant, s'avançoit pour les combattre. A cette nouvelle ils ne penserent plus qu'à sauver le butin qu'ils avoient fait, & se rembarquerent, après avoir mis le feu à quelques Villages sur le bord du fleuve *(b)*.

1010. Ils revinrent l'année suivante, entrerent dans la Leck ; comme s'ils en eussent voulu à Wyck te Duurstede. Mais ils trouverent tout le pays sous les armes. Les deux côtés du fleuve étoient bordés d'Infanterie & de Cavalerie, & les Hollandois avoient rassemblé un grand nombre de bâtimens de toutes grandeurs, qui leur fermoient le passage. Leur Avant-garde à cette vûe s'arrêta au milieu du fleuve, pour attendre le Général, & leurs Chefs résolurent de ne pas hasarder une descente, qui ne pouvoit que leur être funeste. Il y eut cependant un combat sur les eaux, où les Hollandois eurent le dessous. Le lendemain le bruit s'étant répandu que la Cavalerie étoit engagée dans une action très-vive avec une troupe qui avoit pris terre, la Flotte Hollandoise revint à la charge, sans attendre l'ordre du Général ; & les Normands eurent encore l'avantage *(c)*. Le passage étant libre, leur flotte s'avança devant Utrecht.

Ansfrid ou Aufrid, étoit alors Evêque de cette Ville.

(a) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 296. Voss. Annal. *Lib. II. pag.* 126.
(b) Alpert. de Divers. Temp. *Lib. I. cap. VIII. col.* 96.
(c) Alpert. de Divers. Temp. *Lib.* I. *cap.* IX. *col.* 97.

Theodoric III.

Ce Prélat qui par les femmes deſcendoit de Charlemagne, avoit été Comte de Teiſterbant, de Louvain & d'Huy. Il étoit Seigneur de Hoyen, de Batuſprance, d'Altena & de l'Iſle de Bommel. Il avoit été marié; mais la dévotion avoit engagé les deux époux à ſe ſéparer d'un commun accord, à ſe vouer l'un & l'autre à la vie monachale, & à donner à l'Egliſe les biens qu'ils poſſédoient. L'Evêché de Liége reçut d'eux le Comté d'Hoyen, & celui d'Utrecht eut pour ſon partage Batuſprance. Les deux Chapitres d'Utrecht & de Dewenter l'ayant élû après la mort de Baudouin, il fonda l'Abbaye d'Heyligenberg auprès d'Amersfort, & la dota du reſte de ſes biens (*a*).

La réputation de ſainteté, dans laquelle il vivoit, fit imaginer aux Normands de lui demander la permiſſion d'entrer dans la Ville, ſous prétexte d'y faire leurs dévotions; mais l'Evêque auſſi prudent que dévot, ſentit le piége, & ſur ſon refus ils ſe retirerent (*b*). Cette incurſion des Normands eſt la derniere, dont l'Hiſtoire faſſe mention, & vraiſemblablement la reception qu'on fit à cette flotte, les dégoûta de continuer un métier ſi dangereux.

XXI. Démêlés entre l'Evêque d'Utrecht & les Hollandois.

Ansfrid ne ſurvécut gueres à leur retraite. Adelbold ſon Succeſſeur, d'un caractére bien oppoſé à celui de ce ſaint Prélat, ſe ſervit des biens de ſon Egliſe pour faire éprouver à Theodoric la haine naturelle que les Friſons avoient contre les Hollandois. Les Empereurs avoient donné à cette Egliſe, du vivant de Walger, frere de Theodoric I, une partie du Pays qui compoſoit le Comté de Teiſterbant. Les Pontifes avoient uſurpé celle, dont Radbod, fils de Walger, avoit hérité. Unroch ou Hunneric poſſédoit encore ce qui avoit fait la part de Poppon; mais lorſqu'il mourut, l'Evêque s'empara auſſi de la troiſiéme partie (*c*). Cet

(*a*) Diplom. Ansfrid. *ap.* Hedam. *pag.* 98. 106. Sigeb. Gemblac. *ad ann.* 997.. Miræus Cod. Donat. piar. *cap.* 40. Oper. Diplom. *Tom.* I. Chron. Traject. *ap.* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom. V. pag.* 325. Beka in Aufrid. *pag.* 36.

(*b*) Alpert. de Diverſit. Tempor. *Lib. I. Cap.* X. *col.* 98.

(*c*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 259. Alpert. de Diverſit. tempor. *Lib. I. cap. XVI. col.* 102. Diplom. Otton I. *apud* Hedam. *pag.* 83. 86. Diplom. Henri II. *ibid. pag.* 100. Otton. III. *ibid. pag.* 95. & Conradi II. *pag.* 114.

THEODORIC III.

Etat étoit d'une grande étendue. Il comprenoit le Thielerwaard, le Bommelerwaard, le pays de Kuylemburg, ceux de Buuren, de Vianen, d'Arkel, de Heusden, d'Altena, & s'étendoit jusqu'à la vieille Meuse (*a*).

Le voisinage brouilla bien-tôt les Trajectins & les Hollandois. Nous avons dit que les Etats de Gerlof confinoient à la Seigneurie d'Utrecht du côté de Bodegrave, & que cette Eglise s'étoit emparée de quelques Terres & du sixiéme dans sa pêche du Rhin (*b*). Les nouvelles donations approchant l'Evêque de l'embouchure de la Meuse, il voulut se rendre maître de la chasse de la Forêt de Merwede, & de la pêche qui se faisoit dans le Waal & dans la Meuse (*c*). Les Evêques de Liege, de Treves & plusieurs autres Ecclésiastiques prétendoient aussi avoir le même droit. (*d*). Theodoric, qui en jouissoit, résolut de s'en conserver la possession, & fit bâtir un Fort sur les ruines de celui de Durfos; ce fut le commencement de la Ville de Dordrecht (*e*). Son premier but se bornoit à s'assurer la pêche & la chasse qu'on lui disputoit; mais il s'en servit bientôt pour établir un péage sur toutes les marchandises qui passoient sur les deux rivieres, & s'attira l'inimitié des Négocians (*f*).

Commencement de la ville de Dordrecht.

1015. Les Episcopaux battus.

Adelbold ayant fait alliance avec les Frisons, ses compatriotes, chargea Dideric Bavo qui avoit succedé à Wirich & à Godezo, Margraves de Bodegrave, de commencer les hostilités. Theodoric marcha contre lui à la tête de ses Vassaux, le chassa de sa Ville, & reprit ce pays, qui anciennement avoit appartenu à Gerlof. Adelbold accourut au secours, & le 10 Juillet 1018, il se donna une sanglante bataille, dont la Victoire demeura aux Hollandois. Les principaux Bourgeois d'Utrecht resterent sur la place,

(*a*) Joan. à Leydis. *Lib. IV. Cap. XII.*
(*b*) Voyez *ci-dessus pag.* 21.
(*c*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 296.
(*d*) Baldrici Chron. Camerac. *Lib. III. Cap* 19.
(*e*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 270. Alpert. de diversit. tempor. *Lib. II. Cap. XX. col.* 118.
(*f*) Nicol. Kolin Chron. *ubi suprà*. Baldrici Chron. Camerac. *Lib. III. Cap.* 22.

& le

Theodoric III.

& le Comte se rendit maître de tout le Pays situé à l'Est du Rhin du côté de Bodegrave (*a*).

XXII. Ligue contre Theodoric,

L'Evêque humilié par sa défaite, eut recours à l'Empereur, dont il avoit été Conseiller, & les Evêques de Cologne & de Liege se joignirent à lui (*b*). Ils ameuterent les Négocians & les Villes commerçantes, & tous ensemble ils présenterent une requête à l'Empereur Henri II qui pour lors étoit à Nimegue (*c*), par laquelle ils exposoient que Theodoric avoit construit un Fort sur la Merwe, par le moyen duquel il rançonnoit les Vaisseaux qui descendoient & remontoient la Meuse & le Waal, & que ces exactions mettroient les Villes hors d'état de payer les impôts ordinaires (*d*). L'Empereur fit citer le Comte devant son Tribunal; & quoique celui-ci prétendît n'être point son justiciable sur cette matiere, il comparut pour défendre ses droits. Mais la faveur décida le procès; & Godefroy le Barbu, Duc de Lorraine, fut chargé de se joindre aux Evêques & de mettre à exécution la Sentence qui ordonnoit la démolition du Fort (*e*).

Qui est cité devant l'Empereur,

Est condamné.

Les Episcopaux & leurs Alliés battus.

Theodoric appella à son secours Sicco, son frere, le Seigneur d'Arkel, celui de Borselen & les Vicomtes de Leide. Godefroy descendit par le Waal, & les Evêques de Cologne, de Liege & de Cambray le joignirent par terre (*f*). Celui de Liege, qui dans un âge fort avancé voulut être de cette expédition, mourut en arrivant à Tiel le 29 Juillet (*g*). Le rendez-vous étoit dans le Betuwe (*h*), d'où l'armée devoit passer l'eau d'Ablas, & pénétrer par l'Ablasserwaard. Le Comte laissa surprendre par une nuit fort noire le Pont de Giessen qu'il gardoit (*i*); & voyant

(*a*) Beka *in* Adelbold. *pag.* 37. Diploma Henrici II. apud Hedam, *pag.* 130.
(*b*) Baldrici Chron. Camer. *ubi supra.*
(*c*) Annal. Saxo *ad ann.* 1018.
(*d*) Alpert. de diversit. temp. *Lib. II. Cap. XX. col.* 118.
(*e*) Idem. *Ibid. Cap. XXI.*
(*f*) Anselm. *in* Baldrico *Cap. LXIII.*
(*g*) Annal. Saxo *ad ann.* 1018.
(*h*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 270. Ditmar. *Lib. VIII. pag.* 425. 426. Alpert. de diversit. temp. *Lib. II. Cap. XXI. col.* 119.
(*i*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 271.

THEODORIC III.

ses Soldats effrayés du nombre de leurs ennemis, il monta sur une élévation & leur représenta : » Qu'il étoit question » d'opter entre l'esclavage & la liberté ; qu'en laissant dé- » molir le Fort de Dordrecht, ils seroient bien-tôt réduits » sous la servitude la plus dure ; que le danger qui mena- » çoit leur Patrie, leurs femmes & leurs enfans, devoit » animer leur courage ; que la multitude qui leur en im- » posoit, n'étoit qu'un assemblage de Peuples différens, for- » cés de combattre sans intérêt particulier ; que les Hol- » landois avoient pour motifs l'honneur, la liberté, la Pa- » trie & les liens du sang ; que la justice de leur défense » garantissoit le succès ; qu'ils n'avoient qu'à le suivre pour « s'assurer de la victoire, & que plus avide de partager leur » péril que de les commander, ils le verroient toujours dans » le chemin de la gloire «. Ce discours ranima ses Soldats qui jurerent à l'instant de ne l'abandonner qu'à la mort (*a*).

Les environs de Dordrecht étoient coupés par un grand nombre de canaux qu'on avoit creusés, tant pour faciliter l'écoulement des eaux qui montent très-haut pendant les marées, que pour fortifier la place (*b*). Le Château étoit bâti sur une éminence, & le Comte s'étoit posté sur celles qui l'environnoient. Godefroy ayant reconnu l'avantage de cette position, fit attaquer les Hollandois par des troupes légeres qui avoient ordre de fuir, pour les attirer dans la plaine (*c*). Theodoric qui pénétra son dessein, chargea Sicco de leur faire face, & tournant lui-même le marais, il tomba sur leur flanc avec une troupe d'élite. On entendit en même tems une voix qui crioit : *Sauves! Sauves! tout est perdu* (*d*). Les Critiques prétendent que ce cri n'étoit qu'un artifice du Comte pour effrayer son ennemi, & les Chroniques le rapportent comme un avertissement du Ciel. Quoiqu'il en soit, la terreur s'empara de l'armée des Alliés ; la déroute fut générale & la fuite si précipitée, que le plus

(*a*) Vossii Annal. *Lib. II.*
(*b*) Alpert. de diversit tempor. *Lib. II. Cap. XXI. col.* 120.
(*c*) Idem, *ibid.*
(*d*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 271.

grand nombre périt dans les rivieres & dans les canaux (*a*). Godefroy à la tête de ses Lorrains restoit seul au milieu de la plaine : le Comte l'attaque avec une ardeur nouvelle ; il le joint dans la mêlée, le renverse de son cheval, & le fait prisonnier (*b*). Cette bataille, la plus sanglante dont on eut entendu parler depuis long-tems, répandit un deuil général dans les deux Lorraines. Chaque famille regrettoit un pere ou un fils. Les troupes de Liege & du Cambresis furent passées au fil de l'épée par la garnison de Dordrecht, qui leur coupa la retraite (*c*). Cette action se passa le 29 Juillet ; & les Chroniques, toujours avides du merveilleux, rapportent qu'elle fut annoncée par une Cométe (*d*), & que toutes les troupes étant déja sous les armes, on avoit vu une grande multitude d'oiseaux combattre entr'eux au-dessus du champ de bataille (*e*).

THEODORIC III.

L'Evêque Adelbold fut pris le lendemain dans un batteau, sur lequel il se sauvoit (*f*). Theodoric eut pour ses prisonniers des attentions extraordinaires, & particuliérement pour Godefroy qui étoit dangereusement blessé, à qui il rendit la liberté aussi-tôt qu'il fut guéri. Ce procédé gagna le cœur du Duc qui prit sa défense auprès de l'Empereur, & vint à bout de le reconcilier (*g*). Assuré des bonnes graces de Henri, Theodoric se fit amener Adelbold, & lui demanda quel étoit le motif de sa haine. Le Prélat répondit qu'il n'avoit aucun sujet de plainte personnelle ; mais qu'ayant appris que le cours de la Merwe appartenoit à son Eglise, il étoit obligé en conscience d'en poursuivre la restitution, & que tant que ce motif subsisteroit, l'in-

L'Evêque d'Utrecht prisonnier.

Theodoric réconcilié avec l'Empereur.

(*a*) Alpert, *ubi suprà*.
(*b*) Baldrici Chron. Camerac. *Lib. III. Cap.* 22.
(*c*) Sigebert Gemblac. *ad ann.* 1019. Nicol. Kolin Chron. *pag.* 272. Ditmar. *Lib. VIII. pag.* 426. Annal. Saxo *ad ann.* 1018. Pontani Hist. Gelr. *Lib. V.* Eyndii Chron. Zeel. *Lib. II. cap.* 37.
(*d*) Beka *in* Adelbold. *pag.* 37.
(*e*) Annal. Saxo, *ad ann.* 1018.
(*f*) Beka *in Adelbold. pag.* 38. Heda *in Adelboldo*, *pag.* 107. Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib. VI. pag.* 89. Lambert. Hortens. Secess. Civil. & Bellor. *Lib. I. pag.* 5.
(*g*) Sigeb. Gemblac. *ubi suprà*.

THEODORIC III.

térêt de Dieu feroit taire tout autre ſentiment dans ſon cœur.

» Si vous voulez cependant jurer, lui repartit le Comte, » de ne jamais porter les armes contre moi, je ſuis prêt » à vous remettre en liberté. Si j'exige ce ſerment, ce n'eſt » pas que je craigne vos menaces; l'impuiſſance où je vous » ai réduit, ſuffit pour ma vengeance, & me répond de » l'avenir. Quant aux prétentions de votre Siege, jugez-en » vous-même ſans prévention. Charles, Roi de France, » a érigé mes Etats en Comté, ſur la requiſition du Pape » Jean VIII. Si vous prétendez vous défendre par la ceſ- » ſion que Charles le Gros avoit faite à Godefroy le Danois, » vous ſerez obligé de convenir que vous tenez votre droit » d'un Uſurpateur, & par conſéquent le temporel ne peut » être en diſpute entre nous. J'offre de vous reconnoître » pour le ſpirituel. Rendez-vous juſtice comme je me la » fais, & ſongez que vos Prédéceſſeurs doivent leur gran- » deur aux mêmes Souverains qui ont établi la mienne (*a*).

Paix entre l'Evêque & le Comte.

Ce diſcours frappa vivement Adelbold, & par l'entremiſe de Godefroy, on conclut un Traité dont il ne reſte aucun détail; mais il eſt certain que le Comte & l'Evêque vecurent depuis en bonne intelligence (*b*). Theodoric demeura en poſſeſſion de Dordrecht & de Bodegrave; mais on peut préſumer qu'il les reportoit en fief à l'Egliſe d'Utrecht. En effet nous avons un ancien Catalogue des Vaſſaux de ce Siege, où le Comte eſt qualifié de Grand Maréchal de l'Evêque, & le nom d'Adelbold eſt en tête (*c*). Il eſt vrai que les Critiques revoquent en doute l'authenticité de cet Acte, & que les Copies ne ſont pas conformes (*d*): on peut même y ſoupçonner des inſertions plus modernes, & de plus le titre de Grand Maréchal pouvoit ſe donner à un Protecteur, ſans qu'il fût Vaſſal de l'Egliſe dont il prenoit la défenſe (*e*).

(*a*) Voſſius Annal. Holl. *Lib. II.*

(*b*) Ditmar. Chron. *Lib. VIII. pag.* 426. Annal. Saxo *ad ann.* 1018. Sigeb. Gembl. *ad ann.* 1018. Voſſ. Annal. Holl. *Lib. II. pag.* 36.

(*c*) Heda *in Adelboldo*, *pag.* 111.

(*d*) Buchelius *ad* Hedam. *pag.* 117. Chron. de Traject. *ap.* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom. III. pag.* 332.

(*e*) Heda, *ubi ſuprà* & Excerpt. ex Chron. Brem. *ap.* Leibnit. *Tom. II. pag.* 271.

Theodoric assista en qualité de Prince de l'Empire à la Diéte qui se tint en Septembre pour l'élection de Conrad II, Duc de Suabe. Il y est qualifié de Comte de Frise, *Thiederi-cus Frisoniæ* (*a*), & dans l'Assemblée générale des Princes de l'Empire, tenue en Septembre, 1030, à Hirtsfeld, on lui donne le même titre (*b*).

Theodoric III. 1024. 1030.

Sicco son frere étoit mort vers le mois d'Août ou de Juillet, 1024, & son corps avoit été porté dans l'Abbaye d'Egmond qu'il avoit enrichie de ses bienfaits (*c*). Nous avons vu qu'il avoit été quelque tems brouillé avec son frere à l'occasion de son mariage avec Tetta ou Tietburg, qui l'avoit séduit par son esprit & sa beauté. Elle étoit fille d'un certain Gozewin, Westfrison d'origine, & négociant fort riche, qui s'étoit établi à Kastrikom : mais s'étant depuis reconcilié avec Theodoric, le Comte lui donna le Gouvernement du Kennemerland, & les terres de Brederode, dont il avoit commencé le Château (*d*).

Mort de Sicco, frere du Comte.

La paix dont Adelbold jouissoit, lui avoit fourni les moyens d'amasser de grandes sommes, & son serment l'obligeant de demeurer en repos, il résolut de les employer à construire à Utrecht un Eglise plus magnifique que l'ancienne. Il pria Henri II d'en honorer la dédicace par sa présence ; & ce fut à l'occasion de cette solemnité que l'Empereur le gratifia de la propriété du Pays de Drenth. Quelque tems après l'Evêque étant mort, & les deux Chapitres ne pouvant s'accorder sur le choix de son successeur, Conrad qui regnoit alors, se rendit à Utrecht, pour prévenir les désordres que cette dissension pouvoit occasionner. L'Impératrice surprise en chemin par les douleurs de l'enfantement, fut contrainte de s'arrêter dans la maison d'un Prêtre appellé Bernulphe, & l'Empereur ayant continué sa route, obligea les Chapitres à lui déférer la nomination qui les divisoit. Cependant l'Impératrice étant ac-

Un nouvel Evêque d'Utrecht nommé par l'Empereur.

(*a*) Vita Meinwerci Episc. Paderborn. *Cap. XCIII. ap.* Leibnit. *Tom. I. pag.* 557.
(*b*) *Ibid. Cap. CII. pag.* 559.
(*c*) Melis Stoke Chron. *in Diderico III. pag.* 23. Leon. Monach. Egmond. Brevic. *pag.* 150.
(*d*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 267.

THEODORIC III.

couchée d'un Prince, envoya son hôte pour en porter la nouvelle à son mari, & dans les premiers transports de sa joye, il récompensa le courier en le nommant à l'Evêché dont on venoit de lui céder la disposition (*a*).

XXIII.

1030.

Theodoric part pour la Palestine.

La mort de Sicco & l'inaction dans laquelle Theodoric étoit depuis la paix d'Utrecht, réveillerent dans son cœur des sentimens de dévotion; & se livrant aux pieuses pratiques de ces tems, il résolut de visiter les saints Lieux, & détermina d'Arkel & d'autres Seigneurs à l'accompagner dans la Palestine (*b*). Les Grecs & les Italiens avoient mis ces pélérinages à la mode, & les Caliphes, successeurs de Mahomet, les facilitoient à cause des grosses rétributions qu'ils en tiroient. Aaron avoit envoyé à Charlemagne les clefs du Saint Sépulchre pour preuve de la liberté qu'il accordoit aux Chrétiens d'y venir satisfaire leur dévotion (*c*). Mais le concours des Pélerins devint si considérable, qu'il allarma ses successeurs. On prétend que les Juifs d'Orleans firent naître leur inquiétude en les avertissant que les Princes Chrétiens méditoient la conquête de la Judée, pour empêcher la profanation des saints Lieux. Le Caliphe de Babylone fit raser l'Eglise qu'on avoit élevée dans ce lieu. Après sa mort, Marie, sa mere, qui étoit Chrétienne, la fit rebâtir, & ralluma le zéle des Occidentaux qui s'empresserent plus que jamais de faire ce voyage (*d*). Les Princes, les Prélats & les Peuples y couroient de toutes les parties de l'Europe; & le Comte de Hollande, après avoir établi Theodoric son fils pour gouverner ses Etats en son absence, mit à la voile, portant avec lui de magnifiques présens, qu'il destinoit aux saints Lieux.

Les Chroniques se taisent sur le reste de sa vie. Nous trouvons cependant qu'il assista au Tournoi que Conrad, Duc de Franconie, ouvrit à Treves en 1037, qu'il y fut

(*a*) Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib. VI. pag.* 92. Beka in Adelbold. *pag.* 38. 40. Heda *in* Bernulph. *pag.* 118.

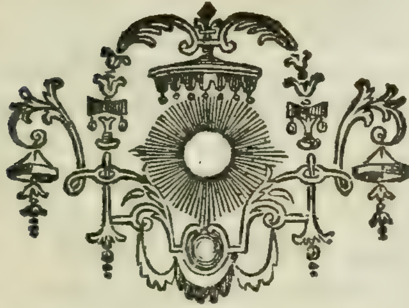
(*b*) Melis Stoke *dans* Dideric III. *pag.* 23. Nicol. Kolin Chron. *pag.* 272.

(*c*) Eginhard. Vita Car. Magn. *ad ann.* 801.

(*d*) Glaber. Hist. *Lib. III. Cap.* 7. Melis Stoke & Nicol. Kolin, *ubi supra.*

accompagné par Otton de Naſſau, Duc de Gueldre, & que l'un & l'autre y furent reçus en qualité de Princes de l'Empire (*a*). THEODORIC III.

(*a*) Haſtilud. in German. *ann.* 1037. Pontan. Hiſt. Gelr. *ad ann.* 1037.



THEODORIC IV,

Cinquiéme Comte de Hollande.

XXIV.

1039.

Theodoric IV, reconnu Comte.

THEODORIC III mourut le 26 Mai, 1039, & laissa d'Othilde ou Wiltilde, fille d'Otton, Duc de Saxe, Theodoric & Florent (*a*). Le premier avoit déja gouverné la Hollande pendant que son Pere étoit dans la Palestine, & les peuples le reconnurent sans peine pour leur Souverain. Le second obtint le Gouvernement du Pays des Kennemers, comme Sicco, son oncle, l'avoit possedé. Les Chroniques, qui le qualifient de Comte d'Ostfrise (*b*), ont visiblement confondu la Westfrise avec le Pays situé de l'autre côté de l'Ems, sur lequel les Hollandois n'avoient rien à prétendre.

1040.

Nouveaux troubles avec l'Evêque d'Utrecht.

L'année suivante l'Empereur Conrad mourut le 4 Juin à Utrecht, où il étoit venu pour célébrer les Fêtes de la Pentecôte (*c*). Henri III, son fils & son Successeur, s'y rendit pour assister à ses funerailles, & donna dans cette occasion à cette Eglise des terres aux environs de Groningue (*d*). Bernulphe qui n'espéroit point du fils la même protection que le pere lui avoit accordée, se pressa de ratifier le Traité que son Prédécesseur avoit conclu avec Theodoric III (*e*). Mais cette démarche n'avoit au fond rien de sincere; & son ambition que la crainte seule des armes du Comte forçoit à se couvrir d'un voile de modération, n'attendoit que le moment favorable pour se démasquer. Il le trouva & le saisit, lorsque les Hollandois eurent perdu

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Dideric III, *pag.* 23. 25. Theod. à Leydis & Leon. Monach. Egmond Brevic. 144. 148.

(*b*) Joann. à Leydis. *Lib. IX. cap.* 1.

(*c*) Wippon. Vita Chunradi Salici. *pag.* 442.

(*d*) Buchel. *in* Hedam. *pag.* 41. Diplom. Henr. III, *apud* Hedam, *pag.* 120. 121.

(*e*) *Voyez* Epitaph. Bernulph. *ap.* Matthæum, ad Anonym. de reb. Ultraject. *pag.* 189. Beka in Bernulph. *pag.* 39.

une

THEODORIC IV, Ve Comte de Holl.



une grande bataille contre les Flamands. Les suites de cette action nous obligent à reprendre cette affaire de plus haut.

THEODORIC IV.

XXV. Contestations entre les Flamands & les Hollandois.

Depuis deux siecles la Flandre étoit gouvernée par des Comtes, Vassaux de la Couronne de France, & ceux-ci prétendoient que les Isles de Zeelande qui sont à l'Ouest de l'Escaut, devoient leur appartenir. Les Comtes de Hollande fondés sur la donation de la Forêt de Wasda qu'ils prétendoient avoir existé dans l'Isle de Walcheren, & sur les limites énoncées dans l'érection de leur Comté, qui parlent de Fortrape, situé selon eux dans l'Isle de Sudbeveland, soutenoient que la Zeelande entiere leur appartenoit (*a*). La propriété de ces Isles étoit alors importante. Dans les tems plus reculés la Mer les couvroit pendant le montant des marées & les rendoit inhabitables ; mais lorsque depuis 1037 les hommes eurent appris à se défendre contre l'Océan par la construction des digues (*b*), la fertilité du terroir excita la convoitise de ses voisins qui se disputerent long-tems la possession d'un Pays que leurs Ancêtres avoient abandonné.

Baudouin IV, Comte de Flandre, ayant chassé de Valenciennes Arnould qui tenoit cette Ville comme un fief de l'Empire, Henri II étoit venu à son secours, & Robert, Roi de France, avoit soutenu si puissamment son Vassal, que l'Empereur avoit été contraint de se retirer.

Henri étant revenu l'année suivante à la tête d'une armée plus considérable, s'étoit emparé de Gand, & avoit poussé Baudouin jusques sur la frontiere de ses Etats. Dans cette extrêmité le Comte eut recours aux supplications, & l'Empereur qui connoissoit sa valeur & qui vouloit s'assurer d'un Capitaine capable de maintenir la Basse-Lorraine sous son obéissance, lui rendit non-seulement ses Etats, mais lui donna la ville de Valenciennes & l'Isle de Walcheren à la charge de l'hommage (*c*).

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1007. & *Voyez* ci-dessus. *pag.* 15.

(*b*) Vossii Annal. Holl. *Lib. II.* Oudenhov. Sud-Holland. *pag.* 21. Van Leuwen Bat. *pag.* 153. Picart Descript. de Drenth. *Cap. XXX. pag.* 115.

(*c*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1007. Sigeb. Gemblac. *ad ann.* 1006. 1007. Ditmar. *Lib. VI. pag.* 383. Iperii Chron. S. Bertini. *Cap. XXXIV.* Oliver. Vred. Sigill. Com. Flandr. *pag.* 34.

THEODORIC IV.

1045. Les Hollandois chassés de la Zeelande.

Fondé sur ces droits, Baudouin V passa la mer à la tête de toutes ses forces, chassa les Hollandois de l'Isle, & fit une invasion dans la Frise. Les Anciens ne nous ont laissé aucun détail de cette guerre, & se contentent de nous dire que les Flamands demeurerent les maîtres (*a*).

XXVI. L'Evêque d'Utrecht rétabli dans le Comté de Teisterbant.

La perte de ce Pays pour Theodoric, & le désavantage qu'il avoit eu dans cette affaire, encouragerent Bernulphe à demander à l'Empereur la confirmation de la donation du Teisterbant que Conrad II avoit faite à Adelbold (*b*), & peut-être déterminerent Henri III à l'accorder.

1046.

L'année suivante les Impériaux descendirent la Meuse, & l'Empereur vint à Utrecht célébrer les Fêtes de Pâques, pendant que son armée s'assembloit pour attaquer Dordrecht, dont elle forma le siege sans différer. Wazo, Evêque de Liege & Lambert, Comte de Louvain, s'y rendirent avec leurs forces ; mais le premier n'y parut que pour se déshonorer, ayant été condamné à une amende de trois cent livres, poids d'argent, parce qu'il s'étoit caché pendant le combat (*c*). Les assiegés se défendirent vivement ; mais s'étant enfin rendus, Henri III y mit une bonne garnison, vint investir le Fort de Keenenbourg construit dans le Delfland sur l'eau de Keen, & s'étant rendu maître de ce Château & de Vlaardingen, il rétablit l'Evêque dans le Teisterbant, & s'en retourna dans ses Etats (*d*).

XXVII. Troubles en Lorraine.

Theodoric trop foible pour s'opposer seul à la puissance formidable de l'Empire, ne pensa qu'à susciter des affaires à l'Empereur pour faire diversion. Gozillon, frere & successeur de Godefroy, Duc de Lorraine, avoit deux fils dont l'aîné nommé aussi Gozillon, étoit imbécille, & cependant le pere s'étoit servi de l'autorité Impériale pour l'établir Souverain de la Haute-Lorraine, dont il avoit donné l'administration au Duc Albert, Evêque de Breme. Godefroy le cadet chassa bien-tôt son aîné de cet Etat, & défit

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1045.
(*b*) Diplom. Conrad. II. ap. Hedam. *pag.* 114.
(*c*) Anselmus in Wasono. *Cap. CVII.* Gesta Episcop. Leod. *Cap. LXIII. ap.* Marten. & Durand Veter. Monum. *Tom. IV. pag.* 903.
(*d*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 273. Hermann. Contract. *ad ann.* 1046.

THEODORIC IV.

le Duc Albert. Mais ce Prince quoique victorieux réfléchissant qu'il ne pourroit se maintenir long-tems contre la volonté de l'Empereur, prit le parti d'aller se jetter à ses pieds, lui demandant pardon de sa révolte, & le priant de considérer l'imbécillité de son frere, & le besoin que son Peuple avoit d'un Prince capable de le gouverner. Henri n'écoutant que son ressentiment, fit arrêter Godefroy & le jetta dans un cachot; mais ayant été relaché quelque tems après, il revint dans la Basse-Lorraine, où Theodoric lui proposa d'attaquer l'Empereur à frais communs. La partie ainsi liée entre eux, Godefroy se jetta sur Nimegue, dont il se rendit maître & brûla le magnifique Palais bâti par Charlemagne. Le Comte de Hollande entra de son côté dans le Diocese d'Utrecht, d'où il passa dans celui de Liege, & les mit tous les deux à feu & à sang (*a*); en même tems Baudouin songeant à profiter de ces troubles, s'empara du Pays de Waes, du Comté d'Alost & des Châteaux de Gand.

Theodoric en profite.

Et ravage les Pays d'Utrecht & de Liege.

1047.

L'Empereur marche contre Theodoric.

L'Empereur à ces nouvelles donna ses ordres pour assembler son armée, & s'avança à Spire vers les fêtes de la Pentecôte; mais le Duc lui envoya des Ambassadeurs, & sçut si bien s'excuser, que Henri tourna ses armes contre Theodoric, qu'il vouloit humilier le premier (*b*). Il passa sur la fin de l'automne de la Meuse dans le Waal, & prit terre à la pointe de Lobek. Le Comte, qui voyoit la saison s'avancer, se contenta de harceller son armée, sans hazarder d'action décisive, bien certain que les pluyes rendroient impraticable ce terrein naturellement marécageux, & forceroient les Impériaux de quitter le pays. L'Empereur emporta Rhinsburg & reprit Vlaardingen (*c*). Alors une tempête qui s'éleva ayant renversé la digue, pensa submerger son camp, & précipita sa retraite. Elle se fit avec tant de désordre que les Hollandois qui se mirent à sa suite, lui enleverent un grand nombre de bâtimens; & ce ne fut qu'avec peine qu'il

Son Armée déroutée.

(*a*) Hermann. Contract. *ad ann.* 1044.—47. Lambert. Schafnab. *ad ann.* 1044. 1048. Sigeb. Gemblac *ad ann.* 1044. 1048. Ubbo Emm. Rer. Frisic. *Lib. VI. pag.* 92.

(*b*) Hermann. Contract. *ad ann.* 1047.

(*c*) Lambert. Schafnab. *ad ann.* 1047. Chron. Hersveld. *ad ann.* 1047.

THEODORIC IV.

put regagner Utrecht. Theodoric ne pouvant l'attaquer dans cet afyle, revint fur fes pas, & reprit toutes les places dont il s'étoit emparé. La guerre de Hongrie qui furvint, attira d'un autre côté les armes de l'Empereur. Plufieurs Chevaliers Frifons l'y fuivirent, & s'y diftinguerent de façon que Henri les combla d'honneurs & de préfens : car quoiqu'ils fe trouvaffent toujours à la tête de l'armée, ils ne perdirent que Sicco Tayerda, qui s'avantura avec trop peu de monde & trop avant dans le pays ennemi (*a*).

XXVIII. 1048. Theodoric affifte à un Tournoi.

La Hollande ne jouit pas long-tems de la tranquillité qu'elle venoit de fe procurer. L'Evêque de Liege invita les Princes voifins à fe rendre à un tournoi, dont il avoit fait les aprêts dans fa capitale. Theodoric, alors dans la fleur de fon âge, & qui foupiroit après les occafions de faire briller fa force & fon adreffe, ne manqua pas de s'y rendre, & le troifiéme jour il courut contre Herman, frere de l'Archevêque de Cologne, qui paffoit pour un des plus fermes Chevaliers de fon tems. Leur choc fut fi rude que la lance du Comte s'étant brifée, un éclat bleffa fon adverfaire fi griévement qu'il expira prefqu'auffitôt. Les Allemands prirent cet accident au tragique, &, pourfuivant le Comte qui ne penfoit qu'à fe fauver, tuerent deux de fes domeftiques, & l'obligerent de fe jetter dans Dordrecht (*b*). Là juftement piqué de l'injuftice qu'on lui faifoit en voulant le rendre refponfable du hazard, dans le premier tranfport de fa colere, il fit brûler quelques vaiffeaux qui appartenoient aux Evêques de Liege & de Cologne & qui fe trouverent dans le port de cette Ville ; il confifqua les marchandifes, & défendit tout commerce avec fes Sujets (*c*).

Il penfe y périr.

Ligue Allemande contre lui.

Cependant l'Evêque de Liege, ceux de Metz & de Cologne, & Egbert, Margrave de Brandebourg, tous parens du malheureux Herman, fe réunirent pour venger fa mort, & profitant de la gelée, marcherent avec tant de fecret qu'ils

(*a*) Voffii Annal. *Lib. II. pag.* 40. Barland. Vit. Com *in* Dideric. IV.

(*b*) Florar. Tempor. *ap.* Scriver. Vit. Comit. *pag.* 68. & Chron. Vet. *ap. eund. pag.* 71.

(*c*) Manufcr. Vet. interpol. *ap.* Scriver. Vit. Comit. *pag.* 70. Magnum Chron. Belg. *pag.* 106.

surprirent Dordrecht à la faveur des glaces (*a*). Gerard de Putten, Gouverneur de la Ville, se cacha dans une maison, & s'étant apperçu que les Allemands faisoient mauvaise garde, il en fit avertir le Comte qui s'étoit approché secretement avec une troupe d'élite, & lui ouvrit une porte. Theodoric entra, mit ses gens en bataille sur la place & dans les rues, & donna si vivement sur les ennemis dispersés qui ne s'attendoient gueres à ce réveil, que plus de quatre cent Gentilshommes furent égorgés sans pouvoir se mettre en défense, & le reste se sauva comme il put en sautant les murs (*b*).

THEODORIC IV. Dordrecht pris & repris.

Défaite de ceux de la Ligue.

Mais le Comte ne jouit pas long-tems de la gloire d'une action si bien conduite. Comme il visitoit la place le lendemain, il fut blessé à la cuisse d'une flêche empoisonnée que lui tira un Soldat de Cologne, qui s'étoit caché près du rempart : la playe n'étoit pas considérable ; mais le poison causa une inflammation accompagnée d'une fievre qui l'emporta le 14 Janvier 1049 (*c*). On voit encore la maison d'où partit le coup, & la rue s'appelle *Graaven-straat*, qui signifie rue du Comte (*d*).

Mort du Comte.

1049.

(*a*) Hermann. Contr. *ad ann.* 1049.
(*b*) Van Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 669. Meyer Annal. Flandr. *ad ann.* 1048. Barland. Hist. Com. *in* Dideric IV. Heda *in* Bernulph. Buchelius *in* Hedam. Hermann. Contract. *ubi supra.*
(*c*) Theod. à Leydis & Leon. Monach. Brevic. *pag.* 144. 151. Florar. Temp. & Manusc. Vet. *ap.* Scriver. Vit. Com. *pag.* 69. 70.
(*d*) Van Balen. Meyer & Hermann. Contract. *ubi supra.*



FLORENT I,

Sixiéme Comte de Hollande.

XXIX.
1049.
Florent I. succéde à son frere.

THEODORIC étant mort sans avoir été marié, Florent son frere lui succéda de plein droit (*a*); ce que nous observerons comme le premier exemple de l'hérédité dans la branche collatérale. La Noblesse qui appréhendoit le ressentiment des Evêques encore aigris par le massacre de Dordrecht, lui dépêcha des Couriers dans la Westfrise, & le proclama sans attendre son arrivée (*b*). Les événemens qui suivirent, justifierent cette crainte. Les Allemands revinrent sur leurs pas, & d'un autre côté les Flamands envahirent de nouveau l'Isle de Walcheren. Les premiers ayant appris la

XXX.
Les Allemands rentrent dans le pays,

Et en sont chassés aussitôt.

mort de Theodoric, rassemblerent les débris de leur armée, & l'ayant grossie par de nouvelles levées, s'emparerent des environs de Dordrecht au nom de l'Empereur. Godefroy, Duc de Lorraine, accourut au secours de Florent, avec lequel il avoit été toujours étroitement lié, & les chassa du pays (*c*), que vraisemblablement il rendit à son ami aussitôt qu'il fut arrivé. On ne voit pas au moins que Florent qui étoit en pleine possession de ces terres peu de tems après la mort de son Frere (*d*), se soit donné aucun mouvement pour le recouvrer depuis son installation. Quant à Godefroy, après avoir longtems soutenu sa révolte contre l'Empire, il fut enfin battu par les Evêques de Liege, d'Utrecht & de Metz (*e*), & contraint d'abandonner ses Etats; mais Henri admirant sa valeur, & cédant aux sollicitations du Pape Victor II & des Seigneurs de sa Cour (*f*), le rétablit dans ses bonnes graces,

(*a*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 275.
(*b*) Beka *in Bernulph.* Vossius Annal. Holl. *Lib.* 1. *pag.* 40.
(*c*) Hermann. Contract. *ad ann.* 1049.
(*d*) Nicol. Kolin. Chron. *pag.* 276. Diplom. Henr. IV. *ap.* Hedam. *pag.* 129.
(*e*) Hermann. Contr. *ad ann.* 1049.
(*f*) Lambert. Schafnab. *ad ann.* 1050.

FLORENT I  *VI.e Comte de Holl.*

La Marx. . . . erxera *J.J. Flipart Sculp.*

&lui rendit ses Etats, qu'il laissa à Godefroy le Bossu, son fils, dont nous aurons bientôt occasion de parler. FLORENT I.

XXXI. Guerre avec les Flamands.

La guerre devint plus sérieuse avec les Flamands : Baudouin avoit chargé de cette expédition Robert, le dernier de ses fils ; & ce jeune Prince profitant de l'éloignement du nouveau Comte, s'étoit emparé de toutes les Isles. En même tems Henri III revenu vainqueur de la guerre de Hongrie, se préparoit à punir les Hollandois & les Flamands de la révolte dont nous avons parlé. Florent, pour conjurer tout à la fois l'orage dont il étoit battu & celui qui le menaçoit, fit offrir à l'Empereur de l'aider à reprendre le Comté d'Alost & le pays de Waes que Baudouin lui avoit enlevés, se faisant par-là un mérite auprès de lui d'une guerre qui lui facilitoit le moyen de recouvrer la Zeelande. Henri accepta ses offres, & les deux armées s'étant réunies, formerent le siege de Tournay. Lambert, Comte de Louvain, qui s'étoit jetté dans la place, la défendit avec toute la valeur possible ; mais ce grand Capitaine ayant été tué, la garnison fut contrainte de capituler. Baudouin trop foible pour attendre les ennemis, se sauva sur les terres de France (*a*). On peut présumer, malgré le silence des Annales Flamandes, que Florent reprit alors la Zeelande, pour la conquête de laquelle il avoit entrepris cette guerre.

Ligue de Florent avec l'Empereur.

Prise de Tournay.

1056.

Sur ces entrefaites Henri III étant mort, les Tuteurs de Henri IV son fils, qui n'avoit que quatre ans, craignirent d'embarrasser leur régence d'une guerre éloignée, & se presserent de conclure la paix. Baudouin recouvra ses Etats, & Florent demeura en possession de la Zeelande & des péages établis à Dordrecht, malgré l'Empereur & l'Evéque d'Utrecht (*b*).

Paix avec les Flamands.

XXXII. La Hollande mise au ban de l'Empire.

Après la mort de Bernulphe, arrivée en 1054, les Chapitres avoient élu Guillaume, frere de Wichard III, *Voogd* de Gueldre. Ce Prélat, que les Historiens représentent comme un Prince guerrier, quoiqu'il ait toujours évité de se

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1054.
(*b*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 276. Diplom. Henrici IV. *ap.* Hedam. *pag.* 129.

FLORENT I.

trouver dans aucune bataille (*a*), étoit fort avant dans les bonnes graces d'Agnés, Impératrice, mere du jeune Henri; & par son moyen il obtint sans peine un Mandement impérial qui mit la Hollande au ban de l'Empire, & décerna une expédition contre le Souverain. Anno, Archevêque de Cologne, Theodouin, Evêque de Liege, Lambert II, Comte de Louvain, Herman, Comte de Kuik, Wichard, *Voogd* ou Avoué de Gueldre, Egbert, Margrave de Brandebourg, se liguerent pour l'exécution, & le dernier fut élu Général de l'armée qu'ils formerent (*b*).

1058. Ligue contre Florent.

Ses dispositions pour recevoir l'Ennemi.

Les Hollandois, étonnés du nombre des ennemis que leurs victoires précédentes augmentoient, commençoient à désespérer de voir la fin de leurs maux. Florent, informé de la consternation de ses peuples, convoqua la Noblesse, & lui représenta : » Qu'ils avoient éprouvé depuis peu ce qu'on de- » voit attendre d'une troupe rassemblée de différentes Na- » tions qui n'avoient aucun intérêt à combattre; qu'ils étoient » en possession de vaincre de pareils ennemis; que leur Gé- » néral avoit été battu toutes les fois qu'il avoit osé mesurer » ses forces avec leur Nation; qu'ils devoient se reposer sur » la justice de leurs armes, puisqu'ils avoient toujours le » même Juge dont ils avoient éprouvé la faveur; qu'il étoit » déterminé à marcher sur les pas de son frere, & qu'il » comptoit bien, en suivant cette route, de voler à la vic- » toire. » La Noblesse animée par ce discours, se hâta d'assembler ses Vassaux, tandis que de son côté Florent appella les Frisons à son secours, & fit lever des soldats chez tous ses voisins. Mais malgré ses efforts son armée étant encore bien inférieure à celle des Alliés, il prit le parti de se camper sous les murs de Dordrecht, prévoyant qu'ils en vouloient principalement à cette ville. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit assembler le Conseil, & s'adressant à un vieux Chevalier qui avoit blanchi sous le harnois, il le pria de dire son avis sur la maniere de conduire cette guerre. « Les jeunes » gens, dit le Vieillard, prennent la témérité pour la va-

(*a*) Beda *in Wilhelmo*, *pag.* 41. Nicol. Kolin, *ubi supra*.
(*b*) Joan. à Leydis. *Lib. XI. cap.* 6. & Nicol. Kolin, *ubi supra*.

» leur,

» leur, & confondent la prudence avec la lâcheté. Je les vois » d'avance s'élever contre moi ; mais la crainte d'être atta- » qué dans mon honneur, ne peut m'obliger à trahir ma Pa- » trie. Je ferois d'avis de tirer la guerre en longueur s'il étoit » possible ; mais comment ferons-nous subsister une armée » dans des marais qui ne produisent rien ? Nous ne pouvons » d'un autre côté hazarder une bataille contre des forces aussi » supérieures. Il faut donc prendre un milieu. Suppléons à » notre foiblesse en rendant les approches de notre Camp » impraticables, ou tout au moins dangereuses. Servons-nous » du loisir qu'on nous laisse, pour creuser des fossés dans tou- » tes les avenues ; cachons-les sous des clayes & du gazon, » & lorsque nous verrons leurs troupes engagées dans le » piége, attaquons-les de tous côtés avec une valeur » qui leur apprenne que le nombre ne peut nous éton- » ner » (*a*).

Florent I.

Ce discours fut applaudi d'une voix unanime, & chacun mit la main à l'œuvre avec tant d'ardeur que le Camp fut retranché de tous côtés en peu de jours (*b*). Les Allemands parurent enfin le 12 Juin, & marcherent de front à l'attaque ; mais à mesure qu'ils approchoient, leurs bataillons voyant des files entieres disparoître, commencerent à s'ébranler. La Cavalerie survenant écrasoit par sa chute ceux qui s'étoient laissés tomber dans les fossés, & tout retentissoit de cris & d'hurlemens affreux. Florent, qui du haut des murs observoit leurs mouvemens, les voyant dans ce désordre, sortit de tous côtés avec un grand bruit de trompettes & les chargea si vivement, qu'il les mit en fuite du premier choc. Les vainqueurs qui connoissoient le terrein, poursuivoient les fuyards avec avantage ; & ceux-ci voulant les éviter, tomboient dans des abymes qui s'ouvroient sous leurs pas. Le Comte de Louvain & Wichard de Gueldre en furent retirés vivans, pour n'être relâchés qu'après avoir payé une rançon

Défaite totale des Allemands.

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* II. *pag.* 44.
(*b*) Joan. à Leydis. *ubi supra.*

FLORENT I. considérable (*a*) ; &, si l'on en croit les Chroniques, plus de quarante mille Allemands y périrent (*b*).

XXXIII. Ils reviennent à la charge.

1061.

Une journée si sanglante força les Evêques de demeurer quelque tems en repos ; mais comme leur perte n'avoit fait qu'aigrir leur animosité, quatre ans après, de concert avec le Marquis de Brandebourg & les Comtes de Kuik & de Losſ, ayant rassemblé une nouvelle armée, ils la firent défiler le plus secrétement qu'ils purent en suivant la Meuse. Cependant Florent informé de leur marche, fut à leur rencontre, afin d'éloigner de son pays les maux inséparables de la guerre. Les armées se rencontrerent près le village de Hemert, dans le Thielerwaard, entre le Waal & la Meuse. La victoire long-tems incertaine se déclara encore pour les Hollandois ; mais Florent s'abandonnant trop à son ardeur, poursuivit les fuyards jusqu'à ce qu'accablé de fatigue, il fut contraint de s'arrêter sous un arbre pour reprendre haleine. Le Comte de Kuik le voyant mal-accompagné, rallia une troupe de ses gens, & tomba sur lui. Florent se défendit long-tems ; mais accablé par le nombre, & trop éloigné des siens pour en être secouru, il périt dans les bras de sa victoire le 18 Juin, 1061. Son armée arrivant sur ces entrefaites, vengea sa mort en faisant main-basse sur cette troupe, dont aucun n'échappa. Le corps du Comte fut porté à Egmond, où il fut mis dans le tombeau de son frere. (*c*).

Les Hollandois encore victorieux.

Florent y périt.

Sa femme & ses enfans.

Il avoit épousé Gertrude, fille de Herman, Duc de Saxe ; dont il eut Theodoric, Berthe & Mathilde. Nous verrons Philippe I, Roi de France, épouser la premiere à cause de sa beauté. Les Auteurs François donnent le nom de Baudouin au pere de cette Princesse ; mais il paroît qu'ils ont confondu les Comtes de Flandre & ceux de Hollande, la plûpart des premiers s'appellant Baudouin, au lieu qu'on n'en trouve pas un seul de ce nom parmi les seconds.

(*a*) Joan. à Leydis. *ubi supra.*

(*b*) Beka *in* Bernulph. & *in* Wilhelm. Nicol. Kolin Chron. *pag.* 277. Melis Stoke Chron. *dans* Florent I. *pag.* 29. Buchel. *in* Hedam. *pag.* 127.

(*c*) Nicol. Kolin Chron. *ubi supra.* Melis Stoke Chron. *dans* Flor. I. *pag.* 30. Heda *in* Bernulpho. *pag.* 125. Beka *in* Wilhelm. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1061. Divæi Rerum Brabant. *Lib.* VIII. Vossii Annal. *Lib.* II. *pag.* 45.


THEODORIC V, VII. Comte de Holl

THEODORIC V,

Septiéme Comte de Hollande.

AUSSI-TÔT que Gertrude eut appris la mort de Florent, elle assembla la Noblesse, & fit reconnoître son fils, qui n'avoit que quatre ans. Il sembloit qu'un coup si rude & si imprévu dût décourager la Nation; aussi l'Evêque d'Utrecht voyant le Gouvernement entre les mains d'une femme & d'un enfant, conçut de nouvelles espérances. Il crut s'autoriser en prenant des Lettres de Henri IV, à la Cour duquel il avoit un grand crédit: car l'Impératrice Douairiere se laissant gouverner par Henri, Evêque d'Augsbourg, avoit donné lieu à d'étranges soupçons sur sa conduite. Les Princes avoient ôté en 1062 à ce Prélat l'administration de l'Empire, & l'avoient confiée à un Conseil, à la tête duquel étoit Anno, Archevêque de Cologne, grand ami de l'Evêque d'Utrecht; & ces deux Prélats abusant de la jeunesse de l'Empereur pour avancer leurs créatures, lui faisoient signer tout ce qu'ils vouloient (*a*).

XXXIV. Theodoric V. succéde à son pere.

1062. Nouvelles prétentions de l'Evêque d'Utrecht.

Guillaume profitant de ces circonstances & de la présence du jeune Empereur qui étoit venu à Utrecht pour célebrer les fétes de Pâques (*b*), se fit expédier deux Diplomes, le premier du 30 Avril, & le second du 2 Mai, 1064, par lesquels l'Empereur lui donnoit » tout le Comté situé » dans *Westflinge* & aux environs du Rhin, que le Comte » Dideric avoit possedé, avec l'Abbaye d'Egmond qui y » appartenoit. On y ajoutoit les biens que le Comte Dideric » III & ses deux fils Dideric IV & Florent I avoient *in-* » *justement enlevés* (ce sont les termes du Diplome) à l'E- » glise d'Utrecht, consistant en quatre habitations dans *Krim-* » *pen* depuis l'embouchure de l'eau d'Ablas jusqu'à la » Merwede; de-là jusqu'à Menkesdrecht; la moitié de

Il s'en fait donner des Diplomes.

1064.

(*a*) Lambert Schafnab. *ad ann.* 1062. & 1063.
(*b*) Hermann. Contr. *ad ann.* 1062.

THEODORIC V.

» tout le district avec la Jurisdiction; ensuite depuis *Riede*, » le long de la Merwede jusqu'à *Slydrecht*, de même que le « long de la Merwede vers *Turedrecht* ou Dordrecht; & de-là » par *Duble*, *Duvelhare* le long du Waal & de la Merwede; » encore jusques dans Thuredrecht avec la Chapelle nouvelle- » ment bâtie; ensuite depuis Thuredrecht à l'Est jusqu'à la *ré-* » *sidence de Godekin* auprès de *Werkenemunde*, sept habitations » dans *Holtreka* (peut-être Hontryk); seize acres & trois habi- » tations dans *Valkenburg*, avec quelques bois dans Valken- » burg; & encore un autre endroit jusqu'à *Lithe* (peut-être » Lisse; encore un acre dans Heemstede, les Eglises dans » Vlaardingen, dans *Kerkwevre*, (dans l'Isle de *Schouwen*), » dans Voorhout, dans *Nortgo*, (Noordwyk ou *Noord-* » *gowe*, dans Schouwen) dans Petten, dans Ouddorp, » avec les Chapelles; ensuite tout le COMTÉ EN HOL- » LANDE, avec tout ce qui appartient au Trésor Royal; & » outre cela encore le Fief que le Comte Wirich avoit usage » de tenir de l'Evêque Adelbold, & qui depuis lui avoit » été possédé par Godizo, & ensuite par Dideric, fils de » Bavo, ce dernier ayant été chassé par Dideric III. » Ce Fief s'étendoit depuis *Sigeldrecht*, jusqu'à *Rinesmuthen* & en haut depuis l'Ouest du Rhin jusqu'à Bodegrave (*a*).

Nous avons cru devoir rapporter les propres termes de cette donation. 1°. Parce qu'elle constate l'antiquité de plusieurs lieux, tels que Dordrecht, Vlaardingen, Bodegrave &c. 2°. Parce que le nom de Hollande y paroît pour la premiere fois; ce qui renverse le systême de ceux qui le font venir du Dannemarc. 3°. Parce qu'elle sert à prouver que les Evêques d'Utrecht étendoient leurs prétentions sur la Sudhollande, & qu'ils avoient droit sur les Chapelles du Rhinland & du Kennemerland. 4°. Parce qu'elle fait voir enfin que ces Evêques exigeoient qu'on leur remît les droits régaliens, quoiqu'il soit certain que les Comtes les tenoient des Rois de France, & qu'ils les avoient possédés sans interruption depuis Theodoric I.

(*a*) Diploma Henrici IV *apud* Hedam. *pag.* 128. 129. Hist. de la Patrie. *Tom.* II. *Liv.* V. *pag.* 173.


GERTRUDE, Régente de Holl.
J. J. Flipart sculp

Mais l'Evêque éprouva que la Comtesse n'avoit de son sexe que l'habit ; qu'il étoit plus facile de se procurer un titre que de se mettre en possession ; & les révolutions qui suivirent, firent évanouir ses projets. C'est ce qu'il faut reprendre de plus haut. THEODORIC V.

XXV. Affaires de Flandre.

Baudouin V, Comte de Flandre, avoit acquis une grande autorité pendant la minorité de Philippe I, dont les François lui avoient confié la Régence. Le Pape Victor II ménagea un Traité en sa faveur, par lequel l'Empereur Henri lui donna le pays situé entre la Dendre & l'Escaut, avec le Comté d'Alost, les Châteaux de Gand & les cinq Isles de Zeelande situées à l'Ouest de l'Escaut, qui étoient alors Walcheren, Sudbeveland, Nordbeveland, Woolfaartsdyk & Borselen (*a*) : ensorte que ce Comte, déja Vassal de la Couronne de France, le devint aussi de l'Empire.

Baudouin devoit, suivant la loi, hériter de ces Etats à l'exclusion de Robert son puîné. Mais le pere qui connoissoit le caractere entreprenant du jeune Prince, craignit qu'il ne voulut dépouiller son aîné, & chercha les moyens de s'en débarrasser. Pour cet effet, il fit armer une Flotte, & l'envoya dans la Gallicie pour conquérir un Etat aux dépens des infidéles.

Robert de Flandre veut s'emparer de la Hollande.

Ce projet n'ayant pu réussir, après différentes tentatives (*b*), Robert, de retour dans les Pays-Bas, & ne voyant qu'une femme à la tête de la Hollande, où il étoit déja venu du vivant de Florent (*c*), forma le dessein de s'en rendre le maître. Le vieux Baudouin ne pensant qu'à assurer le repos de son fils aîné & de ses sujets, lui fournit des troupes. Mais Gertrude, sur le bruit de sa marche, s'avança sur la frontiere, lui livra bataille & défit deux fois son armée. Robert, loin de se rebuter, répara promptement ses pertes, & revint sur ses pas (*d*). Les Armées étant en présence, les Seigneurs

Il est battu, Et revient.

(*a*) Melis Stoke Chron. *pag.* 29. Iperii Chron. S. Bertini *cap.* XXXVII. *ap.* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom. III. col.* 577.
(*b*) Lambert Schafnab. *ad ann.* 1071.
(*c*) Orderici Vitalis Hist. Normann. *Lib. IV. pag.* 526. Wilh. Abb. Andern. Synops. Franco. Merov. *Lib. III. cap.* 4.
(*d*) Lambert Schafnab. *ad ann.* 1071.

Il épouse la mere de Theodoric.

des deux partis s'entremirent d'un accommodement ; on arrêta le mariage de Gertrude avec Robert ; il fut nommé Tuteur du jeune Theodoric, & son pere, en faveur de cette alliance, lui donna le Comté d'Alost, les quatre Bailliages & les Isles à l'Ouest de l'Escaut. Quelques Auteurs avancent qu'il fut reconnu Comte de Hollande ; mais le plus grand nombre le qualifie simplement de *Voogd*, qui veut dire Tuteur ou Administrateur. On le surnomme communément *le Frison*, ou parce qu'il ressembloit à ces peuples par la hauteur de sa taille & par sa force, ou parce qu'il les battit en plus d'une occasion (*a*).

Il est nommé Administrateur de la Hollande.

Son surnom de Frison.

XXXVI.

1064.

L'Evêque d'Utrecht part pour la Terre Sainte.

L'Evêque d'Utrecht voyant la Hollande pourvue d'un si brave défenseur, suspendit l'exécution des Lettres qu'il avoit obtenues, & partit dans l'automne de 1064 avec plusieurs Evêques pour la Terre sainte. La pieuse caravane tomba entre les mains des Arabes, qui pillerent les Pélerins & les maltraiterent de façon qu'il ne revint pas la moitié de leur troupe (*b*). Guillaume fut dépouillé & battu si cruellement qu'il eut bien de la peine à se rétablir (*c*).

XXXVII.

1067.

Troubles de Flandre.

Le vieux Comte de Flandre étant mort, Baudouin VI son successeur, profita du séjour que Robert faisoit dans la Hollande pour rentrer dans les pays que leur pere avoit donné au dernier en faveur de son mariage avec Gertrude. Ce Prince après avoir épuisé toutes les voyes de conciliation, & même les prieres, accourut à la défense de son bien. La bataille se donna le 16 Juillet 1070, & Baudouin ayant été tué, les Flamands prirent la fuite (*d*).

1070.

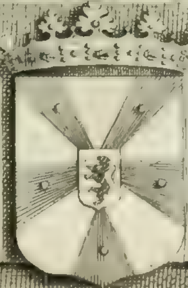
Le Comte laissa deux fils mineurs ; Arnould eut la Flandre pour partage, & Baudouin hérita du Hainaut. Mais Robert fier de sa victoire, entreprit de les exclure de la succession paternelle. Il fit paroître un Acte qu'il avoit extorqué du vieux Baudouin à Oudenarde, qui lui adjugeoit la préférence

(*a*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 277. Guillelm. Gemmetic. Hist. Normann. *Lib. VIII cap. XII. pag.* 209. Meyer Annal. Flandr. *ad ann.* 1063.

(*b*) Marian. Scot. *ad ann.* 1065.

(*c*) Lambert Schafnab. *ad ann.* 1065.

(*d*) Id. *ad ann.* 1070. Breve Chron. Elnon. S.Amand. *ad ann.* 1070. Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1070.

ROBERT le Frison,  Regent de Holl.

Ex Museo Serwera — *C. F. Flipart Sculp.*



THEODORIC V.

dans le cas où son aîné viendroit à décéder avant que ses fils fussent en âge de gouverner (*a*).

La répugnance qu'il trouva dans la Noblesse & dans les Villes, l'obligea d'abandonner ses prétentions pour demander la régence jusqu'à la majorité de ses neveux. Mais soit que les esprits fussent indisposés de sa premiere démarche, soit que les Flamands craignissent son caractere, Richilde leur mere fut préférée.

Cependant Guillaume de retour de son pélerinage, travailloit à lui susciter de nouvelles affaires en Hollande. Il avoit obtenu de l'Empereur un Mandement qui commettoit à Godefroy le Bossu l'exécution des Diplomes, dont nous avons parlé (*b*). Ce Prince qui logeoit une belle ame dans un corps contrefait, se faisoit aimer de tout le monde par sa douceur & sa magnanimité (*c*). Duc de Lorraine, de Brabant, de Lothier, de Limbourg, Comte des Ardennes, l'Evêque pour l'intéresser dans cette expédition, lui donna l'investiture du Comté de Hollande, à la charge d'en porter l'hommage à son Eglise.

XXXVIII. Godefroy de Lorraine envahit la Hollande.

Le Duc entra dans ce pays par le Rhinland. A cette nouvelle Robert revint de Flandre, & quoique bien inférieur, il voulut s'opposer à son passage; mais ayant été battu, il se sauva avec Gertrude & le jeune Theodoric à Gand, selon les uns (*d*), &, selon les autres, dans la Saxe auprès de son beaupere. Une grande partie de la Noblesse Hollandoise suivit son Prince fugitif, & s'exila volontairement plûtôt que de prêter serment au Vainqueur (*e*).

Le Duc de Lorraine, maître de la Hollande, fit une course dans la Westfrise, pour y répandre la terreur de ses armes, & ramena ses soldats chargés de butin. Les Westfrisons

(*a*) Ægidius Chron. Aur. Vallis *ad ann.* 1069. Ann. Egmond. *apud* Scriver. *ad ann.* 1070.

(*b*) Diploma Henr. IV. *apud* Vinchant. Ann. Hann. *p.* 191. Meyer. Ann. Fl. *ad ann.* 1070.

(*c*) Lambert Schafnab. *ad ann.* 1070-1076.

(*d*) Nicol. Kolin. Chron. *pag.* 278. Melis Stoke Chron. *pag.* 35. Joannes à Leydis. *Lib.* XIV. *Cap.* I.

(*e*) Sigeb. Gembl. *ad ann.* 1071. Nicol. Kolin & Melis Stoke *ubi supra.*

THEODORIC V. revenus de la premiere épouvante, se rassemblerent, le suivirent & l'investirent dans Alkmaar, dans le tems qu'il venoit de congédier ses troupes. Dans cette extrémité, il eut recours à Guillaume qui vint à son secours, attaqua les Westfrisons, leur tua huit mille hommes, & les força de repasser le Kinhem (*a*).

L'épreuve que le Duc avoit faite de la valeur des Westfrisons, lui fit connoître qu'Alkmaar n'étoit pas une barriere suffisante pour arrêter leur fougue. Il jetta les fondemens d'une nouvelle forteresse entre Ryswik & Overschie, qui fut, selon quelques Auteurs, le commencement de Delft, quoique les autres portent beaucoup plus loin l'origine de cette Ville, & prétendent que Godefroy ne fit alors que la fortifier (*b*).

XXXIX. 1071. Guerre de Flandre.

Cependant les Flamands ne pouvant s'accoutumer au despotisme que Mailly & Crequy qui gouvernoient Richilde, vouloient introduire, firent éclater leur mécontentement. Le Sénat d'Ypres avoit envoyé des Députés pour se plaindre des impôts que la Comtesse avoit imposés sans la concurrence des Etats. Richilde piquée de leur hardiesse, fit arrêter les Remontrans, & son Conseil les condamna à mort. Jean de Gaveren, l'un des anciens Barons, qui voulut soutenir les libertés du pays, fut enveloppé dans le même sort, & les Députés de Bruges n'échapperent qu'en se refugiant dans le Château de Busq, où Gerard leur donna un asyle. Mais le mariage disproportionné de la Comtesse avec Osborne, jeune Anglois, dont la beauté l'avoit éprise, acheva d'irriter la Noblesse. Ce Corps envoya secrétement vers Robert, pour le prier de venir les délivrer de la tyrannie des étrangers (*c*). Ce Prince ayant rassemblé ses Hollandois, auxquels son beau-pere joignit un bon corps de Saxons, s'avança secrétement vers Lessine, dans le dessein d'y surprendre la Comtesse & ses neveux; mais ayant manqué son coup, il ramena ses troupes sous Gand, tant pour les laisser

(*a*) Joann. à Leyd's *ubi supra*.
(*b*) Heda *in* Wilhelm. *pag.* 131.
(*c*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1071.

reposer,



Ex Musæo Seweru.

J.J. Flipart Sculp.

reposer, que pour attendre les mécontens qui couroient se ranger sous ses enseignes. THEODORIC V.

Richilde ne se croyant pas en sûreté dans Lisle, se sauva sur les terres de France, & se mit sous la protection de Philippe I. Eustache, Comte de Boulogne, & Godefroy, son frere, Evêque de Paris, possédoient alors la confiance du Roi, & Richilde les ayant gagnés, ils déterminerent ce Monarque à se mettre à la tête de son armée, pour rétablir la Comtesse dans ses Etats. Arras, Douay, Saint Omer, Saint Paul & Bethune tenoient encore pour elle; les autres villes s'étoient déclarées pour Robert.

Ce Prince sur l'avis que l'Armée Françoise avoit joint auprès d'Amiens celle de Flandre & de Hainaut, commandée par le jeune Arnould, prit son poste au pied du Mont-Cassel; & suppléant au nombre par l'avantage du lieu, il distribua sa Cavalerie sur les aîles, jetta ses Archers & ses troupes légeres sur son front, & se mit au centre avec ses Hollandois & ses Saxons.

Philippe imaginant que l'ennemi n'osoit l'attendre, marchoit en désordre, lorsqu'il se vit chargé dans les défilés de la montagne avec tant de vigueur, que les Hennuyers, qui menoient l'avant-garde, furent renversés du premier choc sur sa bataille, abandonnant Richilde qui demeura prisonniere. La Cavalerie Françoise fit plus de résistance; mais Robert l'ayant chargée à la tête d'une troupe d'élite, lui fit tourner tête & la poursuivit si vivement, qu'Eustache qui s'apperçut que Robert étoit mal accompagné, revint à la charge, & le fit prisonnier. Le désordre dans lequel il étoit lui-même ne lui permettant pas de le garder, il le remit à l'Evêque de Saint Omer, avec ordre de le mener en diligence dans sa Cathédrale pour s'en assurer. La Noblesse Hollandoise ayant appris qu'on amenoit le Comte, courut après, joignit l'Evêque & reprit le prisonnier. Cependant l'Infanterie étoit aux mains. Les Hollandois voyant revenir leur Général à la tête de la Cavalerie victorieuse, firent les plus grands efforts. Arnould qui avoit été deux fois démonté, ayant été tué dans cette charge, les François prirent la fuite. Philippe se refu-

THEODORIC V. gia dans Montreuil, & le jeune Baudouin, frere d'Arnould, gagna le Hainaut.

1072. Le Roi de France irrité de sa défaite, revint l'année suivante avec de plus grandes forces. Robert, trop foible pour lui résister de front, prit le parti de le harceller par des escarmouches continuelles, sans s'engager dans une action décisive. Les François prirent encore cette conduite pour un effet de sa timidité, & commencerent à se négliger. Robert, informé que leur Camp étoit mal gardé, les attaqua à la pointe du jour avec tant de vigueur, qu'il les mit en fuite sans leur donner le tems de se reconnoître. Plus la victoire fut rapide, plus la poursuite fut sanglante; &, selon les Chroniques, les François perdirent vingt-deux mille hommes, & laisserent le Comte Eustache prisonnier (*a*).

Robert qui, loin de se laisser éblouir par l'éclat de ses victoires, sentoit l'impossibilité de résister long-tems à un ennemi si supérieur, se servit de son prisonnier pour gagner l'Evêque de Paris, & lui promit la liberté, s'ils vouloient lui procurer la paix. Eustache en ayant informé son frere, le Prélat changea de ton, & fit entendre à Philippe que le Duc de Saxe ayant fait la paix avec l'Empereur, ne manqueroit pas de venir au secours de son gendre avec ses troupes victorieuses d'Allemagne; que la guerre deviendroit plus dangereuse; qu'il étoit de sa prudence de ne pas exposer son Etat pour satisfaire l'ambition d'une femme. qu'il importoit peu à sa Couronne que les Flamands fussent gouvernés par Robert ou par Richilde, & que l'amitié d'un Prince reconnu pour un grand Capitaine, étoit préférable aux caprices d'une femme impérieuse & légere.

1073. Philippe écouta ces raisons, & l'on entra bientôt en négociation. Il fournit cependant quelques foibles secours au jeune Baudouin qui rassembloit ses forces dans le Hainaut. Mais les François se presserent si peu que Robert l'ayant attaqué avant leur jonction, le défit auprès de Berghen, & le força de renoncer à ses prétentions sur la Flandre (*b*). L'Evêque de

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1071. 1072. Vossii Annal. Holl. *Lib. II. pag.* 76. Le Clerc. Anonym. *l'an* 1071. Harr. Ann. Brab. *ad ann.* 1071. 1072.

(*b*) Bald. de Avennis Geneal. Hainon, *apud* d'Achery Spicileg. *Tom.* III. *pag.* 287.

Liege qui se rendit Médiateur, fit accorder le Hainaut au vaincu, & la paix avec la France suivit de près. Ce fut en cette occasion que Philippe ayant vu Berthe, fille de Florent & de Gertrude, en devint amoureux, & la demanda en mariage (*a*). Richilde abandonnée par la France eut recours à l'Empereur; mais Henri apprenant l'alliance que Robert venoit de contracter, & la défaite d'Arnould dans le Hainaut, refusa de se mêler de cette affaire.

Theodoric V.

XL. Mort de Godefroy de Lorraine.

Robert se voyant affermi dans la succession de ses peres, ne pensa plus qu'à rétablir son beau-fils dans ses biens. L'intime liaison de Godefroy & de l'Evêque d'Utrecht rendoit le projet difficile; mais la main d'un traître leva cet obstacle. Le Duc de Lorraine ayant célébré les Fêtes de Pâques dans cette Cathédrale, revint à Delft. Un jour qu'il étoit sur la lunette d'un privé, Gizelbert, valet-de-chambre ou cuisinier de Theodoric, lui perça les intestins avec une pique, & le Duc s'étant fait transporter à Utrecht, y mourut le 15 Février, 1076 (*b*). La qualité de l'assassin fit naître de violens soupçons contre Robert & son beau-fils (*c*). L'Evêque d'Utrecht, à qui la mort de Godefroy fit craindre de perdre la Hollande, entreprit, pour se la conserver, de bâtir le Fort d'Ysselmonde; mais il mourut avant d'achever son ouvrage, & fit place à Conrad, qui l'ayant fini, y mit une bonne garnison (*d*).

1075.

1076.

XLI. Affaires de l'Empire.

Henri IV perdit dans Guillaume un des plus zélés défenseurs de l'autorité de l'Empire contre les ambitieuses usurpations de Gregoire VII. Hildebrand, Moine de Clugny, avoit été élevé sous ce nom sur le Siege de Saint Pierre en 1073. A peine fut-il intrônisé, qu'il se déchaîna contre les abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise pendant la minorité de l'Empereur. Sa fermeté forma le Schisme qui divisa le Sacerdoce &

(*a*) Meyer. *ubi suprà*. Geneal. Com. Flandr. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* III. *pag.* 382-385. Order. Vital. Hist. Norm. *Lib.* IV. *pag.* 526. 527.

(*b*) Nicol. Kolin. Chron. *pag.* 279. Berthold. Constant. Chron. *ad ann.* 1076. Melis Stoke Chron. *pag.* 37.

(*c*) Chron. Herveld. *ad ann.* 1076.

(*d*) Heda in Conrado. *pag.* 137.

l'Empire, & le combat de la puiſſance ſpirituelle contre la temporelle déchira long-tems l'Egliſe, l'Allemagne & l'Italie. Le Pontife s'étoit propoſé d'empêcher la vénalité des Bénéfices & de réformer les mœurs du Clergé. Ce grand deſſein étoit digne par lui-même de toutes ſortes de louanges; mais ſon zéle l'emporta juſqu'à menacer l'Empereur de l'excommunication. Le Clergé d'Allemagne en fut indigné, & conſeilla à Henri d'annuller l'élection de Gregoire, comme étant faite ſans ſa participation (*a*). Henri balança long-tems à prendre ce parti; mais enfin il convoqua un Concile national à Worms. Hugues, Cardinal, ſe rendit accuſateur contre Hildebrand, qu'il taxa d'un grand nombre de crimes, & le Concile le dépoſa, ſans en attendre les preuves. L'Evêque d'Utrecht ſe diſtingua dans cette occaſion, & détermina par ſon éloquence Adelbert, Evêque de Wurtſbourg, & Herman, Evêque de Metz, qui héſitoient à condamner Gregoire (*b*). Le Pape de ſon côté ayant aſſemblé un Concile à Rome, excommunia l'Empereur, lui fit défenſes de s'immiſcer dans les affaires de l'Empire, & délia ſes ſujets du ſerment de fidélité (*c*). Guillaume & pluſieurs Evêques furent compris dans l'anathême, & ce Prélat mourut dans les liens de l'excommunication. Le Schiſme produiſit une guerre qui déſola la Chrétienté, & l'on vit, juſqu'au Concile de Conſtance, qui termina les déſordres, Papes contre Papes, Empereurs contre Empereurs, répandre à l'envi le ſang des fidéles. On ne peut s'empêcher de remarquer ici que les Comtes de Hollande ſoutinrent toujours l'Egliſe, pendant que les Evêques d'Utrecht prenoient le parti contraire (*d*). Auſſi les Empereurs reconnoiſſans ne leur refuſoient rien de ce qui pouvoit aggrandir leur temporel aux dépens des Comtes. L'importance de cette affaire, dont nous ſerons encore obligés de parler, ne nous a point permis de la paſſer ſous ſilence. Revenons préſentement à notre Hiſtoire.

(*a*) Lambert Schaffnab. *ad ann.* 1073. & 1074.
(*b*) Idem. *ad ann.* 1076. Bruno Saxon. Belli Hiſt. *pag.* 122.
(*c*) Lambert Schaffnab. *ad ann.* 1046.
(*d*) Hiſt. de la Patrie. *Tom.* II. Liv. VI. *pag.* 185.

Robert voyant au tombeau les deux plus grands ennemis de Theodoric, se mit en devoir de le remettre en possession de ses Etats. Il étoit alors en âge de gouverner par lui-même, & les Hollandois tenus en respect sous Godefroy, souffroient impatiemment le joug que l'Evêque d'Utrecht vouloit leur imposer. Robert qui connoissoit aussi bien que Conrad l'importance du Fort d'Yssel monde, résolut de commencer par s'en rendre le maître. Il rassembla la Noblesse Hollandoise, qui l'avoit toujours suivi, & lui représenta qu'il étoit tems de rentrer dans leur Patrie; qu'après avoir signalé leur fidélité en renonçant à l'abondance & aux douceurs de leur pays, pour suivre leur Prince errant & fugitif, ils devoient signaler leur courage en le portant sur le Trône de ses peres; qu'il étoit à présent question de combattre pour la justice contre l'usurpation; que leur ennemi avoit perdu toute sa force en perdant Godefroy; & que la mort de Guillaume, qui l'avoit suivi de si près, leur annonçoit la protection du Ciel; qu'ils apprissent enfin à l'Univers que la même valeur qui venoit de conquérir la Flandre, pouvoit rétablir leur Prince dans ses droits.

THEODORIC V. XLII. Theodoric mis en possession de ses Etats.

Les Seigneurs jurerent à l'instant de sacrifier leur vie pour une si noble entreprise. Robert, assuré du cœur des Hollandois, assembla des vaisseaux de tous côtés dans le dessein d'entrer dans l'Yssel en remontant la Meuse; & soit qu'il n'en pût trouver un assez grand nombre, ou qu'il voulût accréditer son entreprise par une alliance d'éclat, il envoya des Ambassadeurs en Angleterre, pour prier le Roi de l'aider de sa flotte (*a*).

Il est secouru par les Anglois.

Guillaume le Conquérant étoit alors sur le Trône. On sçait que les Saxons avoient anciennement partagé cette Isle en sept Royaumes; qu'Egbert le Grand les avoit réunis au commencement du dixiéme siecle, & que Canut, Roi de Danemarc, en fit la conquête dans le onziéme. Edouard le Confesseur étant mort sans héritiers en 1066, laissa son pays à Guillaume, Duc de Normandie, qui passa la mer, chassa Harald qui s'étoit emparé de la Couronne, & fut reconnu par tous les Peuples. Ce Prince avoit épousé Mathilde,

(*a*) Le Clerc Anonyme. *pag.* 54.

THEODORIC V. sœur de Robert le Frison ; & ce fut en vertu de cette alliance que ce dernier lui demanda du secours (*a*).

Combat avec les Trajectins. Les Anglois ayant joint les Hollandois & les Flamands, la flotte entra dans la Meuse (*b*), & rencontrant les Trajectins à l'entrée du fleuve, ils les attaquerent par terre & par eau. Le combat fut très-vif. Gerlac, Comte de Zutfen, Lambert Prevôt de Dewenter, Wolfard, Abbé de Saint Boniface, &c. y furent tués du côté des Episcopaux ; Jean d'Arkel & Everard de Bronschot y périrent du côté des Comtes, mais la victoire se déclara pour eux (*c*).

Yssemonde assiégé & pris. Conrad se jetta dans Yssemonde avec les fuyards, résolu de défendre la place jusqu'à l'extrémité. Les vainqueurs à leur arrivée attaquerent l'avant-fort, & l'emporterent l'épée à la main. Les assiegés renfermés dans les tours n'osoient paroître sans être accablés par les fléches des Flamands, dont les Archers étoient alors les meilleurs de l'Europe. Pour comble de malheur, les traits enflammés qu'ils lançoient, mirent le feu dans le Fort, & les Trajectins ne pouvant l'éteindre, furent contraints de capituler. L'Evêque racheta sa liberté en renonçant à ses prétentions. Quelques Auteurs rapportent qu'il fut blessé dans une sortie. Les autres se contentent de dire qu'il eut la liberté de se retirer à Utrecht avec ses soldats (*d*). Theodoric fit raser le Fort aussitôt qu'il en fut le maître (*e*) ; & le terrein sur lequel il étoit bâti, se nomme encore *Storm-polder*, qui veut dire terre d'assaut.

XLIII. Mariage de Theodoric. Theodoric fut reçu par les Hollandois avec une allégresse générale ; & dès qu'il se vit affermi, il épousa Othilde, fille du Duc de Saxe. Son regne, qui fut de quinze ans, se passa dans une grande tranquillité, si l'on s'en rapporte aux anciens Historiens (*f*). Mais les Modernes prétendent qu'il eut de grands

Incertitude sur son regne.

(*a*) Iperii Chron. S. Bertin. *Cap. XXXV. Part III.*
(*b*) Melis Stoke Chron. *dans* Dideric V. *pag.* 39. Nicol. Kolin Chron. *pag.* 280.
(*c*) Beka *in* Conrad. *pag.* 43. Scriverius *in* Goudhov. *pag.* 268. Melis Stoke, *ubi suprà.*
(*d*) Le Clerc Anonyme, *pag.* 55. 56. Nicol. Kolin *ubi suprà.*
(*e*) Beka *in* Conrado *pag.* 43.
(*f*) Melis Stoke *dans* Dideric V. *pag.* 39. Nicol. Kolin Chron. *pag.* 280.

THEODORIC V.

démêlés avec les Frisons (*a*). Ils disent qu'Egbert, Duc de Saxe, ayant forcé les Frisons qui demeuroient entre le Vlie & les Lauwers, à se soumettre à l'Evêque d'Utrecht, Theodoric attendit l'hyver, & qu'entrant dans ce pays à la faveur des glaces, il battit les Frisons qui voulurent s'opposer à son passage; que les fuyards ayant rencontré une nouvelle armée qui venoit à leur secours, retournerent à la charge, & que Theodoric les battant de nouveau, remporta deux victoires dans un jour. Ils ajoutent que le Comte, maître de la campagne, ne laissa pas un homme en état de porter les armes; que Staveren lui ouvrit ses portes, & qu'il fut inauguré Seigneur de Frise (*b*).

XLIV. Troubles en Frise.

Ce récit, destitué de preuves, choque encore la vraisemblance, en ce qu'il ne paroît pas que les premiers Comtes de Hollande se soient étendus à l'Est de la Zuiderzee (*c*); & les Chroniques confondent notre Comte avec Egbert II, fils & successeur d'Egbert, Margrave de Brandebourg, qui s'étant révolté contre Henri IV, lui fit long-tems la guerre, avec le secours des Saxons. L'Empereur le mit au ban de l'Empire, & l'Evêque d'Utrecht profita de la confiscation des biens que le Marquis possédoit dans la Frise (*d*). Comme ce Prélat soutenoit Henri IV contre le Pape, il en obtint facilement la confirmation de sa nouvelle acquisition. Le Diplome qui regarde Staveren, est en date du 30 Octobre, 1077; celui de l'Oostergo & du Westergo est du 7 Février, 1086, & le Comté d'Islegouwe lui fut donné le 3 Avril de la même année (*e*). Mais l'année suivante Egbert s'étant réconcilié avec l'Empereur, fit révoquer sans peine la donation portée par ces Lettres (*f*). Quelque tems après le Margrave s'étant brouillé de nouveau avec Henri IV, celui-ci lui enleva la Frise, en-

(*a*) Douza Annal. Holl. *Lib.* VI. *pag.* 144. Douza Fil. *Lib.* X. *pag.* 483. Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib.* VI. *pag.* 96. 97.

(*b*) Ubbo Emm. Rerum Fris. *Lib. ubi supra.* Douza Ann. *ubi supra.*

(*c*) Buchelius *ad* Hedam, *pag.* 138

(*d*) Diplomata Henr. IV. *apud* Hedam. *pag.* 139. 140. & *apud* Eccard Hist. geneal. Princip. Saxon. Super. *pag.* 307. Apolog. Henr. IV. *apud* Freher. Script. Rer. Germ. *Tom.* I. *pag.* 216.

(*e*) Heda *in* Conrado. *pag.* 139. Eccard, *ubi supra.*

(*f*) Annal. Saxo *ad ann.* 1087. Buchel. *ad* Hedam. *pag.* 140.

THEODORIC V. tra en 1089 dans la Thuringe (*a*), mit le siege devant un Fort appartenant au Margrave, qui accourut au secours, &

1089. força l'Empereur de se refugier en mauvais ordre à Bamberg (*b*). Mais il ne jouit pas long tems de sa victoire : peu de jours après Adelaïde, Abbesse de Quedlinbourg & sœur d'Henri, le fit assassiner (*c*). Alors l'Empereur rendit la Frise à l'Evêque d'Utrecht (*d*), mais il n'en prit jamais possession ; & c'est de ces donations sans effet que ces Prélats tirent leur droit sur ce pays.

XLV. Assassinat de l'Evêque d'Utrecht.

Conrad fut pendant toute sa vie dans la faveur de Henri. Cet Empereur voulant faire bâtir une Eglise sous l'invocation de la Vierge, en réparation de ce qu'il en avoit brûlé une à Milan, remit les fonds destinés pour ce bâtiment à Conrad, & lui accorda la permission de la construire dans sa Ville. Mais cette nouvelle grace fut cause de la mort de l'Evêque. Il se trouva dans la fondation d'un des principaux piliers, une source inépuisable, & les ouvriers étoient prêts de renoncer à l'ouvrage, lorsqu'un Frison nommé *Plobertes*, s'offrit pour déssécher ce lieu, moyennant une récompense que Conrad trouva exorbitante. Le Frison s'opiniâtrant à l'exiger, l'Evêque imagina de lui voler son secret par le moyen de son fils, & Plobertes outré de la perfidie, attendit Conrad dans son jardin, & lui porta deux coups de couteau dont il mourut. Cette anecdote singuliere se trouve écrite fort au long dans l'épitaphe qu'on lit sur la tombe de l'Evêque. Cependant d'autres prétendent qu'il fut tué par Egbert, Margrave de Brandebourg (*e*).

XLVI. Mort de Theodoric V.

Theodoric mourut le 17 Juin 1091 (*f*), & fut enterré dans l'Eglise d'Egmond. On trouve dans les Archives de cette Abbaye une donation passée à Vlaardingen le 26 Juil-

1091. let 1083, que quelques Critiques prétendent supposée, quoi-

(*a*) Dodechin *ad ann.* 1089.

(*b*) Berthold. *ad ann.* 1089.

(*c*) Apologia Henrici IV. *apud* Freher, Script. Rer. Germ. *Tom. I. pag.* 218. Continuat. Lambert. Schaffnab. *ad ann.* 1089.

(*d*) Diplom. Henrici IV. *ap.* Matthæum ad Anonym. de Reb. Ultraj. *pag.* 86.

(*e*) Beka *in* Conrad. *pag.* 45.

(*f*) Melis Stoke, *dans* Dideric V. *pag.* 40.

que

que d'autres Auteurs affirment en avoir vu l'original (*a*). Elle porte que le Comte s'étant fait repréſenter les titres accordés par Theodoric, frere de Walger, par Theodoric II, ſon fils, & leurs épouſes Geva & Hildegard; enſuite par Egbert, Archevêque de Treves, fils de Theodoric II; par Arnould & Luitgarde ſon épouſe; par Theodoric III & Othilde ſon épouſe; par Sicco, fils d'Arnould, & par Florent I & Gertrude ſon épouſe, les confirma, & donna à l'Abbé le droit de tenir par lui-même, ou par ſes Lieutenans, un Tribunal pour rendre la juſtice à ſes Vaſſaux, qu'il exempta de tous péages dans l'étendue de ſes Etats; &, ſelon quelques-uns, le Comte conféra auſſi à l'Egliſe d'Egmond la charge d'Eſcoutet ou Lieutenant Criminel dans la ville d'Alkmaar (*b*). On remarque dans cet Acte que la formule porte: Comte de Hollande *par la grace de Dieu*, d'où l'on veut conclure qu'il étoit indépendant de toute puiſſance temporelle; ce qui détruiroit la vaſſalité de l'Empire. Mais il paroît que dans ce ſiecle les Princes employoient ces termes comme une formule de religion qui ne portoit pas d'atteinte à la ſuzeraineté. Auſſi quelques Seigneurs en ayant abuſé dans la ſuite, pour ſoutenir qu'ils ne relevoient que de Dieu & de leur épée, les Souverains la défendirent à leurs Vaſſaux. Cependant quelques-uns continuerent à l'employer, en ajoutant: ſauf le droit du Seigneur dominant (*c*).

THEODORIC V. Sa donation à l'Abbaye d'Egmond.

Formule *par la grace de Dieu*.

Theodoric eut d'Othilde, Princeſſe de Saxe, ſon épouſe, Florent qui lui ſuccéda, & Mathilde, qui fut mariée à un Duc d'Orleans.

Epouſe & enfans de Theodoric.

(*a*) Heda *in* Volkmar. *pag.* 91. & Notæ Buchelii, *ibid.*
(*b*) Melis Stoke, *dans* Dideric. Joan. à Leydis, *Lib. XV. Cap.* 8. Diplom. *ap.* Douzam. Fil. Annal. *Lib. X. pag.* 487. Miræus Cod. Donat. Piar. *Cap. LXI. pag.* 71. *Tom. I.* Oper. Diplomat. Conf. Eikelenberg Deſcript. d'Alkmaar. *pag.* 37.
(*c*) Le P. Daniel Hiſt. de France, *Tom. VI. pag.* 190. 356.

FLORENT II,

Huitiéme Comte de Hollande.

Florent II. XLVII. Tuteurs de Florent II.

1092.

FLORENT II, qui fut furnommé LE GROS, *Graviſſimus pinguedine* (*a*), n'étant pas en âge de gouverner par lui-même, fut reconnu ſous la tutele de Conrad, Comte de Werla, frere d'Othilde; & ce Comte étant mort preſque auſſi-tôt, fut remplacé par Henri, Comte de Northeim, beau-frere de la même Princeſſe (*b*). Le premier voyageant dans la Friſe, fut aſſaſſiné dans un Canton de cette Province, dont les Chroniques diſtinguent les habitans par le nom de *Morſeten* (*c*). Le ſecond, fils d'Otton, Comte de Saxe, avoit obtenu de l'Empereur le Margraviat de Friſe; mais l'Evêque d'Utrecht ſouleva le Peuple, & le Comte fut tué par les Matelots dans le tems qu'il gagnoit la côte pour ſe ſauver (*d*). Les Auteurs qui parlent de la mort de ces deux Princes, ne diſent point qu'ils fuſſent tuteurs de Florent; ce qui perſuade au plus grand nombre, que ce Prince gouverna toujours ſes Etats par lui-même.

XLVIII. Nouvelles Croiſades.

1093.

Un zéle pour la Religion aſſez mal entendu, qui pour lors s'empara des eſprits, pouſſa les Européens à la conquête de la Paleſtine. Nous avons vu que la fureur des pélérinages dominoit dans les ſiecles précédens. Robert le Friſon, voyant la paix ſolidement établie dans les Pays-Bas, entreprit ce voyage, & revint heureuſement peu de tems avant ſa mort (*e*). Ceux, qui l'avoient accompagné, firent à leur retour des récits ſi touchans des maux que les Chré-

(*a*) Rodulphi Chron. S. Trudonis. *Lib. X. pag.* 692. *apud* d'Achery. Spicileg. *Tom II.*
(*b*) Van Loon Hiſt. Anc. de la Holl. *Part. II. pag.* 355.
(*c*) Annal. Saxo. *ad ann.* 1092.
(*d*) Idem *ad ann.* 1101. 1103. Chron. Reg. S. Pantaleon. *ad ann.* 1103.
(*e*) J. Iperii Chron. S. Bert. *Cap. XXXIX. P. I. & IV. col.* 588. & 591.

FLORENT II,



VIIIeme Comte de Holl.

C. F. Flipart Sculp.

tiens avoient à souffrir des Infidéles, que la pitié se joignant à la vénération, que l'on doit aux lieux que le Sauveur a sanctifiés par sa présence, les Peuples d'un concert unanime résolurent de les arracher des mains des Mahometans. Gregoire VII envoya des Missionnaires de tous côtés, pour encourager les Fidéles à cette expédition (*a*); mais les guerres, que le Schisme avoit allumées entre le Sceptre & l'Encensoir, ne purent lui permettre de commencer cet ouvrage. La propagation de l'Evangile & le désir de mettre les Lieux saints à l'abri de la profanation étoient le prétexte de l'entreprise. Mais le génie de ce Pontife, qui n'étoit occupé que de l'élévation du Sacerdoce, laisse soupçonner que l'intérêt temporel y pouvoit avoir quelque part. Les Eglises de Jerusalem, d'Antioche & de Constantinople disputoient, quoique sans titre valable, la Primatie du Siege de Rome; & le droit, qu'il se flattoit d'acquérir par une guerre conduite sous ses auspices, décidoit la question. Son autorité ne pouvoit manquer d'augmenter dans l'Occident par la distribution des indulgences & des autres graces, qu'il promettoit à ceux qui s'enrôleroient dans cette milice sacrée. Il se proposoit de changer les loix, d'y former des exceptions, d'introduire de nouveaux usages, & de mettre sous sa direction ce qui n'avoit jusqu'alors dépendu que du Souverain; & c'est ce que ses Successeurs exécuterent. Les Croisés n'étoient plus sous la main du Juge (*b*); le Pape avoit de droit la protection des biens de ceux qui partoient pour l'Orient, & le maître perdoit l'autorité qu'il avoit sur son esclave. Gregoire avoit encore introduit une treve qu'il nommoit *Treuga Dei*, en vertu de laquelle il défendoit aux Rois de faire la guerre aux absens, & aux créanciers de poursuivre leurs débiteurs (*c*). Ces nouveautés altérerent beaucoup le droit public, & l'augmentation du pouvoir spirituel détruisit le temporel (*d*). L'Europe s'épuisa sans par-

FLORENT II.

Leurs motifs.

(*a*) Gregor. Epist. *Lib. II. Epist.* 31.
(*b*) Brocard. Descript. Palestinæ, *pag.* 122. & *apud Canisium. Tom. IV. pag.* 23.
(*c*) Guill. Tyr. *Lib. I. cap.* 16.
(*d*) Conf. J. H. Boehmer Dissert. de Jur. innov. per expeditionem sacram.

FLORENT II. venir à un ſuccès ſolide dans ſes entrepriſes ; & les abus qui s'introduiſirent dans les loix & les coûtumes, affoiblirent tous les Etats pour le moins autant que les pertes que ces guerres leur firent ſupporter.

1095. Un Moine d'Amiens, connu ſous le nom de *Pierre l'Hermite*, au retour d'un pélérinage, vint trouver Urbain II, & lui dépeignit ſi vivement les peines qu'il avoit ſouffertes, que le Pontife en fut frappé, & réſolut d'exécuter le projet que ſon prédéceſſeur avoit formé. L'épreuve qu'il avoit faite de l'éloquence de ce Religieux, lui fit croire qu'il ne manqueroit pas de produire le même effet ſur le cœur des Princes & des Peuples ; il le chargea d'annoncer une Croiſade dans toutes les Cours, & le ſuivit lui-même à celle de France (*a*).

Son zéle eut le ſuccès dont il s'étoit flatté. Les Peuples recevoient la croix avec une avidité inconcevable ; la Nobleſſe vendoit ſes terres pour la moitié de leur valeur, afin de ſe mettre en état de partir, & les Princes abandonnoient leurs ſujets, leurs femmes & leurs enfans, dans la vue d'obtenir le Ciel qu'on leur promettoit pour récompenſe. Urbain II diſtribuoit à chacun des croix rouges & blanches qu'on portoit ſur l'épaule ; & ce ſignalement donna le nom de Croiſades à ces expéditions.

Sur ces entrefaites, Alexis Comnene, Empereur de Conſtantinople, écrivit à Robert, Comte de Flandre, fils de Robert le Friſon, pour l'exhorter à venir avec toutes ſes forces tirer le ſaint Sépulchre des mains des Infidéles (*b*). Hugues le Grand, frere de Philippe Roi de France, Robert, Duc de Normandie, Robert, Comte de Flandre, Raymond, Comte de Saint Gilles, Etienne, Comte de Blois, Bracamonte, Comte de la Pouille, Godefroy, Duc de Bouillon, Euſtache & Baudouin ſes freres, tous trois neveux de Godefroy le Boſſu, & quantité d'autres Seigneurs reçurent la croix (*c*).

(*a*) Orderic. Vital. *Lib. I. pag.* 720. 721. J. Iperii Chron. S. Bert. *Cap. XL. P. II. col.* 593. Guill. Tyr. *Lib. I. Cap.* 14. 15. Baronii Annal. *ad ann.* 1095.

(*b*) Epiſt. Alex. Comnen. *ap.* Marten. & Durand. Theſ. Anecd. *Tom. I. col.* 267.

(*c*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1096.

On ne peut douter que les Missionnaires n'aient passé dans la Frise & dans la Hollande. Nous trouvons dans les listes des Croisés les noms de Dideric de Brederode, de Jean d'Arkel, & de Renould d'Egmond, Hollandois, de Rebimond de Borselen, Zeelandois, & ceux de Forteman, Galama, Botrika, Ecco & Sicco Lingdama, Frisons (*a*). Florent II.

Cette armée trop nombreuse, pour subsister sur la route, se divisa en quatre corps, & s'étant rejointe dans la Bithynie, nomma pour son Général Godefroy de Bouillon, qui passoit pour le plus grand Capitaine. Ce Prince assiegea d'abord Nicée qu'il prit en cinq semaines : Forteman y fut tué (*b*). L'année suivante il se rendit maître d'Antioche, & le Comte de Flandre se distingua dans l'assaut. Les Croisés investirent enfin Jerusalem qui se défendit pendant sept semaines. Godefroy de Bouillon y fut couronné d'un consentement unanime (*c*) ; & les Chrétiens conserverent ce Royaume pendant quatre-vingt-huit ans. Nous verrons dans la suite la part que les Peuples de nos Provinces prirent dans les guerres différentes qui suivirent ; il est tems de reprendre le fil de notre histoire.

1098.

1099.

XLIX. Mariage de Florent.

Aussi-tôt que Florent fut en âge de se marier, il épousa Petronelle. Les Historiens modernes confondent cette Princesse avec Gertrude sur la foi de la *Chronique de Lunebourg*, (*d*) dont voici les termes. » Il y avoit une Dame » appellée Gertrude, sœur du Duc Luderes; & plus bas, » cette Gertrude épousa Florent, Comte de Hollande. « Mais les Histoires anciennes & modernes s'accordent toutes à lui donner le nom de Petronelle : & vraisemblablement le Chroniqueur Allemand a confondu la femme de Florent II avec celle de Florent I (*d*). Les Annales de Saxe

Incertitude sur son Epouse.

(*a*) Chron. Vet. *apud* Ubb. Emm. Rer. Frisiç. *Lib. VI. pag.* 258. Reigersb. Chron. de Zeel. *Part. II. Chap.* 9. *pag.* 32.

(*b*) Ubb. Emmius, *ubi supra.*

(*c*) Gesta Tancredi *Cap.* 15. 29. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. Tom. I. *col.* 121. & 131. Guill. Tyr. *Lib. V. Cap.* 21. 22. *Lib. VI. Cap.* 20. *Lib. VIII. Cap.* 1. 18. 19. *Lib. IX. Cap.* 1.

(*d*) Chronic. Luneb. in Collect. Eccardi *Tom. I. col.* 1369. & 1372. Conf. Dithmar Diss. Academ. *pag.* 495.

(*e*) Voyez Scriver. *in* Florent II. *pag.* 119.

nous laiſſent dans l'indéciſion. » Florent, dit l'Auteur, » épouſa la ſœur du Duc Lothaire qui ſe nommoit Petro-» nelle ou Gertrude (*a*). » Mais ſi l'on conſulte les titres originaux qui nous reſtent de ce tems, on ſera convaincu que le premier nom eſt le véritable (*b*). On eſt pareillement en diſpute ſur celui du pere de cette Princeſſe. Les uns l'appellent Dideric, Comte de Saxe (*c*), les autres le font Duc de Weſterlande (*d*); & les troiſiémes prétendent qu'il ſe nommoit Gevehart, & qu'il étoit Comte de Supplenburg & de Querfurt. Il n'eſt pas douteux qu'elle étoit ſœur ou belle-ſœur de Lothaire, Duc de Saxe, qui ſuccéda dans l'Empire à Henri V; & ce fut la quatriéme Princeſſe de cette Maiſon qui devint Comteſſe de Hollande. Il étoit important pour ces Souverains de ſe tenir étroitement liés, afin de pouvoir réſiſter aux Empereurs qui favoriſoient toujours les Evêques d'Utrecht, parce que ceux-ci embraſſoient conſtamment leur parti contre les Papes.

L.
Affaires de Flandre.

1106.

Henri V, qui s'étoit revolté contre ſon pere, termina le Schiſme, en reconnoiſſant pour Pape légitime Paſchal II qui l'avoit ſoutenu. Cette réconciliation changea les intérêts de Florent; & ce fut à cette occaſion qu'il conclut le traité dont nous allons parler. Henri IV, qui regardoit Robert comme un Uſurpateur, s'étoit propoſé de rétablir Baudouin dans le Comté de Flandre, pendant que le premier étoit allé viſiter les ſaints lieux. Mais ce Prince avoit mis un ſi bon ordre ſur ſa frontiére, que l'Empereur ne pouvant pénétrer dans le pays, fut contraint d'abandonner ſon projet (*e*). Henri V, ſuivant les vues de ſon pere, fit avec le Comte de Hainaut un traité, par lequel il lui promettoit de le rétablir dans la Flandre; & pour engager Florent à le ſeconder, il lui rendoit les Iſles de Zeelande, ſituées à l'Oueſt de l'Eſcaut, & ſe réſervoit le Comté d'Aloſt & les quatre Bailliages. On ne voit pas que les Hollandois ſe ſoient

Traité de Florent avec l'Empereur.

(*a*) Annal. Saxo. *ad ann.* 1123.
(*b*) Apud Boxhorn Theatr. Urb. Holl. *pag.* 220.
(*c*) Wilh. Procurat. *ad ann.* 1091. Melis Stoke, *ibid* Florent II. *pag.* 44.
(*d*) Chronic. Luneb. *apud* Eccard. *Tom. I. col.* 1369.
(*e*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1096.

donné aucun mouvement pour l'exécution de ce traité. Henri V envoya une armée qui ne réussit pas mieux que celle de son pere ; & par le traité de paix qui fut conclu vers Noel à Mayence, il reconnut Robert, fils du Frison, Comte de Flandre (*a*). Le même acte restitue la Zeelande à Florent, à la charge de la tenir en fief du Comté de Flandre. Mais ce traité, qui ne contentoit aucunes des parties, ne put que les obliger à la dissimulation, sans éteindre leurs ressentimens (*b*).

LI. Prédication de *Tachelin*.

La tranquillité, dont les Pays-Bas jouirent alors, fut un peu troublée par les prédications de *Tachelin*, qui s'étoit mis en tête d'établir une doctrine nouvelle. Cet homme ne paroissoit que magnifiquement vêtu, ayant les cheveux tressés & attachés sur la tête. Il se faisoit accompagner par trois mille hommes armés & toujours prêts à massacrer ceux qui osoient le contredire. Il préchoit à Bruges, à Anvers, dans l'Evêché d'Utrecht & principalement en Zeelande (*c*). Il soutenoit que les Prêtres, & même les Evêques, n'avoient aucun caractere qui les distinguât des Laïques ; que la communion n'étoit pas nécessaire au salut ; que la dixme n'étoit pas dûe au Clergé ; & que les femmes devoient être communes. Les Ecclésiastiques l'accusoient de crimes de toute espece, & l'un d'eux l'assassina (*d*). Mais ses hérésies avoient pris racine, & S. Norbert, Fondateur de l'Ordre des Prémontrés, eut bien de la peine à les détruire. Hildolphe, Prévôt de S. Michel à Anvers fait, dans une Lettre datée de 1124, de grands éloges du zéle de cet Abbé (*e*) ; & nous voyons que Godebald, Evêque d'Utrecht, lui avoit ordonné de lui envoyer de ses Religieux, pour établir la réforme dans le Monastére de Middelbourg, où cette hérésie s'etoit glissée (*f*).

Il est assassiné.

(*a*) Meyer ibid. *ad ann.* 1108.
(*b*) Sigeb. Gemblac. *ad ann.* 1108.
(*c*) Boxhorn. *ad* Reigersb. *Part. II. pag.* 34.
(*d*) Rob. de Monte *ad ann.* 1124.
(*e*) Apud Miræum Cod. Donat. piar. *Cap.* 76. *Tom. I.* Oper. Diplom. *pag.* 85. & *Cap. LXXXVII. pag.* 87.
(*f*) Heda *in* Godebaldo, *pag.* 147. Beka *in eod. pag.* 45.

FLORENT II.

Abus corrigé à Egmond.

Florent de son côté corrigea un abus que les Moines d'Egmond s'efforcerent d'introduire. Ils exigeoient un droit sur les enterremens. Le Comte le défendit ; mais il confirma la dixme qu'ils levoient sur les fruits de la terre & sur le produit des animaux, à l'exception du Canton de *Cache* ou d'*Eathe*, qui de tout tems n'étoit assujetti qu'au vingtiéme. La Chartre de ce privilége, peut-être la plus ancienne de celles que nous ayons aujourd'hui, subsiste en original dans les Archives d'Alkmaar (*a*).

LII.

Caractere de Florent.

Florent surpassa son prédécesseur par les qualités du cœur & de l'esprit, & se servit de l'un & l'autre pour augmenter l'autorité des Comtes. Cependant la Noblesse osoit encore défendre ses privileges. La *Chronique rimée* (*b*), dont l'Auteur vivoit cinquante ans après son regne, rapporte à ce sujet une avanture que les Critiques refusent d'adopter (*c*) : L'ignorance où l'on est sur la situation de la forêt de Kreil, leur persuade qu'elle n'a point existé, & sur ce préjugé ils rejettent l'histoire, dont elle fut le théatre, & prétendent que le terrein où on la suppose, étoit fertile en roseaux, & ne produisoit point d'arbres (*d*). Mais on trouve dans une ancienne carte de *Mercator* un district, que la Zuiderzee couvre aujonrd'hui, & que ce Géographe désigne sous le nom de Kreil, aux environs de Staveren ; & dans l'acte de 1597, qui permet de diguer le Wieringerwaard, le Kreil est placé proche de Kolhorn (*e*). On est même assuré que dans le quinziéme siecle, il y avoit beaucoup de bois au nord de Texel (*f*).

Avanture singuliere avec un Gentilhomme Frison.

Ceci supposé, la Chronique raconte qu'un jour Florent étant à la chasse en cet endroit, rencontra l'équipage de Galama, Seigneur Frison, fit tuer les chiens, maltraita les domestiques, & fit enlever ce qu'ils avoient de gibier. Ce

(*a*) Eikelenberg. Descript. d'Alkmaar Supplem. *pag.* 112.
(*b*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 281.
(*c*) Scriver. Bat. Ant. *pag.* 130.
(*d*) Eikelenb. de la forme de la Westfrise, *pag.* 5.
(*e*) *Voyez* le grand Recueil des Placards de Holl. & de Westfr. *Part. II. col.* 1692.
(*f*) Junii Batav. *Cap. XIII. pag.* 295.

Seigneur

Seigneur s'écria, en apprenant ce qui s'étoit passé, qu'il cesseroit d'être Frison, ou qu'il se vengeroit d'une pareille insulte. Il mit des espions en campagne pour être informé du moment où le Comte reviendroit au même endroit; & sitôt qu'il le sçut, il s'y rendit avec ses parens & ses amis, pour lui demander raison. Florent lui représenta avec douceur qu'il manquoit au respect qu'un Vassal doit à son Souverain; mais Galama mettant l'épée à la main, chargea le Comte, & le blessa au bras. Les uns racontent qu'il fut massacré dans l'instant; les autres faisant l'éloge de la modération de Florent, prétendent qu'il arrêta ses gardes, & remit le fond de l'affaire au jugement du Duc de Brabant. Ceux qui racontent cette histoire, la placent en 1112 (*a*).

Florent II.

LIII. Révolte des Westfrisons.

Les Westfrisons prenant pour foiblesse ce qui n'étoit que la preuve de la bonté du cœur de Florent, refuserent de payer le tribut ordinaire & maltraiterent les Officiers du Prince qui voulurent l'exiger. Le Comte marcha contre eux à la tête de son armée, entra dans leur pays, & leur apprit bientôt que la véritable valeur est compatible avec l'humanité, & que l'union de ces vertus forme la magnanimité. Un échec qu'il reçut en arrivant, le rendit plus circonspect dans la suite. La Noblesse Hollandoise se laissant emporter à son ardeur, tomba dans une embuscade près de Vroonen, où plusieurs périrent. Cette action qui arriva le 11 Mai, 1114, apprit aux Hollandois à ne plus s'exposer si légerement; ainsi se tenant désormais sous leurs enseignes, ils pénétrerent sans autre accident dans le cœur de la Province, & porterent de tous côtés le fer & le feu. Les Westfrisons n'osant les attaquer, & se voyant si mal menés, demanderent miséricorde, & jurerent une soumission à toute épreuve (*b*). Cette guerre est la seule dont l'histoire fasse mention pendant le regne de ce Prince, qui fut de trente-un ans; & même les plus anciennes Chroniques n'en parlent point.

Ils sont défaits.

LIV. Avarice de Florent.

On reproche à Florent d'avoir trop aimé l'argent, & d'avoir vendu un peu cher les services qu'on lui demandoit: usage

(*a*) Nicol. Kolin *ubi supra*.
(*b*) Annal. Egmond. *ap*. Bockenberg. Dynast. Egmond. *pag*. 17.

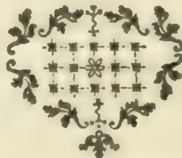
FLORENT II. qui s'introduisit dès-lors chez les grands Seigneurs. On raconte à ce sujet, que Conrad, Evêque d'Utrecht, s'étant emparé de l'Eglise d'Alburg, qui appartenoit à l'Abbé de S. Trudon du Diocese de Liege, ce dernier eut recours au Comte, qui, moyennant une bonne récompense, s'entremit de cette affaire, & contraignit l'Evêque à la restitution. Voici la façon dont Rodolphe, alors Abbé de S. Trudon, s'exprime à ce sujet dans la *Chronique* qu'il nous a laissée. » Je » n'aurois jamais fini, si je voulois écrire les dépenses & les » peines que cette affaire m'a coutées. Il a fallu des chaînes » d'or pour tirer de Hollande la masse pésante de notre » Avoué & l'amener à Utrecht, & je n'ai pu fléchir la roi» deur du Prélat, qu'en frappant avec un marteau du même » métal » (*a*).

Sa Mort. 1122. Ses Enfans.

Florent mourut le 2 Mars 1122 (*b*), & son corps fut porté dans l'Eglise d'Egmond. Il laissa trois fils, Theodoric, Florent, Simon & une fille Hedwige, Princesse d'une rare beauté, qui dans la suite fut mariée au Comte de Gueldre.

(*a*) Rudolph. Chron. S. Trudon. *Lib. X. pag. 692. apud* d'Achery Spicileg. *Tom. II.*

(*b*) Melis Stoke *dans* Florent II. *pag.* 41. Theod. à Leydis, & Leon Monach. Brevic. *pag.* 145. 153.





THEODORIC II, IX.e Comte de Holl.

THEODORIC VI,

Neuviéme Comte de Hollande.

THEODORIC VI étant encore mineur, Petronelle, sa mere & sa tutrice, fut déclarée Régente. Le Duc de Saxe, son frere, étoit alors en guerre avec l'Empereur, & la Princesse l'appuyant de toutes ses forces, attira l'armée des Impériaux dans les Pays-Bas (*a*). Henri V avoit, outre ce motif de vengeance, un intérêt personnel à porter les armes de ce côté. Charles le Bon, qui avoit succédé en 1119 à Baudoin VII, Comte de Flandre, s'étoit emparé du Comté d'Alost & des autres pays que l'Empereur s'étoit réservés (*b*), & refusoit de les restituer.

THEODORIC VI. LV. Sa mere est Régente.

1123. Elle se brouille avec l'Empereur.

L'Empereur ayant descendu le Rhin sur la fin de l'automne, résolut de passer l'hyver à Utrecht. Il s'éleva pendant son séjour en cette Ville une dispute entre la Noblesse Allemande & les Vassaux de l'Evêque, qui dégénera dans une émeute, où plusieurs Gentilshommes furent tués de part & d'autre. Henri soupçonnant l'Evêque d'avoir excité le désordre, le fit enlever, & l'obligea de racheter sa liberté par une grosse rançon (*c*).

LVI. Troubles d'Utrecht.

Le Prélat ne respirant que vengeance, se ligua avec Lothaire, Petronelle & l'Evêque de Münster. Lothaire descendit en Hollande avec ses Saxons, & ses Alliés l'ayant joint, il vint présenter bataille à l'Empereur, qui pour lors assiegeoit Kuylembourg. Mais Henri se contenta de garder son camp, qu'il avoit rendu inaccessible ; & le Duc de Saxe ne pouvant l'attirer en campagne, attaqua Dewenter, afin de l'ébranler par la crainte de perdre cette place importante. Les habitans

1124. Ligue contre l'Empereur.

(*a*) Annal. Saxo. *ad ann.* 1124. Abbas Ursperg. *ad ann.* 1123. 1124. Alb. Crantz. Saxonia. *Lib. V. Cap.* 44.
(*b*) Voyez ci-dessus *pag.* 71. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1122.
(*c*) Abb. Urspergens. *ubi supra.*

THEODORIC VI. ſe voyant preſſés vivement, demanderent du ſecours à l'Empereur, qui rebuté de la réſiſtance opiniâtre de Kuylembourg, ne cherchoit qu'un prétexte pour lever le ſiége. Il décampa & marcha de ce côté; alors Lothaire ayant ſaiſi l'occaſion pour jetter des troupes & des vivres dans le Château, s'en retourna dans l'Allemagne, où les Impériaux le ſuivirent.

LVII. Affaires de Flandre.

1126.

Le départ des armées rendit aux Pays-Bas le calme dont ils jouirent juſqu'aux troubles de Flandre, qui donnerent à Petronelle l'idée d'annexer ce Comté à celui de Hollande. Charles le Bon, qui regnoit alors en Flandre, aimoit ſes peuples comme ſes enfans, & les gouvernoit en pere. La récolte ayant entiérement manqué en 1226, & la famine déſolant ſes Etats, il fut averti que Stralem, ſon Chancelier, aggravoit la miſere du peuple, en ne vendant point les amas de bleds qu'il avoit faits, afin d'en augmenter encore la cherté. Il ordonna ſur le champ à Thamvaart de prendre main forte, d'aller à ſes greniers, d'enlever les proviſions qu'il y trouveroit, en les payant au prix qu'il régla, & de ne laiſſer que ce qui ſeroit néceſſaire pour la conſommation de cette famille. Cette commiſſion chargea ce Gentilhomme de la haine de cette Maiſon puiſſante, qui peu après fit une courſe ſur les terres de ſon ennemi, qu'elle ravagea cruellement. Sur les plaintes portées devant le Comte, le Chancelier fut condamné à réparer les dommages, & contraint de payer une ſomme conſidérable.

Quelque tems après le gendre de Stralem fut cité devant ſon Souverain par un Gentilhomme, dont il avoit envahi le bien. Le Chancelier comparut en perſonne à Caſſel, ſuivi de ſept à huit cent Gentilshommes. Le Comte ſurpris de le voir en ſi bonne compagnie, & ſachant le crédit qu'il avoit dans ce Canton, renvoya le jugement de cette affaire aux Etats, qui devoient ſe tenir le mois ſuivant à Saint-Omer; Stralem y fut condamné tout d'une voix.

Ce Jugement précipita cette Maiſon dans le déſeſpoir. Berthold, Lambert & Broſſard, qui en étoient les chefs, appellerent à leur ſecours leurs parens & leurs alliés, réſolurent, dans le conſeil qu'ils tinrent, d'aſſaſſiner le Comte, & Broſſart ſe chargea de l'exécution.

Les Conjurés se rendirent à Bruges. Là le jour des Cendres, le Comte de Flandre entendant Matines dans l'Eglise de S. Donat, Broffard s'approcha de lui ; & prenant le moment qu'il allongeoit le bras pour faire l'aumone à un pauvre, il lui abbattit la main d'un premier coup de sabre, lui fendit la tête d'un second, & le jetta du haut de la tribune sur le pavé de l'Eglise. La crainte que le peuple avoit de cette famille étoit si grande, que le corps du Prince demeura trois jours au pied de l'Autel, sans que personne osât le relever. Les Conjurés s'étant réunis, coururent à la Maison de Thamwaart, qu'ils massacrerent, forcerent ensuite le Palais du Comte, tuerent Gaultier de Loir, son Ecuyer, & quelques Gentilshommes qui voulurent défendre la porte, pillerent les meubles, & se sauverent dans le Château de Bouch, où ils se fortifierent (*a*).

THEODORIC VI. Assassinat du Comte.

Le bruit de tant de crimes & de violences, s'étant répandu dans le moment, Servaes de Praër, Abbé de S. Pierre de Gand, Eloi de Bronschot, Baudouin de Gand, Theodoric de Dixmude & Richard de Brest, rassemblerent leurs Vassaux, & formerent l'investiture du Château ; mais les meurtriers se sauverent à la faveur de la nuit, la troupe des assiegeans n'étant pas assez forte pour fermer exactement toutes les avenues.

Plusieurs Prétendans pour sa succession.

1127.

Entr'autres Theodoric.

Charles le Bon ne laissant point d'héritiers légitimes, il se présenta différens Prétendans. Guillaume, son bâtard, avoit pour lui le peuple ; la Noblesse lui opposoit Arnould, neveu du défunt. Baudouin, Comte de Hainaut, vouloit faire revivre ses anciens droits, & Petronelle, l'argent à la main, achetoit des voix pour le jeune Theodoric (*b*). Elle s'efforçoit de lui faire un titre du mariage de Gertrude avec Robert le Frison. Mais Theodoric qui sortoit d'un premier lit, n'avoit rien de commun avec son beau-pere. Cependant la Noblesse & les Villes se laissoient gagner, dans l'espérance d'assurer la paix de la Flandre, en la réunissant aux possessions de ce Prince. Sur ces entrefaites Louis le Gros, Roi de France,

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib. II. pag.* 64.
(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1126.

THEODORIC VI.

en qualité de Seigneur Suzerain, présenta Guillaume d'Ypres; mais les Flamands le rejetterent, parce qu'il étoit soupçonné d'avoir trempé dans le meutre de Charles. Alors ce Monarque nomma d'autorité Guillaume, fils du Duc de Normandie & d'une sœur du dernier Comte, & le fit inaugurer le 23 Mars 1128 (*a*).

LVIII. Elle lui remet le gouvernement.

1128. Désunion entre lui & son Frere.

1129.

Petronelle ayant manqué son coup, se dégoûta du Gouvernement, & le remit l'année suivante à son fils, pour lors âgé de dix-neuf ans. Florent son frere, surnommé *le Noir*, avoit acquis l'affection des peuples, par les rares qualités, dont la nature avoit doué son cœur & son esprit; & les soins qu'il prenoit de ménager leur bienveillance, excitoient depuis long-tems la jalousie de Theodoric (*b*). Cette dangereuse passion avoit éclaté dans plusieurs occasions, & soit que la Comtesse entretînt ces sentimens pour conserver son autorité, ou qu'elle désesperât de pouvoir accorder les deux freres, elle ne faisoit que pallier les contestations qui renaissoient à chaque instant (*c*). Mais la révolte de la Westfrise fit éclater la haine, qui couvoit depuis long-tems dans leurs cœurs.

LIX. La Frise annexée à la Hollande.

Révolte des Westfrisons. Florent à leur tete.

1132.

Comme les Evêques d'Utrecht avoient profité des inimitiés qui étoient entre les derniers Empereurs & les Comtes de Hollande, Petronelle s'étoit servie de l'amitié de Lothaire, son frere, pour rétablir son fils dans la Frise; & sans égard pour les prétentions de cette Eglise, le nouvel Empereur avoit annexé l'Oostergo & le Westergo à la Hollande (*d*). Godebald, alors Evêque d'Utrecht, excita secrétement les Westfrisons à prendre les armes, & porta les Frisons qui sont à l'Est de la Zuiderzee, à leur envoyer du secours (*e*). Aussi tôt que ceux-ci furent assemblés, Florent s'échappa de la Cour, & alla se mettre à leur tête. Nous

(*a*) Galbert. Brug. de vita & Martyr. Caroli, *apud* Scriver. Vit. Com. *pag.* 132. Meyer. *ubi supra.*

(*b*) Melis Stoke, *dans* Dideric VI. *pag.* 43.

(*c*) Nicol. Kolin Chron. *pag.* 283.

(*d*) Beka *in* Godebald. *pag.* 46. Dodechin. *ad ann.* 1125.

(*e*) Eikelenberg Descript. d'Alkmaar. *pag.* 39. Ubb. Emmius Rer. Frisic. *Lib.* VI. *pag.* 266. 267.

avons dit que la Westfrise n'étoit accessible que dans la séche-resse des étés, ou pendant les glaces de l'hyver. Theodoric uniquement occupé à réprimer la révolte, profita de l'hyver de 1132, qui fut très-rude. Il entra dans le cœur du Pays, & les Westfrisons, trop foibles pour lui tenir tête, abandonnerent leurs habitations, & se refugierent dans les marais qui bordent les côtes (*a*).

Theodoric VI.

Ils sont dispersés.

Theodoric ayant ramené en Hollande son armée chargée de butin, Florent rassembla ses Westfrisons, passa le Kinhem, surprit Alkmaar, qu'il réduisit en cendres, sans épargner l'Eglise, pilla la ville de Haarlem, & ravagea tout le pays (*b*). Après cette expédition, ce Prince qui connoissoit le caractere des Westfrisons, prompts à prendre les armes, mais faciles à se rebuter des fatigues de la guerre, les ramena chez eux. Le Comte de Hollande à son tour irrité de la molle défense des Kennemers, & les soupçonnant d'intelligence avec ses ennemis, leur tomba sur les bras, & les tailla en pieces (*c*).

Ils ravagent la Hollande.

Theodoric châtie les Kennemers.

Cette guerre, qui ressembloit à des courses de brigands, plutôt qu'à des exploits de Capitaines, & qui n'avoit rien de décisif que la ruine des peuples, continua pendant deux ans. Lothaire qui ne voyoit qu'avec douleur la désunion de ses neveux, chargea un Seigneur de sa Cour de passer auprès d'eux, & de travailler à leur réconciliation. L'Envoyé joignant les promesses aux menaces, leur fit enfin signer un Traité, par lequel ils promettoient l'un & l'autre d'oublier le passé, & s'abandonnerent réciproquement les terres dont ils étoient alors en possession (*d*).

Réconciliation des deux Freres.

LX. Troubles de Rechem.

Cette paix forcée n'éteignit pas l'ambition de Florent; & la mort d'Arnould, Comte de Rechem, lui ouvrit bientôt une autre route pour s'aggrandir. Arnould n'avoit laissé qu'une fille, nommée Hedwige; & Herman, Comte d'Arensberg son oncle, étoit son tuteur. Le peuple mécontent

(*a*) Melis Stoke & Ubb. Emm. *ubi supra*.
(*b*) Nicol. Kolin & Melis Stoke, *ubi supra*.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1132. Nic. Kolin, *ubi supra*.
(*d*) Melis Stoke, *dans* Dideric VI. *pag.* 45.

THEODORIC VI.

du gouvernement de ce dernier, résolut de marier la jeune Hedwige, & jetta les yeux sur Florent. L'Empereur favorisoit ce choix; mais d'Arendsberg ayant entraîné dans son parti Godefroy, Comte de Kuik, André, son frere, & Evêque d'Utrecht, s'opposoit vivement à ce mariage. Florent aiguillonné par l'amour, l'ambition & la honte du refus, souleva les Trajectins, qui, malgré leur Evêque, lui ouvrirent la Ville, où il entra, bien résolu d'employer la séduction & la force, pour se rendre maître de la Comtesse & de ses Etats. Il appella à son secours les Westfrisons & quelques Hollandois, & ayant forcé l'Evêque d'abandonner la Ville, il en fit sa place d'armes, ravagea les terres de ses ennemis, prit le fort de Leksmonde, & le réduisit en cendres (*a*).

Florent s'empare d'Utrecht.

Il est assassiné.

D'Arendsberg & les Kuik, dans l'impuissance de résister ouvertement à ses forces, eurent recours à la ruse, & lui dresserent une embuscade dans un bois, appellé Abtstede, auprès d'Utrecht, où Florent alloit assez souvent à la chasse. Le Prince les voyant paroître à la tête d'une troupe de Cavaliers, tourna bride vers la Ville, mais son cheval s'étant abbattu, d'Arendsberg le joignit & le perça de plusieurs coups (*b*).

L'Empereur mit les assassins au ban de l'Empire, confisqua leurs terres, & chargea le Comte de Hollande de l'exécution de la Sentence. Theodoric s'en acquitta sans peine; & ce ne fut qu'après la mort de Lothaire qu'il les remit en possession de leurs biens, à condition de lui en rapporter l'hommage (*c*).

LXI. *La Frise rendue à l'Evêque d'Utrecht.*

1138.

Conrad III ayant succédé à Lothaire, par la faction des Archevêques de Cologne & de Treves (*d*), revoqua les donations que son prédécesseur avoit faites au Comte de Hollande, & rétablit l'Evêque d'Utrecht dans ses droits sur l'Oostergo. Les Empereurs se jouoient ainsi de cet Etat, qui devenoit la proye de la faction regnante; & ces mutations

(*a*) Heda *in* Andrea. *pag.* 156.
(*b*) Annal. Saxo. *ad ann.* 1133. Melis Stoke, *ubi supra.*
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1132. Melis Stoke, *ubi supra.*
(*d*) Otto Frisingens. Chron. *Lib. VII. Cap. XXII. pag.* 157.

aigrissoient

aigrissoient de plus en plus la haine qui subsistoit depuis long-tems entre les Hollandois & les Trajectins. Conrad étant depuis venu à Utrecht, confirma cette donation, l'augmenta du Westergo, & prononça une amende de mille livres pésant d'or contre celui qui oseroit en contester la validité (*a*).

THEODORIC VI.

Révolte à Groningue.

André étant mort sur ces entrefaites, les Chapitres élurent Heribert de Beyrum, qui pour lors étoit à Rome. Les habitans de Groningue profiterent de son absence pour secouer le joug, chasserent Egbert de Groenembourg, Lieutenant de l'Evêque, & mirent à sa place Rodolphe, Chatelain de Coeverden, qui fit fortifier l'Abbaye de Saint Walburg, bâtiment construit sur les ruines du Monument de Metellus ou de Corbulon (*b*).

Elle est appaisée.

Heribert à son retour attaqua les rébelles, & leur Chef ayant été tué, il donna le Burggraviat de Groningue à Lefferd, & la Chatelanie de Coewerden à Ludolphe, l'un & l'autre ses freres (*c*).

LXII. Ligue de Theodoric contre l'Evêque d'Utrecht.

Theodoric inquiet de voir augmenter l'autorité de l'Evêque dans la Frise, résolut de traverser ses progrès. Il avoit épousé Sophie, fille d'Otton, Comte Palatin du Rhin, & sœur d'Otton, Comte de Benthem. Il fit commencer les hostilités par son beau-frere, auquel la Drenth fournit un prétexte pour entamer la guerre.

Affaires de Drenth.

Ce pays avoit été anciennement gouverné par des Comtes particuliers. Everard possédoit cette Province en 945. Balderic en 1006, & Temmo, qui vivoit sous le regne du grand Otton, fut le dernier de ces Seigneurs. Les Evêques d'Utrecht avoient obtenu des Empereurs Otton I, Henri II & Conrad II, le droit de chasse dans ce pays (*d*). Henri III y ajouta quelques terres dans le voisinage de Gronin-

(*a*) Diplom. Conrad. III. *ap.* Hedam, *pag.* 157.

(*b*) Alting. Descript. Fris. *Part. I. pag.* 48. Schotan. Hist. de Frise. *Liv. II. pag.* 64.

(*c*) Ubbo Emm. Rer. Frisic. *Lib. VI. pag.* 270. 271. Egg. Beningha Hist. d'Oost-frise. *Liv. I. Chap. LXXXIII. pag.* 102. Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap. II. pag.* 2. Beka *in* Herib. *pag.* 49.

(*d*) Diplomata *apud* Hedam, *pag.* 84. 101. 114.

THEODORIC VI.

gue, & promit de donner tout ce diſtrict à l'Egliſe après la mort du Duc Gozelin, auquel il appartenoit du tems de l'Evêque Bernulphe (*a*). Ses Succeſſeurs munis de ces titres, uſurperent le droit d'adminiſtrer la Juſtice dans la Ville, & nommerent des Lieutenans (*b*). Les habitans fatigués du joug qu'on leur impoſoit, tenterent de recouvrer leur liberté pendant l'éloignement de Heribert; mais ayant été battus, ils furent forcés de recevoir ſon frere pour Vicomte, comme nous venons de le dire, & ils ſe trouverent plus aſſujettis que jamais.

Ce fut dans ces circonſtances que le Comte de Benthem attaqua la Drenth, ſous couleur de remettre ce pays en liberté. Heribert raſſembla une troupe d'élite, dont il donna le commandement à Hugues Boter, fils de Jean III, Seigneur d'Arkel, qui pour-lors paſſoit pour un grand Capitaine. Celui-ci rencontrant l'ennemi proche d'Omerſheim, l'attaqua ſans balancer, le défit, & Benthem demeura priſonnier (*c*).

Siege d'Utrecht,

A cette nouvelle Theodoric accourut avec toutes ſes forces, & mit le ſiege devant Utrecht. L'Evêque étroitement inveſti & ſans troupes, fut réduit à ſe ſervir du glaive ſpirituel, qui pour lors étoit en grande vénération. Il ſe fit revêtir des habits pontificaux, & parut en proceſſion hors de la Ville.

Theodoric prit d'abord cet appareil pour une ſortie, & ſe mit en bataille; mais l'ayant mieux reconnu, en le voyant de plus près, il jugea ſans peine quel étoit le deſſein du Prélat, & frappé de la terreur de l'anathême, qu'il le voyoit prêt à fulminer contre lui, il ſauta de ſon cheval, ſe jetta à genou & demanda grace. L'Evêque le releva en l'embraſſant, lui rendit ſon beau-frere & la paix fut conclue (*d*).

Levé.

Benthem ne jouit pas longtems de la liberté qu'il venoit de recouvrer. Un Gentilhomme qu'il avoit griévement

(*a*) Diplom. Henr. III. *apud* Hedam. *pag*. 124.

(*b*) Beka *in* Herib. *pag*. 49.

(*c*) Beka *in* Herib. *pag*. 49. 50. Heda *in eodem pag*. 162.

(*d*) Melis Stoke, *dans* Dideric VI. *pag*. 47. Nicol. Kolin Chron. *pag*. 285. Beka *in* Herib. *pag*. 50.

offensé, l'assassina peu de jours après, & son Comté passa à Otton son neveu, second fils de Theodoric & de Sophie (*a*). THEODORIC VI.

LXIII. Transmigration des Hollandois, &c. en Allemagne.

Les transmigrations des peuples oubliées depuis longtems, se renouvellerent cette année. Henri le Lion, Duc de Saxe, s'étant joint avec Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg, chassa les Obodrites des environs de l'Elbe, & dépêcha Adolphe, Comte de Holstein, dans les Pays-Bas, pour inviter ces peuples à venir habiter ce pays vacant. Plusieurs familles de Brabant, de Flandre, de Hollande, de Zeelande, d'Utrecht & de Frise, se transplanterent pour jouir des privileges qui leur étoient offerts. Les Hollandois occuperent le Canton des *Utinenses*, & les Frisons se répandirent dans les pays des *Susleri*. Les premiers s'établirent dans la suite au Sud de l'Elbe, du côté de Salefeld, & dans le *Balsemerland* & le *Marsciemerland*, du côté de la forêt de Bohême, où ils s'enrichirent bientôt par leurs paturages (*b*).

LXIV. Nouvelle Croisade.

1139.

Pendant que le Nord acqueroit de nouveaux habitans, le reste de l'Europe se dépeuploit pour passer dans l'Asie. Eugene III ayant assemblé un Concile à Vezelay, se servit de l'Abbé Bernard, Fondateur de l'Ordre de Cîteaux, pour prêcher une nouvelle Croisade. Louis VII, Roi de France, prit la croix le premier, & fut suivi par Conrad, Empereur, Alphonse, Roi de Castille, Henri, Roi d'Angleterre, Roger, Roi de Sicile, Theodoric, Comte de Hollande, Thierry, Comte de Flandre, &c. Emanuel Comnene, apprenant que toutes les forces de l'Occident s'approchoient de son Empire, fut effrayé du passage d'une armée capable de faire la conquête de l'Orient, & mit en usage la famine & le poison, pour diminuer des forces qui l'inquiétoient. Cependant, malgré les pertes que sa perfidie fit éprouver aux Chrétiens, ils arriverent dans l'Asie, & battirent les

(*a*) Beka, *ubi suprà*.
(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1160. Helmold. Presbyt. Chron. Slavor. *Lib. I. cap. LVII. & LXXXVIII.* in collect. Leibnit. *Tom. II. pag.* 586. 612. Abbas Stadens. *ad ann.* 1163. Conf. Alb. Krantz. Vandalia. *Lib. III. cap. XI. pag.* 78.

Mahometans ; mais trop affoiblis par la mortalité qui se renouvella, ils furent contraints de revenir en Europe sans avoir remporté d'autre avantage (*a*).

Particularités sur l'Abbaye d'Egmond.

Le Comte de Hollande passa par Rome, & dans ce voyage il obtint d'Innocent II un bref qui soumettoit au S. Siege, les Abbayes d'Egmond & de Rhinsburg, & les affranchissoit des visites de l'Ordinaire, à condition de payer annuellement à S. Pierre quatre schelings, monnoie de Frise (*b*). Cet abus qui devenoit alors très-commun, avoit été introduit par les Papes, qui par ce moyen s'attachoient les Moines & les Protecteurs des Couvens ; mais en augmentant l'autorité du premier Pontife, ils minoient celle des autres Pasteurs, & donnoient ouverture à des désordres, dont leur éloignement favorisoit les progrès.

Et sur celle de Rhinsburg.

On attribue la fondation de Rhinsburg à la Comtesse Petronelle. Cette Princesse mit ce couvent sous la régle de S. Benoît, & voulut que l'on n'y reçût que des filles qui sçussent lire & chanter ; ce qui n'étoit pas encore fort commun. Quelques-uns cependant prétendent que cette Abbaye subsistoit avant elle, & qu'elle n'en fut que bienfaitrice ;
1144. quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle y fut inhumée (*c*).

LXV. Affaires d'Utrecht.

Heribert la suivit de près, & les Chapitres se diviserent après sa mort. Les uns nommerent Frederic, fils du Comte Adolphe, & les autres, Herman de Hoorne, Prévôt de
1150. S. Jeroen, près de Cologne (*d*). Les Comtes de Hollande, de Gueldre & de Cleves, qui soutenoient le dernier, obtinrent l'investiture de l'Empereur ; mais le parti contraire s'étant opposé à la prise de possession, Conrad remit la décision de cette affaire à la Diete qu'il avoit indiquée à Nimegue. Il se rendit en cette ville sur la fin de l'année, accompagné d'un grand nombre d'Evêques, entre lesquels

(*a*) Annal. Baron. *in* Eugen. III. *ad ann.* 1145. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1139. Pontan. Hist. Gelr. *Lib. VI. pag.* 98. Melis Stoke *dans* Dideric VI. *pag.* 47. Conf. Boxhorn. Theatr. Urb. Holl. *pag.* 220.

(*b*) Joan. à Leydis Annal. Egmond. *Cap. XXIV. pag.* 27. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1138.

(*c*) Melis Stoke *dans* Dideric VI.

(*d*) Beka *in* Hermann. *pag.* 52.

étoit Otton de Freisingen, qui nous a laissé le détail que nous suivons. La Diete s'étant déclarée pour Herman, les Trajectins qui avoient reconnu Frederic, interjetterent appel devant le Pape, sous prétexte que le Tribunal laïque n'étoit pas compétent pour décider une question de cette nature. Conrad piqué contre les habitans, jura de punir leur témérité; mais sa mort arrêta sa vengeance (*a*). THEODORIC VI.

Comme il avoit chargé le Comte de Hollande d'installer Herman dans sa Cathédrale, Theodoric le ramena à la tête de son armée; & la plus grande partie de la Noblesse s'étant déclarée pour lui, la Ville ouvrit ses portes, & le Comte rétablit l'Evêque sur son siege. Le Légat du Pape qui avoit cité les parties à Liege, confirma son élection, & termina les troubles qui duroient depuis deux ans (*b*). Conrad, comme nous avons dit, avoit juré de prendre vengeance des Trajectins, qui avoient commis son autorité, en portant cette affaire devant le Pape; mais Frederic, son successeur, se contenta d'une amende pécuniaire, à laquelle il condamna les habitans (*c*). 1152. Theodoric installe le nouvel Evêque. Les Trajectins punis.

Pendant que Theodoric étoit occupé de cette affaire, les Westfrisons de Dregte, croyant l'occasion favorable, ou poussés par Frederic, ancien rival de Herman, firent en 1155 une course du côté de Haarlem. Mais les Kennemers s'étant rassemblés, leur couperent la retraite, tomberent sur eux, les taillerent en pieces, & reprirent le butin qu'ils avoient fait (*d*). Révolte des Westfrisons. Ils sont battus.

Theodoric ne survecut gueres à ces expéditions. Il mourut le 5 Août, 1157 (*e*), laissant de Sophie, son épouse, sept enfans; sçavoir, quatre fils, Florent, Pelegrin, Robert, Otton, & trois filles, Sophie, Hedwige & Petronelle. Florent fut Comte de Hollande, & Pelegrin son Lieutenant; Robert, que quelques-uns nomment Baudouin, LXVI. Mort de Theodoric. 1157. Ses enfans.

(*a*) Otto Frisingens. de gest. Frider. I. *Lib. I. cap. LXII. pag.* 445.
(*b*) Otto Frisingens. *ubi supra. Cap. LXIII. pag* 446. Beka *in* Hermann. *pag.* 52.
(*c*) Otto Frising. *ubi supra. Lib. II. Cap. IV. pag.* 448.
(*d*) Melis Stoke Chron. *dans* Dideric VI. *pag.* 48.
(*e*) Theod. à Leydis & Leon. Monach. Breviç. *pag.* 145. 154.

Theodoric VI.

fut dans la suite Evêque d'Utrecht ; Otton avoit eu depuis longtems le Comté de Benthem. Les filles furent toutes Religieuses à Fontenelle (*a*).

Son crédit.

Ce Comte eut plus de crédit à la Cour Impériale qu'aucun de ses prédécesseurs ; on trouve son nom au nombre des Princes qui assisterent à la Diete de Worms, dans une Lettre de Frederic I, en date du 14 Juin 1153. (*b*)

(*a*) Petit. Chron. de Holl. *dans* Dideric VI. Conf. Diploma *ad ann.* 1169. *apud* Matthæum *ad* Anonym. de Reb. Ultraj. *pag.* 102.

(*b*) Diploma, *apud* Schannat. *Vindem. Litterar. Tom. II. pag.* 115.

Fin du Livre V.



LIVRE VI.

SOMMAIRE.

I. FLORENT III, dixiéme *Comte de Hollande. Il est Favori de l'Empereur. Il obtient un péage à Geervliet.* II. *Troubles avec la Flandre. Pêcherie d'Harang en Zeelande. Mariage de Florent avec Ada d'Ecosse. Sa Flotte contre les Flamands.* III. *Guerre avec la Gueldre. L'Evéque d'Utrecht prend & abandonne Groningue. Il se met sous la protection de Florent. Il est rétabli à Groningue. Les Troubles appaisés.* IV. *Contestations entre le Comte & l'Evêque sur les anciennes donations & sur les digues, jugées par l'Empereur.* V. *Ligue de Florent contre les Flamands. Armateurs Zeelandois. Défaite des Hollandois & de leurs Alliés. Florent prisonnier & relâché. Conditions dures de sa paix.* VI. *Ligue des Kennemers contre les Westfrisons. Alkmaar brûlé. Expédition de Florent contre les Westfrisons. Manquée. Inondation en Hollande & en Frise.* VII. *Mort de l'Evêque d'Utrecht. Son caractere. Ses démélés avec la Maison d'Amstel. Ses quatre Châteaux. Baudouin, frere de Florent, élu Evêque. Ligue des deux freres contre les Frisons. Paix avec les Frisons.* VIII. *Baudouin réclame les droits de son Eglise. Il confisque la Veluwe. Siege de Dewenter. La Veluwe & le pays de Zutfen ravagés. Ligue du Comte de Gueldre contre l'Evêque. Traité de paix.* IX. *Nouvelle Croisade. Florent passe dans la Terre Sainte. Sa mort. Ses enfans.* X. THEODORIC VII, onziéme *Comte de Hollande. Appanage de ses freres. Il tente en vain de secouer le joug des Flamands.* XI. *Guillaume son frere se révolte contre lui. Invasion de Walcheren. Péage énorme à Geervliet. Défaite de Guillaume par sa belle-sœur. Les Flamands battus dans Walcheren par Theodoric. Paix entre les*

deux freres. Démêlés de Guillaume avec le Comte de Kuinder. XII. *Troubles de Drenth. Révolte de ceux de Groningue. La Drenth ravagée par l'Evêque d'Utrecht. Paix conclue & rompue. L'Evêque battu.* XIII. *Mort de l'Evêque. Le haut & le bas Evêché divisés pour l'élection d'un successeur. Guillaume arrêté. Il fait sa paix avec son frere.* XIV. *L'Evêque d'Utrecht arrêté & remis en liberté. Ligue contre l'Evêque. Siege d'Utrecht. Les Hollandois taillés en pieces. Leur Comte prisonnier. La Hollande & la Gueldre ravagées. Traité de paix. Conditions dures pour la Hollande. Dordrecht cédé au Duc de Brabant.* XV. *Mort de Theodoric. Ses enfans.* XVI. ADA (douziéme) *Comtesse de Hollande. Source de ses malheurs. Son mariage indécent avec le Comte de Loss. Intrigues de sa mere.* XVII. *Guillaume, oncle d'Ada, appellé par la Noblesse. Il est proclamé Comte en Zeelande.* XVIII. *Fuite d'Ada. Emeute à Haarlem. Ada assiegée dans Leide, & amenée à Texel.* XIX. GUILLAUME I, treiziéme *Comte de Hollande. Ligue du Comte de Loss contre lui. Il se retire en Zeelande, en confiant la Hollande à ses Officiers.* XX. *Les Kennemers ravagent le pays d'Utrecht. L'Evêque marche pour le Comte de Loss. Celui-ci soumet la Sud-Hollande. Invasion de Walcheren. Fuite de Guillaume.* XXI. *Indolence du Comte de Loss. Guillaume rappellé en Zeelande. Victoire de Loss auprès de Leide. Guillaume à la téte d'une armée en Hollande. Celle de Loss dispersée. Le Château d'Asperen rasé. Dordrecht brûlé.* XXII. *Paix entre Guillaume & l'Evêque d'Utrecht. Invasion du pays de Voorne.* XXIII. *Schouwen envahi par Loss & les Flamands. Traité désavantageux pour Guillaume. Incertitude sur ce Traité.* XXIV. *Cause de la détention d'Ada en Angleterre. Son retour en Hollande. Sa mort. Traité de Loss avec l'Angleterre. Motif de ce Traité.* XXV. *Traité de Guillaume avec l'Angleterre. Il passe en Ecosse pour se faire Roi. Motifs de son prompt retour.* XXVI. *Guerre de Flandre. Guillaume secoure les Flamands. Il y engage l'Empereur & y force le Duc de Brabant. Bataille de Bouvines. Les Comtes de Hollande & de Flandre prisonniers. Ils rachetent leur liberté.* XXVII.

Mariage

Mariage de Florent, fils de Guillaume. Troubles d'Angleterre. Guillaume se déclare contre le Roi Jean. Le Comte de Loss fait revivre ses prétentions. XXVIII. *Nouvelle Croisade. Guillaume s'embarque pour la Terre Sainte. Il assiege & prend le Château d'Alcazar. Il arrive à Acre. Siege de Damiette.* XXIX. *Guillaume de retour dans ses Etats. Sa mort. Ses enfans. Privileges accordés par lui.* XXX. FLORENT IV, quatorziéme *Comte de Hollande. Appanage de ses Freres. Guerre entre la Gueldre & Utrecht. Les Trajectins victorieux. Ligue de ceux de Gueldre contr'eux. Siege de Deventer. L'Evêché ravagé par Florent. Paix entre la Gueldre & Utrecht.* XXXI. *Troubles de Groningue & de Drenth. Défaite totale des Trajectins. L'Evêque d'Utrecht tué.* XXXII. *Le nouvel Evêque marche contre les rebelles. Il ravage la Drenth. Coeverden pris & repris. Paix avec la Drenth.* XXXIII. *Troubles de Stade. Leur origine. Florent marche contre ceux de Stade. Il les soumet.* XXXIV. *Florent tué dans un Tournoi. Privileges accordés par lui. Sa Femme. Ses Enfans.* XXXV. GUILLAUME II, quinziéme *Comte de Hollande. Il est proclamé sous la tutele de son Oncle. Il marche au secours du Comte de Cleves.* XXXVI. *Il est élu Roi des Romains. Occasion de son élection. Ses Partisans. Ceux du parti contraire.* XXXVII. *Il confie le gouvernement de ses Etats à son Frere. Siege d'Aix-la-Chapelle. Nimegue engagé à la Gueldre. Aix-la-Chapelle rendu. Guillaume couronné. Keyserswerth assiegé & pris.* XXXVIII. *Mariage de Guillaume. Son retour en Hollande. Nouvelle résidence à la Haye.* XXXIX. *Troubles de Flandre. Leur origine.* XL. *Mariage de Jean d'Avesnes avec la sœur de Guillaume. Les Flamands envahissent la Zeelande. Leur défaite totale.* XLI. *Jean d'Avesnes installé Comte de Hainaut. Guillaume se rend maître de Valenciennes. Paix avec la Flandre. Derniere tentative de Guillaume pour se faire Empereur.* XLII. *Troubles d'Utrecht, appaisés par Guillaume. La Veluwe ravagée par l'Evêque. Guillaume en danger à Utrecht.* XLIII. *Révolte des Westfrisons. Guillaume marche contr'eux. Il est tué. Son armée dispersée.* XLIV. *Caractere*

de Guillaume. Loix & privileges donnés par lui. Sa magnificence. Ses Enfans. Successeur de Guillaume à l'Empire. XLV. *Révolution de Suisse.* XLVI. *Couche merveilleuse de la Comtesse de Henneberg. Silence des Contemporains sur ce fait. Explication de l'énigme par un Sçavant moderne.*



FLORENT III,  X.e Comte de Holl.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE VI.

FLORENT III,

Dixiéme Comte de Hollande.



LORENT III, héritier des vertus & des Etats de ſon pere, le fut auſſi des bonnes graces de Frederic I. On peut juger de ſa faveur par le grand nombre des actes où l'on voit ſa ſignature comme témoin (*a*). Il ſiegea avec l'Evêque d'Utrecht

I. FLORENT III.

Favori de l'Empereur.

(*a*) Voyez Dumont Corps Diplomat. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 94. 108. Ughelli Ital. Sacr. *Tom.* V. *col.* 66. Lehmann. Chron. Spirens. *Lib.* V. *Cap.* LXIV. *pag.* 466.

FLORENT III. comme Prince de l'Empire, dans la Diete tenue à Roncaille en 1158 (*a*). On trouve son nom au traité de paix conclu en 1177, entre l'Empereur & le Roi de Sicile, & il s'y qualifie, *Florentius Hollandiæ Comes & Princeps Sancti Imperii Romani.* » Florent, Comte de Hollande & Prince du Saint Empire Romain » (*b*). Frederic I lui donna le droit d'établir à Geervliet un péage, qui causa de grandes guerres avec les Flamands (*c*). Les Comtes de Hollande étoient à la vérité en possession de lever un impôt sur les vaisseaux qui passoient devant Dordrecht; mais ils n'avoient point de titre constitutif. Le troisiéme Concile de Lateran ayant décidé que les exactions sur les marchandises ne pouvoient être autorisées que par un Mandement Impérial (*d*), Florent, sous prétexte de se mettre en régle, saisit l'occasion de changer le lieu du péage : car les négocians navigeant par le Bornisse, qui séparoit la Zeelande de la Hollande (*e*), évitoient le Bureau de Dordrecht; mais ils étoient forcés de passer devant Geervliet, & le Comte ayant fait spécifier ce lieu dans le nouveau diplome, les vaisseaux ne pouvoient plus s'échapper (*f*).

Il obtient un péage à Geervliet.

II. Troubles avec la Flandre.

Les Flamands s'en plaignirent à leur Comte, qui les écouta d'autant plus facilement, que l'augmentation du commerce rendoit la charge plus pesante (*g*); mais le même motif intéressoit les Comtes de Hollande : le péage en devenoit plus considérable, & la situation avantageuse de Geervliet sur le Bornisse, dans le pays de Putten, en assuroit la perception.

Le pays de Voorne, situé de l'autre côté de cette eau,

(*a*) Voyez Goldast. Constit. Imper. *Tom.* III. *pag.* 334. & Supplem. *au* Corps Diplom. *Tom. I.* P. *I. pag.* 43.

(*b*) Goldast. *ubi supra. pag.* 358. Corps Diplom. *ubi supra. pag.* 100. 102.

(*c*) *Vid.* Diplom. Henr. VI. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecdot. *Tom. I. col.* 661. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1157.

(*d*) Labbe Concil. *Tom.* X. *pag.* 1507. *Can.* XXI. *apud* Fleury Hist. Eccles. *Tom.* XV. *pag.* 412.

(*e*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 231.

(*f*) *Voyez* l'Octroy de Charles V sur le droit d'Etape. *Art.* XII. *dans* Van Balen Descript. de Dordr. *pag.* 453.

(*g*) Meyer. *ubi supra.*

étoit l'appanage de Pelegrin, un des fils de Theodoric VI, qui fut la Tige des Comtes de ce nom (*a*). Son pere l'avoit créé Burggrave de Zeelande (*b*) ; mais il est vraisemblable qu'il s'étoit réservé la levée des droits sur les marchandises. FLORENT III.

D'autres motifs irritoient encore les deux Souverains. Theodoric d'Alsace, Comte de Flandre, partant pour la Terre Sainte, avoit laissé la régence de ses Etats à Philippe son fils. La rivalité avoit aigri Florent contre ce dernier. Ils avoient tous deux demandé en mariage Elisabeth, fille du Duc de Vermandois, & Philippe avoit eu la préférence (*c*).

Pêcherie de Harangs en Zeelande.

Les Zeelandois établirent alors une pêcherie de harengs à l'embouchure de la Meuse (*d*). Le profit immense qu'elle rapportoit, & les exactions qui se faisoient à Geervliet, exciterent les plaintes des négocians, & firent bientôt armer l'un contre l'autre deux Princes entre lesquels la concurrence avoit fait naître une inimitié personnelle. Les Hollandois commençoient à se rendre maîtres de la mer, & leurs Armateurs ruinerent en peu de tems le commerce de leurs ennemis (*e*). Philippe arma une flotte, pour assurer la navigation des Flamands, pendant qu'avec son armée de terre il entra dans le pays de Waes, força Thierry de Beveren de lui rendre le Fort dont il étoit Gouverneur, & s'empara du pays (*f*).

Mariage de Florent.

1161.

Florent qui n'avoit pas prévû une invasion si prompte, pensa à prendre sa revenche. Les Frisons de Dregte, & les autres Westfrisons, venoient de le reconnoître pour leur Souverain (*g*). Le mariage qu'il fit avec Ada, fille de Henri & petite-fille de David I, Roi d'Ecosse, lui donna prétexte d'assembler une flotte nombreuse, qui débarqua la Princesse à l'entrée de la Meuse (*h*), & courut ensuite sur les Fla-

(*a*) Boxhorn. *sur* Reigersberg. *Part.* II. *pag.* 37.
(*b*) Idem. *Part.* I. *pag.* 71.
(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 248.
(*d*) Cluver. de Trib. Ost. Rheni. *pag.* 680. 682. Junii Batav. *Cap.* V. *pag.* 41.
(*e*) Pierre d'Oudegheerst Chron. de Flandre. *Ch.* LXXVI. *fol.* 131.
(*f*) Meyer. *ubi supra.*
(*g*) Melis Stoke Chron. *dans* Floris III. *pag.* 49.
(*h*) Idem, *ibid.*

FLORENT III. Sa Flotte contre les Flamands.

mands ; mais les circonſtances , & les affaires qui ſurvinrent , l'empêcherent d'agir par terre , & la guerre avec le Comte de Gueldre, dans laquelle l'Evêque d'Utrecht l'engagea , occupa toutes ſes forces. Voici quel en fut le ſujet.

1162. III. Guerre avec la Gueldre.

Lefferd , Vicomte de Groningue , n'avoit laiſſé qu'une fille , mariée à Godeſchalk de Sapperoth , Gentilhomme de Weſtphalie (*a*) , & de ce mariage étoient ſortis Rodolphe , Menſo & Heribert , qui prétendoient hériter de la dignité de leur ayeul. Les fils de Ludolphe , Châtelain de Coewerden , vouloient les exclure , & ſoutenoient que cette Vicomté étant un Fief mâle , leurs couſins ne pouvoient tirer de leur mere un droit , qu'elle n'avoit pû poſſéder. Godefroi de Rhenem , alors Evêque d'Utrecht , prétendoit de ſon côté qu'au défaut des mâles dans la branche aînée , Groningue étoit réuni de droit au fief dominant.

Les petits-fils de Lefferd , trop foibles pour réſiſter à l'Evêque , implorerent le ſecours de Henri , Comte de Gueldre , & lui promirent de reconnoître ſa Suzeraineté , s'il gouloit les aider à ſe maintenir dans la propriété de la Seivneurie dont ils s'étoient emparés. Ils formerent en même tems le projet d'enlever Rhenem , qui demeuroit dans une maiſon de plaiſance , à quelque diſtance de ſa Capitale , & le Comte de Gueldre leur prêta quelques troupes pour exécuter leur deſſein ; mais le Comte de Cleves fit manquer l'entrepriſe , en avertiſſant l'Evêque (*b*). Piqué d'un pareil attentat , le Prélat raſſembla ſes forces , & vint aſſieger Groningue , dont il ſe rendit maître ; mais ſur le bruit que ceux de Gueldre venoient au ſecours , il abandonna la Ville & ſe ſauva auprès de Florent (*c*).

Priſe de Groningue par l'Evêque d'Utrecht.

Florent protege l'Evêque.

Le Comte , ſelon quelques-uns , lui promit gratuitement du ſecours ; ſelon quelques autres , ce fut en qualité de vaſſal de l'Egliſe qu'il entreprit cette guerre (*d*) ; & le plus grand nombre dit , que l'Evêque acheta la protection du Comte

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraject. *Cap.* III. *pag.* 3.
(*b*) Barland. Hiſt. Com. Holl. *in* Flor. III. Annal. Egmond. *ap.* Scriver. *ad ann.* 1162.
(*c*) Ubbo Emm. Rer. Friſic. *Lib.* VII. *pag.* 290. Le Clerc Anonyme. *pag.* 71.
(*d*) Beka *in* Godefrido. *pag.* 53.

par la cession de ses droits sur l'Oostergo & le Westergo (*a*). Florent III.

Florent à la tête de son armée, ramena Rhenem devant Groningue, & l'assiegea. Le Comte de Gueldre & Theodoric de Battembourg, qui s'étoient jettés dans la place, la défendirent pendant un an. Enfin Renauld, Archevêque de Cologne, s'étant porté médiateur, on convint que la Ville demeureroit aux petits-fils de Lefferd, & que ceux-ci payeroient trois cens marcs d'argent à l'Evêque (*b*).

Il marche à Groningue.

Les troubles appaisés.

IV. Contestation entre le Comte & l'Evêque.

Florent ayant terminé cette affaire, entreprit aussi d'ôter tout prétexte aux inimitiés, qui subsistoient depuis si long-tems entre ses sujets & ceux de l'Evêque, & que souvent l'avidité des Prélats réveilloit. Il se fit rapporter les Lettres dont ils tiroient leur droit sur la Frise, & les titres des Comtes étant plus anciens, il proposa de supprimer les autres. Rhenem vouloit en abandonner une bonne partie; mais il ne pouvoit consentir à se voir entiérement dépouillé, & dans l'impuissance de s'opposer au Comte par la voie des armes, il porta cette affaire devant l'Empereur, qui pour lors étoit dans les Pays-Bas.

Elles sont jugées par l'Empereur.

1165.

Frederic ayant examiné par les pieces mêmes le droit des parties, & trouvant que les donations de ses Prédécesseurs se détruisoient alternativement, ordonna »que les revenus »de la Frise seroient partagés également entre l'Evêque & »le Comte; qu'ils nommeroient conjointement le Gouver»neur, dont il se réservoit la confirmation; que cet Officier »feroit serment de conserver également les droits de chacun, »qu'il seroit libre aux Co-Souverains de nommer un Avoué »ou Procureur particulier, pour veiller à leurs intérêts; »qu'il auroit séance aux assemblées annuelles, & que l'Evê»que & le Comte pourroient venir dans le pays lorsqu'ils »le jugeroient à propos, à condition que leur suite seroit »au plus de trente personnes; que toutes les affaires tem»porelles seroient portées devant le Comte, & les spiri»tuelles devant l'Evêque; que les Hollandois aideroient à »reprendre Benthem, & qu'il seroit rendu à son Souverain, à

(*a*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.*VII. *pag.* 243.
(*b*) Beka, *ubi supra.*

FLORENT III.

» la charge d'en faire hommage à l'Evêque ; enfin la sentence condamnoit celui des deux qui contreviendroit à ces » articles, à une amende de cinq cens marcs d'argent, à » réparer les dommages qu'il auroit causés, sur le rapport » qui en seroit fait devant l'Empereur par six témoins irré» prochables, & que la pluralité des voix termineroit la vérité » du rapport (*a*). »

Autres contestations sur les digues.

Le voyage de l'Empereur dans les Pays-Bas, n'ayant pour but que la pacification de ces Provinces, il voulut en conséquence connoître par lui-même des contestations survenues à l'occasion des digues. Chaque Seigneur, voulant garantir son territoire des inondations du Rhin, qui pourlors étoient très-fréquentes, faisoit des levées qui rejettoient les eaux sur ses voisins, sans s'embarrasser des dommages qu'elles leur causoient. Il étoit question de remédier aux plaintes réciproques de Godefroy, Evêque d'Utrecht, de Florent, Comte de Hollande, de Henri, Comte de Gueldre, & de Theodoric, Comte de Cleves.

Jugées de même.

L'Empereur après avoir envoyé des Experts pour niveller le pays & les digues, ordonna :

» 1°. Qu'on creuseroit un canal à Noda ou Nieda, pour » servir d'écoulement aux crûes qui venoient des montagnes ». Il est vraisemblable que ce canal aboutissoit à la Zuiderzee, qu'il passoit sur les confins de la Gueldre, au dessus de Rhenem, & que Noda, aujourd'hui Neude ou Nuy, étoit frontiere du Bas-Evêché d'Utrecht, à l'Ouest du côté de la Hollande. Les Ecrivains de ce siecle, lorsqu'ils déterminent les limites du Bas-Evêché, se servent communément de l'expression, *entre Noda & Bodegrave* (*b*)

» 2°. Que l'ancienne digue de Wyk te Duurstede seroit » conservée sans innovation.

» 3°. Qu'on raseroit celle que Florent III avoit fait élever

(*a*) Pact. Concord. *apud* Hedam. *pag.* 171. Ubbo Emm. Rer. Frisic. *Lib.* VII. *pag.* 295. Barland. Hist. Com. Holl. *in* Florent III.

(*b*) Epistolæ *apud* Matthæum *in* Annal. Vet. Ævi. Tom. V. *pag.* 578. 580. Idem ad Anonym. de Reb. Ultraj. *pag.* 121. Idem de Jure Gladii, Cap. XV. *pag.* 267. Cap. XXV. *pag.* 425. Idem de Nobilitat. *pag.* 320. Buchel *in* Hedam. *pag.* 198.

» dans

dans le Steekter-Polder, auprès de Zwadenburg, d'où est » nommé Zwadenburgerdam, aujourd'hui Zwammerdam; » & l'Empereur qualifia l'entreprise du Comte d'injuste & » de violente ». Cette digue avoit effectivement causé de grands dommages dans le pays d'Utrecht (*a*).

Ces inondations si fréquentes, semblent prouver que l'embouchure du Rhin auprès de Katwyk étoit bouchée, & que la digue de Zwadenburg avoit été construite pour rejetter les eaux, qui ne pouvant plus se perdre dans l'Océan, inondoient la partie de la Hollande, depuis ce Fleuve jusqu'à la Mer. Le pays d'Utrecht, sur lequel elles refluoient, en étant incommodé, on fit abbatre la digue, & l'on creusa le Canal de Noda, connu depuis sous le nom de *Grebbe;* mais on laissa subsister la digue de Wykte Duurstede, qui servoit vraisemblablement à conduire les eaux du Rhin dans le Leck (*b*).

V. Ligue de Florent contre les Flamands.

1166.

La paix étant affermie, le Comte de Hollande songea à se venger de l'incursion des Flamands. La perte du pays de Waas, les péages de Geervliet & la propriété de Walcheren étoient des motifs assez puissans; mais avant de commencer la guerre, il forma une Ligue avec les Comtes de Gueldre, de Cleves & de Bergues, qui s'engagerent à faire une diversion avec douze mille hommes dans l'Alsace, ancien patrimoine du Comte de Flandre. Il équipa en même tems une Flotte considérable, & donna des commissions aux Armateurs Zeelandois, pour inquiéter les côtes & ruiner le commerce des Flamands (*c*).

Armateurs Zeelandois contre les Flamands.

Défaite des Hollandois & de leurs Alliés.

Les Alliés mirent le siege devant Amerstein; mais Philippe ayant appellé à son secours Mathieu, Comte de Boulogne, Hugues de Terouane, & Godefroy de Louvain, les vint attaquer dans leur camp. Le combat dura sept heures avec un acharnement égal; mais enfin les milices de Cleves

(*a*) Diplom. Friderici I. *apud* Hedam, *pag.* 181.
(*b*) Hist. de la Patrie. *Liv.* VII. *pag.* 248.
(*c*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1165.

FLORENT III. & de Gueldre ayant pris la fuite, les Hollandois resterent seuls sur le champ de bataille avec leur Comte, autour duquel ils se rallierent. Alors l'action recommença plus terrible & plus sanglante, jusqu'à ce qu'accablés par le nombre, & la plupart tués ou blessés, ils céderent à la force ; Florent même hors de combat, fut contraint de se rendre. Philippe le fit conduire à Bruxelles, où il fut traité avec toutes les attentions qu'exigoient son état, sa condition & la parenté. Les Hollandois perdirent sept mille hommes dans cette funeste journée ; mais les Flamands acheterent encore plus cherement leur victoire (*a*).

Florent prisonnier.

Il obtient sa liberté.

La prison du Comte n'interrompit pas la guerre, quoiqu'elle se fît plus mollement de part & d'autre. Philippe cita Florent devant ses Vassaux, qui le déclarerent atteint & convaincu de félonie, & confisquerent les Fiefs qu'il tenoit du Comté de Flandre. L'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Liege se porterent Médiateurs, & conclurent enfin le 27 Février 1168, un accommodement, par lequel Florent recouvra sa liberté & les biens qui avoient été confisqués (*b*). Nous rapporterons cet Acte, tel qu'il est conservé dans les archives de la Maison d'Avesnes (*c*). Le Lecteur pourra en tirer de grandes lumieres sur la politique & sur la façon de traiter entre les Princes de ce siecle.

1668.

Traité de paix.

» Philippe, Comte de Flandre, Florent Comte de Hollande, à tous présens & à venir & pour toujours. Par la » faute de Florent, Comte de Hollande, il s'est élevé entre » moi & lui une dispute, qui s'est montée au point que tous » les pays qu'il tenoit en fief de moi, lui ont été ôtés par Sen- » tence de mes Barons ses Pairs. Mais à la priere & par la » médiation de Theodoric, mon pere, de Mathieu, Comte » de Boulogne, mon frere, & des Comtes de Gueldre &

(*a*) Chron. Flandr. MSC, *in* Vit. Com. Scriver. *pag.* 154. Meyer. Ann. Fland. *ad ann.* 1165. Anonym, Contin. Sigeb. Gemblac. *ad ann.* 1165. Harræi Hist. Brabant. *ad ann.* 1165. Vossii Ann. Holl. *Lib.* II. *pag.* 77.

(*b*) Chron. Flandr. MSC. *ubi supra.* Meyer. *ad ann.* 1167.

(*c*) *Voyez* le Thesaur. Anecd. Marten. & Durand. *Tom. I. col.* 1035.

» de Cleves, l'affaire a été conduite au point de la réconciliation sous les conditions suivantes, que nous avons jugé à propos de coucher par écrit, pour les préserver de l'oubli. FLORENT III.

» I. Les ôtages du pays entre l'Escaut & Hedenesse (*a*), resteront à Bruges, sous la garde du Comte de Flandre, & aucun ne pourra être délivré au Comte de Hollande, sans le consentement du susdit Comte de Flandre ».

(*a*) *Hedenesse*, *Hedinesse*, *Heydenzee* ou *Heydene-zee*, car on trouve tous ces noms, est une frontiere si célébre, & en même tems si peu connue, que nous ne pouvons nous empêcher de l'éclaircir en peu de mots. *Alting* qui vraisemblablement n'a consulté que la *Chronique de Melis Stoke*, n'a pu la prendre que pour la partie Septentrionale de la Zuiderzee. Voyez sa *Notit. Germ. infer. Part. II. pag.* 83. D'autres la placent beaucoup plus au midi, & y entendent la grande embouchure de la Meuse, qui faisoit anciennement la séparation de la Hollande & de la Zeelande. Voyez *Van Loon*, *ancienne Hist. de la Holl. pag.* 151. & dans *l'Avant-propos.* Ce n'est pas cependant la véritable frontiere de la Zeelande, & nous en trouvons deux différemment désignées : la premiere dans les Traités passés entre les Comtes de Flandre & de Hollande. Voyez *Mart.* & *Durand Thes. Anecdot. Tom.* I. *col* 1035. 1074. 1075. 1076; & c'est celle dont il est question en cet endroit. L'autre est marquée dans les Lettres-Patentes des Comtes de Hollande entre *Bornisse* ou *Bornesse* & *Heydenzee.* Voyez *Boxhorn sur Reigersberg. Part.* I. *pag.* 69 133. 136. & *Part. II. pag.* 59. 62. & les *Privileges de la Brille. N.* XXV. *pag.* 13. La premiere indique la Zeelande qui est à l'ouest de l'Escaut, & l'autre la Zeelande entiere. L'eau de Bornisse qui n'est aujourd'hui qu'un canal assez étroit, étoit dans ce tems fort grande, & séparoit les Pays de Voorne & de Putten. *Melis Stoke*, *pag.* 231, la place avec raison devant Geervliet, & dans une Lettre datée de l'année 1253 elle est appellée *Maas-Munde*, ou Bouche de la Meuse. L'Escaut partage les Isles de Zeelande, & conséquemment ne peut être pris pour les limites de la totalité, mais bien par rapport à celles qui sont à l'ouest de ce fleuve; d'où suit que la distinction de celles qui sont entre l'Escaut & Hedenesse, ne peut tomber que sur une partie des Isles, l'autre étant entre l'Escaut & Bornisse. Il paroît même, si l'on consulte *Melis Stoke*, *pag.* 243. que les Comtes de Flandre n'ont jamais étendu leurs prétentions sur les Isles qui sont à l'est de l'Escaut. Il ne peut donc être question que de celles qui sont à l'ouest, & conséquemment Hedenesse bornoit la partie de la Zeelande qui étoit en contestation. Ce sentiment se trouve appuyé par une Lettre du Comte Jean II (dans les *Priviléges de la Brille & de Voorne*, N. XXV. *pag.* 13.) qui termine la jurisdiction du Burggrave entre *Bornesse* & *Heydene-zee*, c'est-à-dire à l'est & à l'ouest de l'Escaut. Hedenesse étoit donc le canal qui sépare la Zeelande de la Flandre, aujourd'hui appellé le *Honte* ou *Hond*, & peut-être anciennement *Hontenisse*, que les Copistes auront confondu avec *Hedenesse.* Nous avons encore aujourd'hui dans le Bailliage de Hulst un Village avec son district sur le Honte, qui se nomme *Hontenisse.* Voyez l'*Hist. de la Patrie. Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 253.

FLORENT III.

II. » Les habitans de ces pays ne pourront demander » un champ pour le duel, que dans la Ville de Bruges (*a*).

III. » Les revenus des pays seront partagés également par » les deux Comtes.

IV. » En cas qu'un héritage soit confisqué pour crime, » il sera partagé de même entre les deux Souverains.

V. » Le Comte de Hollande & les Hollandois s'engagent à observer la paix d'une maniere qui la rende solide » & sûre.

VI. » Si quelque Flamand se trouve dépouillé dans quelqu'endroit dépendant des Hollandois, les habitans du lieu » seront tenus de réparer le dommage; & de bannir le voleur » en cas qu'il soit reconnu; s'ils le souffrent dans leur territoire, ils seront responsables de tous les désordres que le » même voleur pourroit commettre ailleurs.

VII. » Celui qui recevra le coupable, répondra du mal » qu'il pourra commettre dans la suite.

VIII. » Si les habitans refusent de réparer le dommage, » le Comte sera tenu de payer pour eux.

IX. » Si l'accusé denie le vol, le Jugement en appartiendra aux Comtes; & dans le cas où les deux Souverains ne » pourroient s'accorder, chacun d'eux nommera six particuliers connus par leur probité, qui, après avoir examiné la » question, la jugeront définitivement, & s'ils se partagent, » la voix du Comte plaignant emportera la balance, & le » tort sera réparé sans que l'autre puisse y contredire.

X. » Le Comte de Hollande ne pourra exiger à l'avenir » dans toute l'étendue de son Comté, aucun des péages, » qu'il a levés jusqu'à ce jour, sur les Négocians Flamands.

XI. » Il sera pareillement tenu de restituer tout ce qu'il » a perçu jusqu'à ce jour, soit à titre de taxe, soit à titre » d'impôt, de péage, pétition, ou par les Armateurs.

(*a*) Le duel étoit alors permis pour justifier une accusation, lorsque les preuves manquoient. Ce combat se faisoit en champ clos, en présence du Prince ou des Juges. Voyez *Du Cange Glossarium*, au mot *Duellum*.

XII. » Il est encore expressément stipulé qu'il ne pourra » ni lui, ni ses Successeurs construire de nouveaux Forts » dans le pays, ni en acquérir, ni les faire garder, non » plus que recevoir de ses Vassaux un bien libre possédé en » franc-aleu, pour le donner à titre de fief. FLORENT III.

XIII. » Il sera loisible aux Négocians de Flandre, qui » seront attaqués par un créancier, en passant par la Hol- » lande, de se libérer par serment, sans qu'ils puissent être » arrêtés dans leur voyage; & si le créancier n'est pas satis- » fait, il sera tenu de les suivre au lieu de leur séjour, où » la cause sera jugée par les Echevins du lieu. Si nonobstant » le Négociant étoit violemment retenu, & qu'il en souffrît » préjudice, le Comte de Hollande sera personnellement » tenu de faire réparer, ou réparer lui-même le dommage.

XIV. » Le Comte de Hollande a juré sur les Saintes » Reliques de remplir exactement toutes les conditions ci- » dessus exprimées, & ses Successeurs feront le même ser- » ment lors de leur installation, s'ils prétendent conserver » les Fiefs mouvans du Comté de Flandre. Il s'engage de » plus à donner à son Seigneur des cautions ou répondans » au choix d'icelui, qui seront tenus de jurer avec lui l'obser- » vation des susdits Articles.

XV. » Si le Comte de Hollande contrevient à quelqu'un » de ces Articles, & qu'il refuse pendant six semaines de » réparer l'infraction sans raison suffisante, telle que mala- » die, mauvais tems, ou le service de l'Empereur, ou s'il » persiste après que les raisons de son retard auront été le- » vées, tous les pays qu'il tient en Fief, tels qu'ils lui sont » présentement conférés, se réuniront à titre de confiscation » à leur Fief dominant, sans qu'il soit besoin, pour opérer » la réunion, de Sentence, Déclaration ou autre pro- » cédure.

XVI. » Dans ce cas les Vassaux du Comte de Hollande » non-seulement seront libres de leur serment, mais encore » ils seront obligés de quitter son service, de prendre celui » du Comte de Flandre, de reconnoître sa Suzeraineté; & » ce jusqu'à ce que le premier ait donné satisfaction à son

FLORENT III. » Seigneur; & s'il persiste dans son refus, ceux qui auront » juré l'observation du présent Traité, quoique Vassaux du » Comte de Hollande, seront contraints au payement de » mille marcs d'argent, par forme d'amende.

XVII. » Toutes fois & quantes il plaira au Comte de » Flandre d'exiger une ratification en forme du présent Trai- » té, le Comte de Hollande sera tenu de se transporter avec » le nombre de Vassaux qu'il plaira au premier de fixer, pour » jurer de nouveau l'observation des susdits Articles; & au » cas qu'il ne fût pas possible au Comte de Hollande d'ame- » ner le nombre prescrit de ses Vassaux, le Comte de Flan- » dre envoyera un Commissaire en Hollande, pour rece- » voir le serment de ceux qui n'auront pas pu venir.

XVIII. » Afin que le présent demeure inviolable & per- » manent, nous l'avons fait sceller de notre grand Scel & » souscrire par des témoins capables de notre part, par Ma- » thieu, Comte de Boulogne, Wouter d'Aisne, Eustache, » Chambellan de Flandre, Razo de Gaveren, Kono, Châ- » telain de Bruges, Roger, Châtelain de Courtray, Wouter » de Lokeren, Suggere de Sumevinghen, Henri de Mor- » sella, Baudouin de Praat, Wouter Gonela, Gilbert de » Bruges, Herbert de Furnes, Eustache de Malines, Gil- » bert de Nivelle, Guillaume de Domo, Baudouin de » Vieta, Gozevin Craucas, Olivier de Malines, Wouter » de Rolinghem, Reinoud d'Aire; & pour le Comte de » Hollande, par Dideric d'Altena, Florent de Voorne, » Ysbrand de Haarlem, Gerard de Haarlem, Simon Galo, » Theodoric de Persyn, Albert Banjaard, Escoutet, Wig- » gert de Ryswick, Hugues de Voorne, Castin de Wi- » cela, Guillaume de Wicela, Berwold d'Egmond, Elmant » Châtelain de Lerchem ou Leerdam, Christant l'Echanson, » Ernest le Sommelier, Guillaume Guls, Ludolphe, Ecuyer, » Daniel de Roodenrys, Regnier l'aîné, Maurinus de Mon- » ster, Volpert de la Leck, Bertolf de Pendrecht & Jacques » de Dusna.

Ce Traité est daté de Bruges, le mardi d'après le Dimanche *Reminiscere*, dans la maison du Prévôt, l'an du Seigneur

1147. Cette date paroît visiblement fausse : car Florent III n'étoit pas alors Comte de Hollande, & Philippe n'avoit pas l'administration de la Flandre. Quelques-uns la placent en 1157 ; mais je crois avec le plus grand nombre qu'on doit la retarder de dix ans, & lire 1167, c'est à-dire, 1168, selon le style vulgaire (*a*). Florent III.

VI. Ligue des Kennemers contre les Westfrisons.

Pendant la prison de Florent, les habitans de Haarlem se liguerent avec les Kennemers pour se venger des courses que les Westfrisons avoient faites sur leurs terres. Ceux d'Alkmaar les joignirent en chemin ; ils passerent le Kinhem, brûlerent Schagen & mirent à feu & à sang tout ce qu'ils rencontrerent. Les Frisons de leur côté s'étant rassemblés, passerent le Wed-Ottervoort, vinrent assieger Alkmaar, & s'en étant rendus maitres, ils brûlerent la Ville, à la réserve de l'Eglise, & quatre-vingt des principaux Bourgeois se firent tuer, sans vouloir quitter les armes (*b*).

Alkmaar brûlé.

Florent marche contre les Westfrisons.

Florent revenu dans ses Etats, ne songea qu'à punir les Westfrisons de leur révolte. Il manda ses Vassaux, & profitant de la rigueur de l'hyver, il passa dans la Frise à la faveur des glaces. Mais pendant qu'il tenoit conseil sur la façon dont il devoit conduire cette guerre, la Noblesse fit une course jusqu'à Schagen sans attendre ses ordres. Les Frisons les voyant éloignés, se saisirent des passages, par lesquels il falloit revenir, & les mirent dans la nécessité de se frayer un chemin à la pointe de l'épée. Simon d'Anvers, Guillaume de Voorhout, Baudouin de Haarlem, Gerard l'Echanson, Florent Roest, Allard d'Egmond, Bruin de Kastrichem, Everard de Noordwyk & Gerard de Munster, périrent dans cette occasion: cette perte qui arriva le 22 Janvier 1169, obligea le Comte à décamper, & le mit hors d'état de rien entreprendre (*c*). Les Frisons le suivirent dans le Kennemer-

1169. Il est obligé de se retirer.

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1167. Scriver. *in* vit. Com. *pag.* 152. Dumont Corps Diplomat. *Tom.* I. *Part. I. pag.* 87. Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 259.

(*b*) Whilhelm. Procurat. *ad ann.* 1166. Eikelenberg Descript. d'Alkmaar *pag.* 48. Melis Stoke Chron. *dans* Flor. III. *pag.* 50.

(*c*) Melis Stoke Chron. *dans* Flor. III. *pag.* 50, 51. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1168. Beka *in* Godefr. *pag.* 54.

 land ; mais les Communes raſſemblées par les Gentilshommes & fortifiées par les garniſons de ce Canton, les repoufferent vivement, & la défaite des Friſons auroit été complete, ſi les Kennemers euſſent eu la patience d'attendre les archers que Florent envoyoit à leur ſecours & qui n'arriverent qu'après l'action (*a*).

Inondation en Hollande & en Friſe.

1170.

Les Chroniques ne parlent plus de cette guerre. Il eſt à croire que les deux partis rebutés des pertes réciproques, demeurerent en repos. Peut-être auſſi la grande inondation, qui ſurvint peu après, leur donna d'autres occupations. Une tempête violente ayant ſoulevé la mer, les flots rompirent les digues & couvrirent la partie de la Friſe & de la Hollande à l'Eſt de la Zuyderzee, juſqu'à Staveren (*b*). On ne peut nombrer la quantité d'hommes & de beſtiaux qui périrent. L'Océan remonta ſous les murs d'Utrecht, enſorte qu'on pêchoit les monſtres de la mer du haut des murs de la Ville (*c*). La déſolation générale ſuſpendit ſans doute les inimitiés, & força les peuples de quitter les armes.

VII. Mort de l'Evêque d'Utrecht.

1177.

Son caractere.

Ses démêlés avec la Maiſon d'Amſtel.

Godefroy de Rhenem, Evêque d'Utrecht, mourut quelques années après. Plus guerrier que pacifique, il avoit une ame élevée, & ſon courage eût été plus convenable dans un Capitaine que dans un Prélat. Nous liſons dans une de ſes Lettres, » qu'il ne craignoit aucun danger, & qu'il ne balanceroit pas à combattre pour l'intérêt de ſon Egliſe (*d*) ». Il ne ceſſoit de tourmenter ſes Vaſſaux & ſes voiſins. Egbert d'Amſtel éprouva plus d'une fois ſes véxations, & leurs diſputes s'échaufferent au point que Philippe, Archevêque de Cologne, fut obligé d'accourir pour les accommoder. L'Evêque reprochoit à ce Seigneur de s'être emparé des revenus de ſon Egliſe ; il l'avoit cité au ban de l'Empire, & l'avoit fait condamner faute de comparoitre. Dans ces circonſtances Philippe leur fit conclure un Traité, par lequel le Seigneur d'Amſtel, après avoir renoncé à la poſſeſſion des biens qui

(*a*) Melis Stoke, *ubi ſupra*.
(*b*) Godefrid. Monach. *ad ann.* 1170.
(*c*) Beka *in* Godefr. *ubi ſupra*. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1170.
(*d*) Buchel. *ad* Hedam. *pag.* 175. Epiſt. Godefr. Epiſc. *apud* Bekam, *pag.* 55.

avoient

avoient appartenu à l'Evêque, les reçut de sa main, pour en jouir en qualité de son Lieutenant; mais ce droit fut borné à Gysbert son fils aîné, après la mort duquel ils devoient retourner à l'Eglise d'Utrecht. Ce Seigneur fut encore contraint d'abandonner la propriété des marais de Bendelmerbroek, aujourd'hui la Bylemermeer, & de la moitié des dixmes de Weesp. Il ne reste qu'une copie tronquée & sans date de ce Traité; mais il doit être antérieur au tems dont nous parlons. On y trouve l'origine des guerres qui suivirent entre les Evêques & les Seigneurs d'Amstel, & l'on doit présumer que la Ville d'Amsterdam subsistoit dès-lors (*a*). Florent III.

Ce fut aussi Godefroy de Rhenem qui fit bâtir les quatre Châteaux qui défendoient les frontieres de son Diocese. Celui de Horst du côté de la Veluwe, pour arrêter les courses de ceux de Gueldre, Montfoort, contre les Hollandois, Vollenhoven, dans l'Overyssel, contre les Frisons, & Woerden, pour se mettre lui-même en sûreté contre les mutineries des Trajectins, dont il avoit éprouvé les caprices (*b*). Nous remarquerons en passant que la lettre d'acquisition du territoire de Horst est datée de 1178 (*c*), ce qui suppose que cet Evêque étoit encore vivant; & c'est à cette année que l'on doit rapporter sa mort (*d*). Ses quatre Châteaux.

Baudouin, frere de Florent, lui succéda, & cette election assura la paix. Les Hollandois & les Trajectins vécurent dans une intelligence parfaite pendant dix-huit ans qu'il gouverna cette Eglise (*e*). Il est probable que le crédit du Comte influa beaucoup sur l'élection; & dès l'année suivante les deux freres conclurent une Ligue contre les Frisons. Florent entra dans leur pays, brûla Winkel & Nieuwdorp, & se rendit maître environ deux ans après de Texel & de Wieringen. Le Frere de Florent élû Evêque. 1179. Ligue des deux Freres contre les Frisons.

(*a*) Idem, *ibid.* Hoynck de Papendrecht Analect. Belgic. *Tom. III. P. I. p.* 323. Hist. de la Patr. *Tom. II. Liv. VII. pag.* 265.

(*b*) Beka *in* Godefr. *pag.* 55. Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* II. *pag.* 2.

(*c*) Godefr. Monach. *ad ann.* 1178. Buchel. *ad* Hedam. *pag.* 176.

(*d*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* III. *pag.* 3. Chron. de Traject. *pag.* 331. *dans* Matthæi Anal. *Tom.* V. Heda *in* Godefr. *pag.* 174.

(*e*) Beka *in* Balduin. *pag.* 56. Heda *in* Balduin. *pag.* 176.

1182\. Paix avec les Frisons.

Les Frisons ne pouvant résister à leurs forces réunies, demanderent la paix, & l'obtinrent en payant quatre mille marcs d'argent pour réparation des désordres qu'ils avoient commis dans le Kennemerland (*a*).

VIII. L'Evêque cite ses Vassaux.

1184\.

Baudouin profita de la paix, pour rétablir le bon ordre dans les Fiefs qui relevoient de son Eglise. La plus grande partie des Vassaux négligeoient depuis long-tems de rapporter leur hommage : il les fit citer devant lui, & l'ancienne Chronique d'Utrecht rapporte un catalogue, dans lequel on trouve le Duc de Brabant, le Comte de Hollande, celui de Gueldre les Seigneurs d'Arkel, de Heusden, d'Amstel, de Woerden, de Groningue & de Coeverden (*b*). Ils comparurent tous à l'exception de Henri I, Duc de Lorraine & de Brabant. Celui-ci avoit autrefois possédé la Veluwe comme Fief mouvant de cette Eglise, qui la tenoit par donation de Rotgar qui en étoit Seigneur; & l'Empereur Henri IV y avoit joint la Seigneurie de Broek (*c*). Les Ducs de Brabant avoient depuis cédé, à la charge de l'hommage, ces mêmes terres aux Comtes de Gueldre, qui par ce titre n'étoient que des Arriere-Vassaux, & Henri de Nassau, Comte de Gueldre, avoit hérité de ces pays, du chef d'Elizabeth de Beüil, son épouse (*d*); & pour lors Gerard II, Comte de Gueldre, possédoit la Veluwe. Le Duc de Brabant qui s'embarrassoit peu d'une Seigneurie qui ne lui rapportoit que la bouche & les mains, n'avoit pas daigné se rendre à la citation, pour assurer la jouissance de l'utile à son Vassal. L'Evêque piqué d'une indifférence qui sentoit le mépris, confisqua la Veluwe, & en chassa le Comte. Gerard assembla ses forces, & mit le siege devant Dewenter, Capitale de l'Overyssel, que Zwentibold avoit donnée en 890 à Hunger, lorsque les Normands avoient chassé cet Evêque de

Il confisque la Veluwe. Siege de Dewenter.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1184. Melis Stoke Chron. *dans* Flor. III. *pag.* 53. Le Clerc Anonym. *pag.* 75. Godefr. Monach. *ad ann.* 1179. Conf. l'Hist. de de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 268.

(*b*) Chron. de Traject. *ap.* Matthæum Annal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 334.

(*c*) Heda *in* Alphrico. *pag.* 51. Diplom. Henrici IV. *ap.* Hedam. *pag.* 137.

(*d*) Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VI. *pag.* 97. 104. Conf. H. Aquilii Chron. Gelriæ, *pag.* 15.

sa Cathédrale, & dont la Seigneurie avoit été accordée à cette Eglise en 1046 par Henri III (*a*). L'Empereur Frederic pour arrêter ces troubles, évoqua l'affaire devant son tribunal, & défendit les voyes de fait. Mais Gerard étant mort peu après, la guerre recommença plus vivement avec Otton II, son frere & son successeur. Frederic s'étoit brouillé avec Philippe, Archevêque de Cologne, & l'on crut qu'il avoit réveillé les troubles, pour faire une diversion capable d'empêcher l'Evêque d'Utrecht de donner secours à son Métropolitain. FLORENT III.

Baudouin de son côté, s'étant ligué avec le Comte de Hollande & Thierry, Comte de Cleves, ravagea la Veluwe & le Comté de Zutfen (*b*). Ce pays étoit échu à Gerard, fils d'Otton I, par la mort de Gerlach, dernier Comte de Zutfen tué en 1076, à la journée d'Ysselmonde (*c*).

La Veluwe & le Comté de Zutfen ravagés.

1187.

Le Comte de Gueldre se voyant attaqué si vivement, intéressa dans son parti l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Munster, le Comte de Bergues & le Duc de Brabant. Mais l'Empereur craignit les suites de cette guerre, & chargea l'année d'après l'Archevêque de Mayence de passer dans les Pays-Bas pour accommoder ces différends. Celui-ci conclut un traité, par lequel la Veluwe demeura au Comte de Gueldre jusqu'à ce que le fond du procès fut jugé par la Diete de l'Empire. Il ne fut terminé qu'en 1191 sous le regne de Henri VI, fils & successeur de Frederic. La Veluwe fut déclarée mouvante de l'Eglise d'Utrecht, & la propriété fut adjugée au Comte de Gueldre (*d*). Mais il paroît que l'on réserva les droits du Duc de Brabant, puisque le Diplome qualifie Otton Vassal du Duc de Lorraine (*e*).

Ligue du Comte de Gueldre contre l'Evêque.

1188.

Traité de paix.

Peu auparavant la nouvelle étoit arrivée, que Saladin,

IX. Nouvelle Croisade.

(*a*) Diplom. Zwentibold. *ap.* Hedam. *pag.* 63. Diplom. Henrici III. *ap.* Hedam. *pag.* 123.

(*b*) Beka *in* Balderic. *II. pag.* 56. Godefr. Monach. *ad ann.* 1188.

(*c*) H. Aquil. Chron. Gelr. *pag.* 12. 13.

(*d*) Diplom. Henr. VI. *ap.* Hedam. *pag.* 177. Beka *ubi supra.* Godefr. Monach. *ubi supra.* Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* IV. *pag.* 44.

(*e*) Ap. Miræum Donat. Belgic. *Lib.* II. *Cap.* LXXXIV. & *Lib.* I. *Cap.* LXXXI. *in Tom.* I. Oper. Diplom. *pag.* 565. 401.

FLORENT III. Sultan d'Egypte, avoit chassé les Chrétiens de la Palestine; & qu'il avoit pris Jerusalem. Clement III, qui siegeoit alors à Rome, fit prêcher, dans tous les pays de son obédience, une nouvelle Croisade. L'Empereur Frederic arbora la Croix. Il fut suivi par Philippe II, Roi de France, Richard, Roi d'Angleterre, & plus de soixante & huit Princes & Seigneurs Ecclésiastiques ou Laiques, du nombre desquels étoit Florent, Comte de Hollande (*a*).

Florent passe dans la Terre Sainte.

1190.

L'armée de l'Empereur traversa la Hongrie, la Bulgarie; &, après avoir passé l'Hellespont, elle s'empara, au mois de Mai, de la ville d'Ikonie. Elle continua sa marche par la Caramanie, autrefois la Cilicie. L'Empereur, fatigué de la chaleur, fut tenté de se baigner, en voyant une riviere dont l'eau étoit parfaitement belle. Alexandre le Grand, qui, se trouvant au même endroit, avoit eu la même fantaisie, en fut quitte pour une maladie violente. Frederic n'eut pas le même bonheur, &, soit que ses gens ne firent pas attention au danger qu'il couroit, soit qu'il fût saisi d'abord par la fraîcheur des eaux, il y perdit la vie.

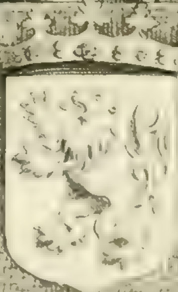
Sa mort.

Dans ce même tems Florent, qui étoit malade, sans que les Auteurs nous disent de quelle maladie, mourut dans le camp. Les Chrétiens continuerent leur route, & porterent à Antioche les corps de Frederic & de Florent, qu'ils déposerent dans la Cathédrale (*b*).

Ses Enfans.

Florent III avoit épousé Ada, petite-fille de David, Roi d'Ecosse. Il en eut quatre fils & autant de filles; Theodoric qui lui succéda, Guillaume, Comte d'Oostfrise, Florent, Prevôt d'Utrecht, & Robert, Comte du Kennemerland. Ses filles furent Beatrix, Elisabeth, Alix & Marguerite, dont les Chroniques ne nous ont laissé que les noms (*c*).

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Flor. III. *pag.* 53. Godefr. Monach. *ad ann.* 1190.
(*b*) Melis Stoke, *ubi supra.*
(*c*) Bockemberg, Barland, Scriver. Vit. Com. Holl. *in* Flor. III.



THEODORIC VII, XI.e Comte de Holl.

THEODORIC VII,

Onziéme Comte de Hollande.

X. THEODORIC VII. 1191.

FLORENT partant pour la Terre-Sainte avoit nommé Theodoric pour son Lieutenant, & lui avoit laissé le gouvernement de ses Etats. Celui-ci ayant appris la mort de son pere, assembla la Noblesse & les Villes, & se fit reconnoître son Successeur. Il donna à Robert le Kennemerland pour Appanage. Florent, qui avoit embrassé l'état Ecclésiastique, possédoit une Prevôté à Utrecht; mais Guillaume, le cadet, qui avoit accompagné son pere dans la Palestine, & que Frederic, Duc de Suabe, fils de l'Empereur, avoit retenu au siege d'Acre (*a*), fut oublié; & son retour causa quelques troubles, dont nous parlerons plus bas.

Appanage de ses Freres.

Philippe, Comte de Flandre, étoit mort pareillement dans l'expédition de la Palestine. Comme il ne laissoit point d'enfans, Philippe Auguste, qui s'étoit pressé de revenir en France, prétendit à titre de Suzerain exclure Baudouin, Comte de Hainaut, beau-frere du défunt. Theodoric crut l'occasion favorable, pour secouer le joug, que les Flamands avoient imposé à son pere par le dernier traité. Il voulut intéresser le nouvel Empereur dans ce projet, en lui offrant de lui rapporter l'hommage des Isles à l'Ouest de l'Escaut. Mais Henri VI avoit été prévenu par Baudouin, qui dans le dessein de se procurer un appui contre la France, s'étoit pressé de le reconnoître pour Suzerain du Comté d'Alost, du pays de Waas & des Isles de Walcheren, de Sudbeveland, de Nordbeveland, de Wolfaartsdyk, & de Borselen. Theodoric se voyant refusé (*b*), fut contraint de venir

Le Comte veut se soustraire au joug de la Flandre.

Il échoue dans son projet. 1192.

(*a*) Melis Stoke, *ubi supra.* Barland Hist. Com. Holl. *in* Dideric. VII. Scriver. Hist. Com. *in* Dideric. VII.

(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1191. & 1192. Du Chesne Rer. Norman. Script. *pag.* 1031.

THEODORIC VII.

en Flandre & de relever ses fiefs en personne. Il conserva par ce moyen ces pays, dont nous voyons qu'il jouissoit en 1199, puisqu'il échangea avec l'Abbaye de Rhinsburg une partie de Walcheren, contre la Jurisdiction & le Pays d'Aalsmeer (*a*).

XI. Guillaume frere de Theodoric se révolte contre lui.

Cependant Guillaume étant de retour de la Terre-Sainte, fut d'autant plus piqué du peu d'égard que l'on avoit eu pour lui pendant son absence, qu'il voyoit Robert son frere en possession du Kennemerland. Il dissimula toutesfois son chagrin, & se retira dans la Westfrise, dont les habitans, & principalement ceux du Dregterland, lui offrirent du secours contre Theodoric. Lorsqu'il se crut assuré de leur affection, il les assembla, & s'étant mis à leur tête, il se jetta sur l'Appanage de Robert (*b*). Le Comte de Hollande manda ses Vassaux, pour repousser cette irruption, lorsqu'il apprit que le Comte de Flandre étoit entré dans l'isle de Walcheren (*c*). Cette diversion étoit si favorable à Guillaume, qu'on pourroit supposer qu'elle étoit le fruit d'une intelligence secrette; mais comme Theodoric venoit d'obtenir de l'Empereur la confirmation du péage de Geervliet, extrêmement onéreux aux Flamands, c'en étoit assez pour exciter Baudouin à attaquer la Hollande. Les Lettres de cette confirmation sont datées de Mayence, le 20 Octobre, 1195. Henri VI accordoit au Comte une levée de cinq pour cent sur toutes les marchandises qui remontoient la Meuse, sous peine contre les refusans, d'une amende de trente livres d'or, dont la moitié devoit appartenir au Fisc impérial (*d*). En vertu de ce titre les Hollandois, non seulement exigeoient les droits à la rigueur, mais souvent même ils contraignoient les marchands à payer jusqu'à dix pour cent, au lieu de cinq, de la valeur de leur cargaison. Ces exactions étant, à les bien prendre, autant d'infractions au Traité de

Invasion de Walcheren.

1195.

Péage énorme à Geervliet.

(*a*) Diplom. *ap.* Foppens Nov. Diplom. Coll. *Cap.* LXXV. *pag.* 362.
(*b*) Melis Stoke Chron. *dans* Dideric VII. *pag.* 59. Conf. l'Hist. de la Patrie. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 277.
(*c*) Joan. à Leydis. *Lib.* XIX. *Cap.* 2.
(*d*) Diplom. Henr. VI. *ap.* Marten. & Durand. Thes. Anecdot. *Tom.* I. *col.* 661.

1168, Baudouin se crut en droit d'en poursuivre la vengeance par les armes (*a*).

Theodoric VII.

Guillaume battu par sa Belle-Sœur.

Theodoric attaqué des deux côtés divisa ses troupes en deux corps. Il prit le plus considérable, marcha en Zeelande, & chargea Aleid ou Adelaïde, son épouse, de s'opposer aux entreprises de son frere. Cette Princesse brave, ambitieuse & capable, étoit fille de Theodoric, Comte de Cleves. Son époux lui donna cette commission d'autant plus volontiers, qu'elle étoit la principale cause des mécontentemens de Guillaume (*b*). Mais il lui joignit pour conseil un de ses meilleurs Capitaines, & dans lequel il avoit une grande confiance. La Princesse s'avança vers le Kennemerland, & vint camper auprès de l'Abbaye d'Egmond, où s'étant retranchée de façon qu'on ne pouvoit la forcer à livrer bataille, elle resta depuis le 10 Août jusqu'au 12 Octobre, au grand regret des Moines qu'elle forçoit de lui fournir des vivres (*c*). Elle profita de cette inaction pour débaucher les milices de Nieuwdorp & de Winkel, qui faisoient la principale force de son beau-frere, & s'étant assurée d'elles par ses caresses & ses présens, elle ne balança plus à aller chercher Guillaume devant Alkmaar où il étoit campé. Aussitôt qu'elle parut, les perfides commencerent à lâcher pied, & les autres Frisons les suivirent. Guillaume se défendit quelque tems avec un petit nombre de ses amis; mais enfin se voyant pressé par les Kennemers, & ne pouvant résister au nombre, il se sauva dans les marais, dont il garda si bien les passages, qu'il fut impossible à la Comtesse victorieuse d'y pénétrer (*d*).

Theodoric victorieux dans Walcheren.

Le même bonheur suivit Theodoric dans l'isle de Walcheren. Il battit les Flamands, les força de repasser dans leur pays, & tranquille desormais de ce côté, il se pressa de rejoindre Adelaïde à Egmond. Cependant Baudouin, Evêque d'Utrecht, Theodoric, Prevôt de la Chathédrale,

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1195.
(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 278.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1195. Melis Stoke Chron. *ubi supra.*
(*d*) Melis Stoke & Wilhelm. Procurat. *ubi supra.*

THEODORIC VII.

& Otton, Comte de Benthem, oncles des deux freres, s'étant joints à Adelaide, faisoient leurs efforts pour terminer ce différend. L'Evéque se rendit auprès de Theodoric; le Prevôt d'Utrecht fut trouver Guillaume, & tous deux agirent si puissamment qu'ils déterminerent les deux Princes à signer un Traité, par lequel ils renonçoient à toutes hostilités. Theodoric cédoit à Guillaume trois cens livres, à prendre tous les ans sur le péage de Geervliet, & lui donnoit l'Oostergo & le Westergo à titre d'Appanage, c'est-à-dire, la moitié des revenus qui lui appartenoient, en vertu de l'accord passé avec le dernier Evêque d'Utrecht (*a*). Nous avons une Lettre en date de 1198, où Theodoric qualifie son frere de Comte de Frise (*b*).

Traité de paix entre les deux Freres.

Cependant Guillaume trouva bien des difficultés à se mettre en possession de ses nouveaux Etats. Henri de Kraan, que les Latins nomment *Henricus Grus*, Comte de Kuinder, qui possédoit un Château du même nom, situé sur la frontiere, s'y opposa vivement. Il y eut entr'eux plusieurs actions assez vives, dont les succès furent partagés; mais enfin Kraan ayant eu cinq cens hommes de tués dans un dernier combat, il fut contraint d'abandonner son Château que le vainqueur fit raser sur le champ (*c*). Le Comte de Kuinder se sauva en Hollande, où le Comte par la réception qu'il lui fit, donna de violens soupçons qu'il étoit l'auteur de la révolte (*d*).

Démélés de Guillaume avec Henri de Kuinder.

XII. Pendant ces troubles, Florent de Vorenborch, que l'Evêque d'Utrecht avoit nommé Châtelain de Coewerden, rançonnoit les marchands qui passoient en Allemagne. Otton, Comte de Benthem, en porta ses plaintes à Baudouin, qui cita Florent; mais celui-ci soutenu par Volkert son gendre, Gentilhomme puissant dans le pays de Drenth, refusa de comparoîrre

Troubles de Drenth.

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Dider. VII. *pag.* 60. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1195 Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 280. Beka *in* Balderic. II. Van Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 711.

(*b*) Diplom. Theod. VII. *ap.* Buchel. *ad* Hedam. *pag.* 211.

(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1195. Beka *in* Balderic. II. *pag.* 57. 58. Melis Stoke Chron. *in* Dider. VII. *pag.* 60.

(*d*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 282.

comparoître. Alors l'Evêque ayant assemblé ses troupes, alla les assieger dans Coewerden, les força l'un & l'autre de se rendre à discrétion; & content d'avoir donné la place à Giselbert Postequin, Gentilhomme Hollandois, il leur rendit la liberté, en leur faisant jurer de ne plus commettre d'hostilités; mais Volkert ne fut pas plutôt de retour dans son pays, qu'il excita ceux de Drenth à se révolter contre le Comte de Benthem (*a*). Theodoric VII.

Ceux de Groningue animés du même esprit de sédition, massacrerent leur Baillif, & bâtirent au plus vîte des murailles pour se défendre contre leur Evêque. Otton, Comte de Gueldre, qui s'étoit porté médiateur, persuada aux rébelles d'envoyer les ôtages; condition sans laquelle le Prélat refusoit d'écouter les propositions de paix; & pour les déterminer, il s'offrit de les conduire en personne. Ceux de Groningue furent au nombre de quatre; Coewerden en nomma trois, & ceux de Drenth en envoyerent douze. Ces Députés se voyant soutenus par Otton, parlerent avec tant d'insolence, que l'Evêque sans égard pour le Comte, ni pour le Droit des gens, les fit mettre en prison. Volkert qui craignoit pour la vie de ses otages, ayant assemblé une troupe de gens déterminés, marcha de nuit, surprit Coewerden, d'où il enleva la Comtesse de Benthem, & contraignit Baudouin de rendre les prisonniers en échange de sa belle-sœur. L'Evêque ne respirant que la vengeance, assembla toutes ses forces, & mit le pays de Drenth à feu & à sang. Les Archevêques de Mayence & de Cologne, qui craignirent que le Comte de Gueldre prenant parti dans cette affaire, n'allumât une guerre plus sérieuse dans le voisinage, se rendirent à Dewenter, & moyennerent un accord, en vertu duquel Florent de Vorenborch fut rétabli dans son Gouvernement, à condition de payer à Baudouin mille marcs d'argent (*b*). Révolte de Groningue. Le Pays de Drenth ravagé par l'Evêque. Paix conclue,

Otton de Benthem, piqué de n'avoir point été appellé à la conclusion de ce traité, détermina Volkert à le rompre, Et rompue.

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* VI. & VII. *pag.* 5. 7.

(*b*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* VII. *pag.* 6. Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib.* VI. *pag.* 305.

THEODORIC VII.

en lui promettant de le soutenir de toutes ses forces. Baudouin ayant appris ces menées, s'avança de ce côté; mais il fut battu, contraint de repasser l'Yssel, & le Duc de Gueldre levant enfin le masque, vint brûler Otmarsum. Le Duc de Brabant apprenant le désavantage des Trajectins, leur envoya quelque secours, & dépêcha vers l'Empereur, le priant d'interposer son autorité pour terminer une guerre dont les suites étoient à craindre.

L'Evêque battu.

XIII. Mort de l'Evêque.

1196.

Sur ces entrefaites, Baudouin mourut. Les Chapitres se partagerent pour lui donner un successeur. Les uns nommerent Theodoric de Hollande, Prevôt d'Utrecht, frere du défunt, & les autres Arnould de Gueldre, Prevôt de Dewenter. Le Comte de Hollande, qui avoit assemblé ses troupes pour secourir Baudouin, investit Utrecht, & plaça sur le Siege Theodoric, qui fut reconnu par le Bas-Evêché. D'un autre côté, Otton, Comte de Gueldre, mena Arnould à Dewenter, & le fit recevoir par les peuples d'Overyssel. L'Empereur Henri VI, qui pouvoit terminer ce différend, ne voulant point s'en embarrasser, renvoya les Compétiteurs devant Celestin III, afin qu'il jugeât de la validité de leur élection, & confia l'administration du temporel au Comte de Hollande, jusqu'à la décision du Pape. Mais le Comte de Gueldre se maintint dans le Haut-Evêché, dont il étoit le maître, & les deux parties ravagerent cruellement le Diocese. Enfin le dernier ayant été battu à Heimenberg, près de Reenen, les hostilités cesserent. Cependant Arnould & Theodoric, qui étoient allés en Italie, y moururent l'un & l'autre (*a*). Alors les deux Chapitres s'étant conciliés, élurent d'une voix unanime Theodoric Van der Aare, Prevôt de Maastricht (*b*); mais le Comte de Hollande refusa de lui remettre l'administration du temporel, & se cantonna dans le Château de Horst, dont il étoit maître depuis longtems (*c*).

Division entre le haut & le bas Evêché.

1197.

(*a*) Beka *in* Theodor. I. *pag.* 61. Melis Stoke Chron. *dans* Dideric VII. *pag.* 61. Godefr. Monach. *ad ann.* 1197.

(*b*) Beka, *ubi supra.*

(*c*) Melis Stoke, *ubi supra.*

Dans ce même tems, Guillaume se voyant possesseur de l'Oostfrise, revint en Hollande pour visiter sa mere, & malgré les conseils de la Princesse, il se rendit au Château de Horst pour voir aussi son frere ; mais il y fut à peine arrivé, que le Comte de Kuinder, vraisemblablement par ordre de Theodoric, le fit arrêter & mettre en prison. Les Hollandois indignés faciliterent son évasion, & le Prince se sauva dans la Gueldre, dont le Comte lui donna Aleide ou Adelaïde sa fille en mariage, avec une escorte pour retourner dans ses Etats (*a*). Theodoric le voyant appuyé par cette alliance, prêta l'oreille à un accommodement, & ces trois Princes vécurent depuis assez tranquillement (*b*). Les Comtes de Hollande & de Gueldre se réunirent même contre les Trajectins, auxquels ils firent bien du mal.

THEODORIC VII. Guillaume arreté.

Il se réconcilie avec son Frere.

XIV. L'Evêque d'Utrecht arrêté,

Van der Aare se voyant deux ennemis considérables sur les bras, & trouvant ses coffres épuisés, se proposa de passer dans la Frise, pour y ramasser de l'argent, soit par le moyen de nouveaux impôts, soit à titre d'emprunt (*c*). Il étoit stipulé par le Traité dont nous avons rendu compte, que les revenus de ces pays seroient également partagés entre l'Evêque & le Comte (*d*) ; mais il leur étoit défendu d'établir des impositions sans un consentement réciproque. Guillaume regarda l'entreprise de Van der Aare comme une infraction du Traité ; & comme l'Evêque étoit assez mal accompagné, il le fit enlever d'un couvent de Staveren, & amener prisonnier à Oosterzee. Mais les Frisons craignant qu'une pareille violence n'attirât sur eux la colere céleste, le délivrerent presque aussitôt (*e*).

Et remis en liberté.

Ligue contre l'Evêque.

1202.

Guillaume connut alors qu'une grande partie de ses sujets favorisoit son ennemi, & voulant se mettre en état d'en tirer raison, il conclut une Ligue avec les Comtes de Hollande & de Gueldre. Otton entra dans l'Overyssel & se rendit maître de Dewenter ; & Theodoric mit le siege de-

(*a*) Idem. *Ibid.*
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1197.
(*c*) Beka *in* Theodor. II. *pag.* 61.
(*d*) Voyez ci-dessus *pag.* 95.
(*e*) Beka *ubi supra.*

THEODORIC VII.

Siege d'Utrecht.

vant Utrecht (*a*). Van der Aare, dans cette extrémité eut recours à Henri, Duc de Brabant, qui surprit Otton & le fit prisonnier. Theodoric à cette nouvelle leva le siege, & courant à son secours assiegea Bois-le-Duc, Ville que le Duc Henri venoit de bâtir, & qui se rendit le 7 Septembre, 1202 (*b*). Guillaume, frere du Duc de Brabant, & Henri, Comte de Kuik y furent pris. Pendant ce siege, Henri ayant tiré de puissans secours de Cologne, de Liege, de Limbourg & de Flandre, coupa le retour aux Hollandois, & les attaqua proche de Heusden. Ils se défendirent avec tant de valeur, qu'ils se firent tailler en piéces, & le Comte de Hollande demeura prisonnier (*c*).

Défaite des Hollandois.

Theodoric prisonnier.

La Hollande & la Gueldre ravagées.

Les Trajectins voyant la Hollande & la Gueldre sans Souverains, ravagerent ces deux Provinces, quoique la Noblesse qui s'étoit assemblée, les repoussât plus d'une fois avec grande perte; tandis que de l'autre côté l'Evêque d'Utrecht brûla la Veluwe, reprit Dewenter & se rendit maître du Comté de Zutfen (*d*). Les deux Comtes ennuyés de leur captivité, signerent enfin un traité de paix, aux conditions que le vainqueur leur voulut accorder, & payerent de grosses rançons pour obtenir leur liberté. Celle de Theodoric montoit à deux mille marcs d'argent (*e*). L'accord conclu entre le Comte & l'Evêque n'est pas venu en entier jusqu'à nous. On sçait seulement que le Comte de Hollande devint Vassal de l'Eglise d'Utrecht (*f*). Celui de Gueldre reconnut aussi pour Suzerain le Duc de Brabant ou Basse Lorraine, & s'obligea de le suivre à la guerre, sous peine de confiscation de son Fief (*g*). Par un acte séparé, il lui céda ce qu'il possédoit dans les pays de Megen & Kempenland, & dans Oosterbeeke, & les Brabançons furent affranchis de tous péages sur le Rhin. Le

Traité de paix.

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraject. *Cap.* XIII. *pag.* 10.
(*b*) Beka, *ubi supra.*
(*c*) Melis Stoke Chron. *dans* Dider. VII. *pag.* 64.
(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1202.
(*e*) Idem. *Ibid.*
(*f*) Beka *in* Theod. II. *pag.* 63. Comp. inter Theod. Traject. & Wilh. Holl. *ap.* Hedam. *pag.* 188. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 291.
(*g*) Miræi Donat. Belg. *Lib.* II. *Cap.* LXXXIV. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 565.

Duc s'engagea de son côté à protéger le Comte envers & contre tous, à l'exception de l'Empereur & de l'Empire; & le Pape autorisa sa Noblesse & ses Officiers à le forcer, en cas de contravention, d'exécuter les articles de ce traité, qui fut conclu à Louvain en 1203 (*a*).

THEODORIC VII.

1203.

Conditions dures pour la Hollande.

La rigueur de ces conditions prouve suffisamment le mauvais état où se trouvoit alors Otton; & celui de Theodoric n'étoit pas moins pressant. Le traité que le dernier signa le 3 Novembre de la même année, roule principalement sur les pays situés aux embouchures de l'Escaut & de la Meuse. Le Duc de Brabant fit revivre les anciennes prétentions qu'il avoit sur ce district; il eut recours au partage entre les petits-fils de Charlemagne, & soutint que la Lorraine, *Lotharingiæ Regnum*, s'étendoit jusqu'à la mer, que depuis elle fut partagée en haute & basse, & que comme la premiere fut nommée le Duché de la Moselle (*b*), la seconde étoit le Duché de Brabant sans changement sur les limites. Les Comtes de Hollande soutenoient au contraire, que les Pays-Bas avoient été donnés à différens Souverains, Vassaux de l'Empire, du nombre desquels étoit le Duc de Brabant. Le Duc Henri profita de l'occasion pour établir ses prétendus droits, & le Comte forcé de se reconnoître son Vassal, au lieu du pays qui s'étendoit vers la Zeelande, lui céda la ville de Dordrecht, le terrein des deux côtés de l'eau appellé Dordrechtswaarde, Hereswaarde, & tout le pays entre Stryen & Waalwyk, que le Duc lui rendit à titre de Fief. Theodoric s'obligea aussi de le servir dans ses guerres, à l'exception de celles qui seroient contre l'Empereur. Ces fiefs devoient passer aux plus proches héritiers, selon la coûtume de Brabant. Il cédoit de plus au Duc les droits qu'il avoit sur Breda, & le Duc s'engageoit à le protéger contre tous ses ennemis, à la réserve de l'Empire. Il étoit encore stipulé que les Brabançons ne payeroient que les péages ordinaires, & que leurs créanciers ne pourroient

Dordrecht cédé au Duc de Brabant.

(*a*) Butkens. Trophées de Brabant dans les Preuves. *pag.* 52. Du Mont Corps Diplom. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 129.

(*b*) Sigebert Gemblac. *ad ann.* 1033. 1044. 1048. 1070.

THEODORIC VII.

saisir leurs effets ni les arrêter, qu'après avoir constaté un déni de Justice de la part de leurs Juges naturels. Ce Traité, qui devoit avoir lieu entre les Princes contractans & leurs héritiers, fut signé par un grand nombre de témoins des deux côtés; & les hommes du Comte prêterent serment non-seulement de l'observer, mais encore d'y forcer leur Comte en cas de contravention. Nous trouvons entre ceux-ci, Rogier de Meerhem, Hugo de Voorne, Theodoric d'Altena, Gerard de Horst, Guillaume de Teilingen, Simon, Jean & Ysbrand de Haarlem, Albert Bernardi [ou Banjaard] Wouter d'Egmond, Floris de Welde [ou de Leede], Philippe de Wassenaar, Henri & Jean de Ryswick, & Theodoric de Bockel (*a*).

XV. Mort de Theodoric.

Theodoric conçut tant de chagrin de se voir forcé de reconnoître un Suzerain pour un pays qu'il possédoit de tems immémorial en franc-aleu, qu'il en tomba malade à Dordrecht, & y mourut le 4 Novembre, 1203 (*b*). Il n'avoit eu que deux filles; l'aînée, qui avoit épousé Henri, Prince héréditaire de Gueldre, étoit morte avant lui; & la seconde, qui se nommoit Ada, ne lui survécut que pour éprouver les malheurs où la précipita l'envie de dominer d'une femme altiere, qui n'écoutoit que son caprice, & ne prenoit conseil que d'elle-même.

Ses Enfans.

(*a*) Voyez le Corps Diplom. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 130. Butkens Trophées de Brabant, *pag.* 53. Hist. de la Patrie *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 294.

(*b*) Godefr. Monach. *ad ann.* 1203. *pag.* 274. Beka *in* Theod. II. *pag.* 63. Leon Monach. Brevic. *pag.* 155. Melis Stoke Chron. *dans* Dideric VII. *pag.* 64. Conf. l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 295.




ADA, XII. Comtesse de Holl.

ADA,

Douziéme (Comtesse) de Hollande.

XVI. ADA. Source de ses malheurs. 1203.

VICTIME de l'ambition d'une mere qui sacrifioit tout au désir de conserver son autorité, la malheureuse Ada perdit à la fleur de son âge la Couronne & la liberté ; & son regne fut si court que quelques Auteurs la retranchent du nombre des Souverains de Hollande (*a*). Adelaide sa mere crut perpétuer sa domination en mariant sa fille, qui n'avoit que dix-sept ans, avec un Gentilhomme, qui lui devant son élevation, demeureroit dans sa dépendance. Elle jetta les yeux sur Louis, Comte de Loon ou de Loss, qui sortoit de Gerard, Comte de Loss, & de Marie, fille de Henri III, Comte de Gueldre (*b*). Louis portoit le nom de Loss ou de Loon, d'un ancien Comté situé dans la Lorraine, & mouvant de l'Evêché de Liege, auquel il fut réuni en 1372 par l'extinction de cette Famille. Adelaïde avoit formé son plan du vivant même de son mari, qui, se voyant au lit de la mort, demanda Guillaume son frere, avec lequel il avoit dessein de se reconcilier entiérement. Il paroît qu'il vouloit lui confier la tutele de la jeune Princesse, & partager le gouvernement entre ce Prince & la Noblesse (*c*) Mais la Comtesse ayant pénétré ses vûes, & craignant la fermeté de Guillaume, mit tous ses soins à cacher à celui-ci la maladie de son frere, & précipita le mariage de sa fille aussitôt qu'elle en fut la maîtresse (*d*).

Son mariage disproportionné avec le Comte de Loss.

Elle avoit trouvé le secret de gagner le Comte de Benthem & quelques-uns de la Noblesse. Nous avons une lettre

Intrigues de sa mere.

(*a*) Barland. Hist. Com. Holl. *in* Dideric VII. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 158.

(*b*) Mantelii Hist. Loss. *pag.* 302. Scriver. Not. *in* Chron. Leod. *ad ann.* 1203.

(*c*) Leon. Monach. Brevic. *pag.* 155.

(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1203.

ADA.

dans laquelle elle écrit à Jean, Roi d'Angleterre; que le plus grand nombre des Seigneurs Hollandois avoient arrêté le mariage de sa fille avec le Comte de Loss. Elle nomme entr'autres Rogier de Meerhem, Hugo de Voorne, Theodoric d'Altena, Simon, Jean & Ysbrand de Haarlem, Guillaume de Teilingen, Volpert & Florent de Leede, Arnould & Henri de Ryswick, & Wouter d'Egmond (*a*). Mais il paroît que c'étoit une supposition de sa part, & les anciennes Chroniques nomment Simon de Haarlem, Guillaume de Teilingen & Wouter d'Egmond à la tête du parti contraire dès le commencement des troubles (*b*).

Indécence au sujet de ce mariage.

Adelaïde assurée de la mort prochaine de son mari, avoit appellé secretement le Comte de Loss, & l'avoit caché dans la maison d'Altena, afin qu'il fût à portée de consommer le mariage aussitôt que Theodoric auroit les yeux fermés. Le Comte de Loss se rendit à Dordrecht au premier avis qu'il reçut, & les fêtes nuptiales de la fille précéderent les funérailles du pere, dont le corps ne fut porté qu'au bout de neuf jours à l'Abbaye d'Egmond sans suite & sans cérémonie (*c*).

XVII. La Noblesse appelle Guillaume.

La Noblesse surprise de la témérité de cette femme, résolut de secouer un joug honteux, & de ne point reconnoître pour Souverain un simple Gentilhomme, dont la naissance étoit moins illustre que celle de beaucoup d'entr'eux. Philippe de Wassenaar & Jean de Ryswick soutinrent les premiers qu'on devoit rétablir le droit incontestable que Guillaume avoit à la succession de Florent son pere, & Simon de Haarlem, Guillaume de Teilingen, Wouter d'Egmond, Albert Banjaard & Jacques, Burggrave de Leide, se rangerent de leur parti. Ils s'assemblerent tous à Egmond, où ils convinrent d'appeller secretement Guillaume, & de lui déférer le gouvernement de l'Etat. Le Comte se rendit aussitôt chez Wassenaar, où il demeura

(*a*) Liter. Adelh. Comitiss. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. I. *pag.* 46. Melis Stoke, Chron. *dans* Dideric VII. *pag.* 64. 65.

(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 300.

(*c*) Melis Stoke, *ubi supra.* Wilhelm. Procurat. *ubi supra.*

Ada.

demeura quelque tems si bien caché, que les domestiques mêmes de la maison ne le reconnurent pas. Il vint ensuite à Vlaardingen sous l'habit d'un mendiant ; il y trouva un vaisseau sur lequel il passa dans l'Isle de Schouwen, dont le peuple le reçut avec de grandes démonstrations de joye, & le conduisit à Zirikzee, où il fut proclamé. Les Etats de Zeelande s'étant assemblés déclarerent Ada déchue de la Couronne, attendu qu'elle avoit épousé Louis de Loss, sans le consentement de la Noblesse, & confirmerent l'élection de Guillaume, qu'ils déclarerent héritier légitime de son pere & de son frere (*a*).

Guillaume proclamé Comte.

XVIII. Fuite d'Ada.

Wouter d'Egmond & Banjaard travailloient cependant à mettre les Kennemers dans son parti ; ils se proposerent d'enlever Adelaïde & les deux époux, pendant qu'ils seroient à l'Abbaye d'Egmond où ils devoient venir, pour les funérailles du dernier Comte. Wouter de Raven, ayant découvert leur dessein, en avertit la Comtesse, qui se sauva précipitamment à Haarlem avec sa fille & son gendre. Leur arrivée en cette Ville y excita une émeute si considérable, que les Princesses effrayées se mirent entre les mains de Gysbert d'Amstel, qui profita de la nuit pour les transporter par eau à Utrecht. Mais la jeune Ada ne se croyant pas encore en sûreté dans une Ville où Florent, son oncle, étoit Prevôt du Chapitre, en sortit pour se refugier dans le Bourg de Leide sous la protection de Roger de Meerhem & de Hugues de Voorne, zélés partisans de son mari. Ainsi cette Princesse qui n'avoit été que dix-huit jours (*b*) avec le Comte de Loss, en fut séparée pour ne le revoir que longtems après.

Emeute à Haarlem.

Ada assiegée à Leide.

A ces nouvelles Egmond & Banjaard accoururent avec les Kennemers, & Wassenaar amena ses Vassaux. Ceux de Leide, surpris par une attaque si peu prévüe, furent contraints de se rendre faute de vivres, sans autre condition

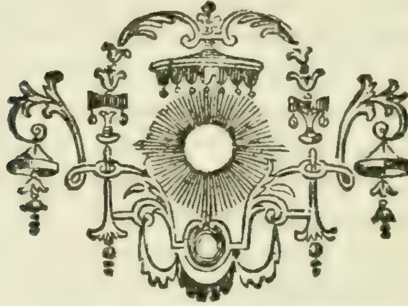
(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1203. Melis Stoke Chron. *dans* Ada, *pag.* 67.

(*b*) Liter. Adelh. Comitiss. *in* Act. Publ. Angl. *ubi supra.* Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VII. *pag.* 304. *not.* 2.

Ada. que la vie, & la Comteſſe fut donnée en garde à Guillaume de Teilingen ſon parent, qui la remit entre les mains de Guillaume. Le Comte, qui vouloit s'aſſurer d'elle, & la ſouſtraire à la vue des peuples, de peur que cet objet ne réveillât leur affection pour elle, la fit conduire d'abord dans l'Iſle de Texel, où elle fut ſervie ſelon ſa condition; mais dans la ſuite il la fit transférer en Angleterre (*a*), d'où ſon mari eut bien de la peine à la retirer.

Et amenée à Texel.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1203. Liter. Adelh. Comitiſſ. in Act. *ubi ſupra.* Le Clerc Anonym. *pag.* 93. Conf. Diplom. Honor. III. *ap.* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 125. Annal. Egmond. *apud* Scriver. *ad ann.* 1203. Voſſii Annal. Holl. *Lib.* III. *pag.* 96.



GUILLAUME I,  XIII Comte de Holl

J. J. Huijssen ... J. J. Fokart Sculp

GUILLAUME I,

Treizième Comte de Hollande.

XIX. GUILLAUME I. Ligue du Comte de Lofs contre Guillaume.

1204.

Quoique la détention d'Ada en Angleterre laifsât le champ libre à Guillaume, il eut encore beaucoup à travailler pour s'affermir dans fon nouvel Etat. Le Comte de Lofs raffembla fes partifans, & voulant s'affurer du fecours des Princes voifins, il leur repréfentoit, que la caufe d'Ada étoit celle de tous les Souverains; que fi l'on fouffroit que les peuples décidaffent du droit des Couronnes, il n'y auroit point d'autorité qui ne fût expofée à leur caprice, & que rien ne feroit plus dangereux que l'impunité d'un pareil exemple. Il gagna Hugues & Theodoric, Evêques de Liege & d'Utrecht, Henri, Duc de Limbourg, & Philippe, Comte de Namur (*a*). Il promit à l'Evêque d'Utrecht deux mille marcs d'argent, & de lui porter l'hommage de fon Comté; & lui donna fon frere en ôtage pour sûreté de fa parole (*b*). Ce fait eft prouvé par le fragment qui fubfifte de cet accord (*c*); mais un Auteur contemporain ajoute, que l'Evêque s'étoit engagé de fon côté à lui faire obtenir de l'Empereur un Diplome qui le faifit de la propriété de la Hollande (*d*).

Guillaume fe retire en Zeelande.

Otton, Comte de Gueldre, quoique beau-pere de Guillaume, demeura neutre. Yfbrand & Gerard de Haarlem, Arnould & Henri de Ryfwick, & Jean Perfyn, fe déclarerent pour Lofs, qui, dès que le printems fut venu, fe mit en campagne à la tête d'une bonne armée. Guillaume hors d'état de lui réfifter, repaffa en Zeelande, laiffant Wouter d'Egmond & Albert Banjaard dans le Kennemerland, &

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1204.
(*b*) Beka *in* Theodor. II. *pag.* 63.
(*c*) *Apud* Hedam, *in* Theodor. II. *pag.* 187.
(*d*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XIV. *pag.* 11.

GUILLAUME I. Guillaume de Teilingen avec Philippe de Waſſenaar pour garder le Rhinland. Ces Seigneurs bâtirent les Forts de Ten Buſche, aujourd'hui Ten Boſch ſur le Vegt, ou Boskoop ſur la Gouwe, & celui de Swadenburg, qui eſt à préſent Zwammerdam ſur le Rhin. Florent, Prevôt d'Utrecht & frere de Guillaume, ſe chargea de la défenſe de celui-ci, & Otton, Comte de Benthem, qui avoit quitté le parti du Comte de Loſs, ſe jetta dans l'autre (*a*).

Il met ordre à la défenſe de la Hollande.

XX. Les Terres d'Amſtel ravagées par les Kennemers.

Cependant les Kennemers avec Egmond & Banjaard à leur tête, voulant ſe venger des courſes que le Seigneur d'Amſtel avoit faites ſur leur pays, & de l'évaſion du Comte de Loſs qu'il avoit facilitée, firent une irruption ſur ſes terres qu'ils ravagerent, & brûlerent ſon Château, l'un des plus magnifiques qui fut alors. Sur la nouvelle qu'ils reçurent que les Trajectins venoient au ſecours, ils percerent les digues, mirent le pays ſous l'eau, marcherent vers Muyden & Weeſp le long du Vegt juſqu'à Breukelen, mettant tout à feu & à ſang, & retournerent chez eux chargés de butin, ſans avoir perdu un ſeul homme. Simon de Haarlem qui feignoit d'être dans les intérêts de Guillaume, fit naître au ſujet de cette expédition quelques ſoupçons ſur ſa ſincérité; & pour lors il leva le maſque & paſſa dans le parti du Comte de Loſs (*b*).

L'Evêque d'Utrecht marche pour le Comte de Loſs.

L'Evêque d'Utrecht, outré de ces ravages, manda tous ſes Vaſſaux & vint aſſieger Ten Buſch. Florent ſe préparoit à défendre ce Fort; mais les Trajectins qui compoſoient ſa garniſon, à la vûe de leur Paſteur, refuſerent de prendre les armes, & le forcerent à capituler. Le Prevôt s'étant rendu priſonnier fut conduit au Château de Ter Horſt, & l'armée s'avança juſqu'à Leide (*c*).

Le Comte de Loſs maître de la Sud-Hollande.

Le Comte de Loſs pénétrant de ſon côté par les frontieres de Brabant, aſſembla ſon armée aux environs de Dordrecht, où ſes munitions arrivoient par mer. Guillaume renfermé dans la Zeelande, & n'oſant ſe montrer, ſe contenta d'enlever

(*a*) Beka, *ubi ſupra*, *pag.* 64.
(*b*) Melis Stoke, Chron. *dans* Ada. *pag.* 68. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1204.
(*c*) Wilhelm. Procur. *ad ann.* 1204. Godefr. Monach. *ad ann.* 1204.

quelques vaiſſeaux ; ce qui n'empêcha pas ſon Rival de ſoumettre en peu de tems toute la Sud-Hollande, & de joindre enſuite les Trajectins. Les Kennemers ne pouvant réſiſter à leurs forces réunies, furent contraints de ſe ſoumettre ; & le Comte de Loſs leur impoſa une amende de cinq cens marcs d'argent. Il laiſſa l'Evêque d'Utrecht à Haarlem ; & marcha vers S. Aagtendorp, aujourd'hui Bewerwyk ou Eechtrop, brûla le Village & le Château qui appartenoit à Banjaard, traita de même celui d'Egmond ; mais il reſpecta l'Abbaye & le Village. Les Epiſcopaux manquant alors de vivres, & craignant qu'on ne leur coupât la retraite, retournerent dans le Dioceſe. Quelques Auteurs avancent que ce fut à la priere de Loſs, qui ſe croyant au-deſſus de ſes affaires, voulut les empêcher de prendre racine en Hollande, où ils n'étoient jamais entrés ſi avant (*a*).

Les Flamands s'emparent de Walcheren.

Cependant Philippe, Comte de Namur, auquel Baudouin IX, Comte de Flandre & ſon frere, en partant pour la Terre-Sainte, avoit confié l'adminiſtration de ſes Etats, entra dans Walcheren, pendant que Hugues de Voorne s'emparoit de Schouwen. Philippe s'étoit engagé d'aider Loſs à chaſſer Guillaume de la Zeelande, à condition que les Flamands ſeroient affranchis des péages de Geervliet. L'invaſion fut ſi ſubite que Guillaume n'eut que le tems de ſe ſauver, ſous un habillement de pêcheur, dans une barque, où il ſe cacha ſous un monceau de filets (*b*).

Guillaume ſe ſauve.

XXI.

Molleſſe du Comte de Loſs.

Le Comte de Loſs n'avoit point l'ame aſſez forte pour ſoutenir ſa bonne fortune. Il s'abandonna à la molleſſe, compagne inſéparable de la ſécurité ; & tandis qu'il ne s'occupoit que de ſes plaiſirs, ſon bonheur l'abandonna. Voorne s'étant attiré la haine des Zeelandois par ſes vexations & ſes rapines, ces peuples coururent aux armes, le chaſſerent des Iſles, & rappellerent Guillaume.

Guillaume rappellé en Zeelande.

Le bruit du retour du Comte à la tête d'un bon corps de

(*a*) Beka & Wilhelm. Procurat. *ubi ſupra*. Melis Stoke Chron. *dans* Ada, *pag.* 70. 71. Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XV. *pag.* 11.

(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1203. Melis Stoke *dans* Ada, *pag.* 71. Voſſii Annal. *Lib.* III. *pag.* 101. Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 200.

 Zeelandois, réveilla ses partisans : Egmond, Teilingen & Wassenaar assemblerent les Kennemers & ceux du Rhinland, & s'établirent à Leide, pour y attendre le Comte. Guillaume ne doutant pas que sa présence en Hollande ne fît encore plus d'effet, se détermina à passer la mer, & résolut de risquer le sort d'une bataille. Le Comte de Loss qui s'étoit campé à Voorschoten, où les vivres abondoient, se réveilla de sa léthargie, & pour prévenir les mouvemens dont il craignoit les suites, il se proposa d'attaquer les Kennemers avant l'arrivée du Comte. Les troupes aguerries du Comte de Loss vinrent facilement à bout d'une multitude mal-disciplinée; & pour comble de malheur, le pont du Rhin, qui traverse la Ville de Leide, s'étant rompu, la plûpart furent noyés, & Teilingen entr'autres demeura prisonnier.

Le Comte de Loss victorieux auprès de Leide.

Guillaume loin de se laisser abattre par la défaite des siens, se pressa de passer la mer, & son arrivée fit l'effet qu'il en avoit espéré. La Noblesse & les peuples accouroient en foule se ranger sous ses drapeaux; & malgré l'échec que son parti venoit d'essuyer, il se trouva bientôt assez fort pour hasarder le passage de la Meuse & prendre poste à Ryswick. Le Comte de Loss se retrancha dans son camp de Voorschoten; mais sur la nouvelle que les Hollandois joignoient de tous côtés son compétiteur, il pria le Duc de Limbourg de passer à leur camp, sous prétexte de parler d'accomodement, & d'examiner le nombre & la contenance de l'ennemi.

Guillaume à la tête d'une armée en Hollande.

On ignore si ce Prince se laissa gagner, ou s'il fut frappé d'une terreur panique à la vûe de ces troupes; mais à son retour, il déclara au Comte que cette armée déja formidable par elle-même, grossissoit tous les jours, qu'il n'étoit pas en sûreté dans son propre camp; que les Hollandois se pressoient d'abandonner son parti; que ses soldats mêmes n'attendoient que l'approche de son rival, pour passer sous ses enseignes; qu'il lui conseilloit de profiter du reste de fidélité que quelques-uns conservoient encore, pour mettre sa vie en sûreté, & que pour lui il ne perdroit pas un moment pour regagner ses États. Il partit en effet avec les siens, sans qu'il fût possible de le retenir, & sa retraite entraîna l'armée, qui se dissipa

Déroute totale de l'armée de Loss.

avec autant de désordre, que si l'ennemi eût remporté une victoire complette. La terreur étoit si grande, que les soldats abandonnerent le camp dans l'état où il étoit, & les fuyards cachés dans les roseaux, se laissoient assommer par les femmes, sans oser se défendre (*a*). Guillaume I.

A cette nouvelle, Guillaume se mit à leur suite, & les poussa jusques sous les murs d'Utrecht, où les voyant trop bien appuyés, il les laissa pour aller attaquer le Château d'Asperen, place importante, située sur la Linge & appartenant à Volpert & Florent de Leerdam, qu'il rasa aussi-tôt qu'il l'eut prise (*b*). Pendant qu'il étoit occupé à ce siege, l'Evêque d'Utrecht ayant rassemblé ses troupes, se vengea sur Dordrecht, qu'il brûla par le moyen des feux d'artifices qu'il jetta dans la Ville (*c*).

Guillaume rase le Château d'Asperen.

L'Evêque d'Utrecht brûle Dordrecht.

XXII. Traité de paix entre l'Evêque & Guillaume.

Les succès de ces premieres hostilités, entre les Hollandois & les Trajectins, aussi funestes aux uns qu'aux autres, émoussoient des deux côtés l'ardeur de la vengeance, & l'on commença à parler d'accord. Le Comte se reconnut Vassal de l'Eglise, comme son frere l'avoit été. On convint que les Hollandois & les Trajectins jouiroient du droit de Citoyens dans les Villes appartenant aux deux Souverains; le Comte renonçoit à construire des digues sur le Rhin à Zwadenburg ni dans aucun autre endroit. On accorda aux Vaisseaux chargés de sel, la liberté du passage. L'Evêque de son côté donnoit aux Hollandois le droit de commercer dans l'Oostergo & le Westergo; & l'on renouvelloit à l'égard de la Frise le Traité conclu en 1165, entre l'Evêque Godefroy & Florent III. En conséquence les commissions des Officiers devoient s'expédier au nom des deux Souverains. L'Evêque s'engageoit à faire administrer la Justice d'Heeswyck près de Montfoort par un Envoyé, & de payer un quart du produit du greffe au Comte. En cas de disputes au sujet de la dixme, on arrêta qu'on s'en rapporteroit au serment de la partie plaignante, & les deux Princes renonçoient de donner asyle aux criminels. Ce Traité fut juré

(*a*) Melis Stoke & Wilhelm. Procurat. *ubi supra.*
(*b*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* III. *pag.* 103.
(*c*) Annal. Egmond. *apud* Scriver. *ad ann.* 1204. Beka *in* Theodor. II.

 sur l'Autel de Saint Martin, dans la Cathédrale, par Wouter d'Egmond, Albert Banjaart, Jacques, Burgrave de Leide, Gysbert de la Leck, Albert de Roode & plusieurs autres (*a*). Quelques Chroniques rapportent que le Comte de Hollande s'obligea de payer mille marcs d'argent, & de se rendre devant la porte de la grande Eglise avec mille Gentilshommes vêtus de laine, pour réparer le sacrilége qu'il avoit commis en mettant la main sur l'Evêque défunt (*b*); mais cet acte n'en fait aucune mention.

Ce Traité anéantit celui que l'Evêque avoit conclu avec le Comte de Loss en présence de Hugues, Evêque de Liege, Henri, Duc de Limbourg, Philippe, Comte de Namur, Otton, Comte de Gueldre, Adolphe, Comte de Bergues & Guillaume, oncle du Comte de Flandre; & que Arnold & Henri de Ryswick, Wouter Spiring, Jean Persyn, Ysbrand & Gerard de Haarlem, Etienne de Zuilen & d'autres avoient signé comme garants (*c*). La plus grande partie de la Noblesse se réconcilia avec le Comte, & les biens de ceux qui s'opiniâtrerent dans la révolte, furent confisqués & donnés à ses amis.

Le Pays de Voorne envahi par Florent de Hollande.

Sur la fin de l'été, Florent, Prevôt d'Utrecht, qui avoit eu bonne part dans la confiscation, entreprit une expédition sur le pays de Voorne. Il en chassa Hugues, & se rendit maître du Fort de Poortvliet, qu'il fit raser (*d*). Ce Château étoit bâti sur la petite Isle de Scharpenisse, qui est aujourd'hui jointe à celle de Thoolen (*e*).

XXIII. Lots & les Flamands dans Schouwen.

1206.

Le Comte de Loss ne pouvant se résoudre de renoncer à ses prétentions, assembla quelques troupes l'année suivante, & poussa Philippe, Comte de Namur, à faire une descente dans l'Isle de Schouwen. Guillaume s'y rendit, & trouvant les Flamands débarqués, il leur présenta la bataille (*f*); mais peu après il fut contraint de signer un Traité si désavanta-

(*a*) Comp. inter Episcop. Traject. & Com. Holl. *apud* Hedam, *pag*. 188.
(*b*) Anonym. de Reb. Ultraject. *Cap*. XV. *pag*. 12.
(*c*) Vid. Diplom. *apud* Buchel. *in* Hedam, *pag*. 190.
(*d*) Melis Stoke Chron. *dans* Ada. *pag*. 75.
(*e*) Hist. de la Patr. *Tom*. II. *Liv*. VIII. *pag*. 323.
(*f*) Wilhelm. Procurat. *ad ann*. 1205.

geux,

geux, qu'on peut présumer qu'il avoit souffert un échec considérable ; quoique les anciens Auteurs n'en disent rien. Les Chroniques Flamandes parlent du siege de Zierikzee (*a*), & peut-être le Comte se trouvant pressé dans cette Ville, fut contraint de subir les conditions qu'on voulut lui imposer (*b*). Ce Traité, dont la copie est venue jusqu'à nous, est daté du mois d'Octobre, jour de Saint Donatien, en 1206, & signé dans la Prevôté de Bruges. Louis, *Comte de Loss & de Hollande*, & Guillaume, *fils de Florent*, *Comte de Hollande*, y sont dénommés comme parties intéressées, & Philippe, *Marcgrave de Namur & Avoué de Flandre*, comme Médiateur. Guillaume fait cession de la Hollande, à la réserve des terres qui avoient appartenu à Adelaïde, sa mere, pour lui tenir lieu de sa dot. Il céde aussi Sharpenisse, Duiveland, Stavenisse, Dreischor & le pays Oriental & Occidental de Voorne ; ensorte que Guillaume ne conservoit que ce qui étoit situé de l'autre côté de Mosella ou Mosselkreek, qui traversoit alors le Sudbeveland, à l'Ouest de Reimerswaale, avec quatre cens livres de rente sur le péage de Geervliet. Le survivant des deux est nommé héritier de l'autre. Les grands Vassaux signent cet Acte comme témoins & garands de son exécution, & s'engagent à porter l'hommage aux deux Comtes & à l'Evêque d'Utrecht. Guillaume de plus s'oblige d'aller à Dordrecht, à Leide, à Haarlem, à *Hardinglem* (peut-être Vlaardingen), pour relever les habitans du serment qu'ils lui avoient prêté, les porter à reconnoître le Comte de Loss ; & les deux Souverains promettent de tenir en Fief mouvant du Comté de Flandre, les susdits pays situés à l'Est de l'Escault, & le Bourg de *Leda*, (Leide ou peut-être Leerdam). L'Evêque de Liege, le Duc de Brabant & le Marcgrave de Namur, signent ce Traité comme Médiateurs (*c*).

GUILLAUME I. Traité désavantageux pour Guillaume.

Nous ne voyons pas cependant de preuves de l'exécution de cet accord. Les Chroniques portent que Louis étant décampé avec son armée des environs d'Utrecht, retourna dans

Incertitude de ce Traité.

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1203.
(*b*) Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 324.
(*c*) Vid. Pactum *apud* Matthæum Anal. Vet. *Ævi. Tom. III. pag.* 126.

GUILLAUME I. ſon Comté de Loſs (*a*), ſans avoir recueilli aucun avantage de cette expédition ; & depuis ce tems-là il ne rentra plus en Hollande (*b*). Guillaume demeura maître de tout le pays entre le Honte & les Lauwers, quoique ſon Concurrent l'eût ſoumis à la Suzeraineté du Duc de Brabant, à l'excéption du Bourg & du Bourggraviat de Leide, & que ce dernier ſe fût obligé de le ſoutenir contre les entrepriſes de ſon ennemi (*c*). Nous trouvons que Guillaume ſe plaignit à Innocent III, du Traité qu'on lui avoit extorqué ; & le Pape renvoya cette affaire devant l'Archevêque de Treves. Le Comte de Hollande, qui refuſa de ſe ſoumettre à cet arbitrage, fut excommunié par l'Archevêque. Cette cenſure lui fit prendre le parti d'aller à Rome, & le Pape Honoré III, Succeſſeur d'Innocent, après avoir levé l excommunication, lui donna pour Juge l'Abbé de Saint Laurent, à Ooſtbroek, près d'Utrecht (*d*). On ne voit rien ſur la ſuite de cette affaire ; il ſemble pourtant qu'en 1216 ou 1217 Honoré confirma par des Lettres-Patentes le Traité fait entre Louis & Guillaume (*e*).

XXIV. Cauſe de la détention d'Ada en Angleterre.

L'article de ce Traité qui regardoit Ada, & dont nous n'avons pas parlé, cauſa au Comte de Loſs bien des embarras avant ſon exécution. Cette Princeſſe étoit toujours en Angleterre ; Guillaume s'étoit engagé de la redemander, ou même d'aller en perſonne pour la ramener, & la rendre à ſon époux ; mais cette convention ne fut pas mieux exécutée que les autres.

1207. Adelaïde écrivit en 1207 à Jean, Roi d'Angleterre, pour lui redemander ſa fille, & une circonſtance qu'on trouve dans ſa lettre, fait préſumer les motifs de ſa détention. La Comteſſe veut d'abord prouver la légitimité du mariage d'Ada avec le Comte de Loſs, par le conſentement de la Nobleſſe, du Comte de Benthem & de l'Evêque d'Utrecht, ſes oncles (*f*) ;

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Ada, *pag.* 76.
(*b*) Idem. *dans* Guillaume I. *pag.* 77.
(*c*) *Voyez* Butkens Troph. de Brabant *dans* les Preuv. *pag.* 57.
(*d*) *Vid.* Epiſt. Honorii III. *apud* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 130.
(*e*) Vid. Diplom. *apud* Matthæum. *ubi ſupra*, *pag.* 125.
(*f*) Litt. Teſtim. de Marit. Com. Holl. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. I. *pag.* 46.

& prie le Roi Jean de ne point ajouter foi aux calomnies qu'on débite ſur ce ſujet (*a*). D'où il eſt aiſé de conjecturer que Guillaume & ſes Adhérans avoient perſuadé aux Anglois que le mariage étoit nul, & qu'il étoit néceſſaire pour aſſurer la paix des Pays-Bas de retenir la Princeſſe en Angleterre (*b*). Le Roi fit examiner la queſtion par ſes Théologiens, & ſur leurs déciſions il ſe détermina à lui rendre ſa liberté.

Elle revient en Hollande.

Il eſt vraiſemblable que ce fut Wouter Bertrand envoyé par Loſs en Angleterre, pour jurer une alliance avec Jean & pour ramener la Princeſſe, qui préſenta cette lettre au Monarque. Ada revint alors en Hollande, où elle vivoit encore en 1218, comme il paroît par une Chartre de ſon mari, en date de cette année (*c*).

Sa mort.

Mais elle mourut preſqu'auſſitôt, & fut enterrée à Herkenrode (*d*).

Traité de Loſs avec l'Angleterre.

Le Comte de Loſs conclut auſſi un Traité, par lequel il ſe reconnoiſſoit Vaſſal de la Couronne d'Angleterre, & s'engageoit à paſſer la mer à la tête d'une armée, toutes les fois que le Roi auroit beſoin de ſon ſecours. Il s'obligeoit encore à ſoutenir l'Empereur Otton, tant qu'il ſeroit fidele à ſon oncle (*e*). Ce Traité eſt le premier entre l'Angleterre & la Hollande, dont nous ayons des copies authentiques (*f*). Cependant il y en a qui prétendent qu'en 1194 Richard I avoit conclu une Ligue défenſive avec Theodoric VIII (*g*). Pour expliquer l'engagement que le Comte de Loſs prit alors par rapport à l'Empereur, il eſt néceſſaire de reprendre l'affaire de plus haut.

Motif de ce Traité.

Henri VI étant mort en 1197, Frederic, ſon fils, lui ſuccéda au Royaume de Sicile; mais les Electeurs le trouvant

(*a*) Liter. Adelh. *ubi ſupra*.
(*b*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 329.
(*c*) *Vid.* Miræi Oper. Diplom. *Tom.* II. *Cap.* XL. *pag.* 383. & *Cap.* LIX. *pag.* 845.
(*d*) Mantel. Hiſt. Loſſenſ. *pag.* 156. Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 132.
(*e*) Convent. Comit. de Loſs, *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 46. 47.
(*f*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 330.
(*g*) Le P. Daniel, Hiſt. de France, *Tom.* III. *pag.* 449.

trouvant trop jeune pour le mettre à la tête de l'Empire, se partagerent sur la nomination d'un Empereur, entre Philippe, Duc de Suabe, frere de Henri, & Otton, Duc de Saxe, parent du Roi d'Angleterre. Adolphe, Electeur de Cologne, & Henri, Duc de Lorraine, se déclarerent pour le dernier. Nous remarquerons en passant, que ce Henri est le premier qui se soit qualifié *Duc de Brabant* (*a*), & que ce nom étoit peu connu avant lui. Theodoric VII, Comte de Hollande, qui vivoit encore, soutenoit Philippe, & l'Evêque d'Utrecht se joignit à lui, quoique l'Archevêque de Cologne, son Métropolitain, fût du parti contraire (*b*). Le Pape & le Roi de France s'étoient déclarés du même côté. Mais Richard I & Jean, qui lui succéda en Angleterre, tinrent constamment pour Otton leur parent; & ce fut en se déclarant pour eux que le Comte de Loss obtint la liberté d'Ada, pendant que Guillaume demeurant attaché à Philippe, obtint de ce dernier la confirmation dans le Comté de Hollande (*c*).

Philippe ayant été assassiné à Bamberg le 22 Juin, 1208
1208. (*d*), il sembloit que son Rival dût demeurer sans Concurrent; mais Sifrid, Archevêque de Mayence, Légat du Pape, Philippe-Auguste, Roi de France, & quelques Princes de l'Empire, se presserent de lui opposer Frederic, Roi de
1211. Sicile, qui fut élu Empereur à Bamberg en 1211 (*e*). Le Comte de Loss qui n'espéroit plus rien de l'Angleterre, repassa de ce coté (*f*), & l'Evêque de Liege, son Seigneur Suzerain, le suivit (*g*).

XXV. Traité de Guillaume avec l'Angleterre.

Guillaume profita de leur démarche pour regagner l'amitié de l'Angleterre, & par ce moyen il obtint d'Otton le Diplome qui le confirmoit dans la possession de la Hollande &

(*a*) Epist. Henrici *ad* Innocent. III. *apud* Miræum Diplom. Belg. *Lib.* I. *Cap.* LXXIV. *pag.* 194. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I.

(*b*) Anonym. de Reb. Ultraj. *cap.* XV. *pag.* 12. *Vid.* Diplom. Philippi *apud* Hedam, *pag.* 186.

(*c*) Diplom. Philippi *apud* Butkens, Trophées de Brabant, *dans* les Preuves, *pag.* 56.

(*d*) Godefr. Monach. *ad ann.* 1208.

(*e*) Idem, *ad ann.* 1211.

(*f*) Epist. Joann. Reg. Angl. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 71.

(*g*) Ægid. de Aur. Vall. Chron. *Cap.* C.

de tous les fiefs que Florent & Theodoric avoient tenus de l'Empire. Cet Acte est daté de Nimegue le 13 Janvier, 1213 (1214) (*a*). Guillaume I.

Le 29 Mars suivant il conclut un Traité avec Jean, par lequel il s'obligeoit de lui fournir vingt-cinq hommes d'armes, en cas qu'il fût attaqué dans son Royaume, à condition que le Roi payeroit la solde tant qu'ils seroient au-delà de la mer. Ces vingt-cinq hommes d'armes formoient un corps d'environ deux cens cinquante Cavaliers, sans l'Infanterie qui suivoit à proportion (*b*). Il lui promettoit encore de lever cinq cens ou mille Soldats dans sa Province. Jean de son côté s'engageoit à lui payer annuellement quatre cens marcs d'argent; le Comte percevoit cette rente à titre de fief, & se reconnoissoit Vassal de la Couronne d'Angleterre (*c*).

Il passe en Ecosse pour se faire Roi.

Henri, Roi d'Ecosse, étoit mort sans laisser d'héritiers, & Robert de Brusse s'étoit emparé de la Couronne. Guillaume songea à profiter de la liaison qu'il venoit de contracter avec Jean, pour faire valoir sur ce Royaume les droits qu'il avoit du chef de son ayeule Ada. Il équipa une Flotte, passa la mer, & se rendit maître de quelques places sur la côte; mais sur la nouvelle des préparatifs que le Comte de Loss faisoit pour rentrer en Hollande, il sacrifia l'espérance d'un Sceptre qu'il falloit disputer, à la possession tranquille de ses Etats. Loss de son côté apprenant son retour, abandonna ses projets; ainsi la crainte que ces Rivaux se donnoient réciproquement, les força de demeurer en repos. Cependant on peut dire que l'invasion de la Flandre par les François ne contribua pas peu au retour précipité du Comte.

Motifs de son prompt retour.

L'intérêt sensible que le Roi d'Angleterre y prenoit, en fit un indispensable à Guillaume, & l'engagea dans une guerre, courte à la vérité, mais peut-être la plus vive que jamais on ait faite. Il est nécessaire d'en expliquer la cause.

Innocent III ayant nommé & sacré Archevêque de Can-

(*a*) Vid. Marten. & Durand. Thesaur. Anecd. *Tom.* I. *col.* 841.

(*b*) *Voyez* le *Tom.* I. *Sect.* V.

(*c*) Conc. Wilhelmi, Comit. Holland. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 54.

Guillaume I.
XXVI.
Guerre de Flandre.

torberi le Cardinal Etienne Langton, le Roi Jean ne voulut point permettre qu'il prît possession de cette Eglise ; & dans la chaleur de la querelle que ce refus excita entre le Pape & lui, il chassa de ses Etats tous les Evêques & Bénéficiers, & saisit leurs revenus. Le Pape indigné l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, le déclara déchu de la Couronne (a), & chargea Philippe II, Roi de France, de l'exécution de son décret. Le Roi tint à ce sujet un Parlement à Soissons, où ses Vassaux furent appellés, & tous furent d'avis d'entreprendre cette expédition ; le seul Comte de Flandre s'y opposa. C'étoit Ferdinand de Portugal, qui par la faveur de Philippe II, & secondé par sa tante Mahaut de Portugal, veuve de Philippe, Comte de Namur, avoit épousé Jeanne, l'aînée des filles de Baudouin, Comte de Flandre. Ferdinand qui avoit été gagné par le Roi Jean (b), rendit son opposition encore plus choquante, en redemandant en même tems au Roi les villes d'Aire & de Saint Omer, qu'on l'avoit obligé de remettre à Louis, fils de Philippe, comme dépendantes du Comté d'Artois, que ce Prince possédoit du chef de sa mere.

Le Roi de France irrité de l'ingratitude & de l'arrogance de son Vassal, résolut de faire tomber sur lui les forces de terre & de mer qu'il avoit assemblées. Il entra en Flandre, prit plusieurs Villes, & ravagea le pays jusqu'à Gand, dont il forma le siege.

Cependant sa flotte, composée de dix-sept cens voiles, étoit arrivée à Dam, partie dans le port de cette Ville, & partie à la rade. Mais l'imprudence de l'Amiral Savary de Mauleon, qui laissa descendre à terre presque tout son monde, donna lieu à la flotte Angloise, commandée par le Comte de Salisbery, par Ferdinand, & par Renaud, Comte de Boulogne, révolté contre son Roi, de s'emparer de sept cens bâtimens, de dissiper presque tous les autres, de débarquer ensuite & d'assieger Dam. Philippe à cette nouvelle accourt de Gand, attaque ses ennemis, leur tue deux mille

(a) Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. *Tom.* II. *pag.* 313.
(b) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 335.

hommes, fait plusieurs prisonniers de marque, & malgré la difficulté du terrein coupé de fossés, les oblige de se rembarquer. Il brûle ensuite les environs de Dam, pour punir ses habitans de leur intelligence avec les Anglois, tire trente mille marcs d'argent de Gand, d'Ypres & de Bruges, pour le rachat de leurs otages qu'il avoit en main, & après avoir bâti à Lille une citadelle pour la tenir dans le devoir, il revient en France. GUILLAUME I.

Ferdinand après la déroute de Dam, s'étoit retiré dans l'Isle de Walcheren, où Guillaume venoit d'aborder. Les deux Comtes après une longue conférence, renouvellerent le traité conclu entre Florent III & Philippe, Comte de Flandre, & se promirent un secours mutuel. Le Roi de France s'étant retiré, Ferdinand s'avança pour recouvrer son pays, accompagné de Guillaume, qui avoit un corps de quinze mille hommes ; mais la crainte d'offenser un Roi puissant, empêcha le Comte de Hollande de rester long tems en campagne. A peine Ferdinand eut-il repris les Villes qu'il avoit perdues, que Philippe survint, l'attaqua dans Lille, par un brouillard très-épais, mit le feu à la Ville & en chassa le Comte à la lueur de l'incendie. Il ravagea ensuite le pays jusqu'à Calais, & l'été finissant il revint à Paris. Dans le tems même qu'il étoit occupé de cette expédition, le Comte de Saint Paul assiegea par son ordre & prit Tournai, & rasa le fort Château de Mortagne, qui étoit entre cette place & Valenciennes.

Guillaume au secours des Flamands.

Ferdinand profita de l'hyver pour aller trouver le Roi Jean, qui lui accorda des secours plus considérables, & Guillaume de son côté se rendit auprès de l'Empereur Otton, afin de l'engager à passer dans les Pays-Bas avec l'armée qu'il avoit sur pied. La rigueur de la saison ne suspendoit point les opérations militaires. Renaud, Comte de Boulogne, ayant ramassé quelques troupes assiegea la citadelle de Calais, dont Philippe avoit démantelé la Ville. Il la pressoit vivement; mais Louis, fils de Philippe, qui vint au secours,

Il y engage aussi l'Empereur.

(a) *Vid.* Conv. *apud* Marten. & Durand. Thesaur. Anecd. *Tom.* I. *col.* 1037.

GUILLAUME I. l'obligea de décamper. Les François, avant de se retirer, brûlerent Nieuport, Bailleul & Ostende, & ravagerent toute la côte maritime. Ferdinand ne tarda pas à prendre sa revenche. Revenu d'Angleterre avec des troupes & de l'argent, il se mit en campagne, brûla les fauxbourgs de Saint Omer, dévasta le Comté de Guines, en prit le Château & fit mourir presque tout ce qu'il y trouva. Il s'empara de même des Forteresses de Zantgat & de Tourneham, fit couper la tête aux soldats qui les avoient défendues, tira de grosses contributions d'Ardres, & ayant repoussé le Vicomte de Melun qui gardoit la frontiere, il rentra en Flandre par Gravelines.

Peu de tems après il fit une nouvelle course jusqu'aux portes d'Arras, brûlant & détruisant tout ce qu'il rencontroit. Il réduisit en cendres Sachet près de cette Ville, ainsi que Hesdin, à la réserve du Monastere, & mit le siege devant Aire. Cette Ville fut si bien défendue, qu'au bout de trois semaines, repoussé de tous les assauts, il décampa & mena son armée dans le Brabant pour se venger du Duc Henri, qui jusqu'alors avoit toujours été du parti de la France. Le Duc s'enferma dans Bruxelles, où Ferdinand l'assiegea. Le Comte de Hollande le joignit devant la place ; il venoit de quitter la flotte Angloise qu'il avoit commandée, & avec laquelle il avoit remporté plusieurs avantages sur les Escadres Françoises. Henri craignant de succomber sous tant de forces réunies, fut contraint d'entrer dans leur alliance.

Et y force le Duc de Brabant.

1213.

Ces prises de Villes, ces incendies, ces meurtres & ces ravages n'étoient que le prélude d'une action décisive, dont l'avantage ne paroissoit point douteux aux yeux des Princes alliés. En effet l'Empereur Otton avec toutes ses forces, soutenu par les Anglois, les Flamands, les Hollandois, les Brabançons, & plusieurs Princes de l'Empire, assembloit sous Valenciennes une armée de cent cinquante mille hommes. Philippe Auguste ne pouvant lui opposer que cinquante mille hommes, les avoit postés dans un camp retranché sous Peronne. Une descente que les Anglois avoient faite dans le Poitou, d'où ils s'étoient avancés jusqu'à la Loire, l'avoit obligé de marcher de ce côté avec une partie de ses forces : il

il les avoit repoussés jusqu'à Blaye ; mais l'orage qui se formoit en Flandre, & qui étoit sur le point d'éclater, ne lui permettant pas de forcer Jean à repasser la mer, l'Anglois étoit revenu sur ses pas, à mesure que les François s'éloignoient : ce qui avoit obligé Philippe de laisser à Louis un nombre de troupes capable de tenir tête aux Anglois, & le mettoit dans l'impossibilité de mener plus de monde en Flandre. Guillaume I.

A peine fut-il arrivé à Peronne qu'il marcha vers Tournai. Les Alliés s'avancerent à Mortagne, & se posterent de façon que leur front étoit couvert par des défilés. Philippe voulant les tirer d'un camp trop avantageux, feignit de marcher à Lille. Otton, sur l'avis qu'il en eut, se persuada que le Roi fuyoit devant lui, fit prendre les armes à ses troupes & se mit à le poursuivre. Il l'atteignit au moment où son avant-garde avoit passé le pont de Bouvines. Philippe la rappella, rompit le pont, afin d'ôter à ses troupes tout espoir de retraite, & de part & d'autre on se disposa pour la bataille. On étoit alors au 25 ou 27 Juillet, & la chaleur étoit extrême. Otton en faisant occuper certaines hauteurs par son armée, pour profiter de l'avantage du terrein, ne fit pas attention qu'il mettoit le Soleil, qui ce jour là étoit très-ardent, dans les yeux de ses gens, & cette faute fut irréparable. Il se plaça au centre, donnant sa droite aux Anglois & sa gauche aux Flamands & aux Hollandois. Ce fut par cette aîle gauche que le combat commença. Les Chevaliers Flamands n'ayant point daigné s'avançer contre la Cavalerie légere, par laquelle on les fit attaquer, leurs premiers rangs souffrirent quelque désordre. Les François en profiterent : les Chevaliers Champenois & Bourguignons chargerent avec vigueur ; mais Ferdinand & Guillaume rétablirent le combat. Le Duc de Bourgogne eut un cheval tué sous lui, & fut renversé par terre. Sa pesanteur naturelle & le poids de ses armes l'empêchant de se relever, il ne pouvoit éviter d'être tué ou pris, si l'amour que ses troupes lui portoient ne leur eût fait faire les derniers efforts pour le sauver.

Bataille de Bouvines.

1214.

La chaleur du combat ne fut point si vive du côté des

Guillaume I. Anglois, mais rien n'égala celle des deux centres. L'Infanterie Allemande donna avec tant de fureur, qu'elle perça la premiere ligne des François, & parvint jusqu'à la seconde où étoit le Roi. La Noblesse qui l'accompagnoit, s'avança pour le couvrir; mais malgré ses efforts, un gros bataillon de Saxons le joignit. Philippe se défendoit avec toute la valeur possible, lorsqu'un soldat l'attaqua avec un javelot dont la pointe étoit armée de deux crochets. Le coup ayant porté entre la cuirasse & la mentonniere du casque, la pointe du javelot s'engagea, & le soldat tirant de toute sa force, désarçonna le Cavalier : son cheval fut tué dans le même instant. Philippe se releva avec autant d'adresse que de force, mais le soldat le tenoit toujours assujetti. L'Empereur, qui n'étoit pas loin de-là, accouroit pour le percer, lorsqu'une foule de Seigneurs, instruits du danger de leur Prince, vint se jetter au-devant de lui. Alors le carnage redoubla. Le soldat tué ou écarté, Philippe remonta sur un cheval qui lui fut donné par un jeune Seigneur de la Maison d'Estaing. Quelle que fût la valeur des Saxons, elle ne put tenir contre la fureur des François. L'Empereur fut obligé de prendre la fuite. Un Seigneur nommé Malvoisin saisit la bride de son cheval; un autre lui porta un premier coup d'épée dans l'estomac : la bonté de sa cuirasse le garantit; mais le second portant dans l'œil du cheval, l'animal en se cabrant fit lâcher prise à Malvoisin, passa sur le corps de tout ce qu'il rencontra, & dégagea son maître. Un des plus illustres Chevaliers François, Guillaume des Barres, qui avoit été démonté dans le combat, s'étant trouvé sur le chemin de l'Empereur qui fuyoit, le saisit au corps : Otton se tint ferme & piqua son cheval, qui faisant un dernier effort, l'arracha des mains de son ennemi, & le porta dans une troupe de sa Cavalerie qui se retiroit, où il tomba mort en arrivant. Otton remonté sur un autre, ne pensa plus qu'à mettre sa personne en sûreté.

Les Comtes de Hollande & de Flandre prisonniers.

Tandis que ces choses se passoient au corps de bataille, le Comte de Saint Paul & le Duc de Bourgogne avoient mis en déroute les Flamands & les Hollandois, & les deux

Comtes avoient été faits prisonniers. Ainsi il ne restoit plus que les Anglois, sur lesquels on revint de toutes parts. Quoiqu'ils eussent montré beaucoup de valeur dans plusieurs attaques qu'ils avoient faites, ils ne purent soutenir l'effort des troupes victorieuses, & furent entierement rompus. Le Comte de Salisbery, & Renaud, Comte de Boulogne, demeurerent prisonniers. On prit aussi l'Etendard de l'Empereur; c'étoit un Aigle qui tenoit un Dragon entre ses serres. Cet Etendard étoit porté sur un char escorté par une troupe d'élite. Philippe le fit brûler, excepté l'Aigle qu'il renvoya à Frederic, qui disputoit la Couronne à Otton. Les Alliés perdirent trente mille hommes, & la victoire des François fut complete. Philippe ne poursuivit point les fuyards, ni ne chercha à pousser ses avantages. Content de la gloire qu'il venoit d'acquérir, il retourna à Paris, où il conduisit la plûpart de ses prisonniers. Otton se retira en Allemagne, & l'épreuve qu'il venoit de faire de la valeur de son ennemi, le disposa à écouter des propositions de paix qui suivirent de près (*a*). Ainsi fut terminée la guerre de Flandre, dans laquelle le Comte de Hollande, sans aucune espérance de profit, & par la seule considération pour ses Alliés, exposa ses troupes & sa personne.

GUILLAUME I.

Jean, qui dans le même tems que ses troupes avoient été battues à Bouvines, avoit perdu une bataille en Anjou contre le Prince Louis, pensa sérieusement à se reconcilier avec le Pape. Il en vint à bout moyennant la dure condition de tenir sa Couronne en fief du Saint Siege, & il conclut avec la France une treve de cinq ans (*b*). Les deux Comtes de Flandre & de Hollande racheterent leur liberté par de grosses rançons, & sous condition de ne jamais porter les armes contre le Roi de France (*c*).

Ils rachetent leur liberté.

XXVII. Mariage de Florent fils de Guillaume.

Guillaume de retour dans ses Etats, arrêta à Anvers le 5 Novembre le mariage de Florent, son fils, avec Mathilde,

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1213. 1214. Acut. Aquicinct. *ad ann.* 1213. Vossii Annal. Holl. *Lib.* V. *pag.* 268. Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 335.

(*b*) *Voyez* le P. Daniel. Hist. de France. *Tom.* III. *pag.* 558. 561. 570. 575.

(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 337.

GUILLAUME I. fille de Henri, Duc de Brabant, & les deux beaux-peres ſignerent en même tems une ligue défenſive. Ces époux étant encore trop jeunes, on remit la Princeſſe entre les mains de Guillaume, qui ſe chargea de ſon éducation. Le Duc de Brabant convint de donner pour ſa dot deux mille cinq cens marcs d'argent de Cologne, qui ſeroient payés par égales portions d'année en année, après que Florent auroit atteint douze ans ; & le Comte de Hollande délégua pour le douaire cinq cens marcs d'argent de Hollande, à prendre, depuis le mariage conſommé, ſur les revenus du Comté *dans Brederweerde, dans la Cour de Haarlem & dans Arledervenne* (*a*).

Troubles d'Angleterre.

1215.

Le ſéjour que le Comte de Hollande venoit de faire à la Cour de France, avoit vraiſemblablement aliéné ſon cœur de celle d'Angleterre. Non ſeulement il manqua au Traité qu'il avoit conclu avec cette Couronne ; mais même il prit parti contre Jean dans la guerre qui ſuivit, & ſe fit ſoupçonner d'avoir ſigné une alliance ſecrete avec la France (*b*). La Nobleſſe Angloiſe indignée de voir le Royaume ſoumis au Pape, ſe ſouleva contre ſon Roi. Celui-ci appella à ſon ſecours le Comte de Flandre & le Duc de Brabant qui défirent les rebelles dans deux occaſions. Les vaincus offrirent la Couronne au Roi de France, qui craignant de ſe brouiller avec la Cour de Rome, & voulant éviter le reproche odieux d'avoir aidé des Sujets révoltés à détrôner leur Souverain refuſa leurs offres ; mais il permit à Louis, ſon fils, de paſſer la mer avec ceux qui voudroient le ſuivre, quoiqu'il affectât en public de déſavouer l'entrepriſe.

Guillaume marche contre le Roi Jean.

1216.

Nous trouvons le Comte de Hollande dans cette armée à la tête de trente-ſix hommes d'armes ſes Vaſſaux (*c*). Les Hiſtoriens taiſent les motifs de ce changement, & peut-être la promeſſe de l'aider à recouvrer l'Ecoſſe ne fut pas le moins puiſſant. Les progrès de Louis furent d'abord très-rapides, il s'empara de Londres, & fut proclamé Roi d'Angleterre.

(*a*) *Voyez* Du Mont Corps Diplomat. *Tom.* I. P. I. *pag.* 152. Butkens Trophées de Brabant, *dans* les Preuves. *pag.* 64. Boxhorn. *ſur* Reigerſberg. *Part.* II. *pag.* 605.

(*b*) Hiſt. de la Patrie. *ubi ſupra. pag.* 338.

(*c*) Meyer Annal. Flandr. *ad ann.* 1216. *Voyez* ci-deſſus. *pag.* 133.

Le Comte de Lofs profita du mauvais état de Jean, & lui offrit fon fecours, s'il lui procuroit un Diplome d'Otton qui le rétablît dans la Hollande. Jean réduit aux dernieres extrêmités, & piqué contre Guillaume, prêta volontiers l'oreille à cette propofition. Mais on ne voit pas que la négociation qu'il entama (*a*), ait eu aucune fuite. L'autorité de cet Empereur étoit alors trop ébranlée, & celle de Guillaume trop bien affermie. La mort de Jean, qui arriva fur ces entrefaites, ramena les Anglois dans le parti du Duc de Lancaftre fon fils, qui fut unanimement proclamé fous le nom de Henri III. Le Pape qui n'avoit pas approuvé l'entreprife de la France, & qui redoutoit l'aggrandiffement de fa puiffance, excommunia Louis & fes Alliés (*b*). Ce Prince contraint d'abandonner l'Angleterre, repaffa la mer, & Guillaume revint dans fes Etats. GUILLAUME I. Le Comte de Lofs renouvelle fes prétentions.

XXVIII. Nouvelle Croifade. 1217.

Quoique le Comte de Lofs fût encore vivant, car il ne mourut qu'en 1218 (*c*), Guillaume fe croyoit fi sûr du cœur des Hollandois, qu'il s'engagea en 1217 dans la Croifade que le Pape faifoit prêcher. Baudouin IX, Comte de Flandre, avoit paffé dans l'Orient dès l'année 1202, à la tête d'une armée qu'il avoit levée dans les Pays-Bas. Le Comte de Lienden, mari de Chriftine de Brederode, l'avoit accompagné avec un bon corps de Hollandois, qui contribuerent beaucoup à la prife de Conftantinople (*d*). Baudouin ayant été proclamé Empereur, le 17 Mai, 1204 (*e*), laiffa l'Empire à fon frere Henri, qui lui furvecut peu d'années, & cette Couronne échut par droit de fucceffion à Pierre de Courtenai, Prince du Sang de France. Il partit auffi-tôt, paffa par Rome, traverfa le Golfe de Venife, & fe hâta de

(*a*) Epift. Joan. Angl. Reg. & Epift. Walt. Bert. *apud* Rymer Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 71.
(*b*) Epift. Honorii III, Papæ, *apud* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 131.
(*c*) Mantel. Hift. Loffenf. *pag.* 155.
(*d*) Diplom. Balduini *apud* Foppens, *pag.* 72. & Diplom. Chrift. Brederod. *apud* Miræum Donat. Belg. *Lib.* II. *Cap.* LXXXIX. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 568.
(*e*) Excerpt. ex Epift. Balduini, *apud* Miræum Cod. Donat. piar. *Cap.* CI. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 110.

GUILLAUME I. ſe rendre à Conſtantinople, accompagné de Jean Colonne, que le Pape Honoré III avoit fait ſon Nonce auprès de lui; mais l'un & l'autre périrent en paſſant ſur des terres occupées par Theodore Laſcaris, de la Maiſon des Comnenes. Quoique la fin tragique de ce Prince fût alors diverſement racontée, ainſi que nous le voyons dans les Hiſtoriens de ce tems; cependant la nouvelle de ſa mort fut ſi certaine, que Honoré, pour venger le Sang de Courtenai & celui de Jean Colonne, & pour ſoutenir l'Empire François ſur les Grecs, fit prêcher une Croiſade.

Guillaume s'embarque pour la Terre-Sainte.

André, Roi de Hongrie, prit la Croix avec un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & partit le premier. Il fut ſuivi par Guillaume, Comte de Hollande, qu'Otton II, Evêque d'Utrecht, accompagna. Le Comte ſortit de la Meuſe avec douze vaiſſeaux le 29 Mai, 1217 (*a*). Nous remarquerons que les anciens Auteurs donnent encore le nom de Friſons aux ſoldats qui compoſoient ſon armée (*b*).

Les Eſcadres Hollandoiſes & Friſonnes s'étant jointes avec celle d'Angleterre, Georges, Comte de Whigt, fut choiſi pour Amiral, & Guillaume, Comte de Hollande, fut nommé Vice-Amiral. La flotte fut battue par une tempête qui diſperſa les vaiſſeaux ſur les côtes de Bretagne, & quelques-uns ſe briſerent contre les rochers. Les Hollandois & les Friſons ſe raſſemblerent au Port S. Matthieu (*c*), apparemment ſitué dans la Baſſe-Bretagne; & ce fut en ce lieu que Guillaume prit le commandement général. Il mit à la voile, & cingla vers la Gallice, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à Saint Jacques de Compoſtelle pendant la tempête. Il mouilla en ſix jours au port de Phare, aujourd'hui le Ferol, & continua ſon voyage par terre. A ſon retour il fut arrêté pendant neuf jours par le vent contraire; & déſeſpérant de l'avoir favorable, il revint ſur les côtes de Bretagne, d'où il paſſa en Portugal, jetta l'ancre au port

(*a*) Comit. Holl. Exped. in Syriam, *apud* Matthæum. Anal. Vet Ævi. *Tom.* II. *pag.* 26.

(*b*) Godefr. Monach. *ad ann.* 1217. Emonis Chron. *apud* Matthæum. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* II. *pag.* 16.

(*c*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 341.

Guillaume I.

de Silere, ainsi nommé par les anciens Auteurs, & gagna Lisbonne (*a*). Le Roi de Maroc s'étant emparé du Château d'Alcazar, obligeoit les Chrétiens de lui fournir tous les ans cent esclaves (*b*). Les Evêques de Lisbonne, d'Evora, & la Noblesse Portugaise, profiterent de l'arrivée des Pelerins, pour s'affranchir de la tyrannie des Maures. Guillaume détermina ses gens à faire le siege du Château ; mais les Frisons refuserent de s'arrêter, & continuerent leur route vers la Terre-Sainte. Un coup de vent les ayant jettés sur les côtes d'Espagne, ils s'emparerent du port de Sainte Marie, où ils s'arrêterent (*c*).

Il fait le siege du Château d'Alcazar.

Guillaume cependant investit Alcazar le 30 Juillet, & la place se rendit le mois d'Octobre suivant (*d*). Après cette conquête, le Comte écrivit au Pape. Il le prie de l'excuser, s'il s'est arrêté, sans l'avoir consulté, lui mande qu'il attend ses ordres comme un fils obéïssant, & se qualifie, en signant la Lettre, *Connétable des Pelerins* (*e*).

Et l'emporte.

Honoré qui avoit eu avis que Saladin, Soudan de Babylone, craignoit l'arrivée des Frisons, ordonna à Guillaume, par sa Lettre du 12 Janvier 1218, de partir sur le champ (*f*). Le Comte mit à la voile de Lisbonne le dernier de Mars, & se rendit à Acre immédiatement après Pâques (*g*). L'Escadre des Frisons le rejoignit en ce lieu, mais en mauvais ordre & beaucoup diminuée, par les tempêtes & les maladies qu'elle avoit essuyées.

Il arrive à Acre.

1218.

Les Chrétiens ayant rassemblé toutes leurs forces, résolurent de tenter une expédition en Egypte, pour s'ouvrir une entrée dans la Syrie. L'impossibilité d'assieger Jerusalem pendant la sécheresse des étés les détermina. L'Egypte n'avoit alors que trois Places fortes : Damiette, Alexandrie &

(*a*) Com. Holl. Exped. *ubi supra.*
(*b*) Godefr. Monach. *ubi supra.*
(*c*) Godefr. Monach. & Exped. Com. Holl. *ubi supra.*
(*d*) Oliver. Hist. Damiat. *Cap.* V. *col.* 1041. *apud* Eccard. *Tom.* II.
(*e*) Epist. Honor. *P.* II. *Ep.* 818. *apud* Fleury Hist. Eccles. *Tom.* XVI. *pag.* 425.
(*f*) Epist. Honor. *P.* II. *Ep.* 739. & 820. *ubi supra.*
(*g*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1217. Oliv. Hist. Damiat. & Godefr. Monach. *ubi supra.*

GUILLAUME I. le Caire. La flotte s'étant mise en mer le jour de l'Ascension; arriva en trois jours devant la premiere (*a*).

Siege de Damiette. Damiette, situé sur un bras du Nil, étoit fortifié de trente-deux grandes tours, de quantité de petites, de murs & fossés doubles. Le port étoit défendu par une tour bâtie sur un rocher de l'autre côté du fleuve,& fermé par deux chaînes de fer d'une grosseur prodigieuse qui venoient s'attacher au mur de la Ville. (*b*). Les anciennes relations portent, que les Chrétiens attaquerent d'abord cette tour,qui se défendit pendant trois mois. Ils essayerent de l'emporter par escalade, & dans ce dessein ils approcherent leurs vaisseaux, sur lesquels ils plantoient des échelles; mais les traits, le feu gregeois, les pierres que les assiegés lançoient, & le mouvement de l'eau, les renversoient facilement avec les Soldats, & forcoient les bâtimens de s'éloigner (*c*). Olivier de Cologne imagina pour lors de lier fortement deux vaisseaux & de bâtir un château de bois pour attaquer l'ennemi de plein pied. Cet énorme machine qui couta deux mille marcs d'argent, fut achevée en peu de jours d'une quête qu'on fit dans l'armée (*d*). Les assiegeans ayant heureusement abordé l'isle, attaquerent vivement la tour. Un Gentilhomme Liegeois y sauta le premier, & fut suivi d'un jeune Frison armé d'un fléau qui terrassa l'Enseigne des Sarrasins, & se saisit de leur drapeau. Les Soldats entrant en foule, passerent au fil de l'épée la garnison qui étoit de deux cens cinquante hommes (*e*), rompirent la chaîne, & en rendant par ce moyen la navigation libre, ils rétablirent le passage des vivres, dont ils avoient grand besoin (*f*).

Ils ne purent cependant assieger la ville. Les Sarrasins avoient embarrassé le bras qui séparoit l'Isle de la terre ferme par une si grande quantité de bâtimens qu'ils avoient coulé à fond, que les Chrétiens consommerent l'hyver dans ce tra-

(*a*) Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 345.
(*b*) Jacob. de Vitriaco Episc. Accon. Epist. II. *In* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom* III. *col.* 289. Idem Hist. Orient. *Lib.* I. *Cap.* 6.
(*c*) Oliver. Hist. Damiat. *Cap.* VIII. *col.* 1402.
(*d*) Godefrid. Monach. *ad ann.* 1218.
(*e*) Oliver. Hist. Damiat. *Cap.* IX. *col.* 1414.
(*f*) Jacob Vitriaco Epist. II. *ubi supra. col.* 291. &c.

vail

vail. Mais enfin l'ennemi frappé d'une terreur panique (*a*), abandonna la ville pendant la nuit, & le Comte de Hollande s'en étant apperçu le premier, monta sur la muraille, & força les habitans à se rendre le 9 Mars, 1219 (*b*). GUILLAUME I. 1219.

C'est ainsi que les Auteurs contemporains racontent la prise de Damiette ; mais une ancienne tradition, qui n'est appuyée d'aucune autorité, rapporte que les habitans de Haarlem qui montoient un vaisseau que la ville avoit freté, s'aviserent d'armer leur beaupré avec des scies, & que secondés par un vent frais ils donnerent dans la chaîne avec tant de violence qu'ils la rompirent, & frayerent le passage à la flotte. Une histoire dénuée de preuves authentiques, ne peut faire fortune dans un siecle où l'on ne croit que sur de bons garands, surtout lorsque quelques Auteurs rapportent cet évenement au siege d'Acre, & d'autres à celui de Ptolemaide. Mais nous avons cru être obligés d'en parler, non-seulement parce qu'elle a le mérite de l'ancienneté ; mais encore parce qu'on a célébré longtems dans Haarlem une fête en mémoire de cette action (*c*), ce qui paroît lui donner quelqu'apparence de vérité. Jean de Leide, Carme du Couvent de cette ville, est le premier qui ait écrit que ses concitoyens ont été de cette expédition (*d*) : cet Auteur qui vivoit sur la fin du quinziéme siecle (*e*), rapporte l'invention des scies appliquées au-devant des vaisseaux ; & un autre Ecrivain du quatorziéme siecle nous apprend qu'on se servoit de son tems des vaisseaux à voile, pour rompre les ponts & les chaînes, & renverser les pilotis qui fermoient les rivieres (*f*). On voit encore la représentation de ces vaisseaux armés de scies, suspendus à la voute de la grande Eglise de Haarlem ; & c'est en récompense de cet exploit que la Ville a obtenu la croix & l'épée qu'elle porte dans ses armes (*g*).

(*a*) Oliver. Hist. Damiat. *Cap.* XIV. *col.* 1412.
(*b*) Jacob Vitriaco Epist. III. & IV. *ubi supra. col.* 294. & 301. Ægidii de Levres Epist. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* V. *Cap.* 874.
(*c*) Junii Batav. *Cap.* XVI. *pag.* 474.
(*d*) Joan. à Leydis. *Lib.* XVIII. *Cap.* 20.
(*e*) Trithem. de Script. Ecclef. *in* Joh. G. de Leydis.
(*f*) Marin. Sanut. Secret. Fidel. Crucis. *Lib.* II. P. IV. *Cap.* VII. *pag.* 58.
(*g*) Joan. à Leydis. *ubi supra.* Conf. Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 357.

GUILLAUME I. XXIX. Guillaume de retour dans ses Etats.

1220.

Guillaume revint dans ses Etats aussi-tôt après la prise de Damiette. La preuve subsiste dans la donation datée de Francfort en 1220, que Frederic fit à l'Eglise d'Utrecht, & que le Comte de Hollande signa comme témoin (*a*). Quant à Otton II, alors Evêque, il paroît qu'il fut présent à la réconstruction du Château de Cesarée, & conséquemment qu'il demeura deux ans de plus dans l'Orient (*b*).

Sa mort.

Ses Enfans.

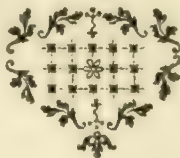
1222.

Guillaume ne survecut que peu à cette expédition. Il mourut le 4 Février 1222 (*c*), & laissa d'Adelaïde, Princesse de Gueldre, Florent qui lui succéda, Otton que nous verrons Evêque d'Utrecht, & Guillaume Lieutenant de Hollande. Il eut encore deux filles qui l'une & l'autre embrasserent la vie monastique.

Privileges accordés par lui.

Il accorda plusieurs exemptions à la ville de Dordrecht, mais les Chartres n'en existent plus (*d*). On a conservé un fragment de celle dont il gratifia la ville de Middelbourg, capitale de l'Isle de Walcheren, que les Comtes de Flandre & ceux de Hollande gouvernoient conjointement en vertu du traité conclu en 1206 (*e*).

(*a*) Diplom. Frid. II. *apud* Hedam. *pag.* 212.
(*b*) Reinald. *ad ann.* 1218. *num.* 18. Beka *in* Otton II. *pag.* 69.
(*c*) Beka *ubi supra.* Melis Stoke Chron. *dans* Guill. I. *pag.* 77.
(*d*) *Voyez* le Manifeste de 1252. *dans* Van Balen, Descript. de Dordrecht. *pag.* 420.
(*e*) *Vid.* Diplomata ann. 1213. *apud* Boxhorn Theatr. Urb. Holl. *pag.* 222. & Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 352.







FLORENT IV, XII.e Comte de Holl.

Ex Musæo Scriveri

J. J. Favart Sculp.

FLORENT IV,

Quatorziéme Comte de Hollande.

FLORENT n'étoit âgé que de douze ans, lorsqu'il fut reconnu Comte de Hollande & de Zeelande, & vraisemblablement on lui nomma pour Tuteur Gerard, Comte de Gueldre, son oncle; du moins nous voyons que ce dernier le conduisit cette même année au sacre de Henri, qui fut couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle (*a*). Ses freres furent appanagés par les Etats. Otton eut la Frise & Guillaume le Kennemerland, sauf l'hommage & le droit de souveraineté qui furent reservés à l'aîné (*b*). Il fonda, la troisiéme année de son regne, un Monastere de Filles de l'ordre de Cîteaux à Loosduinen. Le Diplome daté du 5 Mai 1224, est signé de tous les grands Vassaux, entre lesquels on trouve Barthelemy de Haarlem, Jacques, Burgrave de Leide, & Guillaume Molenaar (*c*). Cet acte nous apprend que la Haye, où son successeur établit sa Cour, & bâtit un magnifique Palais, étoit dès-lors du domaine des Comtes.

XXX. FLORENT IV. 1222.

Appanage de ses Freres.

1224.

Cette même année vit naître la guerre entre l'Evêque d'Utrecht & Gerard, Comte de Gueldre, dans laquelle le tuteur entraîna son pupille. Les Auteurs ne s'accordent pas sur le sujet de cette guerre. Les uns l'attribuent à un impôt que l'Evêque Otton II avoit établi sur le Salland & l'Overyssel, que ceux de Gueldre regarderent comme une vexation, & qui les porta à une révolte générale appuyée secrétement par leur Comte (*d*). Les autres prétendent que Gerard augmenta les péages qu'il levoit à *Lobed*, aujourd'hui le *Tolhuis* sur le Rhin. Mais ces derniers conviennent que ceux du

Guerre de la Gueldre contre Utrecht.

(*a*) *Voyez* Butkens Trophées de Brabant, *dans* les Preuves. *pag.* 68.

(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1223.

(*c*) *Vid.* Diplom. *apud* Miræum *in* Supplem. Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 849. *Vid.* & Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 437.

(*d*) Beka *in* Otton II. *pag.* 69.

FLORENT IV.

Salland ſe plaignoient auſſi de ſe voir foulés par la Cavalerie de l'Evêque qui venoit deux fois l'année fourrager leurs terres (*a*).

Les Trajectins victorieux.

Quoi qu'il en ſoit, le Comte de Gueldre ayant arrêté les Officiers chargés par l'Evêque de la perception de ces droits, Otton appella à ſon ſecours Herman, Comte de la Lip, ſon frere, & Theodoric, Evêque de Munſter. Ils amaſſerent leurs troupes à Dewenter, & entrerent dans le Salland, dont les habitans s'étoient retranchés avec quelques milices de Gueldre près de Herkelo. Deux Seigneurs de Voorſt & Theodoric de Boekhorſt, qui les commandoient, ſe tenant renfermés dans leurs Châteaux, avoient lâché les écluſes, de façon que les Epiſcopaux trouvant le pays ſous l'eau, furent contraints de chercher un gué pour pouvoir les attaquer. Ils en trouverent un, & à peine ceux de Salland eurent perdu quelques Soldats, que le reſte demanda miſéricorde & ſe rendit priſonnier. Les Confédérés aſſiegerent les châteaux de Voorſt & Boekhorſt qu'ils démolirent, & l'Evêque de retour à Dewenter congédia ſes troupes victorieuſes (*b*).

Ligue de ceux de Gueldre contre lui.

Le Comte de Gueldre, pour prendre à coup sûr ſa revenche de cette expédition, forma pendant l'hyver une ligue avec Walrave, Duc de Limbourg, Henri, Comte de Seinen ou Sain, & Florent, Comte de Hollande. Il paroît même qu'Engelbert, Archevêque de Cologne, que l'Empereur Frederic II avoit chargé d'accommoder cette affaire (*c*), ſe déclara ſous main pour Gerard, ſon couſin germain (*d*).

Leurs troupes s'aſſemblerent ſur le Rhin, & l'Armée ſe trouva forte de deux mille chevaux, & de dix mille fantaſſins, indépendamment des Hollandois, qui venoient en cottoyant le Leck. Otton étonné d'avoir tant de forces ſur les bras, demanda du ſecours au Duc de Brabant & au Comte de Flandre; mais ils refuſerent d'entrer dans ce différend, & l'Evêque fut réduit à s'en tenir à ſes anciens Alliés; ſi ce

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XVIII. *pag.* 14.
(*b*) Idem. *ibid.*
(*c*) Diplom. Frider. II. *apud* Hedam. *pag.* 197. Anonym. de Reb. Ultraj. *ubi ſupra.*
(*d*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 358.

n'est que Gerard, Archevêque de Breme & son frere, lui envoya quelque secours. Il partagea ses troupes en deux corps, qu'il porta des deux côtés de l'eau de Hunepa, ruisseau qui tomboit dans l'Yssel auprès de Dewenter, & dont l'ancien Monastere de Tonnepe ou Ter Honnepe paroît avoir pris son nom (*a*). Mais l'ennemi approchant avec des forces supérieures, l'obligea de se replier sur Dewenter, où il fut bientôt assiegé (*b*).

FLORENT IV.

Dewenter assiegé.

Cependant les troupes de Gueldre ne pouvant pénétrer par la Veluwe, où les Episcopaux étoient les plus forts, la flotte Hollandoise remonta le Leck, & Florent prit terre, pilla le Bourg de Ghein, & brûla la maison de plaisance de l'Evêque.

Florent ravage l'Evêché.

Conrad, Evêque de Porto, & Légat du Pape, vint alors trouver le Comte, & le porta à conclure une treve, qui fut bientôt suivie d'un Traité de paix entre toutes les parties belligérantes (*c*). Le Comte de Gueldre remit à l'Evêque les droits sur le Salland, qu'il avoit acquis de Gerard de Boekhorst : l'Evêque paya en récompense deux mille marcs d'argent (*d*), & céda un bien dans Elst, & un autre dans Odelenberg, ou Saint Odile du Mont (*e*). Les autres différends avoient été renvoyés devant des arbitres par une transaction du 19 Octobre, 1225, signée dans le Noda ou près de la Grebbe sur le bord du Rhin (*f*). Le Comte Florent reçut huit cens livres, au moyen de laquelle somme il céda quelques Vassaux Hollandois à l'Eglise d'Utrecht (*g*).

Traité de paix.

1225.

On termina en même tems les contestations pour l'entretien de la Digue de *Wendeldyck*, qu'il ne faut pas confondre avec celle que le Comte fit élever quelques années plus tard (*h*) le long du Rhin & du Leck, depuis Amerongen

(*a*) Alting. Notit. German. Infer. *Part.* II. *pag.* 99.
(*b*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XIX. *pag.* 15.
(*c*) Idem. *Cap.* XX. *pag.* 16. Beka *in* Otton II. *pag.* 70.
(*d*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XXV. *pag.* 21.
(*e*) Id. *ibid.* *Cap.* XXI. *pag.* 16.
(*f*) *Apud* Hedam. *pag.* 198.
(*g*) Anonym. de Reb. Ultraj. *ubi supra.* Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Lib.* VIII. *pag.* 361.
(*h*) Beka *in* Otton III. *pag.* 75.

FLORENT IV. jusqu'à Schoonhoven. Celle dont il est ici question, étoit vraisemblablement le long de l'Y, depuis Velzen jusqu'à Muyden. On y avoit bâti sept écluses, pour décharger les eaux du Rhin qui débordoient fréquemment, depuis que l'embouchure de Katwyck étoit bouchée. Le Comte de Hollande vouloit charger les Trajectins d'en entretenir quatre. On convint de part & d'autre de s'en rapporter à l'affirmation de Guillaume de Teilingen, de Guillaume d'Egmond, de Hugues de Naaldwyk, & de Jacques, Burggrave de Leide; & dans le cas où ces Seigneurs refuseroient de prêter serment, on leur substitua Wouter, Prevôt de Saint Pierre, Gozevin, Prevôt de Saint Jean, Gysbert d'Amstel, & Arnoud de Loef, Conseillers de l'Evêque (*a*). Mais cette affaire ne fut entiérement réglée que dans le quatorziéme siecle, & pour-lors l'Evêque d'Utrecht ne fut chargé que de l'entretien de deux écluses (*b*).

XXXI. Troubles de Groningue & de Drenth.

Cette guerre étoit à peine terminée, que les troubles de Groningue & la révolte de ceux de Drenth plongerent l'Evêque dans des affaires plus sérieuses. Egbert, Burggrave de Groningue, s'étant brouillé avec la famille des Gelekingen, qui étoit la plus riche & la plus puissante de la Ville, les deux parties en vinrent aux mains dans le marché, & ces derniers eurent le dessous : ils gagnerent Rodolphe, Chatelain de Coeverden, qui forma le projet de surprendre Egbert dans sa maison, & de le forcer à quitter la Ville, ou de le tuer. L'Evêque ayant appris ce qui se passoit, se rendit en diligence à Groningue, & ne pouvant venir à bout de reconcilier ces ennemis, il leur fit promettre de demeurer en repos jusqu'à son retour. Mais le Burggrave ayant ensuite bâti un Château à Glumme, aujourd'hui Glimmen, les Gelekinges regarderent cette entreprise comme une infraction à la treve; & Rodolphe ayant ameuté les paysans de Drenth, accourut à leur tête, prit le fort, le rasa avant qu'il fut achevé, & contraignit Egbert à se sauver dans la Frise. Ce dernier rassembla

(*a*) *Vid.* Instrument. Composit. *apud* Hedam. *pag.* 200.
(*b*) Manifest. de Rhinland. *pag.* 12. 15. 17. Hist. de la Patr. *ubi supra.* & *in not.* (1).

aussi-tôt ses amis, leva une bonne troupe de Frisons, & mit le siege devant Groningue. Les feux d'artifice qu'il fit lancer dans la place, ayant brûlé un grand nombre de maisons, les habitans se lasserent d'être les victimes des dissensions des Grands, forcerent Rodolphe à sortir, & reçurent Egbert. Le Burggrave fit sur le champ fortifier l'Eglise de S. Walburg, ancien monument qu'on attribue aux Romains; & s'étant rendu le maître, il chassa tous ceux qui n'étoient pas de son parti.

Les exilés se refugierent avec Rodolphe & les Gelekinges dans le pays de Drenth, où ils assemblerent une grosse armée. L'Evêque apprenant qu'ils se préparoient à rentrer dans le pays, envoya quelque Cavalerie de Salland pour les arrêter; mais ceux de Drenth les ayant chassés, investirent étroitement la ville de Groningue. Otton n'étant pas assez fort pour aller la secourir, s'adressa aux Princes ses voisins. Les Comtes de Hollande, de Gueldre, de Cleves & de Benthem, amenerent leurs troupes, & le Seigneur d'Amstel le joignit à la tête des Vassaux de l'Eglise. L'Evêque fulmina l'excommunication contre Rodolphe, le déclara atteint & convaincu de félonie & déchu de sa Chatellenie, qu'il confisqua. Son armée s'étant assemblée à Ommen, il se mit en marche, & s'avança vers l'endroit nommé alors Anen, où elle établit son camp. Rodolphe trop foible pour l'attendre, leva le siege de Groningue, & s'empara des passages que les marais formoient aux environs de Coeverden. L'Evêque le suivit & l'attaqua le 27 Juillet, 1226, à la pointe du jour; mais comme il n'avoit pas reconnu les marais qu'il falloit passer pour arriver au camp de l'ennemi, sa Cavalerie se rompit sans combattre. Son Infanterie en fit de même, & les paysans, qui connoissoient jusqu'au moindre détour, tombant sur ceux qui se trouvoient embarrassés dans la bourbe & dans les roseaux, les assommoient à coups de leviers sans qu'ils pussent se défendre. Rodolphe, qui jusqu'alors n'avoit fait aucun mouvement, voyant les Episcopaux dans ce désordre, tourna le marais, fondit sur l'arriere-garde qu'il renversa sur le corps de bataille, & rendit la déroute complete. Theo-

Défaite totale des Episcopaux.

1226.

FLORENT. IV.

doric, frere de l'Evêque & Prevôt de Dewenter & d'Oldenzeel, reçut une blessure à la tête dont il mourut peu après. Le Comte de Gueldre & le Seigneur d'Amstel furent pris étant griévement blessés. Quelques-uns de ceux de Drenth ayant trouvé Otton embarassé dans une fondriere où son cheval étoit embourbé, s'en saisirent, lui leverent avec leurs sabres la peau de la tonsure, & le noyerent dans une mare. Jean d'Arkel & beaucoup d'autres périrent dans les navilles du marais, & la flotte qui portoit les munitions sur le Vegt, tomba entre les mains du vainqueur. Rodolphe fit rendre le corps de l'Evêque à ses Diocésains, qui le rapporterent à Utrecht, où il fut enterré dans l'Eglise de Saint Martin (*a*).

L'Evêque tué.

XXXII. Willbrand élu Evêque d'Utrecht.

Florent se rendit en diligence dans cette Ville, où les Chapitres s'assembloient pour l'élection d'un nouvel Evêque. Gerard, Comte de Gueldre, & Gysbert d'Amstel, auxquels Rodolphe avoit permis de s'y retirer pour faire panser leurs blessures, sous parole de se rendre à son camp après leur guérison, se firent porter dans leurs lits au milieu du Synode, & tous trois représenterent vivement que dans les circonstances présentes l'Eglise avoit plus besoin d'un homme de main que d'un Prêtre; qu'il falloit rassurer le Diocese ébranlé, venger la mort de leur Evêque; que personne n'étoit plus capable que Willbrand, Evêque de Paderborn, & parent des Comtes de Gueldre & de Hollande, qui commandoit alors les armées de l'Empereur en Italie (*b*): cette réflexion, les instances & la vue des blessés déterminerent les voix, & Willbrand fut unanimement élû. Gregoire IX consentit à sa translation, & l'Empereur lui accorda son congé.

Il marche contre les rebelles.

Le nouvel Evêque, après avoir obtenu du Pape toutes les indulgences dont il crut avoir besoin, partit à la tête d'une troupe de volontaires, dans la résolution de se servir des deux glaives contre les rebelles. Il assembla les Etats aussi-tôt qu'il

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraject. *Cap.* XXII. XXIV. XXV. *pag.* 17. 18. 21. Godefr. Monach. *ad ann.* 1227. Beka *in* Otton. II. Beka augmenté. *pag.* 139. Vossii Annal. Holl. *Lib.* III. *pag.* 113. Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 362–65.

(*b*) Vossii Annal. Holl. *ubi supra.* Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 108.

fut

fut arrivé, releva les deux prisonniers de leur serment en vertu du pouvoir apostolique dont il étoit revêtu, excommunia le Chatelain & ses adhérans, & fit publier une Croisade avec des pardons & des indulgences pour ceux qui prendroient les armes pour le service de l'Eglise. — Florent IV.

Il se forma par ce moyen une armée nombreuse, avec laquelle il marcha vers la Drenth, dont Rodolphe avoit fermé toutes les avenues. Il partagea ses troupes en six corps, attaqua l'ennemi par autant d'endroits, & pénétra de tous côtés dans le cœur du pays, portant le fer & le feu avec lui. Les habitans crierent miséricorde. Rodolphe abandonna Coeverden, racheta sa tête en payant trois cens marcs d'argent, promit de sortir du pays, & d'aller avec cent hommes d'armes au secours des Chevaliers Teutoniques, qui faisoient alors la guerre aux Payens dans la Prusse Ducale. L'Evêque se voyant le maître, fit raser le Château de Lare, mit une bonne garnison dans Coeverden, & revint dans sa Cathédrale.

Il ravage la Drenth.

Et s'empare de Coeverden.

Mais Rodolphe ayant appris qu'il avoit congédié son armée, perdit le souvenir de son serment, & ne pensa plus qu'aux moyens de rentrer dans Coeverden. Il gagna un soldat de la garnison, & celui-ci ayant engagé la plus grande partie de ses camarades à descendre du Fort pour voir une troupe de bateleurs que Rodolphe avoit envoyés pour les attirer dans la Ville, ce dernier entra à la tête d'une troupe de gens déterminés par une porte que le soldat avoit laissé ouverte, passa au fil de l'épée tout ce qu'il trouva dans le Château, & s'en rendit le maître.

Coeverden repris par les rebelles.

A cette nouvelle Willbrand accourut à la tête des soldats qu'il put rassembler, dans l'intention de passer le marais à la faveur des glaces. Il investit la place au mois de Janvier, mais le dégel le surprit, & pour se sauver il fut contraint d'abandonner ses machines. Les armes temporelles manquant alors, il eut recours au glaive spirituel, & la publication des pardons lui fournit en peu de jours une armée aussi nombreuse que la premiere. Rodolphe effrayé de cette multitude de troupes, demanda une treve de quinze jours, & pendant

FLORENT IV. ce délai il eut la témérité de venir trouver l'Evêque ſans autre ſuite que celle de Grawenſdorp & d'un autre Gentilhomme, dont on ignore le nom. Willbrand ſurpris de l'apparition, cria au ſecours, & ſes gens étant ſurvenus ſe ſaiſirent du Chatelain, qui fut mis ſur une roue avec Grawenſdorp, l'inconnu s'étant fait tuer plûtôt que de ſe rendre. Cette exécution fut ſuivie d'un Traité, en vertu duquel ceux de Drenth rentrerent ſous l'obéïſſance de l'Egliſe (*a*).

1230. Paix avec la Drenth.

XXXIII. Troubles de Stade.

La Hollande & les Provinces voiſines jouirent pendant quelque tems d'une paix profonde; mais les brouilleries qui éclaterent entre l'Archevêque de Breme & les habitans de Stade, donnerent de l'occupation aux Souverains des Pays-Bas. Cette Ville eſt ſituée proche de Breme, ſur la frontiere des Friſons & des Saxons, & touchoit aux Etats du Comte de Hollande & de l'Evêque d'Utrecht. Les anciens Auteurs parlent avec tant d'obſcurité des motifs de cette guerre, que nous ne pouvons nous diſpenſer de les éclaircir, après avoir rapporté ce que diſent les Chroniques. Elles accuſent ceux de Stade d'avoir donné naiſſance à une héréſie qui ſe répandit dans différentes parties de l'Allemagne, le long du Rhin & du Weſer, & ne s'expliquent pas ſur ces nouvelles erreurs. Quelques-unes racontent qu'une femme de diſtinction de la Ville ayant préſenté au Chapelain qui deſſervoit ſa Paroiſſe, pour l'honoraire de ſa confeſſion, ſuivant l'uſage qui étoit alors en vigueur, une piece d'argent, dont la valeur n'étoit pas proportionnée à ſa condition, celui-ci la mit à la place de l'Hoſtie dans la bouche de ſa Pénitente, lorſqu'elle ſe préſenta à l'Autel; que cette Dame ſe plaignit à ſon mari, qui, plus piqué de la profanation que de l'inſulte, manda dans l'inſtant le Curé & le Chapelain; que ceux-ci loin d'écouter ſes remontrances, n'y répondirent que par des injures dictées par leur avarice; que ce Seigneur ſe laiſſant emporter à ſa colere, excita une ſédition, dans laquelle les deux Prêtres furent maſſacrés; que ce peuple encore peu ferme dans la foi chaſſa tous les Eccléſiaſti-

Origine de ces troubles.

(*a*) Anonym. de Reb. Ultraj. *Cap.* XXV. XXVI. XXIX. XXXVIII. *pag.* 22. 24. 31. 35. Beka *in* Willibr. *pag.* 72. 73. Godefr. Monach. *ad ann.* 1228. 1231. Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 366.

ques & rétablit le culte des Idoles ; que Gregoire IX informé du fait envoya un Légat à la tête d'une Mission pour rétablir l'Evangile ; mais que les habitans ayant refusé de le recevoir, le Légat publia une Croisade, à la tête de laquelle on met Florent, Comte de Hollande, Henri, Duc de Brabant, & Theodoric, Comte de Cleves ; que ces trois Souverains mirent le siege devant la Ville, & que les habitans ayant fait une sortie, dans laquelle ils perdirent leurs plus braves soldats, capitulerent & rétablirent le Clergé dans ses fonctions. Les Critiques prétendent que l'accusation d'hérésie ne fut qu'un prétexte, & que le véritable crime de ces habitans étoit d'avoir disputé trop opiniatrément la jurisdiction & les dixmes que l'Archevêque de Breme prétendoit lui appartenir (*a*). FLORENT IV.

Stade étoit anciennement un Comté ou Marcgraviat (*b*) dont les Seigneurs avoient usurpé la Jurisdiction Ecclésiastique, & pour se maintenir, ils s'attachoient à tenir leur Clergé dans une grande soumission (*c*) ; ce qui ne pouvoit manquer de leur attirer l'indignation du peuple. Rodolphe, Marcgrave de Stade, étant mort en 1124, sans laisser d'enfans (*d*), l'Empereur Henri V conféra cet Etat à Hartwig, Archevêque de Breme, qui, selon les uns, étoit frere (*e*), & selon les autres neveu du défunt (*f*). Henri, Duc de Bronsvic, s'opposa à main armée à sa prise de possession, & cette guerre dura quelques années (*g*). Enfin Waldemar, qui succéda à un second Hartwig que l'Empereur Otton IV avoit chassé de son siege (*h*), en demeura le maître. Trois ans après les habitans se révolterent contre Gerard qui lui avoit succédé ; mais ils furent forcés de se soumettre de nouveau. L'an 1219

(*a*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 367. Beka *in* Willibr. *ubi supra.* Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1227. Divæus Rer. Brabant. *Lib.* X. *Vid.* & Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1234. Herm. Corner. Chron. *ad ann.* 1231. 1232.

(*b*) Annalist. Saxo *ad ann.* 1056.

(*c*) Idem *ad ann.* 1087.

(*d*) Idem *ad ann.* 1124.

(*e*) Chron. Luneburg. *apud* Eccard *Tom.* I. *c.* 1379.

(*f*) Annal. Saxo *ad ann.* 1124.

(*g*) Chron. Luneb. *ubi supra. c.* 1375. 1386. 1397.

(*h*) Idem *c.* 1398. 1399.

FLORENT IV. Henri II, Duc de Bronſvic, après avoir fait bien des tentatives inutiles pour ſoutenir ſes droits, les céda à l'Archevêque, qui, dans l'inſtant, lui rendit le Domaine comme fief mouvant de ſon Egliſe (*a*). Gerard de la Lip, frere d'Otton, Evêque d'Utrecht, & ſucceſſeur de Gerard ſur le Siege de Breme, refuſa d'exécuter cette tranſaction. Il ſe préſenta en 1229 devant Stade, & fut battu par Otton de Lunebourg, ſucceſſeur de Henri II ſon pere, qui ſoutenoit les habitans; ſur quoi le Prélat ne ſe voyant pas aſſez fort, intéreſſa le Pape dans ſa querelle, en accuſant les rebelles d'héréſie (*b*).

Ce moyen étoit sûr dans ces tems, & le crime étoit puni de mort. Les Souverains ſe ſervoient de ce prétexte pour venger leurs querelles particulieres (*c*). Les Dominicains inſtitués pour prêcher contre les héréſies, ſe firent bientôt un devoir d'examiner la foi de ceux qui ſe mêloient d'enſeigner; & ſe voyant appuyés par les Papes, ils étendirent leur droit ſur les Laïques de quelque condition qu'ils fuſſent, & formerent un Tribunal ſous le nom d'*Inquiſition*. Bientôt ils citerent les Villes, les Provinces, & même les Souverains, & dans ces cas le Siege de Rome leur donnoit le droit de prêcher des Croiſades, comme l'on avoit fait contre les Infideles. Conrad de Marpurg, Moine Dominicain, muni de ces pouvoirs, fit périr par le feu un grand nombre de Friſons & de Saxons (*d*).

L'Archevêque de Breme ne manqua pas d'employer ce moyen pour intéreſſer la religion dans ſa querelle. Il accuſa ceux de Stade d'héréſie, pour ſe donner un prétexte à prêcher une Croiſade contre eux. Preſque tous les Auteurs conviennent que cette héréſie conſiſtoit dans le refus des dixmes; ce qui cependant ne devoit pas être regardé comme un crime, puiſque leur attachement à la Maiſon de Bronſvic les empê-

(*a*) Idem c. 1042.

(*b*) Idem c. 1404. 1405. Anonym. Chron. Erfordiens. *ad ann.* 1232. Herman. Corneri Chron. *ad ann.* 1231. *c.* 862. *Conf.* l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 369.

(*c*) Addit. *ad* Lambert. Schafnab. *ad ann.* 1232. 1233.

(*d*) Geſta Archiep. Trevir. *Cap.* CLXX. *apud* Marten. & Durand. Vet. Monum. *Tom.* IV. c. 242. Godefr. Monach. *ad ann.* 1233.

choit de reconnoître la Jurisdiction de l'Eglise de Breme. FLORENT IV.
D'autres racontent que ceux de Stade ayant chassé le Comte Otton d'Aldemberg, qui gardoit un Château dans le pays, parce que ses gens avoient attenté à l'honneur de leurs femmes & de leurs filles, & l'Archevêque les ayant excommuniés, ils avoient, malgré les censures, continué d'assister au service, ce qui pour lors étoit un crime irrémissible; & que ce fut le prétexte sur lequel il les accusa d'idolâtrie (*a*). On voit par une lettre de Gregoire IX, que le Pontife s'en étoit laissé imposer sur ce chef, & sur quelques autres encore plus ridicules (*b*). Ce fut cependant sur ses instances que Frederic II mit la Ville au ban de l'Empire (*c*).

Florent marche contre ceux de Stade.

Le Comte de Hollande chargé en partie de l'exécution de ce décret, gagna l'embouchure du Weser avec un grand nombre de vaisseaux (*d*). Le Duc de Brabant & les Comtes de Gueldre & de Cleves le joignirent par terre (*e*). Ces armées réunies investirent la Ville; les habitans, quoique infiniment plus foibles, sortirent au-devant, & le 24 Juin, 1234, ils livrerent un combat qui fut très-vif. Florent s'y exposa beaucoup, & le Comte d'Egmond fut tué (*f*); mais ceux de Stade furent battus. Peu après le Comte de Hollande tailla en pieces ceux qui s'étoient sauvés dans la Frise (*g*). La Ville ouvrit ses portes à l'Archevêque, & reçut le Clergé (*h*).

1234.

Et les soumet.

La réputation que Florent acquit dans cette guerre,

(*a*) Emonis Chron. *pag.* 97. Chron. Erfordiens. *ad ann.* 1232. Cornel. Zantfliet Chron. *ad ann.* 1232. Beka *in* Otton III. *pag.* 75.

(*b*) *Apud* Rainald. *ad ann.* 1233. *n.* 42. *pag.* 1035. *Conf.* Fleury Hist. Eccles. *Tom.* XVII. *pag.* 51.

(*c*) Beningha Hist. d'Oostfrise. *à l'ann.* 1234. *pag.* 112. Godefr. Monach. *ad ann.* 1234. Herman. Corneri Chron. *ad ann.* 1239. *c.* 879. *Conf.* Emonis Chron. *pag.* 95-97.

(*d*) Chron. Luneb. *c.* 1406. Iperii Chron. S. Bertini *Cap.* XLVII. *Part.* III. *c.* 715.

(*e*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1233. Emonis Chron. *pag.* 98.

(*f*) Liste des Morts de l'Abbaye d'Egmond, *add.* 17. *Mai.*

(*g*) Iperii Chron. S. Bertini, *Cap.* XLVII. *Part.* III. *c.* 716. Conf. Corn. Zantfliet Chron. *ad ann.* 1234. Godefr. Monach. *ad ann.* 1234. Hist. de la Patrie. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 373.

(*h*) Privil. Archiep. Hammab. *pag.* 197.

FLORENT IV. XXXIV. Florent périt dans un tournoi.

rendit son nom célebre dans l'Europe. Il passoit pour le Chevalier le mieux fait & le plus adroit de son tems. La Comtesse de Clermont, jeune Dame belle & bien faite, conçut un désir violent de le voir, & persuada à son vieux mari d'annoncer un tournoi dans quelque Ville de son domaine, pensant bien que Florent, qui ne cherchoit que les occasions de se signaler, ne manqueroit pas d'y venir. Il se rendit avec une suite très-leste à Noyon (*a*), selon les uns, à Corbie (*b*), selon les autres, où la fête étoit indiquée: le Comte de Cleves fut son compagnon d'armes; les Chevaliers Allemands le choisirent pour leur Chef, & les François prirent le Comte de Nesle.

Florent se distingua dans toutes les joûtes. La Comtesse, qui ne pouvoit s'empêcher de le louer avec vivacité, fit naître des soupçons dans l'esprit de son mari, & quelques signes d'intelligence, qu'il crut avoir remarqués, le mirent en fureur. Transporté de jalousie il descendit dans l'arene, se fit armer, & après s'être abouché avec de Nesle & les François, il attaqua le Comte à leur tête. Florent, qui crut que c'étoit une suite des jeux, se laissa renfermer dans un coin, où le Comte de Clermont le perça de sa lance (*c*). Le Comte de Cleves vengea dans l'instant la mort de son compagnon sur l'assassin; & ses Allemands s'étant rassemblés faciliterent sa retraite (*d*). Cet événement qui se passoit sous les yeux de la Comtesse, la saisit si vivement qu'elle mourut au bout de quelques heures (*e*). Ceci arriva le 18 ou le 19 Juillet, un mois après la victoire sur ceux de Stade (*f*).

Privileges accordés par lui.

Nous avons quelques fragmens de différentes Chartres que Florent accorda aux Villes de Zeelande, entre lesquelles on trouve les Ordonnances & Privileges de Westkapelle & de Domburg, villes alors très-florissantes dans l'Isle de Wal-

(*a*) Albert. Stadens. *ad ann.* 1234.
(*b*) Melis Stoke Chron. *dans* Flor. IV. *pag.* 79.
(*c*) L'Ancienne Chron. Rimée, *dans* Boxhorn *sur* Reigersb. *Part.* II. *pag.* 67.
(*d*) Beka *in* Otton III. *pag.* 76.
(*e*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 212.
(*f*) Ph. à Leydis de Cura Reipubl. *Cas.* XXIII. *pag.* 68.

cheren (*a*). Il paroît dans ces Actes avoir pris pour modele les Diplomes que Guillaume I accorda à Middelbourg. Florent ne se donne encore que le titre de Comte de Hollande; & Theodoric, Seigneur de Voorne & Burggrave de Zeelande est nommé à côté de lui. Le privilege de Westkapelle est intitulé *Libertatis Chora*, Accord de liberté. Le Comte jure pour lui & ses successeurs l'observation des articles, & les Seigneurs de Hollande & de Zeelande y comparoissent comme témoins & garants (*b*). FLORENT IV.

Ce Prince avoit épousé Mathilde, fille de Henri, Duc de Brabant. On raconte que le feu ayant pris la premiere nuit de ses nôces dans l'appartement où ils étoient couchés, il sauva la Princesse en l'emportant dans ses bras à travers les flammes (*c*). De ce mariage sortirent Guillaume qui lui succéda, & qui fut élu Roi des Romains, Florent, Drossard ou Grand Prevôt de Hollande, Alix, qui épousa un Comte de Hainaut, & Marguerite, Comtesse de Henneberg, à laquelle on attribue la fécondité fabuleuse, dont nous parlerons dans la suite (*d*). Sa Femme. Ses Enfans.

(*a*) *Dans* Boxhorn *sur* Reigersb. Part. II. *pag.* 55. 60.
(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 376.
(*c*) Melis Stoke Chron. *dans* Flor. IV. Albert. Stadens. Chron. *ad ann.* 1234.
(*d*) Petit Chron. de Holl. *ubi supra.*



GUILLAUME II,

Quinziéme Comte de Hollande.

XXXV. Guillaume II, proclamé Comte sous la tutele de son oncle.

1234.

GUILLAUME II n'avoit que six ans, lorsque son pere fut assassiné. Les Etats ne laisserent pas de le proclamer (*a*), & lui donnerent pour Tuteur son Oncle, Otton III, Successeur de Willbrand à l'Evêché d'Utrecht depuis 1233 (*b*). Ce Prélat avoit eu pour appanage l'Oostergo & le Westergo; mais en embrassant l'état ecclésiastique, il avoit remis ces pays à Florent IV, son frere. Guillaume, autre frere de Florent, que quelques Auteurs nomment *Président* ou *Avoué* de Hollande (*c*), lui fut adjoint, & la Comtesse Douairiere se retira dans le Couvent de Loosduinen, que son époux avoit fondé sous la régle de Cisteaux, où elle mourut âgée de soixante & sept ans (*d*).

Il secoure le Comte de Cleves.

1237.

La paix dont ces pays jouirent les neuf premieres années du regne de ce Prince, ne fournit aucune matiere aux Historiens, si l'on en excepte le voyage qu'il fit dans l'hyver de 1237, en s'embarquant sur le Rhin avec ses oncles, pour aller au secours du Comte de Cleves, son parent, qui étoit en guerre avec l'Archevêque de Cologne. Mais, comme ce différend fut accommodé par la médiation du Comte de Gueldre (*e*), cette guerre n'eut aucune suite; & le jeune Comte ne devint célébre, que lorsqu'il fut élu Roi des Romains.

XXXVI. Il est élu Roi des Romains.

Les Ecrivains Hollandois font un grand étalage du choix de leur Souverain à l'Empire. Mais les circonstances & la

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1235.
(*b*) Beka *in* Otton III. *pag.* 75, 76.
(*c*) Joan. à Leydis de Dom. Brederod. *Cap.* XXI. *pag.* 620. *Conf.* Matthæum *ad dict. loc.* Joan. à Leydis. *in* Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. & l Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 377.
(*d*) Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. Albert. Stadens. *ubi supra.*
(*e*) Godefr. Monach, *ad ann.* 1237.

nécessité

GUILLAUME II, XV Comte de Holl.



Ex Museo Gruveru

J. J. Fypart sculp.

Guillaume II.

nécessité de son élection, en diminuent beaucoup le prix ; c'est ce que nous allons démontrer, en reprenant les affaires de plus haut.

Occasion de cette élection.

Frederic II étoit brouillé avec la Cour de Rome depuis 1220. Cet Empereur ayant défait les deux freres d'Innocent III, qui troubloient le Royaume de Naples, exila en Sicile l'un d'eux qu'il avoit fait prisonnier ; & l'autre se sauva à Rome, où il fut reçu à bras ouverts (*a*). Honoré III, Successeur d'Innocent, ayant assemblé ses Cardinaux, excommunia Frederic en 1221, le déclara déchu de l'Empire, & releva ses Sujets du serment de fidélité. L'Empereur obtint cependant l'absolution deux ans après, sous la condition expresse d'entreprendre une expédition dans la Terre Sainte ; & comme il remettoit son départ sous différens prétextes, Gregoire IX résolut de fulminer un réaggrave, & l'obligea de s'embarquer en 1228 (*b*). Le dessein de la Cour de Rome étoit de lui enlever le Royaume de Naples pendant son absence. Frederic en étoit bien informé : aussi ne prit-il que vingt galeres avec lui, & laissa la plus grande partie de ses troupes au Duc de Spolette, avec ordre de veiller sur la Lombardie (*c*). Gregoire choqué de sa conduite, lui fit un crime d'être parti sans avoir obtenu son absolution, & réaggrava ses censures (*d*), pendant que ses Emissaires excitoient de nouveaux troubles de tous côtés (*e*). Frederic bien instruit de l'état de l'Italie, se pressa de conclure une treve de dix ans avec les Sarrasins, & revint dans le tems qu'on l'attendoit le moins. Son retour fut suivi d'une reconciliation qui ne fut pas d'une longue durée. Le progrès des armes impériales ralluma l'animosité du Pontife ; & l'érection que Frederic fit de la Sardaigne en Royaume en faveur de Henri, son bâtard, quoique Gregoire IX soutînt que cette Isle

(*a*) Abbas Urspergens. *ad ann.* 1222.
(*b*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1227. 1228.
(*c*) Vita Gregor. IX. le P. Daniel Hist. de France. *Tom.* III. *pag.* 208. Vies des Papes, *dans* Greg. IX. *ann.* 1228.
(*d*) Godefrid. Monach. *ad ann.* 1228. 1229.
(*e*) Albert. Stadens. *ad ann.* 1228.

GUILLAUME II. étoit un Fief de l'Eglise, mit le Pape dans une si grande colere, qu'il fulmina une nouvelle excommunication (*a*), dont il envoya la formule à tous les Princes, avec ordre de la publier les Fêtes & les Dimanches (*b*), & fit offrir à Louis IX, Roi de France, la Couronne Impériale que ce Monarque refusa (*c*). Innocent IV, Successeur de Gregoire IX, se rendit en France, assembla un Concile à Lyon, vers le
1245. commencement de l'année 1245, y cita Frederic; & ce Prince n'ayant point comparu, le Pape l'excommunia de nouveau avec les cérémonies les plus aggravantes (*d*).

Frederic accoutumé aux foudres du Vatican, faisoit peu d'attention à leurs éclats, & répondit à celui qui lui portoit la nouvelle de ce qui venoit de se passer au Concile, que » le Pape avoit tort de prétendre le lier par les loix d'une » Communion, dont il l'avoit séparé (*e*). » Cependant le Pontife ne cessoit de presser les Electeurs de nommer un autre Roi des Romains (*f*); & sur le refus de Louis IX, il offrit à Henri, Landgrave de Thuringe, de faire tomber la nomination sur lui. Ce Prince fit d'abord difficulté de se charger d'un fardeau si dangereux (*g*). Le Roi de Boheme, les Ducs de Baviere, de Bronsvic, de Saxe & de Brabant, s'opposoient ouvertement à une nouvelle élection; mais les Archevêques de Mayence & de Cologne assemblerent à Wurtsbourg les Princes Ecclésiastiques; & quelques Princes séculiers s'y étant rendus, le Landgrave de Thuringe fut
1246. élu le 17 Mai 1246. Il se laissa alors déterminer à recevoir la Couronne (*h*); & comme le Clergé dominoit dans cette Assemblée, on l'appelloit par dérision le *Roi des Clercs* (*i*).

(*a*) Idem *ad ann.* 1239.
(*b*) Le P. Daniel *ubi supra. pag.* 209. Hist. des Papes *dans* Innoc. IV. *ann.* 1245.
(*c*) Le P. Daniel. *ubi supra. pag.* 220.
(*d*) Chron. August. *ad ann.* 1245.
(*e*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1245. *pag.* 595.
(*f*) Idem. *pag.* 586.
(*g*) Idem. *pag.* 538. 561. 602.
(*h*) Monach. Paduan. *Lib.* I. *pag.* 591.
(*i*) Albert. Stadens. *ad ann.* 1246.

Conrad, fils de Frederic, que l'Empereur, son pere, avoit chargé de maintenir l'Allemagne dans son parti, attaqua le Landgrave auprès de Worms au commencement de l'année 1247; mais il fut repoussé avec perte. Henri ne survécut pas longtems à sa victoire; il mourut d'une dyssenterie que lui causerent les fatigues du siege d'Ulm, auquel il s'étoit opiniâtré malgré les rigueurs de la saison (*a*).

Guillaume II.

1247.

Aussitôt que le Pape eut appris sa mort, il dépêcha des Nonces de tous côtés, pour déterminer quelque Prince puissant à prendre sa place, dans le dessein de pousser à bout Frederic. Il les chargea en même tems de lever partout le plus d'argent qu'ils pourroient. Il s'adressa d'abord à Hako, Roi de Norwege, qui répondit qu'il étoit prêt de prendre les armes pour le service de l'Eglise; mais qu'il n'avoit rien à démêler avec les ennemis du Pape. L'Historien qui rapporte cette réponse, en parle comme témoin auriculaire (*b*). Henri de Gueldre, refusa de se faire couronner, malgré son élection. Ce Prince n'étoit pas regnant, & peut-être Otton qui étoit sur le trône (*c*), refusa de le soutenir dans une guerre si difficile. Innocent refusé de tous côtés, s'adressa enfin à Henri V, Duc de Brabant, qui pensant comme les autres, lui proposa le Comte de Hollande, son parent, quoiqu'il n'eût alors que vingt ans (*d*). Ce Prince avoit donné des preuves de son ambition & de sa valeur; & peut-être le vieux Duc n'étoit pas fâché d'embarrasser dans les troubles d'Allemagne un voisin, dont il redoutoit le mérite naissant (*e*).

Partisans du nouveau Roi des Romains.

Guillaume ayant accepté la proposition, Pierre de Caputio, Cardinal-Legat en Allemagne, convoqua le 29 Septembre, 1247, les Partisans du Pape aux environs de Cologne,

(*a*) Idem *ad ann.* 1247. Addit. *ad* Lambert. Schaffnaburg *ad ann.* 1247. Hist. Landgr. Thuring. *Cap.* 51. Annal. Colmar. *ad ann.* 1247. Matth. Parisiens. *ad ann.* 1247. Magn. Chron. Belg. *ad ann.* 1247.

(*b*) Matthæus Parisiens. *ad ann.* 1247. 1250. *pag.* 634. 695.

(*c*) Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VI. *pag.* 135. *Conf.* Scriver. Vit. Comit. *pag.* 200. & l'Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 381.

(*d*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1250. *pag.* 698.

(*e*) Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 83. *Conf.* l'Hist. de la Patr. *ubi supra. p.* 382.

GUILLAUME II. selon les uns à Nuis (*a*), selon les autres, à Woeringen (*b*), & Guillaume fut élu Roi des Romains le 3 Octobre suivant (*c*). Henri, Duc de Brabant, les Comtes de Gueldre & de Loss, les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Breme, & leurs Suffragans, les Evêques d'Utrecht, de Wurtsbourg, de Strasbourg, de Munster & de Spire, se déclarerent pour lui. Mais les Ducs de Saxe & de Baviere, le Marcgrave de Misnie, la Noblesse d'Autriche & de Stirie, l'Archevêque de Magdebourg, les Evêques de Freisingen & de Passau demeurerent fidéles à Frederic (*d*).

Ceux du parti opposé.

XXXVII. Guillaume remet le Gouvernement à son Frere.

1248.

Guillaume, ayant appris que Conrad, fils de Frederic, se préparoit à lui disputer l'entrée d'Aix-la-Chapelle, où il devoit être couronné, remit le Gouvernement de la Hollande à Florent, son frere (*e*), & s'avança à Werden sur le Roer, dont il se rendit maître dans le printems de l'année 1248 (*f*). Le feu de la guerre éclata dès-lors de tous côtés. Les Dominicains & les Franciscains signaloient leur zéle par des déclamations violentes contre Frederic, & leurs discours excitoient le courage & la libéralité des peuples; de façon que le parti de Guillaume grossissoit tous les jours (*g*). Les villes de Cologne, de Mayence & de Strasbourg reconnurent le Comte de Hollande; mais celles de Metz, de Worms & de Spire le refuserent (*h*). Les Habitans d'Aix-la-Chapelle tenus en respect par la garnison que Conrad y avoit mise, lui fermerent les portes. Il falloit assieger la place, & la défense se prolongea de façon que Guillaume désesperoit de la prendre, lorsqu'il reçut de nouveaux renforts que le Pape eut soin de lui procurer. Le Pontife, qui n'épargnoit rien pour soutenir son ouvrage, envoya un Nonce dans la Frise, pour

Il fait le siege d'Aix-la-Chapelle.

(*a*) Albert. Stadens. *ad ann.* 1247.
(*b*) Joan. à Leydis. *Lib.* XXIII. *Cap.* 5. Golscheri Gest. Archiep. Trevir. *c.* 2236.
(*c*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1247. *pag.* 636.
(*d*) Innocent IV. Epist. *dans* Fleury Hist. Eccles. *Tom.* XVII. *pag.* 361.
(*e*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1250. *pag.* 698.
(*f*) Chron. Luneburg. *c.* 1412. *Conf.* Codic. Diplom. Clivens. *apud* Teschemach. *N.* CXLIX. *pag.* 221. & l'Hist. de la Patr. *ubi supra.* *pag.* 383.
(*g*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1247. *pag.* 686. Reinald. *ad ann.* 1248. *n.* 13.
(*h*) Fragment. Hist. *apud* Urstisium. *Pars* II. *pag.* 92.

persuader à ceux qui revenoient de la Terre-Sainte avec Louis IX, de secourir Guillaume. Il les releva de leur serment sous cette condition, leur ordonna de marcher à Aix-la-Chapelle (*a*); & ce fut dans cette occasion que Jean d'Avesnes sçut gagner l'amitié du nouveau Roi, en amenant à son secours une brave troupe de Flamands (*b*).

Guillaume II.

Guillaume de son côté mettoit tout en usage pour fortifier son parti. Il cherchoit à gagner les Princes & les Villes, en les comblant de bienfaits & de privileges (*c*); & pour avoir de l'argent, il engagea Nimegue à Otton III, Comte de Gueldre, qui lui prêta seize mille marcs d'argent. Ainsi cette Ville qui jusqu'alors avoit été Impériale & libre, fut réunie à la Gueldre, & ses habitans perdirent leurs droits. Le contrat de cette cession est daté du 15 Juin, 1248, au Camp d'Aix-la-Chapelle (*d*).

Il engage Nimegue à la Gueldre.

Cette derniere Ville est assise au milieu d'un bassin entouré de hautes montagnes, d'où coule un nombre infini de torrens & de ruisseaux; ils se réunissent dans la vallée, & forment une riviere considérable qui traverse la Ville. Cette situation fit imaginer aux Frisons d'arrêter le cours de cette riviere par le moyen d'une digue de quarante pieds de haut; & forçant ainsi les eaux à refluer dans la place, ils y causerent une inondation si grande, que les habitans étoient contraints de se servir de batteaux pour aller dans les rues. Les pluyes de l'automne augmentant le danger, la garnison craignit d'être submergée, & se détermina à capituler le 18 Octobre (*e*). Guillaume après s'être fait armer Chevalier à Cologne (*f*), fit son entrée à Aix-la-Chapelle le 1 Novembre, & fut couronné avec les cérémonies ordinaires (*g*).

Aix-la-Chapelle rendu.

Guillaume couronné.

(*a*) Innocent. IV. Epist. *apud* Reinald. *ad ann.* 1248. *n.* 13. 28. 29.
(*b*) Menconis Chron. *ad ann.* 1248. *pag.* 146. Chron. Erfordiens. *ad ann.* 1248.
(*c*) Du Mont Corps Diplomat. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 195. Supplem. Miræi. P. III. *Cap.* CLXXXIX. *pag.* 1324.
(*d*) *Voyez* Buchel. *ad* Hedam. *pag.* 208.
(*e*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1248. *pag.* 651.
(*f*) Beka *in* Otton III. *pag.* 77. Magnum Chron. Belg. *pag.* 244.
(*g*) Menconis Chron. *ad ann.* 1248. *pag.* 147. 148.

GUILLAUME II.

Cependant les Allemands le retranchent communément du nombre de leurs Rois, & prétendent que son élection étoit nulle de droit par l'absence & les oppositions des Electeurs de Saxe & de Baviere, & parce qu'un grand nombre de Villes & de Princes de l'Empire ne voulurent point le reconnoître (a).

Siege & prise de Keiserswerth.

1249.

Le nouveau Monarque après cette cérémonie s'avança jusqu'à Keiserswerth, dont le Commandant se défendit avec tant de valeur & de capacité, qu'il retint son Armée un an entier devant la place, & ne se rendit que par le manque de vivres. Guillaume, loin d'écouter les sentimens d'une basse vengeance, récompensa son mérite, en lui donnant la propriété de la ville qu'il avoit si bien défendue, & lui fit épouser Catherine de Brederode, sa parente; c'est de ce mariage qu'est sortie l'ancienne Maison de Keiserswerth (b).

XXXVIII. Mariage de Guillaume.

1250.

Frederic II étant mort le 13 Décembre, 1250, Conrad IV, élu Roi des Romains dès 1237 (c), prit les rênes du Gouvernement. Son parti se joignit à celui de son pere, & le Comte de Hollande commença à désespérer du succès de son entreprise. Le Pape cependant ne cessoit de l'encourager: il chargea Jacques Pantaleon, Archidiacre de Liege, & Theodoric, Grand-Maître des Chevaliers Prussiens, de solliciter les Princes Allemands en sa faveur (d); & pour engager dans ses intérêts la Maison de Bronsvic, il ménagea son mariage avec Elisabeth, fille du Duc Otton, qui fut consommé le 25

1251.

Janvier, 1251, & lui envoya le décret qui confirmoit son élection, signé à Lyon par un grand nombre d'Evêques (e). Mais malgré les efforts du Pontife, & les peines que Guillaume se donnoit, pour gagner le cœur des Princes & des Villes, son parti défiloit tous les jours; & se

(a) Matth. Parisiens. *ubi supra.*

(b) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1240. &c.

(c) Fragment. Hist. *ad ann.* 1237. *apud* Urstisium P. II. *pag.* 91.

(d) Innocent IV. Epist. *apud* Reinald. *ad ann.* 1251. *n.* 7. 12.

(e) Albert. Stadens. *ad ann.* 1251. Chron. Erfordiens. *ad ann.* 1252. Fragment. Geneal. Duc. Brunsvic. & Luneburg. *apud* Leibnit. Script. Rer. Brunsvic. *Tom.* II. *pag.* 19. Chron. Ducatus Brunsvic. *apud* Maderum. Antiquit. Brunsvic. *pag.* 20. Chron. August. *ad ann.* 1254.

voyant dans l'impuissance de soutenir sa dignité (*a*), il fut contraint de revenir dans ses Etats (*b*).

Guillaume II.

Il revient en Hollande. Nouvelle résidence à la Haye.

Ce fut à son retour qu'il confirma les privileges de l'Eglise d'Utrecht, dont l'Evêque étoit venu à sa rencontre. La résolution qu'il avoit prise de ne plus s'intéresser dans les troubles de l'Empire, lui procura la paix, & se voyant dans une grande tranquillité, il jetta les fondemens d'un Palais magnifique à la Haye, dont il avoit toujours aimé la situation. Il y transporta sa Cour, & le Conseil provincial, qui jusqu'alors avoit siegé à Gravesande. La Mer avoit comblé le port de cette Ville que le commerce rendoit florissante; & ce malheur ne contribua pas peu à déterminer le Comte à changer de séjour (*c*). Il fit aussi fortifier le Château de Heemskerk pour mettre sa nouvelle habitation à l'abri des courses des Westfrisons, & en confia la garde au Gouverneur du Kennemerland.

XXXIX. Troubles de Flandre.

Les Flamands troublerent le repos dont il jouissoit. Il avoit confirmé le 7 Juillet, 1248, le Traité conclu en 1168 avec le Comte de Flandre (*d*), & quelque désavantageux qu'il fût à la Hollande, il l'observoit exactement, afin d'assurer la paix de cette frontiere. Il ne put cependant empêcher la guerre de se rallumer par une suite d'événemens qu'il est à propos de reprendre dès leur origine.

Origine de ces troubles.

Nous avons dit que Baudouin IX, Comte de Flandre, partant pour la Croisade qui se termina à la prise de Constantinople, dont il fut Empereur, & où il mourut, laissa le Gouvernement de la Flandre au Marcgrave de Namur, son frere. Il avoit deux filles: Jeanne, l'aînée, étoit élevée à la Cour de France, & l'éducation de Marguerite avoit été confiée à Bochard d'Avesnes, Prevôt de l'Eglise de Liege, son oncle maternel (*e*). Ce Tuteur sensible aux charmes de sa pupille, abusa de son innocence; deux enfans mâles, Guy

(*a*) Albert. Stadens. *ad ann.* 1249.
(*b*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1250. *pag.* 698.
(*c*) Boxhorn. Theatr. Urb. Belg. *pag.* 339. Junii Batav. *pag.* 498. 501.
(*d*) *Vid.* Pactum pacis *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. *c.* 1035. *Conf.* ibid. *c.* 1037. & Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1203.
(*e*) Meyer. *ubi supra. ad ann.* 1212.

GUILLAUME II.

& Jean furent les fruits de ce commerce inceſtueux. Marguerite devenue plus âgée réfléchit ſur ſon déshonneur, ſe ſauva auprès de ſa ſœur, & par ſa fuite fit éclater une avanture que tout le monde ignoroit. La Nobleſſe Flamande outrée de l'injure faite au ſang de ſes Souverains, menaça le Prevôt de la vengeance la plus cruelle. Bochard ſongeant à ſa ſûreté, & voulant réparer le mal, partit ſecrétement pour Rome, dans l'eſpérance de ſe faire relever des vœux du Diaconat, & d'obtenir une diſpenſe de parenté, pour aſſurer par ce mariage l'honneur de ſa niece & l'état de ſes enfans. Le Pape touché du ſort de la Princeſſe & de ſes fils, accorda l'un & l'autre, & Bochard revenoit muni de ces Actes, lorſqu'il fut rencontré par des aſſaſſins, que les Flamands avoient envoyés ſur ſa route. Ces ſcelerats s'acquitterent de leur commiſſion, & rapporterent pour preuve la tête du Chanoine. Sa mort laiſſa Marguerite ſans état. Elle ne pouvoit ſe dire ni fille, ni femme, ni veuve; mais cette ſinguliere poſition n'empêcha pas Guy de Dampiere d'ouvrir les yeux ſur ſa beauté & ſur ſes prétentions. Ce Gentilhomme étoit Bourguignon, & tenoit à la Couronne de France par Beatrix de Bourbon-Archambault, ſa mere; mais ſa fortune ne répondoit pas à ſa naiſſance. Jeanne, aînée de Marguerite, avoit épouſé depuis long-tems Ferdinand, Infant de Portugal, & n'ayant point d'enfans, la ſucceſſion des Comtés de Flandre & de Hainaut regardoit ſa ſœur. Dampiere obtint facilement l'agrément & l'aveu de la Princeſſe, & de ce mariage il eut Guillaume, Guy & Jean. Ces Princes qui croiſſoient en âge, ne ceſſoient de reprocher aux fils de Bochart le défaut de leur naiſſance, & les traitoient de bâtards. Ceux-ci ſoutenoient leur légitimité, & prétendoient que les diſpenſes émanées de la puiſſance apoſtolique étoient ſuffiſantes pour couvrir le vice primordial, & qu'on ne pouvoit leur faire un crime de ce que la mort avoit empêché leur pere d'y mettre le dernier ſceau, puiſqu'il étoit certain qu'il revenoit dans cette intention lorſqu'il fut aſſaſſiné. Les fils de Dampiere oppoſoient à ces Actes un Décret du quatriéme Concile de Latran de 1215, qui

qui déclaroit Bochart incapable de se marier, attendu sa qualité de Diacre & sa parenté avec sa pupille (*a*).

Guillaume II.

Cette affaire fut d'abord portée devant Louis IX, auquel le Pape joignit Eudes son Légat (*b*). Le Roi & le Légat déciderent que le Hainaut appartiendroit aux fils de Bochart d'Avesnes, & que ceux de Dampierre hériteroient de la Flandre (*c*). Les deux d'Avesnes prétendirent s'approprier, outre le Hainaut, les Isles de Walcheren, de Sudbeveland, de Nordbeveland & Borselen, avec les quatre Bailliages, le pays de Waes, le Comté d'Alost, Gerardsberg, &c. Mais sur les instances de Marguerite ils se désisterent de leurs prétentions (*d*), & la Comtesse s'engagea à leur payer seize mille livres de Flandre pour le Comté de Namur (*e*).

XL. Guillaume marie sa sœur à Jean d'Avesnes.

1252.

Cependant Jean d'Avesnes, comme nous l'avons dit, avoit sçu si bien gagner l'esprit du Roi des Romains, Comte de Hollande, que ce Prince lui fit épouser sa sœur Adelaïde, au Camp devant Aix-la-Chapelle, & lui donna pour sa dot le pays que les Comtes de Hollande tenoient en fief de la Couronne d'Ecosse, dont on ignore la consistence, & la confiscation du Comté de Namur, qu'il prétendoit acquise par la négligence de Baudouin IX à relever ce fief de l'Empire ; de plus Marguerite n'ayant pas satisfait aux lettres qui ordonnoient à tous les Vassaux de l'Empire de venir le reconnoitre en qualité de Roi des Romains, il déclara les quatre Bailliages, le pays de Waes & le Comté d'Alost acquis à son domaine, & transporta la propriété féodale à son beau-frere (*f*).

Marguerite de Flandre envahit la Zeelande.

Marguerite à cette nouvelle résolut de descendre dans la Zeelande. Elle rassembla des troupes de tous côtés le plus

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1215. Vossii Annal. Holl. *Lib.* II. *pag.* 120.
(*b*) *Voyez* le P. Daniel Hist. de France *Tom.* III. *pag.* 308.
(*c*) *Vid.* Diplom. *apud* Marten & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. *c.* 1094.
(*d*) Vid. *ibid. c.* 1095.
(*e*) Liter. Margar. Flandr. Comitiss. *apud* Mart. & Durand. *ubi supra. c.* 1031.
(*f*) Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 87. Mencon. Chron. *ad ann.* 1248. *pag.* 146. Liter. Wilhelm. Regis *apud* Marten. & Durand. *ubi supra. c.* 1032. 1033. 1034. item. *c.* 1264. 1165. idem. *c.* 1055.

Guillaume II.

fecrétement qu'il lui fut poffible ; & pour couvrir fes deffeins, elle amufoit Guillaume par une feinte négociation, dont Henri VI, Duc de Brabant, s'étoit rendu médiateur. Elle vint à bout de former une grande armée de Flamands, de Hennuyers, de Bourguignons & de François, & chargea Guy de Dampiere de cette expédition (*a*).

Défaite totale des Flamands en Zeelande.

1253.

La marche de tant de foldats faifoit trop de bruit pour être long-tems ignorée. Le Roi des Romains en étant informé, diffimula de fon côté ; il chargea Florent fon frere de paffer fecrétement dans l'Ifle de Walcheren avec fes Kennemers, & il s'avança lui-même avec fon armée fur le bord de l'Efcaut, où fa flotte fe tenoit fur fes ancres prête à mettre à la voile au premier avis. Les Flamands s'étant embarqués prirent terre à Weft-kapelle, & Florent qui s'étoit mis en embufcade dans les Dunes, voyant une partie de leurs gens à terre, donna fur eux avec tant d'intrépidité qu'il les rompit du premier choc. Mais s'étant ralliés, & fe voyant foutenus par les troupes qui débarquoient fans ceffe, le combat recommença avec plus de vivacité. Guillaume averti par le bruit des armes, mit à la voile, & fon armée étant defcendue à Arnemuiden, il donna ordre à fa flotte d'attaquer les vaiffeaux Flamands. L'on commença alors à fe battre fur les deux élémens. Les Kennemers encouragés par la vue du fecours, redoublerent leurs efforts, & l'armée navale ayant mis en fuite la flotte ennemie, les Flamands furent enfoncés de toutes parts, & contraints de demander quartier. Les anciens Auteurs font monter à cinquante mille hommes la perte de cette journée, & le nombre des prifonniers fut encore plus grand. Guy de Dampiere, les Comtes de Bar & de Guife, & un grand nombre de Gentilshommes fe rendirent. Guillaume embarraffé de la multitude des prifonniers, les fit entierement dépouiller & les renvoya dans leur pays fi dénués de tout vêtement, que pour couvrir leur nudité, ils

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 83. 84. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1253.

furent obligés de recourir aux feuilles de roseaux. Cette action se passa le 4 Juillet, 1253 (*a*). Guillaume II.

Marguerite consternée de la défaite de son fils, dépêcha à la Cour de France, pour implorer le secours de la Reine Blanche, que Louis IX, son fils, partant pour l'Egypte, avoit laissée Régente de son Royaume. Le refus qu'elle essuya, irrita sa haine, & le désir de la vengeance la transporta au point qu'elle aima mieux voir ses Etats passer entre les mains d'un Etranger, que les laisser entre celles d'un fils qui l'avoit offensée. Elle traita avec Charles, Duc d'Anjou, frere du Roi, & lui céda le Hainaut, à condition qu'il viendroit à son secours à la tête d'une bonne armée (*b*). Elle le mit en possession de Valenciennes, & pressa même Henri, élu Evêque de Liege, de l'investir du Comté ; mais le Prélat, qui tenoit le parti de Guillaume, appella Jean d'Avesnes à Malines, au commencement d'Août, 1253, le revêtit du Comté de Hainaut (*c*), & le Roi des Romains confirma la translation de propriété (*d*). XLI. Jean d'Avesnes installé Comte de Hainaut.

Sur ces entrefaites Louis IX étant revenu de son expédition, Charles lui rendit compte du Traité qu'il avoit conclu avec la Comtesse de Flandre, & le pria de le secourir. Ce sage Roi lui demanda s'il avoit quelque sujet de se plaindre de Jean d'Avesnes ou du Roi des Romains ; & le Duc ayant répondu qu'il n'avoit reçu aucune offense de leur part, Louis répartit qu'il y auroit de l'injustice à les inquiéter pour servir la passion d'une femme, qui sacrifioit la nature à son caprice.

Marguerite voyant qu'elle n'avoit rien à espérer du Roi de France, ne pensa plus qu'à persuader à Charles qu'avec la jonction des Flamands il étoit assez fort pour en imposer à Guillaume, qui n'oseroit l'attendre, s'il le voyoit en campagne. Jean d'Avesnes de son côté avoit envoyé la Princesse Guillaume s'empare de Valenciennes. 1254.

(*a*) Meyer. Annal. *ad ann.* 1253. Chron. Erfordiens. *ad ann.* 1253. Melis Stoke *ubi supra. pag.* 85. 86. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 219.

(*b*) J. Iperi Chron. S-Bertini. *Cap.* XLIX. *Part.* II. c. 730.

(*c*) Liter. Henr. Leod. Episc. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. c. 1051.

(*d*) Liter. Wilhelm. Regis. *ibid.* c. 1053.

GUILLAUME II.

Adelaïde ſon épouſe, auprès du Roi des Romains, pour le porter à venir en perſonne protéger ſes Etats. Guillaume écrivit d'abord au Duc d'Anjou, pour l'engager à ſe déſiſter d'une entrepriſe odieuſe entre Souverains, & le prier d'évacuer Valenciennes, qu'il retenoit ſans aucun droit. Charles lui répondit que ni la crainte, ni les conſidérations humaines ne pourroient l'amener au point de ſe déſaiſir de ce qu'il avoit dans ſes mains. Guillaume irrité de la dureté de cette réponſe, ajourna Charles ſur la bruyere d'Aſche dans le Brabant, pour décider leur querelle en bataille rangée. Charles accepta le défi, ſe mit en campagne, perſuadé, ſur la parole de Marguerite, que Guillaume, qu'il nommoit par dériſion le *Monarque Aquatique*, n'oſeroit ſe préſenter; mais ſur la nouvelle qu'il avançoit à la tête d'une bonne armée, il abandonna Enghien, & ſe renferma dans Valenciennes. Guillaume après l'avoir attendu trois jours ſur le champ marqué pour la bataille, vint l'inveſtir dans ſa retraite. Le Duc qui ne s'attendoit pas à tant de vigueur, ſortit par uue poterne, s'embarqua ſur l'Eſcaut, revint en France, & les habitans porterent leurs clefs au Roi des Romains (*a*).

Paix de Flandre.

La Comteſſe de Flandre abandonnée & ſans eſpérance de ſecours, implora les bons offices du Roi de France, & par ſon entremiſe & celle d'Innocent IV (*b*), elle obtint la paix, à condition de mettre à l'inſtant Jean d'Aveſnes en poſſeſſion du Hainaut, du pays de Waes & du Comté d'Aloſt.

Derniere tentative de Guillaume pour ſe faire Empereur

Le Pape s'étoit entremis vivement de cette affaire, dans la vue de mander le Roi des Romains en Italie, pour le couronner Empereur (*c*). Guillaume en effet ſe rendit à Geneve, où le Pontife étoit alors, & s'étant abouché avec lui, il réſolut de paſſer en Allemagne (*d*), pour reconnoître l'eſprit des peuples; mais il en fut bientôt rappellé par les troubles d'Utrecht, dont nous allons parler.

(*a*) Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 88. 91. J. Iperii Chron. S. Bertini, *Cap.* XLIX. *Part.* III. *c.* 730.

(*b*) *Voyez* Marten. & Durand. Theſ. Anecd. *Tom.* I. *c.* 1057. 1058.

(*c*) *Vid.* Innocent. IV. Epiſt. *apud* Bekam *in* Henrico. *pag.* 86. & *apud* Miræum Cod. Donat. Belgic. *Cap.* CXII. *pag.* 425. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I.

(*d*) Epiſt. Wilhelm. Regis *apud* Bekam *in* Goeſvino. *pag.* 87.

Guillaume II.

XLII.

Troubles d'Utrecht.

Otton III, Evêque d'Utrecht, étoit mort dès l'an 1249, & les Chapitres avoient élu Gozewin d'Amſtel ; mais ce Prélat trop facile diſſipoit les biens de l'Egliſe, & mécontentoit ſes Vaſſaux. Son Clergé porta ſes plaintes devant le Pape, & le Pontife envoya ſur les lieux le Cardinal de Capitiis, qui trouvant les reproches légitimes, dépoſa l'Evêque. On prétend qu'intimidé par les menaces de Guillaume, qui n'aimoit pas la Maiſon d'Amſtel, il y donna ſon conſentement (*a*), & on lui ſubſtitua Henri de Vianden. Gyſbert d'Amſtel, frere de Gozewin, & Herman de Woerden, s'oppoſerent à l'inſtallation de Henri, & coururent ſur les terres du Diocèſe. Le nouveau Prélat, homme de tête & de main, aſſembla ſes Vaſſaux, & fit ajourner les Seigneurs pour décider leurs conteſtations les armes à la main. Le Roi des Romains, qui étoit alors en Allemagne, ſe preſſa d'arriver pour prévenir de nouveaux troubles, & parut aux portes d'Utrecht dans le moment que l'armée de l'Evêque achevoit de ſortir de l'autre côté, pour gagner le rendez-vous qui n'étoit pas éloigné. L'Archevêque de Cologne, auquel Vianden avoit laiſſé la garde de la Ville pendant le combat, voulant donner aux Trajectins le tems de décider la querelle, fit fermer les portes, de ſorte que Guillaume fut contraint de les forcer. Alors le Prélat, pour l'amuſer encore, lui députa le Clergé, ſous prétexte de lui faire des excuſes.

Appaiſés par Guillaume.

En effet il gagna aſſez de tems pour que la bataille fut décidée, & l'Evêque revint victorieux, amenant avec lui les Seigneurs d'Amſtel & de Woerden qu'il avoit fait priſonniers. Le Roi des Romains voyant l'affaire ainſi terminée, ne penſa plus qu'à réconcilier ſolidement ces ennemis, & leur fit ſigner un Traité, par lequel d'Amſtel & ſes adhérans, juſqu'au nombre de cinq cens, s'obligerent de venir, vêtus de laine & tête nue, demander pardon à l'Evêque dans la Cathédrale, & en qualité de Vaſſaux lui prêter ſerment de fidélité (*b*).

(*a*) Beka *in* Goeſvino *pag.* 85. Heda *in* eod. *pag.* 213.

(*b*) Buchel. *ad* Bekam. *pag.* 90. C. P. Hoynck de Papendrecht. Anal. Belgic. *Tom.* III. *P.* I.

GUILLAUME II.

L'Evêque d'Utrecht ravage la Veluwe.

L'Evêque piqué des secours que le Comte de Gueldre avoit fournis à ces Seigneurs, qu'il traitoit de rebelles, & se trouvant armé, fit une course dans la Veluwe ; & du butin qu'il rapporta, il fit bâtir le château de Vreeland, sur le Vegt, pour garantir son Evêché contre les incursions de ceux d'Amstelland (*a*). La somme que ce butin lui produisit ne fut pas suffisante pour achever l'édifice : car il paroît qu'il vendit pour ce sujet la terre d'Enge pour trois cens cinquante marcs qui lui furent délivrés (*b*).

La cérémonie du couronnement de Guillaume avoit été fixée à l'entrevue de Geneve pour l'année suivante ; mais avant de passer en Italie, le Roi des Romains vouloit appaiser les troubles que Conrad, dans la vûe de l'arrêter, avoit excités dans la Westfrise (*c*). Il revint à Utrecht pour consulter l'Evêque sur les mesures qu'il devoit prendre.

Guillaume en danger à Utrecht.

1255.

Un jour qu'il étoit à table avec le Prélat, un inconnu se cachant dans la foule, lui jetta à la tête une grosse pierre, dont il évita le coup ; & quelque perquisition qu'on fit, on ne put découvrir la main dont elle étoit partie. Le secret faisant soupçonner que plusieurs habitans étoient du complot, le Prince fut d'autant plus piqué contre eux, qu'il s'étoit fait inscrire au nombre des Bourgeois peu d'années avant (*d*), & qu'il les avoit comblés de bienfaits. Il venoit de leur accorder entr'autres le droit de se faire restituer tout ce qui pourroit leur être pris en Hollande ou en Zeelande, & de n'être cités que devant leurs Juges naturels, sous peine d'une amende de cent marcs d'or contre les contrevenans (*e*). Ces motifs & la noirceur du procédé l'engagerent à faire venir les Magistrats, auxquels il ordonna de lui livrer les coupables, & partit en jurant de tirer vengeance de l'ingratitude des habitans (*f*). Les Magistrats n'ayant point satisfait à cet ordre, il se préparoit à leur tenir parole, lorsqu'il fut

(*a*) Beka *in* Henrico. *pag* 84. 85.
(*b*) *Vid.* Diplom. Henrici Episc. *apud* Buchelium *ad* Hedam. *pag.* 214.
(*c*) Nauclerus *ad ann.* 1256.
(*d*) Beka *in* Otton. III. *pag.* 80.
(*e*) *Vid.* Diplom. Wilhelm. Regis *apud* Hedam. *pag.* 209. 210.
(*f*) Beka *in* Henrico. *pag.* 87.

arrêté dans son dessein par la révolte ouverte des Westfrisons.

Guillaume II.

XLIII. Révolte des Westfrisons.

1256.

Ces peuples obéissoient avec peine au Roi des Romains, qui dès 1252 avoit bâti le Château de Heemskerk, pour les maintenir dans le devoir. Ils avoient fait une incursion en 1244; mais Gerard de Heemskerk les avoit repoussés sur terre & sur mer (*a*). Guillaume avoit peu après construit le Fort de Toorenburg, au-delà d'Alkmaar, pour couvrir cette Ville du côté de l'Est (*b*). Il résolut enfin en 1256 d'entrer dans leur pays, & de les soumettre entierement. Il assembla son armée au commencement de l'hyver, & vint à Alkmaar aux Fêtes de Noel (*c*). Il avoit intéressé les habitans par les privileges qu'il leur avoit accordés, & pour les déterminer à marcher contre les Frisons, il les exempta de tous impôts pendant dix ans (*d*). Toutes ses troupes l'ayant joint, il entra dans la Westfrise, & arriva sur le bord d'un grand Lac, qui vraisemblablement étoit celui de Huigenwaard; là divisant son armée, il donna la droite à Guillaume de Brederode, avec ordre de marcher à Vroone, & s'avança lui-même du côté de Hoogtwoude.

Guillaume marche contre eux.

Les Frisons qui n'étoient vêtus que de toile, & n'avoient pour armes que des javelots, des haches danoises, & des demi-piques, marchoient légerement & par petites troupes sur la glace, qui n'étoit pas encore bien épaisse, pendant que les Hollandois pésamment armés n'avançoient qu'en tremblant. Brederode battit ceux de Dregte qui voulurent lui faire tête (*e*). Guillaume arrêté par un marais, fit faire alte au corps qu'il conduisoit, & voulut reconnoître lui-même le passage avant que d'exposer ses troupes. Il eut l'imprudence de s'exposer seul hors de la vue de ses gens, & la glace s'étant rompue sous le poids de son cheval & de ses armes, des Fri-

Il est tué.

(*a*) Leeuwold de Noordhof *dans* la Descript. de Leide d'Orlers. *pag.* 290.

(*b*) Beka, *ubi supra*.

(*c*) M... Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 93.

(*d*) *Vid.* Diplom. Wilhelm. Regis II. Junii, 1254, *dans* les Manifestes d'Alkmaar. *pag.* 1.

(*e*) Beka *in* Henrico. *pag.* 87. Joann. à Leydis *de* Domin. Brederod. *Cap.* XXIII. *pag.* 622.

Guillaume II.

ſons qui s'étoient cachés dans les roſeaux, le tuerent avec leurs javelots. Un Hollandois qui étoit de leur troupe, ayant reconnu l'Aigle Impérial & le Lion de Hollande, les avertit de leur crime. Effrayés du coup qu'ils venoient de faire, ils emporterent lecorps à Hoogtwoude, & le cacherent dans une chaumiere (*a*).

Son armée diſperſée.

On ne peut exprimer la conſternation qui ſe répandit dans l'armée, lorſqu'elle ne put avoir aucune nouvelle de ſon Prince. Elle ſe retira dans un ſi grand déſordre, qu'il ne ſe trouva que cinq hommes ſous la banniere de Delft, & trois ſeulement ſous celle de Dordrecht (*b*). Quelques Auteurs avancent que ceux qui auroient pu ſecourir le Roi, étoient gagnés par les Allemands pour le laiſſer périr, & qu'ils ne ſe ſont jamais lavés de ce ſoupçon (*c*).

XL. Caractere de Guillaume.

Ainſi périt Guillaume *II*, à l'âge de vingt-ſept ans. Un malheur imprévu l'enleva au moment qu'il étoit prêt de monter au comble des grandeurs, dont ſes hautes qualités le rendoient digne. Outre les Allemands on ſoupçonna auſſi quelques Hollandois d'avoir eu part à ſa mort; la ſévérité avec laquelle ce Prince ſoutenoit ſon autorité, lui ayant fait des ennemis dans ſes Vaſſaux. Nous n'en rapporterons qu'un exemple. L'Evêque d'Utrecht ayant accuſé devant lui le Comte de Goer de retenir des terres qui appartenoient à ſon Egliſe, & ce Seigneur ayant refuſé de comparoître, Guillaume marcha contre lui, le dépouilla de ſes fiefs & de ſes titres, & le réduiſit à la ſimple qualité de Gentilhomme (*d*).

Loix & privileges donnés par lui.

Guillaume II donna des Loix & des privileges à pluſieurs Villes de Hollande & de Zeelande, & ces Diplomes ſont les plus anciens de ceux pui ſoient parvenus juſqu'à nous. Ces exemptions favoriſerent le commerce, & la puiſſance des Villes augmenta conſidérablement ſous ce regne. Par une des Loix qu'il avoit promulguées, les Bourgeois étoient obli-

(*a*) Matth. Paris. *ad ann.* 1256. *pag.* 793. Beka *ubi ſupra.* Mencon. Chron. *ad ann.* 1256. *pag.* 157. Melis Stoke Chron. *dans* Guill. II. *pag.* 93. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1256. Hiſt. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 40.

(*b*) Reigersb. Chron. de Zeel. *Part.* II. *pag.* 85.

(*c*) Melis Stoke, *ubi ſupra. pag.* 94. Hiſt. de la Patr. *ubi ſupra. pag.* 403.

(*d*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 222.

gés

» gés de servir le Comte avec soixante & quatre hommes, » & de contribuer de vingt livres par an quand il alloit à la » Cour Impériale. Ils devoient payer la même somme lorsqu'il étoit armé Chevalier, ou quand il se marioit ; ils » étoient pareillement tenus de payer quinze livres, lorsque » les freres du Comte se trouvoient dans les mêmes cas, » ou pour le mariage de ses sœurs » (*a*). Les privileges qu'il accordoit aux Villes, étoient souvent la récompense de leurs services. Nous avons parlé de celui qu'il donna en 1234 aux Bourgeois d'Alkmaar. Il exempta la ville de Haarlem des péages, avant d'être Roi des Romains, en 1245. L'année suivante il fit la même chose en faveur de ceux de Delft (*b*), sous condition qu'on lui payeroit cinquante livres par an. La ville de Dordrecht obtint la même faveur en 1253, & nous trouvons dans le Manifeste de Haarlem la peine de mort prononcée pour la premiere fois contre les assassins. Par l'acte de Dordrecht les habitans étoient assujettis à payer soixante livres par an & à lui fournir des vivres à crédit pendant quinze jours, lorsqu'il venoit dans leur Ville (*c*) ; car l'exemption des péages leur avoit été accordée dès 1250 (*d*).

On lui attribue pareillement d'avoir donné des Loix à la Zeelande, qui s'accordoient en partie avec les anciennes Loix de Frise & avec celles de Middelbourg, de West-kapelle & de Domburg. La plûpart des crimes, & même le meurtre, n'étoient punis que d'amendes pécuniaires. Celui qui étoit convaincu de viol par sept témoins, devoit perdre la tête, &c. Il est certain qu'il donna des privileges à Zirikzee ; les anciennes copies en subsistent encore aujourd'hui (*e*). Il donna au Baillif, comme représentant le Comte, le pouvoir de prononcer sur les causes dont le Vice-Baillif, ou Escoutet, n'avoit pas la compétence.

Il fit de grandes libéralités à plusieurs Abbayes

(*a*) Manifeste de Guillaume II. *dans* la Description de Haarlem de Screvelius, *pag.* 218.

(*b*) *Voyez* Boxhorn. Theatrum Urbium Holl. *pag.* 181.

(*c*) Manifeste de 1252. (1253.) *dans* la Descript. de Dordrecht, de Balen, *pag.* 420.

(*d*) Manifeste de 1249. (1250.) *La même pag.* 433.

(*e*) *Dans* Boxhorn *sur* Reigersberg. *Part.* II. *p.* 73. &c. *Conf.* l'Hist. de la Patr. *Tom.* II. *Liv.* VIII. *pag.* 404.

GUILLAUME II.

(*a*). On lui attribue la composition d'un Livre de Prieres qui porte pour titre : *Guillelmi II, Hollandiæ Comitis & Regis Romanorum, Agalma Religiosorum, sive Meditationes circa Mysteria Passionis Dominicæ.* » Allegresse des Religieux, ou » Méditation sur les Mysteres de la Passion de Notre Sei- » gneur, par Guillaume II, Comte de Hollande & Roi des » Romains (*b*).

Ses Enfans.

Il avoit épousé, comme nous l'avons dit, Elise ou Elisabeth, fille d'Otton l'Enfant, Duc de Bronsvic, de laquelle il eut Florent qui lui succéda, & une fille qui fut nommée Mathilde.

Successeur de Guillaume à l'Empire.

Conrad, qui par les troubles, qu'il avoit excités en Westfrise, avoit réussi au de-là de ses espérances, ne tira cependant aucun fruit de la mort de son Rival. Les Princes qui avoient reconnu Guillaume, s'assemblerent pour lui donner un Successeur. Le choix mit la division entre eux. Les uns vouloient rétablir la Couronne dans la Nation Allemande; les autres s'opiniâtroient à la déférer à un Etranger. Ceux-ci l'emporterent, & leur Election se partagea entre Alphonse, Roi de Castille (*c*), & Richard, Duc de Cornouaille. Ce dernier passa en Allemagne avec de grosses sommes qu'il dissipa, sans avoir pu se faire reconnoître (*d*), & le premier ne se donna aucun mouvement pour soutenir son élection. L'Empire demeura sans Chef jusqu'en 1273, que les Electeurs, dans la crainte que le Pape ne s'arrogeât le droit de nommer un Empereur, comme il en menaçoit, élurent Rodolphe, Comte de Hapsburg, tige de la seconde Maison d'Autriche (*e*).

XLV. Révolution de Suisse.

Les Gouverneurs des Provinces qui s'étoient rendus despotiques pendant l'Anarchie, gouvernoient les peuples en tyrans. Les Suisses révoltés par leur dureté, formerent peu

(*a*) Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 221.

(*b*) Voyez Boxhorn *sur* Reigersb. *Part.* I. *pag.* 152. *Conf.* l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 406.

(*c*) Epist. Urban. IV. Papæ *apud* Leibn. Cod. Jur. Gent. Diplom. *Part.* I. *pag.* 19. Du Mont Corps Diplom. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 207.

(*d*) Matth. Parisiens. *ad ann.* 1257. *pag.* 814. Annal. Colmar. *ad ann.* 1257. Trivet. Annal. *ad ann.* 1257. Fragm. Hist. *apud* Urtis. *P.* II. *pag.* 93.

(*e*) Albert. Argentor. *ad ann.* 1267. *pag.* 10. Cuspinian. de Imper. *pag.* 351. Chron. Austriac. *ad ann.* 1273.

à peu une Ligue, à la faveur de laquelle ils secouerent le joug dans la suite, & se rendirent indépendans. Cet événement ayant servi en quelque façon de modéle à la révolution des Pays-Bas, mérite une place dans cette Histoire. Guillaume II.

Le caprice ridicule de Grisler, qui commandoit dans le Canton de Switz, alluma la révolte dans des cœurs aigris depuis long-tems. Cet homme s'avisa de faire planter un poteau sur la place, au haut duquel il mit son chapeau, & fit afficher un placard, par lequel il enjoignoit aux passans de rendre à ce chapeau les mêmes respects qu'à sa personne. Un des habitans ayant refusé de se prêter à cette extravagance, le Gouverneur le fit enlever avec son fils, & plaçant une pomme sur la tête de l'enfant, il obligea le pere à l'abbattre avec une flêche. Le coup réussit heureusement, & le Suisse jettant contre terre une autre flêche qu'il tenoit à la main, le Gouverneur lui demanda ce qu'il en vouloit faire: » elle étoit destinée pour toi, répondit-il fiérement, si j'eusse » eu le malheur de blesser mon fils «. Le Commandant piqué de la réponse, ordonna qu'on mît cet homme en prison; mais celui-ci qui avoit une fois secoué le joug du respect, mit le sabre à la main, & lui fendit la tête. Dans le même tems le Gouverneur d'Underwal ayant violé la femme d'un des habitans, fut pareillement assassiné dans une émeute. La crainte du châtiment réunit ces deux Cantons, & bientôt le nombre s'accrut jusqu'à treize. Berne, Zuric, Basle, Lucerne, Soleure, Fribourg, Schaffhusen, Switz, Appenzel, Underwal, Ury, Glaris & S. Gall chasserent leurs Gouverneurs, & s'érigerent en République. Les Grisons suivirent leur exemple, & furent reçus dans leur alliance. La foiblesse de l'Empire, l'apreté des montagnes, la pauvreté des habitans, & la valeur des peuples, ont affermi cet Etat, & la sagesse de leur politique en assure la durée (*a*).

XLVI. Couche merveilleuse de la Comtesse de Henneberg.

Nous rendrons aussi compte, ainsi que nous l'avons promis, de la couche prodigieuse de Marguerite, Comtesse de Henneberg, sœur de Guillaume, Roi des Romains, quoi-

(*a*) Simler. de Reb. Helvet. *Lib.* I. *pag.* 42. Guilleman de Reb. Helvet. *Lib.* II. *Cap.* 16. Nic. Burgund. Hist. Bavar. *Lib.* I. *pag.* 27. Mutii Chron. *Lib.* XXII. *pag.* 207.

GUILLAUME II.

que cette hiſtoire choque toute vraiſemblance ; les Chroniques en placent l'époque en 1276. Nous prouverons ci-deſſous la fauſſeté de la date, & qu'on doit au moins l'avancer de dix ans. Cet événement eſt gravé ſur deux baſſins qui ſervirent au baptême, & qui ſont gardés dans l'Egliſe d'Utrecht. L'on montre auſſi à Looſduinen un tableau qui repréſente la cérémonie avec une inſcription. *Eraſme*, *Scriverius* & preſque tous les Ecrivains des Pays-Bas en font mention, & les dates des épitaphes de la mere & de Jean, le premier de ſes fils, ſemblent confirmer le fait.

L'inſcription porte qu'une pauvre femme chargée de deux gemeaux demanda l'aumône à la Comteſſe, qui ſurpriſe de ſa fécondité, lui reprocha que ce double fruit devoit avoir une double origine. La malheureuſe mere plus ſenſible à l'injure faite à ſon honneur qu'à ſa propre miſere, leva les yeux au ciel, & le pria de juſtifier ſon innocence, en envoyant à Marguerite autant d'enfans qu'il y avoit de jour dans l'année. Le vœu fut exaucé ; & neuf mois après la Comteſſe mit au monde trois cens ſoixante & cinq enfans de l'un & de l'autre ſexe, qui furent portés ſur les Fonds dans deux baſſins. Les garçons furent nommés Jean, les filles Eliſabeth, & Guy, Evêque d'Utrecht, fit la cérémonie de leur baptême (*a*).

Les hommes donnent ſi naturellement dans le merveilleux, qu'on ne doit pas être ſurpris s'ils adoptent le fait le plus abſurde, ſur-tout quand il eſt appuyé de quelque monument authentique ; mais l'autorité de ces titres s'évanouit à meſure qu'on les examine.

Silence des Contemporains ſur ce fait.

Nous obſerverons d'abord, que les anciennes Annales gardent le ſilence ſur l'évenement dont il s'agit, qu'il n'eſt rapporté que par des Auteurs plus modernes qui ſe ſont copiés, & qui néanmoins ne s'accordent entre eux ni ſur la date, ni ſur la vie de la Comteſſe, ni ſur le nombre des enfans ; & qu'enfin Naſſau, qui pour lors étoit Evêque d'Utrecht, s'appelloit Jean & non pas Guy.

Le ſçavant M. *Struick* (*b*) dédaigne d'examiner tout ce

(*a*) Scriver. Pierre de touche de l'ancienne Chron. de Gouda. *pag.* 255. 256.

(*b*) Découvertes touchant l'état du Genre humain, à la Suite de la deſcription des Cométes. *Part.* II. *pag.* 168.

que l'on débite sur cette histoire. Il ne s'arrête qu'aux Epitaphes de la mere & du fils qui lui paroissent mériter quelqu'attention. La premiere rapporte la mort de Marguerite au Vendredi Saint, 1276, & celle de Jean est marquée le 9 des Kalendes de Janvier, 1250. Mais ces dates ne décident pas celle de l'enfantement, & les Auteurs se partagent; les uns prétendent que la Comtesse mourut en accouchant, & les autres prolongent sa vie de dix ans au-delà (*a*).

Guillaume II.

Explication de l'énigme par un Sçavant moderne.

Le tableau de Loosduinen ne doit pas avoir plus de poids. Les Chroniques imprimées & même manuscrites, qui sont citées dans l'Inscription prouvent, que la peinture est bien postérieure à l'évenement : on peut même soupçonner qu'elle a été renouvellée plus d'une fois, & le dernier Peintre a pu ajouter ou retrancher des circonstances selon son caprice.

L'Inscription porte que la Comtesse accoucha le Vendredi Saint, 1276, & qu'elle avoit alors quarante-deux ans. Or il paroit par l'Epitaphe de son premier fils que cet enfant avoit au moins cinq ans lorsqu'il mourut, puisqu'il y est dit qu'on reconnoissoit en lui les marques d'un bon naturel. Il mourut en 1250; ainsi sa naissance remonte en 1245, tems auquel la Comtesse ne pouvoit avoir qu'onze ans, puisqu'elle étoit agée de quarante-deux ans en 1276. L'absurdité du conte saute aux yeux par la comparaison de ces dates. M. *Struick* se déclare pour le sentiment de ceux qui prolongent la vie de Marguerite de dix ans depuis cet accouchement monstrueux, & prétend qu'on s'est mépris dans le nombre des enfans qu'on suppose, en comptant les jours de l'année autrement qu'on auroit dû faire. C'est ce que nous allons expliquer.

Il suppose que Marguerite étoit agée de vingt-six ans lorsqu'elle accoucha de Jean en 1266. Or Pâques tombant cette année au 28 de Mars (*b*), il suit que le Vendredi Saint étoit le 26 du même mois. L'année commençoit en France & dans tous les Pays Occidentaux, le jour de la Vierge, 25 Mars (*c*); l'Angleterre a conservé ce style jusqu'en 1752; & ce ne fut qu'en 1564 que Charles IX rendit un Edit qui

(*a*) Scriver. Vit. Com. Holl. la grande Chron. Belg. Heda *pag.* 206. Chron. Ultraject. *pag.* 643.

(*b*) *Voyez* l'Art de vérifier les Dates *pag.* 52.

(*c*) *Voyez* ibid. *pag.* 18.

GUILLAUME fixa l'année judiciaire au premier de Janvier (*a*). Si l'on suit ce calcul, on trouvera que l'année, à dater du Vendredi Saint, n'avoit plus que deux jours à courir, & par conséquent que la Comtesse n'accoucha que de deux gemeaux. Il appuye encore son hypothese en supputant suivant l'année vulgaire. Celle-ci ne commençoit qu'au jour de Pâques, & nous en trouvons plus d'une preuve en 1263. (*b*) En adoptant ce calcul, le Vendredi Saint étoit le second jour de l'année, & pour lors il faut compter les jours passés qui rendent également le nombre de deux, d'où ce Sçavant conclut que les Chroniqueurs ont équivoqué en prenant la totalité des jours de l'année pour ceux qui étoient révolus ou qui demeuroient à compter, & le prétendu prodige s'évanouit.

On lit dans les Inscriptions sur lesquelles on s'appuye, que tous les mâles furent appellés Jean, & les filles Elisabeth (*c*); ce qui seroit absurde, une des principales intentions, en imposant au baptême le nom d'un Saint, étant de distinguer les enfans qui portent par le droit de leur naissance le même nom de famille; il est donc plus naturel de penser que Marguerite accoucha pour lors d'un fils & d'une fille, que le garçon fut nommé Jean & la fille Elisabeth. Marguerite mourut dix ans après cette double couche, & pour lors toutes nos dates s'accordent sans choquer la vraisemblance. Au reste, si l'on veut absolument faire intervenir un miracle, ne peut-on pas dire que deux gemeaux valent autant que trois cens soixante-cinq enfans, pour justifier l'innocence de l'accusée (*d*)?

Quant à la supposition qui concerne l'âge de la Comtesse, elle est vérifiée par *Scriverius* (*e*), qui dit dans la vie de Florent V, que la *petite Chronique de Hollande* & celle de *Varnewyck* placent l'accouchement en 1266.

(*a*) *Voyez* ibid. *pag.* 25.

(*b*) Dissertation sur les dates des Chart. & Chron. *pag.* 17. & dans la *Préface* de la Chronique de Gervais.

(*c*) *Quorum masculi quotquot erant Joannes, puellæ autem Elisabeth vocatæ sunt.* Cretzer Descript. de la Haye. *pag.* 123.

(*d*) *Voyez* Struyk *ubi supra.*

(*e*) Scriver. Vit. Com. Holl. *pag.* 555.

Fin du Livre VI.

LIVRE VII.

SOMMAIRE.

I. FLORENT V, seiziéme *Comte de Hollande, sous la tutele de Florent, son Oncle. Treve expirée, & paix avec la Flandre.* II. *Mort du Tuteur de Hollande. Adelaïde, Tante de Florent, s'érige en Tutrice. Henri, Duc de Brabant, son Associé. Otton III, Comte de Gueldre, Tuteur. Combat avec Adelaïde. Sa défaite.* III. *Florent prend les rênes du Gouvernement. Il épouse Beatrix de Flandre. Autorité d'Adelaïde. La Zeelande donnée à son fils.* IV. *Révolte des Kennemers contre la Noblesse. Giselbert d'Amstel, leur Chef. Utrecht investi. Les Magistrats changés. L'Evêque chassé. Les Kennemers retirés. Leur défaite. Amersfoort pris par l'Evêque. Sa modération. Rétablissement de l'Evêque & du Magistrat.* V. *Florent marche contre les Westfrisons. Action de Heilo. Incertitude sur cette guerre. Adelaïde disgraciée.* VI. *Nouvelle expédition par mer contre les Westfrisons. Leur déroute. Le corps du Roi des Romains retrouvé.* VII. *Florent Médiateur entre les Flamands & les Anglois. Mariage de Marguerite, sa fille, avec Alphonse d'Angleterre. Réflexions sur ce Traité. Mariage de Jean, fils de Florent, avec une Princesse d'Angleterre. Nouveau Traité pour ce mariage. Affaires de Gueldre & de Brabant.* VIII. *Guerre d'Amstel & Woerden contre Utrecht. Les Trajectins battus. Florent à leur secours. Siege & prise du Château de Vreeland. Amstel prisonnier. Siege & prise de Montfoort. Woerden banni. Réconciliation d'Amstel & de Woerden.* IX. *Nouvelle expédition contre les Westfrisons. Ils sont défaits. Florent bâtit des Châteaux dans leur pays. Il leur donne la paix. Son expédition dans l'Oostfrise douteuse. Il prend le titre de* Seigneur de Frise. X. *La Noblesse mécontente. Ligue contre Florent avec les Flamands. Ils envahissent la Zeelande. Siege de Middelbourg.*

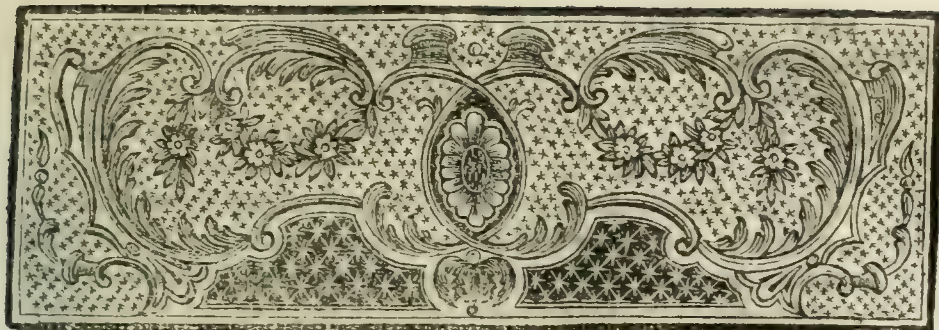
Florent en Zeelande. Négociation de paix. Florent prisonnier & relâché. Paix. XI. *Troubles d'Utrecht. Florent au secours des Trajectins. Il institue l'Ordre de Saint Jacques.* XII. *Affaires d'Angleterre. Florent prétend & renonce au Tróne d'Ecosse. Nouvelle invasion des Flamands dans la Zeelande. Leur défaite.* XIII. *Rupture de Florent avec l'Angleterre. Son alliance avec la France. Conspiration contre Florent. Incertitude sur les motifs. Création de nouveaux Nobles. Histoire de la Dame de Velsen. Récit du meurtre de Florent.* XIV. *Examen des motifs. Préjugés contre l'Angleterre. Ligue des Seigneurs. Leurs motifs. Assemblées des Conjurés à Berg-op-zoom & à Cambray. Kuik déclare la guerre à Florent. Occasion favorable à son enlevement. Enlevement de Florent. Sa mort. Son caractere. Ses Enfans.* XV. JEAN I, dix-septiéme *Comte de Hollande. Plusieurs Rivaux pour la Régence. Ambassades en Angleterre & en Hollande. Jean d'Avesnes Régent. Flotte Hollandoise en Angleterre. Mariage de Jean.* XVI. *Révolte des Westfrisons. Medenblik assiegé. Nouvelle invasion des Flamands en Zeelande. Siege de Middélbourg. Levé. Le Régent au secours de Medemblik.* XVII. *Débarquement du jeune Comte en Zeelande. Motifs du choix de cette Province. Jean d'Avesnes remet sa Régence, & quitte la Hollande. Amstel reparoît, & est chassé.* XVIII. *Borselen marche contre les Westfrisons. Leur défaite. Expédition malheureuse de l'Evéque d'Utrecht.* XIX. *Autorité & intrigues de Borselen. Renesse disgracié. Alliance avec la Flandre contre la France. Paix avec l'Evéque d'Utrecht.* XX. *L'Evéque recommence la guerre. Le Fort d'Ysselstein assiegé & pris. Aggrandissement de la Maison de Borselen. Troubles de Dordrecht.* XXI. *Chûte de Borselen. Sa fuite. Sa mort. Son caractere. Ses Ennemis. Aloud massacré. Révolte en Zeelande.* XXII. *Rappel de Jean d'Avesnes à la Régence. Son autorité. Ligue contre les Assassins de Florent. La Westfrise réconciliée avec le Souverain. Mort de Jean. Soupçons contre le Régent.* XXIII. JEAN II, dix-huitiéme *Comte de Hollande. Proclamé. Son alliance avec la France.* XXIV. *Renesse cherche de rentrer en grace. Refusé. Révolté de nouveau. Expédition du Comte sur la Zeelande. Manquée. Treve avec les Rebelles.* XXV. *Borselen révolté.*
Les

Les Rebelles excitent l'Empereur Albert contre Jean. Expédition d'Albert sur la Hollande. Manquée. Traité entre Jean & Albert. Albert renvoye la flotte des Rebelles. Jean ravage la Zeelande. Les Rebelles abandonnent leur flotte. Prise du Château de Schoonhoven. Déroute de Renesse. Ter Goes assiegé par les Rebelles. Leur défaite totale. XXVI. *Nouveaux troubles d'Utrecht. L'Evêque se démet de son Siege. Il y est renvoyé par le Pape. Les Terres d'Amstel & de Woerden ravagées par les Evêques d'Utrecht & de Munster. Leur incursion en Hollande. Défaite des Trajectins. Mort de l'Evêque d'Utrecht. Guy de Hainaut élu Evêque.* XXVII. *Affaires de Flandre. Combat de Courtray. Mort de Jean, Comte d'Oostervant. La Flandre ravagée par les Hollandois. Les Flamands envahissent la Zeelande. Les Hollandois au secours, & battus par les Flamands. Middelbourg assiegé & pris. Trahison en Hollande. Zierikzee assiegé.* XXVIII. *Invasion de la Hollande par les Flamands. Paix entre les Flamands & les Hollandois.* XXIX. *Les Flamands recommencent la guerre. Ils envahissent de nouveau la Zeelande. Les Hollandois battus. L'Evêque d'Utrecht prisonnier. Siege de Zierikzee. Les Flamands s'emparent de la Nord-hollande.* XXX. *Dordrecht assiegé & abandonné par les Brabançons. Les Flamands maîtres d'Utrecht.* XXXI. *Witte de Haamstede délivre la Hollande des Flamands. Ils sont chassés de toutes les Villes. Ils abandonnent Utrecht. Tentative inutile sur Zierikzee.* XXXII. *Défense vigoureuse de Zierikzee. Les Hollandois au secours des Assiegés. Jonction de la flotte Françoise avec la Hollandoise contre les Flamands. Combat de la flotte combinée avec la Flamande. Les Hollandois & les François victorieux sur les Flamands. Guy de Flandre & l'Evêque d'Utrecht prisonniers des François. Le siege de Zierikzee levé. Les Flamands chassés de la Zeelande.* XXXIII. *Renesse abandonne Utrecht. Sa mort. Mort de Jean. Sa Femme. Ses Enfans.* XXXIV. GUILLAUME III, dix-neuviéme *Comte de Hollande. Inauguré. Négociations de paix à Paris. Guillaume épouse Jeanne de Valois. Tournoi à Haarlem. Goude & Schoonhoven donnés en appanage à Jean de Beaumont, frere du Comte. Nouveau Réglement pour les impôts.* XXXV. *Paix*

entre la France & la Flandre. L'Evêque d'Utrecht remis en liberté. Treve entre la Hollande & la Flandre. Paix avec le Brabant. Querelles de commerce entre les Hollandois & les Anglois. Négociation pour un Traité. Echouée. Traité désavantageux avec la Flandre. XXXVI. *Déstruction des Chevaliers du Temple. Leur massacre à Zierikzee. Incertitude sur l'Auteur de cet ordre.* XXXVII. *Affaires d'Utrecht. Les Frisons révoltés contre l'Evêque. Voilenhoven assiegé & secouru par l'Evêque. Paix avec les Frisons. L'Evêque confisque la Veluwe. Sa mort. Les Seigneuries d'Amstel & de Woerden réunies au Domaine. Frederic de Zierik Evêque d'Utrecht.* XXXVIII. *Guillaume au secours des François en Flandre. Campagne infructueuse. Peste & famine. Paix avec la Flandre.* XXXIX. *Le pays foulé par les dépenses énormes du Souverain. Dons gratuits des Villes pour le mariage de ses filles. Vénalité des privileges. Les Kennemers punis. Privilege exorbitant & droit d'étape de Dordrecht. Ligue des Villes contr'elle. Hostilités réciproques. Dordrecht mis à la raison.* XL. *Révolution en Angleterre. Guillaume marie sa fille Philippine à Edouard, Prince de Galles. La flotte Hollandoise ramene le Prince & sa Mere en Angleterre.* XLI. *Troubles de l'Empire. Guillaume marie sa fille Marguerite à l'Empereur Louis de Baviere. Il le soutient contre le Pape. Il s'apprête à marcher à son secours en Italie. Il joint les François en Flandre contre les Villes rebelles. Ses tentatives inutiles pour réconcilier l'Empereur avec le Pape.* XLII. *Affaires d'Utrecht. Contestations pour un nouvel Evêque. Jean de Diest élu. Autorité de Guillaume dans l'Evêché. Chapitres révoltés & punis. L'Evêché sequestré. Les Trajectins révoltés & punis. Le Château de Hagestein rasé par les Hollandois.* XLIII. *Entreprise de Guillaume sur les Frisons. Révolutions dans leur Gouvernement. Leurs Chefs enlevés par les Danois. Guillaume soumet les Frisons. Il est installé* Seigneur de Frise *Ancien Formulaire de cette Installation. Inondations considérables dans ces pays.* XLIV. *Affaires de Brabant. La Zeelande cédée au fils de Guillaume. Alliance avec l'Angleterre contre la France. Mort de Guillaume. Ses Enfans. Sa Puissance. Son caractere. Sa Justice. Son surnom de* Bon.



FLORENT V, XVI.e Comte de Holl.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE VII.

FLORENT V,

Seizième Comte de Hollande.



LORENT V n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son pere. Il étoit né en 1264, dans le tems que Guillaume assiegeoit Valenciennes (*a*). Les Etats le reconnurent pour leur Souverain. & déférerent sa tutele à Florent, son oncle, déja célébre par la défense de Walcheren (*b*).

I. FLORENT V, reconnu Comte.

1256. Sous la tutele de son Oncle.

Le Tuteur sentit que l'Etat avoit besoin d'une paix solide dans les commencemens d'une longue minorité, & comme la treve avec les Flamands étoit sur le point d'expirer, il

Paix avec la Flandre.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Guill. II. *pag* 92.
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1256. *pag.* 518.

FLORENT V. s'employa tout entier à la convertir dans un Traité solide. Guy avoit recouvré sa liberté en payant une grosse rançon, & sa mere se l'étoit associé, de façon qu'il portoit alors le titre de Comte de Flandre (*a*).

La médiation dont Louis IX s'étoit chargé immédiatement après la défaite de West-capelle, n'avoit rien opéré (*b*); mais la mort de Guillaume applanissant les difficultés, les conditions de l'accord furent arrêtées le 21 Octobre suivant. Le Roi de France, le Duc de Brabant, & le Comte de Gueldre, signerent comme Médiateurs. » On arrêtoit le » mariage de Florent, *Voogd* ou Tuteur de Hollande, avec » Marguerite, fille aînée de Guy; & Marguerite, ayeule » de la Princesse, lui donnoit la partie de la Zeelande en- » tre Hedenesse & l'Escaut; ce qui comprend les Isles qui » sont à l'Ouest de ce fleuve. Il étoit stipulé que dans le » cas où l'Epoux viendroit à décéder sans enfans, le jeune » Florent en hériteroit en épousant une autre fille de Guy; » que si ce dernier mouroit aussi sans laisser de successeurs, » ces Pays retourneroient à celui des freres de la future qui » épouseroit Mathilde, fille de Guillaume, Roi des Ro- » mains, & sœur de Florent V. Tous ces Princes décédans » sans enfans, cette partie de la Zeelande devoit apparte- » nir aux Comtes de Hollande, en payant par eux au Comte » de Flandre dix mille marcs sterlings, évalués à dix sche- » lings le marc. Si cette Province étoit morcellée entre les » enfans de l'un des Princes ci-dessus nommés, chacun » des héritiers devoit rendre hommage pour sa part au » Comte de Flandre ». On renvoya devant Henri, Duc de Brabant, toutes les autres contestations pour être par lui jugées à l'amiable, & par rapport au commerce, on renouvella le Traité conclu en 1168 (*c*).

Cet Acte fut confirmé par la Noblesse de Flandre & du Hainaut, & par les Villes de Gand, de Bruges, d'Ypres,

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1256.
(*b*) Meyer. *ad ann.* 1254. 1255.
(*c*) Pactum Pacis *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. c. 1014; Conf. & Butkens Troph. de Brabant. *Tom.* I. *pag.* 331.

de Lille & de Douay, qui jurerent de ne donner aucun ſecours au Comte, en cas qu'il contrevînt à ces conditions (*a*). On peut juger par cet Acte quelle étoit dans ces tems l'autorité de la Nobleſſe & des Villes des Pays-Bas.

II. Mort du Tuteur de Hollande.

1258.

Le mariage de Florent & de Marguerite ne fut pas exécuté. Ce Prince le différa, ſans qu'on en ſçache la raiſon, & mourut le 26 Mars 1258 d'une bleſſure qu'il reçut dans un tournoi qu'on célébroit à Anvers (*b*). Le Traité ne ſubſiſta pas moins, & dans la ſuite le jeune Florent épouſa Beatrix, fille de Guy.

Adelaïde tutrice,

Florent V, qui n'avoit alors que quatre ans, étoit élevé par Adelaïde, ſa Tante, veuve du Comte d'Aveſnes (*c*), qui depuis la mort de ſon mari s'étoit établie à la Haye. Cette Princeſſe tenta de s'emparer du Gouvernement, & prit le nom de Tutrice de Hollande, *Hollandiæ Tutrix* (*d*). Mais la plus grande partie de la Nobleſſe refuſa de recevoir les ordres d'une femme, & la contraignit de s'aſſocier Henri, Duc de Brabant (*e*). Quelques Critiques prétendent que ce Prince ne fit aucune fonction de ſa dignité; on ne peut douter cependant qu'il n'en ait été revêtu. Nous avons les Lettres d'hommages de Gerlof & d'Henri de Kats du 30 Avril, 1258 (*f*), & la reconnoiſſance de Godefroy de Kruiningen pour les fiefs qu'il poſſédoit en Hollande (*g*). Il eſt même conſtant que le Duc vint à la Haye; mais s'étant rendu odieux par la diſſolution de ſes mœurs, il repartit preſque auſſi-tôt pour ſes Etats, & le peu de ſéjour qu'il fit dans ce Pays, a fait douter qu'il ait accepté ſon élection.

Avec le Duc de Brabant.

Sa mort qui ſuivit de près (*h*), fit place à Otton III,

Le Comte de Gueldre tuteur.

(*a*) Pierre d'Oudegh. Chron. de Flandre. *Chap.* CXVI. *fol.* 190. *verſ.*
(*b*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 95.
(*c*) Meyer. *ad ann.* 1257.
(*d*) Diplom. *ann.* 1258. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* II. *pag.* 529. *not.* (1.) Melis Stoke. *pag.* 96.
(*e*) Melis Stoke. *ibid.*
(*f*) Voyez la Lettre dans Butkens Trophées de Brabant, *dans les Preuves* *pag.* 97. & dans Boxhorn ſur Reigerſb. *Tom.* II. *pag.* 607.
(*g*) Butkens & Boxhorn, *ubi ſuprà.*
(*h*) Miroir Hiſtorial, *Chap.* XXXIX. XL. *pag.* 51.

FLORENT V.

Comte de Gueldre & fils d'une grande-tante de Florent; que la Nobleſſe appella (*a*), pendant qu'Adelaïde qui avoit conduit ſon pupile en Zeelande, aſſembloit ſes partiſans dans l'Iſle de Sudbeveland. Otton, pour s'aſſurer la tutele ſans Aſſocié, après avoir été reconnu en Hollande, paſſa la mer, & deſcendit à Reimerswale. On ne ſçait ſi le combat ſe donna ſur terre ou ſur mer. *Stoke* qui rapporte le fait, nomme le lieu *Vernouts-ee* (*b*). *Alting* entend l'Iſle de Voorne (*c*); mais il paroît par une Lettre du Duc Philippe du 31 Janvier, 1430, que Vernouts-ee étoit dans le Sudbeveland (*d*). Quoi qu'il en ſoit, le Comte de Gueldre remporta une victoire complette, & s'affermit ſi bien qu'il demeura le maître juſqu'au tems où le jeune Florent prit les rênes du gouvernement (*e*).

Sa victoire ſur Adelaide.

Guerre d'Utrecht contre Juliers.

La Régence d'Otton fut tranquille, à l'exception d'une guerre, dans laquelle l'Archevêque de Cologne engagea l'Evêque d'Utrecht, ſon Suffragant. Gerard, Comte de Juliers, ayant attaqué l'Electeur, Henri de Vianden, Evêque d'Utrecht, mena ſes Vaſſaux au ſecours de ſon Métropolitain. Les armées étant en préſence, Vianden imagina de ſortir de ſon camp à la faveur de la nuit, & ſe dérobant à la vue de l'ennemi, il pénétra juſques dans le Comté de Cleves qu'il mit en feu. Gerard ſe preſſa de décamper pour empêcher la ruine de ſes Sujets, dont il étoit averti par les flammes qu'il voyoit s'élever de tous côtés. L'Archevêque de Cologne profitant du moment, chargea ſon arriere-garde dans le tems que l'armée décampoit en deſordre. Il en vint facilement à bout, & l'avant-garde de Gerard ayant rencontré l'Evêque qui revenoit ſur elle, prit la fuite ſans combattre. La paix fut le fruit de cette action. Gerard accepta les conditions qu'il plût au vainqueur d'impoſer; mais Vianden

(*a*) Beka *in* Henrico. *pag.* 88.
(*b*) Melis Stoke *dans* Florent V. *pag.* 97.
(*c*) Alting. Germ. Infer. *Part.* II. *pag.* 188.
(*d*) I. Mémorial de M. Jean Roſe, *fol.* 81.
(*e*) Melis Stoke, *ubi ſupra.*

ne survecut pas longtems à la gloire qu'il venoit d'acquerir, & Jean de Nassau lui succéda (*a*). Florent V.

III. Florent prend le gouvernement de ses Etats.

Le peu d'exactitude des Historiens de ce siecle ne nous permet pas de marquer le tems où le Comte de Hollande prit le gouvernement de ses Etats. Il est certain qu'il n'attendit pas la mort de son Tuteur, qui n'arriva qu'en 1271 (*b*); mais il est également assuré qu'il ne commandoit pas encore en 1268, lorsque les Kennemers se révolterent (*c*), comme nous le dirons dans peu. Ainsi l'on peut placer le commencement de son regne en 1269 ou 1270. Il avoit alors épousé Beatrix en exécution du Traité de 1256, & pouvoit avoir 15 à 16 ans (*d*).

Son mariage avec Beatrix de Flandre.

La Zeelande donnée au fils d'Adelaïde.

Otton étant parti pour la Gueldre, Adelaïde, Tante du jeune Comte, s'empara de l'esprit de son neveu, & le porta à donner la Zeelande à son fils qui se nommoit aussi Florent; mais à condition qu'il ne feroit rien sans consulter Albert de Voorne qui conserva le titre de Burggrave de Zeelande. Ce Seigneur avoit un grand crédit à la Cour, & le Prince lui avoit donné un huitiéme à prendre sur les dons gratuits qui se payoient aux mariages des Comtes dans la partie occidentale, & un cinquiéme dans l'orientale de l'Isle de Schouwen. L'Acte est daté de Delft, le 4 Juillet, 1269 (*e*); ce qui prouve que Florent gouvernoit alors par lui-même. Adelaïde, que les Zeelandois avoient toujours soutenue, ayant recouvré son autorité, la portoit si loin, qu'elle confirmoit souvent de son scel les dons & les graces que le Comte accordoit. (*f*). Sa faveur assuroit le repos des Isles, & fomentoit les troubles du Continent.

Autorité d'Adelaïde.

IV. Révolte des Kennemers.

Il n'est pas facile de démêler les motifs qui mirent les armes à la main des Kennnemers. On peut croire que les

1268.

(*a*) Beka *in* Henrico. Heda *in eodem*.
(*b*) Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VI, *pag.* 152.
(*c*) Chron. Hirsaug. *ad ann.* 1268. Beka *in* Joann. I. *pag.* 92.
(*d*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag.* 98. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 8.
(*e*) Vid. *apud* Miræum Cod. Donat. Belgic. *Lib.* I. *Cap.* CXXVII. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 437.
(*f*) Voyez Manifest. de Flor. V. de l'ann. 1273. *dans* Balen Descript. de Dordr. *pag.* 429.

FLORENT V. Nobles abusant de la foiblesse du gouvernement d'un jeune Prince, qui n'avoit pour conseil qu'une femme, s'érigeoient en tyrans, & que leurs vexations révolterent les peuples. En effet les Seigneurs furent seul l'objet de leur haine, & le dommage ne tomba que sur eux (*a*). Cet esprit de rebellion se communiqua de la Frise dans la ville d'Utrecht, & le Seigneur d'Amstel s'en servit pour venger ses injures particulieres.

La milice du Kennemerland se distinguoit alors dans les armées Hollandoises; la valeur & la discipline de ces Soldats étoit connue, & leurs exploits relevoient leur orgueil. Ce peuple forma le projet de chasser la Noblesse qui le dominoit avec trop d'empire, & d'établir un gouvernement démocratique. Déja redoutables par eux-mêmes, ils le devinrent encore plus par la jonction des Westfrisons & des Waterlanders. Ils attaquerent de concert les Châteaux des Nobles, les prirent & les raserent. La Noblesse fut contrainte de se refugier dans Haarlem, & de s'y retrancher de façon, que cette multitude désesperant de les forcer, se répandit dans l'Amstelland. Giselbert, Seigneur d'Amstel, trop foible pour leur faire tête, ne pensa qu'à conjurer l'orage qui menaçoit ses terres. Il alla à leur rencontre, loua leur projet; mais il leur fit sentir que le défaut d'un Chef le feroit avorter; & s'appercevant que ses discours faisoient impression, il s'offrit pour leur Général. Les Kennemers qui connoissoient la valeur & l'expérience de ce vieux Guerrier, le prirent au mot, & lui jurerent obéissance. Ce Seigneur avoit deux objets: l'un d'éloigner la guerre de son pays, & l'autre de se venger de l'Evêque d'Utrecht & du Senat de cette ville. Il ne lui fut pas difficile de persuader aux mutins de remonter le Vegt, & de s'emparer du fort de Vreeland. Mais il trouva ce Château si bien muni, qu'il craignit, en s'arrêtant à faire un siege, de donner aux Trajectins le tems de se mettre en défense. Il se pressa d'avancer, & se rendit à la pointe du jour devant les murs d'Utrecht. Les habitans étonnés de se

Amstel à leur tête.

Il investit Utrecht.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 98. Beka *in* Joan. I. *pag.* 92. Heda *in* eod. *pag.* 212.

voir

voir investis à leur réveil, demanderent du haut des murs ce qu'on leur vouloit, & qui étoient ceux qui venoient les attaquer au milieu de la paix. Amstel leur répondit qu'ils voyoient les Kennemers, leurs fideles amis, & que loin de leur vouloir du mal, ils venoient pour les délivrer de la tyrannie des Seigneurs, & les aider à chasser les Magistrats qui opprimoient le peuple. FLORENT V.

L'esprit d'indépendance saisit aussi-tôt les Trajectins. Ils coururent à l'Hôtel de ville, déposerent les Echevins, casserent le Conseil, substituerent de nouveaux Magistrats qu'ils prirent de leur ordre & du corps des artisans, chasserent les anciens, & signerent un traité d'alliance avec Amstel & les Kennemers. Amersfoort & l'Eemland suivirent l'exemple de de ceux d'Utrecht, & le Général se servit de la fougue de cette multitude, pour renverser les châteaux de Giselbert d'Abkoude, de Guillaume Ryzenburg & de Hubert de Vianen, ses ennemis particuliers. Jean de Nassau, Evêque d'Utrecht, craignant que ce torrent, qui grossissoit à chaque pas, n'inondât tout le Diocese, courut dans la Gueldre implorer le secours d'Otton. Mais ce vieux Capitaine étoit trop expérimenté pour exposer ses troupes à l'impétuosité d'une multitude sans discipline, animée par le premier succès; il se contenta d'avancer dans la Veluwe, & de couvrir sa frontiere.

Il change le Magistrat, & chasse l'Evêque.

Cependant Amstel ayant tiré le parti qu'il vouloit des Kennemers, ne pensoit plus qu'aux moyens de les disperser Il appréhendoit leur retour dans ses terres, & saisit le prétexte de la récolte, dont le tems approchoit, pour leur persuader de retourner chez eux. En passant devant Haarlem, où nous avons dit que la Noblesse s'étoit renfermée, leur animosité se réveilla: ils résolurent de l'assieger; mais Jean Persyn, qui étoit dans cette Ville, redoutant les suites de leur acharnement, choisit une troupe d'élite, & sortant pendant la nuit, traversa leur camp à la faveur des ténébres, & mit le feu à plusieurs de leurs villages. Les rebelles voyant la fumée s'élever de tous côtés, abandonnerent la Ville, pour sauver leurs biens, & la Noblesse sortant sur leur arriere-garde

Retraite des Kennemers.

Leur défaite.

qui se retiroit en désordre, en fit un si furieux carnage, que de longtems ils n'eurent envie de se rassembler.

Modération de l'Evêque d'Utrecht.

A ces nouvelles le Comte de Gueldre entreprit de ramener l'Evêque dans sa Cathédrale; mais la faction du peuple, qui gouvernoit alors, refusa de le recevoir. Le Prélat jugeant qu'il ne pouvoit les forcer sans ouvrir les murailles, & par conséquent sans exposer la Ville à des invasions qui ne manqueroient pas de la ruiner, sacrifia sa vengeance à l'intérêt de la Province. Pour donner toutefois un exemple de sévérité, qui pût intimider les rebelles, il prit Amersfoort, dont il renversa une partie des édifices, & se retira à Dewenter pour attendre une occasion plus favorable.

Il prend Amersfoort.

Le Magistrat d'Utrecht & l'Evêque rétablis.

L'administration de la ville demeura deux ans entre les mains du peuple. Enfin Zweder de Bozinchem, ayant rassemblé les bannis, surprit la place par escalade, & Florent envoya Nicolas de Kats, que quelques Auteurs qualifient de Tuteur de Hollande, pour rétablir l'ordre & l'ancienne forme du gouvernement. Celui-ci cassa le nouveau Senat, rappella l'ancien, remit la Noblesse en jouissance de ses privileges, chassa de la ville mille quarante des plus mutins, & ramena l'Evêque dans sa Cathédrale (*a*). Le Prélat ne put cependant regagner le cœur des Trajectins que l'aliénation des châteaux de Vreeland & de Montfoort avoit ulceré. Giselbert d'Amstel possédoit le premier, & Herman de Woerden le second, en échange de quelques terres de l'Evêque, dont ces Seigneurs s'étoient emparés. Les Bourgeois au désespoir de se voir bridés jusques dans leurs portes ne pouvoient le pardonner à leur Evêque (*b*).

V.

Guerre contre les Westfrisons.

1272.

Le Comte de Hollande avoit souffert avec impatience la révolte des Kennemers; mais si la perte qu'ils avoient faite devant Haarlem, l'en vengeoit assez, le ressentiment de la mort de son pere, qu'il conservoit contre les Westfrisons, n'étant point satisfait; il prit prétexte de leur jonction avec les mutins, pour avoir occasion de les punir (*c*). Il avoit alors

(*a*) Beka *in* Joann. I. *pag.* 91. 92.
(*b*) Beka *in* Joann. I. *pag.* 95.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Florent V. *pag.* 99.

dix-huit ans, son cœur & son esprit se développoient tous les jours ; mais avant de tenter une entreprise de cette conséquence, il crut devoir s'assurer de sa Noblesse & des peuples. FLORENT V.

Pour cet effet il convoqua les Etats, & leur exposa avec tant d'énergie les justes raisons qu'il avoit de prendre les armes, que l'Assemblée décréta une expédition générale. Il ordonna sur le champ à ses grands Vassaux de se rendre avec leurs Sujets au commencement de l'été dans la Ville d'Alkmaar, qu'il choisit pour sa place d'armes ; & profitant de la sécheresse, il marcha au mois d'Août le long d'Ouddorp, en tirant à l'Est, entre le Schermer-meer, & le Heer-Huigenwaard. Il menoit avec lui une grosse troupe de Digueurs qui travailloient, à couvert de sa Cavalerie, à remplir les navilles & à déssécher les chemins. Les Westfrisons s'étant avancés à Vroone, attaquerent le 22 Août ses travailleurs dans un terrein marécageux, les mirent en deroute, & les poursuivirent jusqu'à Heiligerloe ou Heilo. Le terrein se trouvant alors plus solide, les Hollandois se rallierent & leur tuerent huit cens hommes ; mais ils en perdirent cinq cens, du nombre desquels étoient Wouter de Fries, Baillif du Kuinder, Werenbold de Haage, Albert son frere, Wouter d'Egmond, Guillaume son fils, Theodoric de Raaphorst, Gerard, son frere, Jacques de Wassenaar, Bernard Uit de Enge, Gerard de Hermelen, Gerard Ever & plusieurs autres (*a*).

Action à Heilo.

Cette guerre continua les années suivantes avec différens succès ; mais le silence des Historiens sur le détail nous persuade qu'elle ne se faisoit que mollement. Il paroit que les Kennemers étoient parfaitement réconciliés avec le Comte en 1277, & qu'ils suivoient ses drapeaux, puisqu'il exempta pendant trois ans les habitans d'Akersloot, d'Uitgeest & de Wormer de toutes les impositions en récompense de leurs services (*b*). Ce fut vraisemblablement à l'occasion de cette guerre, qu'Adelaïde qui la désapprouvoit hautement, encou-

Incertitude sur cette guerre.

Disgrace d'Adelaïde.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1256. &c. Liste des Morts de l'Abbaye d'Egmond, du 20 Août, *pag.* 271. Melis Stoke & Beka, *ubi supra.*
(*b*) Manifest. de Kennemerl. *pag.* 495. 540.

FLORENT V. rut la disgrace de son pupile. Il lui ordonna de sortir de ses Etats avec toute sa famille, & la Princesse se retira auprès de Jean d'Avesnes, son fils, qui pour lors étoit en possession du Hainaut (*a*).

VI. Nouvelle guerre contre les Westfrisons.

1282.

Cependant Florent s'étant fait armer Chevalier en 1277 à Bois-le-Duc, en présence de Henri, Duc de Brabant, & voulant signaler son entrée dans les honneurs militaires, résolut de pousser les Frisons avec plus de vigueur qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il sçavoit par expérience que les marais, qui ferment l'entrée du côté d'Alkmaar, y rendent les progrès d'une armée difficiles. Il voulut essayer l'attaque au Sud du Dregterland, & traversant la Zuiderzee dans l'été de 1282, sur une flotte qu'il avoit équipée, il aborda à Wydenes, où l'on avoit résolu de bâtir un fort, autant pour contenir les Frisons, que pour s'assurer d'une retraite dans le besoin. Les Frisons s'étoient rassemblés à Schellinkhout auprès de cet endroit. Le Comte ayant mis son armée en bataille, les reçut avec tant d'intrépidité qu'il les fit reculer, & les mit en fuite (*b*).

Leur déroute.

Florent retrouve le corps de son pere.

Katz, l'un de ses Généraux, donna dans cette action de grands soupçons sur sa fidélité, en faisant sonner la retraite au moment qu'il ne tenoit qu'à lui d'achever la défaite des ennemis. Florent en fut indigné & se mettant à la tête de la Noblesse qui n'étoit pas moins animée, il poussa jusqu'à Hoogtwoude, pour chercher le corps de son pere, ravageant le pays, & massacranr tout ce qu'il rencontroit (*c*). Un vieillard auquel il promit la vie, lui ayant découvert l'endroit où les Frisons l'avoient caché, il en fit enlever les os, & les transporta à Middelbourg (*d*), où il bâtit dans la suite un superbe Mausolée. La joye qu'il ressentit d'avoir pu remplir ce qu'il devoit aux cendres de son pere, est bien exprimée dans une Lettre qu'il écrivit à Edouard I, Roi d'Angleterre, où il lui marque que ce prix qu'il tient des mains de la vic-

(*a*) Melis Stoke, *dans* Florent V. *pag.* 99. 101.
(*b*) Melis Stoke, *pag.* 103.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1282.
(*d*) Beka *in* Joann. I. *pag.* 94.

Florent V.

toire, est le plus précieux de ses dons, & qu'il en fait plus de cas que de tous les trésors de la terre (*a*). Les Frisons au désespoir de voir leur pays ouvert aux Hollandois par le fort qu'ils avoient construit, l'attaquerent aussi-tôt que Florent fut rembarqué ; mais quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent l'entamer (*b*), & l'on peut présumer que dans la campagne suivante le Comte n'auroit pas manqué de punir leur opiniâtreté, si les négociations dans lesquelles il étoit entré avec l'Angleterre, ne l'eussent entiérement occupé, & forcé de différer ce projet pour trois années.

VII. Différends entre l'Angleterre & la Flandre.

Edouard I étoit en guerre avec les Flamands. Ceux-ci ayant enlevé quelques vaisseaux Anglois, Edouard avoit défendu en 1276 le transport des laines hors de son Isle. Quoiqu'il n'eût d'autre objet que de chagriner les Flamands, les Zeelandois qui faisoient ce commerce, en furent si piqués, qu'il permirent à leurs Armateurs de courir sur les Anglois. Florent n'épargna rien pour empêcher une rupture ouverte, & pour rétablir le commerce ; mais le traité ne put être signé qu'en 1280 (*c*). La longueur de la négociation fit naître de l'amitié entre les deux Souverains, & ses progrès furent si rapides, que dès l'hyver de cette année on commença à parler du mariage d'Alphonse, fils du Roi d'Angleterre, avec Marguerite, fille du Comte de Hollande, quoique l'un & l'autre fussent encore enfans. Florent envoya les articles à Westminster au mois de Juillet, 1281. » Il devoit donner à » sa fille la moitié de ses Etats à l'option du Roi, & dans » le cas où le Comte décéderoit sans enfant mâle, la Prin- » cesse devoit hériter de l'autre. S'il lui survenoit des sœurs, » Edouard s'obligeoit de leur donner sur les biens de la suc- » cession paternelle une dot convenable à leur rang, & four- » nir un douaire suffisant à la mere, immédiatement après » la consommation du mariage. Florent s'engageoit à mettre » les époux en possession de la part qui leur étoit promise,

Terminés par Florent.

Mariage de sa fille avec Alphonse d'Angleterre.

(*a*) Liter. Florent. Comit. Holland. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* II. *pag.* 212.

(*b*) Melis Stoke, *pag.* 104.

(*c*) Chart. Eduard. I. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* II. *pag.* 195.

FLORENT V. » sous la réserve de l'usufruit pendant sa vie. Si le Comte » venoit à décéder pendant la minorité du Prince, le Roi » d'Angleterre prendroit l'administration des Etats de son » gendre. Lors de la consommation il seroit maître d'obli- » ger les Seigneurs & les Villes non seulement de la moi- » tié promise, mais encore de celle réservée par le pere, à » rendre hommage aux jeunes Souverains, & à reconnoître » le présent Traité. Le Comte s'obligeoit encore à faire ses » efforts pour obtenir la confirmation du Roi d'Allemagne, » ou des Princes de l'Empire; mais si les loix & constitu- » tions du Pays s'opposoient à l'exécution de ces articles, » le Traité devoit être regardé comme nul & non-avenu (*a*) «.

Réflexions sur ce Traité.

Cette derniere condition, qui détruit toutes les autres, fait voir, que l'autorité du Prince étoit soumise à celle des Loix. La signature avec garantie de la Noblesse & des grandes Villes nécessaires à ce traité, prouve que les Princes ne pouvoient décider des affaires de l'Etat sans les consulter; & la promesse d'obtenir la confirmation de l'Empire nous apprend que le Comte de Hollande étoit obligé d'avoir de grands ménagemens pour l'Allemagne (*b*). Florent étant fils de Guillaume, qu'une partie des Princes de l'Empire avoit élu Roi des Romains, devoit appréhender d'irriter Rodolphe, alors Empereur, qui ne pouvoit le regarder que comme le fils de son rival. Sa liaison étroite avec l'Angleterre, pour laquelle les Allemands n'avoient que du mépris depuis la retraite de Richard, fils d'Edouard I, étoit un second motif aussi fort que le premier. En effet le transport du Comté de Hollande que Rodolphe fit peu de tems après à différens Seigneurs, témoigne bien pleinement le peu de cas qu'il faisoit & de ces Pays & de leur Souverain. Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, Herman, Comte de Henneberg, Marguerite, sa femme, & Boppon, son fils, obtinrent de lui des Patentes, datées à Nuremberg, du 13 Janvier, 1276, qui les mettoient en possession de ces Etats, en cas que Flo-

(*a*) Concess. Flor. Com. Holl. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *Part.* II. *pag.* 194.

(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 25.

rent mourut sans héritiers légitimes (*a*). Tous ces Princes avoient droit à cette succession : Jean d'Avesnes du chef d'Adelaïde, sa mere, Herman de Henneberg à cause de Marguerite, son épouse, l'une & l'autre sœurs de Guillaume II, & filles de Florent IV ; & Rodolphe en disposoit comme d'un Fief relevant du S. Empire. FLORENT V.

On seroit surpris sans doute de voir la même souveraineté accordée à tant de personnes différentes, si l'on ignoroit que Rodolphe ne respectoit rien pour recouvrer l'argent qui lui étoit nécessaire, afin de se soutenir, & qu'il sacrifia même les droits de l'Empire sur l'Italie pour enrichir sa Maison en Allemagne (*b*). Ce fut par les mêmes raisons qu'il accorda le 5 Août, 1281, à Jean d'Avesnes des Lettres qui l'envoyoient en possession du Pays de Waes, du Comté d'Alost, des quatre Bailliages, de Geraartsbergen & des Isles à l'Ouest de l'Escaut (*c*).

L'Acte, par lequel Florent assuroit sa succession aux Anglois, anéantissoit les donations de l'Empereur. D'un autre côté d'Avesnes avoit réuni ses droits à ceux de la Comtesse de Henneberg, en achetant, lorsqu'elle mourut en 1281, de Herman, son mari, les prétentions de sa femme, celles de Boppon, son fils, & de sa fille Jutta (*d*). Tous ces Actes étoient autant d'obstacles qui devoient empêcher l'Empereur de confirmer ce Traité ; & le Comte, qui le prévoyoit, en stipula la nullité, en cas qu'il ne pût obtenir l'aveu de Rodolphe (*e*).

Mariage de Jean, fils de Florent, avec une Princesse d'Angleterre.

1284.

La naissance d'un fils, dont Beatrix accoucha peu de tems après, causa de nouveaux embarras. Ce Prince, qui fut nommé Jean, devenoit héritier nécessaire, & donnoit l'exclusion à sa sœur. Cet événement cependant ne refroidit point l'amitié des Peres. Edouard envoya Antoine, Evê-

(*a*) Diplom. Rodulph. *in* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. *c.* 1153. 1154.
(*b*) Trithem. Chron. Hirsaug. *ad ann.* 1286.
(*c*) Diplom. Rodulph. *in* Mart. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. *c.* 1167. 1168. *coll. cum* 1163.
(*d*) Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 28.
(*e*) Idem, *pag.* 30.

FLORENT V. que de Durham, Jean de Viſcy & Jean de Lunetot, Chevaliers, & le Clerc Thomas Sodinthon, pour négocier le mariage du jeune Prince avec une Princeſſe d'Angleterre. On arrêta par ce nouveau Traité, » que le Comte de Hollande payeroit à Marguerite, ſa fille, cent mille livres » tournois noirs, pour ſûreté de laquelle ſomme il engage- » roit un quart de la Hollande au choix du Roi d'Angle- » terre, & qu'il pourroit en tout tems, ſe déliberer de l'hypo- » théque, en rembourſant leſdites cent mille livres en un ſeul » payement; que le Prince Jean ſeroit remis entre les mains » des Ambaſſadeurs pour être élevé à la Cour du Roi d'An- » gleterre juſqu'à ce qu'il fût en âge d'épouſer une de ſes » filles; que le Comte payeroit pour ſon entretien une pen- » ſion annuelle de ſix mille livres tournois, & une autre de » quatre pour la Princeſſe; qu'en cas que le jeune Prince » vînt à décéder ſans laiſſer d'enfans, Marguerite & le Prince » Anglois, ſon mari, hériteroient de ſes Etats, & le Comte » affectoit à l'exécution du Traité tous ſes biens meubles & » immeubles (*a*) ».

Nouveau Traité pour ce mariage.

Le Ciel ſe jouoit des projets de ces Souverains. Alphonſe mourut & fut bien-tôt ſuivi de Marguerite (*b*). Il fallut traiter de nouveau: le Comte de Hollande envoya à Weſtminſter dès le mois d'Avril de l'année ſuivante Etienne, Doyen de l'Egliſe d'Utrecht, Gerard de Wateringen, Chevalier, & le Clerc Simon, pour négocier de nouvelles conditions (*c*). On convint par ce nouveau Traité, » qu'Eliſabeth, fille » du Roi d'Angleterre, épouſeroit Jean, fils de Florent; » que ſa dot ſeroit de cinquante mille livres tournois noirs, » payables dix mille, lorſque Jean arriveroit en Angleterre, » dix mille, quand il auroit ſept ans, & trente mille, auſſitôt » que le mariage ſeroit conſommé. Le Comte s'engageoit » alors de payer à l'épouſe un douaire de ſix mille livres tour- » nois & dix mille livres tournois pour ſon entretien. Dans le

(*a*) Liter. Florent. Com. Holl. *in* Act. Publ. Angl. *Tom*. I. P. II. *pag*. 234.
(*b*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag*. 110. 111. Micris *ſur* le Clerc Anonyme, *pag*. 160.
(*c*) Liter. Florent. *in* Act. Publ. Angl. *Tom*. I. *P*. II. *pag*. 239.

» cas

« cas où l'un des époux viendroit à mourir avant la célébration, Florent promettoit de restituer ce qu'il auroit reçu de la dot, & si le Comte mouroit, & après lui son fils, Edouard s'obligeoit de payer à sa veuve huit mille livres tournois noirs par chacun an. Si l'un des deux époux décédoit sans enfans après la célébration du mariage, le Comte de Hollande seroit tenu de restituer vingt-cinq mille livres tournois & laisser à la veuve sa dot, en cas qu'elle fût survivante ; & si l'un d'eux venoit à mourir avant la consommation, le pere du mort devoit le remplacer par un autre de ses enfans &c. Le Comte de Hollande s'obligeoit à l'exécution de toutes ces conditions sous peine des censures ecclésiastiques & d'excommunication. Il consentoit en outre, que le Comte de Flandre & le Duc de Brabant joignissent leurs armes à celles d'Angleterre, & lui déclarassent la guerre, & promettoit de donner pour garants les Nobles Ecclésiastiques & Laïques & les grandes Villes de ses Etats; ce que les deux Souverains ratifierent & confirmerent par serment (*a*) ». Florent le jura le 2 Octobre, 1285, en présence de Thomas de Sodinthon, Envoyé d'Angleterre, d'Albert de Voorne, de Gerard de Wateringen, de Gerard de Leide & de plusieurs autres.

FLORENT V.

Affaires de Gueldre & de Brabant.

Edouard voulut en même tems se rendre médiateur entre Renoud, Comte de Gueldre, Henri, Duc de Brabant, & le Comte de Hollande qui soutenoit ce dernier (*b*). Il leur fit signer une treve à Utrecht le 9 Août, 1284 (*c*); mais il paroît qu'elle fut mal observée, puisque dans le tems même qu'on négocioit en Angleterre (*d*), il se passa le 5 Juin, 1588, près de Woeringen, une action dans laquelle Renoud demeura prisonnier (*e*). Cette victoire rompit les mesures de l'Anglois, & ce ne fut qu'en 1289 que Philippe le Bel, Roi de France, conclut un Traité, par lequel le Comte de Gueldre obtint sa liberté, en cédant au Duc de Brabant ses

(*a*) Contr. Matrimon. *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 1. & 6.
(*b*) Divæi Hist. Brabant. *Lib.* XVI. *ad ann.* 1286.
(*c*) Tract. de Treugis *in* Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* II. *pag.* 234.
(*d*) Liter. Florent. Com. *ibid. pag.* 239.
(*e*) Aquilii Chron. Gelr. *pag.* 21.

FLORENT V. prétentions sur le Duché de Limbourg, objet de la guerre; & le Duc de Brabant lui céda en échange le Bommelerwaard & le Tielerwaard (*a*). Le Comte de Hollande est expressément compris dans cet Acte, comme Allié du Duc de Brabant, & l'on peut croire que ce fut pour l'attirer dans son parti que le Duc avoit peu avant affranchi Dordrecht de l'hommage que cette Ville lui devoit (*b*).

Nous n'avons pas voulu interrompre le fil de ces négociations, quoiqu'elles se soient passées en différentes années; & nous avons cru devoir entrer dans ce détail, pour marquer l'époque d'une liaison très-intime entre les Anglois & les Hollandois, & pour prévenir le Lecteur sur les motifs qui, dans la suite, aigrirent si fort le Roi d'Angleterre contre son ancien Allié. Il faut à présent reprendre les autres affaires de plus haut.

VIII. Guerre d'Utrecht.

Pendant ces négociations Florent ne put s'empêcher de prendre parti dans la guerre de Jean de Nassau, alors Evêque d'Utrecht, contre les Seigneurs d'Amstel & de Woerden. Le Comte avoit en 1274 conclu un Traité avec la Noblesse Trajectine & les Magistrats de la Ville, en vertu duquel il leur accordoit sa protection contre le Prélat qui ne cessoit d'entreprendre sur leurs droits. Ce Traité avoit été renouvellé quatre ans après, & le Sénat s'étoit engagé de recevoir en tout tems Florent dans Utrecht, & de prendre son aveu dans l'élection des Evêques. Le Comte de son côté promettoit de proteger la Ville & le Magistrat, & de marcher à leur secours à la premiere réquisition (*c*).

Défaite des Trajectins.

Giselbert d'Amstel, auquel l'Evêque avoit engagé le fort de Vreeland, établit un nouveau péage sur le Vegt. Les habitans craignant une augmentation de charges, lui proposerent le remboursement de la somme qu'il avoit prêtée, & sur son refus ils résolurent d'assieger le fort. Amstel informé de leur dessein, fit alliance avec Woerden, & s'étant mis en

(*a*) Pactum pacis *dans* Butkens Trophées de Brabant. *Preuv. pag.* 123. Du Mont Corps Diplom. *Tom.* I. P. II. *pag.* 268.

(*b*) Diplom. Joann. I. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 54.

(*c*) Convent. Civ. Traject. inter & Com. Holland. de 1274. & de 1278. *dans* Jacques de Mierop, *dans* Orlers Descript. de Leide, *pag.* 309.

campagne, il repoussa vivement les Trajectins lorsqu'ils entrerent sur ses terres. Les deux Seigneurs de Zuilen périrent en cette occasion. *Florent V.*

Le Magistrat consterné de sa défaite, eut recours au Comte de Hollande, qui vint aussitôt investir le Château de Vreeland. Quelques Auteurs placent ce siege en 1288 sous le Pontificat de Jean de Zirik, qui fut successeur de Jean de Nassau (*a*); mais il est certain qu'en 1285 & 1287 Amstel & Woerden étoient réconciliés avec le Comte, conséquemment la guerre dont nous parlons, est bien antérieure (*b*). Arnould, frere de Giselbert d'Amstel, défendoit la place avec vigueur, & les Hollandois attendant Renesse qui leur amenoit les Zeelandois, ne pressoient pas les attaques. Giselbert ayant rassemblé ses forces, marchoit au secours le long du Vegt, lorsqu'il rencontra cette troupe qu'il attaqua proche de Loenen. Le combat fut opiniâtre; mais Amstel ayant été pris, ses gens prirent la fuite, & le château se rendit à discrétion.

Florent assiege le Château de Vreeland.

Amstel battu & pris.

Vreeland rendu.

Le Comte ayant fait conduire les deux Amstel en Zeelande, marcha sans différer contre Woerden, ravagea le pays, & mit le siege devant Montfoort. Herman, Seigneur de cette Ville, qui l'avoit prévu, avoit muni la place de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une longue défense, & l'avoit confiée à un vieux Capitaine qui tint pendant un an entier, & ne se rendit que faute de vivres. Le Comte irrité d'une si longue résistance, fit couper la tête à tous les prisonniers, à l'exception de deux (*c*). Woerden ayant quitté le pays (*d*), fut cité devant le Tribunal de l'Evêque. On lui fit son procès, aussi bien qu'aux deux freres d'Amstel, & convaincus de félonie, Woerden fut banni, & tous leurs biens furent confisqués (*e*). Le Comte de Hollande eut

Montfoort assiegé,

Et rendu,

Woerden banni.

(*a*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 97.

(*b*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 102. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 37.

(*c*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 98.

(*d*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 102. 103.

(*e*) Reconcil. des Seigneurs d'Amstel. *dans* Matthæus de Nobilitate. *Tom* II. *Préfac. pag.* (*b*). Reconcil. de Herm. de Woerden. *ibid. pag.* (*a*). 2. *vers.*

FLORENT V. l'Amſtelland pour partage, en payant quatre mille livres à l'Egliſe d'Utrecht. Il donna enſuite la Seigneurie d'Amſterdam à Jean Perſyn, après avoir affranchi ce lieu de tout péage, pour l'indemniſer des dommages qu'il avoit ſoufferts par l'invaſion des Kennemers. Ce titre, le plus ancien des Archives d'Amſterdam, eſt du 27 Octobre, 1275 (*a*).

Réconciliation d'Amſtel.

1285.

La Maiſon d'Amſtel tenoit par ſes alliances à la plûpart des Seigneurs, qui ſolliciterent ſi vivement en faveur des priſonniers qu'ils parvinrent à les réconcilier avec le Comte, & même avec l'Evêque. Une longue priſon avoit diſpoſé les deux freres à recevoir les conditions qu'on voudroit leur impoſer. Le Traité fut ſigné le 27 Octobre, 1285. Giſelbert » cédoit ſes droits ſur Naardingerland, Muyden, Muyderpoort, Vindelmerebroek & ſur les bois des Eperviers. » Le Comte rabattoit deux mille livres des quatre qu'il avoit » avancés pour la Seigneurie d'Amſtel, & par un écrit particulier Giſelbert s'engageoit de payer les autres deux mille » l'année ſuivante. Il promettoit en outre de ne bâtir aucune fortereſſe ſur les frontieres du Dioceſe & du Comté » ſans le conſentement de Florent. Les deux freres promettoient de ne jamais porter les armes contre l'Evêque » ni contre lui; ils ſe chargeoient de la réconciliation des » parens de ceux qui avoient été tués au combat de Loenen, & de rapporter les Lettres par leſquelles le Duc de » Brabant, les Comtes de Gueldre & de Cleves & l'Evêque d'Utrecht renonceroient à ſecourir la Maiſon d'Amſtel contre les Comtes de Hollande. Florent leur rendoit » tous leurs autres biens, à condition de les tenir en fief de » ſon Comté, & Amſtel confirmoit la donation de l'Amſtelland que le Comte avoit faite à Jean Perſyn, &c. Henri » de la Lek, Guillaume de Stryen, Herbaren Van der » Leede, Gerard de Velſen, Theodoric de Waſſenaar, & » Henri, Burggrave de Leide, ſignerent cet Acte comme » cautions, & s'engagerent à ſervir le Comte, en cas que

(*a*) Maniſeſt. d'Amſterdam. *pag.* 1. & Reconcil. des Seign. d'Amſtel. *ubi ſupra.*

» les Seigneurs d'Amstel contrevinssent à quelques articles (*a*). Florent V.

Deux ans après Woerden obtint son rappel. « Il transporta » au Comte les biens qu'il possédoit dans la Seigneurie de » Woerden & ailleurs, & les reçut de lui à titre de fief; il » promettoit de ne pas marier sa fille sans le consentement » du Comte ; il s'obligeoit à recevoir le Comte dans son » Château quand il le voudroit, à le défendre même contre l'Evêque d'Utrecht, ou le remettre entre les mains du » Comte pendant la guerre, à ne recevoir aucun exilé de » Hollande sur ses terres, &c. » Jean, Seigneur de Kuik, Guillaume, Seigneur de Hoorne & d'Altena, Henri, Seigneur de la Lek, Jean, Seigneur de Heusden, Arnould de Herlaar, Guillaume de Stryen, Jean de la Leede, & Guillaume de Linschooten, furent ses répondans (*b*). Ces réconciliations furent si sinceres de la part du Comte, qu'il donna peu après l'entrée de son Conseil à ces Seigneurs, & les reçut dans l'Ordre de Saint Jacques qu'il créa dans la suite (*c*).

Et de Woerden.

1287.

IX. Nouvelle expédition dans la Westfrise.

Florent se voyant alors tranquille & sans affaires, reprit ses anciens projets sur la Westfrise. Les tentatives continuelles que ces peuples faisoient pour prendre le château de Wydenes, le piquerent, & l'inutilité de leurs efforts lui fit concevoir que le moyen de les soumettre étoit de construire des forts dans leur pays. Il ne pouvoit exécuter ce dessein qu'à la tête d'une armée nombreuse; & pendant qu'elle s'assembloit, il profita de la consternation que les deux inondations consécutives avoient répandue dans toute la Province. La premiere arriva le 17 Décembre, 1286, & la seconde le 5 Février suivant. La violence des vents ayant soulevé les flots, l'Océan força ses limites ; la fureur des vagues emporta les dunes, renversa les digues, & les eaux se répandi-

Inondations.

(*a*) Charta Giselb. *ann.* 1285. *apud* Matth. de Jure Gladii. *Cap.* XXV. *pag.* 427. & Reconcil. d'Amstel, *ubi supra.*

(*b*) Reconcil. de Woerden *ubi supra.*

(*c*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag.* 114. Miræi Cod. Donat. Belgic. *Lib.* I. *Cap.* CXXXIV. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 441.

FLORENT V. rent dans tout le pays à l'Eſt de la Zuiderzee. La Zeelande ne ſouffrit pas moins que la Friſe : toutes les Iſles furent ſubmergées, à la réſerve de Walcheren & de Wolfaartsdyk, & les flots s'étendirent de même ſur toutes les côtes de la Weſtfriſe (*a*).

Défaite des Weſtfriſons.

Le Comte de Hollande envoya Theodoric de Brederode avec quelques bâtimens plats, chargés d'un bon nombre de ſoldats. Ce Général ayant paſſé le long de la Zuiderzee, entra dans la Weſtfriſe à la faveur des eaux qui couvroient les lieux les plus bas. Les Friſons retirés ſur les hauteurs & ſans communication, faute de bateaux, étoient forcés de ſe ſoumettre (*b*) ; & auſſi-tôt que la terre fut découverte, Florent ſurvenant avec une bonne armée, fit élever quatre Châteaux. Le premier qui exiſte encore à Medenblik, gardoit le paſſage par eau du Dregterland ; le ſecond étoit ſur la frontiere proche d'Alkmaar, & s'appelloit Nieuwenbourg. Il bâtit le troiſiéme appellé Middelbourg, à l'Eſt de la Zype, qui n'étoit pas encore diguée. Eenigenbourg qui ſervoit à tenir la Weſtfriſe ouverte aux Hollandois, étoit le quatriéme. Il commença encore celui de Nieuwendoorn; mais il ne fut pas achevé de ſon tems (*c*). Il vint vers le commencement de l'année ſuivante à Toorenbourg, Château bâti par Guillaume I. Il y reçut les Députés de la Friſe, & le Traité par lequel ils le reconnoiſſoient pour leur Seigneur, y fut ſigné le 21 Janvier. Ils s'obligeoient à payer les dixmes, à fournir les corvées, à ſervir dans ſes armées, & à ſouffrir la conſtruction des grands chemins dans toute l'étendue de leur pays (*d*). Le Comte accorda quelques privileges aux Villes ; Medenblik obtint le droit de battre monnoye. Nous avons encore quelques piéces qui furent frappées dans ce tems (*e*), & Texel ſe ſoumit l'année ſuivante (*f*). On trouve dans quelques Hiſtoriens,

Châteaux bâtis dans la Weſtfriſe.

Traité de paix.

1288.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 104.

(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1287. *pag.* 531.

(*c*) Melis Stoke, *dans* Florent V. *pag.* 105. Le Clerc Anonym. *pag.* 156.

(*d*) La grande Chronique *Diviſ.* XIX. *Cap.* 14. Le Clerc Anonym. *pag.* 157. Manifeſt. de Dregterl. *pag.* 48.

(*e*) Vid. Dider. de Wideneſſe Deſcript. Urb. Medenbl. *apud* Blaauw. Theatr. Urb. Belg. & Manifeſt. de Medenbl. *pag.* 1.

(*f*) Privileg. de Texel. *pag.* 76.

que Florent traversant la Zuiderzee, passa dans l'Oostfrise, & se fit reconnoître par les habitans de Staveren (*a*). On représente, pour preuve de ce fait, une copie des privileges accordés alors à cette Ville, & datés d'Albrechtsberg du 1 Avril, 1292 (*b*); mais la légitimité de l'Acte est fort suspecte (*c*); & l'on sçait seulement que le Comte ajouta pourlors à ses titres celui de *Seigneur de Frise*.

FLORENT V.

Si Florent passa dans l'Oostfrise?

Il prend le titre de Seigneur de Frise.

X.

Mécontentement de la Noblesse.

Le succès de ses armes, ses alliances, & l'augmentation de sa puissance élevant son cœur, la Noblesse commença à craindre pour ses privileges. Une taxe du quatriéme denier sur les revenus des terres de la Zeelande, acheva de l'indisposer (*d*). Les Seigneurs de Borselen & de Renesse étoient depuis longtems en mauvaise intelligence, & peut-être le Comte avoit soin d'entretenir leur animosité, dans le dessein de les abbaisser les uns par les autres. Ce nouvel impôt les réunit; ils ameuterent les autres Gentilshommes, & formerent une confédération, à laquelle quelques Seigneurs Hollandois se joignirent. Ils s'adresserent à Guy, Comte de Flandre, pour être soutenus, & réveillerent ses vieilles prétentions sur les Isles à l'Ouest de l'Escaut; ils lui offrirent leurs secours, s'il vouloit passer la mer. Florent fut averti de ces négociations; mais se croyant assuré des Villes qu'il avoit comblées de bienfaits (*e*), il s'embarrassa peu des mouvemens de la Noblesse.

Elle se ligue avec la Flandre.

Invasion de la Zeelande par les Flamands.

Cependant le Comte de Flandre, piqué d'ailleurs de la Ligue défensive que son gendre avoit conclue anciennement avec Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut (*f*), prêta l'oreille aux sollicitations des Zeelandois, & se prépara secrétement à descendre dans l'Isle de Walcheren. Florent, se voyant surpris avant que ses forces fussent rassemblées, envoya à Middel-

(*a*) Le Clerc Anonym. *pag.* 158.
(*b*) Voyez Schotan. Hist. de Frise. *Suppl. pag.* 13.
(*c*) Voyez la Descript. de Leide d'Orlers, *pag.* 304.
(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1287. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 47.
(*e*) Manifest. de Flor. V. *dans* Balen Descript. de Dordrecht, *pag.* 230. 270. 431. 433—438. Screvel. Descript. de Haarl. *pag.* 233. 234.
(*f*) Pact. inter Comit. Holland. & Hannon. *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecd. *Tom.* I. c. 1132.

FLORENT V. bourg Beatrix, sa femme, avec Jean, son fils, pour encourager les habitans par cette preuve de confiance. Il convoqua en même tems ses Vassaux ; mais la Noblesse ne se pressoit pas d'obéir. Elle craignoit que le Comte ayant réduit celle de Zeelande, ne voulut soumettre aussi celle de Hollande. Les peuples au-contraire qui regardoient les Gentilshommes comme leurs tyrans, venoient de toutes parts s'enrôler sous ses enseignes. Cependant la ville de Middelbourg étoit vivement pressée par les Flamands & les rebelles réunis ; malgré la vigueur de la défense les habitans furent forcés de capituler, & promirent de rendre la place, si le secours n'arrivoit à certain jour. Enfin Florent parut devant Zierikzee avec une flotte capable de tenir tête aux Flamands (*a*).

Siege de Middelbourg.

Florent au secours.

Négociations de paix.

Guy, qui vouloit éviter un combat, sollicita Jean II, Duc de Brabant, de se rendre Médiateur. Ce Prince passa la mer & s'étant abouché avec lui, il vint trouver le Comte de Hollande auquel il représenta, » que l'issue de la guerre, quelle » qu'elle fût, ne pouvoit que lui être dommageable, puisqu'il » travailloit à la déstruction de ses Vassaux ; qu'un Chrétien » devoit préférer la douceur à la violence ; qu'un Prince ne » peut jamais compter sur l'affection de ceux qu'il a réduits » par force ; que la haine réduite à se cacher, n'est que plus » violente lorsqu'elle éclate ; que vainqueur, il ne pourroit » s'empêcher d'arroser de larmes des lauriers teints d'un sang » qui devoit lui paroître précieux ; qu'en chassant le Comte de » Flandre de l'Isle de Walcheren, il trouveroit bientôt un » nouvel ennemi, la révolte ne manquant jamais de Chef ; » qu'il se mettroit dans la nécessité d'avoir toujours une armée » dans la Zeelande, & d'être, sans cesse, en guerre avec son » peuple ; qu'il étoit de sa prudence d'étouffer le mal dans » ses commencemens ; que le Comte de Flandre souhaitoit » sincérement la paix ; que la premiere entrevue renouvelle» roit facilement les sentimens de tendresse si naturels entre » le beau-pere & le gendre ». Il finit par l'offre de se charger de leur réconciliation.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1287. *pag.* 532.

Ces

Ces remontrances firent peu d'effet sur un cœur avide de gloire, & qui se sentoit d'autant plus piqué que l'offense venoit d'une main plus chere. Mais ce que le Duc ne put gagner par ses raisons, ses importunités l'arracherent. Le Comte impétueux & franc, sans autre sûreté que la parole du Duc de Brabant, partit pour Biervliet, & se présenta devant Guy, qui dans l'instant s'assura de sa personne. Le Duc de Brabant surpris de ce procédé, auquel il ne s'attendoit pas, courut à la prison de Florent qui le traita de perfide. Le Duc attaqué dans l'honneur, entreprit de se justifier; mais le Comte l'interrompant : » ce n'est pas de vos excuses, lui dit-il, dont je » m'embarrasse; songez à me tirer du mauvais pas où vous » m'avez conduit «. Le Duc lui repliqua que le mal n'étoit pas sans remede, qu'il avoit la parole de son ennemi, & qu'il mettroit tout en usage pour l'obliger à la tenir. Cette assurance calma le prisonnier; mais le Duc ne put obtenir son relachement qu'en offrant de demeurer à sa place, & dans la suite il fut obligé de payer une grosse rançon pour recouvrer sa liberté. Un ancien Chroniqueur avance que Florent rendit hommage pour l'Isle de Walcheren (*a*); mais on ne trouve ce fait que chez lui. Il est même certain qu'on ne parla d'accommodement que quand le Comte fut de retour en Zeelande. Ce fut alors qu'il reçut en grace Jean de Renesse & Florent de Borselen; mais les cousins de ce dernier, Wolferd & son frere, avoient pris le parti de sortir des Isles. Jean de Renesse & Theodoric de Brederode son frere, avoient été quelque tems en prison à Gertrudenberg, & le Comte les força de marier leurs filles à des Officiers de sa maison, avant de leur rendre leur liberté (*b*). Les Nobles Hollandois se reconcilierent aussi avec Florent, & la paix fut entiérement rétablie (*c*).

FLORENT V. Florent prisonnier.

Et relâché.

La paix rétablie.

XI. Troubles d'Utrecht.

1289.

Les troubles d'Utrecht recommencerent presqu'aussitôt. Jean de Nassau jouissoit depuis vingt ans des revenus de l'Evêché, quoiqu'il fût encore Laïque. La Noblesse & le

(*a*) Wilh. Procurat. *ubi supra. pag.* 532.
(*b*) Idem. *ibid. pag.* 533.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 106.--109.

FLORENT V. Clergé l'avoient pressé à différentes reprises d'entrer dans les Ordres, & comme il éludoit toujours leurs instances, ils en porterent des plaintes à la Cour de Rome. La dissipation des biens de l'Eglise qu'ils ne pouvoient empêcher, aigrissoit le zéle ecclésiastique ; ils agirent si vivement, que le Pape annulla l'élection de Nassau, & les Chapitres assemblés nommerent Jean de Zirik pour le remplacer. Amstel & Woerden jugeant l'occasion favorable pour rentrer dans leurs biens, accoururent avec ce qu'ils purent amasser de Soldats, surprirent Vreeland & Montfoort, se déclarerent pour Jean de Nassau, & commencerent à fatiguer les Trajectins. Zirik ayant rassemblé ses Vassaux, marcha contre le premier & le battit ; mais dans le moment même, Woerden survenant chargea les Episcopaux fatigués du combat, & les mit en fuite. Le Comte de Hollande s'étant mis en marche pour secourir les Trajectins, ces deux Seigneurs qui craignoient de l'irriter une seconde fois, abandonnerent leurs conquêtes, & congédierent leurs troupes.

Appaisés par Florent.

Institution de l'Ordre de S. Jacques.

1290.

Florent au comble de la gloire, ne pouvoit se consoler de l'éloignement que la Noblesse continuoit à lui marquer. Il éprouvoit avec douleur que le pardon aggrave l'injure, & que les graces n'effacent pas l'offense. Après avoir essayé inutilement de regagner l'affection des Seigneurs, il se persuada que l'honneur étant le foible des grandes ames, il pourroit ramener à lui par cette voye ceux qui seroient susceptibles de sentimens. Dans cette idée il forma un Corps de Chevalerie, dont il se déclara le Chef ; & pour en rehausser le prix, il borna à douze le nombre des Chevaliers, entre lesquels il étoit lui-même compris. Il mit cet Ordre sous la protection de Saint Jacques, & donna à chaque Chevalier un collier d'or chargé de coquilles, au bas duquel pendoit une médaille, où l'on voyoit la figure du Patron. Les premiers que le Comte en gratifia, furent Theodoric, Comte de Cleves, Lancelot de Hamilton, alors Ambassadeur d'Ecosse auprès de sa personne, Giselbert, Seigneur d'Amstel, Godefroi, Seigneur de Boekholt, Henri, Comte de Henneberg, Jean, Seigneur d'Arkel, Theodoric, Seigneur de

Florent V.

Brederode, Jean, Seigneur de Heusden, Theodoric, Seigneur de Lynden, Otton, Seigneur d'Asperen, & Hugues, Seigneur de Vianen (*a*).

XII. Affaires d'Angleterre.

Jusqu'ici le Roi d'Angleterre & le Comte de Hollande avoient exactement rempli les conditions du Traité de 1285. Le Prince Jean étoit en Angleterre, où on l'élevoit à la Cour de son beau-pere (*b*). Il n'avoit fait qu'un seul voyage en Hollande, depuis qu'il avoit passé la mer: les sommes convenues de part & d'autre étoient fournies aux termes marqués (*c*), & la célébration du mariage n'étoit différée que parce que les parties n'étoient pas encore en âge de le consommer. Les deux Souverains favorisoient réciproquement le commerce de leurs Sujets; l'entrepôt des marchandises étoit à Dordrecht (*d*), & s'il survenoit quelque contestation, elle étoit bientôt levée (*e*).

Cette heureuse situation duroit depuis quelques années, lorsque la mort de Marguerite, Reine d'Ecosse, apporta quelque réfroidissement entre les deux Princes. Alexandre III, Roi de ce Pays, n'avoit eu qu'une fille à laquelle il survecut. Cette Princesse avoit épousé en 1281 Eric, Roi de Norwege, & n'avoit laissé que Marguerite, qui succéda au trône après la mort de son ayeul, arrivée en 1289. Edouard I, qui désiroit ardemment de réunir l'Ecosse & l'Angleterre, profita de la conjoncture qui se présentoit, & proposa le mariage de son fils Edouard avec Marguerite. Le Parlement d'Ecosse y consentit; mais la jeune Reine mourut en route le 10 Décembre, 1290, avant que le mariage pût être célébré (*f*). La vacance du Trône réveilla l'ambition de tous ceux qui se flattoient d'avoir quelque droit sur cette Couronne. Treize Prétendans se présenterent, du nombre des-

(*a*) Vid. Miræi Cod. Donat. Belgic. *Lib.* I. *Cap.* CXXXIV. *in* Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 441. Vossii Annal. Holl. *ad h. a.*

(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 160.

(*c*) Voyez la Ligue entre Philippe & Florent, *chez* du Mont Corps Diplomat. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 296.

(*d*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 111.

(*e*) Act. Publ. Angl. *ubi supra. pag.* 118-122.

(*f*) Triveti Annal. *ad ann.* 1290.

 quels étoit Florent. Il tiroit ſon droit du chef d'Ada, Princeſſe d'Ecoſſe, qui avoit épouſé Florent III, dont il ſortoit en ligne directe.

Florent prétend à la Couronne d'Ecoſſe.

Edouard attentif à tout, ſaiſit en Prince habile l'ouverture que lui donnerent les intérêts divers & les ſollicitations de tant de compétiteurs, pour porter les Ecoſſois à reconnoître la ſuzeraineté de l'Angleterre; & lorſqu'il eut emporté ce point capital, il s'arrogea le droit de juger les conteſtations. Florent qui s'étoit rendu à Norham, où Edouard tint l'Aſſemblée des Etats le 10 Mai, fut un des premiers à reconnoître la ſuprémacie de la Couronne d'Angleterre (*a*). On diſcuta les droits de chacun des Prétendans dans l'Aſſemblée tenue à Berwyk le 3 Août, 1291; & le 6 Novembre de l'année ſuivante le Roi prononça en faveur de Jean de Bailleul, qui deſcendoit en droite ligne d'une petite fille de David, & ſe trouvoit plus proche que Florent (*b*). Mais, ſelon nos Chroniqueurs, il fut condamné à payer par forme d'indemnité une ſomme conſidérable au profit du Comte de Hollande (*c*), qui renonça à la Couronne d'Ecoſſe par un Acte ſolemnel daté du 17 du même mois (*d*). Ce dédommagement, qui n'équivaloit pas à une Couronne, commença à relâcher les nœuds de l'amitié entre le Roi & le Comte qui avoit tout eſpéré du beau-pere de ſon fils; & nous en verrons dans peu la rupture entiere.

1291.

1292.

Il y renonce.

Pendant l'abſence de Florent, Guy qui ne pouvoit oublier la Zeelande, entreprit une ſeconde fois d'entrer dans l'Iſle de Walcheren. Mais le Comte informé de ces préparatifs, envoya ſes ordres pour aſſembler ſes troupes, & ſe rendit avec ſa flotte dans le Canal, pendant que ſon armée campoit depuis Vliſſingue juſqu'à Zoutelande. Les Flamands voyant le poſte dont il s'étoit ſaiſi, s'arrêterent dans le Pays de Cadſand. Les Friſons qui pourlors ſervoient dans l'ar-

Nouvelle invaſion des Flamands dans la Zeelande.

1295.

(*a*) Idem. *ad ann.* 1291. & Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. III. *pag.* 95. 97.
(*b*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 106.
(*c*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag.* 110. Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 57.
(*d*) Act. publ. Angl. *ubi ſupra. pag.* 110, 111.

mée Hollandoise, passerent la mer, & firent une course en Flandre d'où ils revinrent chargés de butin, & Jean de Renesse brûla la ville de l'Ecluse. Les Flamands voulant prendre leur revanche, descendirent au nombre de trois mille à Barland dans l'Isle de Sudbeveland, qu'ils ravagerent d'abord, sans trouver de résistance : mais Doedin d'Everingen & les Borselen ayant rassemblé trois ou quatre cens hommes, diviserent leurs troupes en deux corps, & les attaquerent pendant la nuit. Les Flamands s'imaginerent que le Comte avoit passé la mer, & croyant avoir toute l'armée sur les bras, ils gagnerent leurs vaisseaux avec tant de précipitation, que la plus grande partie se noya en voulant se sauver. Il demeura beaucoup de prisonniers. Le Comte rançonna les uns, & renvoya les autres, après les avoir dépouillés. Cette action qui se passa le 25 Octobre, 1295, détermina le Comte de Flandre à se retirer dans son Pays (*a*).

Les Flamands battus.

XIII.
Rupture avec l'Angleterre.

Ce fut dans ce tems que l'amitié qui s'étoit encore soutenue au-dehors entre Edouard & Florent, commença à se démentir ouvertement. Le Comte avoit demandé du secours à l'Angleterre contre les Flamands ; mais le Roi prêt d'entrer en guerre avec la France, recherchoit l'alliance de Guy ; & loin d'écouter son ancien ami, il arrêta le mariage d'Edouard, son fils, avec Philippine de Flandre (*b*), & fit toucher au Flamand cent mille livres tournois noirs, pour le compte de Renoud, Comte de Gueldre, afin de les attirer tous deux dans ses intérêts (*c*). Il changea même l'entrepôt des laines qui se faisoit à Dordrecht, & le transporta dans la ville de Bruges & dans celle de Malines, malgré les oppositions des Hollandois (*d*).

Florent s'allie avec la France.

Florent vivement piqué de l'alliance conclue avec les

(*a*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag.* 112. 113.

(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1294. & Melis Stoke, *pag.* 110. 114.

(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 143. 150.

(*d*) Meyer. *ad ann.* 1296. Melis Stoke, *pag.* 111. Extr. des Compt. des Recev. de Dordr. *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 732. Acta Publ. Angl. *ubi supra. pag.* 145. Conf. Rapin Thoyr. Hist. d'Anglet. *Tom.* III. *pag.* 172. 204. 206. 225.

FLORENT V. Flamands, de la diminution de ses péages & du dommage que le transport du commerce causoit à ses Sujets, ne pensa plus qu'à s'appuyer d'une puissance capable de balancer celle de ses voisins réunis avec l'Angleterre. Il se rendit en Juin, 1295, à Bergues dans le Hainaut, pour s'aboucher avec Robert, Comte d'Artois, son cousin, sous prétexte d'une visite d'amitié; & par son entremise il ébaucha, ou conclut un Traité avec la France: car il ne reste aucun vestige de ce premier accord (*a*).

Conditions du Traité.

1296.

Mais s'étant transporté avant la fin de l'année à Paris, accompagné de ses Seigneurs, il signa le 9 Janvier suivant avec le Roi celui qui nous est conservé. » Philippe le Bel » s'engageoit à payer annuellement au Comte quatre mille » livres tournois noirs, & vingt-cinq mille une fois payés. » Florent s'obligeoit à le soutenir de toutes ses forces contre » tous ceux qui l'attaqueroient, à la réserve de l'Empereur, » à moins que ce dernier ne fût l'aggresseur. Il promettoit de » déclarer la guerre, non pas au Roi d'Angleterre, mais à » ses Alliés aussitôt que Philippe l'exigeroit, & de lui fournir les munitions de guerre & de bouche, & le nombre » de Vaisseaux dont il auroit besoin. Il s'engageoit de plus » à chasser de ses Etats tous les ennemis de la France, à la » réserve des Allemands, dont les couriers auroient la liberté de passer en Angleterre jusqu'aux Fêtes de Pâques. Le » Roi de France de son côté renonçoit à ne conclure ni paix » ni treve sans le communiquer au Comte, & promettoit de » stipuler pour premier article la liberté du Prince Jean & » d'Elisabeth sa femme. Dans le cas où le Comte seroit » pris ou quelqu'un des siens, le Roi promettoit sous la » même condition de les faire restituer, comme aussi de l'indemniser des pertes qu'il pourroit souffrir dans cette guerre «. Ce Traité fut signé par les deux Souverains, & du côté du Comte par Theodoric de Brederode, Jean de Renesse, Guillaume d'Egmond, Henri de Heldam ou de Leide, Guil-

(*a*) Meyer & Melis Stoke, *ubi supra.*

laume d'Arkel, Nicolas de Putten, Philippe de Wassenaar & Jean de Teilingen présens (*a*). FLORENT V.

Si les Historiens eussent lu ce Traité avec attention, ils n'avanceroient pas que le Comte se reconnut Vassal de la France. Le mot de *Feudum* qu'on employe, les a trompés. Mais s'ils eussent examiné l'expression & consulté l'usage de ces tems, ils auroient appris que par le mot de *Pactum Feudi*, Traité de fief, en Hollandois *Leenmanschap*, on entendoit des marchés par lesquels un Prince s'engageoit à faire le service moyennant une somme d'argent, & que par conséquent l'expression tombe sur les quatre milles livres tournois noirs que Philippe promettoit de donner, & non sur la Souveraineté de la Hollande (*b*).

S'il s'est reconnu Vassal de cette Couronne?

Le Comte n'eut pas le tems de tirer de cette alliance les avantages qu'il se proposoit. Peu de tems après son retour il fut assassiné. Les anciens Auteurs ne s'expliquent sur ce triste événement qu'avec beaucoup d'obscurité : on entrevoit que la crainte les empêche de parler plus clairement (*c*) ; & ce qu'ils disent pour la plûpart tient beaucoup du roman. Les Modernes, qui pouvoient s'exprimer sans crainte, se sont contentés de les copier. Ce n'est qu'en examinant avec soin ce qu'ils en rapportent, & les circonstances qui concoururent à l'exécution d'un crime si horrible, que l'on peut démêler la vérité. C'est ce que nous tâcherons de faire, après avoir rendu fidélement ce que les Historiens en racontent.

Conspiration contre Florent.

Incertitude sur les motifs.

La peste avoit désolé la Hollande sous le regne de Guillaume I, & les guerres qui la suivirent, acheverent d'éteindre une partie des anciennes Maisons. Florent s'apperçut du vuide que la diminution de la Noblesse faisoit dans ses armées, & se voyant menacé d'une guerre sérieuse avec l'Angleterre & ses voisins réunis, il crut y remédier en appellant à la Haye quarante familles des Bourgeois les plus aisés, qu'il annoblit moyennant une certaine somme. Il se flattoit de se donner par-

Création de nouveaux Nobles.

(*a*) Ligue offensive *apud* Leibnit. Cod. Jur. Gent. Diplom. *pag.* 34. & dans du Mont Corps Diplom. *Tom.* I. *P.* I. *pag.* 295.

(*b*) Voyez Rapin Thoyr. Hist. d'Anglet. *Tom.* II. *pag.* 415. & l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 63.

(*c*) Miroir Historial. *Chap.* XLVII. *pag.* 207.

FLORENT V. là des Capitaines, & de recouvrer en même tems les fonds qui devenoient néceſſaires. Les anciens Nobles regarderent cette aſſociation comme une injure qui les aviliſſoit ; ils prétendirent que le Comte n'étoit pas en droit de diſpoſer des privileges qui n'appartenoient qu'à la naiſſance ; on l'accuſa d'uſurper ſur tous les Ordres une autorité deſpotique, & bientôt l'outrage fait à un particulier fit éclater la haine générale, dont il fut la victime.

Hiſtoire de la Dame de Velſen.

Gerard de Velſen étoit d'une Maiſon des plus illuſtres ; ſon couſin avoit eu la tête tranchée, pour avoir trempé dans l'invaſion de Walcheren par les Flamands ; lui-même avoit été aſſez long-tems en priſon, & le Comte ayant reconnu ſon innocence, l'avoit attiré près de lui par les faveurs les plus marquées, pour lui faire oublier les ſujets de plaintes qu'il lui avoit donnés. Il ſe propoſa, pour ſe l'aſſurer entiérement, de le marier à une Demoiſelle, dont il avoit lui-même éprouvé les ſentimens. Gerard indigné de la propoſition, répondit fiérement qu'il n'étoit pas homme à ſe charger d'une fille équivoque ; & le Comte piqué de la hardieſſe du refus, lui répliqua, que quelque femme qu'il prît, elle ſeroit marquée au coin de ſon Souverain.

Velſen appréhendant les ſuites de cette affaire ſe retira dans ſes terres ; & quelque tems après il épouſa la fille de Herman de Woerden, niece de Giſelbert d'Amſtel. Le Comte l'ayant appris, penſa aux moyens de lui tenir parole. Il appella Velſen à la Cour dans l'eſpérance qu'il ameneroit ſa femme ; & celui-ci étant venu ſeul, il imagina de l'envoyer hors du pays ſous prétexte d'une négociation importante qu'il ne pouvoit confier qu'à ſa prudence. Velſen étant parti, le Comte ordonna une chaſſe dans le voiſinage du château où l'Ambaſſadeur avoit laiſſé ſa femme, & s'étant ſéparé de ſa ſuite, il ſe préſenta à la porte demandant à ſe rafraichir. La Dame de Velſen le reçut avec le reſpect qu'elle lui devoit, & lui préſenta la collation ; le Comte après avoir bû quelques coups, feignit d'avoir à lui dire quelque choſe d'important, qui concernoit la commiſſion dont il avoit chargé ſon mari, la conduiſit dans un appartement écarté, & lui ravit de force

ce

ce qu'elle auroit refusé à ses empressemens. Cette Dame vertueuse outrée d'un pareil affront, quitta dans l'instant ses ajustemens, prit le deuil, & refusa de paroître même devant son pere. Lorsque Velsen fut de retour, & qu'il voulut entrer dans son appartement, elle lui fit dire qu'elle n'étoit plus digne de lui. Un pareil discours ne pouvant le mettre que dans la plus cruelle inquiétude, il força la porte, & sa femme alors fondant en larmes, raconta son avanture avec les marques du plus affreux déseſpoir. Velsen piqué au vif d'un crime qu'il ne pouvoit lui reprocher, ne chercha qu'à la consoler, & lui fit promettre qu'elle feroit le même récit à son pere.

Florent V.

Le Vieillard transporté de fureur, jura qu'il vengeroit l'honneur de sa fille par la mort de Florent; il courut dans sa famille, & peignant avec les couleurs les plus vives l'outrage fait à leur sang, il associa à sa vengeance ses parens & ses alliés. Giselbert d'Amstel se chargea d'aller en Angleterre pour supplier Edouard de leur rendre le Prince Jean, avec promesse de le mettre à la place de son pere. Le Roi ordonna à l'Evêque de Durham de passer la mer avec Amstel: ils s'aboucherent avec le Duc de Brabant, le Comte de Flandre & le Seigneur de Kuik. Velsen & Woerden exposerent le fait, & l'Assemblée résolut d'enlever Florent, de le remettre à l'Evêque, qui se chargeoit de le passer en Angleterre, & de ramener le jeune Prince. Quelques jours après le Comte se rendit à Utrecht avec son Conseil, pour accommoder quelques affaires qui regardoient les Seigneurs de Zuilen. Amstel & Woerden qui l'un & l'autre étoient Conseillers d'Etat, ne manquerent pas de s'y trouver, & les autres Conjurés se cacherent aux environs. On prétend que le Comte fut averti par une femme inconnue d'une taille & d'une maigreur extraordinaire, qui lui remit, comme il alloit à la Messe, un billet où il lut ces quatre vers:

Meurtre de Florent selon le récit commun des Historiens.

Même sur moi, mes amis les plus prêts
Témoins de mes secrets,
Et celui même à ma table élevé
A son talon levé.

FLORENT V. Florent ne fit aucune attention à cet avis ; & de retour à son Palais, après avoir dîné avec l'Evêque, il passa dans son appartement pour se reposer. Amstel ayant appris que tout étoit disposé pour son enlevement, le réveilla en lui annonçant qu'on avoit vu près de la Ville une troupe de Hérons. Le Comte, qui prenoit plaisir à cette chasse, se fit à l'instant donner un cheval, & sortit avec lui, ayant son oiseau sur le poing ; mais le perfide le mena vers un bois, où Velsen, Woerden, Benskoop, Kraayenhorst, Teilingen, Zaanden, & quelques autres étoient cachés. Le Comte n'apperçut pas plutôt Velsen qu'il jetta l'oiseau, & mit l'épée à la main ; mais il fut saisi sur le champ, garotté sur son cheval, & conduit vers Muyden, où l'on devoit l'embarquer sur la Zuiderzee pour passer en Angleterre. Le bruit de cet enlevement s'étant répandu, les Kennemers, les Waterlanders & les Westfrisons coururent aux armes. Les Conjurés se voyant poursuivis de tous côtés, quitterent le grand chemin, chercherent à gagner la côte à travers les marais ; & rencontrant la milice de Naarden, ils voulurent doubler le pas, lorsque le cheval du Comte s'abbattit en sautant un fossé. Velsen outré de fureur de voir échaper sa proye, se détacha de la troupe, & perça le Comte de vingt-un coups, dont plusieurs étoient mortels.

Les Kennemers le releverent & le porterent à Muyden, où il rendit les derniers soupirs. On transporta son corps à Alkmaar, & on le laissa en dépôt dans l'Eglise jusqu'à l'arrivée du Prince son fils. Amstel & Woerden se sauverent dans les pays étrangers, où ils périrent de misere. Velsen se renferma avec ses autres complices dans le Château de Croonenbourg, résolus de s'y défendre jusqu'à l'extrémité. Les Peuples & les Princes voisins, ardens à tirer une juste vengeance d'un si noir attentat, accoururent de tous côtés & les investirent ; le Comte de Cleves se chargea de conduire le siege. Mais comme il ne pressoit que foiblement la place, ayant été gagné par le Comte de Kuik, les Hollandois, qui s'en apperçurent, s'en plaignirent aigrement à son frere, qui lui reprocha sans ménagement » qu'il déshonoroit son Sang & sa di-

» gnité en protégeant des ſcelerats ; que tous les Souverains » étoient intéreſſés à la punition d'un pareil attentat ; qu'il ſe » trouvoit dans tous les pays des gens hardis & déterminés, » qu'on ne pouvoit contenir que par des exemples de ſévé» rité ; que celui qui ſauve un coupable participe à ſon crime, » & s'enveloppe dans ſon châtiment ; que les Hollandois per» ſuadés qu'il vouloit ſauver les aſſaſſins, le regardoient com» me leur complice ; qu'étant né pour gouverner des peu» ples, il devoit ſe montrer le protecteur des Loix, qui re» tranchent de la Société ceux qui les enfreignent ; enfin qu'il » n'avoit que ce moyen pour diſſiper l'orage qui ſe formoit ſur » ſa tête, & mettre ſon honneur à couvert ».

Le Général frappé de ce diſcours, commanda l'aſſaut pour le lendemain, & les Hollandois s'y porterent avec tant de fureur qu'ils emporterent la place par eſcalade. Le Comte de Cleves s'étant emparé des priſonniers, les Kennemers, les Friſons & les Hollandois ſe rangerent tumultuairement ſous leurs enſeignes, & demanderent à grands cris qu'on les remît entre leurs mains, menaçant de confondre avec leur ſang celui de leur protecteur. Le Comte de Cleves effrayé les fit livrer aux Hollandois, qui les partagerent entre les milices de chaque Ville ; ils furent tous condamnés à mort, & leurs corps expoſés ſur des roues. Ceux de Leide, auxquels Velſen étoit échu, le mirent dans un tonneau, dont l'intérieur étoit armé de pointes, & le roulerent dans les rues. Ils exterminerent enſuite les parens & les alliés des criminels juſqu'au neuviéme dégré, & raſerent les Châteaux de Croonenbourg & de Velſen juſqu'aux fondemens. La Nobleſſe fit briſer les armes des Maiſons d'Amſtel & de Woerden, & jura de ne jamais les recevoir dans le pays (a).

XIV. Examen des motifs de la conſpiration.

C'eſt ainſi que les Hiſtoriens racontent cet événement ; mais les Critiques ſe perſuadent ſur quelques mots qu'on trouve dans les Auteurs contemporains, dont nous allons analyſer le récit, que le Traité que le Comte venoit de conclure avec

(a) Melis Stoke, *dans* Florent V. *pag.* 116. 118. 133. 134. & *dans* Jean II. *pag.* 177. Scriver. Vit. Com. Holl. *in* Flor. V. Beka *in* Joann. II. *pag.* 99. Buchel. *in* Hedam. Goudhov. Wagtend. & Petit Chron. Voſſii Annal. *ad ann.* 1296. &c.

FLORENT V.

Si c'est l'alliance avec la France.

la France, fut la véritable cause de sa mort (*a*). On a peine à croire que le mécontentement que la Noblesse conçut d'une alliance qui, dans le fond, n'étoit pas contraire aux intérêts de l'Etat, ait pu la porter à conspirer contre son Prince, étant approuvée par les plus illustres de leur Corps. D'ailleurs la conduite des Anglois, & leur liaison avec les Flamands, leurs anciens ennemis, obligeoient Florent à chercher un appui assez puissant pour leur résister & renverser leurs desseins. Il n'est donc pas vraisemblable que les Seigneurs ayent pris le parti de sacrifier leur Chef pour avoir suivi ce que lui conseilloit la prudence & la saine politique.

Préjugés contre Edouard.

Le Roi d'Angleterre avoit au contraire de puissans motifs pour souhaiter la mort de Florent. Il voyoit échapper la Hollande qu'il ménageoit avec tant d'attention depuis long tems; le Comte se liguoit avec son ennemi, au moment qu'il avoit besoin de son alliance, & tournoit contre lui une puissance capable d'en imposer aux autres Souverains, dont il avoit acheté le secours à force de complaisance & d'argent. Dans ces circonstances il n'est pas surprenant qu'il ait profité du mécontentement de quelques particuliers, qui dans la chaleur de l'exécution massacrerent leur Prince plutôt par désespoir que de dessein prémédité.

Il est certain qu'Edouard ne put retenir les transports de sa colere, lorsqu'il apprit que Florent avoit signé son Traité avec la France; qu'il jura de retenir le jeune Prince, si le Comte ne renonçoit à ses engagemens; que Florent répondit » que » le Roi pouvoit mésuser du dépôt qu'il lui avoit confié; mais » qu'il étoit résolu de ne rien changer aux mesures qu'il avoit » prises pour le bien de ses Etats ». Cette réponse détermina vraisemblablement l'Anglois, qui connoissoit la fermeté du Comte, à se saisir de sa personne. On ajoute que le Prince Jean piqué de l'indifférence que son pere avoit marqué pour lui, laissa au Roi la liberté d'agir comme il le jugeroit à propos (*b*).

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1287. Melis Stoke *dans* Florent V. *pag.* 311.

(*b*) Miroir Historial. *Chap.* XLIII. *pag.* 201. 202.

Florent V.

Ligue des Seigneurs contre Florent.

Jean de Kuik étoit depuis long-tems au ſervice d'Edouard, & ce fut ce Seigneur qu'il employa pour tramer ſes complots (*a*). Nous voyons qu'il lui donnoit deux mille livres par an, ſous ſerment de le ſervir ſans exception dans tout ce qui lui ſeroit ordonné de ſa part (*b*), & que ce Seigneur ſe vantoit de ſçavoir les penſées les plus ſecretes du Roi (*c*). La Maiſon de Kuik haïſſoit depuis long-tems celle de Hollande (*d*), & ſi dans ce Seigneur le déſir de venger ſes injures particulieres concouroit aux deſſeins d'Edouard, il ne fut pas difficile au Monarque de le déterminer à ſe charger de cette entrepriſe, quelqu'odieuſe qu'elle fût. Comme il ne pouvoit l'exécuter ſans ſecours, & qu'il étoit lié de longue main avec les mécontens, il paſſa en Hollande, afin de les engager dans ſon projet. Il s'adreſſa à Gerard de Velſen, par le moyen duquel il attira Giſelbert d'Amſtel, Jean de Heuſden, Arend de Benskoop, Gerard de Kraaijenkorſt, Guillaume de Teilingen, Herman de Woerden, Guillaume de Zaanden, Hugues de Baarland, Koſtin de Boterniſſe, Alewin, & quelques autres. *Melis Stoke* à qui nous devons ce récit, & qui commença d'écrire ſa Chronique du vivant de Florent V, aſſure qu'il ſçavoit par des perſonnes d'une grande diſtinction, que Wolferd de Borſelen & Jean de Reneſſe trempoient dans la conjuration (*e*).

Leurs différens motifs.

Tous ces Seigneurs avoient des ſujets particuliers de mécontentement. Le Comte avoit condamné Jean, couſin de Gerard de Velſen, à avoir la tête tranchée pour avoir trempé dans la conſpiration de Walcheren, & pour un homicide qu'il avoit commis à Leide (*f*); & ſi l'on s'en rapporte au ſentiment général, il eſt vraiſemblable que le Comte aimant les femmes à la fureur, celle de Gerard pouvoit entrer pour

(*a*) Melis Stoke, *ubi ſupra. pag.* 117.
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 145.
(*c*) Melis Stoke, *pag.* 117.
(*d*) Voyez ci-deſſus. *pag.* 48. 50.
(*e*) *Dans* Flor. V. *pag.* 116. 117. 118. 122. 132. 134. 139. *& dans* Jean. II. *pag.* 177.
(*f*) Miroir Hiſtorial. *Chap.* XLV. *pag.* 203.

FLORENT V. quelque chose dans cette affaire (*a*). Ce sentiment n'est cependant fondé que sur quatre vers qui se trouvent sur la derniere feuille du Manuscrit de la Chronique de *Stoke*, & l'on ne sçait s'ils sont de l'Auteur, ou s'ils ont été ajoutés par une autre main peut-être plus moderne. La réconciliation de Giselbert d'Amstel & de Herman de Woerden n'avoit pas effacé le souvenir de la prison & de l'exil, & quoique le Comte affectât, selon l'usage de ces tems, de leur faire porter ses habits, & les eût mis dans son Conseil, leur haine subsistoit dans le fond de leur cœur (*b*). Il avoit séduit la fille de Heusden, & ce commerce avoit éclaté par la naissance d'un bâtard (*c*). Renesse & Borselen avoient donné des preuves de leur mauvaise intention dès le tems de l'invasion des Flamands, & la punition qui l'avoit suivie n'avoit point changé leurs cœurs (*d*). L'Histoire n'entre dans aucun détail au sujet des autres Conjurés. Le fait de la création de nouveaux Nobles n'est rapporté que par un Ecrivain postérieur de cinquante ans au regne de Florent (*e*). Mais il paroît d'autant plus vraisemblable, qu'on trouve des exemples pareils dans des tems plus modernes (*f*). Ce point seul étoit capable d'exciter l'indignation des anciennes Maisons. De plus un Auteur Anglois du quatorziéme siecle rapporte, qu'on soupçonnoit le Comte de vouloir déshériter son fils légitime en faveur de Witte de Haamstede, qu'il avoit eu de la fille de Heusden (*g*). Il est vrai que l'indifférence qu'il témoigna lorsqu'Edouard le menaça de garder le Prince en prison, annonçoit beaucoup de froideur, & le Roi d'Angleterre marque dans une Lettre écrite à l'Empereur Adolphe, qu'il appréhendoit que le Comte ne transportât

(*a*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 98.
(*b*) Miroir Historial. *ubi supra.*
(*c*) Scriver. Batav. Antiqu. *pag.* 278.
(*d*) Voyez ci-dessus. *pag.* 207.
(*e*) Le Clerc. Anonym. *pag* 162.
(*f*) Lettre de 1422. *dans* Matth. de Nobilitat. *Lib.* I. *Cap.* XXXII. *pag.* 135.
(*g*) Trivet. *ad ann.* 1296. *pag.* 287. Scriver. Batav. Ant. *pag.* 276. Manifest. de Jean I. de 1299. *dans* Boxhorn. *sur* Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 104.

ses Etats à quelqu'autre au préjudice de son gendre (*a*). Ces motifs irritoient également Edouard & la Noblesse Hollandoise, & l'impunité que la protection de l'Angleterre assuroit à la derniere, la disposoit à tout oser.

Florent V.

On écouta volontiers Jean de Kuik ; mais les mécontens étoient arrêtés par leur propre foiblesse & par la crainte que le fils, pour couvrir son honneur, ne fût contraint un jour de venger les traitemens que son pere auroit essuyés. Pour lever ces obstacles, Kuik les assembla à Berg-op-zoom, & leur communiqua des lettres d'assurance du Roi d'Angleterre, de Jean, Duc de Brabant, & de Guy, Comte de Flandre, tous deux ses Suzérains & intimement liés avec le premier par le Traité d'ailliance (*b*); & pour-lors ils s'engagerent par écrit & par serment d'exécuter tout ce qu'Edouard voudroit leur commander (*c*).

Assemblée des Conjurés à Berg-op-zoom.

Ils tinrent une seconde Assemblée à Cambray au commencement de l'année suivante, où se trouverent le Duc de Brabant, le Comte de Flandre, l'Evêque de Durham & deux Légats que le Pape avoit envoyés dans les Pays-Bas pour traiter d'une treve entre la France & l'Angleterre (*d*). Comme il paroît que le Comte de Hollande étoit compris dans leur négociation (*e*), on peut croire qu'elle avoit échoué, puisque ce fut dans ce même tems que les Conjurés prirent la résolution d'enlever Florent, de le livrer aux Anglois qui devoient le garder dans une prison perpétuelle, & de ramener son fils, pour le mettre à sa place (*f*). Il paroît par ce projet qu'Edouard n'en vouloit point à la vie du Comte, comme on l'avoit soupçonné d'abord (*g*), & que même les mécontens n'avoient dessein que de s'assurer de sa personne (*h*).

Autre assemblée à Cambray.

On arréta, pour colorer cet attentat de quelque prétexte,

Kuik déclare la guerre à Florent.

(*a*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. III. *pag.* 160.
(*b*) Voyez les Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 168. 172.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 117. Miroir Historial. *Chap.* XLV. *pag.* 204.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 155.
(*e*) Ibid.
(*f*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 98. Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 118. & *dans* Jean I. *pag.* 152.
(*g*) Miroir Historial. *Chap.* XLIII. *pag.* 202.
(*h*) Wilh. Procur. *ad ann.* 1296.

FLORENT V. que Jean de Kuik déclareroit la guerre au Comte de Hollande, en qualité de Vassal du Duché de Brabant. Florent ne sçachant rien de ce qui se tramoit par une grande partie de sa Noblesse, ne fit que rire de la fanfaronade d'un si foible adversaire, quoique la lettre de défi lui fût remise par un Prêtre qui l'avertit que sa personne & son honneur étoient également menacés (*a*).

Occasion favorable à l'enlevement du Comte.

Nous avons vu que Giselbert d'Amstel, lors de sa réconciliation avec le Comte, s'étoit engagé de satisfaire les familles de ceux qui avoient été tués au combat de Loenen (*b*). Il avoit négligé jusqu'alors de contenter la Maison de Zuilen, & le Comte voulant terminer cette affaire avant d'entamer la guerre, se rendit à Utrecht sur l'invitation des Conjurés, dans l'été de 1296, menant avec lui son Conseil. Amstel & Woerden furent condamnés à payer cinq cens livres à la Maison de Zuilen, par forme de dédommagement (*c*), & Florent avança cette somme de ses propres deniers, pour soulager ces Seigneurs (*d*). Mais les cœurs étoient trop ulcérés, & les affaires trop avancées pour que la reconnoissance pût changer la résolution qu'ils avoient prise. Le séjour que le Comte faisoit à Utrecht, donnoit de grandes facilités pour un projet, dont l'exécution étoit impossible en Hollande. Guillaume, fils de Wouter V, Comte de Malines, étoit alors sur le siege d'Utrecht (*e*), & comme il étoit ennemi implacable des Hollandois (*f*), on ne doutoit pas que par une secrete connivence il ne facilitât le succès de l'enlevement, sans paroître y prendre de part.

Florent averti.

Le Comte au sortir du Conseil, dîna avec ses Officiers; & pendant qu'il étoit à table entre Amstel & Woerden, une femme inconnue lui remit un papier, où il lut: » Fils de Roi, » Prince illustre, rappelles-toi ces paroles du Psalmiste: » *l'homme de paix sur lequel je m'appuye, mon serviteur qui se*

(*a*) Melis Stoke *dans* Flor. V. *pag.* 118.
(*b*) Voyez ci-dessus. *pag.* 204.
(*c*) Melis Stoke. *pag.* 120.
(*d*) Miroir Historial. *Chap.* XLIV. *pag.* 202.
(*e*) Beka *in* Willhelm. II. *pag.* 101.
(*f*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 117.

» *nourrit*

» *nourrit de mon pain, leve le bras sur moi* (*a*). Quelques-uns regardent l'apparition de cette femme comme une révélation ; mais en supposant la vérité du fait, on peut se dispenser de recourir au miracle ; & parmi le grand nombre de Seigneurs qui trempoient dans le complot, il ne seroit pas surprenant que quelqu'indiscret eût révélé le secret (*b*). On ne peut cependant approuver la légéreté de Florent, qui loin de faire attention à l'avertissement quel qu'il fût, passa pour dormir dans son appartement, pendant que les Seigneurs sortirent de la Ville pour presser l'exécution de leur projet (*c*). Florent V.

Ils avoient disposé quelques troupes sur le Vegt pour arrêter les Hollandois, s'ils venoient au secours de leur Prince, & dressé deux embuscades aux portes par où l'on pourroit sortir de la Ville (*d*). Chacun ayant pris son poste, ils avertirent d'Amstel qu'ils avoient laissé auprès du Comte. Ce Seigneur entra dans la chambre où il reposoit, & le pria d'assister à la chasse du Heron, en lui disant qu'on n'attendoit que lui pour commencer le vol. Florent lui ordonna de prendre le devant (*e*), & sans attendre ses gens, auxquels il ordonna de le suivre, il sortit accompagné seulement de deux jeunes Seigneurs, qui étoient Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, & Gerard de Voorne (*f*). Il rencontra sur le bord du Vegt Herman de Woerden, à qui il demanda de quel côté étoit la chasse, & dans l'instant Amstel, Velsen & Heusden sortant d'un bois voisin coururent à lui. Le Comte qui ne pensoit à rien les salua, lorsque Woerden saisit la bride de son cheval, & lui déclara qu'il étoit son prisonnier. Arend de Benskoop, qui survint, enleva l'oiseau qu'il avoit sur le poing, & Florent qui prenoit encore cela pour un jeu, ne fut détrompé que quand Woerden lui jura qu'il ne reverroit plus Enlevement de Florent.

(*a*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 88.
(*b*) Voyez Melis Stoke, *pag.* 118.
(*c*) Idem. *pag.* 120. 121.
(*d*) Miroir Historial. *Chap.* XLIV. *pag.* 202.
(*e*) Melis Stoke, *ubi supra.*
(*f*) Idem. *pag.* 121. 122.

FLORENT V. la Hollande (*a*). Il voulut alors mettre l'épée à la main; mais Velsen lui saisit le bras, & ses complices le désarmerent. Un de ses domestiques, qui voulut se jetter au-devant, fut dangereusement blessé, & les deux jeunes Seigneurs qui l'avoient accompagné, coururent à la Ville pour chercher du secours. Les Conjurés menerent leur prisonnier à toutes jambes au Château de Croonenbourg, qui appartenoit à d'Amstel (*b*), d'où il fut transféré à Muyden, ville située sur le Vegt près de la Zuiderzee (*c*). Ce fut le 23 Juin sur le soir qu'ils arriverent en ce lieu. Le Comte y demeura quatre jours en attendant le vaisseau qui devoit le passer en Angleterre, & les Seigneurs lui firent éprouver pendant ce tems les traitemens les plus rudes (*d*).

Un pareil attentat ne pouvoit manquer d'éclater. Le bruit s'en répandit de tous côtés; le peuple & les bourgeois coururent aux armes; les Kennemers & les Westfrisons s'étant rassemblés, investirent Muyden, & les Villes maritimes envoyerent tous les bâtimens qu'ils purent joindre pour bloquer le port (*e*). Mais cette multitude qui n'avoit pour Chef que Nicolas Grebbert, Officier du Comte, n'ayant point de machines pour attaquer la place, se contentoit de garder les passages, afin d'empêcher qu'on n'enlevât le prisonnier (*f*).

Cependant les Conjurés voyoient avec inquiétude leur nombre augmenter tous les jours, les Hollandois arrivant en foule par la Zuiderzee, & pour se tranquilliser ils forcerent le Comte de signer un ordre, par lequel il enjoignoit aux assiegeans de retourner chez eux; mais ceux-ci jugeant avec raison, lorsqu'il leur fut remis, qu'il avoit été extorqué, refuserent d'y obéir (*g*). Alors les Seigneurs qui craignoient à la fin d'être attaqués dans les formes, voyant le passage fermé

(*a*) Idem. *ibid.* & Miroir Historial. *Chap.* XLIV. *pag.* 203.
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1296.
(*c*) Melis Stoke. *pag.* 123.
(*d*) Idem, *ibid.* Miroir Historial. *Chap.* XLVI. *pag.* 203. 204.
(*e*) Idem, *ibid.*
(*f*) Idem, *ibid.*
(*g*) Melis Stoke, *pag.* 124. 125.

Florent V.

par la mer, résolurent de conduire leur prisonnier dans la Flandre ou dans le Brabant, en se dérobant à travers les marais (*a*). Ils le firent monter à cheval revêtu de méchans habits, lui lierent les jambes & les mains, & lui fermerent la bouche avec un gant (*b*). Quelques Chroniques ajoutent qu'ils lui fendirent les doigts, pour le mettre hors d'état de se servir de la bride de son cheval (*c*). Cette troupe sortit de Muyden sans être apperçue; mais Velsen, qui marchoit à la découverte, ayant rencontré à quelque distance de la Ville les milices de Naarden qui s'étoient embusquées dans les bleds (*d*), tourna bride pour avertir sa troupe. Ce fut alors que les Conjurés ne trouvant point de jour à s'échapper, & ne doutant point que Florent, s'il recouvroit sa liberté, ne les punît comme ils le méritoient, résolurent de le tuer. Velsen, poussé par Woerden (*e*), leva le sabre pour lui fendre la tête; le Cheval du Comte effrayé du mouvement fit un écart, & le coup portant sur ses mains qui étoient liées, les emporta toutes deux (*f*). Dans ce moment le Cheval s'étant abbattu dans un fossé plein d'eau, Velsen mit pied à terre, porta plusieurs coups au Prince, & les Conjurés se jettant sur lui le percerent de vingt blessures.

Sa mort.

Ainsi périt Florent dans sa quarante-quatriéme année. Les milices de Naarden, selon les uns, ou les Frisons, selon les autres, le trouverent mourant (*g*) ou mort (*h*), & massacrerent deux Valets qui s'étoient acharnés sur son corps. Velsen courut le même risque, son cheval s'étant échappé dans le tems qu'il étoit à terre; mais il en fut quitte pour une blessure, & se sauva sur un autre qu'un de ses gens lui donna, dans le Château de Croonenbourg (*i*). Les Conjurés se

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1296.
(*b*) Melis Stoke, *pag.* 125.
(*c*) Miroir Historial. *Chap.* XLVI. *pag.* 205.
(*d*) Idem. *ibid.* & Melis Stoke, *ubi supra.* Beka *in* Joann. II. *pag.* 99. Liter. Wilhelm. III. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 502.
(*e*) Miroir Historial. *Chap.* XLVII. *pag.* 206.
(*f*) Idem, *ibid.*
(*g*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 99.
(*h*) Miroir Historial, *ubi supra.* Melis Stoke, *pag.* 125.
(*i*) Idem. *ibid.*

FLORENT V. difperferent de côté & d'autres, & les affiegeans apprenant leur évafion, retournerent chez eux. Amftel & Woerden fortirent du pays ; le premier s'établit dans la Pruffe auprès d'Elbing, où il bâtit une petite ville, qu'on nomme encore Hollande (*a*). Le corps du Comte fut porté à Alkmaar; Jean fon fils le fit tranfporter à Rhinfburg, où il fut inhumé (*b*). Guillaume III fit conftruire en 1324 une Chapelle à Muyderberg, dans l'endroit où le meurtre avoit été commis (*c*); & nous apprenons par les infcriptions qui font dans ce lieu & fur le maufolée, qu'il arriva le 27 ou 28 Juin, 1296 (*d*).

Son caractere. Florent fut le premier des Comtes qui rendit fon Etat refpectable à l'Etranger, & dont les Monarques voifins rechercherent l'alliance. Son air étoit impofant ; il étoit éloquent, brave, grand Capitaine, comptant fes batailles par fes victoires. Doux & facile dans le commerce, il foutenoit fon rang avec hauteur. Son amour pour la juftice alloit jufqu'à la févérité. Ardent dans la pourfuite de fes projets, rien n'étoit capable d'arrêter fa vengeance. On peut mettre au rang de fes défauts l'envie de dominer & d'abbaiffer fa Nobleffe; ce qui éloigna de lui le cœur des Seigneurs, & caufa fa perte.

Il ne s'intituloit d'abord que Comte de Hollande; ce ne fut qu'en 1292 qu'il fe qualifia *Comte de Hollande, de Zeelande, & Seigneur de Frife* (*e*). Il réunit à fes domaines les Seigneuries d'Amftel & de Woerden, par la confifcation qu'il prononça contre ces Seigneurs, & les força de reconnoître fa fuzeraineté, en leur rendant le refte de leurs biens. La même politique qui le portoit à diminuer le pouvoir de la Nobleffe, l'obligeoit à ménager l'amitié des peuples; & il l'acquit en accordant de nouveaux droits & des privileges aux Villes. Il bâtit dans les Dunes, à une lieue de Haarlem, une

(*a*) Melis Stoke, *pag.* 127. Domfelaar Amftelr. *pag.* 256. 260.
(*b*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 126. & *dans* Jean I. *pag.* 148.
(*c*) Fundat. Sacrar. Ædium. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 502.
(*d*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 99. Chronique de Gouda. *pag.* 74.
(*e*) Voyez fes lettres, *dans* la Defcript. de Dordrecht de Van Balen, *pag.* 438. 439. & *dans* Matth. *ad* Anonym. Ultraj. *pag.* 111. Conf. l'Hift. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 85.

maison de plaisance qu'il nomma Vogelensang, & embellit le Palais des Comtes à la Haye, que son pere avoit commencé (*a*). Florent V.

Il avoit épousé Beatrix, fille de Guy, Comte de Flandre. Il eut de ce mariage Jean, Thierry, Florent, Guillaume, Otton, Beatrix, Mathilde, Elisabeth & Marguerite, qui tous moururent avant leur pere, à la réserve de Jean qui lui succéda. Ses Enfans.

L'Empereur donna, pendant qu'il regnoit, la Frise située à l'Est de la Zuiderzee, au Comte de Gueldre. Florent s'étant joint à l'Evêque d'Utrecht, l'empêcha d'en prendre possession, & selon quelques Chroniques ces peuples se donnerent au Roi de Danemarc, qui leur envoya un Gouverneur. Mais la dureté de ce nouveau Maître ayant bientôt lassé la patience des Frisons, ils le massacrerent, & renvoyerent à Coppenhague la fille du Roi, sa femme. Elle accoucha d'un fils posthume; & nous verrons dans la suite la façon, dont ce jeune Prince vengea la mort de son pere.

(*a*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 98.



JEAN I,

Dix-septiéme Comte de Hollande.

XV. Jean I, reconnu Comte. 1296.

La mort imprévue de Florent, les circonstances cruelles qui l'accompagnoient, & l'absence de son fils qui étoit en Angleterre, répandirent une consternation générale dans ses Etats. La Noblesse & les Villes ne balancerent pas à reconnoître Jean; mais ce Prince n'avoit que quinze ans, & la situation critique où se trouvoit la Hollande, demandoit un homme à la tête du gouvernement.

Rivaux pour la Régence.

On résolut unanimement de nommer un Régent; mais on se partageoit sur le choix. Wolfert de Borselen que la fuite des Conjurés mettoit à la tête de la faction qui favorisoit l'Angleterre, prétendoit à l'élection. Theodoric, Comte de Cleves, qui se rendit bientôt en Hollande, balançoit son crédit. Jean d'Arkel & Henri de la Leck, Auteurs du Traité conclu avec Philippe le Bel, étoient pour Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, qui étoit fils d'Adelaïde, sœur de Guillaume, Roi des Romains, & par conséquent le plus proche parent du nouveau Comte. Ces derniers avec leurs amis s'étoient assemblés à Dordrecht à la premiere nouvelle de l'enlevement de Florent; ils avoient dépêché sur le champ vers l'Empereur Adolphe, & vers Sigfrid, Archevêque de Cologne; & sitôt qu'ils eurent appris sa mort, ils écrivirent à Jean d'Avesnes, pour le presser de venir. Jean fit à l'instant partir Guy son frere, & leur manda qu'il le suivroit de près (*a*).

Ambassade pour l'Angleterre.

Ils envoyerent en même tems une Ambassade à Edouard, pour le prier de leur rendre leur jeune Souverain, lui représentant que sa présence étoit nécessaire, pour les mettre à l'abri de la fureur des assassins, & pour venger le meurtre de

(*a*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 128, & *dans* Jean I. *pag.* 132.

JEAN I,  XVII. Comte de Holl.

Fr. Mieris Servaen

C.F. Flipart sculp

son pere. Cette Lettre dans laquelle ils eurent soin de ne faire paroître aucun soupçon que le Roi eut la moindre connoissance du complot, étoit écrite au nom du Comte de Loef, frere du Comte de Cleves, des Seigneurs d'Arkel, de la Lek & de tous les Nobles du Comté de Hollande. Florent, Abbé d'Egmond, étoit chargé de porter la parole en la présentant (*a*).

La Régence divisée.

Cependant Theodoric, Comte de Cleves, malgré les oppositions des Communes, s'étoit emparé du gouvernement de la Nordhollande, & Guy de Hainaut se maintenoit au nom de son frere dans la Sudhollande. Le premier résidoit à la Haye, & le second à Gertrudenberg. Ce partage d'autorité augmentoit la dépense, & causoit tous les jours de nouveaux troubles (*b*).

Ambassade d'Angleterre en Hollande.

Edouard ayant appris l'assassinat de Florent, sentit la nécessité de mettre le jeune Prince en possession des Etats de son pere ; mais il voulut avant tout, terminer l'affaire de son mariage. Il envoya en Hollande Chrétien de Raaphorst & Renoud de Jermeny, accompagnés de deux Clercs, Richard de Havering & Walter de Bruges, prier les Hollandois de députer à la Saint Martin suivante au moins trois Nobles de chaque Province, & deux Bourgeois de chaque Ville pour être témoins du mariage du jeune Comte, & pour confirmer les anciens Traités. Les Lettres de Créance de ces Ambassadeurs sont datées de Berwyk le 14 Septembre, & la suscription porte, » Aux Seigneurs des Bannieres, Nobles, » Echevins, Bourgeois & autres Habitans des Comtés & » Pays de Hollande, Zeelande, Sudhollande, Kennemerland & Frise » (*c*).

Jean d'Avesnes reconnu Régent.

Sur ces entrefaites, Jean d'Avesnes arriva à Dordrecht, dont les habitans & la Noblesse le reconnurent Régent & Tuteur du jeune Souverain. Toutes les villes se presserent de députer vers lui, & de lui prêter serment ; & son parti devint si considérable en peu de jours, que le Comte de Cleves,

(*a*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. III. *pag.* 160.
(*b*) Beka *in* Joann. II. *pag.* 99.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. III. *pag.* 165. Cons. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 94.

JEAN I. ne se croyant pas en sureté à la Haye, se retira dans ses Etats (*a*). Le premier soin du nouveau Régent fut de nommer les Députés qui devoient passer la mer. Theodoric de Brederode, Chef de l'Ambassade, arma à ses dépens la flotte qui devoit ramener le Comte (*b*). Il étoit accompagné de Guillaume & Gerard d'Egmond, de Henri, Burggrave de Leide, de Henri Dufful & de Jean Persyn. Renesse étoit à la tête des Zeelandois, & les Députés des villes de Dordrecht, de Haarlem, de Middelbourg & de quelques autres, s'embarquerent à leur suite (*c*).

Nouvelle Ambassade en Angleterre.

Mariage de Jean.

La célébration du mariage se fit à Gipwyk le 7 Janvier, 1297 (*d*). Edouard rendit compte à son gendre de cinq mille six cens quarante livres tournois noirs, qu'il devoit payer pour la dot de sa fille (*e*), & nomma Renoud Ferrer & Richard de Havering pour recevoir des Hollandois les huit mille tournois noirs qu'ils s'étoient engagés de fournir annuellement pour l'entretien de la Comtesse, sur les biens situés entre la Meuse & la Zype (*f*). Le Roi fit jurer à son gendre qu'il recevroit dans son Conseil les deux Députés qu'il envoyoit avec lui, & qu'il ne feroit rien sans son avis (*g*). Il se fit nommer arbitre des différends qui pouvoient subsister entre le Duc de Brabant, le Comte de Flandre & celui de Hollande (*h*) : en un mot, il ne négligea rien pour étendre son autorité sur les Etats de son gendre. Il écrivit même à l'Empereur pour obtenir la confirmation de tous les Actes qu'il avoit extorqués, le sollicita en même tems de dispenser le jeune Prince d'aller en personne lui rendre hommage des terres mouvantes de l'Empire, & le pria de donner l'investiture par procuration (*i*).

XVI. Révolte des

Cependant l'Evêque d'Utrecht jugeant l'occasion favorable

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean. I. *pag.* 135. 136.
(*b*) Wilh. Procurat. *ad ann.* 1296.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* III. *pag.* 170.
(*d*) Ibid. *pag.* 168. Trivet. Annal. *ad ann.* 1297.
(*e*) Act. Publ. Angl. *ubi supra. pag.* 172.
(*f*) Idem, *ibid.*
(*g*) Idem, *pag.* 171.
(*h*) Idem, *pag.* 169. 170.
(*i*) Idem, *pag.* 155. 160. 171.

tâcho

tâchoit de ranimer dans le cœur des Westfrisons leur ancien amour pour la liberté. Il leur faisoit représenter qu'il étoit tems de se délivrer du joug des Hollandois, qu'ils pouvoient facilement se rendre maîtres des Châteaux qui les tenoient en servitude (*a*); & pour leur donner l'exemple, il assiegea Muyden, & força Theodoric qui gardoit la place, à capituler (*b*): envain le Régent se hâta de marcher au secours des assiegés; il ne put arriver assez tôt pour les sauver (*c*). Le succès de l'Evêque réveilla les Frisons. Ils assemblerent leurs forces, investirent le fort de Wydenes, que le Gouverneur fut contraint de rendre, & qui fut aussi-tôt rasé. Les Châteaux d'Eenigenburg & Nieuwendoorn eurent le même sort (*d*). Florent d'Egmond, Baillif du Dregterland, se jetta dans Medenblik qu'il défendit jusqu'à l'extrêmité, quoiqu'il fût réduit avec sa garnison à manger les chiens & les chevaux. Sa défense opiniâtre donna le tems au Régent de se débarrasser des affaires qui l'arrêtoient, & de venir à son secours (*e*).

Jean I. Westfrisons.

Siege de Medenblik.

Les troubles de Zeelande l'avoient occupé jusqu'alors. Wolferd de Borselen qui n'avoit osé se montrer depuis que Florent l'avoit banni (*f*), de retour à Dordrecht, avoit persuadé aux habitans d'armer des vaisseaux pour la garde des côtes, & s'étoit fait donner le commandement de la flotte, sous prétexte que les Flamands menaçoient Walcheren d'une nouvelle invasion. Avec ces forces il étoit rentré dans Veere, dont il étoit Seigneur (*g*), & où son premier soin fut de s'assurer de l'appui de tous les ennemis du Comte défunt. Il se rendit ensuite en Flandre dans le dessein de persuader au Comte Guy de tenter une nouvelle expédition sur l'Isle de Walcheren. Les liaisons que le Roi d'Angleterre avoit avec

Troubles de Zeelande.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 137.
(*b*) Idem. *ibid.* Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 101. & Heda. *pag.* 228.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 137.
(*d*) Beka *in* Wilh. II. *pag.* 101. Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 138. Manifest. de Drechterl. *pag.* 50.
(*e*) Melis Stoke, *ubi supra.*
(*f*) Voyez ci-dessus. *pag.* 209.
(*g*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 123. 124.

JEAN I. ce Prince & même avec Borselen, ne permettent point de douter que ce Monarque n'ait eu connoissance de cette manœuvre, dont le véritable objet étoit d'enlever la tutele & la régence de la Hollande à Jean d'Avesnes, qui étoit dans les intérêts de la France.

Siege de Middelbourg. Les Flamands passerent la mer, & vinrent assieger Middelbourg. Ils éleverent une espece de digue ou bâtard-d'eau assez près du fort Mortier; par ce moyen ils détournerent le cours de l'Arne, & fermerent l'entrée du Port; ce qui causa de grandes incommodités dans la Ville. Mais malgré la vivacité des attaques que Guy & Borselen pressoient dans le dessein d'aller secourir les Conspirés qui tenoient encore dans Croonenbourg (*a*), le siege n'avançoit que lentement. Le Régent, qui n'ignoroit pas que la perte de cette place influoit sur toute la Zeelande, s'empressa de passer à Zirikzee avec ce qu'il put rassembler de troupes, & son arrivée obligea l'ennemi, qui ne vouloit pas risquer l'évenement d'un combat, de lever le siege. Levé. A peine les Flamands furent-ils éloignés de la Ville, que les assiegés renverserent la digue, & d'Avesnes fut reçu le lendemain dans la place avec de grandes acclamations de joye (*b*).

Medenblik délivré. La situation où se trouvoit Medenblik, ne lui permit pas de faire un long séjour dans l'Isle, & bien assuré que les Flamands avoient repassé la mer, il repartit en diligence pour la Westfrise. Jean d'Arkel & Nicolas de Putten étoient dans son armée, & Dordrecht avoit donné ses milices. Le débarquement se fit à Enkhuizen. Les Frisons qui campoient aux environs, furent bientôt dissipés, & les assiegés apprirent l'arrivée du secours par la fumée des Villages que les Hollandois brûloient sur leur route. Les assiegeans n'oserent les attendre; ils se sauverent, & ne perdirent que trente-cinq hommes qui étoient demeurés derriere. D'Avesnes comptoit pénétrer dans le pays; mais il fut arrêté par la gelée, dont

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean I. *pag.* 138, 139. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 101.
(*b*) Iidem. *ibid.*

la rigueur l'obligea de congédier son armée, & ayant fait entrer sa flotte dans le port de Medenblik, il se rendit à Haarlem (*a*). Jean I.

XVII. Jean arrive en Zeelande.

1297.

Les Envoyés qui étoient en Angleterre, bien informés des troubles qui agitoient la Zeelande, & de la division qui déchiroit la Hollande, ne cessoient de presser Edouard de leur rendre leur Souverain, dont l'arrivée étoit nécessaire pour rétablir la tranquillité des Provinces. L'Abbé d'Egmond lui représenta vivement les dangers d'un plus long retard; que le Régent n'avoit pas assez d'autorité, pour mettre ordre aux affaires; que les peuples accoutumés à n'obéir qu'à leurs Souverains naturels, écoutoient avec mépris le commandement d'un étranger, & que le retour du Comte étoit l'unique remede à leurs maux. Edouard se rendit enfin à leurs instances: il fit équipper un bon nombre de Vaisseaux qu'il joignit à la flotte de Brederode; & feignant de prendre une entiere confiance dans ce Seigneur, il le chargea de conduire la jeunesse de son gendre, dont il appréhendoit l'imprudence. Brederode ordonna de faire voile en Hollande; mais sous prétexte d'un vent contraire (*b*) qui survint, le Prince voulut relâcher à Veere, où Borselen l'attendoit. Cette Ville appartenoit en propre à ce Seigneur, par la cession que la Comtesse Beatrix lui en avoit faite du consentement de Florent son mari (*c*); & la suite fit voir quelles étoient les vues de l'Angleterre, en préférant la Zeelande pour le débarquement du Comte.

Motifs du débarquement en Zeelande.

Edouard devoit appréhender de mettre son gendre entre les mains d'un Prince dévoué à la France. Nous apprenons par un Traité qui subsiste encore, que Wolferd de Borselen s'étoit engagé à rendre un service important aux Anglois, sans autre explication. Le Roi d'Angleterre lui promettoit de ne conclure ni paix ni treve avec la France, sans stipuler la liberté des fils de ce Seigneur, alors prisonniers de Philippe le Bel (*d*). En effet aussi-tôt que Borselen se fut emparé de

(*a*) Melis Stoke, *dans* Joan. I. *pag.* 142. 144.
(*b*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 101.
(*c*) Voyez une Lettre de Wolferd & de Sibylle sa femme, *dans* Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 213.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. III. *pag.* 171.

JEAN I.

l'esprit du jeune Comte, il ne cessa de travailler à dépouiller le Comte de Hainaut de son autorité ; & ses liaisons intimes avec Humfroy de Boun, Comte de Hereford & d'Essex, qu'Edouard avoit envoyé à la tête de plusieurs Seigneurs Anglois, avec une suite nombreuse, sous prétexte de faire honneur à la Princesse sa fille (a), démasquent quel étoit le service promis.

Jean d'Avesnes renonce à la Régence.

Borselen, pour exécuter ses desseins, se proposa d'abord de se défaire d'un surveillant tel que Brederode. Il engagea le Comte à l'envoyer à Zierikzee, pour ordonner les préparatifs de son entrée. La droiture & le zéle de ce Seigneur, ne lui permettant point de concevoir aucun soupçon, il accepta la commission, quoique peu convenable à son rang ; & son rival profita de son absence, pour persuader au jeune Prince de se retirer à Zadenbourg, Château fort qui lui appartenoit, & qui n'étoit pas éloigné de Veere. Le Comte s'y rendit, & par une suite des conseils artificieux de Borselen, il congédia les Seigneurs Hollandois qui l'avoient accompagné jusqu'alors. Le Comte de Hainaut ayant appris ces nouvelles, & jugeant qu'il ne pouvoit conserver son autorité, sans exposer ces pays à une guerre domestique, résolut de quitter la partie ; & l'amour des peuples étouffa dans son cœur les sentimens de l'ambition. Il convoqua les Etats à Dordrecht, & pressa le jeune Souverain de s'y rendre pour recevoir le compte de son administration. Jean répondit que si d'Avesnes avoit quelque secret à lui communiquer, il pouvoit venir le trouver, & qu'il étoit prêt de lui envoyer un sauf-conduit pour la sureté de sa personne. Cet offre piqua le Comte de Hainaut, qui répliqua, » que les saufs-conduits » n'étoient bons qu'entre ennemis, & pour les criminels ; » qu'il ne souhaitoit de parler au Comte que pour lui faire » connoître ses véritables intérêts ; qu'il étoit le maître de » ne pas l'écouter ; mais qu'il ne pouvoit sans une vraie dou- » leur le voir entre les mains de traîtres qui sacrifioient son » Etat à des étrangers ; qu'il plaignoit son innocence, & ju-

(a) Trivet. *ad ann.* 1297. Thom. Walsingham. *ad ann.* 1298. Melis Stoke *dans* Jean. I. *pag.* 145. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297.

» roit une haine éternelle aux scélerats qui abusoient de la » facilité de son âge (*a*). JEAN I.

Et part pour le Hainaut.

Les Hollandois firent tous leurs efforts pour engager Jean d'Avesnes à demeurer à Dordrecht : Il leur répondit » que » l'arrivée de leur Souverain anéantissoit ses pouvoirs ; qu'il » lui étoit sensible de se voir si mal récompensé des peines » & des dangers auxquels il s'étoit livré pour assurer la paix de » leur pays ; qu'il avoit sauvé la Zeelande des mains des Fla- » mands, & ravi la Frise à l'avidité de l'Evêque d'Utrecht ; » que c'étoit leur affaire désormais d'apprendre à leur Maître » ce qui leur étoit avantageux ; qu'il leur conseilloit de le dé- » gager, s'il étoit possible, des mains de Borselen & des pieges » des Anglois (*b*). Après ce discours il partit pour le Hainaut accompagné seulement du Seigneur d'Arkel, quoiqu'il eût tout à craindre des embûches des Flamands & des Anglois. En effet, on sçut dans la suite que Borselen avoit dépensé plus de cinq cens livres pour garder les passages & les rivieres, afin que d'Avesnes ne pût lui échapper (*c*).

Amstel revient en Hollande,

Ce Seigneur n'ayant plus de concurrent, s'empara de toute l'autorité. Alors Amstel persuadé qu'il ne devoit plus craindre que Jean songeât à venger la mort de son pere, revint, selon quelques-uns, en Hollande ; & pour se mettre en sureté contre les Kennemers qui le regardoient comme l'auteur du meurtre, il commença de fortifier Amsterdam qui jusqu'alors n'avoit été fermé que par des planches. Les Kennemers coururent aussi-tôt aux armes, chargerent les travailleurs, renverserent les ouvrages & obligerent Amstel à se sauver une seconde fois, sans espérance de revenir jamais dans ces pays. (*d*).

Et en est chassé.

XVIII. Expédition contre les Westfrisons.

Ce mouvement fit imaginer à Borselen qu'il devoit signaler son gouvernement par un coup d'éclat. Il assembla les forces de terre & de mer, & menant son pupile à la tête de

(*a*) Scriver. *in* Goudhov. Barland. Hist. Com. *in* Joann. I. Schotan. Hist. de Frise. *pag.* 253. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1296.

(*b*) Iidem. *ibid.*

(*c*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 145. 146.

(*d*) Barland. Schotan. Meyer. *ubi supra.*

Jean I.

l'armée, il entra dans la Westfrise, résolu de châtier ce peuple de ses révoltes. Les Frisons avertis qu'il avoit choisi Alkmaar pour sa place d'armes, s'étoient retranchés à Vroonergeest. Les Hollandois se partagerent en trois corps, pour passer plus facilement les marais, & cette marche se fit avec tant d'ordre que les Anglois qui se trouverent à la suite du Comte, ne purent s'empêcher d'admirer la capacité du Général (*a*). La flotte répondit merveilleusement aux mouvemens de l'armée de terre, & les Vaisseaux étoient distribués sur la Zuiderzee & sur les eaux voisines de façon qu'ils ôtoient à l'ennemi toute espérance de retraite. Les Frisons attaqués de trois côtés, furent bientôt réduits; trois mille hommes demeurerent sur la place, & le reste se sauva en se débandant par les marais. Jean d'Arkel & Jean de Dortoge furent tués du côté du Comte. Borselen, maître de la campagne, brûla le Village de Vroone, pour punir les habitans du secours qu'ils avoient prêté aux rebelles; mais il épargna ceux d'Ouddorp qui s'étoient contentés de demeurer neutres. Les Frisons demanderent miséricorde, & racheterent leurs pays en payant de grosses contributions (*b*). Jean victorieux des Frisons étant revenu à Alkmaar, fit transporter le corps de son pere à Rhinsburg avec une pompe royale, & fit bâtir un Mausolée, dans lequel il le plaça auprès de Beatrix son épouse, qui étoit morte environ trois mois avant l'assassinat de Florent (*c*).

Leur défaite.

Expédition malheureuse de l'Evêque d'Utrecht.

L'Evêque d'Utrecht qui, peu content de la prise de Muyden, s'étoit flatté de se rendre, par le moyen des Westfrisons, maître de toute la Hollande, passa à l'Est de la Frise, & cherchant à s'appuyer des armes spirituelles, il accusa le jeune Comte & les Hollandois d'hérésie, & fit prêcher une Croisade contre eux. Ses Emissaires ameuterent sans peine ces peuples grossiers & crédules. L'Evêque les fit embarquer sur quelques vaisseaux, & traversant la Zuiderzee, il vint

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297. *pag.* 547.

(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297. Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 147. 153. Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102. Vossii Annal. Holland. *Lib.* V. *pag.* 186.

(*c*) Melis Stoke, *dans* Flor. V. *pag.* 115.

aborder à Monnikendam. Auſſitôt les Kennemers & les Waterlanders s'étant réunis, lui tomberent ſur les bras, taillerent ſon armée en pieces, brûlerent ſa flotte, & le réduiſirent à ſe ſauver ſur une barque dans l'Oweryſſel (*a*). Jean I.

XIX. Autorité & intrigues de Borſelen.

Quoique Borſelen jouît alors d'une autorité ſans bornes, il n'étoit pas ſans inquiétude. Il appréhendoit que quelqu'un des Nobles ne profitât d'un moment d'abſence pour déſiller les yeux du Comte; &, pour parer cet inconvénient, il le traînoit partout à ſa ſuite (*b*). Il l'avoit engagé dès le 30 Avril, 1297, à ſigner un Acte daté du Château de Nyenroode ſur le Vegt, dans lequel il lui juroit de ne rien faire ſans ſon conſeil, & de le protéger en toutes occaſions envers & contre tous (*c*). Muni de cette piece, il ne ſongea plus qu'à éloigner tous ceux qui lui donnoient de l'ombrage. Après avoir fait exclure du Conſeil Theodoric de Brederode, dont la vertu l'embarraſſoit (*d*), Jean de Reneſſe devint l'objet de ſa méfiance. Le Comte l'avoit fait, de ſon propre mouvement & ſans conſulter ſon Miniſtre, Grand-Baillif de la Sudhollande. C'en fut aſſez pour faire craindre à Borſelen le partage de ſon crédit, & réſoudre la perte de ſon rival.

Diſgrace de Reneſſe.

Sur ces entrefaites le Comte de Hainaut étant venu à Berg-op-zoom pour régler quelques affaires qui reſtoient de ſon adminiſtration, Reneſſe, qui pour-lors étoit auprès de Jean, lui conſeilla de s'approcher de ces côtés, pour donner de la chaleur à la négociation. Borſelen, que quelques autres affaires avoient éloigné de la Cour, ſe hâta d'y revenir au premier avis qu'il en eut, & ſaiſit le moment que Reneſſe étoit en pour-parler à Berg-op-zoom, pour rendre ſa fidélité ſuſpecte. Il l'accuſa d'intelligence avec d'Aveſnes, & de n'avoir conduit ſon Souverain ſur la frontiére que pour le livrer plus facilement à la France. Jean crédule & ſoupçonneux en fut ſi effrayé, qu'il ſe ſauva en diligence, manda ſon armée, & cita Reneſſe pour ſe juſtifier. Ce Seigneur qui ſentit

(*a*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102. Melis Stoke., *dans* Jean I. *pag.* 153. 154.
(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 151. 153. 168.
(*c*) Vid. Liter. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 549.
(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297.

JEAN I.

d'où le coup partoit, & qui connoiſſoit le caractere de ſon ennemi, au lieu d'obéir, ſe renferma dans ſon Château. Borſelen ne manqua pas de donner à la retraite prudente de ce Seigneur les couleurs de la rébellion, & força le Comte d'aller avec toutes ſes forces pour aſſieger le plus fidele de ſes ſerviteurs. Reneſſe n'oſa l'attendre, & ſe ſauva dans le Hainaut. Le Comte prit le Château, le raſa, condamna le fugitif au banniſſement, & confiſqua ſes biens qu'il donna à ſon Favori (*a*).

Alliance avec la Flandre.

L'autorité de ce Miniſtre étoit ſi grande, qu'il impliqua le Comte contre ſon propre intérêt, & contre l'avis de tout ſon Conſeil, dans une guerre avec la France, uniquement parce qu'il haïſſoit Philippe, alors regnant. Ce Monarque en guerre avec l'Angleterre & le Comte de Flandre, ſollicitoit une ligue défenſive avec la Hollande. Guy demandoit la même choſe, & l'emporta. Jean s'avança à la tête de ſon armée pour ſecourir ſon ancien ennemi (*b*). Mais heureuſement Edouard conclut cette année même une treve avec Philippe, dans laquelle le Comte de Flandre & celui de Hollande furent compris (*c*). On prétend que pendant que Jean étoit en Flandre, Guy, de concert avec Borſelen, fit trouver Amſtel & Woerden en préſence de Jean, dans l'eſpérance d'obtenir le pardon de leur crime; mais le Comte tint les yeux baiſſés tant qu'ils furent devant lui, & refuſa conſtamment de les voir (*d*).

Paix avec l'Evêque d'Utrecht.

Cependant Borſelen avoit conçu tant de frayeur de l'ancien crédit de Reneſſe, dont il craignoit les ſuites, qu'il réſolut de ramener le Comte à Veere, où ce Prince ratifia le Traité qu'il avoit conclu avec l'Evêque d'Utrecht. » Ce Prélat entroit dans une ligue défenſive avec le Comte, contre » tous ceux qui pourroient l'attaquer, à la réſerve de l'Empereur (*e*), & lui tranſportoit à titre de fief les Seigneuries

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 149. 150.
(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 151. 152. 153. Voſſii Annal. Holl. *Lib.* V. *pag.* 193.
(*c*) Acta Publ. Angl. *Tom.* I. *Part.* II. *pag.* 190-192.
(*d*) Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 152.
(*e*) Charta Wilhelm. II. *Ann.* 1297. *apud* Matth. de Jure Gladii. *pag.* 495.

» d'Amſtel

» d'Amſtel & de Woerden. Le Comte de ſon côté rendoit » à l'Evêque Muyden, Weeſp & les terres ſur le cours du » Vegt, à condition que ſept Etoles de la Cathédrale affir- » meroient avec lui, que tout ce pays avoit toujours appar- » tenu à ſon Egliſe (*a*) ». Ce Traité terminoit tous les différends qui avoient cauſé tant de guerres entre les Trajectins & les Hollandois. Mais l'Evêque, homme inquiet & turbulent, ne fut pas long-tems ſans ſe repentir de l'avoir ſigné, & ſe prépara à recommencer la guerre (*b*). Jean I.

XX. Nouvelle guerre contre l'Evêque.

Le Favori informé de ſes mouvemens, penſa de ſon côté à brider la fougue du Prélat. Il avoit engagé Theodoric de Herlaar à recevoir une garniſon Hollandoiſe dans ſon Château d'Ameide (*c*). Il demanda la même liberté au Seigneur d'Yſſelſtein, fils d'Arnoud d'Amſtel, & ſur ſon refus il chargea Hubert de Kuilenburg de s'aſſurer de ſa perſonne; ce qui fut exécuté dans une embuſcade. Borſelen inveſtit auſſitôt la place, & ſomma Berthe, femme du priſonnier, d'ouvrir les portes, ſous menace de paſſer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouveroit. Cette Dame, dont le courage étoit ſupérieur à ſon ſexe, répondit que ſon mari lui ayant confié la garde du Château, elle ne pouvoit le rendre que par un ordre ſigné de ſa main, & qu'au ſurplus de braves gens ſongeoient à ſe ſervir de l'épée plutôt que de la langue, quand ils avoient les armes à la main (*d*). La place fut attaquée avec fureur, & battue de toutes les machines en uſage dans ce tems. Berthe la défendit pendant un an (*e*), & ne la remit qu'après avoir conſommé ſes munitions. Elle demanda la vie pour ſa garniſon; mais elle ne put l'obtenir que pour la moitié. Les Hollandois furent contraints de paſſer le foſſé ſur des clayes pour entrer dans la place, le pont ayant été rompu pendant le ſiege. On ne peut exprimer leur ſurpriſe quand ils n'y trouverent que ſeize hommes en état de porter

Siege & priſe d'Yſſelſtein.

1298.

(*a*) Charta Joann. I. *apud* Matth. de Jure Gladii. *pag.* 420. & Inſtrument. Pacis. *apud* eundem. *ibid. pag.* 422.
(*b*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 202.
(*c*) Charta *ann.* 1298. *apud* Matth. *ubi ſupra. pag.* 426.
(*d*) Melis Stoke *dans* Jean I. *pag.* 155. 156.
(*e*) Beka *ubi ſupra.*

JEAN I. les armes. On les conduisit à Dordrecht. Aloud, que Borselen avoit nommé Grand-Baillif de la Sud-hollande à la place de Renesse, les fit tirer au sort; & pour cet effet il avoit imaginé de choisir des boules pareilles, & de mettre dans les unes un denier de Hollande, & dans les autres un denier de Flandre. Ceux qui tomboient sur le dernier, étoient exécutés sur le champ; les autres devoient être mis en liberté, mais Aloud les retint prisonniers malgré la foi de la capitulation. Borselen obtint du Comte la confiscation du Château d'Ysselstein en sa faveur (*a*).

Nouveaux aggrandissemens de Borselen.

Cependant le bonheur qui faisoit réussir tous les projets du Favori, & ses richesses que le Comte venoit d'augmenter par la donation des pays de Woerden & de Benskoop (*b*), enflerent son cœur au point qu'il devint insupportable à tout le monde. Après avoir abbaissé le corps de la Noblesse, il entreprit de supprimer les privileges des Villes, & de rendre l'autorité du Comte despotique. Pour arriver plus facilement à son but, il résolut de s'assurer des Seigneurs de Voorne, qui pour-lors étoient des plus puissans de la Sudhollande. Le Chef de cette Maison, presque souveraine du pays dont elle portoit le nom, étoit sous la tutele de sa mere. Borselen crut l'attacher à sa fortune par un lien indissoluble, en épousant la mere, & en mariant sa fille au jeune Seigneur.

Troubles de Dordrecht.

1299.

Appuyé de ces alliances, il ordonna une réforme dans les monnoyes (*c*), qui souleva contre lui tous les Négocians, & particuliérement les habitans de Dordrecht. Le Magistrat de cette Ville faisoit alors le procès à quelques criminels que Borselen avoit pris sous sa protection. Pour arracher les coupables des mains de leurs Juges, il se servit du nouveau Grand-Baillif. Aloud se présenta pour *sieger à la vérité secrete*, ce qui dans ce tems-là signifioit *prendre une information préalable* (*d*). Le Magistrat opposa à cette prétention des Patentes accordées à la Ville par Guillaume, Roi des Ro-

(*a*) Melis Stoke, *pag.* 157.
(*b*) Idem. *ibid.*
(*c*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102.
(*d*) Histoire de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 117.

mains, qui lui donnoient le droit exclusif de connoître des crimes commis sur son territoire (*a*). Borselen n'en voulant point avoir le démenti, amena le Comte à Dordrecht pour juger cette contestation (*b*). Le Magistrat ayant refusé de porter l'affaire devant le Tribunal du Comte, Borselen surpris de la fermeté de ce Corps, ramena son Pupile à la Haye, & laissa ordre à deux Echevins qui avoient montré le plus de vigueur dans les Assemblées, de se rendre à la suite de la Cour. Les Magistrats tinrent conseil, & craignant le danger qui menaçoit leurs Confreres, s'ils sortoient seuls de la Ville, ils nommerent une Députation pour les accompagner, à la tête de laquelle étoient Jean de Molenaar & Pierre Tielemans. Cette troupe étant arrivée à Delft, y déposa Hein & Pauwels qui seuls étoient mandés, & continua sa route, afin de découvrir les intentions du Comte. Les deux Echevins ayant été avertis qu'on tramoit quelque chose contre eux, partirent secrétement, & retournerent à Dordrecht. En effet Jean & Borselen arriverent aussi-tôt à Delft dans le dessein de les faire arrêter. Piqué de leur évasion, le Ministre fit assembler le Magistrat de la Ville, pour discuter les prétendus droits de Dordrecht contre le Grand-Baillif. Aloud qui étoit courageux & violent, demanda le duel pour décider ses prétentions; mais ceux de Delft répondirent qu'ils ne pouvoient remettre les droits des Villes au hazard d'un combat; la dispute s'échauffant, le Comte rompit la séance, & partit pour la Haye, en menaçant Dordrecht de son indignation.

Les habitans de cette Ville se voyant menacés d'un siege, pourvurent à leur défense : ils élurent des Capitaines dans la bourgeoisie, & leverent des soldats; le Conseil écrivit des Lettres circulaires à toutes les Villes, pour demander leurs secours dans une affaire qui les intéressoit également, & fit construire un Fort à la tête de la digue, afin de défendre l'entrée de la Ville. Borselen ayant appris ces dispositions, résolut de bloquer étroitement les rebelles, & de les prendre

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 159. Manifest. *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 421. 423. & Beverwyk Descript. de Dordrecht. *pag.* 303.
(*b*) Hist. de la Patr. *ubi supra.*

JEAN I.

par famine. Il chargea Witte de Haamstede de garder le Château de Putten, & Nicolas de Kats qui s'étoit saisi d'Alblasserdam, eut ordre d'assembler des Vaisseaux pour fermer la riviere. Aloud de son côté, s'étant emparé de Kraayestein, fit planter des pilotis dans la Merwe, pour embarrasser le passage; & s'avançant avec un seul Vaisseau, il donna pendant la nuit une allarme si vive aux Bourgeois, que tout le peuple prit les armes, & le repoussa jusques sur le pont-levis de son Château. Hein, qui étoit de cette sortie, tomba dans l'eau, dont cependant il fut retiré. Borselen surpris de trouver tant de vigueur, décreta une expédition générale; & cette affaire auroit mal tourné pour la Ville, si les desseins de ce Ministre n'eussent été renversés par un coup de la Providence.

XXI. Disgrace de Borselen.

Un jour que Borselen étoit en conversation avec le Comte, il arriva que Voorne, son gendre, entendit qu'il conseilloit au Prince de révoquer tous les privileges des Villes & de la Noblesse, afin d'établir sur leur ruine un pouvoir despotique. Ce projet fit horreur à ce jeune Seigneur, qui malgré son alliance, conservoit un véritable attachement pour sa patrie. Les liaisons du sang ne purent étouffer dans son cœur l'amour de l'Etat; il se hâta de découvrir à la Noblesse & aux Villes les desseins pernicieux de son beau-pere. Cette nouvelle excita une émeute si violente, que Borselen désespérant de l'appaiser, détermina le Comte à se sauver avec lui pendant la nuit; & rompant derriere lui tous les ponts, il gagna Schiedam, dans le dessein de s'embarquer pour la Zeelande (a).

Il se sauve avec le Comte.

Voorne informé de l'enlevement de son Souverain, fit ouvrir l'appartement de la Comtesse; & se jettant à ses pieds la supplia de venir sur la place, d'avertir le peuple de ce qui se passoit, & de l'exhorter à courir après le ravisseur. La multitude animée par les larmes de la Princesse, sortit de tous côtés, & fit une telle diligence qu'elle arriva à Vlaardingen au moment que le Comte venoit de s'embarquer. Le peuple se jettant dans tous les bâtimens qui se trouverent dans le port,

(a) Hist. de la Patr. Tom. III. Liv. IX. pag. 125.

joignit à force de rames le Vaisseau qui fuyoit, & le ramena à la rade. La présence du Comte sauva dans ce moment la vie de Borselen; mais l'ayant arrêté, on l'enferma dans la prison de Delft, & l'on chargea le Magistrat de lui faire son procès (*a*).

Jean I.

Il est arrêté,

La naissance du Criminel, & les dignités dont il étoit revêtu, éblouirent encore les Juges qui se contenterent de le condamner à une prison perpétuelle; mais le peuple irrité d'un jugement si doux, s'assembla en tumulte devant la porte de la prison (*b*), menaçant de la brûler si l'on ne mettoit le coupable entre ses mains. Les Magistrats effrayés, firent descendre Borselen par une fenêtre à l'aide d'une corde; & sur le champ le peuple le mit en pieces (*c*). D'autres rapportent qu'il fut jetté par les fenêtres, & reçu sur des piques (*d*). Cette émeute arriva le 1 Août, 1299.

Et massacré par le peuple.

Victime d'une ambition sans bornes, ce Ministre fut un rare assemblage de vices & de vertus. Homme de bon conseil & propre à l'exécution, la confiance, qu'il avoit en luimême, faisoit avorter ses projets les mieux conçus. Eloquent, entreprenant & ferme; mais cruel & trop absolu, la fureur de la domination ne lui permettoit pas de souffrir un égal. Il suivoit son plan avec une opiniâtreté que les obstacles augmentoient; il sacrifioit tout à la réussite, & fermoit les yeux sur les conséquences. Quelques Auteurs nous apprennent que le Comte de Hainaut échauffoit secrétement la haine du peuple & de la Noblesse (*e*). Mais le plus grand nombre ne parle que de quelques Nobles des Maisons de Duivenvoorde, Zandhorst & Haarlem (*f*).

Caractere de ce Ministre.

Ses ennemis.

Ceux de Dordrecht instruits du sort du Favori, marcherent au Château de Kraayestein, forcerent les portes, se saisi-

Aloud massacré.

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* V. *pag.* 200.
(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 158. 167.
(*c*) Idem. *ibid.* Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297.
(*d*) La Chronique de Goude. *pag.* 84. Vossii Annal. Holl. *ubi supra.* Confer. l'Histoire de la Patrie. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 127.
(*e*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1303.
(*f*) Voyez Liter. Reconcil. de *ann.* 1309. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 745.

JEAN I. rent d'Aloud, l'emmenerent devant leurs murailles, & l'assommerent à coups de leviers avec cinq de ses partisans (*a*).

Emeute en Zeelande. Les Chroniques ajoutent que les habitans de Veere voulurent venger la mort de leur Seigneur, & se revolterent. Elles n'entrent point dans un plus grand détail; nous trouvons seulement que par la réconciliation que l'Evêque d'Utrecht, le Comte de Hollande & Gerard de Voorne, Burggrave de Zeelande, firent quelques années après, entre la Maison de Borselen & ses ennemis, il fut stipulé que les premiers payeroient trois mille livres tournois d'amende, pour avoir occasionné la révolte de Veere, & ces derniers, mille livres pour dédommagement de la mort du Favori (*b*).

XXII. Jean d'Avesnes reprend la Régence.

Une révolution si subite ne pouvoit manquer de causer de grands changemens. Jean effrayé de la fureur du peuple, se jetta entre les bras des ennemis de Borselen; & l'essai qu'il venoit de faire des maximes Angloises, le détermina d'autant plus facilement à se déclarer pour la France, que cette Couronne avoit remporté tout fraîchement de grands avantages sur le Comte de Flandre, Allié d'Edouard. Il consentit au rappel de Jean d'Avesnes que le nouveau Ministere lui proposa. Ce Prince, craignant quelques embuches de la part des Flamands, s'embarqua à Bruges, dont les François étoient alors les maîtres, & vint débarquer en Zeelande, d'où il se rendit à la Haye. Le Comte & la Comtesse le reçurent avec de grandes démonstrations d'amitié, & lui remirent le gouvernement entre les mains (*c*).

Son autorité absolue. Il paroît qu'il jouit dès-lors d'une autorité absolue. Il fit briser l'ancien Sceau, auquel il substitua le sien (*d*); & la formule des Actes qui nous restent de ce tems, est conçue dans les termes suivans : » Nous, Jean, Comte de Hollande, » Zeelande, & Seigneur de Frise, faisons sçavoir, que par » l'autorité & décret de très-illustre Personne Jean d'Aves-

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1297.
(*b*) Voyez Liter. Reconciliation, *apud* Matthæum, *ubi supra.*
(*c*) Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 173.
(*d*) Idem. *ibid. pag.* 174. 175.

JEAN I.

» nes, notre cher Cousin, par le conseil & l'avis duquel nous » faisons tout, étant celui auquel nous avons confié l'admi» nistration de nos Etats, &c. (*a*).

Le nouveau Régent fit enrégistrer pour sa sûreté dans toutes les Villes les Lettres qui le nommoient Régent ou Tuteur de Hollande, & son premier soin fut de pacifier les troubles que les partisans de Borselen continuoient d'exciter dans la Zeelande. Il les reconcilia avec la ville de Delft, où ce Ministre avoit péri, les obligea à lui prêter un nouveau serment, & força les Chefs à lui donner des cautions de leur conduite. Il annulla les donations extorquées du Prince, & réunit au Domaine le pays de Woerden & le Château d'Yssełstein (*b*). Enfin il conclut avec plusieurs Villes une espece de Ligue contre tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de Florent. Voici les termes de ce Traité :

Ligue contre les assassins de Florent.

» Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, & Jean, Comte » de Hollande, de Zeelande & Seigneur de Frise, de même » que les Echevins, Conseillers & Bourgeois de Dordrecht, » Middelbourg, Zirikzee, Leide, Delft, Haarlem, Alk» maar & Gertrudenberg, se liguent pour ne jamais faire ni » aider à faire ni paix ni treve avec les traitres & assassins du » Comte Florent, comme avec Jean, Seigneur de Kuik, avec » Jean, Seigneur de Heusden, avec Giselbert, qu'on appelle » Seigneur d'Amstel, avec Herman, qu'on appelle Seigneur » de Woerden, avec Gerard de Velsen, & avec ceux qui » étoient dans le grand chemin où le Comte fut assassiné, ni » avec leurs descendans mâles jusqu'au septiéme degré; mais » au contraire pour les tenir hors du pays, & pour leur faire » tort de toutes façons en leur vie & en leurs biens. Ils pro» mettent aussi de venger l'emprisonnement de Florent sur » tous ceux qui en ont eu connoissance, ou qui pourroient » l'avoir conseillé, & ils promettent leur secours à tous ceux » qui y prêteront les mains. En dernier lieu ils signent pour » ne jamais tenir la paix qui pourroit être faite par quelqu'un

(*a*) Voyez une Lettre *dans* Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 104. Manifest. d'Enkhuiz. *pag.* 1.

(*b*) Melis Stoke, *ubi supra*.

» d'entre eux avec les aſſaſſins & traitres du Comte Flo-» rent » (*a*). Nous voyons que la vengeance eſt limitée aux mâles ; & il paroît en effet qu'en 1325 Guillaume III donna à Clariſſe, fille de Velſen, Religieuſe à Rhinſburg, une penſion de dix livres de Hollande, payable tant qu'elle ſeroit fille (*b*). Cet Acte daté de Dordrecht le 17 Octobre, 1299, peut ſervir de preuve que les grandes Villes commençoient dès-lors à ſe mêler des affaires de l'Etat, & que leur crédit influoit beaucoup ſur le gouvernement (*c*).

Réconciliation de la Weſtfriſe avec le Comte.

Les Villes de la Weſtfriſe s'ajournerent à Alkmaar, pour ſe réconcilier avec leur Souverain ſous la médiation du Comte de Hainaut. L'Acte qui ſubſiſte, eſt paſſé au nom du Conſeil, des Echevins & de toutes les Communes de Weſtfriſe (*d*). On ordonna dans ce même tems une nouvelle rédaction des Loix Friſonnes (*e*), & les habitans d'Enkhuizen obtinrent les privileges de Ville. Ces Lettres ſont ſignées non-ſeulement par Theodoric de Brederode & Wouter d'Egmond pour la Nobleſſe, mais encore par les Echevins & Conſeillers de Haarlem & d'Alkmaar (*f*) : nouvelle preuve que les Villes commençoient à ſe mêler de la police intérieure des Provinces.

Mort de Jean.

Le Comte de Hainaut partit pour la France immédiatement après ces arrangemens, & le jeune Comte demeura malade à Haarlem (*g*). Son incommodité parut légere dans les commencemens; mais une dyſſenterie qui ſurvint, l'emporta à la fleur de ſon âge le 10 Novembre, de la même année 1299. Ce triſte événement fit naître d'étranges ſoupçons. On accuſa le Comte de Hainaut d'avoir abbregé les jours du Comte ; & ſon voyage fut regardé comme un trait de prudence de ſa part, dont le but étoit de ſe mettre à couvert

Soupçons contre Aveſnes.

(*a*) Voyez Balen Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 726. Orlers Deſcript de Leide. *pag.* 316. Scriver. Pierre de Touche de la Chron. de Goude. *pag.* 178. Goudhov. Chron. *pag.* 352.

(*b*) Balen *ubi ſupra. pag.* 734.

(*c*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* IX. *pag.* 130.

(*d*) Voyez cette Lettre de Reconcil. *dans* le Clerc Anonym. *pag.* 184.

(*e*) Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 175.

(*f*) Manifeſt. d'Enkhuizen. *pag.* 1. 3.

(*g*) Wilhelm. Procur. *ad ann.* 1299.

du

du premier mouvement des peuples, en cas que l'on découvrit les traces du poiſon (*a*). Si les grandes qualités que ce Prince avoit fait paroître, militoient en ſa faveur, il avoit contre lui la maxime, qui veut que celui qui profite du crime, en ſoit reputé l'auteur; & quoique les anciennes Chroniques le juſtifient (*b*), on peut croire que ceux qui ont écrit de ſon tems, ou ſous le regne de ſon fils, n'ont oſé s'expliquer ſur une vérité de cette eſpece.

Jean ne laiſſa point d'enfans, & ſes Etats, qui depuis quatre ſiecles avoient été poſſédés par la race de Theodoric I, paſſerent par ſa mort à la Maiſon d'Aveſnes. Eliſabeth, ſa veuve, demeura deux ans en Hollande à la pourſuite de ſes droits (*c*); & voyant qu'il lui étoit impoſſible d'en recouvrer la moindre partie (*d*), elle repaſſa en Angleterre, où peu après elle épouſa en ſecondes nôces Humfroy, fils du Comte de Hereford & d'Eſſex, qui l'avoit amenée en Zeelande (*e*).

(*a*) Meyer. Ann. Fland. *ad ann.* 1303. Miroir Hiſtorial. *Chap.* XLVII. *pag* 207. Beka *in* Wilhelm. II. Voſſii Annal. Holl. *pag.* 204.

(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean I. *pag.* 176.

(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *P.* IV. *pag.* 1. 14.

(*d*) Matthæus Weſtmonaſt. *ad ann.* 1299.

(*e*) Trivet. Annal. *ad ann.* 1302. & Act. Publ. Angl. *ubi ſupra.*



JEAN II,

Dix-huitiéme Comte de Hollande.

XXIII.
JEAN II.
1299.

JEAN d'Avesnes, Comte de Hainaut, étoit le plus proche parent, & par conséquent l'héritier du dernier Comte. Nous avons dit, qu'il étoit allé en France, & comme on ignoroit les motifs de son voyage dans un tems si critique, quelques-uns conçurent les soupçons dont nous avons parlé. On peut croire cependant que ce Prince qui avoit toujours été très attaché à Philippe le Bel, pouvoit avoir des affaires secretes qui l'obligeoient de s'aboucher avec lui. Il avoit conclu dans le mois de Mai, 1297, au Pont S. Maxence, une Ligue, par laquelle il s'engageoit à secourir la France contre ses ennemis, à l'exception de l'Empereur & de l'Evêque de Liege, ses Suzerains. Il devoit fournir quinze cens hommes d'armes que le Roi s'engageoit de soudoyer, & qui s'obligeoient de le servir jusqu'à la Seine, à condition qu'on ne pourroit les mener au-delà; & Philippe de son côté promettoit de garder à ses dépens les places du Hainaut, & de ne faire ni paix ni treve sans y comprendre le Comte (*a*). Par un écrit particulier le Roi accorda de grands privileges pour le commerce (*b*).

Sa liaison avec la France.

La Noblesse Hollandoise qui favorisoit Jean d'Avesnes (*c*), dépêcha aussi-tôt vers lui, pour l'avertir de la mort de son Cousin: il partit sur le champ; & à son arrivée il fut proclamé Comte de Hollande, de Zeelande & Seigneur de Frise. Les Députés de Dordrecht, de Haarlem, de Delft, de Leide & d'Alkmaar lui jurerent fidélité (*d*). Les Lettres, qui lui furent adressées à cette occasion, étant les plus anciens mo-

Il est proclamé Comte.

(*a*) Alliance entre Philipp. & Jean, *dans* Mart. & Durand. Thes. Anecd. Tom. I. c. 1284.
(*b*) Act. Phil. Reg. *ibid. c.* 1293. 1294.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1299.
(*d*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 177.



JEAN II, XVIIIe Comte de Holl.

F. v. Musaeo Servavit

J. J. Flipart sculp.

numens de cette espece, qui nous soient parvenus, nous rapporterons pour modéle celles qui furent expédiées au nom des habitans de Dordrecht. JEAN II.

» Nous Echevins, Conseillers & Communes des Portes » de Dordrecht, sçavoir faisons, & donnons connoissance à » tous ceux qui liront & entendront ces Lettres, que nous » avons reçu pour notre légitime Seigneur & Comte, le Noble « & Haut Prince & très-digne Seigneur Jean, Comte de Hai- » naut, qui est légitime héritier du Comte en Hollande, en » Zeelande, & Seigneur en Frise, lui avons juré hommage & » fidélité par le serment formel, pour le regarder comme » notre légitime Souverain & son héritier légitime après lui, » & pour agir toujours envers lui, comme nous devons agir » envers notre Souverain légitime. En foi de quoi nous » avons signé cette Lettre en y ajoutant le scel ordinaire » de nos Bourgeois. Donnée l'an du Seigneur M CC. no- » nante neuf, le Vendredi avant Sainte Lucie « ; ce qui tombe au 10 Décembre (*a*). Il est vraisemblable, quoique les Chroniques n'en parlent pas, que le Comte de son côté jura d'observer les statuts & privileges des Villes (*b*) ; la suite fait voir que cet usage n'a jamais varié dans ces Provinces.

XXIV. Renesse demande son rétablissement.

1300.

Le premier soin de Jean fut de poursuivre les partisans de l'Angleterre, les complices du meurtre de Florent, & les amis de Borselen. Ces derniers étoient puissans dans la Zeelande, & le Comte craignoit qu'ils n'appellassent les Flamands à leur secours. Jean de Renesse, qui n'avoit osé paroître dans le Pays, revint aussitôt qu'il eut appris la mort de Borselen (*c*). Velsen l'avoit chargé de l'assassinat de Florent, & il étoit accusé de révolte contre son fils. Il demanda d'être admis à justification ; mais faute de preuves, il ne put obtenir son rétablissement. Les suites firent connoître que le Comte usa en cette occasion de trop de rigueur, & que la sévérité fait un ennemi implacable d'un sujet que la clémence auroit pu rendre fidele & même utile à son Prince. Renesse

Il est refusé.

(*a*) Voyez Van Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 728.
(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 139.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Jean. I. *pag.* 150. 168.

Et ſe révolte de nouveau.

au déſeſpoir du refus qu'il eſſuyoit, paſſa en Zeelande, raſſembla les mécontens, & forma bientôt un parti dangereux (*a*).

Malheureuſe expédition de Jean en Zeelande.

Jean ayant appris ces menées, ſe preſſa de venir à Zirikzee, & trouva les rebelles maîtres de l'Iſle de Schouwen, à la réſerve de la Capitale. Il avoit ordonné à Guy, ſon frere, & à Karming de Reimerſwaale de le ſuivre avec ſa flotte; mais une furieuſe tempête l'ayant diſperſée, quelques vaiſſeaux tomberent entre les mains des mécontens, entr'autres celui que montoit le frere du Comte, qui fut échangé dans la ſuite contre les fils de Borſelen qui étoient priſonniers (*b*). Ce malheur auroit peut-être eu des ſuites fâcheuſes, ſi Charles de Valois, qui commandoit l'armée de France dans les Pays-Bas, n'eût donné tant d'occupation aux Flamands, qu'il leur fut impoſſible d'appuyer les rebelles (*c*). Le Comte eut le tems de rétablir ſes affaires, & pour-lors Philippe le Bel ſe ſervit de la crainte que les deux Partis avoient des ſuites de cette guerre, pour ſe rendre arbitre de leurs différends.

Treve avec les rebelles,

Le Congrès s'aſſembla à Biervliet, & l'on y conclut une treve; mais Reneſſe, ſous prétexte que le Médiateur montroit trop de partialité, rompit les conférences, & les hoſtilités recommencerent dès le mois d'Août (*d*).

Rompue.

Jean ne laiſſa pas de profiter du court intervalle que cette treve lui offroit, pour former une alliance avec Jean II, Duc de Lorraine & de Brabant (*e*), & pour forcer les Seigneurs de Kuik & de Heuſden d'accepter la neutralité (*f*).

XXV.

Borſelen joint les rébelles.

Quoique Florent de Borſelen ſe fût réconcilié avec ſon Prince & lui eût prêté ſerment, il ſe joignit à Reneſſe, qui pour-lors paſſa en Allemagne, pour repréſenter à l'Empereur Albert, que les Comtés de Hollande & de Zeelande

Reneſſe appelle l'Empereur.

(*a*) Idem. *dans* Jean II. *pag.* 177.

(*b*) Idem. *ibid. pag.* 178. 179.

(*c*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1300. Guil. Nang. *ad ann.* 1300.

(*d*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 179. 180.

(*e*) Tract. inter Joan. Com. Holl. & Joan. Duc. Brabant. *apud* Marten. & Dur. Theſ. Anecdot. *Tom* I. c. 1312. 1313.

(*f*) Treuga *apud* eoſd. *ibid.* Conf. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 143.

étoient dévolus à l'Empire par l'extinction de la Maison, en faveur de laquelle l'érection avoit été faite; que ces Etats ne pouvoient passer par les femmes dans celle d'Avesnes sans sa confirmation; qu'il lui seroit facile de rentrer dans ses droits, & que les Villes ne manqueroient pas de se déclarer en sa faveur aussitôt qu'il paroîtroit (*a*). Jean II.

Si la Hollande eût été un fief masculin, ces prétentions auroient pu se soutenir; mais les Patentes qui donnoient l'hérédité, ne portoient aucune limitation (*b*). Cependant Albert flatté des espérances qu'on lui faisoit concevoir, sans examiner la question, assembla quelques troupes que l'Archevêque de Cologne & celui de Mayence augmenterent par leur jonction, & manda aux Villes de Hollande qu'il venoit dans leur pays, pour leur donner un Souverain (*c*). Quelques-unes de ses Lettres étant tombées entre les mains du Comte, il convoqua l'Assemblée générale, & de concert avec la Noblesse & les Villes, il appella toute la Nation à son secours.

L'Empereur annonce son arrivée.

Pendant qu'il se préparoit à la défense, l'Empereur descendit à Nimegue, & le fit citer. Le Comte bien informé que son armée étoit supérieure à celle d'Albert, ne balança pas à s'embarquer à Gorinchem. Il remonta le Waal, & fit reculer les Impériaux jusqu'à Kraanenburg. L'Empereur qui, sur la parole de Renesse, s'étoit persuadé que toutes les Villes députeroient pour le reconnoître, commença à se défier de ce Seigneur; & sur l'assurance des forces & de la contenance de son ennemi, il résolut de s'en retourner en Allemagne. Wigbald, Archevêque de Cologne, indigné de la honte qu'une pareille démarche alloit faire à la Majesté de l'Empire, l'engagea à suspendre l'exécution de ce dessein, en lui promettant de trouver quelque moyen de donner une couleur honnête à son arrivée & à sa retraite. Il imagina pour cet effet de négocier un Traité, par lequel le Comte de Hollande recevroit l'investiture pour la forme, & l'Empereur paroîtroit

L'Empereur à Nimegue.

Il est repoussé.

Traité entre Jean & l'Empereur.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 181.
(*b*) Conf. Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 145.
(*c*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102.

JEAN II.

le maintenir dans la libre possession des trois Provinces qu'il reconnoissoit lui appartenir à titre de succession. Le Comte rendit hommage le 15 Août, & les Impériaux se disposerent à s'en retourner (*a*).

Expédition inutile de Renesse.

Sur ces entrefaites les Zeelandois, que Renesse avoit engagés d'armer une flotte pour seconder les Allemands, mirent à la voile sous ses ordres, remonterent le Leck, & descendant par l'Yssel dans le Waal, arriverent au camp d'Albert trois jours après la signature de ce Traité. L'Empereur résolu d'éviter une guerre dont il avoit senti les conséquences, leur conseilla froidement de retourner dans leurs Isles, & de s'accommoder avec leur Souverain (*b*).

La Zeelande ravagée par le Comte.

Le Comte, qui avoit prévu que les rébelles ne manqueroient pas de joindre les Allemands, avoit ordonné à Jean, son fils, Comte d'Oostervant, & à Witte de Haamstede, qui étoient restés à Zierikzee, de profiter de leur absence pour se rendre maîtres des places qu'ils possédoient, de raser leurs Châteaux, & de ruiner leurs terres. Ceux-ci s'acquitterent si bien de cette commission, qu'ils porterent le fer & le feu non-seulement dans Schouwen, mais encore dans Walcheren & dans le Sudbeveland qu'ils soumirent, & forcerent les ennemis du Comte d'abandonner Berg-op-zoom (*c*). La rigueur avec laquelle le jeune Comte traita ces malheureux habitans, lui acquit le titre de *Jean sans merci* (*d*).

La flotte des rébelles abandonnée.

Le Comte de Hollande, qui s'étoit posté à Dordrecht, avoit formé le dessein d'enlever la flotte de Zeelande à son retour. En conséquence il envoya ses ordres dans toutes les Villes, qui couvrirent le Leck & la Merwe de bâtimens de toute grandeur : mais Jean, Seigneur d'Arkel, l'ayant fait avertir que les Zeelandois révenoient par le Waal, il fut obligé de prendre d'autres mesures. La flotte des mécontens ayant mouillé la nuit devant Bommel, s'avança le lendemain

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 181. 182. Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102. Trithem. Chron. Hirsaug. *ad ann.* 1300. & Chron. Colmar. *ad ann.* 1300.
(*b*) Melis Stoke, *ubi supra. pag.* 183.
(*c*) Idem. *ibid. pag.* 185. 186.
(*d*) Idem. *ibid. pag.* 187.

jusqu'à Werkendam, alors la premiere place de la Hollande, & le Comte marcha au-devant par terre & par eau. Sur l'avis que l'ennemi en eut, il remonta à Woudrichem, mit pied à terre, abandonnant ses vaisseaux, & se présenta devant Schoonhoven, où Nicolas de Katz, qui en étoit Seigneur, auroit bien voulu le recevoir. Mais les Bourgeois refusant d'ouvrir les portes, l'assiegerent lui-même dans son Château, & les Frisons que Jean avoit détachés, les ayant joints, il fut forcé de se rendre prisonnier avec son fils (*a*). — Jean II. — Le Château de Schoonhoven assiegé & pris.

Renesse se trouvoit alors dans un grand embarras. Il ne pouvoit retourner en Zeelande; il n'osoit joindre l'Empereur, mécontent de l'expédition dont il avoit été l'auteur, & ne sçavoit où se refugier avec ceux qui l'avoient suivi. Dans cette extrêmité il crut ne pouvoir mieux faire que de traverser le Brabant pour chercher un asyle dans la Flandre. Mais le Comte de Bergues qu'il trouva en tête, lui tua cinq cens hommes, & le força à se jetter dans le Château de Puydoren. Dans l'instant Jean détacha le Comte d'Oostervant pour en faire le siege. Renesse qui connoissoit la valeur féroce du jeune Prince, n'osa l'attendre; il trouva le moyen de s'échapper en séparant ses troupes, avec ordre de le rejoindre sur les côtes de Flandre, d'où ils infesterent longtems les Isles de Zeelande. Le Comte s'y étant enfin transporté lui-même, fit faire le procès à Renesse, confisqua ses biens, & les distribua à ceux qui lui étoient demeurés fideles (*b*). Après avoir ainsi pacifié les Provinces, il donna le gouvernement de la Zeelande au Comte Jean son fils, confia la Hollande à Guy son frere, congédia son armée, & partit pour le Hainaut (*c*). — Fuite de Renesse.

L'absence des troupes & du Souverain encouragea les Exilés de Zeelande à former une entreprise sur le Château de Ter Goes, dans l'Isle de Sudbeveland; ils prirent terre à l'Ouest de Yeersike, & l'assiegerent. Baudouin, fils de Ker- — Nouvelle tentative des rebelles sur Ter Goes.

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 183. 184. 187.
(*b*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 103. Meyer Annal. Flandr. *ad ann.* 1300.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 186. 188. 189.

JEAN II. vink, le défendit avec la derniere vigueur (*a*). A cette nouvelle le Comte revint en diligence du Hainaut, rassembla son armée, & vola au secours. Reimerswaale, qui de son côté s'étoit mis à la tête des milices de Tholen & de Sudbeveland, attaqua les assiegeans le 1 Janvier, 1301, & les défit entiérement près de Lodyke. Cette action abbattit le parti de Renesse, dont les débris regagnerent la Flandre (*b*). Jean II remit le commandement à Guy, auquel il joignit Guillaume, le troisiéme de ses fils, qui n'étoit âgé que de quinze ans, mais qui avoit déja donné des preuves de son courage, & repartit pour le Hainaut avec le Comte d'Oostervant, laissant Guy & Guillaume à Middelbourg, où leur présence étoit encore nécessaire pour contenir les Zeelandois (*c*).

Leur défaite totale.

1301.

XXVI. Nouveaux troubles d'Utrecht.

L'Evêque d'Utrecht, dont le génie turbulent ne pouvoit être corrigé par les malheurs, tenta d'exciter de nouveaux troubles. Il reprit les armes presque dans le moment qu'il avoit signé la paix de 1297 (*d*). Mais les hostilités qu'il recommença, n'eurent pas de suite. Zweder de Montfoort, Hubert de Vianen, & Jean de Linschooten lui donnerent de l'occupation. Jean de Ligtenberg, Bourgmestre d'Utrecht, voulant tranquillifer la Ville, le fit enlever en 1299, & le retint prisonnier dans un Château, dont il se sauva l'année suivante par le secours de quelques paysans de l'Oweryssel (*e*). Le Prélat désespéré de son impuissance, & rebuté par la mutinerie de ses Diocésains, remit au Pape la démission de son Evêché. Boniface VIII refusa de la recevoir, & chargea l'Evêque de Munster de le rétablir dans sa Cathédrale. Guillaume revint dans l'Oweryssel où son parti dominoit; il assembla une armée, & l'Evêque de Munster l'ayant joint, les deux Prélats se présenterent devant la Capitale,

L'Evêque abandonne son Diocése.

Il est ramené.

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 189.
(*b*) Idem. *ibid. pag.* 190. 191.
(*c*) Idem. *ibid.*
(*d*) Voyez ci-dessus *pag.* 240.
(*e*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 101. 102.

dont

JEAN II.

dont le Bourgmestre leur refusa l'entrée (*a*). Ne se sentant pas assez forts pour en faire le siege, ils se jetterent sur les terres d'Amstel & de Woerden, qu'ils mirent à feu & à sang (*b*). Elles appartenoient alors à Guy d'Avesnes, frere du Comte, qui dès le commencement de son regne lui avoit donné la confiscation des biens de tous ceux qui avoient trempé dans l'assassinat de Florent V (*c*). Ces fiefs ayant anciennement dépendu de l'Eglise d'Utrecht, l'Evêque voulut profiter de l'absence de Guy pour rentrer dans ses droits.

Il ravage les terres d'Amstel & de Woerden,

Mais il ne se borna pas au ravage de ces pays; il essaya même de pénétrer dans la Hollande. La Noblesse, quoique sans Chef, résolut d'arrêter ce furieux. Theodoric de Wassenaar, Henri, Burggrave de Leide, Philippe de Duivenvoorde, Simon de Benthem, Jacques de Woude, & plusieurs autres manderent leurs Vassaux. Ils joignirent les Episcopaux sur la Hooge-Woerd, & le 4 Juillet ils leur livrerent une bataille, dans laquelle il périt bien du monde de part & d'autre; mais les Hollandois remporterent une victoire complette. Guillaume perça trois fois l'armée ennemie, personne n'osant porter la main sur lui; mais à la quatriéme ayant donné dans un corps de Westfrisons, dont il n'étoit pas connu, il fut abbatu de son cheval & poignardé par terre (*d*).

Et la Hollande.

Les Trajectins battus.

L'Evêque tué.

Aussitôt que la mort de l'Evêque fut répandue, Guy de Hainaut se pressa de passer en Hollande, & le Comte se rendit lui-même à Utrecht, pour solliciter l'élection en faveur de son frere. Le parti de Ligtenberg se rangea de son côté, & le crédit du Bourgmestre emporta le plus grand nombre des voix. Les autres nommerent Adolphe de Waldek qui

Guy de Hainaut élu Evêque.

(*a*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 103.
(*b*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 191.
(*c*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 102. Lettres de 1300. citées par Gisb. Lapp. à Waveren, *dans* C. P. Hoynck de Papendrecht. Anal. Belg. *Tom.* III. *Part.* I. *pag.* 325.
(*d*) Beka *in* Wilhelm. II. *pag.* 103. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1300. *pag.* 553. Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 191. 193.

JEAN II. s'empara de l'Oweryssel. Mais Guy soutenu par son frere, délogea facilement ce foible Compétiteur (*a*); & pendant seize années qu'il gouverna le Diocese, les Trajectins vecurent dans une grande liaison avec les Hollandois (*b*). Jean, après avoir établi son frere, partit pour le Hainaut, laissant le gouvernement de la Hollande au Comte d'Ostervant, son aîné, & celui de la Zeelande à Guillaume (*c*).

XXVII. Affaires de Flandre.

Le Comte de Flandre & le Comte de Namur étoient à Compiegne prisonniers de Philippe le Bel. Guy, fils du premier, gouvernoit leurs Etats pendant leur détention, & ce jeune Prince, croyant avancer leur liberté, s'empara de quelques places sur les frontieres de la France. Le Comte d'Artois, à la tête d'une armée nombreuse des François, vint à sa rencontre, & le 11 Juillet, 1302, il y eut une action très-vive auprès de Courtray, où la victoire se déclara pour les Flamands. Jean, Comte d'Ostervant, y périt avec un nombre considérable de Seigneurs François (*d*).

Combat de Courtray. Le Comte d'Oostervant tué.

1302. Guillaume ravage la Flandre.

Le jeune Guy glorieux du succès de ses armes, fit peu après une incursion dans le Hainaut, & prit Lessines. A cette nouvelle Jean craignant pour son Comté, ordonna à Guillaume, qui, par la mort de son frere, se trouvoit à la tête des deux Provinces, de faire une diversion en entrant dans la Flandre. Ce jeune Prince s'étant embarqué à Arnemuiden au printems de 1302, passa l'Escaut, & ravagea toutes les côtes, dont il revint chargé de butin (*e*). Mais au retour il eut l'imprudence de congédier son armée. Les rebelles Zeelandois qui s'étoient réfugiés dans la Flandre, persuaderent à Guy qu'il lui seroit facile de prendre sa revanche. Les Flamands s'embarquerent dans le pays de Cadsand (*f*), & Guillaume de son côté ayant rassemblé ses vaisseaux, mit à

Invasion de la Zeelande par les Flamands.

(*a*) Beka in Guidon. *pag.* 105.
(*b*) Melis Stoke, *ubi supra. pag.* 194.
(*c*) Idem, *dans* Jean II. *pag.* 207.
(*d*) Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XIII. Beka *in* Guid. *pag.* 106. Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 194. 195. 207. Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* III. *pag.* 477.
(*e*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 195, 196.
(*f*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1303.

Jean II.

la voile de Vlissingue le 23 Avril (*a*), dans le dessein d'attaquer la flotte ennemie au passage; mais se voyant pris d'un calme, il entra dans le port d'Arnemuiden, où ses soldats descendirent à terre malgré ses ordres. Bientôt le vent ayant sauté au Nord, les Flamands à force de bordées, & louvoyant entre les canaux qui forment les Isles, parurent devant le port. Guillaume n'ayant pu rappeller ses gens à bord, fit construire à la hâte un pont sur l'Arne, sur lequel il fit passer l'armée, & sa flotte se sauva à la faveur de la marée. Les Flamands prirent terre, & l'attaquerent près de Veere. Les Zeelandois combattirent d'abord avec assez de courage; mais un nommé Blaauvoet ayant pris la fuite avec la troupe qu'il commandoit, le reste le suivit, & le carnage égala la déroute (*b*). Guillaume se sauva à Middelbourg, où Guy l'investit aussitôt.

Défaite de Guillaume.

Siege de Middelbourg.

Les Historiens attribuent ces malheureux succès & ceux qui suivirent, à la trahison des Conseillers du Prince, qui trop jeune pour se méfier prudemment des avis qu'on lui donnoit, manquoit d'expérience pour démêler les vrais amis des traîtres. Renesse, qui guidoit les Flamands avoit des intelligences secretes avec ceux qui entroient dans le Conseil, qui non-seulement l'avertissoient de toutes les résolutions qu'on prenoit, mais encore s'efforçoient de faire passer les plus dangereuses.

Cause de ces malheurs.

Guillaume se voyant assiegé dans une place dénuée de tout, capitula, la vie sauve & la liberté. On prétend que Guy, malgré la convention, avoit disposé toutes choses pour arrêter le Prince mort ou vif, & que Guillaume ne dut son salut qu'à la grandeur d'ame de Renesse, quoique son ennemi, qui fit sentir au Flamand le déshonneur d'un procédé si perfide. Les autres points de la capitulation furent mal observés, & Guy retint un plus grand nombre d'ôtages qu'on n'étoit convenu (*c*). Guillaume passa dans l'Isle de Schouwen, abandonnant Walcheren aux Flamands, qui le sui-

Middelbourg rendu.

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 198.

(*b*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 197-200. Miroir Histor. *Chap.* LXV. *pag.* 299.

(*c*) Idem, *dans* Jean II. *pag.* 247, 248.

JEAN II.

Siege de Zierikzee.

1303.

virent bientôt au Duiveland. Ils débarquerent pendant la nuit dans Schouwen, comptant de ſurprendre Zierikzee ; mais les habitans étant ſur leurs gardes, firent une ſortie ſur eux, & leur tuerent quinze cens hommes. Cet échec obligea Guy de former un ſiege dans les régles, qui dura juſqu'à l'année ſuivante (*a*).

XXVIII. Les Flamands en Hollande.

Jean ayant appris l'invaſion des Flamands, ſe preſſa de venir à Schiedam, où ſes Vaſſaux le joignirent, & l'Evêque, ſon frere, lui amena les Trajectins (*b*). Reneſſe enhardi par les premiers ſuccès, & comptant ſur ſes intelligences, perſuada au Flamand de paſſer en Hollande, avant que l'ennemi pût s'embarquer. Il lui repréſenta que ſans machines il ne pouvoit ſe rendre maître de Zierikzee ; que le ſiege traîneroit en longueur ; que le tems étoit précieux ; qu'il devoit profiter de la conſternation du pays ; que les Hollandois & les Hennuyers ſe haiſſoient réciproquement; que les premiers étoient rebutés par les malheurs de Guillaume, & qu'il n'avoit qu'à ſe montrer pour ſoumettre toutes les Villes. Le jeune Comte entraîné par des diſcours ſi flatteurs, ne laiſſa devant Zierikzee que les troupes néceſſaires pour la garde du camp, fit embarquer ſon armée, & pénétra par l'embouchure de la Meuſe, alors appellée Widele ou Wyde-Heele (*c*).

Traité de paix.

La vue de la flotte répandit la terreur dans tout le pays, & Jean ſurpris du découragement général, ſe preſſa de conclure un Traité, par lequel » il cédoit à Guy toutes les Iſles » juſqu'à la Meuſe, à la réſerve de Zierikzee, qu'il renon» çoit à fortifier. Il permettoit à tous les Négocians Fla» mands de venir librement en Hollande, à l'exception des » Exilés. Ils promettoient l'un & l'autre, en cas de rup» ture, de ne commencer les hoſtilités que quatre mois après » une déclaration de guerre authentique «. Cet accord ſe fit dans l'été de 1303, & les deux Comtes s'en retournerent dans leurs Etats (*d*).

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 201. 202. 204.
(*b*) Idem. *ibid. pag.* 201.
(*c*) Wilhelm. Procur. *ad ann.* 1304. *p.* 562.
(*d*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 204. 205.

Jean II.

XXIX. Nouveaux préparatifs de guerre.

1304.

Le Comte de Flandre s'étoit déterminé à ſigner ce Traité ſur la nouvelle que la France avoit conclu la paix avec l'Angleterre, & que Philippe le Bel s'étoit réſervé la liberté de ſecourir le Comte de Hollande, pendant qu'Edouard abandonnoit ſes Alliés, entre leſquels étoient le Comte de Flandre. Mais Jean, de retour à la Haye, étant tombé dans une maladie dangereuſe, le Flamand jugeant l'occaſion favorable pour recommencer la guerre, la déclara pendant l'hyver. Le Comte de Hollande ne ſe trouvant pas en état de ſoutenir les fatigues de la campagne, remit le commandement entre les mains de Guillaume, à la charge de prendre les conſeils de l'Evêque d'Utrecht, ſon oncle; il autoriſa par des Patentes les habitans de Zierikzee à faire tout ce qu'ils trouvetoient à propos pour leur défenſe (*a*), & ſe fit porter dans le Hainaut.

Les Flamands envahiſſent de nouveau la Zeelande.

Guillaume ayant convoqué la Nobleſſe & les Communes, aſſembla ſa flotte entre Schiedam & Vlaardingen (*b*), d'où il paſſa dans l'Iſle de Schouwen. Les Kennemers, les Weſtfriſons & les Trajectins l'y joignirent. Les Habitans de Zierikzee s'étoient emparés du Château de Bloodenburg avant ſon arrivée, & lui-même aſſiégea Bridorp, où il y avoit garniſon Flamande. Mais ſur la nouvelle que les Flamands étoient en mer, il leva le ſiege, en faiſant jurer aux habitans qu'ils ne mettroient point de feu ſur leur fanal (*c*), précaution qui devint inutile, & qui n'empêcha pas la flotte ennemie de prendre terre ſans aucun accident. La Nobleſſe Hollandoiſe, impatiente de voir l'ennemi, débarqua au Duiveland, où les Flamands étoient campés; & les Friſons, entraînés par l'avidité du pillage, les ſuivirent, malgré les conſeils de l'Evêque d'Utrecht. Les Flamands feignirent de plier, & les ayant attirés dans une embuſcade, les chargerent de tous côtés avant qu'ils euſſent le tems de ſe reconnoître. Guillaume ne ſe ſauva qu'avec peine à Zierikzee, & l'Evêque

Défaite de Guillaume.

L'Evêque d'Utrecht priſonnier.

(*a*) Voyez l'Extrait de ces Lettres *dans* Boxhorn *ſur* Reigerſberg. *Part.* II. *pag.* 109.

(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1303. *pag.* 562.

(*c*) Melis Stoke, *ubi ſupra. pag.* 206--209.

JEAN II. demeura prisonnier. Guillaume de Hoorn, Prévôt d'Utrecht, Nicolas & Theodoric Persyn, Theodoric de Haarlem, Theodoric de Zuilen, Zweder de Berewaard, & la plûpart de ceux qui les avoient suivis, demeurerent sur la place (*a*).

Guillaume investi dans Zierikzee.

La Nordhollande conquise par les Flamands.

Le Comte de Flandre se présenta devant Zierikzee; mais craignant de perdre du tems à ce siege, il resolut d'y laisser une partie de son armée, de passer la mer avec l'autre, & de soumettre la Nordhollande. On donnoit alors ce nom au pays situé entre la Meuse & le Kennemerland. Il mit à la voile le quatriéme jour, & descendit à Geervliet, d'où il fit sommer toutes les Villes de le reconnoître pour leur Souverain. La consternation étoit telle que Delft, Leide, Goude, Schiedam & Schoonhoven lui prêterent serment, lui remirent des ôtages, & tout le pays depuis la Meuse jusqu'au bois de Haarlem reçut des garnisons Flamandes, à la réserve de Dordrecht & de Haarlem, qui demeurerent fideles, & servirent d'asyle aux partisans de Guillaume (*b*).

XXX. Le Duc de Brabant entre en Hollande.

Jean II, Duc de Brabant, croyant les affaires de Guillaume désespérées, saisit l'occasion pour recouvrer Dordrecht, dont il avoit cédé la souveraineté à Florent V en 1283, & rompant le traité conclu en 1300 (*c*), il s'avança par la Langestraat, fut reçu dans Gertrudenberg, & soumit tout le pays jusqu'à Dordrecht. A la nouvelle de cette invasion, le Comte de Flandre vint à Woudrichem, où il s'aboucha avec le Duc de Brabant, pour régler entre eux le partage de leurs conquêtes; mais ils ne purent s'accorder, & Dordrecht que tous les deux vouloient avoir, fut l'écueil de cette négociation (*d*).

Il fait le siege de Dordrecht

Les Brabançons faisoient le siege de la Ville; mais avant de s'en rendre maîtres, il falloit emporter le Château de Mer-

(*a*) Liste des Morts d'Egmond. du 25. Mars, 1304. Beka *in* Guid. *pag.* 106. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1304. N. Trivet. Annal. *ad ann.* 1303. *pag.* 336. Nangii Chron. Contin. *ad ann.* 1303.

(*b*) Melis Stoke, *ubi supra. pag.* 209—214. Miroir Historial. *Chap.* LXVI. *pag.* 300. Beka *in* Guidon. *pag.* 106. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1304.

(*c*) Voyez ci-dessus. *pag.* 252.

(*d*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 214. 215. 219. Conf. Le Clerc Anonyme. *pag.* 195.

wede, dans lequel Nicolas de Putten avoit jetté une bonne troupe de soldats déterminés; lui-même il commandoit dans la Ville, & fatiguoit les assiegeans par des sorties continuelles, dont il revenoit toujours avec avantage. Les Brabançons qui ne s'étoient pas attendus à tant de vigueur, & que leurs pertes rebutoient, leverent le siege. Putten sortant sur leur arriere-garde, les mena battant jusqu'à Waalwyk, reprit Gertrudenberg en revenant, & défit deux mille Flamands qu'il rencontra sur sa route (*a*).

Le siege levé.

Si l'attaque des Brabançons, quoique malheureuse, favorisa l'invasion des Flamands, la mésintelligence des Habitans d'Utrecht ne leur fut pas moins avantageuse, & contribua à leur livrer cette place importante (*b*). Depuis que l'Evêque étoit prisonnier, les bourgeois formoient deux partis, à la tête desquels étoient Jacques Ligtenberg & Lambert de Fries ou le Frison. Le premier dominoit avant la détention de l'Evêque; mais le second avoit repris le dessus. La mort d'un Citoyen que le Bourgmestre fit assassiner devant sa porte, causa une émeute, dans laquelle Ligtenberg fut tué. Les deux partis coururent aux armes, & les Bourgeois étoient prêts à s'égorger, lorsque le Comte de Flandre arriva à la tête de sa Cavalerie. Lambert lui ayant ouvert les portes, il se rendit maître de la Ville, déposa le Magistrat, & n'ayant pu forcer les Chapitres à nommer Evêque Guillaume de Juliers, son Cousin, il laissa Renesse dans la place avec une bonne garnison (*c*).

Les Flamands s'emparent d'Utrecht.

XXXI.

Les Flamands se trouverent alors les maîtres d'Utrecht, de la Zeelande & de la Hollande, à l'exception de quelques Villes qui tenoient encore pour leur légitime Souverain; mais auxquelles l'abbattement général de la Nation ne laissoit aucune espérance, lorsqu'un seul homme sauva l'Etat par sa résolution. Witte de Haamstede, fils naturel de Florent V,

Witte de Haamstede anime les habitans contre les Flamands.

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 217. 218. Conf. Balen. Descript. de Dordrecht. *pag.* 731. Vossii Annal. Holl. *Lib.* VI. *pag.* 239.

(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1304.

(*c*) Beka *in* Guidon. *pag.* 106. Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 215. 216. Conf. Beka augment. *pag.* 196. 197.

JEAN II. avoit suivi sur un vaisseau la flotte Flamande, dans le dessein d'examiner ses progrès, & n'osant s'engager dans la Meuse, il avoit prolongé la côte, en tirant au Nord. Il prit terre à Zandvoort. Là il apprit que les Villes avoient ouvert leurs portes, & que celles du Kennemerland étoient vivement sollicitées. Indigné de la lâcheté des Hollandois, il courut dans les rues de Haarlem, le grand Etendard de Hollande à la main, & réveilla les Habitans de la léthargie dans laquelle ils étoient. Les Kennemers s'assemblerent aussitôt de tous côtés; les Waterlanders & les Westfrisons les suivirent; & ce Seigneur trouva bientôt un corps considérable, charmé de voir à sa tête le sang de ses anciens Souverains. L'amour de la Patrie se réveilla dans tous les cœurs, & Haamstede, profitant d'un moment si précieux, écrivit des Lettres circulaires, par lesquelles il mandoit à toutes les Villes, qu'il étoit envoyé par Guillaume, que ce Prince le suivoit à la tête d'une armée nombreuse, résolu de tout oser pour les arracher à la tyrannie des Flamands (*a*).

Les Flamands chassés des Villes.

Les Hollandois plus étourdis par l'arrivée imprévue des Flamands, que subjugués par leurs armes, reprirent courage. Les Bourgeois de Delft, ameutés par un certain Okkemberg (*b*), chasserent les premiers la garnison que Guy leur avoit laissée. Ceux de Leide suivirent leur exemple, & marcherent à Goude, dont ils tirerent de force leurs ôtages. Toutes les Villes du Delftland secouerent le joug; Vlaardingen se signala, & les femmes de Schiedam seconderent leurs maris avec une valeur égale. Les Bourgeois de Schoonhoven feignirent une émeute pour attirer hors du Château Nicolas de Kats, que le Comte de Flandre avoit nommé Gouverneur au sortir de sa prison. Ce vieux Capitaine descendu de sa Forteresse, pour observer ce qui se passoit dans la Ville, fut arrêté, & conduit à Dordrecht. Son fils fut assiegé par les Bourgeois que Witte de Haamstede, à la tête de quelques Zeelandois, Kennemers & Westfrisons, secourut. Mais les

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 216-217.
(*b*) Fragment. Veter. Chron. *apud* Matth. Anal. *Tom.* I. *pag.* 61.

assiegés

assiegés leur ayant tué beaucoup de monde, ils imaginerent d'attacher le vieux Kats à une machine, & de le mettre à leur tête. Ce spectacle étonna le jeune homme; il se rendit prisonnier avec sa garnison, qui fut depuis échangée contre quelques Hollandois qui avoient été pris en Zeelande (*a*). Cet exploit valut à Haamstede le titre de *Fleau des Flamands* (*b*).

Le Comte de Flandre abandonne Utrecht.

Une révolution si subite effraya le Comte de Flandre, & Renesse appréhendant que l'exemple ne gagnât les Trajectins, lui conseilla de sortir d'Utrecht (*c*). Il se rendit à Goude qui tenoit encore pour lui, & s'étant embarqué sur l'Yssel, il descendit dans la Meuse, passa par le Diep de Hollande vers Gravelingen, entre Overflakkee & Schouwen, dans le dessein de surprendre Zierikzee; mais ayant appris que les Habitans étoient sur leurs gardes, & même qu'ils avoient armé une flotte pour le recevoir, il fila le long de la Zype, & passant entre Sudbeveland & Thoolen, il regagna l'Escaut (*d*).

Il cherche en vain de surprendre Zierikzee.

Zierikzee tenoit toujours pour Guillaume, & c'étoit la seule place qui lui restoit dans la Zeelande. Il en avoit confié la garde à Jean de Kruiningen & à Baudouin de Yeersike (*e*), tandis qu'il sollicitoit en France les secours que cette Couronne s'étoit obligée de lui donner par le Traité de 1297. Le Comte de Flandre revint, avec de nouvelles forces, presser le siege de cette Ville, brûlant de desir de venger sur ses Habitans des malheurs qu'il venoit d'essuyer, & qu'il attribuoit uniquement à l'opiniâtreté de leur résistance.

XXXII. Guillaume au secours de Zierikzee.

Guillaume non moins ardent à secourir des Citoyens généreux auxquels il étoit redevable de son salut, appréhendoit cependant que son absence n'occasionnât quelque révolution dangereuse dans la Hollande qu'il venoit de recouvrer. Dans ces circonstances il convoqua une Assemblée générale à Schiedam, & les Députés des Villes s'y étant rendus (*f*), il leur repré-

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 216. 219. 222. 223.
(*b*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1304.
(*c*) Beka *in* Guid. *pag.* 106.
(*d*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 219. 221.
(*e*) Idem. *ibid.*
(*f*) Le Clerc Anonym. Voyez aussi l'Extrait des Regist. des Recet. de Dordrecht. *dans* Balen. Descript. de Dordr. *pag.* 731.

JEAN II.

senta, » qu'une nécessité absolue le forçoit à les quitter pour » quelque tems; que Guy, piqué de ses pertes, vouloit » signaler sa vengeance sur les Habitans de Zierikzee; que » la fermeté de ces fideles Citoyens avoit émoussé l'épée » avec laquelle il croyoit subjuguer la Hollande; que l'opi- » niâtreté de leur défense avoit donné aux Villes le tems » de se reconnoître, & de chasser l'ennemi de leur Province; » qu'il y auroit de l'ingratitude & de l'injustice à sacrifier de » si braves soldats; qu'il étoit déterminé à périr plutôt que » de manquer à les secourir; qu'il partoit avec confiance, » puisqu'il laissoit la garde de la Hollande au même peuple » qui l'avoit arrachée des mains de l'ennemi; que si la néces- » sité de garder leurs Villes, l'empêchoit de les prendre » pour compagnons, ils auroient leur part à la gloire qu'il » alloit acquerir, puisqu'il n'étoit en état de combattre que » par leurs victoires ».

Défense vigoureuse de Zierikzee.

Cependant les Flamands pressoient vivement Zierikzee. Guy avoit fait donner un assaut général; & quoique les brêches fussent ouvertes de tous côtés, il avoit été repoussé avec beaucoup de perte. Pour assurer le succès d'un second, il fit construire un Cavalier fort élevé, sur lequel il plaça des Archers, qui, découvrant l'intérieur de la Ville, perçoient de leurs traits ceux qui se présentoient sur les murailles. Les assiegés qui connurent de quelle conséquence il étoit pour eux de ruiner cet ouvrage, firent une sortie, chargerent ceux qui le gardoient, avec tant de vigueur, qu'ils les mirent en fuite, & brûlerent la machine. L'embrasement fut si violent, que Guillaume qui voyoit les flammes de la côte opposée, où il s'étoit déja rendu avec sa flotte, crut que la Ville étoit prise, & que l'ennemi la réduisoit en cendres.

La flotte Françoise au secours de Guillaume.

Cependant Regnier Grimaldi, Amiral Genois, que le Roi de France avoit pris à son service, joignit la flotte Hollandoise avec seize galeres & vingt vaisseaux, dont Edouard, sans s'arrêter aux alliances qu'il avoit anciennement contractées avec le Comte de Flandre, avoit fourni la plus grande partie (*a*).

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1304. Joann. Villani *Lib.* VIII. *Cap.* 77. Conf. & Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. IV. *pag.* 31. 32. 33.

Guillaume qui l'attendoit avec impatience, fut au devant aussi-tôt qu'il apperçut le pavillon de France. La flotte combinée fit voile dans les eaux de Bornisse entre Voorne & Putten, qui formoient alors le canal le plus considérable de la Zeelande. Le gros tems l'arrêta trois jours à Haringvliet; & le quatriéme le vent ayant changé, l'Amiral portant à l'Ouest, tourna l'Isle d'Overflakkee, parut à la hauteur de Gravelingen, & donna le signal du secours, auquel les assiegés répondirent par des feux. Le calme qui surprit la flotte en cet endroit, retarda ses approches; & ce ne fut qu'à force de bordées qu'elle put passer Sonnemaar, & doubler le Cap de Dreischor; mais enfin les vaisseaux gagnerent Bottenwaarde sur la côte de Duiveland, où ils jetterent l'ancre.

Combat entre les deux flottes.

Le Comte de Flandre, qui depuis long-tems étoit informé de leur route, avoit embarqué ses troupes, à la réserve de dix mille hommes, qu'il avoit laissés pour garder son camp. Les deux flottes se trouverent en présence le 10 Août, entre Schouwen & Duiveland. Le reflux obligea les François de s'éloigner de la côte, & quelques-uns de leurs vaisseaux demeurerent échoués sur un banc, dont ils ne purent se relever qu'au retour de la marée. Les Flamands leur envoyerent un brûlot, que le vent empêcha d'arriver sur eux. Grimaldi vouloit différer le combat au lendemain; mais les eaux ayant monté sur le soir, les Flamands porterent sur lui, & commencerent l'attaque. Les balistes jouoient de part & d'autre avec tant de violence qu'on entendoit d'une lieue le siflement des pierres & des traits. Les Flamands prirent d'abord trois vaisseaux Hollandois, & passerent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouverent à bord; les Hollandois traiterent de même un des bâtimens ennemis, dont ils se rendirent maîtres. Grimaldi voulant décider cette journée, fit avancer ses galeres, avec ordre de jetter le grappin & d'amener entre ses vaisseaux tous ceux qu'ils pourroient accrocher. Les Hollandois qui faisoient leur attaque au Nord, pousserent hors de ses eaux l'Escadre qui leur étoit opposée, & l'obligerent à

prendre la fuite. Grimaldi de son côté fit reculer les Flamands à l'Ouest, ensorte que la flotte ennemie se trouva coupée. Les Flamands ne penserent alors qu'à se sauver dans l'Escaut. Le combat cependant s'entretint encore jusques vers minuit. A la pointe du jour les vainqueurs n'apperçurent plus que cinq vaisseaux renfermés dans le Gouwe, qui cherchoient, mais inutilement, à s'échapper; le Comte de Flandre qui les commandoit, fut contraint de se rendre. Quelques Auteurs font honneur à Guillaume de la prise de son ennemi; mais le plus grand nombre l'attribue à Grimaldi, ce qui paroît d'autant plus vraisemblable que cet Amiral envoya le prisonnier en France. L'Evêque d'Utrecht que Guy avoit à son bord, eut la même fortune. On fit grace aux équipages, à la réserve des Exilés, qui furent exécutés sur le champ. Henri Buffel & Guillaume le Long, Gentilshommes, eurent la tête tranchée; les autres périrent sur la roue (*a*).

Déroute des Flamands.

Le Comte de Flandre prisonnier.

Ceux qui étoient demeurés devant Zierikzee, n'eurent garde d'attendre l'armée victorieuse. Ils se sauverent dans les dunes, & Guillaume qui depuis dix-sept jours n'avoit point quitté ses armes, entra dans la Ville pour se reposer (*b*). Il envoya dès le lendemain un détachement à la poursuite des troupes fugitives, dont on prit cinq mille hommes (*c*). Ils furent échangés contre les ôtages que les Villes de Hollande avoient donnés. Le Comte fit ensuite publier une amnistie générale pour ceux qui avoient porté les armes contre lui, à condition qu'ils viendroient renouveller l'hommage & le serment de fidélité. Le plus grand nombre se pressa de profiter de la grace que le Prince leur accordoit.

Zierikzee délivré.

Les habitans de Middelbourg enhardis par le voisinage du Vainqueur, chasserent leur garnison. Guillaume s'y rendit

Les Flamands chassés de Middelbourg,

(*a*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 235-243. Beka *in* Guidon. *pag.* 106. 107. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1304. Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1304. Le Clerc Anonym. *pag.* 200. Miroir Historial. *Chap.* LXVII. *pag.* 301. Le P. Daniel Hist. de France, *Tom.* III. *pag.* 480, 481. Conf. & l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 174-177.

(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 244-247.

(*c*) Idem. *ibid.* *pag.* 249.

JEAN II.

aussitôt, & demeura quinze jours dans cette Ville. Il employa ce tems à en faire rétablir & même augmenter les fortifications, permettant au peuple d'enlever à cet effet les matériaux des Châteaux que les Flamands avoient détruits. Toute la Zeelande suivit l'exemple de la Capitale, & se remit sous l'obéissance de ses maîtres légitimes (*a*).

Et du reste de la Zeelande.

XXXIII. Renesse abandonne Utrecht,

Guillaume voyant la tranquillité rétablie dans les Isles de Zeelande, repassa en Hollande, dans le dessein de déloger Renesse qui se maintenoit encore dans Utrecht, où Herman de Woerden, Arend de Benskoop, Jean de la Leede, & quelques autres, s'étoient refugiés avec lui. Ce Seigneur se trouvoit dans un grand embarras, après le succès malheureux d'une entreprise dont il étoit l'auteur : il ne pouvoit trouver d'asyle chez le Comte de Flandre ; il espéroit encore moins d'obtenir le pardon d'un Souverain qu'il avoit offensé si griévement, & ne pouvoit se flatter de relever ses forces. Il prit le parti de se sauver avec ses amis, sans attendre l'arrivée des Hollandois, & marcha secrétement vers Beuzighem, dans le dessein de traverser le Leck sur un bac ; mais le Seigneur de ce lieu ayant appellé ses voisins au secours, le joignit près de Cuylenbourg, & l'attaqua (*b*). Quelques-uns prétendent que Renesse fut tué les armes à la main (*c*) ; les autres racontent que le ponton sur lequel il passoit le Leck, s'étant renversé, il fut noyé avec toute sa suite, & entr'autres Arend de Benskoop, Hubert d'Everdingen, Henri & Berthold de Schalkwyk, Arend de Buuren, Chanoine, Jean & Pelegrin de la Leede (*d*). Les deux derniers étoient fils de Giselbert d'Amstel, & possédoient les Châteaux d'Everdingen & de Schalkwyk, d'où ils fatiguoient le pays. Mais Jean de Cuilenbourg s'en étant rendu maître, les rasa jusqu'aux fondemens (*e*).

Et périt en route.

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 251. 252.

(*b*) Melis Stoke, *dans* Jean II. *pag.* 251–253. Le Clerc Anonym. *pag.* 200. Beka *in* Guidon. *pag.* 107.

(*c*) Le Clerc Anonym. *pag.* 201.

(*d*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1304. Wilh. Procurat. *ad ann.* 1304. Zveder de Culenborch Origin. Culemb. *pag.* 593.

(*e*) Le Clerc Anonym. *pag.* 201.

JEAN II.

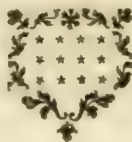
Mort de Jean.

Le vieux Comte étoit dans une inquiétude mortelle du succès de la guerre, lorsqu'il apprit la victoire de son fils. La joye qu'il en eut, lui causa une révolution que la nature épuisée par la longueur de sa maladie, ne put supporter. Il mourut le 22 Août, 1304. On loue sa bonté & sa piété; mais on l'accuse de mollesse & de trop de facilité : on lui reproche même d'avoir pardonné trop légérement la révolte de Borselen, qui fut la source de tous ses malheurs (*a*). Nous remarquerons que dans son épitaphe qu'on voyoit à Valenciennes, on donne à la Hollande l'épithete de très-riche; ce qui prouve que son commerce étoit dès-lors très-florissant (*b*).

Sa Femme & ses Enfans.

Jean avoit épousé Philippine, fille de Henri, Duc de Luxembourg, qui parvint ensuite à l'Empire sous le nom de Henri VII. Il eut d'elle trois fils & autant de filles. Les trois fils furent Jean, Comte d'Oostervant, connu sous le nom de *Jean sans Mercy*, qui fut tué à la journée de Courtray, Guillaume, qui, par la mort de son aîné, hérita des Etats de son pere, & Jean, qui fut Comte de Blois & de Beaumont. Les filles étoient Adelaïde, Marie & Marguerite, qui furent toutes mariées en France. La premiere épousa le Comte de Clermont & de Bourbonnois; la seconde le Comte d'Artois; & la troisiéme Mailly, Comte de Nesle (*c*).

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 255--258.
(*b*) Vid. Epitaph. *apud* Mieris *in* Cleric. Anonym. *pag.* 202.
(*c*) Petit Chronique de Holland. *dans* Jean II. Le Clerc Anonym. *pag.* 187.





GUILLAUME III, XIXme Comte de Holl.

GUILLAUME III,

Dix-neuviéme Comte de Hollande.

GUILLAUME reçut à Zierikzee la nouvelle de la mort de son pere (*a*), & se fit inaugurer Comte de Hollande, de Zeelande, & Seigneur de Frise, cérémonie qu'il fit répéter dans toutes les Villes de ces différentes Provinces qu'il parcourut, & où il reçut en personne l'hommage & le serment de fidélité de ses nouveaux Sujets. Les habitans de Dordrecht lui firent une entrée magnifique ; son Palais fut illuminé toute la nuit avec des bougies (*b*), & les Westfrisons s'assemblerent à Alkmaar pour le reconnoître (*c*).

XXXIV. GUILLAUME III. Inauguré Comte.

1304. Entrée & illuminations à Dordrecht.

Au printems suivant il se fit proclamer à Gertrudenberg, & passa dans le Hainaut pour se rendre à Paris, où l'on négocioit un Traité de paix. Toutes les Parties intéressées étoient également fatiguées de la guerre ; le Roi de France se ressouvenoit de la journée de Courtray ; Guillaume n'étoit occupé que du soin de s'affermir dans ses Etats ; & Guy, Comte de Flandre, ainsi que l'Evêque d'Utrecht, ne soupiroient qu'après leur liberté. Le Duc de Bourgogne se rendit Médiateur, & l'on n'eut pas de peine à former le Congrès, tous les Intéressés se trouvant alors dans la Capitale de la France. Pendant le cours de la négociation le vieux Comte de Flandre mourut dans sa prison le 7 Mars (*d*); & Guillaume consomma son mariage que Jean II son pere avoit arrêté avec Jeanne, fille de Charles de Valois, frere du Roi. L'Evêque de Soissons en fit la cérémonie dans l'Abbaye de Longpont (*e*). Guillaume, sans attendre la fin du Congrès, partit aussitôt avec sa nouvelle épouse. Dès qu'elle

Négociations de paix.

1305.

Mariage de Guillaume.

(*a*) Melis Stoke *dans* Jean II. *pag.* 255.
(*b*) Extrait des Regiſtres des Thréſor. de Dordrecht. *dans* Balen Deſcript. de Dordr. *pag.* 732.
(*c*) Melis Stoke, *dans* Guill. III. *pag.* 259.
(*d*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1306.
(*e*) Melis Stoke, *dans* Guill. III. *pag.* 262.

GUILLAUME III.

Tournoi à Haarlem.

Guillaume appanage son frere.

fut rendue dans ses Etats, il convoqua un Tournoi à Haarlem, où se trouverent vingt Comtes, cent Barons, & plus de mille Chevaliers, & dans la joye de cette fête il donna à Jean son frere, Comte de Blois & de Beaumont, les villes de Goude & de Schoonhoven pour appanage (*a*).

Il fait un nouveau Réglement pour les impôts.

Guillaume signala le commencement de son regne par la réforme d'un abus qui divisoit depuis long-tems la Noblesse & le peuple. Les plus riches Bourgeois usurpoient les droits qui n'appartenoient qu'aux Gentilshommes; & sous prétexte des Offices qu'ils acquéroient, ils s'exemptoient de contribuer aux impôts & aux charges publiques, dont le poids retomboit sur ceux qui restoient inscrits dans le rôle de répartition. Le Comte convoqua à la Haye l'assemblée des Nobles & des Députés des Villes, vers le mois d'Août, 1305, & l'affaire examinée, il ordonna qu'à l'avenir personne ne seroit exempt des contributions, à moins qu'il ne justifiât authentiquement la noblesse de son extraction (*b*).

XXXV.

Paix entre la France & la Flandre.

L'Evêque d'Utrecht relâché.

On publia en même tems le Traité conclu à Paris, par lequel Guy de Flandre & Guy de Hollande, Evêque d'Utrecht, pris au combat de Zierikzee, recouvrerent leur liberté (*c*). Le Comte de Hollande n'y fut point compris (*d*). Jean II, son pere, s'étoit engagé en 1297 à ne faire ni paix ni treve avec les Flamands sans le consentement de la France (*e*). Ce Traité le lioit, & quoique le Congrès se fût tenu sous les yeux du Roi, Guillaume n'avoit pu entrer dans les arrangemens qui furent pris, & parce qu'il étoit absent, & parce qu'il n'avoit point justifié du consentement de Philippe devant le Duc de Bourgogne, Médiateur. Mais peu

1306.

après ayant obtenu en Juillet, 1306, ce consentement par écrit (*f*), il s'accorda avec Robert III, qui pour-lors avoit succédé à Guy dans le Comté de Flandre. Pour terminer

(*a*) Vossii Ann. Holl. *Lib.* VIII. *pag.* 263.

(*b*) Diplom. Wilh. III. *apud* Boxhorn Theatr. Urb. Holl. *pag.* 60.

(*c*) Meyer Ann. Flandr. *ad ann.* 1306.

(*d*) Idem, *ibid.*

(*e*) Voyez ci-dessus. *pag.* 250.

(*f*) Litter. Philippi Regis, *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecdot. *Tom.* I. *col.* 1341.

leurs

leurs différends, ils nommerent des arbitres, qui du côté des Hollandois furent l'Evêque d'Utrecht, & Gauthier de Chatillon, Connétable de France (*a*). La négociation cependant n'aboutit qu'à une treve de quatre ans.

Guillaume III.

Treve entre la Hollande & la Flandre.

Il réussit mieux avec le Duc de Brabant, & le 10 Avril, 1307, il conclut avec Jean II un Traité, par lequel ceux de ses Sujets qui avoient pris les armes pour les Brabançons, furent rétablis dans leurs biens, & le Duc se désista des prétentions qu'il avoit sur la ville de Dordrecht & sur la Sud-hollande (*b*). Pendant la négociation, ou peu de tems avant, le Duc avoit introduit l'usage d'accorder des saufs-conduits aux Négocians Hollandois, pour commercer dans ses Etats, & leurs effets étoient en sûreté six semaines encore après leur expiration (*c*). Par l'Acte dont il s'agit, on abolit ces sortes de permissions à tems, & la liberté pleine & entiere fut donnée de part & d'autre.

Paix entre la Hollande & le Brabant.

1307.

Le Comte avoit entamé une négociation pareille avec l'Angleterre; mais elle n'eut alors aucun succès. Les Négocians de ces Etats se plaignoient respectivement, les uns des torts que les Armateurs faisoient au commerce (*d*), & les autres de ce qu'on troubloit leur pêche sur les côtes d'Angleterre (*e*). Guillaume, pour terminer ces différends, envoya en Angleterre, en 1308, Chretien de Raaphorst, Chevalier, accompagné de quelques Députés de Dordrecht, de Middelbourg, de la Brille, &c. Edouard II nomma des Commissaires; mais la négociation échoua par la demande que l'Anglois s'avisa de faire de la dot d'Elisabeth, sa sœur, veuve de Jean I (*f*). Quoique sa prétention fût aussi sans succès, elle interrompit la négociation qu'on renoua inutilement en 1310 (*g*). Le Roi accorda en 1314 à ses sujets

Négociation infructueuse avec l'Angleterre.

1308.

(*a*) Extrait du Compromis, *dans* Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 619.
(*b*) Voyez Butkens Troph. de Brabant. *Preuves. pag.* 140.
(*c*) Voyez la Lettre de Sauf-conduit *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 492.
(*d*) Voyez Rymer. Act. Publ. Angl. *Tom.* I. *Part.* IV. *pag.* 120. 145. 146.
(*e*) Idem, *ibid. pag.* 150.
(*f*) Idem, *ibid. pag.* 95. 114. 120. 140. 145. 146. & *Tom.* II. *Part.* I. *pag.* 82.
(*g*) Idem, *ibid. Tom.* I. *Part.* IV. *pag.* 150. 167.

Guillaume III.

la permission de s'indemniser sur les Marchands Hollandois (*a*) ; ce qui fit naître dans la suite un grand nombre de disputes entre les deux Nations (*b*).

Paix désavantageuse avec la Flandre.

1310.

La treve avec la Flandre étant expirée dans l'été de 1310, Robert entra dans le Hainaut avec une bonne armée ; Guillaume avoit mis sur pied un corps de Cavalerie, mais il manquoit d'Infanterie, les Hollandois & les Zeelandois ayant refusé de sortir de leur pays, sous prétexte des descentes dont ils étoient menacés de la part des Flamands. Le Comte dans l'impuissance de tenir la campagne, se vit forcé de conclure un Traité désavantageux. » Il reconnut la suzeraineté de la » Flandre sur les Isles à l'Ouest de l'Escaut, consentit à les » tenir à titre de fief, d'en rendre l'hommage en personne, » de payer à Guy de Flandre, pere de Robert, une pension » qui seroit évaluée sur leur produit, de se désister de ses » prétentions sur le Comté d'Alost, le pays de Waes, & sur » les quatre Bailliages, & de rétablir les Exilés dans leurs » biens (*c*) ». Ceux-ci s'étoient refugiés sur les côtes de Flandre, où ils subsistoient de pirateries ; ce qui incommodoit beaucoup le commerce, & singuliérement celui des Anglois (*d*). En exécution de ce Traité Guillaume vint dans le camp des Flamands avec une suite magnifique de sa Noblesse, & rendit à Robert l'hommage dont on étoit convenu (*e*).

XXXVI. Destruction des Templiers.

Ce fut vers ce tems, que commença la déstruction des Chevaliers du Temple. Cet Ordre fleurissoit depuis deux cens ans, & possédoit de grands biens dans toute l'Europe. Hugues de Paganis & Godefroy de S. Omer le fonderent à Jerusalem pour la garde du S. Sépulchre & la défense des Pelerins. Les Chevaliers prirent le nom de Templiers, parce que leur hospice étoit bâti proche du Temple. Lorsque les Sarrasins eurent conquis la Terre-Sainte, ces Religieux

(*a*) Idem, *ibid. Tom.* II. *Part.* I. *pag.* 61. Conf. *pag.* 130.
(*b*) Idem, *ibid. pag.* 6. 12. 147. 150.
(*c*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1310. Conf. Diplom. Wilhelm. III. *apud* Boxhorn Theatr. Holland. *pag.* 60.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* I. P. IV. *pag.* 177.
(*e*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* VIII. *pag.* 263.

se disperserent dans les Commanderies qu'ils possedoient & y vivoient en commun comme les Moines. Leur avidité & la libéralité des Souverains accrurent en peu de tems leurs richesses, & bientôt ils donnerent de l'ombrage aux Têtes couronnées. La débauche, qui suit l'abondance, les rendit odieux, & Philippe le Bel, Roi de France, entreprit leur ruine. Ce Prince donna de si bons ordres, que tous ceux qui se trouverent dans son Royaume, furent arrêtés le même jour 13 Octobre, 1307. On instruisit leur procès, & accusés de crimes énormes, ils furent condamnés au feu. Tous les Princes de l'Europe suivirent l'exemple de la France; & les traiterent avec plus ou moins de rigueur. Le Pape ayant supprimé l'Ordre dans le Concile de Vienne par une Bulle en date du 22 Mai, 1312, leurs biens furent confisqués, & la plus grande partie passa aux Chevaliers de Saint-Jean de Jerusalem, aujourd'hui de Malthe.

GUILLAUME III.

1312.

Ordre pour les massacrer à Zierikzee.

L'Histoire de nos Provinces ne nous a conservé aucun détail de ces exécutions. Un Secretaire de la Ville de Zierikzee, qui vivoit au milieu du seiziéme siecle, atteste dans ses Mémoires d'avoir vu une Lettre de ce tems, adressée aux Baillif, Bourguemistres & Echevins de cette Ville, qui leur enjoignoit, sous peine de punition corporelle, d'exécuter dans l'instant les ordres qu'elle renfermoit. Il ajoute qu'en conséquence les Officiers ayant fait prendre les armes aux bourgeois, enfoncerent les portes du Temple, passerent au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrerent, & qu'il n'en échappa que deux, qui pour-lors étoient dans la Ville chez des Courtisanes (*a*).

Incertitude sur l'Auteur de ce ordre.

Le peu d'attention qu'on a eu à s'expliquer sur le contenu de cette Lettre & sur l'Auteur de ces ordres, cause de grands embarras. On a peine à croire que le Comte ait prononcé une injonction, sous peine de punition corporelle, contre le Magistrat d'une Ville aussi puissante que Zierikzee, la constitution du Gouvernement y paroissant entéirement opposée; & quand on supposeroit qu'elle étoit écrite au nom du Pape à

(*a*) Boxhorn. Histor. Holland. *pag.* 185. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 192.

la tête du Concile, on ne voit point de quel droit il auroit pû infliger des peines afflictives en cas de désobéissance. Les Empereurs ont quelquefois donné des ordres, lorsqu'il étoit question d'assembler une armée; mais on ne trouve point d'exemple d'une pareille menace. D'ailleurs les Templiers ne furent pas traités si séverement en Allemagne; & l'Archevêque de Mayence les déclara innocens de tout ce qu'on leur imputoit (*a*). Ainsi l'on ne sçait à qui l'on peut attribuer cette Lettre (*b*).

XXXVII. Affaires d'Utrecht.

Guy, Evêque d'Utrecht, assista au Concile de Vienne (*c*). Ce Prélat s'intéressoit volontiers dans les affaires de l'Eglise. Il s'étoit trouvé en 1310 au Synode de Cologne, que son Métropolitain avoit convoqué, où l'on avoit confirmé les immunités du Clergé contre les entreprises des Laïques, & arrêté que l'année Ecclésiastique commenceroit à Noël, conformement à l'usage Romain (*d*), quoique la civile fût datée de Pâques; ce qu'on nommoit alors le *Style de la Cour*. Il avoit acquis pendant son séjour en France l'estime & la confiance du Roi, & ce fut à la sollicitation de Philippe que le Pape lui offrit le Chapeau de Cardinal; mais il répondit qu'il aimoit mieux rester Evêque & libre que de devenir Courtisan humble & soumis. Cette reponse charma le Roi, qui, pour l'attacher à ses intérêts, lui donna une pension de cinq cens livres qu'il accepta (*e*).

Siege de Vollenhoven.

Guy avoit ordonné, en partant de son Diocese, qu'on bâtît un Fort dans Stellingwerf, pour contenir les Frisons. Son absence & les faux bruits qui couroient alors de sa mort, encouragerent ce peuple à s'opposer à la construction de la Forteresse. Ils chasserent les travailleurs, renverserent leur ouvrage, & mirent le siege devant le Château de Vollenhoven, que Herman qui en étoit le Châtelain, s'étoit chargé de défendre. Les assiegeans, surpris de la résistance opiniâtre du

(*a*) Mutii Chron. German. *Lib.* XXII. *pag.* 211. 212.

(*b*) Voyez l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 193.

(*c*) Beka in Guidon. *pag.* 107.

(*d*) Labbe Concil. *Tom.* XI. *pag.* 1517, *dans* Fleury Hist. Ecclef. *Tom.* XIX. *pag.* 160. 162.

(*e*) Beka *in* Guidone. *pag.* 107.

Gouverneur, éleverent une tour à plusieurs étages, du haut de laquelle ils lançoient sur les murailles des pierres d'une pesanteur énorme. La seconde galerie étoit remplie d'archers, & le bas étoit occupé par des soldats armés de haches. Elle étoit couverte de peaux de bœufs fraîchement écorchés, afin de la garantir du feu, & garnie de clayes d'osier, pour amortir les coups de belier. La machine n'étoit plus qu'à cinq pieds des murs, & sa hauteur excédant celle des tours, personne n'osoit y paroître impunément. Ainsi les Frisons se flattoient d'être incessamment maîtres du Château; mais les assiegés trouverent moyen de s'en débarrasser, & d'attendre le secours qui leur arriva par terre & par mer. Gerard, Prevôt de Dewenter, frere de Herman, n'eut pas plutôt appris que les Frisons avoient assiegé Vollenhoven, que jugeant que son frere ne pourroit défendre long-tems la place, il partit en toute diligence pour avertir l'Evêque d'Utrecht qui étoit à la Cour de France.

Guillaume III.

Le Prélat se rendit sur le champ en Hollande, assembla son armée, & descendit par l'Yssel dans la Zuiderzee, pendant que Guillaume, son neveu, s'avançoit par terre, accompagné de Nicolas de Putten, de Theodoric de Brederode & de Jean d'Arkel, qui l'avoient joint avec leurs Vassaux. Au moment que les assiegés découvrirent le secours qui leur venoit de tous côtés, ils lancerent sur la tour, dont nous venons de parler, une barrique qu'ils avoient remplie de matieres combustibles & garnie de crochets. Elle tomba sur le troisiéme étage qu'elle mit en feu, & le vent secondant la violence des flammes, il fondit bientôt sur le premier. Cinquante Soldats périrent dans cet embrasement; les autres abandonnerent la machine, qui fut réduite en cendres. Les assiegés profitant de la consternation des Frisons, également effrayés de la perte de leur machine, & de l'arrivée du secours, firent une sortie de ce côté, & tuerent cinq cens hommes. Guy faisoit cependant ses efforts pour débarquer ses troupes, & seconder les siens; mais le vent contraire le retardant, il ne put gagner la côte qu'à la chûte du jour; & pendant la nuit il survint un orage si violent, qu'il rendit le terrein impraticable pour la descente.

L'Evêque au secours.

GUILLAUME III.

Le Prélat, réduit à l'inaction, tint conseil sur ce qu'il avoit à faire. La saison étant fort avancée, on résolut de remettre l'expédition à l'année suivante; mais dans le tems qu'on appareilloit pour le retour, les Frisons envoyerent des Députés pour demander la paix. Elle leur fut facilement accordée, & l'on convint qu'ils envoyeroient leurs Commissaires à Utrecht, pour régler les conditions du Traité (*a*).

Paix accordée aux Frisons.

1313.

La Veluwe confisquée.

Guy profita de cet armement pour assurer de tous côtés la tranquillité de son Diocese. Il descendit l'Yssel, & se rendit à Arnhem, pour régler avec le Duc de Gueldre les différends qui subsistoient pour la mouvance de la Veluwe : l'affaire examinée, on déclara le Duc de Brabant forclos, faute d'avoir servi son fief dominant; & l'on ordonna qu'à l'avenir la Veluwe releveroit immédiatement de l'Eglise d'Utrecht. L'Evêque revint ensuite dans sa Capitale, & trouvant son trésor obéré, il prit le parti de retourner en France, pour éviter les dépenses inséparables de la résidence (*b*). Il fut cependant rappellé peu de tems après, par l'abus que Jean de Kuilenburg & Nicolas de Kats firent de sa confiance. Le Prélat les avoit chargés de la tutele de Giselbert de Gooije. Ce jeune Seigneur étant parvenu à l'âge de majorité, les Tuteurs refuserent de rendre compte de leur administration, & de restituer ses biens. L'Evêque à son arrivée appella les Hollandois à son secours. Les Tuteurs firent leur soumission, & remirent le Château de Gooije entre les mains d'Arnould d'Ysselstein & de Guillaume, fils naturel de Florent V, dont on étoit convenu pour Sequestres. Mais Guy étant mort la nuit suivante d'une attaque d'apoplexie, ou, selon quelques Auteurs, du poison qui lui fut servi, les Tuteurs chasserent la garnison, & reprirent le Château (*c*).

Mort de l'Evêque.

La mort de Guy de Hainaut réunit l'Amstelland & le pays de Woerden au Comté de Hollande, & Guillaume y

(*a*) Ubbo Emmii Rer. Frisic. *Lib.* XIII. *pag.* 189. Beka *in* Guidon. *pag.* 107. 108. *Voyez* aussi Charta Pacis anni 1313. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 206.

(*b*) Beka & Ubb. Emm. *ubi supra.*

(*c*) Libr. Obit. S. Pet. & Major. Eccles. Traject. *apud* Matth. Anal. *pag.* 107. Beka *ubi supra. pag.* 109.

Guillaume III.

Les Terres d'Amſtel & de Woerden réunies au domaine.

nomma des Baillifs (*a*). Nous avons vu que Florent V avoit donné la confiſcation de ces Seigneuries à Jean Perſyn, & que celui-ci avoit été maintenu dans la poſſeſſion par les Actes de réconciliation de Giſelbert & de Herman (*b*). Ce Seigneur, qui aliéna pluſieurs terres (*c*), avoit vraiſemblablement vendu celles-ci à Jean II, qui les avoit cédées à titre d'appanage à l'Evêque ſon frere. Guy les poſſédoit en 1300, & nous avons des Lettres par leſquelles il accorde des privileges à la ville d'Amſterdam (*d*). Guillaume III rentra dans la propriété de ces pays par le décès de ſon oncle, & dans la ſuite il acquit d'Otton de Kuik, qui paſſa en Angleterre, tout ce que Jean de Kuik ſon pere avoit poſſédé dans les territoires d'Amſtel & de Woerden (*e*).

Frederic de Zierik élu Evêque.

Ce Prince attentif à maintenir ſon autorité, ſe rendit à Utrecht, ſitôt qu'il apprit la vacance du Siege. Sa préſence détermina l'Election en faveur de Frederic de Zierik, ſon parent (*f*), qui dépendit toujours de lui, au point qu'il formoit ſon Conſeil Privé ſur la nomination du Comte, & qu'il s'étoit engagé à ne rien faire ſans ſa participation (*g*). Guillaume de ſon côté lui fit ſentir les effets de ſa protection dans l'affaire qu'il eut avec le Châtelain de Lunden. Cet Officier avoit pillé les équipages du Prélat, & brûlé le Château de Dyllenbourg. Zierik ne pouvant en avoir raiſon du Comte de Gueldre, s'adreſſa à Guillaume, qui ſur le champ ordonna à d'Arkel d'aſſieger le Château de Lunden, & ce Seigneur ayant forcé la garniſon de capituler, inveſtit Bommel. Les habitans effrayés des malheurs inſéparables d'un ſiege, promirent d'indemniſer l'Evêque, & de rebâtir Dyllenbourg à leurs dépens (*h*).

(*a*) Beka *in* Guidon. *pag.* 109. Lapp. à Waveren. *apud* C. P. Hoynck de Papendrecht. Anal. Belg. *Tom.* III. P. I. *pag.* 327.

(*b*) Voyez ci-deſſus *pag.* 204. 205.

(*c*) Sibr. Leonis Vitæ Abbat. Horl. Divæ Mariæ *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 249.

(*d*) Le Clerc Anonym. *pag.* 187.

(*e*) Liter. Otton. de Kuik. *apud* Matth. *ubi ſupra. Tom.* III. *pag.* 616. Conſ. Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *Part.* III. *pag.* 33. 120.

(*f*) Beka *in* Frider. II. *pag.* 111.

(*g*) Charta Frider. II. *apud* Matth. *ubi ſupra. Tom.* III. *pag.* 211.

(*h*) Beka, *ubi ſupra.*

GUILLAUME III.

XXXVIII. Guillaume marche en Flandre.

1315.

Si Guillaume cultiva soigneusement l'amitié intime que son pere avoit liée avec la Cour de France, il en profita aussi pour se relever du Traité désavantageux qu'il avoit été forcé de conclure avec le Comte de Flandre en 1310. Louis X, qui avoit succédé à Philippe le Bel, lui en fournit l'occasion par la guerre qu'il déclara à Robert. Pendant que ce Monarque attaquoit la Flandre du côté de l'Artois, Guillaume, en qualité de son Allié, monta en 1315 l'Escaut à la tête d'une bonne flotte composée de Hollandois, de Zeelandois, de Frisons & de Hennuyers (*a*), brûla Rupelmonde, & quelques autres endroits situés sur l'Escaut & dans le pays de Waes. Mais les pluyes continuelles de cette année ayant rompu les chemins, les François furent contraints de se retirer, & le Comte en fit autant sans autre perte que celle d'un convoi que les Flamands lui enleverent (*b*).

Famine & peste.

Le mauvais tems qui avoit interrompu la campagne, causa dans la Hollande, & dans les environs, de plus grands désordres que n'auroit fait la guerre. Les bleds pourrirent sur pied sans meurir, & la disette qui suivit, causa une peste générale dans le pays. Les pauvres ne subsistoient que de racines & des charognes qu'ils trouvoient dans les campagnes. On voyoit les enfans acharnés sur le sein de leurs meres mourantes dévorer les mammelles qui leur refusoient du lait, & quelques-unes de ces malheureuses mangerent le fruit de leurs entrailles. L'arrivée des Oosterlingues, nom sous lequel on entendoit les Négocians des Villes maritimes situées à l'Est de la Hollande, & dont les vaisseaux apporterent une grande quantité de bleds de la Mer Baltique, fit cesser tout d'un coup ces malheurs ; la mesure qui valoit quinze sols, baissa en peu de jours à quinze deniers (*c*).

Paix avec la Flandre.

Ces fléaux terribles inspirerent aux Princes des sentimens de paix, & les négociations commencerent avec l'année suivante. Louis X étoit mort au mois de Juin, 1316, & Phi-

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1315. Beka *in* Guidon. *pag.* 108.

(*b*) Meyer. *ubi supra*. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1314. Miroir Historial. *Chap.* XVI–XX. *pag.* 384. 389.

(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1314. 1315.

lippe

ippe V, son successeur, avoit besoin de repos pour s'affermir sur le trône. Le Traité ne fut cependant conclu que le 2 Juin, 1320. Par un des articles on renvoyoit à la médiation du Roi de France les contestations qui subsistoient encore entre les Flamands & les Hollandois, & que le Roi d'Angleterre avoit tâché en vain de terminer (*a*). Mais les Princes alors regnans n'en purent voir la conclusion, & cette affaire ne fut réglée que sous le regne de Charles IV, successeur de Philippe, son frere, dans le tems que Louis de Nevers avoit remplacé Robert son ayeul dans le Comté de Flandre. Le Traité fut signé à Paris, le 3 Mars, 1323 (*b*). » Louis remettoit à Guillaume l'hommage que les Flamands prétendoient leur être dû pour les Isles de Zeelande, & la dette que la Hollande avoit contractée par le Traité de 1310 (*c*). Le Comte Guillaume cédoit en récompense à Louis ses droits sur les pays d'Alost, de Waes, les quatre Bailliages & Gerardsbergen. Le Comte de Flandre consentoit que les biens confisqués sur les Exilés fussent réunis au domaine de Zeelande, & s'engageoit à aider Guillaume à s'en mettre en possession, moyennant trente mille livres que celui-ci devoit fournir pour les fraix de la guerre, en cas qu'il fût question de prendre les armes : & à l'égard des nouveaux différends qui pourroient survenir, on convenoit de les renvoyer devant des Arbitres choisis de part & d'autre ; que ceux de Flandre s'assembleroient à Saaftingen, & ceux de Hollande dans le Rhinland, & qu'ils ne pourroient en sortir que l'affaire ne fût terminée (*d*). » Guillaume eut l'obligation de ce Traité avantageux à l'ascendant que le Roi de France avoit sur l'esprit du jeune Comte de Flandre, qu'il venoit de marier avec Marguerite, fille de Philippe V, son prédécesseur. C'est ainsi que finirent les contestations continuelles sur les Isles de Zeelande à l'Ouest de l'Escaut, qui avoient si long-tems désolé la Flandre & la Hollande, & les

GUILLAUME III.

1320.

1323.

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1320. Conf. & Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* I. *pag.* 165.
(*b*) Meyer. *ubi supra. ad ann.* 1322.
(*c*) Voyez ci-dessus. *pag.* 274.
(*d*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1321.

les deux Souverains vecurent depuis dans une union parfaite (*a*).

Nous remarquerons qu'on ne trouve plus dans cet Acte aucune ſignature de la Nobleſſe, & qu'on n'y voit que celle des Députés des grandes Villes. Gand, Bruges & Ypres paroiſſent du côté de Louis; & pour Guillaume Valenciennes, Bergues, Maubeuge, Dordrecht, Zierikzee, Middelbourg, Delft, Leide & Haarlem (*b*).

XXXIX. Dépenſes exceſſives de Guillaume.

Les liaiſons que Guillaume entretenoit toujours avec la France, en le rendant plus conſidérable, procuroient divers avantages à la Hollande; mais d'un autre côté les peuples ſe trouvoient engagés dans des guerres qui ne les intéreſſoient en aucune façon. L'entretien des troupes & les fraix des Tournois que le Comte aimoit avec paſſion, cauſoient de grandes dépenſes, & quoique les Communes payaſſent exactement les impôts, elles en marquoient leur mécontentement. Le Clergé ſurtout prêchoit contre les Tournois, qu'il prétendoit défendus par l'Egliſe (*c*). Le Comte partit ſur la fin de l'année 1322 avec une ſuite nombreuſe de Seigneurs, pour aſſiſter au mariage de Charles IV, Roi de France, qui épouſoit une fille de l'Empereur (*d*). Il mena avec lui une Zeelandoiſe, qui fit l'admiration & l'étonnement de cette Aſſemblée. Elle étoit d'une taille énorme, & les plus grands hommes paſſoient ſous ſes bras ſans ſe baiſſer; ſa force étoit ſi prodigieuſe qu'elle portoit de chaque main un tonneau de bierre de Hambourg, & levoit une poutre que huit hommes ne pouvoient remuer (*e*). Mais quoique ces fêtes & ces voyages ne ſe fiſſent qu'à grands fraix, cependant rien ne fut plus à charge à ſes peuples que les mariages de ſes filles, qui ſe firent vers 1324. Jeanne épouſa Guillaume, Comte de Juliers, & Marguerite Louis de Baviere, qui avoit été élu Roi des Romains en 1314; la troiſiéme, qui ſe nommoit Philippine,

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1323. *pag.* 609. Conf. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 203. 204.

(*b*) P. d'Oudegherſt Chron. de Flandr. *Chap.* CXLIX. *f.* 246. *verſ.*

(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1323. *pag.* 610.

(*d*) Idem. *ad ann.* 1322. *pag.* 587.

(*e*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1322. *pag.* 606.

fut donnée à Edouard IV, Roi d'Angleterre. Les ſuites de ces derniers mariages lui ſuſciterent des affaires qui ruinerent ſes ſujets ; & c'eſt ce qu'il faut expliquer plus en détail.

GUILLAUME III.

Dons gratuits des Villes.

Nous avons dit ailleurs que les Comtes étoient dans l'uſage de demander un don gratuit lorſqu'ils marioient leurs filles (*a*). Guillaume parcouroit lui-même ſes Provinces, pour lever ces contributions. Les Manifeſtes fixoient ce que chaque Ville devoit payer ; mais ſi l'on en juge par les comptes des Receveurs de Dordrecht, il paroît que Guillaume porta l'impoſition beaucoup plus haut. Il tira de cette Ville cinq cens livres de Hollande pour la fête du mariage de la Reine d'Allemagne (*b*), pendant qu'auparavant la ville de Leide n'étoit taxée, dans ces occaſions, qu'à dix livres (*c*), Haarlem à quinze (*d*), & Delft à vingt (*e*). Les Communes des Villes ſe conformerent à ſes volontés, & même quelques-unes offrirent beaucoup au-deſſus de ce qu'il demandoit, à condition qu'il leur accorderoit quelques nouveaux privileges (*f*). Les Kennemers lui laiſſerent leurs prétentions par écrit. Guillaume indigné de leur hardieſſe, partit pour le Château de Teilingen, & de-là pour la Haye, où il ajourna leurs Députés pour recevoir ſa réponſe. Il commença par les intimider, en les faiſant menacer de ſa colere, de façon que paroiſſant devant lui, ils offrirent trois fois plus qu'il ne demandoit ; mais ils perſiſterent dans leur requête, & le Comte, au lieu de leur accorder de nouveaux privileges, ſupprima les anciens (*g*). Cet exemple ſuffiroit pour prouver juſqu'à quel point Guillaume avoit pouſſé le deſpotiſme, ſi nous pouvions nous diſpenſer de parler de Dordrecht.

Les Kennemers déchus de leurs privileges.

Cette Ville, alors la plus puiſſante de toutes par le commerce, avoit obtenu de Jean I le droit excluſif de vendre

Privilege exorbitant de Dordrecht.

(*a*) Conf. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 183.
(*b*) Voyez-les *dans* Balen. Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 734.
(*c*) Manifeſt. de Flor. V. *dans* de Hout *pag.* 9.
(*d*) Manifeſt. de Guill. II. *dans* Screvel. Deſcript. de Haarlem. *pag.* 231.
(*e*) Manifeſt. de Guill. II. *dans* Boxhorn. Theatr. Holl. *pag.* 161. Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 207.
(*f*) Gouvernem. politique de la Brille *pag.* 230.
(*g*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1324. *pag.* 627. 629.

ſur ſon marché toutes les marchandiſes qui venoient par la Merwe & le Lek ; les Receveurs des péages de Geervliet & de Stryemonde ne laiſſoient paſſer que celles que les Négocians juſtifioient avoir été achetées dans la Ville (*a*). Ce privilege ſe nommoit le *Droit d'Etape*, & Guillaume III en ajouta quelques autres pour favoriſer de plus en plus le commerce. Il exempta en 1313 les vaiſſeaux des Ooſterlingues de ces droits (*b*), & en 1322 il étendit cette exemption dans tous ſes Etats en faveur de ceux de Dordrecht (*c*).

Ligue des Villes contre elle.

1325.

L'abus que ces Négocians firent d'une faveur qui, par elle-même révoltoit les autres Villes, excita la jalouſie de toute la Nordhollande ; c'eſt ainſi qu'on appelloit alors le pays ſitué entre la Meuſe & le Kennemerland. Les Communes formerent une Ligue, & pillerent les Marchands de Dordrecht, qui s'en vengerent ſur les vaiſſeaux qui portoient le pavillon des Nordhollandois. Ces troubles annonçoient une guerre civile. Jean de Beaumont, étant du parti de ces derniers, en qualité de Seigneur de Goude & de Schoonhoven, avoit été envoyé par le Comte, ſon frere, pour terminer ces différends ; mais en ayant appris la cauſe, il fit connoître à Guillaume les vexations que ceux de Dordrecht exerçoient ſous prétexte de leurs privileges. Le Comte, pour mettre cette Ville à la raiſon, s'avança à la tête de ſon armée, contraignit les Bourgeois à demander grace ; &, nonobſtant le don gratuit exorbitant qu'ils venoient de payer, ils obtinrent avec peine la conſervation de leurs anciens privileges (*d*).

Elle ſe ſoumet.

XL. Révolution en Angleterre.

Ce fut au retour de cette expédition que les diſſenſions d'Angleterre fournirent à Guillaume l'occaſion de marier la troiſiéme de ſes filles avec Edouard, Prince de Galles, qui détrôna ſon pere par le ſecours des Hollandois. Les Spenſers, pere & fils, s'étant emparés de l'eſprit d'Edouard II, & voulant aſſurer leur faveur, accuſerent Iſabelle de France, ſa femme, de vivre trop familiérement avec le jeune Mor-

(*a*) Voyez le Manifeſt. *dans* Balen, Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 441.
(*b*) Manifeſt. *dans* Balen, *ibid. pag.* 493.
(*c*) Manifeſt. *dans* Balen, *ibid. pag.* 497.
(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1325.

temer. La Reine qui craignit la jalousie de son mari, se chargea d'une négociation avec la France, pour passer à la Cour de son frere (*a*). Son véritable dessein étoit d'engager le Roi à placer le jeune Prince sur le Trône. Quoique Charles aimât tendrement sa sœur, il n'osa se déclarer ouvertement, dans la crainte qu'on ne lui reprochât de la soutenir dans ses désordres, & lui dit qu'il ne pouvoit l'aider qu'en secret. La Princesse se crut insultée de ce discours, & jetta les yeux sur le Comte de Hollande, qui pour-lors étoit en France (*b*), persuadée qu'il ne balanceroit pas à prendre ouvertement son parti. Ce Prince ayant épousé une fille de Charles de Valois, frere de Philippe le Bel & oncle d'Isabelle, se trouvoit allié de près avec elle. Pour l'engager davantage elle lui proposa le mariage du jeune Edouard, qui l'avoit suivie en France, avec la troisiéme de ses filles, nonobstant que le Roi d'Angleterre eût défendu à ce Prince de contracter aucun engagement sans le consulter (*c*). Il avoit autrefois pensé à marier son fils avec Marguerite, fille aînée du Comte, & l'on avoit beaucoup négocié pour cet effet depuis 1318 jusqu'en 1321 (*d*); mais les affaires avoient changé de face, & il avoit pour-lors autant d'aversion pour cette alliance qu'il l'avoit auparavant désirée. Il s'adressa au Roi de France pour le prier d'empêcher ce mariage dans ses Etats; sur quoi Charles, qui vouloit éloigner tout soupçon, ordonna à sa sœur de sortir de France. La Princesse fugitive se retira à Valenciennes (*e*), où Guillaume la retint, pendant qu'il faisoit armer une flotte pour la reconduire en Angleterre.

GUILLAUME III.

La Reine ne songeoit à retourner en Angleterre que pour mettre le jeune Edouard sur le Trône de son pere. De Valenciennes elle passa à Dordrecht, où les fiançailles du Prince & de Philippine furent célebrées, & la flotte étant en état de partir, elle s'embarqua suivie d'un bon nombre de Chevaliers

Le Prince de Galles épouse une fille de Guillaume.

1326.

(*a*) Froissard. *Vol.* I. *Chap.* VI. *pag.* 4.
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1325.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* II. *pag.* 153.
(*d*) *Voyez* Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* I. *pag.* 165. 182, 183, *P.* II. *pag.* 112 17.
(*e*) Froissard. *Vol.* I. *Chap.* IX. *pag.* 6. 7.

GUILLAUME III.

Le Comte ramene le Prince en Angleterre.

Teutoniques, que Jean, Roi de Boheme, ami particulier du Comte (*a*), avoit engagé à l'accompagner. Jean de Beaumont, frere de Guillaume, commandoit cette flotte; il mit à la voile de la Brille (*b*), & vint mouiller à Suffolk, où le débarquement se fit. L'armée de la Reine composée de troupes choisies, fut aussi-tôt renforcée par tous les mécontens qui la joignirent. Les favoris avoient révoltés tous les Ordres, & principalement la Noblesse. Edouard se voyant abandonné, se sauva avec eux dans les montagnes de Galles. La Reine le suivit, & mit le siege devant la Ville de Bristol. Le vieux Spenser, qui la défendoit, étant tombé dans ses mains, fut pendu, ou, selon quelques-uns, attaché à la queue d'un cheval indompté qu'on lâcha dans les rochers. Lancastre ayant pris le jeune Spenser & le Roi, & craignant, sur cet exemple, que la Reine irritée ne portât trop loin la vengeance, les enferma dans un Château sous la garde d'un Capitaine, dont il connoissoit la fidelité. Isabelle revint à Londres, convoqua le Parlement, & fit proclamer son fils, quoique ce Prince n'eût que quatorze ans. Il refusa d'accepter la Couronne sans l'aveu de son pere. On députa vers le Roi prisonnier, pour avoir son consentement. Le Parlement lui fit signifier l'acte de sa déposition, & de l'élection du jeune Edouard. « J'ignore », répondit ce Monarque, « ce qui m'attire la haine de mon » peuple; mais je lui rends graces de la préférence qu'il donne » à mon fils ». Il remit en même tems les ornemens royaux, & le jeune Prince consentit à son couronnement. Le nouveau Roi combla de présens l'Amiral de Hollande, qui l'avoit mis sur le Trône, & lui fit une pension (*c*). Guillaume ayant obtenu avec peine de Jean XXII la dispense de parenté pour le mariage de sa fille (*d*), la mena lui-même en Angleterre, où la cérémonie fut achevée (*e*).

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1323. *pag.* 610. 619.

(*b*) Idem. *ad ann.* 1325. *pag.* 646. 647. Froissard *Vol.* I. *Chap.* X. *pag.* 7.

(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1327. *pag.* 651. Vid. & Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *Part.* II. *pag.* 173. 189. & *Part.* III. *pag.* 30.

(*d*) Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. *Tom.* III. *pag.* 127-129. 142-146.

(*e*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1327. *pag.* 660. Froissard. *Vol.* I. *Chap.* XX. *pag.* 21. Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* II. *pag.* 196. *Ibid. pag.* 150. 198. 203. *P.* III. *pag.* 12.

Si le mariage de Philippine obligea la Hollande à de grandes dépenſes, celui de Marguerite ne lui fut pas moins à charge. Pour entendre ce point, il eſt néceſſaire de toucher en peu de mots les affaires de l'Empire.

XLI. Troubles de l'Empire.

Henri VII, qui avoit ſuccédé à Albert I, étant mort en 1313, l'Empire fut vacant pendant quatorze mois par la diſſenſion des Electeurs. Les Archevêques de Mayence & de Treves, Jean, Roi de Boheme, Waldemar, Marcgrave de Brandebourg, & Jean, Duc de Saxe, s'aſſemblerent à Francfort, & le 19 Octobre, 1314, ils élurent Louis, Duc de Baviere, Roi des Romains. L'Archevêque de Cologne, & Rodolphe, Electeur de Baviere, Palatin du Rhin, s'étant rendus à Saxenhauſen, lui oppoſerent Frederic, Archiduc d'Autriche. Cette double élection alluma une guerre civile; les deux Rivaux ſe livrerent une ſanglante bataille, dans laquelle Frederic demeura priſonnier, & fut contraint, pour recouvrer ſa liberté, de renoncer à ſon élection.

L'Empereur épouſe une fille de Guillaume.

Sur ces entrefaites Beatrix, fille du Duc de Glogau, & ſeconde femme de Louis, étant morte, l'Empereur épouſa en troiſiémes nôces Marguerite, fille du Comte de Hollande, qui s'étoit déclaré pour lui, & l'avoit utilement ſervi dans cette guerre. Nous voyons par une Lettre datée d'Aix-la-Chapelle, le 23 Novembre, 1314, que l'Empereur en récompenſe de ces ſervices rendus, renonce en faveur de Guillaume » à tous les droits que les Empereurs ſes prédéceſſeurs » avoient eus ſur la Hollande, la Zeelande & la Friſe, à la » charge de l'hommage dû à lui & à l'Empire (*a*). L'Allemagne fut alors pacifiée; mais Jean XXII, ennemi perſonnel du Bavarois, lui ſuſcita de nouveaux troubles en Italie. Il fulmina le 9 Décembre, 1323, une Bulle, par laquelle il enjoignoit à ce Prince de ne plus s'immiſcer dans les affaires de l'Empire ſous peine d'excommnication (*b*). Louis s'éleva contre l'injuſtice du Décret, & porta ſon appel au futur Concile (*c*).

(*a*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 214. & *dans* la *Not.* (12).
(*b*) Raynald. *ad ann.* 1323. *n.* 30.
(*c*) Raynald. *ad ann.* 1323. *n.* 33.

GUILLAUME III.

Jean réalisa sa menace le 15 Juillet, 1324, par un second Bref, qui prononçoit l'excommunication, déclaroit Louis déchû de l'Empire, & délioit ses sujets du serment de fidélité. L'Empereur poussé à bout ne garda plus de mesures; il appella *Petrus à Vineis*, célébre Théologien de ce tems, & le chargea de sa défense. Celui-ci traita le Pape d'intrus, de perturbateur du repos public, & l'accusa d'hérésie. Le Pape fulmina en 1326 un réaggrave, & cita Louis devant son Tribunal (*a*). L'Empereur se rendit en Italie, mais dans un état bien différent que le Saint Pere ne demandoit.

Guillaume seconde son gendre.

1327.

Les Princes Ultramontains, qui tenoient le parti de Louis, le pressoient depuis long-tems de passer les Alpes; mais il manquoit de troupes & d'argent, & n'osoit se hazarder sans une bonne armée (*b*). Guillaume le secourut en cette occasion, & par son moyen il fut bientôt en état de partir. Nous avons une Lettre qu'il lui écrivit de Trente, du 13 Mars, 1327. L'Empereur presse le Comte de venir le joindre comme il l'avoit promis, & lui représente « qu'il y est doublement » obligé, & comme son beau-pere, & comme Membre de » l'Empire » (*c*). Guillaume étoit alors trop occupé des affaires d'Angleterre pour s'embarquer dans une expédition si lointaine. Louis lui récrivit de Come le 10 Avril, & le fit ressouvenir qu'il n'avoit entrepris la guerre d'Italie que par son conseil, qu'il lui devoit son secours; & dans cette Lettre il le qualifie d'*Illustre Membre du Saint Empire* (*d*). Dans une troisiéme, datée de Milan le 20 Juin, il lui apprend son Couronnement, l'exhorte à ne pas souffrir que l'Usurpateur du Vicariat de Jesus-Christ leve une taxe sur ses Eglises, & l'autorise, en cas que son Clergé eût obéi, de condamner les Ecclésiastiques à lui payer le double au nom de l'Empereur des Chrétiens (*e*). Louis lui-même demanda peu de tems après quelque secours au Clergé d'Utrecht, qui le refusa (*f*).

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1326. *pag.* 653.
(*b*) Idem. *ad ann.* 1327. *pag.* 654. 655.
(*c*) Liter. Ludov. *apud* Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1327. *pag.* 657.
(*d*) Liter. Ludov. *ibid. pag.* 659. 660.
(*e*) Liter. Ludov. *ibid. pag.* 661. 662.
(*f*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1327. *pag.* 664.

Guillaume réussit mieux auprès des Laïques. Les Comtes de Gueldre & de Juliers promirent de l'accompagner en Italie; le 19 Juillet, ayant mandé les Députés des Villes à Katwyk, il fit reconnoître Guillaume son fils pour son Lieutenant, & donna ses ordres pour les préparatifs de son voyage. Mais un différend qui s'éleva entre le Duc de Brabant & le Seigneur de Valkenburg, pour lequel le Comte s'intéressoit, retarda son départ; en même tems la Noblesse qui craignoit cette expédition, lui offrit une somme considérable & la fit avorter (*a*).

GUILLAUME III.
Il s'apprête à marcher à son secours.

Cependant Louis ayant forcé le Pape de sortir de l'Italie, & de se retirer à Avignon, s'étoit fait couronner Empereur à Rome avec son Epouse, le 17 Janvier, 1328 (*b*). Maître dans la Capitale, il fit déclarer Jean XXII intrus dans le Pontificat, & Pierre Rainalucci fut élu sous le nom de Nicolas V. Cet Anti-pape se repentit bientôt d'avoir accepté une dignité qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Empereur de lui conférer; il demanda pardon de sa faute, & se réconcilia avec Jean (*c*).

Sur ces entrefaites le Comte de Hollande accompagné de Guillaume son fils, des Seigneurs d'Arkel, de Brederode, d'Egmond, de Wassenaar, de Haamstede, de Kruiningen, &c. & d'un bon corps de troupes, vint joindre à Arras Philippe VI, Roi de France, qui marchoit au secours du Comte de Flandre pour l'aider à soumettre plusieurs Villes qui s'étoient révoltées contre leur Souverain. Les Rebelles, dans l'espérance de surprendre l'armée des Alliés campée près de Cassel, s'approcherent à couvert de la montagne, & fondirent tout-à-coup sur leur camp. Guillaume qui les avoit apperçus le premier, sortit avec sa Cavalerie, afin de donner à l'Infanterie le tems de se mettre en bataille. Son cheval ayant été tué sous lui, la Noblesse effrayée du danger qu'il

Il marche au secours du Comte de Flandre contre les Villes rébelles.

1328.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1327. 1328. & 1329.
(*b*) Epist. Margar. Imper. *apud* Wilhelm. Procurat. *pag.* 691. Beka *in* Joan. III. *pag.* 114.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1330. *pag.* 704.

GUILLAUME III.

couroit, donna avec tant de vigueur qu'elle força l'ennemi de reculer, & les François qui survinrent, acheverent de le mettre en déroute (*a*).

1329. Tentatives inutiles de Guillaume pour raccommoder son Gendre avec le Pape.

Louis étant revenu en Allemagne sur la fin de 1329; Guillaume fit tous ses efforts pour terminer les différends de son gendre avec le Pape. Non content d'avoir écrit à Jean à différentes reprises, & d'avoir engagé son beau-frere Philippe VI, Roi de France, à s'intéresser dans cette affaire, il partit en Mars, 1330, pour Avignon avec une suite de huit cens Cavaliers, dans le dessein de s'aboucher avec le Pape; mais Jean qui craignoit tout d'une suite si nombreuse, & qui ne vouloit point céder, après avoir fait rompre les ponts sur le Rhône, lui fit défense de passer le fleuve, sous peine d'excommunication. Cette terrible menace fit tant d'effet sur l'esprit du Comte qu'il revint sur ses pas (*b*). Elle ne put toutesfois le rebuter dans le dessein qu'il avoit de travailler à la tranquillité publique, & comptant plus sur le caractere de Louis que sur celui de Jean, il entreprit en 1332 un voyage à Francfort, pour engager son Gendre à prendre des sentimens plus doux; mais il ne réussit pas mieux qu'avec le Pontife, & toutes ses tentatives n'aboutirent qu'à couter beaucoup d'argent à ses Sujets (*c*). Louis s'opiniâtra toute sa vie contre Jean & contre Benoît XI, son successeur; & sa mort seule rendit le calme à l'Eglise.

1330.

XLII. Affaires d'Utrecht.

Frederic II, Evêque d'Utrecht, étoit mort le 20 Août, 1322 (*d*), & le Comte s'étant rendu à Utrecht, avoit pourlors sollicité l'élection en faveur de Jacques, Evêque de Suden & Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem; mais il avoit échoué pour cette fois (*e*). Un grand nombre de Capitulans, dans la crainte de lui déplaire, avoit re-

(*a*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1328. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1328. *pag.* 684. 687.
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1330. *pag.* 205. 208.
(*c*) Idem, *ad ann.* 1332. *pag.* 717. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 220.
(*d*) Beka *in* Frider. II. *pag.* 112.
(*e*) Idem *in* Jacob. *pag.* 112.

noncé au droit de voter; les autres s'étoient déclarés pour Jacques d'Oudshoorn, Doyen de la Cathédrale, qui fut confirmé par Henri, Archevêque de Cologne (*a*). Il jouit peu de sa dignité; la mort l'ayant enlevé le 20 Septembre de la même année (*b*), les Chapitres s'étoient pressés de lui substituer Jean de Bronkhorst. Le Comte de Hollande, celui de Gueldre, & le Duc de Brabant s'étoient réunis pour empêcher qu'il ne prît possession; & n'ayant pu y réussir, ils s'étoient adressés au Pape, qui, profitant de l'occasion pour étendre son autorité dans ces pays, avoit annullé l'élection, &, sur la présentation de Guillaume, nommé Jean de Diest. Le nouveau Prélat avoit pris possession de la Cathédrale à la tête d'une armée, & Jean de Bronkhorst s'étoit démis volontairement, pour éviter l'effusion du sang Chrétien. L'Evêque siegea dix-huit ans dans une entiere dépendance du Comte de Hollande, dont le secours lui étoit absolument nécessaire pour se maintenir (*c*).

GUILLAUME III.

Jean de Diest Evêque.

Le Leck s'étant débordé en 1324, la violence des eaux emporta la digue, & la plus grande partie de la Hollande fut inondée. Le Comte se rendit à Utrecht pour presser l'Evêque & les Chapitres de réparer le désordre. La raison & la justice vouloient qu'ils s'y portassent d'eux-mêmes; cependant il fallut que le Comte les forçât de signer un Acte par lequel l'Evêque & la Cathédrale s'obligerent à cette dépense. Les quatre autres Eglises d'Utrecht refuserent absolument d'y contribuer. Guillaume indigné de leur dureté, fit au mois de Mai suivant une course sur les terres de Mydrecht, appartenant au Chapitre de Saint Jean, enleva les bestiaux, & brûla les fermes. La sévérité de cette exécution effraya les Eglises rebelles, & la crainte que leur imprima cet exemple, les détermina à entrer, chacune pour leur part, dans les fraix d'une réparation, à laquelle tout le pays étoit intéressé (*d*).

Autorité du Comte dans le Diocèse.

Chapitres révoltés & punis.

(*a*) Conclave Ultraject. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 125.
(*b*) Beka *ubi supra*, & Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1322. *pag.* 592.
(*c*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 113. 115.
(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1325. *pag.* 630. 631.

GUILLAUME III.

L'Evêque réduit à une pension.

L'autorité du Comte s'accrut beaucoup par cet événement. Elle devint presque souveraine sur tout le Diocese, & chacun se pressoit d'obéir. L'Evêque même lui devoit onze mille livres, pour la sûreté desquelles il avoit affecté en 1327 une bonne partie des terres de son Eglise, & lui avoit remis le Château de Vreeland (*a*). Les arrérages accumulés de cette dette & de quantité d'autres dont il étoit chargé, avoient totalement dérangé ses finances, & le Comte l'avoit obligé de céder ses revenus, sous la réserve d'une pension de deux mille livres pour son entretien (*b*). Guillaume profita de cet abandon pour prendre connoissance de tout ce qui se passoit dans la Ville & dans la Province. Les Magistrats ayant vendu la maison de Jean Ligtenberg, & forcé ce Bourgmestre de se retirer, le Comte, auquel il porta ses plaintes, lui permit de demeurer à Oudewater (*c*), de demander du secours aux Hollandois, & de revendiquer ses droits les armes à la main (*d*). Avec cette permission Ligtenberg assembla une bonne troupe de gens de guerre & ravagea le pays ; la ville d'Utrecht fut obligée de payer trois mille livres à Guillaume pour se réconcilier avec lui, & celle de Campen d'en promettre trois cens par an (*e*).

Mutinerie des Trajectins punie.

Les Hollandois rasent Hagerstein.

1331.

Ce fut en 1331 que l'Evêque appella le Comte de Hollande à son secours, pour l'aider à mettre à la raison Henri, Chatelain de Hagestein, un de ses Châteaux, qui rançonnoit les passans, & faisoit de tems en tems des incursions sur les Trajectins. Guillaume détacha Kuser, Baillif de Rhinland, qui prit le Fort après une longue résistance, & le rasa (*f*). Le Comte de Hollande vendit de son autorité les démolitions & les terres qui dépendoient du Château de Hage-

(*a*) Chart. Joann. III. & Wilhelm. III. *apud* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* II. *pag.* 669.

(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1329. *pag.* 702. 703.

(*c*) Idem. *ibid. pag.* 697.

(*d*) Liter. Wilhelm. III. *apud* Matthæum. *ubi supra. Tom.* II. *pag.* 697.

(*e*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1329. *pag.* 699.

(*f*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 114.

ftein (*a*), & fur un ordre de fa main le Seigneur de Duivenvoorde quitta, deux ans après, les armes qu'il avoit prifes pour venger la mort de fon Efcoutet, que les Trajectins avoient affaffiné (*b*). Guillaume III. 1333.

XLIII. Entreprife fur la Frife.

Guillaume voyant fon autorité fi bien établie dans le Diocefe d'Utrecht & dans l'Oweryffel, s'affermit dans le deffein qu'il avoit conçu depuis long-tems de fe rendre maître de la Frife, ou du moins de l'Ooftergo & du Weftergo. Il avoit obtenu de l'Empereur, fon Gendre, des ordres qui enjoignoient aux Frifons de le reconnoître pour leur Souverain. Ces Lettres font datées du 14 Juin, 1330, & font enregiftrées dans la Chambre féodale de la Haye (*c*).

Révolution dans la Frife.

Nous avons vu que l'Evêque d'Utrecht & le Comte de Hollande poffédoient ces pays en commun (*d*); mais depuis long-tems ces Souverains ne fe mêloient plus du gouvernement. Guillaume I qui, du vivant de fon frere, avoit eu la Frife pour appanage, réfidoit dans cette Province, & l'on ne trouve pas après lui qu'aucun des Evêques ou des Comtes fe foit mêlé de leurs affaires. Florent V, felon quelques-uns, fe fit reconnoître à Staveren, & certains Modernes parlent d'une defcente fans fuccès que quelques Hollandois firent dans ce pays, en 1309 (*e*). Les Frifons, livrés à leur propre conduite, fe donnerent des Juges dont ils s'ennuyerent bientôt. Quelques Chroniques rapportent même qu'ils députerent au Roi de Danemarc qui leur envoya un Gouverneur, & pour le rendre plus refpectable il lui fit époufer fa fille; mais ce peuple incapable d'être dominé, ni de vivre libre, affaffina, comme nous l'avons dit (*f*), ce Seigneur, & renvoya la Princeffe à la Cour de fon pere. Elle y accoucha d'un fils pofthume que fon ayeul fit élever avec foin. Le jeune homme fut à peine en âge de raifon qu'il fe propofa

(*a*) Liter. Wilhelm. III. *apud* Matthæum de Jure Gladii. *Cap.* XII. *pag.* 176.
(*b*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 114. 115.
(*c*) Voyez l'Hift. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 228. *not.* (2).
(*d*) Voyez ci-deffus. *pag.* 95. 127.
(*e*) Ubbo Emmius Rer. Frific. *Lib.* XIII. *pag.* 188. 189.
(*f*) Voyez ci-deffus *pag.* 229.

GUILLAUME III.

Leurs Chefs enlevés en Danemark.

de venger la mort de son pere ; mais n'ayant pu obtenir du Roi qu'un seul vaisseau, il suppléa, par son adresse, à la force qui lui manquoit. Il choisit le tems que l'Assemblée générale des Frisons se tenoit à Groningue, & jetta l'ancre dans l'Ems assez près de la Ville. Les Chefs de la Nation vinrent s'informer quel étoit le Capitaine de ce vaisseau & ce qu'il vouloit. Il répondit qu'il étoit fils d'un Négociant de Dantzick, qu'il voyageoit par curiosité, & les pressa de monter à son bord. La beauté & la propreté du vaisseau piquant la curiosité des Frisons peu faits à ce spectacle, ils se rendirent à ses prieres : le jeune homme leur fit servir un bon repas & des vins exquis, dont il avoit eu soin de se fournir. Ceux-ci n'étant point accoutumés à ces boissons, s'enyvrerent facilement & s'endormirent. A peine furent ils dans cet état que le Danois leva l'ancre, & cingla à toutes voiles vers Coppenhague. On ne peut imaginer quel fut l'étonnement des Frisons, lorsqu'à leur réveil ils se virent en présence du Roi de Danemarc, qui leur reprochoit avec un air severe le meurtre de son Gouverneur. Ils s'excuserent de leur mieux, en rejettant la faute sur leurs peres, & le Roi se laissant toucher, leur pardonna, à condition qu'ils remettroient leur pays sous son obéissance. Il leur permit en même tems de députer l'un d'eux pour déterminer leurs Compatriotes à le reconnoître pour leur Souverain. Les Communes qui vouloient délivrer leurs Chefs du danger qui les menaçoit, ne balancerent point à rentrer dans la dépendance que l'on exigeoit d'elles, & reçurent un nouveau Gouverneur. Mais lorsqu'elles furent parvenues à leur but, elles le renvoyerent ; & il est à présumer que ce fut sur cet événement que les Grietmans, les Juges & les Chefs des Eglises renouvellerent en 1323 les Loix d'Upstalsboom, & jurerent de défendre jusqu'à la mort la liberté qu'ils venoient de recouvrer (*a*).

Les Frisons soumis par Guillaume.

Cet arrêté réveilla peut-être l'ambition de Guillaume, & le détermina à rétablir les anciens droits qu'il avoit sur ces

(*a*) Leges Upstalsboom. Art. I. *apud* Siccam. Leg. Frision. *pag.* 53. Beningha Hist. de l'Oostfrise. *Liv.* I. *Chap.* CXXXIX. *pag.* 142.

pays, & que l'Evêque n'étoit plus en état de lui disputer. Il nomma en 1325 deux Escoutets ou Juges à Staveren; mais l'Abbé de Saint Odulphe souleva le peuple, qui chassa ces Officiers de la Ville, & rasa leurs maisons (*a*). Le Comte piqué de l'insolence des habitans, arma des vaisseaux qui commencerent à croiser sur les Frisons. Bientôt il ne parut plus aucun de leurs bâtimens sur la Zuiderzee, qu'il ne fût enlevé; & les Hollandois, dans une descente qu'ils firent, pillerent & brûlerent les environs de Marden. Les Frisons consternés de leurs pertes, & de la ruine de leur commerce, entrerent en négociation, & l'Abbé de Saint Odulphe même, à la tête de leurs Députés, conclut un Traité, en vertu duquel on céda au Comte le pouvoir de nommer les Juges & les Officiers. Le peuple juroit de leur obéir; la Noblesse promettoit de rendre hommage de ses terres dans le cours de deux ans, & tout le pays s'obligeoit de payer les taxes ordinaires (*b*).

GUILLAUME III.

Formulaire de leur hommage.

Quelques Auteurs rapportent que les Députés présenterent à Guillaume un écrit contenant l'ancien cérémonial, qui se pratiquoit à la réception des Comtes (*c*). L'on présume que c'est le même qu'on garde encore dans la Chambre féodale de la Haye (*d*); & nous nous flattons que le Lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici.

» Le Comte avertira de son arrivée six semaines avant » d'entrer dans l'Oostfrise. Il arrivera dans Staveren par l'eau » de Suytvinde, & donnera connoissance de ses Patentes, qui » doivent être scellées par le Roi d'Allemagne. Il promettra » d'observer une paix solide, & les Citoyens en feront serment de leur côté. Les Féodataires de la Couronne viendront relever leurs fiefs. Après ces cérémonies il partira » pour son pays appellé *Hofland*, situé dans le Kempenesse, » d'où il ira à *Aldanen*, d'Aldanen à *Vroonakker* près de

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1325. *pag.* 634. 635.
(*b*) Idem, *ad ann.* 1328. *pag.* 676.
(*c*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 114.
(*d*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 227.

Guillaume III.

» *Groenendaal*, où tous les Frisons seront tenus de comparoître. Quatre des plus Nobles l'éleveront [sur un bouclier], & tout le monde le reconnoîtra pour Seigneur : on le portera ensuite sur son Tribunal où il rendra justice, & prononcera sur les crimes & trahisons qui auront été commis dans le pays, & ses hommes seront tenus de l'assister de leur conseil. C'est ainsi que ses Ancêtres avoient coutume de venir dans le pays (*a*) ».

Guillaume y exerce la justice.

Guillaume se conforma à ce cérémonial, & se fit reconnoître suivant l'ancien Formulaire. Il établit ensuite des Juges dans chaque Ville & dans chaque Bourg, & leur enjoignit de gouverner le pays selon les Loix & sans innovation. Il connut en même tems de l'affaire des Moines de Saint Odulphe, accusés d'avoir jetté leur Abbé par les fenêtres, parce qu'il vouloit réformer leurs mœurs ; & après avoir fait punir les coupables, il renvoya les autres en possession de leurs biens, dont les Nobles les avoient dépouillés (*b*). Guillaume IV, son fils, suivit en 1344 la même forme de gouvernement dans l'Oostfrise (*c*).

Inondations. 1334.

Ces Pays furent tranquilles le reste du regne de Guillaume ; mais ils souffrirent beaucoup d'une inondation qui arriva en 1334. La Hollande & la Zeelande furent aussi maltraitées ; les rivieres sortirent de leurs lits avec tant de violence, qu'elles emportoient les bestiaux, les hommes & les Villages (*d*). Il semble que le Kennemerland fut épargné, & nous trouvons l'année suivante, que le Comte augmenta les impositions de ce pays de deux deniers par arpent, pour soulager les Frisons (*e*).

XLIV. Affaires de Brabant.

Cette même année Philippe VI, Roi de France, prévint

(*a*) *Voyez* Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 219. & *ad* Anonym. de Reb Ultraj. *pag.* 92.

(*b*) Petit Chron. de Holland. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 264.

(*c*) *Voyez* deux Lettres de Guillaume IV, *dans* Matth. Analect. *Tom.* III. *pag.* 218.

(*d*) Chron. de Trajecto. *apud* Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 547. Petite Chronique *à la fin* du Clerc Anonym. *pag.* 226.

(*e*) Manifest, de Rennemerl. *pag.* 8.

par

par sa médiation une guerre cruelle qui menaçoit Jean III, Duc de Brabant. Onze de ses voisins s'étoient ligués contre lui; Guillaume III étoit du nombre (*a*), & il fut le plus difficile à calmer. Il s'étoit brouillé avec le Duc au sujet des frontieres du Hainaut & du Brabant (*b*). Cette affaire n'ayant aucune suite, nous n'en parlerions point, si elle ne donnoit lieu à une remarque qui mérite quelqu'attention. Dans le Traité qui fut fait entr'eux, Guillaume III est qualifié seulement de *Comte de Hollande & de Hainaut*, & son fils y est nommé Guillaume *de Hainaut & Comte de Zeelande* (*c*); ce qui suppose que dès ce tems le Comte avoit mis son fils en possession de cette Province. L'époque de la cession n'est marquée dans aucun Auteur; mais en consultant les écrits de ces tems, on peut conjecturer que l'acte doit avoir été passé en 1331 ou en 1332 (*d*).

Guillaume III.

Guillaume céde la Zeelande à son fils.

Obéi par ses Peuples, craint & respecté par ses Voisins, Guillaume jouit jusqu'en 1337 d'une tranquilité parfaite; si l'on en excepte les atteintes de la goute, à laquelle il étoit sujet depuis plusieurs années, & qui commençoient à se faire sentir plus fréquemment (*e*). La guerre que le Roi d'Angleterre, son gendre, méditoit contre la France, occupa les derniers tems de sa vie. Charles IV étant mort sans enfans, Edouard III prétendit à la Couronne en qualité d'héritier plus proche du sang, & soutenoit que le défaut du sexe, qui, selon la Loi Salique, excluoit sa mere, étoit relevé dans sa personne. Les Etats de France assemblés déciderent que la Princesse n'avoit pu transmettre à son fils un droit qu'elle n'avoit pas elle-même, & reconnurent Philippe de Valois, quoique dans un degré plus éloigné; mais qui sortoit par les mâles de la Maison Royale. Edouard appella de ce Jugement

Il entre dans l'alliance de l'Angleterre contre la France.

1337.

(*a*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 115.
(*b*) *Voyez* Butkens Troph. de Brab. *Preuves. pag.* 174.
(*c*) *Voyez* Butkens *ibid. Preuves. pag.* 166.
(*d*) Liter. Wilhelm. III. *apud* Matthæum de Jure Gladii. *Cap.* XII. *pag.* 176. Boxhorn *sur* Reigersb. *Part.* II. *pag.* 630. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 230.
(*e*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1332. *pag.* 717.

GUILLAUME III.

à Dieu & à son épée, & commença deslors à menager l'alliance des Souverains voisins de la France. Il dépêcha pour cet effet Henri, Evêque de Lincoln, pour engager le Comte de Hollande, son beau-pere, à le seconder (*a*). L'Ambassadeur trouva Guillaume dans son lit retenu par un attaque de goute (*b*). L'ancienne amitié que ce Prince avoit eue pour la France, étoit refroidie par le mariage d'une fille de Philippe avec l'héritier présomptif du Duché de Brabant (*c*), qu'il avoit voulu menager pour Elisabeth, la quatrieme de ses filles. Piqué de la préférence, il ne fut pas difficile à déterminer, & pour donner un prétexte à la guerre, il colora sa déclaration de la nécessité de défendre les frontieres de l'Empire, dont il étoit Membre. Il signa son Traité le 24 Mai, 1337, & son fils y parut comme Comte de Zeelande. Ces Princes se réunissoient contre la France pour garder la barriere du côté de l'Allemagne. Les deux Comtes s'engagerent

Conditions du Traité.

» à fournir chacun mille hommes d'armes & plus, s'il en » étoit besoin, avec leur suite, qui devoient servir un an à » la solde du Roi d'Angleterre, à raison de quinze florins de » Florence par mois. Edouard de son côté, s'obligeoit de » payer aux deux Comtes une pension de six mille livres, » pour suppléer à celle que la France faisoit au Pere, » & consentoit que Crevecœur & les autres Places du » Cambresis, dont les Alliés se rendroient maîtres, fussent réunies au Comté de Hainaut (*d*). Le même jour le » Comte de Zeelande s'obligea par un second Acte, à » remplir les engagemens de son pere, en cas qu'il vint à » mourir (*e*) ».

Mort de Guillaume.

Cette précaution devint bientôt nécessaire. Les soins que Guillaume s'étoit donnés pour la réussite de cette négociation, empirerent sa maladie. Il ne survecut que quinze jours

(*a*) Acta Publ. Angl. *Tom.* II. *Par.* III. *pag.* 140. 157.
(*b*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* XXIX. *pag.* 33.
(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1329. *pag.* 691.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* III. *pag.* 168. 169.
(*e*) Ibid. *pag.* 169.

à sa conclusion. Le discours que *Vossius* lui fait tenir dans ces derniers momens, nous a paru rempli de maximes si sages, que nous avons jugé, que le Lecteur ne seroit pas fâché d'en trouver un extrait.

Guillaume III.

» L'état où je suis, mon fils, m'avertit qu'il faut nous » séparer, & ma tendresse m'engage à vous communiquer » des pensées qui sont les fruits d'une longue expérience. La » sagesse n'est pas un don de la naissance : elle est le fruit de la » réflexion, & la dissipation retarde ses progrès ; elle n'arrive » souvent qu'avec la vieillesse. Faites vos efforts pour la pa- » rer des fleurs de votre jeunesse. Vous ne manquerez pas » d'y réussir en pratiquant les maximes que je vais vous don- » ner. Il a plu à la Providence de vous mettre à la tête d'un » Peuple naturellement attaché à ses Souverains. Songez » que vous lui devez l'exemple, si vous voulez qu'il marche » dans le chemin de la vertu. La crainte du châtiment rap- » pelle quelquefois ceux qui s'égarent ; mais la punition ne » doit suivre que quand on n'espere plus de retour. Le Sou- » verain doit obéir aux Loix, s'il veut y ployer ses Sujets, » & peser au poids du Sanctuaire les secours qu'il demande » à son Peuple. Qu'il cherche alors à lui persuader qu'il » fournit librement ce qu'on le force à retrancher de sa sub- » sistance, de peur qu'il n'envisage la contrainte comme un » acte de tyrannie. Un Peuple libre est naturellement indis- » posé contre le Despotisme ; la persuasion lui fait offrir ce » que le commandement n'arrache qu'avec peine. La Nation » sur laquelle vous allez regner, sacrifie ses besoins à l'utilité » de l'Etat, & refuse son superflu, quand elle le croit inutile » à la Patrie. Menagez le cœur de vos Sujets, & l'amitié de » votre Noblesse. Songez que les bienfaits ne peuvent effacer » l'offense, & que ce remede est souvent dangereux. Le Hol- » landois est lent à concevoir de la haine ; mais il la garde » long-tems, & sçait même la dissimuler. Si l'on vous force » d'employer le glaive vengeur, servez-vous en de façon » que le coupable croye que vous lui faites grace. Sçachez » que la douceur & l'équité assujettissent ceux que la rigueur

GUILLAUME III.

» & la violence revoltent. J'ai ſouvent éprouvé qu'on a plus » de ſatisfaction à ſauver un innocent, qu'à punir mille cri» minels. La ſévérité eſt cependant néceſſaire; on ne peut » contenir ceux que l'impunité raſſure. La paix eſt préfé» rable à la guerre; mais un Souverain ne doit jamais ſacri» fier l'honneur ou les intérêts de ſon Etat. Votre Peuple eſt » prompt à prendre les armes; mais il les quitte avec la même » facilité. Il ſe rebute aiſément, quand il n'a que la gloire » pour objet. Avant de rompre avec un Voiſin, faites con» noître à vos Sujets la néceſſité de le faire. L'homme ſou» tient avec opiniâtreté ce qu'il approuve. Les Hollandois » ne peuvent ſupporter ni l'indépendance, ni la ſervitude. » Si vous voulez être tranquile, gouvernez-les avec fermeté; » mais cachez la main qui les force d'obéir. Un cœur bien » né ne connoît de ſatisfaction que dans la vertu; la louange » qu'on ne mérite pas, devient un reproche. Eloignez de » vous les Flatteurs; ils naiſſent ſous les pas du Prince qui » les écoute, & fuyent celui qui rejette leur poiſon. L'homme » qui mandie des éloges pendant ſa vie, les mérite rare» ment après ſa mort. Soyez ferme dans le malheur, » modéré dans la proſpérité. N'oubliez jamais que l'U» nivers a les yeux ouverts ſur vous, & que vous êtes » comptable de toutes vos actions au moindre de vos Su» jets (*a*). » Guillaume mourut à Valenciennes le 7 Juin, 1337 (*b*). Il eut de ſon mariage avec Jeanne de Valois, Guillaume qui lui ſuccéda, Marguerite, Philippine, Jeanne & Eliſabeth.

Ses Enfans.

Sa puiſſance.

L'alliance de la France contribua beaucoup à l'augmentation de ſon autorité; il regna plus deſpotiquement qu'aucun de ſes Prédeceſſeurs. Allié, par lui-même avec la France, par ſes filles avec l'Angleterre & l'Empire, & d'amitié avec la Boheme, il ſecoua le joug des Flamands & des Brabançons, il affranchit la Zeelande & la Sudhollande de

(*a*) Voſſii Annal. Holl. *Lib.* III. *pag.* 259.

(*b*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 115. Fragment. Chron. Vet. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 63. Froiſſart. *Vol.* I. *Chap.* XXX. *pag.* 33.

l'hommage que ces Souverains prétendoient; il se rendit le maître dans le Diocese d'Utrecht, & soumit les Frisons. Brave soldat, bon Capitaine, sage dans le conseil, hardi dans l'exécution, sevére dans le gouvernement, il étoit doux & facile dans la société. On le blâma de s'être trop occupé des affaires du dehors, & les Hollandois avoient peine à s'accoutumer à ses voyages dans le Hainaut (*a*).

Guillaume III.

Son caractere.

Son zéle pour la justice le rendoit inflexible dans la punition des Officiers qui abusoient des droits de leurs charges, ou qui prévariquoient dans leurs fonctions. On raconte à ce sujet que le Baillif de la Sudhollande, ou, selon d'autres, du Kennemerland, ayant fait dérober à un paysan une vache parfaitement belle, & d'un si grand produit, qu'elle seule nourrissoit sa famille, le Villageois qui connoissoit l'équité de son Souverain, vint à Valenciennes lui porter ses plaintes. Guillaume manda dans l'instant le Grand-Baillif, & lui ordonna d'amener avec lui son Subalterne. A leur arrivée il les confronta avec le paysan, & le fait étant avéré, il condamna le Grand-Baillif à payer cent écus d'or, pour le punir du peu d'attention qu'il avoit à la conduite de ses Lieutenans, & fit couper la tête au prévaricateur (*b*).

Sa justice.

On lui donna peu avant sa mort l'épithete de *Bon* (*c*), sans qu'on sçache trop sur quel fondement. La façon, dont il traita l'Evêque d'Utrecht, & la défense qu'il fit aux Ecclésiastiques d'acquerir des terres (*d*), n'engagerent pas le Clergé à lui donner ce titre. Mais quelquefois une seule action procure aux Princes des titres qu'on leur refuseroit, si l'on consultoit le cours de leur vie (*e*).

Son surnom de *Bon*.

Marinus Sanuto, Venitien, qui s'étoit mis en tête de

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1323. *pag.* 609. 610.

(*b*) La Chronique de Goude, *pag.* 98. Beka augmenté *dans* Scriverius *sur* cette Chronique. *pag.* 270.

(*c*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1328. *pag.* 682. Fragment. Chron. Vet. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 61. 62.

(*d*) Lettre de Guill. III. *dans* Brand. Hist. de la Réforme. *Tom.* I. *pag.* 25.

(*e*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 236.

GUILLAUME III.

former une nouvelle Croisade, lui dédia un Livre *sur les moyens de gagner & de conserver la Terre-Sainte*, & le persuada si bien que le Comte fit ses efforts pour y réussir (*a*); mais les Princes Chrétiens étoient revenus de ces pieuses expéditions, qui tournoient presque toujours à l'avantage du Clergé, sans être d'aucune utilité à la Religion.

(*a*) Marin. Sanuti Epist. VI. VII. VIII. *pag.* 298-300. Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1332. *pag.* 716. 717.

Fin du Livre VII.



LIVRE VIII.

SOMMAIRE.

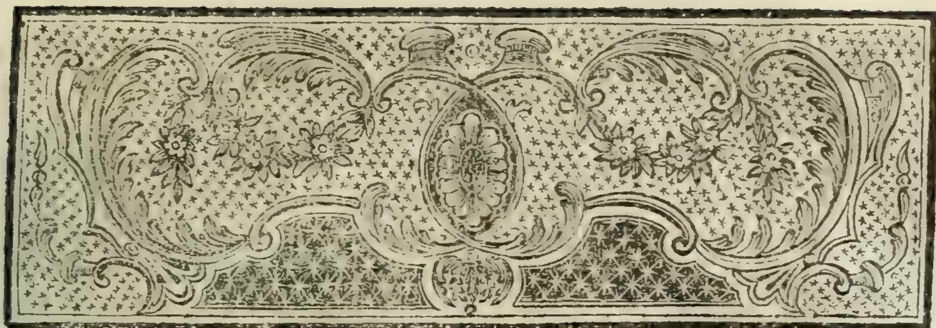
I. GUILLAUME IV, vingtiéme *Comte de Hollande, inauguré. Alliance renouvellée avec l'Angleterre. Ligue contre la France. Assemblée. Son ardeur rallentie. Le Roi d'Angleterre Vicaire de l'Empire dans les Pays-bas.* II. *Erection de la Gueldre en Duché, avec le droit de battre monnoye. L'Empereur ordonne aux Villes d'entrer dans la Ligue contre la France.* III. *Guillaume retiré de la Ligue. Il passe en France. Le Hainaut ravagé. Mauvais succès d'Edouard.* IV. *Guillaume rentré dans la Ligue. La guerre déclarée à la France. Activité de Guillaume. Le Hainaut saccagé. Avantages des Anglois sur les François par mer. Siege de Tournay.* V. *Fables au sujet des Croisades de Guillaume. Il marche au secours de l'Ordre Teutonique. Institution de l'Ordre. Affront fait à Guillaume. Le Grand-Maître puni. La Couronne Impériale & l'érection de la Hollande en Duché refusées par Guillaume.* VI. *Troubles d'Utrecht. Le Comte de Hollande Tuteur de l'Evêché. Il marche contre les Trajectins. Leur défaite redoublée. Le siege d'Utrecht levé. Treve.* VII. *Expédition malheureuse du Comte contre les Frisons. Sa défaite. Sa mort. Vengeance terrible de la Comtesse. Ses nouveaux Réglemens pour les Fiefs.* VIII. MARGUERITE, vingt-uniéme (*Comtesse*) *de Hollande. Jean de Beaumont Administrateur. Mouvemens en Angleterre. Marguerite nommée Comtesse par l'Empereur, son mari. Les Provinces déclarées indivisibles. Arrivée de Marguerite. Son inauguration. Son rappel en Allemagne. Guillaume son fils reconnu son Lieutenant.* IX. *L'Evêque d'Utrecht envahit la Hollande. Guillaume marche contre lui. Les Trajectins victorieux. Renouvellement de la Treve. L'Evêque abandonne son Diocese.* X. *Partage entre les enfans de Marguerite. Elle*

cede à Guillaume la Hollande, la Zeelande & la Frise. Elle en reprend possession. Guillaume proclamé de nouveau. Marguerite appelle les Anglois à son secours. XI. *Origine des Partis des* Cabeliaux *& des* Hoekins. *Châteaux des Hoekins rasés. Premier usage de la poudre à canon. Combat par mer entre Marguerite & Guillaume. Marguerite victorieuse sur les Hollandois. Ligue des Cabeliaux contre Marguerite. Albert, frere de Guillaume, reconnu son successeur. Ligue des Hoekins contre Guillaume. Ligue particuliere des Villes.* XII. *Second combat par mer. Guillaume victorieux sur Marguerite & les Hoekins. Négociations de Paix. Mariage de Guillaume. Reconciliation entre la mere & le fils. Mort de Marguerite.* XIII. GUILLAUME V, vingt-deuxiéme *Comte de Hollande. Affaires d'Utrecht. Ligue contre l'Evêque. La Hollande & l'Evêché ravagés. Défaite des Trajectins. Paix.* XIV. *Affaires de Brabant. Le Pays de Heusden cédé à Guillaume. Sa reconciliation avec l'Angleterre. Egaremens de son esprit. Il est enfermé au Quesnoy.* XV. *Division des Partis pour la Tutele. Albert reconnu Protecteur. Changemens dans les Magistrats & les Charges. Hostilités contre les Cabeliaux. Le Château de Heemskerk réuni au Domaine. Châteaux des Hoekins rasés par ceux de Delft. Siege & prise de Delft. Punition des Revoltés. Puissance & caractere d'Otton d'Arkel.* XVI. *Troubles de Gueldre. Elle déclare la guerre à la Hollande. Paix. Albert cherche à se faire inaugurer Comte. L'Angleterre exclue de la succession par les Etats. Patentes de l'Empereur en faveur d'Albert.* XVII. *Affaires d'Utrecht. Guerre entre les Trajectins & les Hollandois. Paix.* XVIII. *Contestations avec le Brabant touchant le pays de Heusden. Hostilités ouvertes. Paix. Emeute à Haarlem.* XIX. *Troubles de Flandre. Albert Médiateur entre le Comte de Flandre & les Villes revoltées. Il marche au secours du Comte. Les Rebelles soutenus par les Villes de Hollande & de Zeelande. Prise de Damme par le Comte d'Oostervant. Paix de Flandre.* XX. *Troubles de Gueldre. Appaisés par Albert. Renouvellés pour Graave. Albert Arbitre. Ligue des Princes des Pays-bas contre la France. Albert refuse d'y entrer. Mort de Guillaume.* XXI. ALBERT, vingt-troisiéme *Comte de Hollande*

Hollande. Assassinat de sa Maîtresse. Il marche contre les Hoekins. Altena pris & rasé. Bois-le-duc investi & abandonné. Les Châteaux des Hoekins rasés. Exil de Guillaume, Comte d'Oostervant. Origine de Purmerende. Rappel de Guillaume. XXII. *Troubles de Frise. Factions des* Vetkoopers *& des* Schieringers. *Ligue d'Albert contre les Frisons. Ligue des Frisons. Leur défaite. Albert proclamé* Seigneur de Frise. XXIII. *Revolte des Frisons. Il sont battus & soumis.* XXIV. *Nouvelle Révolte des Frisons. Treve. Mauvais état des Finances.* XXV. *Guerre d'Arkel. Ligue d'Albert contre lui. Alliance avec Utrecht. Ligue d'Arkel contre Albert. Siege & prise du Château d'Arkel.* XXVI. *Mort d'Albert. Son caractere. Sa femme Ses enfans. Son insolvabilité.* XXVII. GUILLAUME VI, vingt-quatriéme *Comte de Hollande. Inauguré. Nouveaux troubles entre les Partis. Emeute à Dordrecht. Paix.* XXVIII. *Guerre d'Arkel continuée. Siege & prise de ses Châteaux. Origine de l'Emblême du* Jardin de Hollande. *Treve avec d'Arkel. Rompue. Les d'Arkel pere & fils brouillés. Reconciliés. Leurs sujets révoltés. Gorinchem rendu au Comte. Repris par d'Arkel. Guerre avec la Gueldre. Treve.* XXIX. *Troubles de Liege. Défaite des Liegeois. Affaires de Brabant. Contestations sur Egmond.* XXX. *Nouvelle guerre & paix avec la Gueldre. Conspiration contre Guillaume.* XXXI. *Mariage de Jaqueline avec le Duc de Touraine. Affaires de France. Les d'Egmond condamnés. Particularités sur Gaasbeek.* XXXII. *Troubles d'Utrecht. Appaisés. Les Hollandois chassés de la Frise. Treve avec les Frisons. Le Duc de Touraine devenu Dauphin.* XXXIII. *L'Empereur Sigismond en Hollande. Guillaume l'accompagne en Angleterre. Le Dauphin amené en France. Sa Mort.* XXXIV. *Jaqueline reconnue héritiere. Mort de Guillaume. Ses qualités. Sa Femme. Ses Enfans.* XXXV. JACQUELINE vingt-cinquiéme (*Comtesse*) *de Hollande. Inaugurée. Ysselstein pris & repris. Mouvemens des Hoekins.* XXXVI. *Ligue de Jean de Baviere. Gorinchem pris & repris. Second mariage de Jaqueline avec le Duc de Brabant. Contestations sur les dispenses.* XXXVII. *Mouvemens de Jean de Baviere. Il prend le titre de Comte.* XXXVIII. *Ligue contre Dordrecht. Siege de Dordrecht. Levé. Prise de Rotterdam. Traité de Jean*

de Baviere avec Jaqueline. XXXIX. *Usurpations de Jean de Baviere. Ligue contre lui. Siege de Leide. Dessein du Duc de Gueldre sur Amersfoort. Manqué.* XL. *Désunion entre Jaqueline & son mari. Leide pris par Jean de Baviere. Le Burggraviat de Leide réuni au Comté. Vues de Jean de Baviere sur Utrecht. Sur le Brabant. Siege de Gertrudenberg.* XLI. *Jaqueline abandonne son mari. Le Frere du Duc de Brabant nommé* Ruwaard. *Traité desavantageux du Duc avec Jean de Baviere. Jaqueline projette un autre mariage. Troubles de Brabant. Gertrudenberg pris par Jean de Baviere.* XLII. *Son expédition contre la Frise. Jean reconnu Seigneur.* XLIII. *Incendie à Amsterdam. Inondation terrible. Le Duc de Brabant rétabli. Les Frisons revoltés.* XLIV. *Jaqueline passe en Angleterre. Mouvemens des Puissances intéressées. Son troisiéme mariage avec le Duc de Glocester. Elle repasse la mer.* XLV. *Mouvemens de Philippe, Duc de Bourgogne. Il déclare la guerre à Glocester. Négociations avec la mere de Jaqueline. Echouées. Jaqueline prisonniere à Gand. Sa fuite.* XLVI. *Mort de Jean de Baviere. Philippe nommé* Ruwaard. *Le Duc de Brabant nommé Comte. Schoonhoven assiegé & abandonné. Victoire de Jaqueline sur les Cabeliaux. Défaite des Anglois.* XLVII. *Siege de Haarlem. Levé. La Hollande ravagée par les Kennemers. Siege de Hoorn. Défaite des Kennemers. Vengeance des Hoekins sur Enkhuizen. Les Kennemers punis.* XLVIII. *Siege & prise de Zevenbergen. Jaqueline abandonnée par Glocester. Mort du Duc de Brabant. Siege d'Amersfoort. Levé.* XLIX. *Les Hoekins battus par mer. Philippe marche contre Jaqueline. Traité. Philippe reconnu* Ruwaard. L. *Troubles d'Utrecht. Alliance de l'Evêque avec Jaqueline. Sa treve avec Philippe. Rétablissement du Commerce.* LI. *Philippe inauguré Comte de Namur & Duc de Brabant. Paix avec les Trajectins.* LII. *Malheurs de Jaqueline. Son quatriéme mariage avec Borselen. Condamnation de Borselen. Jaqueline cede sa Souveraineté. Philippe inauguré Comte. Mort de Jaqueline.*


GUILLAUME II, XX.eme Comte de Holl.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE VIII.

GUILLAUME IV,

Vingtiéme Comte de Hollande.



UILLAUME IV réunit le Hainaut, la Hollande & la Frise avec la Zeelande, que son pere lui avoit cédée vraisemblablement en le mariant avec Jeanne, fille de Jean III, Duc de Brabant. Il fut inauguré, quoiqu'il n'eût alors que dix-neuf ans (*a*), & dans l'instant il renouvella le Traité que son pere avoit conclu avec l'Angleterre. L'Auteur du *Corps Diplomatique* qui attribue ce second Acte à Guillaume III (*b*), n'a pas lu l'intitulé qui porte expressément : *Conventiones cum*

I. Guillaume IV, inauguré Comte.

1337.

Il renouvelle l'alliance avec les Anglois.

(*a*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1330. *pag.* 707.
(*b*) *Tom.* I. *P.* II. *N.* CCXXXIII. *pag.* 161.

GUILLAUME IV.

Comite Hollandiæ, nuper Comite Willelmo Bono defuncto. Le nouveau Comte ajoute aux engagemens de son pere » l'obligation de secourir Edouard de mille hommes d'armes, » s'il est élu Roi des Romains, ou créé Vicaire de l'Empire. » Le Roi de son côté promet de fournir à chaque homme quinze florins de Florence par mois, & d'en payer à Guillaume » deux cens mille, ce qui fait trente mille livres sterling. On » convint, au cas que l'Angleterre fut attaquée, qu'Edouard » pourroit lever dans les Etats du Comte encore mille hommes à ses fraix, à condition de ne faire ni paix ni treve » que du consentement de Guillaume, de stipuler pour préliminaire la liberté des prisonniers, & de l'indemniser » des chevaux qui seroient estropiés ou perdus, suivant l'estimation des Comtes de Gueldre & de Huntington ». Ce Traité fut signé le 12 Juillet, 1337, environ un mois après la mort de Guillaume III (*a*).

Cette négociation fut conduite par un certain Nicolas de Dordrecht, Clerc du Comte, & nous voyons que le Roi d'Angleterre lui donna pour recompense deux cens florins d'or de Florence, & lui promit une pension de la moitié jusqu'à ce qu'il pût lui donner un bénéfice (*b*).

Assemblée de la Ligue.

1308.

Guillaume III avoit entraîné dans cette Ligue le Duc de Brabant, les Comtes de Gueldre, de Cleves, de la Marck, de Juliers, & Jean de Beaumont son oncle. Edouard passa la mer l'été suivant, & se rendit à Anvers, où tous les Confédérés devoient se trouver, afin de conférer avec lui sur les projets de la guerre; mais il semble que la mort de Guillaume III avoit refroidi tous les cœurs, ce Congrès se rompit sans rien conclure. Les Princes des Pays-Bas se rassemblerent en Août à Hall, & firent sçavoir au Roi d'Angleterre, qu'étant Membres de l'Empire, ils ne pouvoient déclarer la guerre à la France, sans être autorisés par leur Chef, & que pour obtenir son consentement il devoit appuyer sur l'usurpation que Philippe venoit de faire de la Ville Impériale de Cam-

Son ardeur rallentie.

(*a*) *Vid.* Conventiones cum Comite Holland. &c. *dans* le Corps Diplomat. *ubi supra.* Act. Publ. Angl. *Tom.* II. P. III. *pag.* 179.

(*b*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 177.

bray. Edouard ſuivit leur conſeil, chargea le Comte de Juliers de cette négociation, & l'adreſſa à l'Imperatrice, ſa belle-ſœur, qui le ſeconda ſi bien qu il obtint une reponſe favorable contre l'attente des Princes des Pays-Bas, qui croyoient éluder par ce moyen les engagemens qu'ils avoient pris avec le défunt Comte de Hollande (*a*).

Edouard nommé Vicaire de l'Empire.

L'Empereur autoriſa non-ſeulement les Princes à prendre les armes pour garder les frontieres de l'Empire, mais il donna le commandement des armées au Roi, ſon beau-frere, avec le titre de Vicaire dans les Pays-Bas, le pouvoir de forcer ſes Vaſſaux à fournir leur contingent, & le droit de battre monnoye en ſon nom (*b*). Cette dignité de Vicaire de l'Empire, acceptée par Edouard, fit craindre à Benoît XI, qu'il ne ſe formât une liaiſon trop étroite entre l'Angleterre & l'ennemi du St. Siege; &, pour la rompre, ou la prévenir, il engagea adroitement Edouard à y renoncer dès l'année ſuivante, ſous prétexte qu'elle aviliſſoit ſa Couronne (*c*).

II. La Gueldre érigée en Duché.

1339.

Quelque court qu'ait été ce Vicariat, il mériteroit de notre part une attention ſinguliere, s'il étoit vrai que le Roi s'en fût ſervi pour ériger en 1339 la Gueldre en Duché, comme l'avance l'Hiſtorien Anglois (*d*). Mais il paroît par le Diplôme qui fut accordé à Renoud II, alors Comte de Gueldre, dont la date eſt de cette année (*e*), que ce fut l'Empereur qui fit l'érection, & l'on n'y trouve aucune mention d'Edouard.

Elle obtient le droit de battre monnoye.

Nous remarquerons que ce Diplôme donne à la Gueldre le droit de battre monnoye au même titre & à la même valeur que celle de Hollande: d'où l'on peut conclure que les Comtes de Hollande étoient depuis long-tems en poſſeſſion de ce droit, quoiqu'on ne puiſſe juſtifier ni du tems, ni du Souverain qui les avoit autoriſés. Il ſuit même de-là que leur monnoye étoit courante dans l'Europe, puiſque l'Empereur la

(*a*) Froiſſart. *Vol.* I. *Chap.* XXXIII. *pag.* 37. 38.
(*b*) Idem. *Chap.* XXV. *pag.* 39.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. P. IV. *pag.* 37. 38. 53. Conf. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 241.
(*d*) Rapin Thoyras Hiſt. d'Anglet. *Tom.* III. *pag.* 174.
(*e*) *Voyez* le Recueil des Placards de Gueldre *Tom.* I. Prélimin. *pag.* 1. *Voyez* auſſi Froiſſart. *Vol.* I. *Chap.* XXXIII. *pag.* 28.

GUILLAUME IV.

donnoit pour modele à l'établissement qu'il faisoit alors dans la Gueldre (*a*). La seule piece qui subsiste du Vicariat d'Edouard, est l'Acte, par lequel il s'oblige en cette qualité, d'indemniser Guillaume des pertes qu'il pourroit souffrir en défendant les frontieres de l'Empire (*b*).

L'Empereur ordonne aux Villes de marcher contre la France.

Cependant Edouard ayant signifié sa mission aux Confédérés, resolut de commencer la guerre par le siege de Cambray (*c*). L'Empereur, afin de fortifier d'autant plus le prétexte qu'on avoit pris dans cette guerre de défendre les frontieres de l'Empire, écrivit aux Villes de Hollande, pour les exhorter à envoyer leurs milices joindre l'armée de Guillaume. Nous rapporterons celle qui fut adressée au Magistrat de Haarlem, pour preuve que ces Villes étoient alors regardées comme Impériales.

« Louis, par la grace de Dieu, Empereur toujours victorieux.

» Aux Prudens Hommes, Bourgmestre, Echevins & » Conseillers de la ville de Haarlem, sa Clemence & tout » bien.

» Ayant favorablement écrit par Lettres de Notre Majesté » au Noble Guillaume, Comte de Hollande, que pour avancer le droit de notre Empire, il mette avec nous nombre » convenable de troupes sous les armes contre Philippe, se » gouvernant comme Roi des François, Nous ordonnons » & exhortons de la maniere la plus sérieuse, en conséquence » de la fidélité que vous nous devez & à l'Empire, que vous » ayez attention de mettre sur pied vos gens d'armes, & de » vous transporter avec eux à l'armée de votre Comte. Vous » pouvez vous assurer, que nous aurons toujours devant les » yeux la diligence que vous marquerez en cette occasion. » Donné à Francfort, &c. (*d*) ».

III. Guillaume

Les Villes se conformerent aux ordres de l'Empereur, &

(*a*) *Voyez* l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 242.
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* IV. *pag.* 50. c. 1. & 2.
(*c*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* XXXIII. *pag.* 17.
(*d*) *Vid. apud* Bekam *in* Joann. III. *pag.* 115. Joann. à Leydis. *Lib.* XXVIII. *Cap.* 3. *Vid.* & Boxhorn. Theatr. Urb. Holl. *pag.* 133.

toutes ces troupes ayant joint les Anglois, investirent Cambray. Mais Edouard trouvant la place trop forte & trop bien munie, & jugeant que le siege tireroit en longueur, abandonna le siege pour entrer en France (*a*). Guillaume s'opposa vivement à ce projet & refusa de le suivre, sous prétexte qu'il n'étoit obligé de servir que sur la frontiere de l'Empire (*b*). Le Roi d'Angleterre, piqué de sa retraite, conduisit son armée par le Hainaut qu'il n'épargna point (*c*), quoiqu'il eût juré de protéger les Etats de tous ses Alliés (*d*). Le Comte ne respirant que la vengeance, passa du côté des François à la tête de cinq cens lances (*e*) : Philippe s'étoit campé à Vironfosse, poste entouré de marais, & qu'on ne pouvoit aborder que par des défilés. Persuadé qu'une armée composée de tant de Nations différentes, se dissiperoit d'elle-même, aussitôt que les vivres viendroient à manquer, & voyant l'hyver approcher, il ne vouloit pas risquer le sort d'une bataille. L'évenement justifia sa conduite, & sur la fin de l'automne Edouard repassa la mer, sans avoir retiré le moindre avantage de sa campagne (*f*).

GUILLAUME IV.

abandonne la Ligue.

Le Hainaut ravagé.

Guillaume passe aux François.

Campagne inutile d'Edouard.

Guillaume ne resta pas long-tems dans le parti de la France. Les Habitans de Haspre, petite ville du Hainaut, ayant fait une course dans le Cambresis, les François, pour s'en venger, envoyerent un détachement, qui reduisit la Ville en cendres. Cette exécution déplut au Comte à tel point, qu'il rentra sur le champ dans la Ligue. Il convoqua le Conseil de ses trois Provinces à Bergues dans le Hainaut, & l'Assemblée résolut de déclarer la guerre à la France. On dressa le Manifeste, qui fut signé du Comte, de la Noblesse, & vraisemblablement des Députés des Villes. L'Abbé de St. Crêpin fut chargé de le porter au Roi (*g*). Guillaume, à la tête de sa Cavalerie, commença les hostilités par une course dans la Pi-

IV. Guillaume rentre dans la Ligue.

1340.

Elle déclare la guerre à la France.

(*a*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* XXXIX. *pag.* 43.
(*b*) Idem, *ibid.*
(*c*) Idem. *Chap.* XL. *pag.* 43. *Chap.* XLV. *pag.* 49.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* IV. *pag.* 50.
(*e*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* XLI. *pag.* 45.
(*f*) Idem, *Chap.* XLIII. *pag.* 47.
(*g*) Froissart. *Vol.* 1. *Chap.* XLVI. *pag.* 50. 51.

GUILLAUME IV.

Activité de Guillaume.

Nouveaux ravages dans le Hainaut

La flotte Françoise battue par les Anglois.

Siege de Tournay.

Treve.

1341.

V. Si Guillaume a combattu contre les Infidéles ?

cardie, & voyant que les Anglois ne se pressoient pas d'arriver, il remit le commandement de ses troupes à Jean de Beaumont, son oncle, & partit pour hâter l'ouverture de la campagne. Il se rendit d'abord à la Cour de l'Empereur, d'où il passa en Angleterre; pendant son absence les François ravagerent cruellement le Hainaut (*a*).

Les Anglois s'étant enfin mis en mer dans le mois de Juin, leur flotte rencontra celle de France dans le Zwin, l'attaqua à la hauteur de l'Ecluse, la battit (*b*), & mit des troupes à terre sur les côtes de Flandre. Edouard ayant notifié son arrivée aux Alliés, marqua Vilvoorden pour le rendez-vous général, où le Comte de Hollande le joignit (*c*). On resolut dans le Conseil de faire le siege de Tournay, & cette Place fut investie à la fin de Juillet. Pendant ce siege Guillaume s'étant détaché de l'armée, s'empara de Mortagne, de Saint-Amand, & de quelques autres Places (*d*).

Cependant le Roi de Navarre, alors dans le Camp des François, trouva moyen de lier une négociation avec Jeanne de Valois, Comtesse Douairiere de Hollande. Le Duc de Brabant s'y joignit, & par leur médiation on convint d'une treve de neuf mois, pendant laquelle on devoit travailler à conclure la paix (*e*). Le succès de cette négociation ne put consoler la Comtesse du chagrin qu'elle avoit eu de voir son fils en guerre avec son frere. Elle en conçut un dégoût si grand pour le monde, qu'elle se retira dans l'Abbaye de Fontenelle près de Valenciennes, & se fit Religieuse (*f*).

Quoique cette guerre n'ait fourni aucun évenement considérable, nous avons cru devoir entrer dans quelque détail, pour refuter les fables que quelques Auteurs ont avancées. Ils disent que Guillaume ne trouvant dans les Pays-Bas au-

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 51. 52. *Chap.* XLVIII. *pag.* 54. *Chap.* XLIX. *pag.* 57 Contin. Chron. de Nangis *ad ann.* 1339.

(*b*) Froissart *Vol.* I. *Chap.* LIII. *pag.* 62. & Contin. de Nangis *ad ann.* 1340. *Vid.* & Act. Publ. Angl. *Tom* I. *P.* IV. *pag.* 79. 80.

(*c*) Froissart *ubi supra.*

(*d*) Idem. *Vol.* I. *Chap.* LX. LXI. *pag.* 68. 69.

(*e*) Idem. *Chap.* LXIV. *pag.* 72-74. & Contin. de Nangis. *ad ann.* 1340.

(*f*) Contin. Chron. de Nangis *ad ann.* 1341.

cune

cune occasion de contenter son humeur guerriere, passa en Espagne au secours des Chrétiens, qui étoient en guerre contre les Maures; qu'il contribua au gain de la bataille de Saragosse & à la prise de cette ville; & que la paix étant faite, il alla à Jerusalem visiter les Saints Lieux (*a*). Mais il paroît que ces Ecrivains ont confondu l'oncle & le neveu. Ce fut Jean de Hainaut, Comte de Beaumont, qui fut en Espagne en 1331, & signala son courage contre les Maures (*b*). Leur méprise tombe également & sur la personne du Prince, & sur le tems du voyage: nous avons une preuve incontestable que le Comte de Hollande étoit alors dans le Hainaut, par les Lettres qu'il fit expédier aux Habitans de Dordrecht, auxquels il confirma la liberté du commerce avec les Oosterlingues, pour les indemniser d'un incendie qui avoit consumé une partie de leur Ville. Elles sont datées de Bergues du 22 Août, 1338 (*c*).

GUILLAUME IV.

Guillaume au secours des Chevaliers Teutoniques.

1342.

Deux ans après il marcha au secours des Chevaliers Teutoniques, auxquels il s'intéressoit; ayant fait du vivant de son pere deux voyages en Prusse, le premier à l'âge de onze ans en 1329 avec le Roi de Boheme, & le second vers 1334 (*d*). Cependant on peut croire que la nécessité de protéger le commerce que ses sujets faisoient dans la mer Baltique, infestée par les pirateries des Lithuaniens, fut le principal motif de cette expédition. Il profita d'un tournoi qu'on célébroit à Haarlem, pour engager un grand nombre de ceux qui s'y trouverent, à l'accompagner; & la nouvelle que l'on reçut sur la fin de ces fêtes que les Chevaliers Teutoniques avoient perdu une grande bataille, détermina la Noblesse à ce voyage.

Institution de cet Ordre.

L'Ordre Teutonique avoit été institué à Jerusalem dans le même tems & dans les mêmes vûes que celui des Templiers. Les Sarrasins ayant conquis la Terre Sainte, leur Grand

(*a*) Joan. à Leydis. *Lib.* XXVIII. *Cap.* 2. Vossii Annal. *ad ann.* 1343.
(*b*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1331. *pag.* 712.
(*c*) *Apud* Boxhorn Theatr. Urb. Holl. *pag.* 102. Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 737.
(*d*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 118. Fragment. Veter. Chron. *apud* Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 62. Joann. à Leydis. *Lib.* XXVII. *Cap.* 27.

Guillaume IV.

Maître les ramena en Allemagne en 1226, & l'Empereur leur donna des établissemens sur la frontiere de la Marche de Brandebourg, à condition de subjuguer & de convertir les Idolâtres qui demeuroient alors dans la Prusse. Les Chevaliers avoient conquis une grande partie de cette Province; mais les Lithuaniens plus opiniâtres & plus braves que les Prussiens, résistoient à leurs efforts. La Maison d'Autriche, le Roi de Boheme & le Marggrave de Brandebourg ne les secouroient que foiblement. Henri, Archevêque de Cologne, leur mena en 1255 une bonne troupe de gens de guerre (*a*). Mais ces recrues, trop foibles pour terminer la guerre, ne servoient qu'à les exposer de plus en plus à la férocité des Lithuaniens & des Russes leurs Alliés (*b*).

Guillaume est remercié.

Ce fut dans ces circonstances que Guillaume partit à la tête de quatre cens Cavaliers & d'une brave troupe de soldats (*c*);& arrivé sur la frontiere, il offrit ses services à Henri d'Arsberg, alors Grand Maître des Chevaliers. Celui-ci craignant l'ambition d'un jeune Prince qui se voyoit à la tête d'une Noblesse si nombreuse, lui fit dire qu'il venoit de remporter une victoire complette, & le remercia de ses offres. Ainsi cette troupe fut obligée de revenir sur ses pas. Les Chevaliers Teutoniques furent indignés du procédé de leur Grand Maître, & le déposerent peu après (*d*).

Il refuse la Couronne Impériale,

Et l'érection de son Comté en Duché.

Les Historiens ajoutent que le Comte à son retour trouva les Princes de l'Empire assemblés à Cologne, qu'ils lui offrirent la Couronne Impériale, & qu'il la refusa par considération pour Louis, son beau-frere (*e*). On rapporte même, que cet Empereur ayant voulu ériger la Hollande en Duché, Guillaume eut assez de modération pour ne point accepter un titre qui pouvoit devenir onéreux à ses sujets (*f*).

(*a*) Fleury Hist. Ecclésiast. *Tom.* XV. *pag.* 529. *Tom.* XVII. *pag.* 4. 5. 492.

(*b*) Chron. Ordin. Equ. Teuton. *Cap.* CCCXV. *pag.* 779. 780.

(*c*) Joann. à Leydis. *Liv.* XXVIII. *Cap.* 11.

(*d*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1345. *pag.* 131.

(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXVII. *Cap.* 11. Zued. de Culenburgh, *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 602.

(*f*) Veldenaar Chron. *pag.* 78.

Guillaume revenu dans ses Etats vers 1345, conserva les troupes qu'il avoit sur pied, pour s'en servir contre les Trajectins, dont il n'étoit pas content. Jean de Dieft étant mort le 1 Juin, 1340 (*a*), Benoît XI écrivit aux Chapitres qu'il se réservoit la nomination de son successeur (*b*). Guillaume cependant pressoit l'élection en faveur de Jean d'Arkel, & le Duc de Gueldre demandoit le rétablissement de Jean de Bronkhorst, qui s'étoit désisté de son élection, lorsque Dieft avoit pris possession. Le Pape les refusa l'un & l'autre, & nomma d'autorité Nicolas de Caputio, noble Romain. Mais ce Cardinal, accoutumé aux délices de la Cour d'Avignon, ne put se résoudre à la résidence, & remit l'Evêché (*c*). Jean d'Arkel qui s'etoit rendu auprès de Clement VI, successeur de Benoît, sçut gagner l'esprit de ce Pontife, qui lui fit expédier ses Bulles le 20 Novembre, 1342 (*d*); mais il ne put se mettre en possession qu'au mois de Mai suivant (*e*).

Guillaume IV. VI. Troubles d'Utrecht.

1343.

Guillaume nommé par les partisans d'Arkel Tuteur de l'Evêché pendant la vacance du Siege (*f*), & confirmé par l'Empereur (*g*), en avoit confié l'administration à Jean d'Arkel, pere du Prétendant (*h*), qui gouverna si mal les finances, que le nouvel Evêque trouva ses coffres épuisés. Il s'occupa tout entier à les rétablir, & vint à bout, en moins de deux ans, de retirer plusieurs Châteaux, & tout le pays d'Overyssel, engagés par ses prédécesseurs (*i*). Pour parvenir à cet arrangement, il avoit réformé sa maison, & s'étoit retiré à Grenoble, où il vivoit comme un simple particulier, après avoir établi Robert d'Arkel, son frere, pour administrer le temporel de son Diocese (*k*).

Guillaume Tuteur de l'Evêché.

(*a*) Beka *in* Joann. III. *pag.* 115.
(*b*) Apud Matthæum Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 349.
(*c*) Beka *in* Nicolao. *pag.* 117.
(*d*) *Apud* Matth. *ubi supra.*
(*e*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 117.
(*f*) Liter. Wilhelm. IV. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 354.
(*g*) Zued. de Culenburgh *dans* Matth. Anal. *Tom.* III. *pag.* 603.
(*h*) Liter. Wilhelm. IV. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 354.
(*i*) Liter. Joann. III. *apud* Matth. *ibid. Tom.* II. *pag.* 670.
(*k*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 117. Chron. de Traject. *dans* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 352—356.

GUILLAUME IV.

marche cone les Trajecis.

Le Comte piqué du choix de cette retraite (*a*), résolut de punir l'Evêque & les Trajectins de leur ingratitude. Il assembla les Députés des Villes de Hollande & de Zeelande, & les pria de l'autoriser à constituer sur l'Etat trois cens livres de rentes viageres, à condition d'employer les fonds à la guerre qu'il méditoit contre les Trajectins, avec promesse de ne leur rien demander que cette dette ne fût acquittée. Les Villes en lui accordant sa demande, exigerent quelques privileges, & voulurent que la Noblesse se rendit caution (*b*).

Ils sont battus.

Le Comte s'étant assuré des sommes dont il avoit besoin, entra dans le Diocese, & battit les Trajectins en deux rencontres. La seconde bataille, qui fut décisive, se donna entre Utrecht & Montfoort, le 11 Juin, 1345, & le Vainqueur investit aussitôt la Cathédrale. Il éleva treize machines, avec lesquelles il ne cessa de battre les murailles pendant cinq semaines, & s'exposa souvent pour presser les travaux du siege. Une nuit qu'il s'étoit avancé sur le bord du fossé, pour en reconnoitre la profondeur, il reçut une fleche qui l'atteignit au talon; mais la blessure fut légere, & ne servit qu'à redoubler son animosité. Robert d'Arkel se voyant pressé si vivement, avertit l'Evêque de l'état où la Ville étoit réduite. Le Prélat partit aussitôt pour le Hainaut, & détermina Jean, Comte de Beaumont, à se rendre Médiateur. Jean arrivé au camp de son neveu, obtint une treve jusqu'à la Saint Martin, pendant laquelle on devoit conclure la paix (*c*). Le Comte, avant de la signer, exigea » que quatre cens Bourgeois vinssent devant sa tente lui demander pardon à genou, la tête » & les pieds nuds, en veste & sans ceinture (*d*); qu'ils » s'engageassent à lui fournir cinq cens soldats avec de bonnes armes toutes les fois qu'il passeroit la Meuse; qu'on ouvrît une brêche de vingt toises pour le recevoir dans la

Siege d'Utrecht.

1345.

Treve.

(*a*) *Voyez* l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* X. *pag.* 256. *Conf.* & Scriver. Vit. Com. Holl. *pag.* 297.

(*b*) Epist. Wilhelm. IV. *apud* de Hout. *pag.* 25. Scriver. Vit. Com. *pag.* 297.

(*c*) Bel a *in* Joann. IV. *pag.* 118.

(*d*) Litter. Joann. Hannon. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 359.

» Ville, & qu'on lui cédât en propriété une rue qu'on ap- » pelle encore la *Rue de Hollande* (*a*). » Toutes ces conditions ayant été acceptées le 21 Juillet, il leva le siege (*b*).

Guillaume IV.

Le siege levé.

VII.

Guillaume marche contre les Frisons.

Guillaume après avoir humilié les Trajectins, ne pensa plus qu'à ranger les Frisons à leur devoir. Ceux de Staveren l'avoient reconnu pour leur Seigneur (*c*); mais les impositions qu'il exigea pour la guerre d'Utrecht, révolterent les habitans, qui massacrerent ses Receveurs (*d*). Le Comte se voyant à la tête d'une bonne armée, résolut d'en tirer vengeance, quoique la saison fût avancée. Il s'embarqua à Dordrecht (*e*), & remontant le Waal, il entra par l'Yssel dans la Zuiderzee. Les milices de Dordrecht l'accompagnerent dans cette expédition; & nous trouvons qu'en 1348 Guillaume V leur fit payer quatorze cens livres de Hollande, qui leur étoient dûs pour les fraix de ce voyage (*f*). Les vents d'automne disperserent la flotte, qui ne purent gagner ensemble la côte de Frise. Jean de Beaumont aborda le premier, & se laissant entraîner par son ardeur, il chargea les Frisons qui l'attendoient, sans donner à tout son monde le tems de débarquer. Il poussa d'abord l'ennemi jusqu'à l'Abbaye de Saint Odulphe; mais ceux de Staveren étant venus au secours, forcerent les Hollandois de reculer, & leur tuerent beaucoup de monde. Le Comte qui survint, fit la même faute que son oncle. A la tête de cinq cens Gentilshommes il perça dans le pays, & mit le feu à quelques Villages; mais les Frisons qui s'étoient cachés dans les roseaux, se joignirent alors & l'envelopperent. Il fit des efforts inutiles pour se dégager, & périt avec toute sa troupe. Les Frisons animés par un si grand

Il est b...

Et tué.

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXVIII. *pag.* 13.

(*b*) Chron. de Traject, *pag.* 358-360. Albert. Chron. Argentin. *ad ann.* 1345. Scriver. Vit. Com. *in* Wilhelm. IV. Beka *in* Joann. IV. *pag.* 118.

(*c*) *Voyez* Liter. Wilhelm. IV. *apud* Matthæi Fund. Sacr. Ædium. *Fund.* IV. *pag.* 471. *dans* les Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III.

(*d*) Sibr. Leonis Vitæ Abbat. Hort. Divæ Virgin. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 257.

(*e*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* CXVII. *pag.* 122.

(*f*) Voyez le Manifest. *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 505.

GUILLAUME IV.

avantage, attaquerent brusquement l'armée qui fut contrainte de regagner les vaisseaux (*a*).

Cette sanglante action se passa le 26 ou le 27 Septembre, 1345 (*b*), près du village de Werrega, du côté de Saint Odulphe, auprès de Staveren, dans l'endroit même où les Comtes tenoient leur Tribunal (*c*). Les Hollandois laisserent trois mille sept cens hommes sur la place (*d*), entre lesquels étoient beaucoup de Seigneurs des trois Provinces, les deux freres de Merwede, de Haamstede, Guillaume de Naaldwyk, Simon & Theodoric de Teilingen, Guy d'Asperen, Ogier de Spangen, de Hoorn, de Borselen, de Kruiningen, tous Hollandois ou Zeelandois; & de Ligne, de Walcourt, d'Antoin & de Florinville, Hennuyers. Jean de Beaumont dut son salut à Robert de Gluves, son Ecuyer, qui le porta malgré lui sur son vaisseau (*e*).

Le Commandeur de Saint Jean, qui étoit à la tête des Frisons, fit chercher le corps du Comte, qu'on ne trouva que le dixiéme jour. Il le fit porter à Fleurchamp, qu'on nommoit le vieux Cloître, célébre Abbaye, proche de Bolswaard, où il le mit en dépot (*f*). On bâtit dans la suite une Chapelle à Heemstede, & sur les instances de Guillaume V elle fut érigée en Paroisse en 1347 (*g*).

Vengeance cruelle de la Comtesse.

La jeune Comtesse fut si touchée de la mort funeste de son mari, que dans les premiers mouvemens de sa douleur, elle fit confisquer tout ce que les Frisons possédoient dans les autres Provinces, & fit renverser le Couvent qu'elle avoit fondé pour eux dans l'Isle de Marken, près de Monnikendam. Les Moines de Mariengaard près de Dockum possédoient depuis un siecle la moitié de cette Isle; la Comtesse avoit acheté l'autre de Jean Persyn, & l'avoit donnée à l'Abbé, à con-

(*a*) Sibr. Leonis Vitæ Abbat. Hort. Divæ Virg. *pag.* 257. 258.
(*b*) Anonym. Chron. Belg. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 50.
(*c*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 118. Contin. Chron. de Nangis *ad ann.* 1345.
(*d*) Sibr. Leonis Vitæ Abbat. Hort. Divæ Virg. *pag.* 258.
(*e*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* CXVII. *pag.* 122.
(*f*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 118.
(*g*) Manifest. de Kennemerl. *pag.* 775.

dition d'y bâtir un Couvent, qui fut appellé Marienhof, & dans lequel on ne recevroit que des Frisons (*a*). Aussitôt qu'elle eut appris le sort de Guillaume, elle envoya dans l'Isle un détachement qui brula le Monastere, & noya tous les Moines dans la Zuiderzee (*b*). Il semble que cette vengeance calma le désespoir de la Princesse, car peu après elle épousa Venceslas, Comte de Luxembourg, fils de Jean, Roi de Boheme (*c*). Guillaume IV.

On attribue à Guillaume IV d'avoir introduit l'usage de partager entre plusieurs les Fiefs qui se réunissoient au Domaine, que ses Prédécesseurs conféroient à un seul Seigneur, & sans les morceller (*d*). Par ce moyen il récompensoit un plus grand nombre de personnes, mais en même tems il dégradoit les grandes terres, & donnoit naissance à beaucoup de procès pour les patronages & les autres droits seigneuriaux. Nouveautés dans les Fiefs.

La consternation générale que répandit sa mort fut d'autant plus grande qu'il ne laissoit point d'héritiers; & ce défaut de postérité donna à la Hollande des secousses si violentes, qu'elles n'ont point d'exemple dans l'Histoire. De ses quatre sœurs Marguerite, femme de Louis, Empereur, lui succéda seule, malgré les prétentions de Philippine, Reine d'Angleterre. Les deux Cadettes ne parurent pas sur les rangs, soit qu'elles fussent mortes, ou qu'elles se méfiassent de leurs droits.

(*a*) Sibr. Leonis Vitæ Abbat. Hort. Divæ Virgin. *pag.* 249.
(*b*) Idem, *ibid. pag.* 258.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXVIII. *Cap.* 14. Albert. Argent. *ad ann.* 1345. *pag.* 131.
(*d*) Phil. à Leydis de cura Reipubl. Cas. LXXIX. *pag.* 276.



MARGUERITE,

Vingt-uniéme (Comtesse) de Hollande.

VIII. Jean de Beaumont Administrateur.

1345.

JEAN de Beaumont revenu de Frise se rendit à Gertrudenberg, où étoit la veuve de son neveu, & prit l'administration du Hainaut (*a*). Il fut même reconnu par la Hollande & la Zeelande ; ce qui paroît par les privileges du Kennemerland qu'il confirma pour-lors (*b*).

Mouvemens de l'Angleterre.

La Loi naturelle décidoit si clairement en faveur de l'Impératrice, qu'Edouard, malgré son ambition, restreignit sa demande en partage sur la Hollande seule. Il avoit chargé le Comte de Beaumont de soutenir ses droits ; mais la France ayant gagné ce Prince en lui donnant la même pension qu'il tiroit de l'Angleterre (*c*), Edouard lui substitua Otton de Kuik, auquel il donna pouvoir de transiger avec sa belle-sœur & avec les Etats du Pays (*d*).

Marguerite nommée Comtesse.

Le Hainaut, la Hollande, la Zeelande & la Frise étant des Fiefs du saint Empire, l'autorité de Louis l'emportoit (*e*), & les peuples qui se souvenoient des désordres que les prétentions des Anglois avoient causés sous le regne de Jean I, étoient portés à reconnoître l'Impératrice ou quelqu'un de ses fils. L'Empereur, qui vouloit conserver les dehors de l'équité, assembla à Nuremberg le College des Princes, pour examiner les droits de son épouse. Le plus grand nombre inclinoit à déclarer ces Fiefs masculins, &, comme tels, dévolus à l'Empire ; mais on leur opposoit l'exemple d'Ada & celui de Jean de Hainaut, qui autorisoient la succession dans la branche féminine, & l'Empereur prononça en

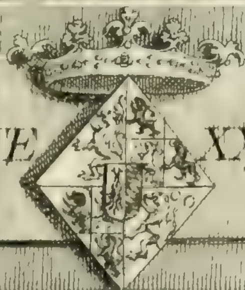
(*a*) Froissart. *Vol.* I. *Chap.* CXVII. *pag.* 122. 123.

(*b*) Voyez les Manifest. de Kennemerl. *pag.* 9. & le Grand Recueil des Placards. *Vol.* V. *pag.* 713.

(*c*) Froissart. *ubi supra. pag.* 123.

(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* IV. *pag.* 190. 198.

(*e*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 119.



MARGUERITE XXI.e (Comtesse) de Holl

en faveur de Marguerite le 15 Janvier, 1346. Il déclara en même tems, pour captiver la bienveillance de la Nation & anéantir les prétentions de l'Anglois, que ces Provinces ne pourroient être morcelées, & devoient tomber en entier dans la succession légitime de la branche aînée (*a*).

Marguerite. 1346. Les Provinces déclarées indivisibles.

Arrivée de Marguerite.

L'Impératrice traversa la Lorraine, & passa par la France pour se rendre dans le Hainaut avec une grande suite de Seigneurs & l'un de ses fils qui n'avoit que neuf ans (*b*). Les Historiens qui indiquent l'âge de ce jeune Prince, ne marquent pas son nom. Marguerite n'avoit alors que trois fils : Louis, Guillaume & Albert. Louis étoit né à Rome en 1328 (*c*), & Guillaume à Francfort en 1330 (*d*); ce fut vraisemblablement Albert le plus jeune qui l'accompagna. Cette Princesse avoit pris la route que nous venons de marquer, parce qu'elle craignoit qu'Edouard ne la fît enlever en chemin, &, pour plus de sûreté, elle avoit fait alliance avec Philippe V, Roi de France, qui de son côté avoit grand intérêt d'empêcher que son ennemi ne s'établît sur sa frontiere.

Elle est inaugurée.

Les habitans du Hainaut la reçurent à bras ouverts, & la reconnurent pour leur Souveraine, à condition qu'elle ne toucheroit aux revenus que lorsque les dettes que son frere avoit contractées, seroient acquittées (*e*). Elle passa ensuite dans la Hollande, & les Villes profiterent du besoin qu'elle avoit de leur consentement, pour extorquer de nouveaux privileges & des immunités. Elles exigerent même qu'elle promît, tant pour elle que pour ses héritiers, de ne point entreprendre de guerre hors du pays, sans l'aveu de la Noblesse & des Villes, & qu'en cas qu'elle contrevînt à cet article,

(*a*) Diplom. Ludov. IV. *apud* Matth. Anal. Vet Ævi. *Tom.* III. *pag.* 234. Diplom. Ludov. du 7 Sept. 1346. *dans* le Supplem. au Corps Diplom. *Tom.* I. P. II. *pag.* 161.

(*b*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1346.

(*c*) Andr. Ratisbon. & J. Chraft. Chron. *apud* Eccard Script. Rer. German. *Tom.* I. c. 2107.

(*d*) Wilhelm. Procurat. *ad ann.* 1330, *pag.* 707.

(*e*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1346.

 elles feroient difpenfées de tout fecours ou fervice (*a*). Les Lettres qui contiennent cette obligation font fcellées au nom du Comte de Beaumont, ainfi que l'Acte de la réunion à perpétuité de la ville d'Amfterdam au Comté de Hollande, qui donne entrée à fes Députés dans les Etats, & régle leur rang (*b*). Les autres Villes fe firent pareillement acheter par des graces, dont quelques-unes furent révoquées dans la fuite (*c*). Marguerite craignant d'être contrariée par l'oppofition du Roi d'Angleterre, n'ofoit refufer leurs demandes. La Hollande la reconnut; la Zeelande fuivit fon exemple, & ces Provinces lui jurerent fidélité.

Edouard furpris de la promptitude avec laquelle les peuples s'étoient foumis, renonça à foutenir fes prétentions les armes à la main, &, prenant la voye de conciliation, il propofa à fa belle-fœur de foumettre la difcuffion de leurs intérêts à Theodoric, Seigneur de Montjou, de Valkenburg & de Voorne, qu'il offrit de prendre pour Arbitre (*d*). L'affaire ne fut pas pouffée plus loin, & l'Impératrice demeura feule en poffeffion des Etats de fon frere, jufqu'au tems où elle offrit elle-même à Edouard de partager fon autorité, afin d'obtenir de lui le fecours dont elle avoit befoin.

Marguerite rappellée en Allemagne.

Cependant le Pape étant parvenu à faire élire Roi des Romains Charles, fils de Jean, Roi de Boheme, fufcita tant d'affaires à Louis, qu'il le mit dans la néceffité de rappeller l'Impératrice. Pour affurer la fucceffion de fon beau-frere au fecond de fes fils, il ménagea la renonciation de l'aîné qui fe fit folemnellement le 7 Septembre, 1346 (*e*), & fit partir Guillaume avec des Lettres, par lefquelles il le mettoit en poffeffion des quatre Provinces, avec une fubftitution en faveur d'Albert, au cas qu'il vînt à décéder fans enfans (*f*).

Guillaume fon fils reconnu fon Lieutenant.

(*a*) *Voyez* différens Manifeft. de l'ann. 1346. *dans* le grand Recueil des Placards de Hollande, *Tom.* V. *pag.* 713. & *dans* les Manifeft. de Kemmerl. *pag.* 9. *dans* Balen Defcript. de Dordrecht. *pag.* 18. &c.

(*b*) Manifeft. d'Amfterdam. *pag.* 4.

(*c*) Phil. à Leydis de Cura Reipubl. Cas. LXXXVIII. *pag.* 271.

(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* II. *P.* IV. *pag.* 201.

(*e*) Diplom. Ludov. apud Matth. Anal. *Tom.* II. *pag.* 622.

(*f*) Diplom. Ludov. dans le Supplem. au Corps Diplom. *ubi fupra.*

Le jeune Prince arriva sur la fin de l'année avec le Comte de Katzenellenbogen, que l'Empereur avoit chargé de sa conduite. La crainte d'être découvert par les Anglois l'obligea de faire ce voyage sous un habit de domestique (*a*). Il convoqua aussitôt l'Assemblée générale, & Marguerite lui ayant remis le gouvernement sous le titre de *Verbeider*, c'est-à-dire, Lieutenant (*b*), repartit pour l'Allemagne, en Novembre de la même année 1346, après l'avoir fait reconnoître par les Etats (*c*).

MARGUERITE.

IX. Affaires d'Utrecht.

Depuis la treve dont nous avons parlé, l'Evêque d'Utrecht séjournoit en France, pour épargner ses revenus, & se trouvant quelqu'argent dans ses coffres, il avoit profité de l'érection de la Gueldre en Duché, pour rendre à Renoud soixante mille *Ridders*, pour lesquels l'Oweryssel lui étoit engagé; cette somme n'étant pas complete, il avoit hypothéqué le surplus sur son fisc, & donné les Châteaux de Horst & de Sterkenburg en nantissement. Il avoit acquis le Château de Lague qui lui convenoit, & fortifié Reenen & Hardenburg. Ces nouvelles dépenses l'avoient obligé de mettre ses revenus en régie entre les mains de Cuilenbourg & de Vianen, pour quelques avances qu'ils avoient faites, & dans le même esprit d'épargne il étoit retourné à la Cour de France.

L'Evêque envahit la Hollande.

1348.

La fin de la treve l'obligea de revenir. L'absence de Marguerite & la jeunesse de Guillaume lui présentoient une occasion favorable pour recouvrer ce que les Hollandois lui avoient enlevé dans la derniere guerre. Il assembla une armée, & rentra dans le pays d'Emmenes, qui s'étoit donné au défunt Comte sous le nom d'Oost-ou Est-Hollande (*d*), prit la ville d'Oudewater d'assaut, & la réduisit en cendres. Guillaume qui ne s'étoit pas attendu à ces hostilités, convoqua à la hâte ses Vassaux & les milices des Villes; & s'étant mis à leur tête, il vint camper à Schoonhoven, d'où,

Guillaume marche contre lui.

(*a*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1346.

(*b*) Voyez plusieurs de ses Manifest. *dans* Balen Descript. de Dordr. *pag.* 505. 506. 507. Conf. & Matth. Anal. *Tom.* III. *pag.* 263.

(*c*) Albert. Argentin. *ubi supra.*

(*d*) Beka augmenté, *pag.* 233. Joann. à Leydis, *Lib.* XXVIII. *Cap.* 16.

MARGUERITE. ſelon l'uſage de ce tems, il écrivit à l'Evêque en ces termes :

» Au Révérend Pere en Dieu Seigneur Jean d'Arkel, » Evêque d'Utrecht, Guillaume, Duc de Baviere, Comte » Palatin du Rhin, Adminiſtrateur des Comtés de Hainaut, » de Hollande, de Zeelande, & de la Seigneurie de Friſe.

» Nous vous faiſons ſçavoir que nous ſommes arrivés avec » les nôtres à Hopeneſſe, déſirant de combatre contre Vous, » votre Ville & autres vos Alliés & Auxiliaires, pour le grand » tort qui nous a été fait par vous & les vôtres en pillant & » brûlant dans nos limites; & comme il vaut mieux remettre » le tout à un ſeul jour que de rendre les pauvres peuples vic- » times de tous cotés, nous vous ſommons de vous rendre » demain ou Mardi prochain, au plus tard, entre Yſſelſtein » & Iutfaes, pour y meſurer nos armes. Nous donnerons des » ôtages de part & d'autre, & ſongez à nous répondre par » des Lettres ſcellées du cachet de votre Ville. Donné dans » notre tente à Hopeneſſe, ſous notre ſcel y pendant, le Sa- » medi avant le jour de Notre-Dame *Nativitas* après midi, » l'an du Seigneur 1348 » (*a*).

Les Trajectins victorieux.

Le Prélat ne manqua point de ſe trouver au rendez-vous. Le combat fut d'autant plus ſanglant que l'animoſité & l'envie de la vengeance étoient égales de part & d'autre. Melis de Muyden, Général des Hollandois, ayant été pris avec Giſelbert de Langerak, Herbert de Lieſveld & Conrad d'Ooſterwyk, la victoire ſe décida pour les Trajectins; mais elle fut achetée bien cher, & les deux partis également affoiblis renouvellerent la treve juſqu'à la Saint Martin, 1350 (*b*).

La Treve renouvellée.

L'Evêque abandonne ſon Dioceſe.

L'Evêque de retour dans ſa Cathédrale, ſe trouva dans un nouvel embarrras. Les fraix de la guerre avoient conſommé ſes revenus, & les Curateurs qu'il avoit établis, demandoient le payement de leurs avances, ou la ceſſion de l'Oweryſſel. Si le Prélat leur eût accordé ce point, il ne lui ſeroit reſté de toute cette Province que le Château de Vollenhoven. Après de vives conteſtations les créanciers propoſerent de lui payer quatre mille écus d'or par année, à condition qu'il leur aban-

(*a*) Liter. Wilhelm. *apud* Matthæum *ad* Anonym. de Reb. Ultraject. *pag.* 19.
(*b*) Joann. à Leydis *Lib.* XXIX. *Cap.* IX. XII. *pag.* 271, 272.

donneroit tous les revenus du Diocese pendant trois ans. Ces derniers offres convenoient à l'Evêque ; mais son Chapitre s'y opposoit. Le Prélat piqué des contradictions qu'il trouvoit de tous côtés, partit brusquement pour Rome avec six chevaux pour tout équipage. Marguerite.

X. Partage entre les enfans de Marguerite.

Sur ces entrefaites Louis étant mort le 11 Octobre, 1347, d'une apoplexie, dont il fut frappé, étant à la chasse, ou, selon quelques autres, du poison qu'on lui avoit servi (*a*), Marguerite craignit que le nouvel Empereur n'entreprît de ruiner la succession du défunt. Pour se mettre à l'abri de tout événement, elle eut le secret d'engager le College des Princes à faire le partage des biens de la Maison de Baviere entre ses enfans, & de le faire souscrire par l'Empereur Charles IV, qui avoit succédé à son Mari. Louis, surnommé *le Romain* du lieu de sa naissance, & Otton obtinrent la haute Baviere & le Palatinat du Rhin. Guillaume conserva la Hollande, la Zeelande & la Frise. Les trois autres freres Etienne, Albert & Jean eurent la Baviere inférieure, & l'Impératrice se réserva le Hainaut (*b*).

Elle céde les trois Provinces à Guillaume.

La crainte que Marguerite avoit que l'Empereur ne favorisât les prétentions des enfans d'Edouard & du Comte de Juliers (*c*), la fit résoudre à céder de son vivant à Guillaume la propriété des trois Provinces, sous la réserve d'une pension viagere, & les Lettres en furent expédiées à Munic le 5 Janvier, 1349 (*d*). Ce Prince assembla à Gertrudenberg la Noblesse de ses nouveaux Etats, manda les Députés de Dordrecht, de Middelbourg, de Zirikzee, de Delft, de Leide, de Haarlem, d'Alkmaar, d'Amsterdam & d'Oudewater, & se fit inaugurer Comte de Hollande, de Zeelande & Seigneur de Frise (*e*) ; mais son peu d'exactitude à payer la pension convenue donna lieu à l'Impératrice de se repentir 1349. 1350.

(*a*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1347.
(*b*) Rebdorff *ad ann.* 1349. Andreas Presbyter *pag.* 36. Conf. & Trithem. Chron. Hirsaug. *ad ann.* 1314.
(*c*) Albert. Argentin. *ad ann.* 1348. *pag.* 146.
(*d*) Voyez le grand Recueil des Placards de Holl. *Tom.* III. *pag.* 1. *Voyez* aussi Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 561.
(*e*) Liter. Wilhelm. V. *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 740.

MARGUERITE.

dès l'année ſuivante de s'être dépouillée. Elle aſſembla ſes partiſans, & vint en Hollande, prétendant rentrer dans ſes droits faute de payement. Guillaume ne ſe trouvant pas aſſez bien affermi pour lui réſiſter, lui remit le gouvernement, & releva, par une Lettre du 27 Septembre, les Villes du ſerment qu'elles lui avoient prêté (*a*). Il paroît même par une autre du 17 Mars, 1351, que la Princeſſe irritée dépouilla totalement ſon fils, & fit part du gouvernement à Louis ſon aîné (*b*).

Elle reprend le gouvernement.

Guillaume proclamé de nouveau.

Guillaume réduit au déſeſpoir s'appliqua uniquement à gagner la Nobleſſe qui plioit avec peine ſous les ordres d'une femme, & qui prévoyoit qu'après la treve avec les Trajectins, qui étoit ſur le point d'expirer, elle auroit beſoin d'un homme pour la commander. Les grandes Villes, auxquelles les Seigneurs communiquoient ces réflexions, regrettoient Guillaume. Delft ſe détermina la premiere; & d'Arkel ayant appellé le Prince à Gorinchem, le ramena dans cette Ville, qui le proclama de nouveau (*c*). La plûpart des Villes de la Nordhollande & du Kennemerland ſuivirent ſon exemple; une grande partie de la Nobleſſe ſe déclara, & le Prince ſe vit bientôt à la tête d'un puiſſant parti.

Margueriteappelle Edouard à ſon ſecours.

Marguerite étoit dans le Hainaut lorſqu'elle apprit cette révolution : elle avoit à la vérité pour elle quelques-uns des Chefs de la Nobleſſe & quelques Villes; mais le plus grand nombre tenoit pour ſon fils. Effrayée de voir ce parti groſſir tous les jours, elle eut recours au Roi d'Angleterre, & lui promit de lui céder le gouvernement pendant un certain nombre d'années, & ſous certaines conditions, s'il venoit à ſon ſecours (*d*).

XI.
Origine des Cabeliaux & des Hockins.

Ce Traité, dont les Hollandois furent très-mécontens, les affermit dans leur révolte, & forma deux partis qui partagerent la Hollande & la Zeelande. Ceux qui tenoient pour le

(*a*) Liter. Wilhelm. V. *dans* Balen, Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 740.

(*b*) Liter. Margar. Imper. *dans* Balen, *ibid. pag.* 487. Conf. & Albert. Argentin. *ad ann.* 1351. *pag.* 157.

(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXIX. *Cap.* 17. Conf. & Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 565.

(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* I. *pag.* 59. 60. 62. 64.

Prince s'appellerent *Cabeliaux*, du nom d'une eſpece de poiſſon fort commun dans ces pays, ſignifiant par-là qu'à l'exemple de ce poiſſon ils dévoroient les plus petits; & les autres prirent le nom de *Hoekins* du mot *Hoek* qui dénote le filet avec lequel on prend le Cabeliau. Les deux partis ſe diſtinguerent par la couleur de leurs bonnets, ceux-ci les ayant rouges, & les autres gris (*a*).

Châteaux des Hoekins rasés.

Les Cabeliaux ſe ſentant les plus forts, entrerent les premiers en campagne, prirent & raſerent dans la même année dix-ſept Châteaux des Nobles Hoekins (*b*). Nous trouvons dans ce nombre Roſenburg près de Leide, Binkhorſt entre Voorburg & Waſſenaar, & Polanen entre Haarlem & Amſterdam, à l'attaque deſquels, ou du moins du premier, on ſe ſervit de poudre à canon; & c'eſt le premier exemple qu'on en trouve dans les Pays-Bas (*c*). L'uſage en étoit connu en France pour le moins douze ans auparavant, comme il paroît par le compte que rendit en 1338 Barthelemy du Drach, Tréſorier de la guerre ſous Philippe VI (*d*).

Premier uſage de la poudre à canon.

Combat de mer entre Marguerite & Guillaume.

1351.

Cependant l'Impératrice qui étoit paſſée en Angleterre, pour preſſer Edouard, en ayant obtenu le ſecours qu'elle déſiroit, vint mouiller, au commencement de l'année ſuivante, devant Veere dans l'Iſle de Walcheren, avec une flotte compoſée d'Hennuyers, d'Anglois & de quelques Zeelandois. Guillaume l'attendoit avec toutes ſes forces, & auſſitôt qu'il apperçut ſon pavillon, il fit force de voiles pour la joindre. Le combat s'engagea, & fut d'autant plus opiniâtre que la proximité du ſang rendoit les injures plus ſenſibles & & les haines plus vives, & que les querelles particulieres étoient encore animées par l'eſprit de parti; mais enfin l'Impératrice eut le deſſus, & les Hollandois furent contraints de ſe ſauver ſur leurs côtes (*e*).

Les Hollandois battus.

(*a*) Voyez Beverwyk Deſcr. de Dordr. *pag.* 309. & les Guerres de Maximil. *f.* 57.

(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXIX. *Cap.* 17. Phil. à Leydis de Cura Reipubl. *Cas.* LXXI. *pag.* 243.

(*c*) Extrait des Regiſtres des Recev. de Nordhollande, *dans* Van der Houve Chron. des Manifeſt. *Tom.* I. *pag.* 131.

(*d*) Du Cange Gloſſarium, au mot *Bombarda*.

(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXIX. *Cap.* 18. Beka *in* Joann. IV. e *Codice* Script. *apud* Matth. Anal. Vet. *Ævi*. *Tom.* III. *pag.* 408.

MARGUERITE.

Ligue des Cabeliaux contre Marguerite.

Le Prince allarmé de sa déroute crut rassurer son parti, en formant une Ligue dans les formes entre ses partisans. Elle fut signée le 23 Mai suivant par un grand nombre de Seigneurs & de Villes qui s'engageoient à refuser l'entrée du pays à l'Impératrice, & renonçoient à faire aucun Traité sans un consentement unanime & général. En même tems Guillaume, pour ôter à sa mere toute espérance de recouvrer ces Provinces, fit reconnoître Albert pour son successeur, en cas qu'il vînt à mourir sans enfans (*a*). On trouve à la tête de cette Ligue les Maisons d'Arkel, d'Egmond, de Waterland, de Heemskerk, de Wateringen, de Moolenaar, de Bloemenstein, de Cuilenbourg, de Noordeloos & de Toloisen; & les villes de Dordrecht, Delft, Leide, Amsterdam, Alkmaar, Medenblic, Oudewater, Gertrudenberg, Schiedam, Rotterdam & Vlaardingen (*b*).

Albert reconnu Successeur de Guillaume.

Ligue des Hoekins contre Guillaume.

Les Hoekins avoient de leur côté les Maisons de Renesse, de Duivenvoorde, de Polanen, de Brederode, de Binkhorst, de Riede, de Boekhorst, de Heemstede, de Meerenstein, d'Oudshoorn, de Raaphorst, de Poelgeest, de Burg, de Noordwyk, de Made, de Groeneveld, de Kerstant, mais ils n'avoient alors pas une Ville qui tint leur parti. Jean de Beaumont maintenoit Gouda & Schoonhoven dans la neutralité qu'il avoit embrassée. Gorinchem fut une des premieres qui se déclara pour Guillaume avec d'Arkel, son Seigneur; les Kennemers & les Waterlanders suivirent leur exemple. Il se forma ensuite une Ligue particuliere, à la tête de laquelle étoit Dordrecht, & qui comprenoit douze Villes, qui se promirent, le 26 Septembre de la même année, un secours mutuel contre tous ceux qui viendroient les attaquer (*c*).

Ligue particuliere des Villes.

XII. Second combat par mer.

Les soins de la politique n'empêchoient pas les deux partis de travailler vivement à rétablir leurs flottes. Marguerite qui se pressoit de recueillir le fruit de sa victoire, mit à la voile, & s'avança à l'embouchure de la Meuse, où les Hollandois

(*a*) Voyez le grand Recueil des Placards de Hollande. *Tom.* III. *pag.* 2.

(*b*) Ibid. *pag.* 3.

(*c*) Voyez le grand Recueil des Placards de Holland. *Tom.* III. *pag.* 3. Boxhorn *sur* Veldenaar. *pag.* 181.

s'étoient

s'étoient retirés. Mathilde de Voorne amena pour-lors un bon renfort de vaisseaux à Guillaume, son cousin, & nous voyons que le Comte la récompensa ensuite par les privileges qu'il accorda à ses pays (*a*). Les deux flottes s'étant approchées, on combattit avec plus de fureur que la premiere fois; mais le succès fut différent. Les Hoekins prirent la fuite. Kostin de Renesse & Florent de Heemstede furent tués. Theodoric de Brederode fut pris avec un grand nombre de Gentilshommes (*b*); Marguerite se sauva avec peine, & regagna l'Angleterre avec un petit nombre de vaisseaux (*c*).

MARGUERITE.

Les Hoekins battus.

Une défaite si complete ayant entiérement abbattu son parti; elle pria son beau-frere de se rendre Médiateur entre elle & son fils (*d*). Guillaume, qui de son côté souhaitoit le repos, accepta l'arbitrage, & passa en Angleterre, où peu après il épousa Mathilde, fille de Henri, Duc de Lancastre & niéce du Roi (*e*). Edouard ordonna d'abord la levée des sieges que les Cabeliaux avoient mis devant différens Châteaux des Hoekins (*f*); mais il paroît qu'il fut mal obéï, & la négociation traînant en longueur (*g*), il renvoya cette affaire à Jean de Beaumont, & à Walraven de Luxembourg. Ces nouveaux Arbitres arrêterent le 7 Décembre, 1354, que Guillaume demanderoit pardon à sa mere, qui de son côté seroit tenue de l'accorder de bonne grace, qu'il garderoit la Hollande, la Zeelande & la Frise, & que l'Impératrice jouiroit pendant sa vie du Hainaut & d'un revenu annuel sur les trois autres Provinces (*h*). Le Comte, pour faciliter la pacification entiere de ses Etats, publia une amnistie générale de tout ce qui s'étoit fait dans cette guerre (*i*).

Négociations de paix.

Mariage de Guillaume.

Réconciliation entre la mere & le fils.

1354.

(*a*) Privileg. de la Brille & de Voorne. *N.* XXXVI. *pag.* 31.
(*b*) Fragment. Chron. Rhytm. *apud* Matth. Anal. *Tom.* I.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXIX. *Cap.* XIX. *pag.* 265.
(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* I. *pag.* 75. 77.
(*e*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 69. 74.
(*f*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 75.
(*g*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 81. 86. 87.
(*h*) Le grand Recueil des Placards de Hollande. *Tom.* III. *pag.* 4.
(*i*) Manifest. d'Amsterd. *pag.* 4. Manifest. d'Alkmaar, *pag.* 12.

MARGUERITE. Mort de Marguerite.

Marguerite ne furvecut pas long-tems a cet accommodement ; elle mourut le 30 Septembre de l'année fuivante à Valenciennes, où elle avoit fixé fa réfidence (*a*).

1355.

(*a*) Veldenaar. *pag.* 87.




GUILLAUME V, XXII.e Comte de Holl.

GUILLAUME V,

Vingt-deuxiéme Comte de Hollande.

AUSSITÔT que Guillaume eut appris la mort de l'Impératrice sa mere, il partit pour le Hainaut, convoqua la Noblesse & les Députés des Villes. S'étant fait inaugurer, il reçut leur serment de fidélité, & célébra les funérailles de la Princesse avec une pompe digne de son rang. Il revint ensuite à la Haye, où il exigea un nouvel hommage de ses Vassaux.

XIII. GUILLAUME V inauguré Comte.

1355.

Il méditoit dès-lors de recommencer la guerre contre les Trajectins. La treve étoit expirée dès 1350; mais les troubles domestiques d'un côté, & de l'autre le dérangement que Jean d'Arkel, à son retour de Rome en 1351, trouva dans ses finances (*a*), la prolongea naturellement, Guillaume n'ayant point eu le tems de penser à cette guerre, & l'Evêque n'étant pas en état de la faire.

Affaires d'Utrecht.

Mais après la mort de Marguerite, Guillaume se voyant sans inquiétude, assuré des Cabeliaux, & n'ayant plus rien à craindre des Hoekins, forma des liaisons secretes avec Arnould d'Yſſelſtein, Jean de Cuilenbourg, Giselbert de Vianen, & quelques autres Nobles, qui tous étoient mécontens de l'Evêque. A la faveur de ces intelligences, il résolut de prévenir les Trajectins qui avoient commis quelques hostilités sur la frontiere (*b*), & leur déclara la guerre au mois de Novembre, 1355. Il marcha en même tems à la tête d'une armée nombreuse, & vint camper à Koten, village près de Wyk te Duurstede, d'où ses détachemens ravageoient le pays. L'Evêque rassembla à la hâte ce qu'il put de soldats, & demanda le secours de ses Bourgeois; mais ceux-ci prévenus par les Seigneurs, dont nous avons parlé, refuserent de

Ligue contre l'Evêque.

Guillaume ravage l'Evêché.

(*a*) Joan. à Leydis *Lib.* XXIX. *Cap.* XIII. *pag* 173.
(*b*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 119.

GUILLAUME V.

marcher. Ainsi les Hollandois demeurerent maîtres de la Campagne. Le Bourg d'Emmenes pour se soustraire une seconde fois à la domination de l'Eglise d'Utrecht, reconnut le Comte. Cet avantage fut compensé par la défaite d'un de ses détachemens qui tomba, sur le chemin d'Oudewater, dans une embuscade que la garnison de Montfoort avoit dressée. Enfin la Campagne se termina par une Action assez vive, commandée par Jean d'Egmond, où soixante & dix Bourgeois d'Utrecht demeurerent sur la place (*a*).

L'Evêque ravage la Hollande.

1356.

Dès l'année suivante l'Evêque fit tous ses efforts pour mettre de bonne heure une armée sur pied. Il enróla de tous côtés des soldats étrangers, & sitôt que la terre fut découverte, il mit le siege devant les villes de Muyden & Weesp, & les ayant prises en quatre jours, il les réduisit l'une & l'autre en cendres (*b*). Le Comte irrité de cette perte, détacha Giselbert de Nienrode, avec ordre d'user de représailles sur Zoest; ce qui fut ponctuellement exécuté, & ce Capitaine

Défaite des Trajectins,

ayant à son retour rencontré Otton de Laar, Maréchal de l'Evêque, remporta sur lui une victoire complette; mais il fut si dangereusement blessé, qu'on le porta pour mort à Naarden (*c*). Guillaume de son côté prit le Château de Nieveld que ses troupes raserent malgré la défense qu'il en avoit faite (*d*). Sur ces entrefaites Zweder de Montfoort, qui jusques-là avoit été du parti des Episcopaux, fit son Traité, & se déclara pour le Comte (*e*).

Paix avec l'Evêque.

L'Evêque se voyant abandonné par ses Vassaux & les habitans de sa Cathédrale, demanda la paix, qui lui fut accordée (*f*). On comprit dans le Traité tous les Alliés de part & d'autre, à l'exception d'Arnoud d'Yffelstein. Ce Seigneur s'étoit révolté contre son Suzerain presque dans le moment que l'Evêque l'avoit forcé de le reconnoître (*g*), & le

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* IX. *pag.* 201.
(*b*) Idem, *ibid. Cap.* X. *pag.* 282.
(*c*) Idem, *ibid. Cap.* XII.
(*d*) Idem, *ibid. Cap.* XIII.
(*e*) Idem, *ibid. Cap.* XI.
(*f*) Beka *in* Joann. IV. *pag.* 119.
(*g*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXIX. *Cap.* XIV. *pag.* 273.

ALBERT,



XXIIe Comte de Holl.

Comte, qui n'étoit pas fâché de voir humilier la Maiſon d'Amſtel, dont il étoit, n'inſiſta que foiblement en ſa faveur. Les Exilés furent rappellés ; le Comte reconnut l'Evêque pour le Métropolitain de la Hollande, de la Zeelande & de la Friſe ; il lui rendit les terres à tourbes qui ſont entre le Gooiland & Emmenes, & promit de lui remettre pareillement dans ſix mois le Château de Vreeland, moyennant la ſomme de trois mille ſept cens livres, pour laquelle il étoit engagé : enfin on confirma l'Acte qui réuniſſoit à la Hollande les Seigneuries d'Amſtel & de Woerden, &c. (*a*). Les Hiſtoriens ajoutent encore quelques conditions qui ne ſe trouvent pas dans l'Acte original, & que nous omettons par cette raiſon.

Guillaume V.

XIV. Affaires de Brabant.

1357.

Le Comte de Hollande ſe vit forcé l'année ſuivante de prendre parti dans la querelle qui s'étoit élevée entre Venceſlas, Duc de Brabant & de Luxembourg, & Louis, Comte de Flandre. Le premier avoit épouſé Jeanne, fille de Jean III, Duc de Brabant, veuve de Guillaume IV, Comte de Hollande, du chef de laquelle il avoit hérité du Duché de Brabant. Marguerite, ſœur de Jeanne, étoit mariée à Louis, & demandoit ſa dot, qui n'avoit pas été payée. Venceſlas ne ſe preſſant point de la ſatisfaire, Louis entra ſur ſes terres, & s'empara de pluſieurs places. Venceſlas demanda du ſecours à Guillaume, & l'acheta, en lui cédant la Seigneurie de Heuſden, ſur laquelle le Comte avoit des prétentions & qu'il ſoutenoit que les Ducs de Brabant avoient uſurpée ſur la Hollande (*b*).

La Seigneurie de Heuſden cédée à Guillaume.

En effet cette Seigneurie faiſoit partie de l'ancien Comté de Teiſterbant, & étoit tombée à Robert, Cadet du Comte de Cleves, mort en 857 (*c*). Theodoric, Comte de Cleves, ayant cédé ſes droits à Florent V (*d*), le Seigneur de Heuſden, devenu Vaſſal de Florent, lui céda cette Seigneurie en 1290 (*e*). Les Ducs de Brabant s'y oppoſerent, prétendant que ce Fief relevoit de leur Duché. On prit enſuite, ſous le

(*a*) Boxhorn *ſur* Veldenaar. *pag.* 176.
(*b*) Joann. à Leydis, *Lib.* XXX. *Cap.* XVI. *pag,* 283.
(*c*) Idem. *Lib.* IV. *Cap.* 12.
(*d*) Joann. à Leydis, *Lib.* XXIV. *Cap.* XXIII. *pag.* 224.
(*e*) Butkens Trophées de Brabant. *Preuves. pag.* 153.

Guillaume V.

regne de Guillaume le Bon, Gerard, Comte de Juliers, pour Arbitre de ce différend, qui décida en 1319 en faveur des Ducs de Brabant (*a*). Guillaume V ayant depuis acheté la moitié des droits (*b*) du Comte de Cleves, profita du besoin que Venceslas avoit de son secours, pour l'obliger à se désister de ses prétentions; & pour-lors il se porta Médiateur, & força le Comte de Flandre à se contenter de la cession du Comté de Malines (*c*).

Réconciliation de Guillaume avec l'Angleterre.

Cette affaire finie, Guillaume passa en Angleterre, pour applanir quelques difficultés qui subsistoient encore au sujet de la part que Marguerite avoit cédée à Edouard du gouvernement de la Hollande & de la Zeelande, lorsqu'elle implora son secours; &, selon toutes les apparences, cette affaire fut terminée par la renonciation pleine & entiere de la part du Roi. Ce Prince avoit déja reconnu le Comte pour héritier légitime de ces Provinces (*d*).

Egarement de son esprit.

Guillaume revint de Londres vers le mois d'Août suivant (*e*); & l'on ne tarda gueres à s'appercevoir de l'égarement de son esprit. Les uns attribuerent son mal aux remords qu'il eut d'avoir offensé si vivement sa mere; les autres crurent qu'on l'avoit empoisonné dans son voyage en Angleterre; & les troisiémes prétendoient que sa démence n'étoit qu'une supposition des Hoekins, qui, sous ce prétexte, se saisirent de sa personne, & l'enfermerent pour le reste de sa vie. Mais il est certain qu'il étoit naturellement atrabilaire & mélancholique (*f*). Avant son départ il avoit donné une preuve de l'humeur noire qui le dominoit, en condamnant au feu un de ses Secretaires, pour une irrévérence assez légere (*g*). L'Angleterre fut choquée de ses égaremens; mais à son re-

(*a*) Idem, *ibid.*

(*b*) Lettre de l'ann. 1334. *dans* Balen, Descript. de Dordrecht. *pag.* 735.

(*c*) Butkens, *ubi supra.* Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* XVI. *pag.* 283. Phil. à Leydis de Cura Reipubl. *Cas.* LXXIII. *pag.* 247. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 290.

(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* I. *pag.* 81. 86.

(*e*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* I. *pag.* 144.

(*f*) Phil. à Leydis. de Cura Reipubl. *Cas.* LXI. *pag.* 209. *Cas.* LXX. *pag.* 245.

(*g*) Idem. *Cas.* LXX. *pag.* 238.

tour il combla la mesure, en tuant de sa main Gerard de Wateringen, qui ne lui avoit donné aucun sujet de plainte (*a*). Guillaume V.

On le garda dès-lors à vûe, & son mal augmentant, on le renferma dans le Château du Quesnoi, où il vecut encore trente ans (*b*). Il paroît cependant qu'il avoit de bons intervalles, & qu'il ne fut dépouillé du gouvernement que sur la fin de cette année. Nous avons des Lettres datées du 20 Septembre & du 20 Novembre, par lesquelles il fonda une Chapelle & des prieres pour le repos de l'ame de celui qu'il avoit tué; par un Acte postérieur il établit Guillaume de Wateringen & sa postérité Patron de cette Chapelle, & les chargea de veiller à l'acquit de la fondation (*c*). Il est enfermé.

XV. Division des Partis pour la Tutele.

Aussitôt que le Comte fut enfermé, la faction des Hoekins reprit le dessus, & se déclara pour Albert, Duc de Baviere, qui devoit succéder à Guillaume, s'il venoit à mourir sans enfans. Les Cabeliaux qui craignoient de perdre l'autorité, dont ils s'étoient emparés sous le dernier regne, vouloient déférer la tutele à Mathilde de Lancastre, femme de Guillaume, se proposant ainsi, par une contradiction bien marquée, de reconnoître le gouvernement d'une Princesse étrangere, après avoir refusé avec tant d'opiniâtreté de recevoir la légitime héritiere. Les premiers l'emporterent; Albert fut appellé & reconnu, le 23 Février, 1358, *Ruwaard* ou Protecteur de la Hollande (*d*). Ses Lettres furent scellées par Mathilde à Rotterdam le 6 Mars (*e*), & le 24 Juin Louis, son frere aîné, renonça de nouveau à ses droits, à l'exception du pays de Voorne & du Burggraviat de Zeelande, sur lesquels lui & Otton, son frere cadet, se reserverent leurs droits, & on y stipula en outre une retenue de

Albert nommé Protecteur.

1358.

(*a*) Idem. *ibid.* & de Riemer Descript. de la Haye *Tom.* I. *Chap.* IV. *pag.* 184. 186.

(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* XVII. *pag.* 284.

(*c*) Voyez de Riemer *ubi supra.*

(*d*) Lettre d'Albert *dans* Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 746. Manifest. d'Amsterd. *pag.* 5. Manifest. de Haarlem *dans* Screvel. Descript. de cette Ville. *pag.* 236. Manifest. d'Alkmaar. *pag.* 11. Voyez aussi le grand Recueil des Placards de Hollande. *Tom.* IV. *pag.* 1.

(*e*) Voyez le grand Recueil des Placards de Hollande. *Tom.* III. *pag.* 5.

GUILLAUME V.

quatre cens *Schilden* par an sur les péages de Dordrecht (*a*).

Et unanimement reçu.

L'arrivée d'Albert & le souvenir encore récent des malheurs que la guerre civile avoit causés, calma les Cabeliaux; le Duc fut unanimement reçu, à condition de gouverner pendant la maladie de son frere suivant les Loix de l'Etat, conjointement avec la Noblesse & le Conseil des Villes, d'acquitter les dettes tant au-dedans qu'au-dehors, & de payer douze mille écus par an pour l'entretien de la Comtesse. Les Seigneurs & les Députés des Villes jurerent de leur côté de lui obéir, de l'aider à gouverner le pays, & à terminer les différends qui pourroient survenir (*b*).

Changemens dans les Magistrats & les Charges.

Le Duc commença par changer, dans la plûpart des Villes, les Magistrats, qui tous étoient de la faction des Cabeliaux; d'où l'on peut juger à quel point les Comtes avoient poussé leur autorité sur les Villes (*c*). Il ôta le Bailliage du Kennemerland à Jean de Bloemenstein, pour le donner à Renoud, fils de Theodoric de Brederode, un des principaux soutiens des Hoekins (*d*). Ce Seigneur en faisant la tournée de son Gouvernement, tomba dans une embuscade près de Kastrikom, dont il n'échappa que par la légereté de son cheval; trois de ses domestiques furent tués: les habitans du Village vinrent à son secours, & repousserent les Cabeliaux qui se refugierent dans le Château de Heemskerk (*e*). Albert y marcha sur le champ; & les ayant investis, il chargea Theodoric de Polanen de faire le siege, & passa dans la Zeelande. Wouter de Heemskerk se défendit onze semaines, après lesquelles il fut forcé de se rendre prisonnier, & ce Seigneur étant mort sans enfans, le Château fut réuni au domaine des Comtes (*f*).

Hostilités contre les Cabeliaux.

Le Château de Hemskerk réuni au domaine.

1359.

Châteaux des

Pendant ce siege les habitans de Delft, qui tous étoient

(*a*) Idem. *pag.* 6.
(*b*) Voyez une Lettre de ceux de Domburg, *dans* Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* I. *pag.* 293.
(*c*) Conf. Manif. de 1380. *dans* Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 238. Manif. de 1374. *dans* Boxhorn. *sur* Reigersb. *Part.* I. *pag.* 409. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 205.
(*d*) Joann. à Leydis de Domin. Brederodiis. *Cap.* XXIII. *pag.* 629.
(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 3.
(*f*) Idem. *ibid.*

Cabeliaux;

Cabeliaux, souffrant avec impatience la supériorité que prenoient leurs Adversaires, leverent des troupes, dont ils donnerent le commandement à Giselbert de Nyenrode, Jean de Kervena, Henri Van der Woerd, Gerard Wisse, & à quelques autres. Sous la conduite de ces Seigneurs ils emporterent les Châteaux de Binkhorst & de Polanen qu'ils raserent; ils coururent jusqu'à la Haye, forcerent les prisons du Comte, & amenerent les prisonniers dans leur Ville (*a*). Une action si hardie rappella le Duc, qui assembla toutes ses forces, & vint assieger Delft: il pressa si vivement la place que les Bourgeois, au bout de six semaines, effrayés de la grandeur de la breche, résolurent de capituler. Les quatre Seigneurs dont ils avoient fait leurs Généraux, ne pouvant les encourager à la défense, leur représenterent qu'ils avoient juré de ne faire aucun accommodement sans les avertir auparavant de pourvoir à leur sûreté. Cette juste remontrance les engagea à différer de quelques jours; mais dès la nuit même Nyenrode & Kervena se sauverent à la faveur des ténébres; Wisse fut tué en sortant de la Ville, & Woerd ayant été pris dans une tour, où il s'étoit caché, eut la tête tranchée. Les Habitans de la Ville furent obligés de demander pardon à genou, de payer quarante mille *schilden*, & le Duc fit raser leurs murailles. Il investit à l'instant Heusden, où Nyenrode, Kervena & d'autres s'étoient refugiés: ceux-ci se défendirent vigoureusement un an entier, au bout duquel, par la médiation d'Otton d'Arkel ils obtinrent la vie, à la charge de remettre la place, & de faire un voyage de deux ans dans la Palestine (*b*).

Guillaume V.

Delft assiegé & pris.

Punition des révoltés.

Otton d'Arkel, un des Chefs des Cabeliaux, étoit le Seigneur le plus riche & le plus puissant de ce Canton; il fit paroître sa magnificence dans la reception qu'il fit au Duc, qui vint le voir à Gorinchem, & sçut gagner son esprit, de façon qu'Albert le craignoit autant qu'il l'aimoit. La prudence & la fermeté se prêtoient dans lui des forces mutuelles. Ayant fait mourir un Receveur des péages de Dordrecht, parce qu'il avoit rançonné quelques-uns de ses habitans, il prévint le

Puissance & caractere d'Otton d'Arkel.

(*a*) Joann. à Leydis, *Lib.* XXXI. *Cap.* 5. Beka augmenté. *pag.* 253.
(*b*) Idem. *ibid. Cap.* 6.

GUILLAUME V. ressentiment du Duc, en se rendant à la Haye avec une suite nombreuse, pour demander un pardon qu'il obtint. Dans la suite il arrêta les vins qui venoient à Dordrecht, & ne relacha les bâtimens que quand il eut stipulé pour la ville & les terres d'Arkel l'exemption de tous les droits de péage (*a*). Au reste il rendit de grands services aux Ducs en contenant la fougue des Cabeliaux. Il aimoit la justice, & la faisoit observer avec sévérité. On raconte à ce sujet qu'un riche Négociant de Gorinchem ayant abusé de plusieurs filles, sous promesse de les épouser, fut cité devant son Tribunal, & se défendit par l'impossibilité de satisfaire à tous ses engagemens. Otton, indigné d'une subtilité si perfide, le condamna à perdre la tête, pour punir l'abus qu'il avoit fait du Sacrement, & donna la confiscation de ses biens à celles qu'il avoit séduites (*b*).

XVI. Troubles de Gueldre.

Si l'esprit de parti ne causa que des secousses legeres dans la Hollande, il agita la Gueldre plus sérieusement. Le dernier Duc avoit eu deux Princes d'Eléonore, fille d'Edouard II, Roi d'Angleterre. Renoud, l'aîné, étoit un Prince foible qui n'aimoit que la tranquilité; l'ambition & la violence faisoient le caractere d'Edouard, son cadet. La Gueldre étoit divisée entre deux partis, à la tête desquels étoient les Maisons de Heckeren & de Bronkhorst. Renoud favorisant la premiere, la seconde se donna au jeune Prince; & bientôt les deux freres en vinrent aux mains près de Tiel. Le Duc perdit la bataille le 25 Mai, 1361, & demeura prisonnier. Edouard le renferma dans le Château de Rosendaal, & se saisit du Gouvernement (*c*).

1361.

Elle déclare la guerre à la Hollande.

1362.

Les Hollandois contribuerent beaucoup à cette révolution. Ils s'étoient peu mêlés jusqu'alors des affaires de Gueldre; & si l'on en excepte quelques secours fournis par ceux de Gueldre aux Evêques d'Utrecht, dans leurs guerres contre les Comtes de Hollande, les deux Souverains avoient toujours vécu en bonne intelligence depuis le mariage de Guillaume I

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 11.
(*b*) Petit Chron. de Holland. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 301.
(*c*) Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VII. *pag.* 261. 264. 270. 275. 277. Beka augmenté. *pag.* 255. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 7.

avec Adelaïde de Gueldre. Mais dans cette occasion les Hoekins ayant secouru Renoud, & Albert ayant donné asyle aux vaincus, Edouard lui déclara la guerre, &, selon l'usage de ce tems, dont nous avons vu plus d'un exemple, il l'ajourna en bataille rangée aux environs d'Amersfoort : Albert s'y rendit à la tête d'une bonne armée, & justement piqué de n'y trouver personne, il entra dans la Gueldre qu'il ravagea sans trouver d'obstacle. Edouard, hors d'état de lui résister, eut recours à la négociation, & conclut un Traité, par lequel il promit d'épouser Catherine, fille d'Albert, aussitôt qu'elle seroit en âge (*a*).

Guillaume V.

Traité de paix.

Albert se voyant alors en paix avec tous ses voisins, & les Cabeliaux étant ou soumis, ou déplacés, songea à se faire inaugurer, quoique son frere fût encore en vie. Le projet n'étoit pas sans difficulté ; car si la maladie du Comte ne laissoit aucune espérance de guérison, les prétentions de l'Anglois qui n'étoient pas réglées, suffisoient pour le faire échouer. Dans le dessein de lever cet obstacle avec plus de facilité, il crut devoir s'assurer des sentimens de la Noblesse & des Villes contre le partage qu'Edouard III demandoit : il les convoqua le 25 d'Avril, 1364, à Gertrudenberg, & l'Assemblée décida « que la Reine d'Angleterre ne pouvoit avoir de part » à la succession de son frere, que l'Etat étoit indivisible, » dévolu en entier à Guillaume du chef de sa Mere qui étoit » l'aînée, & à son défaut à Albert, en qualité de *Ruward*, ou » comme successeur de son frere (*b*) ». Muni de cette déclaration, & du plein pouvoir des Villes (*c*), il passa d'abord en Angleterre ; mais son voyage n'eut aucun succès, & cette affaire ne fut terminée qu'en 1372, lorsqu'Edouard ayant eu du dessous contre la France, renonça à ses prétentions pour attirer Albert dans son parti (*d*).

Albert cherche à se faire inaugurer.

L'Angleterre exclue de la succession par les Etats.

1364.

De retour d'Angleterre, Albert présenta une Requête à la

Albert obtient

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 9. Conf. Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VII. *pag.* 261. & *suiv.*

(*b*) Voyez la Lettre accordée à ce sujet, *dans* Boxhorn *sur* Reigersberg. *Tom.* I. *pag.* 68.

(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* II. *pag.* 110.

(*d*) Ibid. *pag.* 196.

GUILLAUME V. des Patentes de l'Empereur.

1371.

Cour Imperiale, par laquelle il exposa fort au long la situation de son frere, qui ne laissoit plus d'espérance, & celle du pays, qui, déchiré par la fureur des partis, ne pouvoit se passer d'un Souverain; que l'autorité de *Ruwaard* étant précaire, n'étoit pas assez respectée pour rétablir la tranquilité, & finit par demander l'investiture des Comtés de Hollande & de Zeelande, de la Frise, & du Hainaut. L'Empereur répondit favorablement à sa Requête; mais malgré les Patentes qui furent expédiées à Albert vers 1371 (*a*), il conserva le titre de *Ruwaard* tant que son frere vecut. Si ces Lettres prouvent d'un côté que les Empereurs regardoient ces Provinces comme des Fiefs mouvans de l'Empire, elles font voir de l'autre que la Noblesse & les Villes ne les croyoient pas suffisantes pour transporter le droit d'un Prince vivant à celui qui ne pouvoit l'acquérir que par sa mort (*b*).

XVII. Affaires d'Utrecht.

Albert employa le loisir qu'il s'étoit procuré par sa sagesse, à mettre en ordre le trésor des Chartres. Dans l'examen qu'il en fit, le titre par lequel Jean d'Arkel, Evêque d'Utrecht, s'étoit engagé à payer trois mille sept cens livres pour la restitution du Château de Vreeland (*c*) lui étant tombé entre les mains, il demanda le payement de cette somme (*d*). Jean d'Arkel avoit été transféré, en 1364, à l'Evêché de Liege, & Jean de Vernenburg lui avoit succédé (*e*). Les Trajectins, s'étant soulevés contre lui, l'avoient fait prisonnier; & pour se tirer de leurs mains, il avoit été obligé de leur payer seize mille vieux *schilden* (*f*). Une rançon si forte le mettoit hors d'état de satisfaire le Duc, & il eut recours à la médiation du Duc de Gueldre; mais le titre d'Albert ne pouvant point être contesté, l'Evêque fut condamné à payer la somme, ou à restituer le Château (*g*). La mort qui l'enleva subitement, le

(*a*) Diplom. Caroli IV. *apud* Schannat. Vindem. Liter. *Tom.* II. *pag.* 143. *è Cod. M. S. Fuldens.*

(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 305.

(*c*) Voyez ci-dessus. *pag.* 333.

(*d*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 19. Beka augmenté. *pag.* 264.

(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 12.

(*f*) Idem. *Lib.* XXXI. *Cap.* 14. 17.

(*g*) Idem. *ibid.* *Cap.* 19. Voyez le Jugement du Duc Edouard de Gueldre *dans* Burman Annal. Ultraj. *Part.* I. *pag.* 18.

tira de cet embarras, & fit cesser les poursuites du Duc.

Guillaume V.

Une partie du Chapitre ayant élu Ahasvere de Loës, l'autre partie s'opposa à son installation, & l'affaire fut portée devant le Pape. Le S. Pere, à l'exemple de ses Prédecesseurs, nomma d'office Arnould de Hoorne, qui bien loin d'exécuter la Sentence du Duc de Gueldre, donna Vreeland à Zweder de Gaasbeck, Seigneur de Putten, auquel il fit jurer qu'il le conserveroit à l'Eglise (a).

Guerre entre les Trajectins & les Hollandois.

1374.

Albert cependant insista si vivement sur son payement, que les Trajectins, effrayés de ses menaces, rassemblerent, en 1374, cette somme, & la firent porter à la Haye par des Députés. Une tempête qui étoit survenue cet hyver, avoit emporté les digues près de Dordrecht, & la campagne étoit inondée de façon que les Trajectins firent ce voyage en batteaux. Le Duc refusa l'argent qu'ils lui présenterent, sous prétexte que les especes n'étoient pas celles dont on étoit convenu. Les Trajectins, indignés d'une chicane si basse, se déterminerent à soutenir la guerre, qu'un autre sujet de plainte donné par l'Evêque aux Hollandois, rendoit inévitable. Ce Prélat avoit fait creuser un Canal qui se jettoit dans le Leck, & pour assurer sa navigation, il faisoit construire un Fort qu'il avoit nommé Gildenburg (b). Le Seigneur de Vianen, que ce Fort incommodoit, en porta ses plaintes devant le Duc; les Habitans de Leide se joignirent à ce Seigneur, & prétendirent que le fonds, sur lequel le Fort étoit bâti, n'appartenoit pas à l'Eglise. Le Duc ne manqua pas de défendre aux Trajectins de continuer l'ouvrage. L'Evêque également résolu de garder le Château & de maintenir son Fort, assembla une bonne armée, & mit le siege devant Woerden, qu'il ne put prendre, & dont il brûla le fauxbourg (c). Mais il prit Muyden, Weesp, & quelques autres places le long du Vegt. Albert d'un autre côté, après avoir attiré dans son parti Putten, qui reçut

(a) Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* 20.

(b) Idem. *Lib.* XXXII. *Cap.* 23. Phil. à Leydis. de Cura Reipubl. *Cas.* LXI. *pag.* 210.

(c) Phil. à Leydis de Cura Reipubl. *ubi supra.*

GUILLAUME V. garnison Hollandoise dans le Château de Vreeland (*a*) mit le siege devant Gildenburg, que Jean de Klaarenberg s'étoit chargé de défendre à ses dépens pendant un an, à condition que les Trajectins lui fourniroient l'artillerie & les munitions nécessaires (*b*); mais il ne put résister au Duc, qui le força de capituler. Les Hollandois ne posséderent pas long tems cette place que les Episcopaux reprirent sur la fin de l'année. Le Duc s'empara encore de Wulvenhorst, de Hellenstein, & brûla Hermaalen (*c*).

Traité de paix. 1375. Les Trajectins s'ennuyerent bientôt d'une guerre qui n'avoit pour objet que la destruction de la campagne. Ils demanderent la paix, qui fut conclue au mois de Mars, 1375. Les conditions furent que « Gildenburg seroit démoli; que les » Trajectins payeroient trois mille vieux *schilden*, & que les » Episcopaux conserveroient la Seigneurie de Vreeswyk, » sur le terrein duquel le Fort étoit construit, sauf l'affirma- » tion de l'Evêque & de sept Ecclésiastiques, qui seroient » tenus de jurer que ce Fief avoit appartenu au Chapitre de » S. Martin. On remit aussi Vreeland à l'Evêque, à condi- » tion que Putten le garderoit jusqu'à ce qu'il fut remboursé » des sommes qu'il avoit avancées (*d*) ». La paix ayant été conclue avec la Hollande, l'Evêque d'Utrecht employa l'armée qu'il avoit sur pied, à réduire la Noblesse, qui s'étoit révoltée contre lui. Il prit & rasa les Châteaux de Puttenstein & de Loenersloot (*e*). Peu de tems après il fut transféré à l'Evêché de Liege, & Florent de Wevelikhoven le remplaça (*f*).

XVIII. Contestations. Sur la fin de cette guerre il s'éleva de nouvelles contestations entre les Hollandois & les Brabançons au sujet des li-

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 14.

(*b*) Voyez les anciens comptes des Receveurs, *dans* Matth. Anal. Vet. Ævi. Tom. III. *pag.* 271.

(*c*) Beka augmenté. *ubi suprà.*

(*d*) Vid. Pactum Pacis *apud* Matthæum de Jure Gladii *Cap*, XIV. *pag.* 234. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 25. Beka augmenté. *pag.* 275.

(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* 27. 30.

(*f*) Idem. *ibid. Cap.* 32.

mites du Pays de Heufden qui avoit été cédé à Guillaume, en 1357 (*a*). Les Bourgeois de Bois-le-Duc prétendoient que les Villages d'Engelen & de Vlymen appartenoient à leur Ville. Jean de Neederveen Brabançon, ayant brûlé, en 1372, la maifon de Laurent Van der Putte, fituée à Onzenoort, dans le territoire de Heufden, Nicolas Florent Borfelen, Jean de Renesse & quelques autres Nobles Zeelandois firent arrêter dans la Zeelande tous les effets qui appartenoient aux Brabançons. Les Milices de Bois-le-Duc prirent leur revanche fur les Villages de Vlymen & d'Engelen. Renoud de Brederode entra dans le Kempenland, & brûla une partie de S. Odenrod & quelques maifons voifines. Venceflas, Duc de Brabant, fit de fon côté une courfe dans le Hainaut, & faifit dans Louvain les effets des Hollandois. On en demeura de part & d'autre à ces hoftilités qui fembloient annoncer une guerre très-férieufe. Albert & Venceflas convinrent, en Août, 1374, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, de s'en remettre au jugement de cinq Arbitres, dont Albert en choifiroit deux entre les Confeillers du Duc de Brabant, & celui-ci deux entre les Confeillers du Comte de Hollande. Le premier nomma Philippe de Polanen & Conrad, Doyen de Sainte Marie à la Haye; & le fecond, Van der Aa, Seigneur de Grimbergen & de Gruithuizen, & Gerard Van der Heiden, Seigneur de Bautershem. Tous les deux enfemble choifirent Jean de Polanen, Seigneur de la Leck & de Breda, pour Sur-Arbitre en cas de partage (*b*). Cependant on changea dans la fuite Philippe de Polanen & Van der Aa, fans qu'on en fçache la raifon, & on leur fubftitua Van den Toren, & Regnier Willemanszoon. Le Jugement des Arbitres, rendu le 18 Octobre, fut que les torts & dommages demeureroient réciproquement compenfés; que l'on fuivroit pour les limites ce qui avoit été réglé quelques années auparavant par Bernard de Borneval; que Vlymen & Engelen appartiendroient au Brabant; qu'on pourroit faifir de part & d'autre & mettre

GUILLAUME V. avec le Brabant fur Heufden.

Hoftilités ouvertes.

Traité de paix

(*a*) Voyez *ci-deffus pag.* 333.

(*b*) Voyez le Traité *dans* Dyntfr. Chron. de Brab. *Liv.* V. *f.* 50. & *dans* le Corps Diplom. *Tom.* II. *P.* I. *pag.* 96.

GUILLAUME V. à rançon les bestiaux qui passeroient les limites ; que comme le Brabant étoit avantagé dans ces réglemens de limites, Albert jouiroit tous les ans de deux cens vieux *schilden* d'or, à prendre sur la Ville de Heusden, & que les Habitans de Boisle-Duc seroient déchargés des dommages, en affirmant qu'ils n'y avoient eu nulle part (*a*). Cette décision parut si juste aux deux Souverains, qu'ils la suivirent à la lettre, & vecurent depuis ce tems dans une si grande intelligence, que les Hollandois secoururent le Duc contre les Habitans de Louvain qui s'étoient révoltés (*b*).

Emeute à Haarlem.

1377. Il paroit que les Hoekins & les Cabeliaux se tenoient alors fort tranquiles, à moins qu'on ne leur attribue quelques désordres qui arriverent à Haarlem en 1377 ; mais les Auteurs en parlent avec tant d'obscurité qu'il est impossible d'en démêler le sujet & les suites. On sçait seulement qu'un nommé Simon de Zaanden fut jetté par les fenêtres ; que sa maison pensa être rasée ; que les Bourgeois refuserent d'obéir au Magistrat qui leur ordonnoit de prendre les armes pour arrêter l'émeute, & que le Duc Albert ne leur pardonna qu'en 1380 (*c*). *Jean de Leydis* ne dit qu'un mot de cette affaire (*d*), & la place après la mort d'Albert ; ce qui fait douter, si la *Chronique de Goude* rapporte cet évenement à sa véritable époque.

XIX. Troubes de Flandre.

1379. La revolte des Flamands alluma une guerre plus longue & plus sérieuse, & la part que les Hollandois y prirent, nous oblige d'entrer dans quelque détail. Louis, alors Comte de Flandre, Prince voluptueux & prodigue, étoit souvent obligé de recourir à la bourse de ses Sujets pour fournir à ses profusions & à ses plaisirs. Il avoit deux Favoris qui partageoient ses débauches & sa confiance. Le premier qui se nommoit Jerôme Hioms, homme sans naissance, étoit Inspecteur de la Marine & de la Navigation des rivieres, emploi pour lors

(*a*) Voyez Butkens Trophées de Brabant. *Preuves. pag.* 198.
(*b*) Voyez les Comptes des Receveurs, *dans* Matth. Anal. *Tom.* III. *pag.* 761.
(*c*) La Chronique de Goude, *pag.* 111. Manifest, *dans* Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 238.
(*d*) Joann. à Leydis, *Lib.* XXX. *Cap.* 64.

très-

très-important, & qui lui donnoit une grande autorité sur le peuple, dont il sçavoit manier l'esprit avec assez de dextérité. Le second étoit Giselbert Matthias, qui, par son avidité, se rendoit odieux à tout le monde.

Guillaume V.

Louis étant à Gand, où il avoit ordonné un Tournoi, demanda quelqu'argent, dont il avoit besoin pour cette fête. Les Bourgeois rebutés de payer des impositions qui n'avoient que l'amusement du Prince pour objet, répondirent » qu'une » Ville libre ne devoit pas se laisser extorquer à tout propos » des sommes aussi considérables, & que ce seroit renoncer » à ses privileges ». Ce refus & la raison, sur laquelle on l'appuyoit, piquerent également le Comte, & Matthias saisit le moment de perdre son rival. Il chargea Hioms d'avoir détourné les Habitans de le satisfaire, & le Prince le crut d'autant plus facilement qu'il connoissoit le crédit que cet homme avoit dans la Ville. La disgrace suivit de près le soupçon ; le Comte depouilla Hioms de sa charge, & la donna à Matthias. Le Favori piqué d'un traitement, qu'il n'avoit pas mérité, attaqua hautement le Gouvernement. Il représentoit au peuple « que le corps des Nobles étoit livré aux volontés » du Prince ; que celui des Magistrats sacrifioit son ministere » à ses caprices, & que lui-même ne connoissoit pour régle » que son plaisir ». Le Peuple aigri par ces discours répétés, demanda tumultuairement la reforme de l'Etat, & mit Hioms à sa tête en qualité de Tribun. Son parti prit le chaperon blanc, pour se distinguer de celui du Comte qui portoit le chaperon rouge, & bientôt les deux couleurs partagerent les Villes. Le nouveau Chef voulant encourager ses gens par une action d'éclat, persuada aux Gantois que le Canal, que le Comte avoit permis à ceux de Bruges de creuser, ruineroit infailliblement leur commerce, leur fit prendre les armes, attaqua les travailleurs, & renversa leur ouvrage. Les Mutins assiegerent Oudenarde & Dendermonde qui tenoient le parti de la Cour. La premiere fut prise après un long siege. Theodoric de Brederode, Hollandois au service du Comte, les reçut si mal devant la seconde, qu'ils en leverent promptement le siege.

GUILLAUME V.

Le Comte envoya Matthias avec deux cens chevaux pour dissiper ces troupes ; mais ils furent renversés ; leur Chef demeura sur la place, & le Tribun, pour ôter à ses gens toute espérance de reconciliation, les conduisit à la maison de plaisance du Comte, qu'ils brûlerent après l'avoir pillée. Peu de tems après il les mena devant Bruges, & surprit cette ville. Louis, craignant les progrès de la revolte, fit empoisonner Hioms, comptant que la mort du Chef dissiperoit les rébelles ; mais la sédition avoit jetté des racines trop profondes. Les Gantois lui substituerent quatre Capitaines, & prirent Prunelle pour leur Général. Le Duc de Bourgogne & le Duc Albert s'entremirent d'un accommodement, & plâtrerent un accord qui ne put subsister (*a*). Le Comte consentit à suspendre le Canal de Bruges, & s'obligeoit à fixer son sejour dans la ville de Gand ; mais la défense qu'il fit de porter des chaperons, renouvella les désordres (*b*).

Albert Médiateur entre le Comte de Flandre & les Villes révoltées.

Louis se plaignit aigrement de ces tumultes, & voulut qu'on lui livrât Prunelle qu'il accusoit d'avoir violé le Traité. Celui-ci qui craignoit l'inconstance du Peuple, s'étant sauvé dans le Hainaut, Philippe Artavelle, homme hardi, entreprenant & brave, prit sa place. Il étoit fils de Jacques Artavelle, Brasseur de bierre, qui s'étoit distingué dans des revoltes antérieures. La sédition redoubla, & le Comte, ne se croyant pas en sûreté dans la Ville, fut contraint de se refugier à Lisle. Sur ces entrefaites Albert, qui soutenoit Louis, lui livra Prunelle qui fut exécuté sur un échafaut, & dans le moment toutes les Villes rebelles prirent les armes.

1380.

Le Comte leva des troupes, & par le moyen des secours qu'Albert & d'autres Princes voisins lui fournirent, il rassembla soixante mille hommes, à la tête desquels il investit la ville de Gand. Mais les Hollandois & les Zeelandois, qui regardoient la ruine de cette ville comme celle de leur commerce, secoururent les assiegés, malgré les ordres de leur Prince, & les convois qu'ils y firent entrer, empêcherent les

Albert au secours du Comte.

1381.
Les villes de Hollande & de Zeelande secourent les rebelles.

(*a*) Ægidius de Roya & Meyer. *ad ann.* 1379.
(*b*) Meyer. *ad ann.* 1380.

rebelles de ſuccomber (*a*). Artavelle avoit armé un bon nombre de vaiſſeaux, qui croiſoient ſur la côte, & à la faveur deſquels les Zeelandois voituroient les vivres en ſûreté; ſans ces convois preſque continuels la famine eut bientôt forcé cette grande ville à capituler. La longueur du ſiege & la vivacité des attaques, firent cependant connoître aux habitans la néceſſité de ſe raccommoder avec leur Souverain; ils s'adreſſerent au Duc Albert qu'ils prirent pour Médiateur avec l'Evêque de Liege & le Duc de Brabant. Ces Princes ſe rendirent à Tournay; mais le Comte exigeant pour préliminaire qu'on lui remît le Chef entre ſes mains, la négociation ſe rompit (*b*).

Artavelle avoit eu la hardieſſe de venir à Tournay avec les Députés, & jugeant par lui-même de la colere du Comte, il craignit que ſon ſupplice ne fût le ſceau de la réconciliation du Souverain avec ſes Sujets. Il repartit en diligence, & ſitôt qu'il fut de retour à Gand, ayant aſſemblé le Peuple, il déclara hautement, que le Comte exigeoit que tous les habitans de l'un & l'autre ſexe, depuis quinze ans juſqu'à ſoixante, vinſſent lui demander pardon la tête & les pieds nuds, en chemiſe & la corde au col. L'ignominie d'un traitement pareil revolta ce peuple groſſier, mais généreux. Artavelle profitant de l'indignation commune, ajouta qu'il s'agiſſoit d'obéir ou de combattre; que les vivres commençoient à manquer; & qu'il falloit ſe reſoudre à périr de miſere avec leurs femmes & leurs enfans, ou montrer au Tyran qu'ils étoient des hommes, & non pas des eſclaves. Ce diſcours mit la populace en fureur; on courut aux armes. Artavelle à la tête de cinq cens des plus déterminés, fit une ſortie ſi vive & ſi peu attendue, qu'il renverſa du premier choc tout ce qu'il rencontra, mit l'armée en fuite, & força le Comte de gagner Bruges, où les victorieux entrant avec les fuyards, ſe rendirent les maîtres. Louis fut contraint de ſe cacher le reſte du jour dans la maiſon d'une pauvre femme, & ſe ſauva pendant

(*a*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 314.
(*b*) Ægid. de Roya & Meyer. *ad ann.* 1382.

GUILLAUME V. la nuit sur un cheval sans selle, & sous un habit de valet (a).

1382. Dans cette extrêmité il implora le secours de Charles VI, Roi de France, qui se mit aussitôt en campagne pour soutenir son Vassal. Artavelle au bruit de sa marche, fit rompre tous les ponts des avenues de Gand, & chargea le Capitaine du Bois de garder les passages avec un corps de neuf mille hommes, qu'il laissa sous ses ordres. Les François obligés de rester à Comines, cherchoient inutilement un gué, lorsque quelques Gentilshommes s'hazarderent de passer la riviere dans un bateau à la faveur de la nuit, & chargerent à grand bruit les soldats qui gardoient la rive opposée. Ceux-ci croyant que toute l'armée passoit la riviere, se replierent en désordre sur le gros de leur troupe, à laquelle ils communiquerent leur frayeur. Les François profiterent de ce mouvement pour rétablir le pont, sur lequel ils passerent, & s'emparerent d'Ypres. Artavelle voyant les passages forcés, assemble les Bourgeois à Gand, leur représente qu'il est question en ce moment de combattre pour la vie & la liberté. Toute la Ville court aux armes, & marche au-devant de l'ennemi; on le rencontre près de Roozebeek, on l'attaque avec intrépidité. La Cavalerie des rebelles ne peut soutenir le choc des François; elle est enfoncée, & le corps de bataille chargé de droite & gauche commence à reculer; Artavelle est pris, mortellement blessé, ou à moitié étouffé sous les corps morts, & le Roi le fait pendre sur le champ, de crainte que la mort ne le dérobe au supplice. Ce spectacle acheve de répandre la terreur dans l'armée Flamande: le carnage redouble; elle prend la fuite, & malgré les approches de l'hyver, le Vainqueur investit la Ville (b).

1384. Pendant ce siege le Duc de Berry & le Comte de Flandre ayant eu une dispute très-vive au sujet du Vicomté de Boulogne, se battirent en duel. Le Comte reçut une blessure, dont il mourut au commencement de Janvier (c), & Philippe, Duc de Bourgogne, qui avoit épousé Marguerite

(a) Vossii Annal. Holland. *pag.* 390.
(b) Meyer. *ad ann.* 1383.
(c) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 34.

unique héritiere de Louis, fut inauguré Comte de Flandre. Guillaume V.

La mort de Louis & le changement de Souverain, ne purent adoucir le cœur ulceré des Gantois ; mais Philippe, plus puissant que son Prédécesseur, poussa plus vivement la guerre. Les rebelles commencerent à réfléchir sur les suites qu'elle pouvoit avoir, & la prise de Damme qui fut emportée par Guillaume, Comte d'Oostervant, fils d'Albert, qui commandoit les Hollandois, les obligea de demander la paix (*a*). Prise de Damme par le Comte d'Oostervant.

Le Protecteur de Hollande & la Duchesse de Brabant se rendirent à Tournay, & s'entremirent des conditions ; mais lorsqu'il fut question de demander pardon, les Gantois refususerent opiniâtrement de ployer les genoux. Les Duchesses de Brabant & de Bourgogne s'appercevant qu'une fierté si déplacée causoit quelque altération sur le visage du Duc, se jetterent à ses pieds, & le demanderent pour eux. Le Duc ne put tenir contre sa femme & une tante qu'il respectoit comme une belle-mere ; il se rendit à leur priere, & signa le 18 Décembre, 1385, le Traité qui contenoit une amnistie générale pour le passé, la conservation des privileges & la liberté des Prisonniers. Les rebelles remirent toutes les Places qui tenoient pour eux, & consentirent à être punis du dernier supplice, s'ils venoient à violer les conditions auxquelles on leur avoit accordé la paix (*b*). Paix avec la Flandre. 1385.

XX. La Gueldre ne fut pas moins agitée que la Flandre. Edouard étant mort, & Renoud l'ayant suivi de près, le parti des Hekers appella à la succession Mathilde leur sœur, veuve du Comte de Cleves. L'Evêque d'Utrecht, qui tenoit son parti, lui conseilla d'épouser en secondes nôces Jean de Chatillon, Comte de Blois, Seigneur de Gouda & de Schoonhoven, afin de se procurer l'appui des Hollandois. Les Bronkhorst qui vouloient avoir pour Souverain Guillaume, fils du Duc de Juliers & d'une autre sœur, dresserent une contrebatterie, Troubles de Gueldre,

(*a*) Idem, *Ibid.*

(*b*) Pactum Pacis *apud* Marten. & Durand. Thes. Anecdot. *Tom.* I. *col.* 1621. 1624. & *dans* le Corps Diplomat. *Tom.* II. *P.* I. *pag.* 198. Conf. & Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1385.

GUILLAUME V. en le mariant avec Catherine, fille du Duc Albert, & veuve d'Edouard. Cette alliance ramena dans leur parti le Protecteur & les Hollandois, qui avoient déja reconnu le Comte de Blois pour Duc de Gueldre (*a*). Albert, malgré l'accord qu'il avoit ſigné avec l'Evêque d'Utrecht, maintint ſon gendre dans la poſſeſſion de la Gueldre (*b*) mais celui-ci ne fut parfaitement tranquille qu'après la mort de ſa grande tante, qui arriva peu de tems après.

Appaiſés par Albert.

Renouvellés pour Graave.

1386.

Albert Arbitre.

Le calme, dont le nouveau Duc jouit alors, fut troublé par une diſpute qu'il eut avec la Ducheſſe de Brabant, veuve de Venceſlas, au ſujet de la ville de Graave (*c*). La Ducheſſe aſſiegea cette place, dont le Duc s'étoit emparé (*d*), & quoiqu'Albert, pris pour Arbitre, l'eût adjugée à la Ducheſſe, Guillaume la reprit une ſeconde fois. La Ducheſſe s'adreſſa à Charles VI, Roi de France, qui lui promit du ſecours, & le Duc de Gueldre eut recours à Richard II, Roi d'Angleterre. Il lui offrit « de ſe rendre feudataire de ſa Couronne, s'engagea à le ſervir contre tous ſes ennemis, à l'exception du Duc de Juliers ſon pere, d'Albert ſon beau-pere, & d'Adolphe, Comte de Cleves, & promit de déclarer dans quatre mois la guerre au Roi de France & au Duc de Bourgogne ». Richard accepta ſes offres. Il s'obligea de ſon côté « de lui payer annuellement mille livres ſterling, & permit aux Sujets du Duc de commercer librement dans ſon Royaume ». Ce Traité fut ſigné par le Roi à Weſtminſter le 13 Mai, 1386, & confirmé par le Comte à Nimegue le 18 Avril, 1387 (*e*).

1387.

1388.

Le nouveau Duc en conſéquence déclara la guerre à Charles VI, par un Héraut qu'il envoya à Paris, & s'attira les armes de cette Couronne ſur les bras. Le Duché de Juliers eſſuya le premier feu, & bientôt les François inonderent la Gueldre. Le Duc ſentit alors la faute qu'il avoit faite en oſant

(*a*) Convent. *apud* Matthæum de Jure Gladii. *Cap.* XIV. *pag.* 138.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 22.
(*c*) Froiſſart. *Vol.* III. *Chap.* XCVI. *pag.* 239.
(*d*) Idem *Chap.* CXVIII. *pag.* 291.
(*e*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* IV. *pag.* 5. & *ibid. pag.* 85. 90.

luter contre un ennemi si puissant. Il fut contraint de demander la paix à genou, de renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec l'Angleterre, & de rendre Graave à la Duchesse de Brabant (*a*). Ce Traité renversa les plans que Richard II avoit formés. Il paroît qu'il avoit projetté de réunir dans une Ligue tous les Souverains des Pays-Bas contre la France, & nous voyons qu'il sollicitoit vivement Albert d'accéder au Traité qu'il avoit fait avec le Duc de Gueldre; mais le Protecteur refusa constamment de contracter avec lui d'autres engagemens que ceux qui regardoient le commerce (*b*).

Guillaume V.

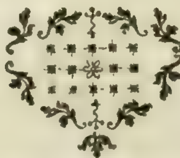
Albert refuse d'entrer en ligue contre la France.

Dans le fort de ces négociations, Guillaume l'*Insensé* mourut au Château du Quesnoy, dans le Hainaut. Quelques Historiens placent cet évenement en 1377 (*c*), & quelques autres en 1379 (*d*); mais il paroît qu'il n'arriva qu'en Avril, 1389, puisque nous trouvons encore des Lettres de 1388 (*e*), dans lesquelles Albert ne prend que le titre de Protecteur; ce qui prouve inconteſtablement que le Comte, son frere, étoit encore vivant.

Mort de Guillaume l'Insensé.

1389.

(*a*) Froissart. *Vol.* III. *Chap.* CXXX. *pag.* 315.
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* III. *P.* III. *pag.* 145. & P. IV. *pag.* 32.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 29.
(*d*) Ægid. de Roya & Meyer. *ad ann.* 1379.
(*e*) Manifest. d'Amsterdam. *pag.* 6. 7. Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 239. Voyez aussi Veldenaar. *pag.* 94. & la Chronique de Gouda. *pag.* 112.



ALBERT,

Vingt-deuziéme Comte de Hollande.

XXI. ALBERT reconnu Comte.

1389.

ALBERT fut reconnu d'un consentement unanime aussitôt que son frere fut mort, & quitta le titre de Protecteur. La Noblesse des deux partis s'empressa de lui rendre hommage, & toutes les Villes lui jurerent fidelité. Mais ce calme apparent couvoit un feu prêt à se rallumer, & les amours du Duc servant de prétexte aux mécontens, il se renouvella si vivement qu'il embrasa sa propre maison, & mit les armes à la main du fils contre son pere.

Adélaide de Poelgeest assassinée.

Marguerite, sa femme, étoit morte en 1386. Le Prince, dont le cœur n'étoit pas insensible, & qui se trouvoit dans la force de l'âge, avoit choisi Adelaïde, fille de Jean de Poelgeest, pour se consoler des chagrins du veuvage (*a*). Il l'avoit logée dans le Palais des Comtes, & cette Demoiselle aussi spirituelle que belle, avoit un tel ascendant sur son esprit, qu'elle gouvernoit entierement sa Cour. Les graces ne couloient que par son canal, & son pere étant du parti des Cabeliaux, les Hoekins souffroient impatiemment la diminution du crédit qu'ils avoient eu sous le regne précédent; bientôt leur chagrin rejaillit sur elle. Guillaume, fils aîné d'Albert, n'étoit pas moins piqué d'être obligé d'avoir pour la Maîtresse de son pere des égards qu'il croyoit ne devoir qu'à un belle-mere. La haine qu'il laissoit entrevoir, enhardit les Hoekins, qui se flattant de l'aveu, ou tout au moins de l'appui du jeune Comte, résolurent de se défaire de leur ennemie, & la suite fit soupçonner que Guillaume n'ignoroit pas leur complot.

1390.

Les Conjurés en fixerent l'exécution à la nuit du 21 au 22 Septembre, 1390. Ils enfoncerent les portes de l'appartement d'Adelaïde, tuerent Guillaume Kuser, Maître d'Hôtel

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 37.

d'Albert

d'Albert, qui voulut résister, & la percerent de tant de coups qu'ils l'étendirent morte sur la place. La crainte d'être exposés aux premiers mouvemens de la colere du Duc, les obligea de sortir sur le champ de la Haye, & même du pays (*a*). Il paroît que Philippe, fils de Hugues de Bloote, fut un des assassins, puisqu'il fut contraint, pour obtenir sa grace, de demander publiquement & à genou pardon au pere de la Poelgeest, soumission que l'on exigeoit alors des meurtriers (*b*). Le Comte d'Oostervant qui demeura à la Haye, employa tous ses soins pour adoucir son pere (*c*), & fortifia par cette conduite les soupçons que l'on avoit déja contre lui. ALBERT.

Albert fut pénétré de la plus vive douleur de la perte d'une personne qu'il aimoit tendrement. Le mépris de son autorité, & son Palais violé, l'excitoient à la vengeance; mais le nombre, la qualité des coupables, & la crainte de trouver son fils à leur tête, retenoient son bras. Entraîné par cette derniere considération, il prenoit le parti de dissimuler, lorsque Jean d'Egmond, & Jean d'Arkel, tous deux Cabeliaux, ses plus intimes Conseillers, & par-là même ennemis de Guillaume, introduisirent Conrad, pere de Guillaume Kuser, qui se jetta aux pieds du Duc, & lui demanda vengeance de la mort de son fils. Ce Vieillard, fondant en larmes, lui représenta, » qu'il devoit rendre justice à tous ses sujets; que le sang de » son fils & celui de la malheureuse Adelaïde la deman- » doient; que la fuite des Hoekins étoit un aveu public de » leur crime; que des scélérats, capables d'un pareil attentat, » ne le respecteroient pas lui-même, si leur crime demeuroit » impuni; que la mort de son fils arrachoit les larmes des » yeux paternels, mais que celle d'Adelaïde l'effrayoit; que » le coup qui l'avoit assassiné, portoit sur le Souverain; que » s'il vouloit assurer sa propre personne, il n'étoit pas ques- » tion de palliatifs dans un si grand mal; qu'il falloit porter » le fer & le feu dans la playe; que l'Etat, sa reputation, son » salut, son autorité, exigeoient une vengeance éclatante &

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 41. Veldenaar. *pag.* 95.
(*b*) La Chronique de Goude. *pag.* 119.
(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 322. 323.

ALBERT.

» prompte, également utile à sa personne, & nécessaire à la » République ».

Poursuites contre les Auteurs du meurtre.

Ce discours ranima la colere du Duc, & ses Favoris acheverent de le déterminer. Il fit citer devant lui cinquante-quatre Seigneurs tous Hoekins, qui par leur fuite s'étoient fait soupçonner d'être coupables. Les principaux étoient Philippe de Wassenaar, Burggrave de Leide, Theodoric, Seigneur d'Asperen, & son fils, les deux freres cadets de la Leck, Henri, Burggrave de Montfoort, Jean, Seigneur de Heemstede, Philippe de Polanen, & Jean de Duivenvoorde. Le Comte d'Oostervant se déclara leur défenseur. Albert en fut outré, & fit publier un Placard, qui autorisoit chacun à tuer ceux qui auroient commis quelque meurtre dans le pays, sans crainte d'être recherchés pour ce fait (*a*). Il envoya en même tems des ordres à tous les Baillifs & autres Juges, pour faire arrêter & poursuivre, selon la rigueur des Loix, les meurtriers de Guillaume Kuser, s'ils étoient dans ses Etats. (*b*) La sévérité de ces Placards effraya le Comte d'Oostervant, qui dans la crainte que l'animosité de son pere ne remontât jusqu'à lui, partit secretement de la Cour, & se refugia dans le Château d'Altena, que Guillaume III avoit acheté en 1332 du Comte de Cleves, & qu'Albert lui avoit donné (*c*).

Fuite du Comte d'Oostervant.

1393.

Jean, second fils d'Albert, appellé à la Cour.

1394.

Les Hoekins le joignirent aussitôt qu'ils le sçurent dans ce Fort. Le Duc cependant se rappellant les malheurs que la guerre de son frere & de sa mere avoit causés dans ce pays, inclinoit à la douceur. Mais Jean, fils d'Otton d'Arkel, Stadhouder de Hollande, de Zeelande & de Frise depuis 1389, & qui s'étoit acquis un grand crédit (*d*), appuyé de plusieurs autres Seigneurs du parti des Cabeliaux, acheva de l'aigrir, en accusant le Comte d'Oostervant d'avoir formé le projet de se mettre en sa place. Le Duc rappella auprès de lui Jean, le second de ses fils, élu Evêque de Liege, & lui donna la Seigneurie de Voorne & de la Brille, qu'il venoit d'hériter de

(*a*) Voyez ce Placard dans Boxhorn sur Veldenaar. pag. 183.

(*b*) Voyez les Manifest. d'Oudewater, pag. 300.

(*c*) Joann. à Leydis. Lib. XXXI. Cap. 47. Conf. aussi les anciens Comptes des Receveurs, dans Math. Anal. Tom. V. pag. 574.

(*d*) Joann. à Leydis. Lib. XXXI. Cap. 46.

Albert.

Mathilde de Voorne sa parente (*a*). Ce jeune Prince, qui portoit aussi le titre de Seigneur de Woerden & du Gooiland (*b*), n'avoit embrassé l'état Ecclesiastique qu'à contre-cœur : il ne balança point à le quitter, & se joignit à d'Arkel, dans l'espérance de parvenir au Trône par la ruine de son aîné (*c*).

Albert marche contre les assassins.

Albert poussé par l'un & l'autre, assembla ses forces, se mit à leur tête, & s'étant embarqué à Gorinchem, il passa à Woudrichem. Le Comte d'Oostervant, informé de sa marche, n'osa l'attendre dans le Château d'Altena, & se sauva à Bois-le-Duc avec ceux qu'on accusoit de l'assassinat d'Adelaïde. Albert investit Altena, battit le Fort avec du gros canon, dont on commençoit alors à se servir dans les sieges, & força bientôt la garnison à capituler, sous la seule condition qu'elle auroit la vie sauve & la liberté. Le Duc fit raser les fortifications du Château, dont il ne laissa subsister que les deux tours, & marchant à Bois-le-Duc, il détacha Conrad Kuser avec ordre de renverser tous les Châteaux des Hoekins; ce qu'il exécuta avec la rigueur d'un homme qui satisfait sa propre vengeance. Hodenpel, Duivenvoorde, Zandhorst, Heemstede, Warmond & Paddenpoel furent détruits jusqu'aux fondemens.

Prise d'Altena.

Bois-le-Duc investi.

Les Châteaux des Hoekins rasés.

Le Comte d'Oostervant exilé.

L'Evêque de Liége, la Duchesse de Brabant, la Noblesse & les Députés des Villes, effrayés d'une guerre qui commençoit avec tant de fureur, accoururent au camp d'Albert, se jetterent à ses pieds, & lui représenterent si vivement les suites funestes d'une rigueur si grande, qu'il se laissa toucher, & permit à son fils de sortir de Bois-le-Duc, avec ceux qui l'avoient suivi, à condition qu'ils demeureroient hors de ses Etats, jusqu'à ce qu'il lui plût de les rappeller. Guillaume réduit à attendre le retour de la tendresse paternelle, passa à la Cour de France, où il ne se soutint que par l'argent que lui fournit un riche Négociant d'Amsterdam, qui se nommoit Guillaume Eggert; le Prince lui marqua dans la suite sa re-

(*a*) Privileg. de la Brille & de Voorne. *pag.* 49.
(*b*) Manifest. de Weesp. &c. *pag.* 4. Manifest. d'Amsterd. *pag.* 17. 19.
(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 326.

ALBERT.

connoiſſance, en le nommant à la charge de grand Tréſorier *(a)*. Il lui accorda la permiſſion de bâtir un Château dans la Seigneurie de Purmer qui lui appartenoit; & ce fut le commencement de la ville de Purmerende, dont le Comte lui conféra la Seigneurie *(b)*.

Origine de Purmerende.

Guillaume rappellé.

1395.

Guillaume demeura en France jusqu'en 1395 *(c)* qu'il fut reconcilié avec ſon pere par un évenement que les Auteurs racontent avec des particularités différentes. Un jour que Guillaume ſe préſenta pour manger avec le Roi, le Héraut ôta ſon couvert, en lui diſant qu'il falloit être Chevalier pour s'aſſeoir à la table de ſon Maître. Le Comte ayant répondu qu'on ne pouvoit lui diſputer ce titre, le Héraut repliqua qu'il ne pourroit le juſtifier tant que les armes & le corps de celui dont il tiroit ſon droit, ſeroient au pouvoir de ſes ennemis. On ajoute que ce Prince, d'autant plus piqué d'un affront ſi ſenſible qu'il ne pouvoit y répondre, en écrivit avec tant de force à ſon pere, que le Duc jura qu'il empêcheroit qu'à l'avenir on ne fit un pareil reproche à ſon ſang, & qu'il rappella ſur le champ Guillaume & les Hoekins, pour s'en ſervir dans la guerre qu'il avoit réſolu de faire aux Friſons. *Voſſius* met ce que nous venons de rapporter du Héraut, dans la bouche du Comte de Nevers à l'occaſion d'une Croiſade, & lui fait répondre à Guillaume qui s'offroit pour être inſcrit, qu'il devoit plutôt penſer à venger la mort de ſon grand-oncle, & à tirer ſes os d'une terre étrangere, pour leur donner une ſepulture convenable *(c)*. Mais ſans avoir recours aux hiſtoires de Chevalerie, il eſt naturel de penſer, que l'occaſion qui ſe préſenta pour lors de recouvrer la Friſe que les Comtes de Hollande avoient autrefois poſſédée, détermina le Duc à cette expédition; & que le beſoin qu'il avoit d'un Général, lui fit oublier le crime, dont ſon fils étoit ſoupçonné.

XXII. Troubles de Friſe.

Les Friſons avoient joui d'une pleine liberté depuis la défaite de Guillaume IV. Les Villes étoient gouvernées par leurs

(a) Voyez une Lettre datée de 1415. *dans* Matthæus de Jure Gladii. *Cap.* V. *pag.* 38. & les Manuſcr. de Kennemerl. *pag.* 46.

(b) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 30. Conf. l Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 327.

(c) Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XIII. *pag.* 402.

Magiſtrats, & le plat-pays par les Nobles ou *Grietmans*, qui réſidoient dans des Châteaux comme la Nobleſſe (*a*). Les troubles excités par les Cabeliaux & les Hoekins, ne permirent point à Guillaume V de penſer à cette guerre; & juſqu'ici ſon Succeſſeur, par crainte de ne point réuſſir, ou par amour pour le repos, n'avoit oſé ſe charger d'une ſi grande entrepriſe. Mais la diviſion qui ſe mit entre la Nobleſſe Friſonne & les Habitans des Villes, réveilla ſon ambition (*b*). ALBERT.

Les factions des *Vetkoopers* & des *Schieringers* commencerent à ſe former dans la Friſe, preſqu'en même tems que les Cabeliaux & les Hoekins dans la Hollande. Les Nobles ſe ſéparerent des Bourgeois, & prirent le nom de Vetkoopers; les ſeconds ſe réunirent ſous celui de Schieringers: les Moines ſe partagerent entre les deux partis, & leurs prédications violentes redoubloient les animoſités. On convoqua une Diete générale à Groningue en 1361, où il fut arrêté, qu'on aviſeroit aux moyens de retablir la tranquilité publique, & de maintenir la paix & la liberté (*c*). Mais il ne fut pas queſtion d'exécuter cet arrêté. Okkon de Broekmeer, Gentilhomme Friſon, qui poſſédoit de grands biens de l'autre côté de l'Ems & dans le pays de Groningue, ayant eu du deſſous contre Ekkon Hueska, qui s'étoit allié avec un grand nombre de Nobles, reſolut, en 1381, de paſſer en Hollande, pour déterminer Albert à ſecourir les Schieringers; & pour mieux l'engager, il lui rendit hommage en leur nom (*d*). Quoique cet homme eût informé le Duc de l'état de la Friſe, & qu'il l'eût aſſuré qu'il trouveroit un grand nombre de partiſans, il paroît qu'Albert ne fut pas facile à déterminer, puiſqu'il demeura dans l'inaction juſqu'en 1395.

Partis des *Vetkoopers* & des *Schieringers*.

Il fit alors de grandes levées de tous côtés, & demanda le ſecours de tous ſes Alliés. Le Comte d'Ooſtervant choiſit ce moment pour lui offrir de ſe charger de cette expédition, comme un moyen de mériter ſon pardon, & de ramener les

Préparatifs de la guerre contre la Friſe.

(*a*) Diete des Etats de Friſe, *dans* Van der Schelling, Droit des Dixmes, *Tom.* II. *pag.* 2.

(*b*) Beningha Hiſt. d'Ooſtfr. *Liv.* I. *Chap.* CLXXIV. *pag.* 161.

(*c*) Ubb. Emm. Rer. Friſic. *Lib.* XIV. *pag.* 200. 206.

(*d*) Idem. *Lib.* XV. *pag.* 217.

ALBERT.

Hoekins, entre lesquels il y avoit un grand nombre de bons Capitaines (*a*). Quelques-uns racontent que ce Prince feignit de lui demander la permission de passer en Hongrie avec Jean de Bourgogne, pour faire la guerre aux Infideles, & qu'Albert lui répondit qu'il feroit mieux de venir en Frise pour recouvrer son patrimoine, & rapporter le corps de son grand-oncle dans le tombeau de ses peres (*b*). Quoi qu'il en soit, il est certain que Guillaume revint en Hollande sur la fin de l'année, qu'il se reconcilia avec son pere, & qu'il obtint la grace des Hoekins.

Auxiliaires d'Albert contre la Frise.

1396.

Vers le milieu de l'été suivant l'armée se trouva rassemblée à Enkhuizen avec un grand nombre de bâtimens de toute espece, pour passer la Zuiderzee. La paix venoit d'être rétablie entre la France & l'Angleterre par le mariage de Richard II avec Isabelle, fille de Charles VI. Ainsi le bruit de cette expédition dans la Frise attira un grand nombre de Volontaires de l'une & de l'autre Nation; ceux de Zierikzee fournirent vingt-cinq vaisseaux, pour transporter à Vlissingue & à Arnemuiden les Anglois auxiliaires commandés par le Duc de Cornouaille (*c*). Les Allemands marcherent en grand nombre au secours d'un Prince de l'Empire, & les Comtes de S. Pol & de Namur arriverent à la tête des François qui s'étoient obligés de secourir le Comte par plusieurs Traités conclus entre cette Couronne & la Hollande. Philippe de Wassenaar, Burggrave de Leide, Jean de Brederode, le Seigneur d'Asperen, Florent & Nicolas de Borselen & Philippe de Kortgeene étoient à la tête des Hollandois & des Zeelandois, & les Villes envoyerent leurs milices. Amsterdam & Hoorn s'y distinguerent (*d*). Le Hainaut fournit trente mille florins, & la plus grande partie de sa Noblesse joignit l'armée (*e*). Les Villes maritimes envoyerent toute leur marine, &, si l'on en croit les Chroniques, la flotte se trouva de quatre mille

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *cap.* 50.
(*b*) Froissart. *Vol.* IV. *chap.* LXVIII. *pag.* 204.
(*c*) Voyez le Chartrier M. S. dans Van Loon. Ancien Gouvern. de Holland. Part. IV. *pag.* 378. Conf. & Act. Publ. Angl. *Tom.* III. P. VI. *pag.* 101.
(*d*) Manifest. d'Amsterd. *pag.* 12. & Manifest. de Hoorn. *pag.* 85.
(*e*) Froissart. *Vol.* IV. *chap.* LXXV. LXXVI. *pag.* 217. 222.

gros bâtimens & de quarante plus petits ; mais il paroît par le rôle qui détaille le nombre des Vaisseaux, que chaque Port devoit fournir, que le nombre ne montoit qu'à quatre cens soixante & dix-neuf, tant grands que petits. On ne sera pas fâché de trouver ici l'état de ce que chaque Ville fournit, puisqu'il sert à faire connoître la puissance où les Villes étoient déja parvenues. Zierikzee en arma vingt-cinq ; Haarlem cent cinquante ; Rotterdam quarante-cinq ; Schiedam vingt-cinq ; Goude quarante ; Dordrecht vingt-cinq ; Alkmaar vingt-six ; Hoorn vingt-cinq ; Akersloot dix ; Amsterdam cinquante, sans compter les gros ; Enkhuisen vingt-six ; & Naarden vingt-deux (*a*). La Hollande seule avoit donné trente mille soldats, & l'on prétend que l'armée, en comptant les troupes auxiliaires, montoit à cent mille hommes.

La flotte devoit mettre à la voile le 15 Août ; mais les François se firent attendre quelques jours. Ce retard fit naître une dispute entre les Hollandois & les Anglois : ils en vinrent aux mains ; les derniers eurent le dessous, & sans l'arrivée des François, Guillaume eût eu bien de la peine à terminer ce différend. Il donna sur le champ le signal du départ, & le 22 Août la flotte cingla vers le Kuinder, où l'on avoit resolu de faire la descente (*b*).

Alliance des Frisons avec l'Evêque d'Utrecht.

Les Frisons depuis long-tems avertis, s'étoient préparés pour les recevoir : ils avoient recherché l'amitié de Frederic de Blankenheim, alors Evêque d'Utrecht (*c*). Ce Prélat s'étoit emparé, en 1394, du Château de Coewerden sur les frontieres de la Drenth & de la Frise, quoiqu'il fut engagé à la maison de Bronkhorst (*d*). Il promettoit par le Traité qu'il signa dans le mois de Mars avec les Frisons, « de maintenir » mille ans & un jour une paix solide avec les pays de *Stellingwerf*, de *Schoterwerf*, d'*Upsaterland*, de *Dodingwerfstal*, d'*Oosterzee*, & la Commune des Frisons ; de régler » à l'amiable les anciens différends des Trajectins & de ces

(*a*) Voyez le Chartrier M S C. *dans* Van Loon, *ubi supra*.
(*b*) Voyez l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 352.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *cap.* 41. 46.
(*d*) Idem. *cap.* 49.

ALBERT. » Peuples, en se conformant aux lettres & aux titres des » Evêques, ses Prédecesseurs. Il confirmoit le droit municipal du pays de Drenth, & de la ville de Groningue. Il renonçoit à construire d'autres Châteaux que Coewerden, » dont il s'obligeoit même de ne pas augmenter les fortifications. Il s'engageoit à nommer le Gouverneur du consentement des Frisons, & promettoit de ne laisser passer aucune » troupe étrangere ». Ce Traité fut confirmé par les cinq Chapitres & les Bourgeois d'Utrecht, d'Amersfoort, de Dewenter, de Campen & de Zwol (a).

Leurs dispositions pour recevoir Albert.

Les Frisons assurés des Trajectins & du passage de terre, s'assemblerent pour déliberer sur les moyens de se défendre. Le plus grand nombre avisa d'opposer toutes les forces de la Nation à la descente de l'ennemi, & de mourir en Frisons libres, plutôt que de vivre esclaves d'un Prince étranger. Juwo Juwinga, un des principaux Nobles, fut d'avis de laisser débarquer une multitude supérieure, & de mettre de bonnes garnisons dans les Châteaux & dans les places fortes, persuadé que le pays n'étant pas capable de nourrir une armée de cent mille hommes, elle feroit forcée de l'abandonner sans avoir fait de grands progrès, & qu'on en feroit quitte pour la déstruction de quelques Villages; au lieu que la supériorité de l'ennemi assuroit la défaite des Frisons, s'ils hazardoient une bataille, qui les perdroit sans ressource. Ce sage conseil ne fut point suivi, & le premier l'emporta.

Ils sont battus.

Leur Général avoit rassemblé trente mille hommes, qu'il divisa en trois corps, & les cacha derriere une digue du côté où l'on craignoit la descente. Aussitôt qu'il apperçut les Vaisseaux, il détacha six mille hommes pour s'opposer au débarquement; mais, malgré leurs efforts, les Hollandois ayant pris terre, attaquerent la digue, & s'y retrancherent après un combat des plus vifs. Les Frisons forcés d'abandonner leur poste, se retirerent dans le camp qu'ils avoient fortifié au milieu des marais. Le Seigneur de Kuinder & ses deux fils s'étant déclarés pour le Vainqueur, offrirent de lui montrer les

(a) Charta Friderici Episcopi, *apud* Matthæum *ad* Anonym. Ultraject. *pag.* 93.

passages

passages. Albert s'avança sous leur conduite pour attaquer les retranchemens, & se voyant arrêté par un large fossé qui couvroit leur front, & dans lequel ils avoient détourné la riviere, il ordonna à Ligny, Sénéchal du Hainaut, de prendre un bon détachement, & de chercher un gué, pendant qu'il tenoit les ennemis en échec avec le gros de l'armée. Ligny l'ayant trouvé, traversa le fleuve; & les Frisons se voyant entre deux feux, sortirent de leur camp, & se mirent en bataille dans la plaine. Le combat fut des plus opiniâtres; mais Juwo Juwinga, leur Général, ayant été tué, leur centre fut enfoncé, & bientôt ils prirent la fuite. Le carnage fut d'autant plus terrible, que les Frisons se faisoient tuer plutôt que de se rendre, & leur perte fut si considérable, qu'ils n'oserent plus se montrer. Les Hollandois ravagerent le pays pendant cinq semaines. Le Duc avoit établi son quartier à l'Abbaye de S. Odulphe, proche de Staveren, d'où ses détachemens désoloient la Campagne. ALBERT.

Bravoure de ceux de Delft.

L'avidité du pillage entraîna les Anglois dans des marais impraticables qu'ils ne connoissoient pas. Les Frisons qui s'étoient cachés dans les roseaux après leur défaite, reprirent courage, & se voyant bien superieurs par le nombre, les entourerent de toutes parts, & les forcerent de se jetter dans les ruines d'un vieux Château qui leur servit de retraite. Ils ne pouvoient subsister long-tems dans cet asyle, & leur perte étoit assurée. Dans cette extrêmité ils trouverent moyen de faire sçavoir au Duc le danger dans lequel ils se trouvoient; mais Albert ne fut pas moins embarrassé : les marais ne lui permettoient pas de marcher à leur secours avec son armée, & personne ne vouloit se charger d'une attaque qui ne pouvoit se faire qu'en détail. Les Milices de Haarlem & de Leide, auxquels il s'adressa, répondirent qu'elles n'exposeroient pas leurs citoyens pour sauver des étrangers. Le Duc avoit tout sujet de craindre que les autres troupes ne fissent de pareilles reponses, lorsque ceux de Delft saisirent l'occasion pour se reconcilier avec leur Souverain. Leur Commandant lui dit que, quoique le refus des autres Villes pût autoriser le sien, il trouvoit trop d'ingratitude à refuser son se-

cours à des soldats qui s'étoient volontairement embarqués pour les servir ; qu'ils étoient prêts de tout tenter pour assurer leur salut ; qu'ils ne demandoient d'autre récompense que l'oubli du passé, & d'être à l'avenir regardés d'un œil plus favorable. Il ordonne en même tems à sa troupe de prendre les armes, traverse les marais, & s'étant mis en bataille dans une petite plaine, il donne le signal du secours. En même tems qu'il commence l'attaque, les Anglois sortent de leur retranchement. Les Frisons font face des deux côtés, mais envain : les plus braves d'entr'eux étant tués ou blessés, les deux troupes se réunissent, & l'incendie des Villages qu'elles trouvent sur leur route, annonce tout à la fois & leur victoire & leur retour (a).

Albert les reçoit en grace.

Le Duc touché de la valeur des milices de Delft, leur permit de relever leurs murailles. Staveren consentit à recevoir une garnison, que les Villes de Hollande se chargerent d'entretenir (b). Albert fut reconnu Seigneur de Frise, enleva de Fleur-Champ, qu'on nommoit alors le vieux Couvent, le corps de Guillaume IV, pour le faire transporter en Hollande, repassa la Zuiderzee, prit terre à Enkhuizen, d'où ses troupes retournerent dans leur quartier, se rendit à la Haye, & son fils dans le Hainaut (c).

Il est reconnu Seigneur de Frise.

XXIII.
Nouvelle révolte des Frisons.

1398.

L'année suivante fut consommée dans les préparatifs pour une seconde expédition : car les Frisons, malgré leurs pertes, n'étoient rien moins que soumis. Les Bourgeois de Staveren ne pouvant s'accoutumer à porter un joug étranger, avoient chassé leur garnison (d). Les Schieringers de Groningue avoient forcé le Château d'Aitzum, & noyé la garnison Hollandoise dans le Damster-Diep. Eppon Niterzum, qu'ils avoient élu pour Général, avoit conclu avec le Senat de Groningue une Ligue, qui fut le premier Traité d'Union de cette Ville avec les Ommelandes, qui depuis sont reputées ne

(a) Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib.* XXVI. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1396. Vossius Ann. Holland. *ad ann.* 1396.

(b) Voyez les privileg. de la Brile & de Voorne. n. LII. pag. 50.

(c) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 51. Froissart. *Vol.* IV. *Chap.* LXXVII. *pag.* 222.

(d) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 55.

faire qu'un corps avec elle (*a*). Par un des articles les Hollandois étoient déclarés à jamais ennemis de la Frise, & les Alliés s'engageoient à ne faire ni paix ni treve, qu'ils ne les eussent entiérement chassés du pays (*b*).

Albert.

Seconde expédition contre eux.

Albert, à ces nouvelles, donna ses ordres pour assembler une nouvelle armée, & les vaisseaux nécessaires pour la transporter dans la Frise; il chargea Guillaume de cette guerre, & nomma Jean de Brederode, Jean d'Arkel, Arnould d'Egmond, Seigneur d'Yffelstein, & plusieurs autres, pour servir sous ses ordres. Enkhuizen fut encore le rendez-vous général.

Ils sont battus.

La flotte aborda au Lemmer, & l'armée prit sa route par le Geesterland vers Staveren. Les Frisons s'étoient rassemblés au port de Tavon, où la descente devoit se faire; mais le Comte trouvant la côte trop bien gardée, avoit forcé de voiles, & gagné Hindelopen. Les ennemis étant accourus, attaquerent une chaussée, dont il s'étoit emparé. La pluye avoit rendu le terrein si glissant, que dans l'impossibilité de s'y soutenir, ils prirent le parti de s'éloigner, & se mirent en bataille dans la plaine. Guillaume les attaque, les met en fuite, & bloque entiérement Staveren qu'il force d'ouvrir ses portes. Les Frisons lui rendirent hommage au nom de son pere, & promirent de payer un impôt annuel de six sols par maison. Le jeune Prince, avant de ramener son armée en Hollande, mit ordre au Gouvernement, & confia l'autorité entre les mains de quatorze personnes, dont sept furent nommés par le Comte, & les sept autres choisis par les Bailliages. Guillaume maître de l'Oostergo, avança dans le Westergo qui se soumit, & les seules approches de l'hyver sauverent les Sept-Forêts. Il ramena son armée à Staveren, & fit fortifier un des ports de la Frise qu'il jugea le plus favorable pour les descentes (*c*).

Les Habitans de Groningue brûlerent deux de ses vaisseaux qui étoient demeurés engravés (*d*), & une tempête fit périr

(*a*) Jean de Lemmege Chron. du pays de Groningue. *pag.* 73.
(*b*) Beningha Hist. d'Oostfrise. *Liv.* I. *Chap.* CLXXX. *pag.* 165.
(*c*) Ubbo Emm. Rer. Frisic. *Lib.* XVI. XVII.
(*d*) Jean de Lemmege Chronique du pays de Groningue, *pag.* 73.

ALBERT. un gros bateau chargé de ſel, que la ville d'Amſterdam avoit prêté à Albert, qui lui fut payé quatre cens cinquante *ſchilden* de Hollande ; & comme l'eſtimation montoit plus haut, le Comte exempta cette Ville des péages de Goude, pour completer la ſomme (*a*). Le dommage que les Trajectins ſouffrirent dans cette expédition, fut évalué à ſeize cens *ſchilden* de Hollande, & le Duc pour indemnité les affranchit de tout péage pendant quatre ans (*b*).

XXIV. Révolte à Groningue,

La ville de Groningue étoit diviſée en deux partis : les uns s'opiniâtroient à demeurer fidéles à la Ligue Friſonne ; les autres vouloient reconnoître le Comte de Hollande. La diviſion ſe communiquoit au de-là de l'Ems, lorſque Hiſco Haſſelinga, s'étant jetté dans Embden, détermina la Ville à conſerver ſon indépendance. Le Senat de Groningue ſe raffermit par ſon exemple & par l'eſpérance du ſecours que l'Evêque d'Utrecht promettoit ſecrétement de lui fournir, & la réſolution des Magiſtrats aigriſſant les eſprits, les deux partis en vinrent aux mains dans l'Egliſe, où Witten & Weſteren qui tenoient pour les Hollandois, furent maſſacrés ; le peuple courut aux armes, & les ennemis des Hollandois ſe ſervant de ſa chaleur, bâtirent le Fort de Molkweren, pour reſſerrer la garniſon de Staveren (*c*).

Appaiſée par Guillaume.

1399.

L'abſence du Comte d'Ooſtervant retourné dans le Hainaut, favoriſoit ces révoltes. A peine eut-il appris ces nouvelles qu'il revint en diligence en Hollande, & repaſſa la Zuiderzee avec Jean ſon frere, élû Evêque de Liege. Il fit voile d'Amſterdam, débarqua à Staveren, accompagné d'un grand nombre de Nobleſſe Hollandoiſe, & ſuivi d'une bonne armée. Les Friſons le reçurent avec une ſoumiſſion apparente, leur deſſein étant de ſurprendre ſon camp pendant la nuit. Mais averti de leur projet, il paſſa la nuit ſous les armes, & lorſque les rebelles l'attaquerent, il ſe contenta de défendre ſes retranchemens juſqu'au jour. Alors il ſortit de tous côtés ſur ces troupes épuiſées par les

(*a*) Maniſeſt. d'Amſterd. *pag.* 12.
(*b*) Lettre du 11 Octob. 1401. *dans* C. Burman Annal. Ultraj. *Part.* I. *pag.* 12.
(*c*) Ubbo Emm. *ubi ſupra.*

fatigues d'une longue attaque, les renversa facilement, & fit un carnage horrible des fuyards. Le vainqueur marcha droit à Groningue, qui dans l'abattement où cette défaite l'avoit jetté, ouvrit ses portes, & lui jura fidelité. Le Comte, après avoir établi Florent d'Alkemade Grand-Baillif de Frise, & Gerard d'Egmond Burgrave de Staveren, revint en Hollande, d'où il se rendit à Valenciennes (*a*). Il paroît que peu de tems après il partit avec cent hommes d'armes pour aller en Lombardie au secours de l'Empereur Robert (*b*); mais on ne sçait aucune particularité de ce voyage. Albert.

La dureté du Gouvernement & la férocité naturelle des Frisons les précipiterent dans la révolte dès l'année suivante. Ce peuple abbatu plutôt que vaincu, reprit les armes avec plus de fureur que jamais. Les trois Bailliages avoient renouvellé secrétement leur Ligue avec Groningue, & le Senat rappella Frederic, Evêque d'Utrecht, qui mit une bonne garnison dans la ville. Les Frisons investirent en même tems Staveren, & les Hollandois poussés de tous côtés, étoient prêts d'abandonner le pays. Albert indigné de tant de révoltes, envoya Brederode, dont l'arrivée fit lever le siege de Staveren. Mais ce Seigneur ayant voulu attaquer Molkweren, fut blessé & pris; il s'échappa peu après de sa prison par la négligence de ses gardes (*c*), & conclut une treve avec les Frisons & le Senat de Groningue, par laquelle les Hollandois ne conserverent que Staveren; l'état des finances d'Albert ne lui permettant pas de continuer la guerre (*d*).

Nouvelle révolte des Frisons.

1440.

Treve.

Son trésor étoit épuisé par les expéditions précédentes & par la mauvaise administration de Jean d'Arkel, son Grand-Tresorier, qui avoit engagé une bonne partie de ses Domaines. Il avoit trouvé jusqu'alors de grandes ressources dans les Villes qui lui prêtoient volontiers, pour obtenir de nouveaux privileges, qu'il leur accordoit avec facilité; mais

Mauvais état des finances.

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 59.
(*b*) Negot. Rupert. *apud* Marten. & Durand. Veter. Monum. *Tom.* IV. c. 56.
(*c*) Joan. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 57.
(*d*) Ubbo Emmius Rer. Frisic. *Lib.* XVII. *pag.* 249. Beningha Hist. d'Oostfrise. *Liv.* I. *Chap.* CLXXVII. *pag.* 164.

ALBERT. 1400. ce moyen commençoit à lui manquer. D'un autre côté les Frisons de l'Oostergo & du Westergo avoient trouvé le secret d'intéresser Henri IV, Roi d'Angleterre, à les soutenir. Ils s'étoient reconciliés avec ce Monarque en rejettant sur les Zeelandois la haine qu'ils s'étoient attirée par leurs pirateries. Toutes ces circonstances déterminerent le Duc à laisser la Frise en repos (*a*).

XXV. Guerre avec d'Arkel.

La mauvaise humeur, qu'il conçut de ce dérangement, le porta à exiger un compte de l'administration de Jean d'Arkel. Ce Seigneur qui depuis dix ans étoit Stathouder & Receveur général, prit la demande d'Albert pour une insulte, & lui répondit par une déclaration de guerre (*b*). Le Duc avoit, quelque tems avant cet éclat, poursuivi pareillement Brustin de Herwine, son Receveur en Zeelande à l'Ouest de l'Escaut (*c*). Il l'avoit même fait arrêter dans Amsterdam, & Brustin s'étant sauvé de sa prison, s'étoit refugié dans le Château de Loevestein, dont Albert lui avoit confié la garde. Le Comte d'Oostervant le délogea ensuite de ce Fort, & fit arrêter ses trois fils (*d*).

Jean d'Arkel irrité par cet exemple, n'écouta que sa colere. Fier, ambitieux, & se confiant dans ses forces, il avoit entrepris différentes guerres de son chef. Peu après la mort de son pere, il la fit au Seigneur de Vianen qui avoit hérité du Château d'Ameide, sur lequel Otton d'Arkel son pere avoit eu des prétentions (*e*). Il força sa propre mere à sortir du pays d'Arkel, & l'auroit chassée du Château de Pirlepont dans le Duché de Bar, quoiqu'il appartînt en propre à cette Dame, si elle n'eût trouvé le moyen d'y rentrer sous l'habit d'une pauvre femme, & d'y introduire une bonne garnison, qui la défendit contre les entreprises de son fils (*f*).

(*a*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 343.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 60.
(*c*) Voyez Boxhorn. *sur* Reigersb. *Part.* I. *pag.* 452.
(*d*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 54.
(*e*) Idem. *Cap.* 39.
(*f*) De gest. Dominor. de Arkel *apud* Matthæum. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 238. Joann. à Leydis, *Lib. eod. Cap.* 52.

1401.

Un homme de ce caractere n'étoit pas facile à ployer. Albert l'ayant fait citer devant son Conseil, il refusa de comparoitre sous prétexte que quelques-uns des Officiers étoient ses ennemis (*a*). Le Duc prononça en 1401 la confiscation des Seigneuries de Haastrecht, Vlist, Stolwyk & autres, qui lui appartenoient en Hollande; le bannit à perpétuité, & chargea le Comte d'Oostervant de l'exécution de sa sentence. Guillaume saisit avec avidité l'occasion de se venger d'un Seigneur qu'il regardoit comme l'auteur de la disgrace qu'il avoit essuyée, & d'Arkel acheva de l'irriter par un cartel de défi, qu'il lui fit porter par un Héraut. Le Prince le reçut, sans qu'il parût aucune altération sur son visage, & répondit froidement que son Vassal étoit alors maître d'écrire ce qu'il vouloit; mais que son Seigneur lui apprendroit dans peu que la peine ou le pardon étoit entre ses mains.

Hostilités ouvertes.

Cependant d'Arkel avoit investi Oudewater, que les habitans défendirent avec tant de valeur, qu'il fut contraint de lever le siege. Il s'empara du Château de Giessenburg, brûla Ablassaerdam, passa le Leck, & battit auprès de Nieuwpoort les Milices de Dordrecht & de Schoonhooven, qui voulurent s'opposer à ses ravages; celles de Schiedam & de Rotterdam ayant pénétré d'un autre côté dans ses terres, userent vivement du droit de représailles.

1402.

L'année suivante il entra dans le Kempenerwaard, où il fit un grand butin: les Milices s'opposerent à son retour; mais celles de Haarlem & de Rotterdam effrayées du bruit du canon, que les Chroniques de ce tems appellent *Boites tonnantes*, lâcherent le pied, & leur défaite eût été complete, si celles de Leide & de Beverwyck n'eussent couvert leur fuite, & arrêté le vainqueur. D'Arkel termina cette Campagne par la destruction de Nieuwpoort qu'il réduisit en cendres (*b*).

Ligue contre d'Arkel.

Le Comte d'Oostervant, étant enfin venu à bout d'assembler un bon corps de troupes, se mit en campagne au prin-

(*a*) De gest. Dom. de Arkel, *ubi supra. pag.* 229. Veldenaar, *pag.* 97.

(*b*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XIV. *pag.* 454. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. Cap. 61. Beka augment. *in* Frider. *pag.* 318.

ALBERT. 1403.

tems de 1403. Son armée étoit composée de Hennuyers, de Hollandois, de Zeelandois & de Frisons. Les Trajectins, le Duc de Cleves & les Anglois le secoururent. Quelques Villes avoient de nouveau prêté de l'argent à Albert, & nous voyons qu'il constitua une rente de cent cinquante *schilden* au profit de Rotterdam, dont le capital qu'elle fournit, étoit de quinze cens *schilden* d'or (*a*). Les Anglois l'assisterent en vertu des anciennes alliances: Adolphe, Duc de Cleves, ne put refuser son gendre (*b*); mais les Trajectins furent plus difficiles à déterminer, & ne se rendirent qu'aux avantages qu'Albert fut obligé de leur proposer. L'Evêque étoit à la vérité brouillé depuis long-tems avec la Maison d'Arkel; mais il n'étoit pas mieux avec celle de Hollande, & le Traité conclu en 1395 avec les Frisons, ne lui faisoit pas souhaiter l'aggrandissement d'Albert. Aussi le Comte ne s'adressa qu'au Senat de la Ville, & conclut en Juin, 1402, » *par l'avis & la volonté du Conseil du Duc, & de la Ville*, » un Traité par lequel *les Bourgmestres, Echevins & le Conseil* » ordinaire d'Utrecht s'engagerent à déclarer la guerre à d'Arkel à leurs risques & périls. Ils reçurent pour conseil huit » personnes, dont cinq furent nommées par le Comte de Hollande, & les trois autres par les Bourgeois. Les premiers » furent les Seigneurs de Vianen, de Montfoort, de Wassenaar, de la Leck, & Philippe Van den Dorpe; & les autres Gerrit Vrenken, Gyselbert sur le Vegt & Wouter « Graauwart. Le butin & les prisonniers devoient être partagés en commun par trois personnes de chaque côté, & » en cas de dispute Vianen étoit nommé Sur-arbitre. On convint que les Châteaux de Hagestein, Everstein & Leerdam seroient rasés aussi-tôt que les Alliés en seroient les » maîtres; que les Seigneuries du Pays de la Leede & de » Haastrecht appartiendroient à l'Eglise d'Utrecht, en affirmant par l'Evêque accompagné de sept Etoles, qu'elles » avoient été démembrées de son siege, sauf néanmoins le » Douaire de Marguerite de Cleves, femme d'Albert, assi-

Alliance avec ceux d'Utrecht.

(*a*) Manifest. de Rotterd. *dans* Lois Chronique, *pag.* 281.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 3.

» gné

» gné ſur les terres de Haaſtrecht ; qu'Albert garderoit Gorinchem & le Château d'Arkel ; qu'en cas qu'on ne prît aucune de ces places pendant la campagne & que la guerre continuât, on bâtiroit à fraix communs un Fort auprès d'Everſtein pour défendre les deux Pays ; que les différends qui pourroient ſurvenir entre les Hollandois & les Trajectins, ne ſeroient plus décidés par la voye des armes, mais renvoyés pardevant des arbitres, dont on conviendroit, qui s'aſſembleroient à Utrecht ou à Dordrecht ; que cependant, ſi le Comte attaquoit l'Evêque, il ſeroit libre aux Bourgeois de ſecourir leur Paſteur, en le faiſant ſçavoir quinze jours avant de ſe mettre en campagne ; que les perſonnes & les biens des Trajectins ſeroient en ſûreté dans tous les Etats du Comte ; qu'ils auroient liberté de paſſer entre Noode & Bodegrave ; que leurs marchandiſes ſuivroient le taux de celles de Hollande, & qu'Albert renonceroit à ce que le Duc de Gueldre lui avoit adjugé en 1376 par ſa Sentence arbitrale «. Ces avantages furent accordés aux Trajectins par des Lettres particulieres ſcellées ſur la réquiſition d'Albert, par les Senats des Villes de Dordrecht, Haarlem, Delft, Leide, Middelbourg & Zierikzee (*a*).

Jean d'Arkel qui voyoit l'orage ſe former depuis longtems, avoit recherché de ſon côté le ſecours de pluſieurs Seigneurs de Gueldre & d'Allemagne. Il avoit gagné l'Abbé de Marienwaard, en le reconnoiſſant pour Seigneur ſuzerain (*b*), & pluſieurs Princes voiſins lui envoyerent le plus de ſoldats qu'il leur avoit été poſſible d'aſſembler ; mais malgré l'union de toutes ces forces, il ſe trouva hors d'état de tenir la campagne, & fut contraint de ſe renfermer dans le Château d'Arkel, qui paſſoit alors pour une place imprenable. Le Comte d'Ooſtervant en commença le ſiege le 29 Juin, & le battit nuit & jour avec une artillerie nombreuſe pour ce tems. Les aſſiegés ſe défendirent par un feu pareil ;

Ligue d'Arkel contre Albert.

Siege du Château d'Arkel.

(*a*) Voyez ces Lettres de part & d'autre *dans* Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 401. 576. 578. 580. 582. 583. Conf. & C. Burmanni Annal. Ultraj. *P.* I. *pag.* 5. 8. 11. 14.

(*b*) De geſtis Domin. de Arkel, *apud* Matth. *ubi ſupra. pag.* 130.

1403.

leurs archers tiroient jour & nuit, & leur canon emportoit beaucoup de monde. La garnison faisoit de fréquentes sorties, & Walraven de Brederode fut tué dans une de ces actions. Le siege duroit depuis vingt-deux semaines (*a*), & les Hollandois n'en étoient pas plus avancés, lorsque Jean, élû Evêque de Liege, arriva au Camp de son frere, & se porta Médiateur. Les deux partis étant également fatigués, il conclut un accord, par lequel d'Arkel promit de demander pardon à genou à Albert & au Comte d'Oostervant, & consentit que le drapeau de Hollande fut arboré pendant vingt-quatre heures sur le donjon de son Château, comme une preuve qu'il s'étoit rendu. Ainsi le Comte se débarrassa avec honneur d'une guerre onéreuse, & dont le succès devenoit incertain (*b*).

Paix.

XXVI. Mort d'Albert. 1404.

Albert ne survecut pas long-tems à la conclusion de la paix. Il mourut à la Haye le 12 Décembre, 1404, âgé de soixante-sept ans, après avoir regné quarante-six ans, d'abord en qualité de *Ruwaard* ou Protecteur, & depuis la mort de son frere en celle de Comte (*c*). Ce fut un Prince trop facile & trop doux; il ne montra de la vigueur que dans l'affaire qui suivit l'assassinat de sa Maitresse: encore la dut-il aux instances de ses Favoris, sans lesquelles il eut souffert ce crime sans le punir. Les Villes profiterent du besoin continuel qu'il eut d'argent pour extorquer des privileges qui diminuerent beaucoup l'autorité des Comtes.

Son caractere.

Ses femmes. Ses Enfans.

Il laissa de Marguerite, fille de Louis, Duc de Brieg, en Silesie, Guillaume qui lui succéda, Albert, Comte de Nortlingen, auquel il donna les biens qu'il possédoit en Allemagne, Jean, élû Evêque de Liege, Catherine, mariée au Duc de Gueldre, Marguerite, qui avoit épousé Jean, Duc de Bourgogne, & deux Jeannes, dont l'une est distinguée par le nom d'Ida, qui fut femme d'Albert, Archiduc

(*a*) Veldenaar *pag.* 99.

(*b*) De gest. Domin. de Arkel, *apud* Matthæum, *ubi supra. pag.* 230. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. Cap. 62-64.

(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 352.

d'Autriche, & l'autre épousa le Roi de Boheme (*a*). Adelaïde de Polgeest lui donna deux fils naturels, Adrien & Guillaume, d'où sortent les Seigneurs de Schagen (*b*). Après qu'il eut perdu cette Maîtresse, il épousa en secondes nôces Marguerite, fille d'Adolphe, Duc de Cleves, dont il n'eut point d'enfans. Albert. 1404.

Il laissa des dettes si considérables que sa veuve fut contrainte de renoncer à sa succession. On ne sera pas fâché d'apprendre le cérémonial qui se pratiquoit alors, & nous rapporterons l'Acte qui fut dressé tel que nous le trouvons dans un Auteur contemporain. Son insolvabilité.

» Dame Marguerite de Cleves, derniere femme du Duc » Albert d'heureuse mémoire, renonça aux biens de la succession de Hollande. Ainsi il y avoit le Baillif & ses hommes, & l'on fit séance. Lorsqu'elle fut faite, la Dame » choisit un Tuteur, & celui-ci demanda Sentence. Si la » Dame l'avoit choisi là pour Tuteur ensorte qu'il pût la défendre & parler en Justice pour elle. La Sentence ordonna » que oui, pour ce Tribunal. Le Juge demanda ensuite si » cela regardoit quelqu'un. Le Tuteur de la Dame répondit » qu'oui, & il dit qu'il y avoit là Madame de Hollande &c. » avec son Tuteur élu, & qu'elle demandoit de renoncer » selon le droit de Rhinland tous les biens de succession que » le Duc Albert d'heureuse mémoire avoit laissés à la fin de » sa vie, à l'exception de ceux dont les rentes lui étoient » hypotequées autant qu'elle sçavoit, comment elle devoit » le faire en droit. Le Juge demanda la Sentence. La Sentence ordonna qu'elle se tiendroit là dans des habits empruntés qui ne lui appartinssent pas, & dénuée de tout » bien qui fut venu du Duc Albert, & sortiroit avant la biere » & qu'elle auroit une paille dans la main qu'elle jetteroit, » & qu'elle renonceroit avec son Tuteur élu à tous les biens » que le Duc Albert avoit laissés, à l'exception de ceux qui » ui étoient hypothequés pour les rentes, & toutes dettes » actives & passives. La Dame fit ainsi. Son Tuteur demanda Sa Femme renonce à sa succession.

(*a*) Magn. Chron. Belgic. *pag.* 322.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXI. *Cap.* 64. *Lib.* XXXII. *Cap.* 28.

ALBERT.

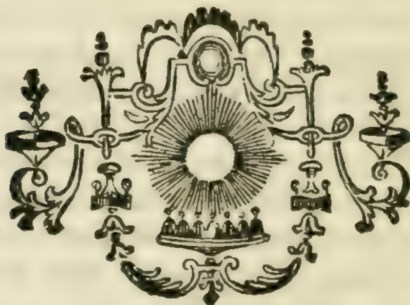
1404.

» Sentence, si lui, comme Tuteur de la Dame, avoit re-
» noncé à ses biens comme de droit. La Sentence prononça
» qu'oui : car le corps du noble Prince étoit mis dans la biere
» & fut porté hors de la porte de la sale, & elle passa devant,
» & fit comme dit est (*a*) «.

L'ancien usage en France étoit de passer devant le corps & de jetter une paille en l'air. La veuve de Philippe, Duc de de Bourgogne, beau-pere de Guillaume, renonça à la succession de son Epoux en ôtant sa ceinture & la mettant avec sa bourse & ses clefs sur le cercueil de son mari (*b*).

(*a*) Voyez le Gouvernement politique &c. de la Brille. *pag.*310.

(*b*) Voyez Monstrelet *Vol.* I. *Chap.* XVIII. *f.* 17. & Pasquier Recherch. do la France. *Liv.* X. *pag.* 376.





GUILLAUME VI, XXIV.e Comte de Holl.

GUILLAUME VI,

Vingt-quatriéme Comte de Hollande.

XXVII. Guillaume VI inauguré. 1404.

L'Etat s'apperçut à peine de la mort d'Albert: Guillaume son fils gouvernoit conjointement avec lui depuis long-tems. Il commandoit les armées, il accordoit les dons & les privileges: les Traités avec l'Etranger étoient négociés & conclus par ses ordres, ensorte que son nom étoit plus connu que celui de son pere. Il ne lui manquoit que l'inauguration & le titre de Souverain. Il étoit en France avec le Duc de Bourgogne son beau-pere, lorsqu'il apprit la mort d'Albert; Marguerite de Cleves, sa belle-mere, avoit pris les rênes du Gouvernement, & le Prince la confirma jusques à son retour (*a*).

1405.

Il arriva à Dordrecht à la fin de Janvier, 1405, & fut reconnu Comte de Hollande, de Zeelande & Seigneur de Frise au commencement de Février (*b*). Il employa ce mois à parcourir les Villes de Haarlem, Amsterdam, Alkmaar & les autres, où il fit répéter la cérémonie de l'inauguration (*c*), & confirma partout les privileges accordés par son pere. Les Kennemers lui firent un don gratuit pour quatre ans d'un vieux *Schild* par arpent de terre, & le Comte leur en accorda de nouveaux (*d*).

Troubles excités par les Cabeliaux.

Le changement de regne réveilla les Cabeliaux & les Hoekins. Les premiers avoient pris le dessus depuis l'assassinat d'Adelaïde de Poelgeest, & les seconds n'étoient revenus dans le pays que par tolérance. Guillaume, dont ils avoient tenu le parti dans tous les tems, étant sur le trône, ils pen-

(*a*) Trithem. Chron. Hirsaug. *ad ann.* 1404. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1404. Joann. Carmel. *ad ann.* 1404.

(*b*) Balen Descript. de Dordrecht. *pag.* 755.

(*c*) Voyez les Manifest. de Haarlem, *dans* Screvel. Descript. de cette Ville. *pag.* 249. Les Manifest. d'Amsterd. *pag.* 14. Les Manifest. d'Alkmaar *pag.* 17.

(*d*) Manifest. de Kennemerl. *pag.* 34. 36. 37.

GUILLAUME VI.

1405.

ſerent à rétablir leur ancienne autorité, & les efforts qu'ils firent pour rentrer dans les Magiſtrats des Villes, dont ils étoient exclus, cauſerent des mouvemens de tous côtés. Depuis le meurtre de Simon Van Zaanden, la ville de Haarlem avoit été toujours agitée (*a*); mais il s'éleva alors un tumulte qui couta la vie à un grand nombre de bons Citoyens. Les Cabeliaux renverſerent le Château de Heemſtede, & la populace d'Amſterdam maſſacra un Prêtre (*b*). Le Comte fit couper la tête dans la priſon à Jean Nottaard, Eſcoutet, & à deux ou trois des principaux habitans, tous Cabeliaux, & fit rendre leurs corps à leurs familles (*c*). A Delft trente-ſix des premiers Citoyens périrent dans une émeute pareille (*d*).

Emeute à Dordrecht.

1406.

Le Magiſtrat de Dordrecht étoit à peu près partagé entre les deux factions : le Duc l'avoit confirmé lors de ſon inauguration, & quoiqu'il dût changer l'année ſuivante, il le continua dans la crainte de cauſer quelque mouvement. L'exemple étoit nouveau; mais Guillaume n'ignoroit pas juſqu'à quel point les Cabeliaux avoient porté leurs inimitiés dans cette Ville (*e*). Jean de Schoonhout, Conſeiller, & depuis Receveur de la Sudhollande, avoit fait aſſaſſiner à Overſchie Jean d'Arkel, Eſcoutet, à ſon retour de la Haye (*f*), & la puiſſance de ces deux familles faiſoit tout appréhender. Les Cabeliaux voyant qu'on employoit la violence, pour les ſupplanter, prirent leurs meſures pour la repouſſer. Schoonhout qui craignoit d'être recherché pour le meurtre de l'Eſcoutet, ſe ligua avec Philippe, bâtard de la Leck, Baillif de la Sudhollande. L'Eſcoutet, les deux Bourgmeſtres & cinq des neuf Echevins entrerent dans cette aſſociation, & complotterent pour détruire peu à peu les Hoekius qui étoient en place. Ce-

(*a*) Manifeſt. *dans* Screvel. Deſcript. de Haarlem, *pag.* 246. Joann. à Leydis. Lib. XXXI. Cap. 64.

(*b*) Joann. à Leydis. *ibid.*

(*c*) Dapper Deſcript. d'Amſterd. *pag.* 100.

(*d*) Heemskerk Arcad. Batav. *pag.* 208.

(*e*) Liſte des Magiſtr. *dans* Balen Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 282. Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 367.

(*f*) Liſte des Eſcoutets *dans* Balen, *ubi ſupra. pag.* 235.

pendant la populace ſe plaignit de ſes Magiſtrats, & demanda tumultuairement une réforme. Les Cabeliaux, voulant s'en rendre maîtres, firent bâtir un fort dans la Ville; mais à peine fut-il en état de défenſe, & garni de ſes canons, que la Commune pouſſée par les Hoekins, demanda ce qu'on vouloit faire de ce bâtiment. La garniſon ayant tiré ſur elle, le fort fut auſſitôt emporté qu'attaqué, & les Cabeliaux furent réduits à ſe renfermer dans deux maiſons qu'ils avoient fortifiées, pour s'aſſurer une retraite dans le beſoin. Le peuple continuant à les pouſſer, il y eut bien du ſang de répandu de part & d'autre; mais enfin les Cabeliaux eurent du deſſous & furent contraints de ſe ſauver. Le Baillif, l'Eſcoutet, le Receveur de Sudhollande, les deux Bourgmeſtres & les quatre Echevins furent arrêtés & conduits dans les priſons (*a*).

Guillaume VI.

1406.

Le 11 Janvier l'ancien Conſeil, la Nobleſſe, le Corps des métiers & les plus notables Bourgeois s'étant aſſemblés, arrêterent qu'on répareroit aux dépens de la Ville les dommages que chacun avoit ſoufferts, ou ſouffriroit encore de cette émeute, & nous trouvons qu'un Négociant d'Amſterdam reçut en vertu de cette délibération douze mille livres de la Caiſſe publique (*b*). La Ville fut tranquille pendant quelque tems, & l'on craignoit beaucoup pour les priſonniers. Mais Guillaume blâma le peuple d'avoir porté la main ſur ſes Magiſtrats, & les rétablit pour maintenir ſon autorité (*c*). Il permit cependant au Conſeil de bannir à perpétuité ceux qu'il jugeroit diſpoſés à troubler la tranquillité publique (*d*), & fit jurer à ceux des bannis qui avoient eu part au gouvernement de la Ville, qu'ils ne penſeroient jamais à ſe venger du paſſé, cérémonial alors fort uſité (*e*). Malgré ce

Paix entre les Cabeliaux & les Hoekins.

(*a*) Balen, *ubi ſupra.*
(*b*) Voyez cette Délibération *dans* Balen. *pag.* 756.
(*c*) Munich. *dans* Balen. *pag.* 577.
(*d*) Ibid. *pag.* 760.
(*e*) Voyez Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* I. *pag.* 452. 463. 499. *Tom.* III. *pag.* 304. 325. Brandt Deſcript. d'Enkhuiz. *pag.* 27. C. Burman. Annal. Ultraject. *P.* I. *pag.* 85.

GUILLAUME VI. 1406.

ſerment Jacques de Kuuvre aſſaſſina peu de tems après Guillaume de Brackel, nouvel Eſcoutet, ſur le chemin de Rotterdam (*a*); mais les autres Cabeliaux au nombre de cinquante ſe réconcilierent ſincérement, & la paix fut rétablie tant à Dordrecht que dans les autres Villes (*b*).

XXVIII. La guerre d'Arkel recommencée.

Ces troubles n'avoient duré ſi long tems que parce que le Comte, preſque auſſitôt qu'il fut monté ſur le trône, avoit été obligé de recommencer la guerre contre d'Arkel. Ce Seigneur avoit reveillé la colere de Guillaume par la ſurpriſe de la ville de Woudrichem, qu'il abandonna après l'avoir pillée & brûlée. A cette nouvelle le Comte aſſembla ſes troupes, renouvella ſon alliance avec les Trajectins, & pour obtenir de l'argent des Villes, il leur engagea une grande partie de ſes Domaines (*c*). Il entra dans le pays d'Arkel, & forma à la fois le ſiege des châteaux de Gaſperne & Hageſtein, pendant que l'armée d'Utrecht attaquoit celui d'Everſtein. Ces forts, que d'Arkel avoit achetés (*d*), étoient ſitués aux environs de Gorinchem. Everſtein étoit ſur le bord de la Leck, & les deux autres à un quart d'heure de chemin & plus avant dans le pays : l'art n'avoit rien oublié pour les rendre imprenables, & quoique l'artillerie ne ceſsât de les battre jour & nuit depuis le 2 Juillet juſques dans le mois de Décembre (*e*), les fortifications étoient à peine entamées; mais le froid ayant glacé les foſſés, le Duc réſolut l'aſſaut. Les préparatifs effrayerent la garniſon d'Everſtein, qui capitula la premiere, & les Trajectins accorderent aux ſoldats la liberté de ſe retirer où ils voudroient, ſous parole de ne porter jamais les armes contre eux ni contre les Hollandois. Hageſtein & Gaſperne ſe rendirent au Comte, qui ne voulut

Siege de trois Châteaux.

Les Châteaux rendus.

(*a*) Lettre du Duc Guillaume du 11 Mai 1408 *dans* Balen, *ubi ſupra. pag.* 235.

(*b*) Balen *ubi ſupra. pag.* 761.

(*c*) Voyez la Lettre du Duc Guillaume donnée le 1 Sept. 1405. au ſiege de Hageſtein & d'Everſtein, *dans* Balen, *ubi ſupra. pag.* 515.

(*d*) Extrait des Regiſtr. des Fiefs de Holl. *dans* Matthæus de Jure Gladii. *Cap.* XII. *pag.* 187.

(*e*) Lettre du Duc Guillaume, datée du 15 Novembre 1405, au ſiege de Hageſtein, *dans* de Riemer, Privil. de la Haye. *N.* X. *pag.* 306.

accorder

accorder que la vie aux garnisons ; ils furent pillés & démolis de façon qu'il n'en reste plus de vestiges (*a*).

1406. *Origine de l'emblême du Jardin de Hollande.*

Le Comte de Hollande au commencement de cette guerre avoit envoyé à l'Evêque & aux premiers Officiers des Trajectins une médaille, sur laquelle on voyoit des Châteaux entourés de hayes. On ignoroit alors la signification de l'emblême, mais lorsqu'on vit les trois Forts investis & fermés de tous côtés par des gabions reliés avec des branches de saules, on devina l'énigme, & l'on connut que Guillaume avoit résolu de les avoir à quelque prix que ce fût (*b*). Cette médaille qui, à ce qu'on prétend (*c*), fut ensuite la devise des Comtes, est devenue celle de la République, qu'on représente comme une Pucelle au milieu d'un verger entouré de hayes, qu'on appelle communément le *Jardin de Hollande*.

Treve avec d'Arkel.

La saison étant trop avancée, pour penser à de nouvelles entreprises, le Comte conclut une treve jusqu'à la Pentecôte avec Guillaume, fils de Jean d'Arkel, & congédia son armée (*d*). Cette treve conclue par le fils à l'insçu & vraisemblablement contre les sentimens du pere, fut si mal observée (*e*), que le Comte obligé de reprendre les armes, résolut d'ouvrir la campagne suivante par le siege d'Arkel & de Gorinchem. Il manda ses troupes dès le commencement du printems : quelques Nobles & endroits du Kennemerland se racheterent du service moyennant de bonnes sommes (*f*), & leur argent servit à payer les soldats soudoyés, qu'on commençoit alors à employer (*g*).

Rompue.

Désunion entre d'Arkel pere & son fils.

1407.

Guillaume d'Arkel prévoyant la ruine de sa Maison, se jetta aux pieds de son pere & le conjura de demander la paix, pour prévenir les malheurs qui les menaçoient ; mais ni ses

(*a*) Goudhov. *pag.* 330.-420. *apud* Matth. Anal. *Tom.* VI. *pag.* 331. Heda. *pag.* 267. Schotan. Hist. de Frise *pag.* 263.

(*b*) Beka augmenté, *pag.* 324.

(*c*) Vet. Auct. Gallic. *ap.* Matth. de Jure Gladii *Cap.* 12. *pag.* 181.

(*d*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 4.

(*e*) Liter. Dominor. d'Arkel, *apud* Matthæum de Jure Gladii *Cap.* XII. *pag.* 178.

(*f*) Compte de Phil. de Dorp. dans Van Loon ancien Gouvernem. de Hollande. *Part.* IV. *pag.* 375.

(*g*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 375.

Guillaume VI.

1407.

larmes ni ses prieres n'ayant pu toucher le Vieillard inflexible, qui partit pour la Gueldre, dans le dessein d'engager Renoud IV, son beau-frere, à le secourir, il profita de son absence pour changer le Magistrat de Gorinchem & de Leerdam, où il mit des personnes dont il étoit sûr, & fit refuser les portes à son pere lorsqu'il revint de son voyage.

Ils se réconcilient.

Jean d'Arkel qui connoissoit la bonté du caractere de son fils, dissimula sa colere, & ne pensa qu'à l'engager dans une conférence. Il se servit du crédit que le Duc de Gueldre avoit sur ce jeune homme, pour l'attirer à Bois-le-Duc, & dans la conversation qu'il eut avec lui, il sçut si bien manier son esprit, qu'embarrassé dans ses réponses, il demanda pardon à son pere, & jura de lui obéir dans tout ce qu'il ordonneroit. Mais leurs sujets révoltés par la dureté du pere, & méprisant la foiblesse du fils, refuserent de les recevoir ni l'un ni l'autre, se mirent sous la protection du Comte, & reçurent garnison Hollandoise. Guillaume se rendit sur le champ à Gorinchem, & prit possession de la Souveraineté. Les villes de Haarlem, Delft, Leide, Amsterdam, Goude & de Rotterdam firent les fraix de la cérémonie, &, pour en recouvrer les sommes, elles constituerent mille cinquante Nobles d'Angleterre de rente, & le Comte affecta pour le payement les revenus du Kennemerland & de la Westfrise (*a*). Guillaume établit Van der Dorp dans Gorinchem à la tête de cinq cens hommes d'élite, & revint à la Haye. Cet Officier étoit en même tems Trésorier de la Hollande, & l'on voit par ses comptes que la paye des soldats étoit de cinq groots par jour, & celle des Capitaines d'un florin (*b*). Les deux d'Arkel se retirerent dans la Gueldre, où ayant appris que Gorinchem n'étoit pas exactement gardé, le fils obtint quelques troupes du Duc, & surprit cette Ville pendant une nuit fort obscure; mais il ne put entamer le Château qu'il assiegea.

Leurs sujets révoltés.

Gorinchem rendu au Comte.

Et repris par d'Arkel.

Le Duc de Gueldre déclare la guerre à Guillaume.

A cette nouvelle Guillaume rassembla ses forces, appella les Trajectins, & vola au secours (*c*). Alors Renoud prit

(*a*) Manuscr. de Rotterdam, *dans* Lois Chron. *pag.* 285.

(*b*) Voyez les comptes de Guillaume de Dorp *dans* Van Loon, *ubi supra. Part.* IV. *pag.* 227.

(*c*) Joann. à Leydis *Lib.* XXXII. *Cap.* 8.

ouvertement le parti de son gendre, & déclara la guerre au Comte par un Héraut (*a*). Guillaume se pressa de faire entrer un bon convoi & du renfort dans le Château, que le jeune d'Arkel avoit abandonné à l'approche des Hollandois, & marcha à Dalem, où ceux de Gueldre étoient campés. Renoud surpris de trouver Guillaume si près de lui, fit décamper ses troupes pendant la nuit, & retourna dans son pays. Jean d'Arkel trop foible pour résister long-tems à Guillaume, imagina un expédient pour intéresser Renoud à sa défense. Ce fut de lui transporter ses droits, à condition que les Seigneuries d'Arkel & de Gorinchem demeureroient inséparablement réunies au Duché de Gueldre, sans pouvoir en être détachées ou divisées en aucune façon (*b*). Ce projet étoit d'autant mieux conçu, qu'en satisfaisant la haine personnelle qu'il portoit au Comte, il ne faisoit aucun tort à son fils, qui avoit épousé l'héritiere présomptive de la Gueldre, & par consequent rentreroit, du chef de sa femme, dans les biens qu'il étoit forcé d'aliéner. Renoud accepta l'offre, & fut depuis inauguré Seigneur d'Arkel à Gorinchem le 25 Août, 1409 (*c*).

GUILLAUME VI. 1407.

Les Seigneuries d'Arkel transportées à la Gueldre.

Les Hollandois commencerent alors à regarder ceux de Gueldre comme de véritables ennemis. Ils entrerent dans leur pays & ravagerent cruellement le Tielerwaard & le Bommelerwaard. Ceux-ci voulurent prendre leur revanche sur le pays de Heusden; mais Jean de Kraanenburg, Gouverneur de ce pays, les ayant surpris par un brouillard fort épais, remporta sur eux une victoire complette, & fit un si grand nombre de prisonniers, qu'il excédoit celui des vainqueurs, chaque soldat en ramenant au moins deux ou trois (*d*). Guillaume ayant alors reconnu de quelle importance étoit le poste que la séparation du Rhin forme à la pointe de Bommel, fit rassembler sécretement les matériaux nécessaires

La Gueldre ravagée.

Défaite de ceux de Gueldre.

(*a*) Voyez cette Délibération datée du 28 Septembre, 1407, *dans* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 332.

(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 8.

(*c*) Diploma Reynaldi Ducis *apud* Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* VIII. *pag.* 379. & *dans* Boxhorn *sur* Veld[illegible]. *pag.* 187.

(*d*) Schotan. Hist. de Frise *pag.* 263. Vossii Annal. Holl. *Lib.* XV. *pag.* 401.

GUILLAUME VI.

1408.

pour la conſtruction d'un Fort qu'il bâtit vis-à-vis de Louveſtein, avec tant de diligence que ſon ennemi n'eut pas le tems de s'y oppoſer.

Treve avec la Gueldre.

Sur ces entrefaites Jean, élu Evêque de Liege, chaſſé de ſon ſiege par ſes Diocéſains, vint en Hollande pour demander du ſecours. La guerre dans laquelle il trouva ſon frere engagé, lui paroiſſant un obſtacle à ſa demande, il s'employa tout entier à conclure la paix. Mais quoique ceux de Gueldre n'euſſent aucun intérêt dans cette guerre, & que le fort de Louveſtein, en ouvrant l'entrée de leur pays, leur fermât celui de l'ennemi, il ne put cependant venir à bout de conclure un Traité ſolide, & tous les mouvemens qu'il ſe donna, n'aboutirent qu'à une treve de trois ans qui fut acceptée de part & d'autre (*a*).

XXIX. Troubles de Liege.

Guillaume tranquille de ce côté, ne penſa qu'à faire rentrer les Liegeois dans leur devoir. Ils s'étoient révoltés contre l'Evêque élu, parce qu'il refuſoit de s'engager dans les Ordres, quoiqu'il jouit depuis long-tems des revenus de l'Egliſe, & qu'il eût promis par ſerment, lors de ſon élection, de ſe faire ſacrer auſſitôt qu'il ſeroit en âge (*b*). Les habitans s'étant aſſemblés, avoient nommé Henri, Seigneur de Perwys, Adminiſtrateur & Sequeſtre du temporel, juſqu'à ce que Jean eût rempli ſes engagemens. L'Evêque mécontent s'étoit retiré à Maaſtricht; les Chanoines s'étoient entremis d'un accommodement, & l'on étoit convenu vers la fin de l'année 1403, que l'adminiſtration ſeroit miſe entre les mains de huit perſonnes nommées par l'Evêque & les habitans, & que Jean jouiroit des revenus (*c*). Cet accord ne ſubſiſta pas long-tems, & les Bourgeois ſe ſouleverent de nouveau au printems de l'année 1406. Jean fut encore contraint de ſe retirer à Maaſtricht; mais ayant emporté avec lui le ſcel de l'Egliſe, il révolta pour cette fois le Clergé, qui s'aigrit facilement quand on attaque ſon autorité temporelle. Les Chanoines pouſſés par le Conſeil

(*a*) Joann. à Leydis *Lib.* XXX. *Cap.* 8.
(*b*) Monſtrelet *Liv.* I *Chap.* XXXI. *f.* 27.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXX. *Cap.* 8.

des Villes s'assemblerent capitulairement, annullerent l'élection de Jean, & nommerent Theodoric, fils de Henri de Perwys, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans (*a*). On chassa de la Ville quelques Chanoines qui avoient refusé de donner leur voix, & le nouvel Elu les remplaça de ses créatures. Le vieux Perwys assembla une armée, mit le siége devant Saint Tron & devant le Château de Bouillon. Il prit celui-ci; mais il fut contraint d'abandonner le premier. Sur la fin de l'année il marcha devant Maastricht, dont il commença le siege; mais la rigueur de l'hyver l'obligea encore de se retirer (*b*).

Guillaume VI.

1408.

L'Evêque chassé de son Diocese.

Ce fut dans ces circonstances que Guillaume conclut la treve dont nous venons de parler. Jean profita du service qu'il venoit de rendre à son frere, pour l'engager à le soutenir contre ses Diocésains. Ce dernier entraina Jean, Duc de Bourgogne, son beau-frere qui avoit succédé à Philippe en 1404, & l'Acte fut à peine signé que les Hollandois traverserent le Hainaut, & joignirent les Bourguignons auprès de Tongres. Le Comte de Namur se rendit au camp avec quelques troupes, & le Roi d'Angleterre envoya soixante hommes d'armes, & cinq cens Archers Anglois (*c*), qui passoient alors pour être des meilleurs de l'Europe.

Ligue contre les Liegeois.

L'armée des Confédérés entra sur le commencement de l'automne dans le pays de Liege. Perwys, qui étoit revenu devant Maastricht depuis quatre mois, en décampa sitôt qu'il sçut leur arrivée, & marcha à leur rencontre. Les deux armées se trouverent en présence auprès d'un endroit appellé par les Anciens *Elch* & *Othey*. Le Duc de Bourgogne commandoit la droite, le Comte de Namur la gauche, & le Comte de Hollande étoit au centre. Les Liegeois soutinrent la premiere charge sans s'ébranler; mais le Comte de Namur qui les débordoit, ayant tourné leur droite, & les chargeant par derriere, ils furent rompus de toutes parts. Le nouvel Evêque, son pere, & seize mille Liegeois de-

Leur défaite totale.

(*a*) Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* XXXI. *f.* 27.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 6.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *P.* I. *pag.* 119.

Guillaume VI.

1408.

meurerent ſur la place. Ceux de Tongres, qui arrivoient à leur ſecours, ſans avoir appris leur défaite, tomberent ſous le fer des vainqueurs, & furent taillés en piéces. Une victoire auſſi déciſive ſoumit tout le Dioceſe ; Jean rentra dans ſa Cathédrale en Conquerant. Il fit élever un échafaut ſur la place, où ſiégeant entre le Duc de Bourgogne & ſon frere, il ſe fit apporter les privileges de la Ville, & les brûla. Il condamna à mort les nouveaux Chanoines & les plus mutins des Bourgeois, tant hommes que femmes : les uns furent décollés ou roués, & les autres noyés dans la Meuſe, ſupplice aſſez commun dans ce tems. La même Sentence condamnoit tout le Diocèſe, en cas de nouvelle révolte, à une amende de deux cens mille Couronnes de France, qui devoit être partagée entre l'Empereur, le Roi de France, le Duc de Bourgogne & le Comte de Hollande, & l'Evêque s'obligea à ne rétablir les privileges de la Ville que du conſentement de ces deux derniers Princes (*a*).

Affaires de Brabant.

1409.

Cette affaire fut ſuivie de celle de Brabant, qui auroit eu des ſuites plus dangereuſes, ſans l'entremiſe du Duc de Bourgogne. Jeanne, veuve en premieres nôces de Guillaume IV, Comte de Hollande, & enſuite de Venceſlas, Duc de Luxembourg, étoit morte en 1406. Elle avoit inſtitué, pour *Voogd* ou Tuteur de Brabant, Antoine, ſecond fils de Philippe, Duc de Bourgogne & de Marguerite, fille d'un autre Marguerite, Comteſſe de Flandre, ſa ſœur. Immediatement après la mort de Jeanne, ce Prince avoit été inauguré Duc de Brabant & de Limbourg, ce dernier Duché ayant été réuni depuis long-tems au premier (*b*). Il épouſa peu de tems après Eliſabeth, fille de Jean, Duc de Gorlitz, neveu de Venceſlas, Duc de Brabant & de Luxembourg, qui lui apporta en dot ce dernier Duché, & Guillaume aſſiſta à ce mariage qui ſe fit à Bruxelles en Juillet, 1409 (*c*). L'occaſion fit reſſouvenir Antoine que la dot de Jeanne ſon ayeule,

(*a*) Voyez cette Sentence dans Monſtrelet. *Vol.* I. *Chap.* XLVII. *f.* 77. *verſ.* Joann. à Leydis, *Lib* XXXII *Cap.* 10. Conf. Meyer. Annal. Flandr. *ad h. a.* Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XV. *pag.* 404.

(*b*) Voyez ci-deſſus. *pag.* 2[illegible]1.

(*c*) Monſtrelet. *Vol.* I. *Chap.* LIV. *fol.* 89. *verſ.*

veuve de Guillaume IV, n'étoit pas encore acquittée. La dette n'étoit pas douteuse : Guillaume V l'avoit reconnue en 1351 (*a*), & en 1394 le Duc Albert avoit liquidé les arrérages par un écrit authentique à neuf mille quatre-vingt-quatre vieux *Schilden* impériaux à l'Aigle (*b*). La guerre ayant épuisé les coffres de Guillaume, l'avoit mis hors d'état de faire honneur à cette dette, & cependant Antoine le pressoit vivement. Jean, Duc de Bourgogne, se rendit Médiateur, & détermina son frere à se contenter de sept mille vieux *Schilden* une fois payés pour le capital & les arrérages (*c*).

GUILLAUME VI.

1409.

Contestations entre l'Abbé & le Seigneur d'Egmond.

1410.

Peu de tems après Guillaume termina pareillement un différend qui subsistoit depuis long-tems avec le Seigneur d'Egmond. Cette Maison, l'une des plus anciennes & des plus puissantes du pays, se glorifioit de tirer son origine des anciens Rois de Frise. Elle possédoit, de l'aveu des Comtes de Hollande, le titre d'Avoué de l'Eglise d'Egmond, quoiqu'il appartînt de droit aux Fondateurs. La confusion des droits des Abbés & des Avoués donnoit lieu à des contestations fréquentes, & les Comtes en étoient les Juges souverains, comme *seuls Avoués légitimes de l'Eglise d'Egmond* (*d*).

Jugées par Guillaume.

1411.

Jean d'Egmond, successeur d'Arnoud, ayant épousé une fille du Seigneur d'Arkel, s'étoit chargé d'une partie de la haine que Guillaume portoit à cette Maison (*e*), & ne tarda pas à en ressentir l'effet par une sentence que le Comte rendit à Schoonhoven le 5 Octobre, 1411, sur une contestation qu'il eut avec son Abbé. Ce procès regardoit les terres d'Arnemerswet & Wynemerswet, qui furent adjugées à l'Abbaye, à condition de transporter le terrein où le Château étoit bâti, à Jean d'Egmond qui le posséderoit à l'avenir comme fief héréditaire mouvant de l'Eglise. On lui

(*a*) Manifest. de Rotterdam *dans* Lois Chron. *pag.* 258.
(*b*) Chartrier de Brabant à Vilvoorde. *quatriéme Armoire d'en bas. Tiroir F. No. XXV.*
(*c*) Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVII. *pag.* 214.
(*d*) Diplom. Flor. III. *apud* Bockenberg. Dynast. Egmond. *pag.* 20.
(*e*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 13.

GUILLAUME VI.

1411.

laissoit la haute & basse Justice ; mais on donnoit à l'Abbé le pouvoir de nommer un Officier pour veiller sur la pêche, afin que le Couvent fût suffisamment pourvu, avec droit d'inspection sur les eaux, & chemins publics, & le Seigneur étoit chargé de fournir aux Religieux tous les ans deux cens paires de lapins avec leurs peaux. L'Abbé obtint encore le droit de bâtir un moulin à vent sur les Dunes, & les péages devoient être partagés également. D'Egmond étoit en outre condamné à payer quelques arrérages pour des terres qu'il tenoit à titre de louage, & il lui fut défendu de faire aucune nouvelle loi au désavantage de l'Abbaye. La Sentence prononçoit une amende de mille Couronnes d'or de France contre celui qui contreviendroit au prononcé, & le Comte se réservoit enfin le droit d'expliquer & d'interpréter ce qui pourroit se trouver d'obscur dans quelques articles (*a*).

XXX. Guerre de Gueldre recommencée.

La treve avec la Gueldre étant alors sur ses fins, le Comte se préparoit à recommencer la guerre. Il avoit obtenu à titre d'emprunt & comme don gratuit des sommes considérables des Villes de Hollande, dont quelques-unes avoient stipulé de bons priviléges en récompense (*b*). Ainsi il fut en état d'armer une flotte qui croisant sur la Zuiderzee, ruinoit le commerce de ceux de Gueldre, & tenoit Harderwyck & Elburg dans des inquiétudes continuelles. Il fit de plus un traité avec les habitans d'Amersfoort, qui reçurent dans leur Ville Hubert, Seigneur de Cuilemburg, Jean de Vianen, & Arnoud de Leyenburg, anciens ennemis de la Maison d'Arkel; ces Seigneurs qui commandoient un bon corps de Hollandois, ne cesserent de courir la Veluwe, brûlerent la petite ville de Nieuwkerk, & raserent le fort de Hoeflaken (*c*).

Paix avec la Gueldre.

1412.

Les cris des peuples & les pertes redoublées dégouterent bientôt Renoud d'une guerre si ruineuse pour ses Etats. Il

(*a*) Joann. à Leydis. *L. l.* XXXII. *Cap.* 14.

(*b*) Voyez le [illegible] Novembre, 1411. dans Screvel. Descript. de Harlem, pag. [illegible] de Rotterdam, *dans* Lois Chronique, *pag.* 260.

(*c*) Joann. à Leydis. *L. l.* XXXII. Cap. 15. *Voyez* la Lettre de Kuilenberg au Duc Guillaume *dans* Matthæi Anal. Vet. Ævi. Tom. V. *pag.* 593.

demanda

demanda la paix qui fut enfin conclue au mois de Juillet de l'année suivante. Par ce traité, » Renoud transportoit au » Comte de Hollande ses droits & ses prétentions sur Gornichem & le pays d'Arkel. Il promettoit d'engager Guillaume d'Arkel à rendre la Ville qu'il tenoit encore, » moyennant cent mille Couronnes de France que le Comte » de Hollande s'obligeoit de payer. Le Comte de Gueldre » donnoit au jeune d'Arkel, pour récompense de sa cession, le Château d'Oyen & la Seigneurie de Born, avec » cinq mille florins du Rhin, à prendre sur les péages de » Lobed ». Cet Acte fut confirmé le 26 Juillet en présence des Evêques de Liege & d'Utrecht, & depuis ce tems Gornichem & le pays d'Arkel sont demeurés unis au Comté de Hollande (*a*). Le vieux d'Arkel, à l'insçu duquel on avoit conduit cette négociation, quitta la Gueldre, & se retira dans les terres qu'il avoit dans le Brabant (*b*).

Guillaume VI.

1412.

Conspiration contre Guillaume.

L'année suivante Renoud vint visiter le Comte de Hollande avec une belle suite de Seigneurs de sa Cour. Guillaume le reçut avec joie, & les deux Souverains se comblerent d'amitiés réciproques. Dans l'effusion de cœur assez commune au milieu des festins, il échappa au Duc de conseiller à Guillaume de se défier de quelques-uns de ses Seigneurs, & de lui dire qu'il avoit entr'eux des ennemis cachés. Quelques instances que fit le Comte, il lui fut impossible d'en apprendre davantage, & dans la perplexité où il demeura, ses soupçons tomberent sur Jean d'Egmond & sur Guillaume d'Ysselstein, son frere, qui l'un & l'autre avoient refusé de marcher dans la derniere guerre, & ne paroissoient plus à la Cour. Quelques Seigneurs de Sudhollande, auxquels il communiqua ses inquiétudes, lui conseillerent de s'assurer du vieux d'Arkel, comme le moyen le plus certain de découvrir ses complices, en cas qu'il eût formé quelques projets contre lui, & en même tems ils se chargerent de l'enlever; mais ils ne purent sitôt réussir dans leur dessein. Ce

(*a*) Voyez la Lettre à ce sujet *dans* Matthæus. *ubi supra. pag.* 588.

(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 16. Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 389.

GUILLAUME VI.

1412.

Jean d'Arkel arreté.

ne fut qu'en 1415 que Gerrit de Stryen, Seigneur de Zevenbergen, Florent Van der Aa & Philippe de la Leck, ayant surpris ce Seigneur sur la frontiere de Brabant, l'amenerent à la Haye, & le Comte le fit renfermer dans la prison ordinaire (a).

Cependant Guillaume sans cesse occupé du propos que lui avoit tenu le Duc de Gueldre, résolut de lui rendre sa visite. Pendant son séjour il ramenoit toujours la conversation, mais inutilement, sur le point qui l'intéressoit. Un jour enfin comme ils sortoient l'un & l'autre d'un grand repas, Renoud lui dit qu'il avoit fait sa paix bien à propos; que sans elle il seroit à sa Cour non comme ami, mais comme prisonnier. Ce discours effraya Guillaume qui résolut à son retour d'approfondir ce mystere : il fit presser vivement Jean d'Arkel de dire ce qu'il sçavoit, & ce vieillard, craignant d'être mis à la torture, avoua que les deux d'Egmond avoient résolu d'enlever le Comte, & de le livrer au Duc de Gueldre. Guillaume appréhendant que la Noblesse ne prît le parti de ces Seigneurs, & que les factions assoupies ne se reveillassent, résolut de dissimuler (b), & se contenta de transférer son prisonnier d'abord à Goude, & ensuite à Zevenbergen, où il fut gardé jusqu'en 1425 (c).

XXXI.

Mariage de Jaqueline avec le Duc de Touraine.

Les troubles de France servirent encore à suspendre la vengeance de ce Prince. Nous avons déja parlé des liaisons des Comtes de Hollande avec cette Couronne : Guillaume marchant sur les traces de ses Prédécesseurs, avoit en 1406 arrêté à Compiegne le mariage de Jaqueline sa fille & son unique héritiere avec Jean, Duc de Touraine, deuxiéme fils de Charles VI. Le contrat portoit » qu'en cas que Guillaume vînt à mourir sans laisser d'enfans mâles, le Duc » de Touraine hériteroit des Comtés de Hollande, de Zeelande, de Hainaut, & des droits sur la Frise; qu'il gou» verneroit selon le Conseil & par l'exemple de Guillaume;

(a) Hist. de la Patr. *ibid.* Conf. Voss. Annal. Holl. *Lib.* XV. *pag.* 4[illegible]. Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 350.

(b) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII, *Cap.* 17.

(c) Idem. *Cap.* 22. Conf. aussi de G[illegible] Domin. de Arkel. *apud* Matthæum. *ubi supra. pag.* 234. & l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 390.

» que celui-ci demeureroit seul Souverain pendant sa vie; « qu'après sa mort les nouveaux Epoux recevroient les » fiefs suivant l'usage établi par le Comte & ses Ancêtres; » que ces différens Etats demeureroient réunis & tombe- » roient par indivis à leur fils aîné, & à son défaut à leur « fille aînée; qu'ils seroient tenus de confirmer les privileges, » usages & coûtumes du pays; qu'on n'admettroit aucun » étranger dans les emplois, les charges & le Conseil du » Prince; qu'on n'y recevroit que les Seigneurs les plus » anciens & des meilleures Maisons du pays; que les » nouveaux mariés seroient tenus de prêter serment sur » tous ces points, lors de leur inauguration, de payer à » Dame Marguerite, Princesse de Bourgogne, mere de » Jaqueline, & à ceux qui seroient créanciers, les rentes hé- » réditaires & propres qui leur appartenoient, & d'acquit- » ter pareillement les dettes que Guillaume laisseroit après » sa mort (*a*) «. Les deux Epoux n'étant point encore en âge de pouvoir se marier, le Roi de France consentit que le Prince Jean fût élevé à la Cour de de son beaupere, dont il devenoit l'héritier présomptif, pour s'instruire des coûtumes du pays qu'il devoit gouverner un jour, & nous trouvons qu'il a presque toujours résidé au Quesnoy ou à la Haye (*b*).

GUILLAUME VI.

1412.

Affaires de France.

Guillaume par cette alliance fut plus intéressé que jamais à ce qui se passoit dans la Famille Royale, à laquelle il tenoit déja par sa femme Marguerite de Bourgogne. La jalousie & la discorde y exerçoient leurs fureurs. La foiblesse d'esprit de Charles VI, sujet à tomber dans de facheuses frenésies, laissant flotter entre ses mains les rênes du gouvernement, chacun cherchoit à s'en saisir. Les Ducs d'Orléans & de Bourgogne se les disputoient, & la Reine Isabelle de Baviere n'étoit capable ni de soumettre ces Princes, ni de les concilier. Ambitieuse, adonnée à ses plaisirs, elle

(*a*) Voyez le grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 6. & Matthæi Analect. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag* 596. Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* XXVII. *fol.* 24. *vers.*

(*b*) Manifest. d'Amsterd. *pag.* 19. Joann. à Leydis, *Lib.* XXXII. *Cap.* 26. Monstrelet *Vol.* I. *Chap.* CLXI. *fol.* 140.

GUILLAUME VI. 1412.

ſuivoit, comme les autres femmes, l'impulſion de ſes caprices que la raiſon ne regloit pas toujours. Auſſi le déſordre alloit de jour en jour en croiſſant, & la diviſion qui regnoit à la Cour, partagea bientôt la ville de Paris. Cependant, malgré ſa puiſſance & les intrigues de ſes Partiſans, le Duc de Bourgogne eut du deſſous, & le Duc d'Orléans, mieux venu de la Reine, l'emporta ſur ſa brigue. Le dépit qu'il en conçut, le fit penſer à ſe débarraſſer d'un rival dangereux : l'aſſaſſinat lui parut le moyen le plus court, & malgré l'infamie qui ſuit le crime, ce Prince que ſon ambition rendoit furieux, ne craignit point de s'en charger. Dans le mois de Novembre, 1407, un ſoir que le Duc d'Orléans étoit auprès de la Reine alors en couche, il lui fit dire que le Roi le demandoit pour une affaire preſſée. Le Prince ſortit auſſitôt preſque ſeul, & fut attaqué dans la rue par des gens apoſtés qui l'aſſaſſinerent. L'horreur de cette action étoit d'autant plus grande que trois jours auparavant les deux Princes avoient communié de la même hoſtie pour preuve de leur reconciliation (a).

Après ce coup le Duc de Bourgogne ſe preſſa de ſe mettre en ſureté & ſe retira dans ſes Etats. Il ne laiſſa point cependant de travailler à ſa juſtification, & ſe diſculpa dans l'eſprit du foible Monarque. Il revint enſuite à Paris, & fut rétabli dans le Conſeil comme il ſouhaitoit. Sur ces entrefaites la guerre de Liege l'ayant obligé de partir pour les Pays-bas, la Reine profita de ſon abſence, ſe fit déclarer Régente conjointement avec le Dauphin Louis, & fit condamner le Duc comme atteint & convaincu de l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans. La guerre de Liege ayant été plutôt & plus heureuſement finie qu'elle ne croyoit, la Reine effrayée du retour du Duc de Bourgogne ſe ſauva à Tours, où elle amena avec elle le Roi alors malade & le Dauphin. Le Comte de Hollande accompagnoit le Duc de Bourgogne. Intéreſſé des deux côtés à la paix, il entreprit de reconcilier cette Cour divi-

(a) Monſtrelet. *Vol.* I. *Chap.* XXXVI. *fol.* 29. *verſ.* Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 9.

sée (a), & fit deux fois le voyage de Tours. Le projet d'accommodement qu'il avoit dressé fut accepté par les deux partis. On nomma Chartres pour le lieu de la reconciliation, & les sauf-conduits furent expédiés, sous la caution du Comte, tant au Duc de Bourgogne qu'au jeune Duc d'Orléans & à ses freres. La tranquilité parut alors rétablie ; mais les hauteurs du Duc de Bourgogne indisposerent de nouveau les Princes & même le Dauphin, quoiqu'il eût épousé sa fille. Le désir de venger la mort de son pere qui croissoit avec l'âge dans le cœur du Duc d'Orléans, réveilla bientôt des animosités mal éteintes, & les troubles recommencerent. Le Duc de Bourgogne tantôt bien, tantôt mal avec la Reine, ayant contre lui tous les Princes armés, appella enfin les Anglois à son secours. Cette conduite, blamée même par ceux de son parti, le rendit odieux à tous les François : la Cour se déclara ouvertement contre lui, & comme son audace augmentoit à proportion de la haine qu'il s'attiroit, le Dauphin prit enfin la résolution de lui déclarer la guerre.

Guillaume VI.

1412.

Le Comte de Hollande Médiateur entre les Princes.

Aussi-tôt que la nouvelle en fut répandue, la Comtesse de Hollande, sa sœur, alla trouver la Reine à Peronne, & conclut un nouvel accommodement (b) qui ne tint pas mieux que le premier. En effet, par ce traité le Duc s'engageoit à rompre avec les Anglois, & c'est ce qu'il ne fit tout au plus qu'en apparence. Aussi l'on étoit à la Cour si bien persuadé de son intelligence avec ces anciens ennemis de l'Etat que lorsque l'année d'après il offrit ses services contre le Roi d'Angleterre, on ne jugea point à propos de les accepter.

Négociations infructueuses de la Comtesse de Hollaude.

Au commencement de l'année suivante le Roi d'Angleterre piqué de n'avoir pu obtenir en mariage Catherine de France, fille de Charles VI, aux conditions qu'il avoit proposées, résolut de descendre sur les côtes de Normandie. Les Hollandois & les Zeelandois, par l'entremise du Duc de Bourgogne, lui louerent les Vaissaux dont il avoit besoin pour le transport de ses troupes (c). Il vint aborder à Har-

Les Hollandois favorisent la descente des Anglois en France.

(a) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 12. Monstrelet *Vol.* I. *Ch.* XLIX. *f.* 81.
(b) Monstrelet *Vol.* I. *Chap.* CXXVI. *fol.* 210.
(c) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *P.* II. *pag.* 109.

fleur, dont il forma le siege, & qu'il emporta de vive force avant que la place pût être secourue. Mais, comme la vigoureuse défense des assiegés lui avoit couté beaucoup de monde, que les vivres commençoient à lui manquer, & que la saison s'avançoit, il crut devoir pour cette année borner ses conquêtes à cette Ville, & songea à gagner Calais. L'armée de France s'étant enfin assemblée, le poursuivit & l'atteignit sur les bords de la Somme qu'il avoit dessein de passer. Mais les ponts en avoient été rompus, & la Noblesse de Picardie paroissoit sur la rive opposée pour lui disputer le passage. Envain il remonta cette riviere pour trouver un gué: tous les passages étoient exactement gardés, à l'exception de celui de Saint Quentin, qu'il trouva dégarni, & dont il profita sur le champ pour tirer vers Miraumont. Les François gagnerent le devant, & se posterent dans la plaine d'Azincourt; il s'y donna le 25 Octobre une sanglante bataille, dont les Anglois sortirent vainqueurs, quoiqu'ils eussent à combattre un contre trois. Les François y perdirent dix mille hommes, entre lesquels étoient Antoine, Duc de Brabant & Philippe, Comte de Nevers & de Rhetel, freres du Duc de Bourgogne. Le Roi d'Angleterre se rendit ensuite à Calais, d'où il repassa en Angleterre, remettant à l'année suivante à recueillir les fruits de sa victoire.

Les d'Egmond condamnés pour haute trahison.

Cependant Guillaume avoit eu soin de répandre le bruit de la conjuration des d'Egmond. On les accusoit hautement d'avoir conspiré de livrer leur Prince au Duc de Gueldre, & la Noblesse ainsi que le Peuple marquoit publiquement son indignation. Jean d'Egmond en étant informé, demanda un sauf-conduit pour venir se justifier. Le Comte assuré des bons offices de ses peuples, lui répondit que quoiqu'on n'eût pas encore vu de pareil exemple entre un Prince & son sujet, il le lui feroit néanmoins expédier. Mais Jean n'osa comparoître; le Conseil lui fit son procès, le déclara convaincu du crime de haute trahison, le condamna à perdre la tête, & confisqua ses biens.

Jean se refugia avec son frere dans le Château d'Yesselstein, place très-forte. Guillaume fit sommer les Habitans de livrer

le criminel, & sur leur refus il commença le siege. Jacques de Gaasbeek, Seigneur d'Abkoude, de Wyck te Duurstede, de Putten & de Stryen, Hubert de Cuilemburg, & Jean de Vianen vinrent trouver Guillaume à Schoonhoven, & moyennerent un accommodement, par lequel les deux freres céderent la Ville & le Château d'Yſſelſtein, consentirent à sortir du pays, & à n'y rentrer jamais que du consentement de leur Souverain. Le Comte s'obligea de leur payer tous les ans pour leur subsistance deux mille vieux *Schilden* à Jean, six cens Couronnes à son frere, & huit cens à Iolande, leur mere, sur les revenus des biens qu'ils abandonnoient (*a*). La fin de cette affaire facilita la liberté de Jean d'Arkel que le Comte retenoit encore en prison. Il en sortit enfin en 1425 (*b*), & le Prevôt d'Oudemunster lui donna en 1426, la Seigneurie de Haastrecht, & quelques autres biens (*c*), dont il jouit jusqu'à sa mort qui arriva à Leerdam le 25 Août, 1428 (*d*).

Relâchement du vieux d'Arkel.

Sa mort.

Gaasbeek, l'un des Médiateurs de l'accommodement des Egmond, avoit eu les Seigneuries de Wyck te Duurstede & d'Abkoude par un événement qui mérite que nous en disions un mot. Jean de Brederode avoit épousé Jeanne, fille de Guillaume de Gaasbeek, & héritiere présomptive de ces Seigneuries. Avant que cette succession lui fût échue, il s'étoit jetté dans les Chartreux d'Utrecht, & sa femme s'étoit faite Religieuse à Wyck te Duurstede. La mort de Guillaume de Gaasbeek étant ensuite arrivée, Jacques de Gaasbeek, son neveu, qui se trouvoit alors son plus proche héritier, se mit en possession de ces terres. Brederode en qui le désir des biens de ce monde avoit éteint l'amour de ceux de l'autre vie, obtint une dispense du Pape, quitta le froc, & tirant Jeanne de son Couvent à main armée, prétendit rentrer dans ses droits. Frederic de Blankenheim, alors Evêque d'Utrecht, envisagea la dispense du Pape comme une

Particularités sur Gaasbeek.

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 23.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 22.
(*c*) Voyez la Lettre *dans* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 236.
(*d*) De Gest. Domin. de Arkel. *apud* Matth. *ubi supra. pag.* 36.

GUILLAUME VI.

1412.

uſurpation ſur les droits de ſon Egliſe. Il aſſembla ſes troupes, marcha ſecrétement à Wyck te Duurſtede, enleva Jeanne de la maiſon de ſon mari, la fit conduire dans ſon Monaſtere, & livra Brederode à Gaaſbeek qui le retint priſonnier juſqu'en 1411, que Jeanne mourut (*a*).

XXXII. Troubles d'Utrecht.

1413.

Les troubles domeſtiques de la Ville d'Utrecht commencerent dès 1413. Sur le bruit qui courut que la faction de Ligtenberg avoit vendu la Ville à Guillaume moyennant une groſſe ſomme, le parti contraire aux Hollandois s'efforçoit de gagner le peuple en lui faiſant entendre que la guerre d'Arkel dans laquelle on l'avoit engagé, ne pouvoit être que ruineuſe pour la liberté, & que le Magiſtrat n'attendoit qu'une occaſion favorable pour exécuter la vente. La populace furieuſe entoura l'Hôtel de Ville le 20 Mars, 1413, & demandoit à grands cris qu'on eût à changer les Magiſtrats. La plûpart des partiſans de Ligtenberg avertis de l'orage, s'étoient abſentés de la Ville, & le Bourgmeſtre, ſe trouvant le plus foible dans le Conſeil, ne put empêcher la délibération de paſſer contre lui. Herman de Lockhorſt, Doyen du Chapitre, qui étoit à la tête du peuple, l'emporta pourlors; Jacques de Ligtenberg, Prevôt de Saint Pierre, Barent Proeys, Eſcoutet, Jean de Ligtenberg de Landskroon, & Jean de Klaarenberg, Bourgmeſtre, & quelques autres furent bannis (*b*).

Les exilés s'étoient refugiés à Amersfoort, d'où ils écrivirent à l'Evêque & au Senat pour demander d'être reçus à ſe juſtifier. Herman de Lockhorſt, & Jean Van der Spiegel firent rejetter leur requête, & dans l'inſtant les bannis ſe mirent ſous la protection du Comte de Hollande, qui prit ouvertement leur défenſe (*c*).

L'interruption que les Hollandois cauſerent dans le Commerce, indiſpoſa bientôt la bourgeoiſie contre le nouveau Gouvernement; les amis des exilés ſouffloient le feu, & l'un des valets de Jean Van der Spiegel ayant maltraité

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 7. Beka augmenté, *pag.* 384.
(*b*) Act. Ultraj. *apud* Matth. de Nobilitat. *Lib.* II. *pag.* 468.
(*c*) Lit. Wilhelm. VI. *apud* Matth. *ubi ſupra. pag.* (*e*) 3.

un

un de ceux de l'Hôtel de Ville, il s'éleva un tumulte plus dangereux que le premier. La populace investit la maison du Maître qui se sauva avec peine. Lockhorst qui voulut rassembler ses partisans, fut si mal reçu qu'il fut contraint de se cacher dans un Couvent. Le Parti de Ligtenberg reprit bientôt le dessus ; Lockhorst, Spiegel, Ysbrand Van der Aa, Gerrit de Damas, & quantité d'autres furent chassés de la Ville. La Bourgeoisie députa à la Haye pour se reconcilier avec le Comte, & les exilés eurent la permission de revenir ; mais ceux dont le ban devoit durer cent ans, furent exclus des charges. Guillaume se rendit à Utrecht, où le peuple le reçut avec de grands applaudissemens, & l'on bannit à perpétuité les Chefs du parti opposé (*a*).

Guillaume VI. — 1413. — Appaisés par Guillaume.

Pendant que le Comte étoit occupé de ces troubles, les Frisons lui enleverent Staveren, l'unique place que les Hollandois possédoient encore dans ce pays. Marguerite de Cleves, Veuve d'Albert, Princesse, dont Guillaume connoissoit si bien la prudence & la sagesse, qu'il lui confioit le gouvernement toutes les fois qu'il s'absentoit (*b*), avoit renouvellé une treve avec ces peuples, comme elle avoit fait plusieurs fois du vivant d'Albert (*c*) ; mais le terme étant expiré en 1414, deux ans après la mort de Marguerite (*d*), les habitans du Westergoo surprirent Staveren le 12 Mars, & en chasserent la garnison qui se tenoit mal sur ses gardes (*e*). Le Comte ne se trouvant pas en état d'entreprendre une guerre aussi couteuse, fut contraint de laisser cette Ville entre leurs mains, & de se contenter de renouveller la treve (*f*).

Les Hollandois chassés de Staveren. — 1414. — Nouvelle Treve.

D'un autre côté les affaires de France l'appelloient &

Le Duc de

(*a*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 18. Beka augmenté. *pag.* 342. 347. Conf. Burman. Annal. Ultraj. *Part,* I. *pag.* 174. &c. & Lettre du 15 Octobre 1415. *dans* Matthæus de Jure Gladii. *Cap.* V. *pag.* 38.

(*b*) Ubb. Emmius Rer. Frisicar. *Lib.* XVII. *pag.* 243. Voyez aussi Manifest. de Kennemerl. *pag.* 664. Manifest. de Rhinland. *pag.* 30. 34. Privileg. de Texel. *pag.* 16. 19.

(*c*) Ubb. Emmius, *ubi supra.* & *pag.* 253. 256.

(*d*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 16.

(*e*) Beningha Hist. d'Oostfrise. *Liv.* I. *Chap.* CCIV. *pag.* 185.

(*f*) Ubb. Emmius Rer. Frisic. *Lib.* XVII. *pag.* 258. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 19.

GUILLAUME VI.

1415. Touraine devenu Dauphin.

méritoient toute son attention. Il fit célébrer l'année suivante le mariage de sa fille avec Jean, Duc de Touraine, ce Prince ayant alors dix-huit ans, & Jaqueline quatorze (*a*). Les nouveaux Epoux fixerent leur séjour à Valenciennes. Après la bataille d'Azincourt le Duc de Bourgogne se rendit à Paris à la tête dej dix mille chevaux. Il avoit envoyé des Députés à la Cour, pour demander la permission d'entrer dans la Ville, & malgré le refus du Dauphin qui parloit au nom du Roi, il s'étoit avancé jusqu'à Lagni, d'où il fit partir de nouveaux Députés qui ne furent reçus qu'après bien des difficultés. Pendant leur séjour le Dauphin fut attaqué d'une dyssenterie, dont il mourut le 18 Décembre, 1415. La succession à la Couronne regardant alors Jean, Duc de Touraine, devenu Dauphin, la Reine envoya couriers sur couriers au Comte de Hollande, pour le presser de venir avec son gendre, & la Noblesse Françoise fit une députation vers ce Prince, le suppliant de se rendre à la Cour, pour y prendre l'autorité qui lui étoit dévolue par la mort de son frere.

XXXIII. L'Empereur arrive en Hollande.

1416. Guillaume passe avec lui en Angleterre.

Ce fut vers le commencement de l'année 1416 que l'Empereur Sigismond arriva en Hollande pour s'aboucher avec Guillaume. Ce Prince pieux n'épargnoit ni peines ni voyages pour éteindre le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis près de quarante ans. Il engagea le Comte de passer avec lui en Angleterre, dans le dessein de travailler en même tems à rétablir la paix entre cette Couronne & celle de France. Guillaume ne fut pas difficile à déterminer, l'intérêt de son Etat l'engageant à ce voyage. Quoique l'entrepôt des laines fut changé, le commerce étoit toujours très-florissant entre l'Angleterre & la Hollande (*b*). Mais il s'élevoit de tems en tems des difficultés entre les Négocians. Henri venoit de publier des Lettres, par lesquelles il exigeoit de Guillaume huit cens cinquante Nobles pour des dommages & intérêts qu'il prétendoit, & vraisemblablement le Comte de Hollande obtint la révocation de ces Lettres (*c*); mais leurs négocia-

[illegible]ciations [illegible].

(*a*) Joann. a Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 1.
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* I. *pag.* 107 158. *Part.* II. *pag.* 52.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* II. *pag.* 87.

1416.

tions pour la paix furent infructueuses. Le peuple de Londres enorgueilli du gain de la bataille d'Azincourt, & sçachant les intentions de ces Princes, les regarda comme des traitres, & les força d'abandonner la Ville (a). D'ailleurs le Roi de France & le Roi d'Angleterre étoient également entêtés sur leurs prétentions. Il paroît cependant que l'Empereur obtint une treve de trois ans (b), qui fut mal observée, & qu'il ne revint qu'au mois de Juillet (c).

Quelques Auteurs prétendent que dans cette entrevue le Comte de Hollande releva ses Fiefs de l'Empereur, & qu'il le pria de lui accorder un Diplôme pour investir Jaqueline, sa fille, de ses Etats, en cas qu'il vînt à mourir sans laisser d'autres héritiers. Ils ajoutent que le refus de Sigismond fut cause que Guillaume le laissa en Angleterre, & repassa la mer sans l'attendre (d).

Guillaume amene le Dauphin à Compiegne.

1417.

Guillaume étoit dans les intérêts du Duc de Bourgogne. Son gendre avoit succé les mêmes sentimens, & la Cour de France, où les Orleanistes dominoient, lui devenoit suspecte ; les instances de la Reine & de la Noblesse augmentoient son indécision. Il assembla son Conseil, & ce ne fut qu'après de longues délibérations qu'il se détermina d'amener son Gendre à Compiegne au commencement de 1417. Un Auteur contemporain (e) avance qu'il partit à la tête d'une bonne armée; mais étant seul à rapporter ce fait, on peut croire que le Comte se contenta de se faire escorter par sa Noblesse, & qu'il évita le reproche d'entrer à main armée sur les terres de France. Il sçavoit cependant que le Duc de Bourgogne venoit de conclure une Ligue avec l'Angleterre; il devoit craindre qu'elle ne fut connue, & ne déterminât ses ennemis à se défaire d'un Prince qui ne pouvoit manquer de leur être opposé.

(a) Meyer. Annal. Flandr. *ad h. a.*
(b) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* II. *pag.* 165--167.
(c) Joann. a Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 22.
(d) Windeck Vita Sigismund. *apud* Mencke Scriptor. Rer. German. *Tom.* I. *pag.* 1104. Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 22.
(e) Hermann. Corneri Chron. *apud* Eccard. Corpus Hist. Med. Ævi. *Tom.* III. *col.* 1220.

GUILLAUME VI.

1417.

Il part pour Paris.

La Reine se rendit à Compiegne. Dans les conférences le Comte ne dissimula ni son attachemenr pour son beau-frere, ni son dévouement pour le Dauphin. Isabelle ne pouvant obtenir qu'il confiât la personne du dernier dans une Cour si suspecte, l'engagea à partir seul avec elle. Le Comte laissant son Gendre sous une bonne garde, vint à Paris; mais dans l'audience qu'il eut du Roi, il parla si vivement en faveur du Duc de Bourgogne, que le Conseil résolut de le faire arrêter, pour le forcer à rendre le Dauphin (*a*). Un ami sécret du Duc l'en avertit à propos, & dès la même nuit il se hâta de sortir de Paris. Il trouva en arrivant à Compiegne son Gendre à l'agonie. Les François attribuent cette mort imprévue à un abcès dans la tête (*b*); mais les Anglois & les Hollandois publient qu'il fut empoisonné par une cuirasse (*c*) que sa propre mere lui avoit envoyée (*d*). Ce Prince mourut le 4 Avril, 1417, laissant une Veuve de seize ans & sans enfans. Guillaume pénétré des circonstances d'une fin si tragique, laissa aux François le soin des funérailles, & se pressa de ramener sa fille dans ses Etats.

Et s'en sauve précipitemment.

Mort du Dauphin.

XXXIV.

Guillaume fait recevoir Jaqueline son héritiere.

Son âge & ses infirmités l'inquiétoient sur le sort d'une fille qu'il aimoit tendrement. L'ambition de Jean, élu Evêque de Liege, l'aversion qu'il avoit marquée pour se lier dans l'Etat Ecclésiastique, & le refus que Sigismond avoit fait d'assurer ses Etats à Jaqueline, redoubloient ses inquiétudes. Il avoit convoqué les Etats généraux des trois Provinces; & l'Assemblée avoit unanimement reconnu sa fille pour son héritiere, & lui avoit prêté serment. Les Députés des Villes avoient fait la même cérémonie à la Haye. L'Acte qui fut alors dressé, est du 15 Août, 1416, & souscrit par Philippe de Wassenaar, Burggrave de Leide, Henri de Wassenaar, Theodoric de la Leck, Herbaren d'Ysselstein,

(*a*) Voyez la Réponse du Duc de Bourgogne aux propositions du Roi, *dans* la Continuat. de la Chronique de Flandre de Den. Sauvage. *pag.* 250. & le Corps Diplomat. *Tom.* II. *P.* II. *pag.* 100.

(*b*) Monstrelet *Vol.* I. *Chap.* CLXII. *fol.* 240. *vers.*

(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 26.

(*d*) Ægid. de Roya *ad ann.* 1417.

Guillaume VI.

1417.

Jean de Heemſtede, de Benthuizen, Henri de Naaldwyk, Maréchal de la Nordhollande, Jean, Bâtard de Blois, Seigneur de Treſlong, Melis de Mynden, Arend de Duivenvoorde, Jean de Woude, Seigneur de Warmond, Guillaume de Boukhorſt, Gerrit de Heemskerk, Seigneur d'Ooſthuizen, Berthoud d'Aſſendelft, Gerrit de Zyl, Jean de Hodenpyl, Philippe de Spangen, Gillis de Kralingen, Guillaume Eggaart, Seigneur de Purmerende, *Chevaliers :* Helmich de Tournay, Adrien de Raaphoorſt, Gerrit de Poelgeeſt, Philippe de Bloot, Mouweryn Van der Does, Gerrit de Benningbroek, Theodoric de Zandhorſt & Adrien de Marteneſſe, *Ecuyers.* Les Eſcoutets, Bourgmeſtres, Echevins & Conſeillers des villes de Haarlem, Delft, Leide, Amſterdam, Goude, Oudewater, Schiedam, Alkmaar, Hoorn, Medenblik, Enkhuizen & Monnikendam ſignerent avec eux (*a*).

Mais quelque authentique que fut cet Acte, l'inquiétude du Comte étoit ſi grande qu'il exigea une obligation particuliere des Nobles & des Villes qui ne s'étoient pas trouvés à la convocation. Nous avons des Lettres par leſquelles les Seigneurs de Cuilenburg & de la Leck, Henri, Seigneur de Vianen & de Gooije, Otton, Seigneur d'Aſperen, Gerrit de Stryen, Seigneur de Zevenbergen, Henri de la Leck, Seigneur de Heeſwyk, Jean, Seigneur de Vliet, Jean de Droogelen, Seigneur d'Eethen & de Meuuwen, Jean de Croonenburg, Seigneur de Loenen, Arend, Seigneur de Leyenburg, & Gerard de Heemskerk, Seigneur de Lieveld, *Chevaliers :* Guillaume de Brederode, Seigneur de Merwede & Ter Stein, Jean, Seigneur de Langerak, Theodoric de la Merwede, Jean de Herlair, Van der Zyle, Theodoric de Heukelom & Guillaume de Bezoyen, *Ecuyers,* avec les Magiſtrats de Dordrecht, de Schoonhoven, de Gertrudenberg, de Gorinchem, de Heuſden, de Woudrichem, d'Yſſelſtein & de Leerdam s'engagent, dans le

(*a*) Voyez le grand Recueil des Placards de Hollande. *pag.* 8. Heda. *pag.* 280. Matthæi Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 599.

GUILLAUME VI.

1417.

cas où Guillaume viendroit à mourir sans laisser un fils, de reconnoître Jaqueline, Dauphine de Vienne, pour légitime héritiere, lui jurer fidélité, & promettre de la défendre aux dépens de leurs biens & de leurs vies (*a*).

Mort de Guillaume.

Les mouvemens que Guillaume se donna pour faire réussir cette affaire, & l'agitation de son esprit, porterent le feu dans son sang; il lui survint une tumeur à la cuisse sur une cicatrice de la morsure qu'un chien lui avoit faite dans sa jeunesse. Les douleurs qu'il en ressentit, le déterminerent à la faire ouvrir, & l'opération lui causa une fievre aigue qui le mit au tombeau le dernier Mai, 1417, à l'âge de cinquante-deux ans; il mourut à Bouchain, & fut enterré à Valenciennes (*b*).

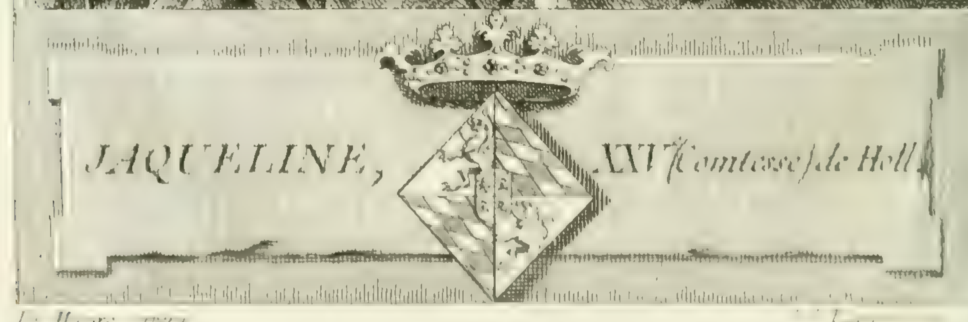
Ses qualités.

Les Chroniques font un grand éloge de sa valeur (*c*). Il en donna des preuves dans les guerres d'Arkel, de Gueldre & de Liege. Mais on lui reproche de s'être trop embarrassé dans les dissensions des Maisons de Bourgogne & d'Orleans, & d'avoir perdu la Frise pour s'être plus occupé des affaires de ses voisins que des siennes (*d*). Il avoit épousé en 1386 (*e*) Marguerite, fille de Philippe, Duc de Bourgogne, Princesse d'un rare mérite, dont il n'eut que Jaqueline, ainsi nommée parce qu'elle vint au monde le jour de Saint Jacques (*f*). Il laissa trois fils naturels, Louis, Everard, Adrien & une fille appellée Beatrix. Louis fut Seigneur de Vlissingue & de Scandener. Everard bâtit dans la Westfrise le Château de Hoogtwoude, dont il fut le premier Seigneur. Adrien hérita du chef de sa femme des biens de Hugues de Wielenstein, & Beatrix épousa en premieres nôces Philippe de Dorp, & en secondes Jean de Woerden, Seigneur de Vliet (*g*).

Sa Femme.

Ses Enfans.

(*a*) Voyez Fr. de Mieris Vassal. de Comté de Hollande. *pag.* 91.
(*b*) Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* CLXV. *fol.* 242.
(*c*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 27.
(*d*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XI. *pag.* 411.
(*e*) Ægid. de Roya Chron. *ad ann.* 1386.
(*f*) Hist. de la Patr. *pag.* 398. *Not.* 4), & Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* I.
(*g*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 29. & de Riemer. Descr. de la Haye. *Tom.* I. *pag.* 396. 370. 378. 379. 380. & *Tom.* II. *pag.* 23. 24. 25.


JAQUELINE, XXVI (Comtesse) de Holl.

JAQUELINE,

Vingt-cinquiéme (Comtesse) de Hollande.

JAQUELINE, en cherchant son bonheur dans les bras de l'hymen, se rendit également infortunée par son goût & par sa politique. Le poison lui ravit à l'âge de seize ans un premier Epoux à peine dans l'adolescence, qui, devenu Dauphin, lui promettoit un des plus beaux Sceptres de l'Europe, & jamais elle ne posséda le Comté de Ponthieu qu'on lui avoit assigné pour son Douaire (*a*). L'ambition d'un Oncle & les craintes de sa Mere précipiterent son second mariage avec Jean, Duc de Brabant, Prince trop foible de corps & d'esprit pour une Dame aussi vive que spirituelle, & dont l'incapacité la plongea dans des écarts qui troublerent toute sa vie. Le Duc de Glocester, entre les bras duquel elle se refugia, ne put la secourir, les Anglois, dont les intérêts étoient opposés à ceux de la Duchesse, ayant refusé de concourir à ses desseins. Rebuté par les obstacles qu'il rencontroit, il la quitta pour une de ses filles d'honneur, & la laissa sous la dépendance du Duc de Bourgogne, son héritier, qui ne songeoit qu'à s'assurer sa succession. Le dernier Epoux que sa reconnoissance & sa tendresse lui firent choisir, lui coûta la cession de ses droits & des titres qu'elle tenoit de sa naissance. Elle étoit dans le Hainaut avec Marguerite, sa Mere, lorsqu'elle apprit la mort de son Pere. Le Duc de Bourgogne, son Oncle, s'y rendit aussitôt, & la fit reconnoitre par les Etats du Pays & dans les autres Provinces soumises à Guillaume (*b*).

XXXV. JAQUELINE inaugurée Comtesse.

1417.

Les mouvemens des Cabeliaux, qui crurent l'occasion favorable, l'appellerent bientôt en Hollande (*c*). Jean &

Prise d'Yselstein par les d'Egmond.

(*a*) Le grand Recueil des Placards de Hollande. *Tom.* III. *pag.* 17.
(*b*) Ægid. de Roya, *ad ann.* 1417.
(*c*) Magn. Chron. Belg. *pag.* 361.

JAQUELINE.

1481.

Guillaume d'Egmond, profitant des intelligences qu'ils conſervoient dans un pays qui leur avoit appartenu, ſurprirent le Château d'Yſſelſtein. Les Seigneurs de Brederode & de Montfoort, Chefs des Hoekins, aſſemblerent à la hâte les milices des Villes (*a*), & gagnerent celles d'Utrecht & d'Amersfoort, en leur promettant de détruire les fortifications de la place, qui les incommodoient depuis long-tems (*b*).

Yſſelſtein repris & démoli.

Le fort fut aſſiegé & preſſé ſi vivement que la garniſon capitula en peu de jours, & ſe rendit ſur la fin de Juin (*c*). La Comteſſe ſe tranſporta à ce ſiege, & tint aux Trajectins la parole que Brederode leur avoit donnée; ceux-ci ne perdirent pas un moment à démolir les portes & les murailles du Château (*d*). Cette facilité de Jaqueline indiſpoſa cependant la Nobleſſe, qui voyoit avec chagrin détruire un de ſes plus anciens établiſſemens & le rempart de la Province.

Mouvemens des Hockins.

Pendant ce ſiege les Hoekins s'aſſurerent de quelques places dont ils ſe méfioient. Philippe de Waſſenaar, Burggrave de Leide, ſe jetta dans Amſterdam, & Jean de Vianen fit entrer des troupes & de l'artillerie dans Leerdam (*e*). Jaqueline parcourut les villes de Hollande, confirma leurs privileges, & fut inaugurée dans toutes, à l'exception de Dordrecht (*f*).

XXXVI. Mouvemens & Ligue de Jean de Baviere.

Jean de Baviere, élu Evêque de Liege, qui méditoit depuis long-tems de ſe ſaiſir du Gouvernement, avoit ménagé les Cabeliaux qui dominoient dans cette Ville. Il s'y rendit en diligence, & ſe fit nommer *Ruwaard* (*g*). Les habitans de la Brille, dont il étoit le maître, en qualité de Seigneur de Voorne, le reconnurent; il ſe ligua bientôt avec les Maiſons

(*a*) Extr. des comptes de Phil. Enghebrechtz. MSC.
(*b*) Chron. de Goude. *pag.* 120.
(*c*) Veldenaar, *pag.* 110.
(*d*) Liber. Jacob. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 602. Burmann. Annal. Ultraj. *Part.* I. *pag.* 223. La Chronique de Goude. *pag.* 120.
(*e*) Extr. des comptes d'Enghebrechtz. MSC.
(*f*) Veldenaar. *pag.* 111. Manifeſt. de Sudholl. *dans* Balen. Deſcript. de Dordrecht. *pag.* 519.
(*g*) Liſte de la Régence *dans* Balen, *ubi ſupra. pag.* 285.

d'Arkel



JEAN DE BAVIERE Usurpateur de Holl.

Ex Museo serwern

C. F. Ulpart sculp.

Jaqueline. 1417.

d'Arkel & d'Egmond, dans l'espérance de s'assurer de Gorinchem & d'Arkel (*a*). Ces Seigneurs avoient encore des amis dans leurs anciens Domaines, & Guillaume d'Arkel ayant rassemblé quelques troupes de Liege & de Gueldre, se rendit maître de Gorinchem; mais il ne put entamer le Château.

Prise de Gorinchem.

La Comtesse Douairiere qui n'ignoroit pas la part que Jean avoit dans tous ces mouvemens, s'en servit pour déterminer la Noblesse de son parti à presser le mariage de la Princesse, que Guillaume avoit ordonné par son testament avec Jean, Duc de Brabant, son Cousin (*b*). Elle appella en même tems ses partisans, & forma le siege de Gorinchem. D'Arkel avoit creusé un large fossé pour séparer la ville du château. Les Trajectins le passerent le 1 Décembre, & furent suivis des Hollandois. D'Arkel se voyant forcé, mit en bataille sur la place trois mille cinq cens hommes qui lui restoient. Le combat fut d'autant plus sanglant, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par les rues, dont l'entrée n'étoit pas difficile à garder. Mais enfin le nombre l'emporta; d'Arkel y fut tué, & toute cette troupe taillée en pieces. D'Egmond demeura prisonnier; mais la Comtesse y perdit Brederode, l'un de ses plus fideles serviteurs (*c*).

Gorinchem repris.

Marguerite alors plus tranquille ne pensa plus qu'à conclure le mariage de Jaqueline, pour prévenir la difficulté qu'on auroit pu faire dans la suite; elle crut devoir communiquer son dessein à Jean de Baviere & au Duc de Bourgogne, Oncles de la Princesse. On ménagea une entrevue entre les futurs Epoux. Jean, Duc de Bourgogne, trop occupé dans les troubles de la France, envoya Philippe, Comte de Charolois, son fils. Jean de Baviere n'osa s'opposer aux ordres positifs portés par le testament de son frere, & Philippe y consentit au nom de son pere. Jaqueline fut fiancée; on signa le contrat le 1 Août. Les conditions furent les mêmes que

Second mariage de Jaqueline.

(*a*) Ægid. de Roya. *ad ann.* 1417.
(*b*) Joann. à Leydis. *Lib.* XXXII. *Cap.* 27.
(*c*) Veldenaar. *pag.* 111. Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* CLXXXII. *fol.* 259. Corneri Chron. *ad ann.* 1417. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 419.

JAQUELINE. 1417. celles de ſon premier mariage avec le Duc de Touraine. Le Duc de Brabant s'engagea de le conſommer ſous peine de payer cinq cens mille couronnes d'or (*a*), & prit dès ce moment les titres de Comte de Hainaut, de Hollande, de Zeelande & de Friſe (*b*). On dépêcha Engelbert de Naſſau pour obtenir les diſpenſes néceſſaires du Concile, alors aſſemblé à Conſtance. Jean, Duc de Limbourg & de Brabant, étoit fils d'Antoine de Bourgogne, frere de Marguerite, Comteſſe Douairiere de Hollande. Il avoit ſuccédé à ſon pere, tué à la journée d'Azincourt, en 1415, & il avoit alors environ quinze ans.

Conteſtations ſur les diſpenſes.

Jean, Duc de Bourgogne, qui ſouhaitoit ardemment de voir les Provinces des Pays-Bas réunies dans ſa Maiſon, ſollicita ſi vivement Martin V, élu Pape par le Concile, que le Pontife ne put lui refuſer des Bulles. Mais l'Evêque de Liege, abuſant du crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, Sigiſmond, engagea ce Prince à s'oppoſer à leur expédition, & ſollicita lui-même une diſpenſe pour épouſer ſa niece, offrant de remettre ſon Evêché entre les mains du Pape (*c*). Il envoya ſa réſignation au Concile, ſe porta Tuteur de la Princeſſe, & fit ſommer Marguerite de lui remettre ſa Pupile. Les Hoekins s'y oppoſerent fortement & ſoutinrent qu'ayant reconnu Jaqueline pour Souveraine, & conſenti qu'elle fût mariée au Duc de Brabant, il ne pouvoit prétendre à ſa tutele, ſans aller contre le ſerment qu'il avoit prêté. Les Princeſſes ſentirent la néceſſité de preſſer la célébration du mariage; & le printeims ſuivant la cérémonie ſe fit à la Haye (*d*).

1418.

§ XXVIII. [illegible] de Jean de Baviere.

Le Duc de Baviere fruſtré de ſes eſpérances, loin de ſe laiſſer abbattre, forma le deſſein de dépouiller ſa niece de ſon patrimoine. Afin de ſe rendre Sigiſmond plus favorable, il lui demanda en mariage Eliſabeth de Luxembourg, ſa

(*a*) Dans les Comtes de [illegible] Part. II. [illegible]

(*b*) [illegible] Hennim. [illegible]

(*c*) [illegible] augmentée [illegible] Ron [illegible] ad ann. 1417. [illegible] XXVIII. [illegible]

(*d*) Divæus Rer. Brabant. Lib. XVIII.

Cousine, & Veuve d'Antoine, Duc de Brabant, avec sa nomination aux Comtés de Hainaut, de Hollande, de Zeelande & de Frise, qu'il disoit dévolus à l'Empire par le défaut des mâles dans la branche aînée.

Jaqueline. 1418.

L'Empereur l'investit de ces Pays.

Sigismond anciennement piqué contre Guillaume saisit l'occasion de se venger sur sa fille, & de procurer un mariage avantageux à sa Cousine. Il promit Elisabeth à Jean, & lui conféra les Fiefs qu'il demandoit. Le Duc de Baviere n'ignoroit pas la puissance de la Maison de Bourgogne; mais son ambition ne pouvoit se borner aux Seigneuries de Voorne de Woerden & de la Brille. Quoiqu'il fut assuré de Dordrecht, cette ville ne pouvoit seule l'emporter sur toutes les autres, qui reconnoissoient sa niece. D'ailleurs l'autorité de *Ruwaard* tomboit par le mariage de la Princesse. Il n'osoit prendre le titre de Comte, dans la crainte de révolter toute la Nation, & n'étoit pas assez fort pour se maintenir dans le Gouvernement. Ces obstacles devoient le rebuter; il sçut cependant les surmonter par son adresse & son courage, il colora ses prétentions avec tant d'art qu'il leur donna une apparence de justice, & força les nouveaux Epoux à le confirmer dans le titre qu'il avoit usurpé. Martin V lui avoit accordé la permission de se marier (*a*), & l'Empereur fit expédier des Lettres qui l'envoyoient en possession des biens qui appartenoient à sa niece. Elles sont datées de Constance, le 13 Mars, 1418, & sont adressées *aux Nobles & Villes des Comtés de Hainaut, de Hollande, de Zeelande & de Frise :* elles portent que » Guillaume, Vassal & Membre du Saint » Empire, étant décédé sans enfans mâles nés en légitime » mariage, ses Comtés étoient dévolus de droit à l'Empire; » qu'en conséquence Sigismond, Roi des Romains, les conféroit à Jean, frere de Guillaume, Duc de Baviere & » Palatin du Rhin, pour les posséder & tenir comme Fiefs » de l'Empire; que (nonobstant) Jaqueline, fille de Guil- » laume, & Jean de Brabant, son mari, s'en étoient em- » parés, sans avoir préalablement obtenu le consentement

(*a*) Magn. Chron. Belg. *pag.* 340. Ægid. de Roya. *ad ann.* 1418.

Jaqueline.

1418.

» du Seigneur Suzerain : pourquoi il enjoint aux Nobles » & Bourgeois des Villes des susdits Pays de reconnoître » Jean, Duc de Baviere, & ses héritiers mâles seulement, » pour leurs Seigneurs légitimes, les relevant à cet effet du » serment qu'ils ont prêté à Jean, Duc de Brabant, & à Ja- » queline, son Epouse (*a*).

Jean prend le titre de Comte.

Le Bavarois se croyant suffisamment autorisé par ces Lettres, prit alors le titre de Comte (*b*), & se fit solemnellement inaugurer à Dordrecht, le 20 Juin, 1418 (*c*). Il accorda en même tems de nouveaux privileges à cette Ville ; il y fixa la résidence du Haut-Tribunal de la Sud-Hollande, le siege de la Monnoye ; &, pour se concilier l'affection des autres Villes, il promit de ne toucher aux especes que de leur consentement. Il les autorisa à tenir des Assemblées, & à délibérer sur leurs affaires sans la convocation ou la présence du Prince ; mais il ajouta la condition de ne rien faire contre son autorité. Chacun regarda la restriction comme un prétexte que le Duc s'étoit ménagé, pour révoquer la concession, aussitôt qu'il se verroit tranquille possesseur.

XXXVIII. Ligue des Villes contre Dordrecht.

Haarlem, Delft & Leide, loin de se laisser séduire, emprunterent sur leur crédit le fonds de cinq cens vingt-neuf Nobles d'Angleterre (*d*), qu'elles donnerent à la Comtesse, qui leur affecta les revenus de la Nordhollande (*e*). Amsterdam, Goude, Rotterdam, Alkmaar, Schiedam, Hoorn, Oudewater contribuerent à leur exemple, & toutes les Villes arrêterent de concert le siege de Dordrecht (*f*).

Hostilités réciproques.

Jean désespérant de les attirer dans son parti, arma quelques vaisseaux dans le dessein d'interrompre le commerce, & de les forcer par là d'en venir à une négociation (*g*). Les Etats ordonnerent des levées de soldats, & les Zeelandois

(*a*) Diploma Sigismund. *apud* Rymer. Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* III. *pag.* 44.

(*b*) Manifest. *dans* Balen. Descript. de Dordr. *pag.* 522.

(*c*) Liste de la Régence *dans* Balen. *ubi supra. pag.* 285.

(*d*) Manifest. *ad ann.* 1417. *dans* Lois Caron. *pag.* 486.

(*e*) Manifest. de Rotterd. *pag.* 203.

(*f*) Manifest. de Rotterd. *pag.* 200. Manifest. d'Oudewater. *pag.* 585.

(*g*) Herm. Corneri. Chron. *ad h. ann.*

armerent une flotte, dont ils donnerent le commandement à Borſelen (*a*), tant pour garder leurs canaux que pour convoyer les Négocians qui paſſoient en Flandre & dans le Brabant. Les Armateurs de Dordrecht infeſtoient cependant la mer, & remonterent juſqu'à Zierikzee (*b*), où ceux de la Brille les ayant joints, ils firent voile juſqu'à Graveſande, qu'ils brûlerent. D'un autre côté les Hoekins détruiſirent un grand nombre de Châteaux dans l'Amſtelland & le Kennemerland (*c*), & Borſelen ſe rendit maître de Medemblik au nom du Duc de Brabant (*d*). Ces hoſtilités ne faiſoient qu'aigrir les eſprits, & les ravages croiſſoient de jour en jour (*e*).

Siege de Dordrecht.

Jaqueline ne ceſſoit de preſſer ſon Mari de remédier à ces déſordres. Il réſolut enfin de mander à la Haye les Députés des trente-une Villes de Hollande, pour délibérer ſur les affaires préſentes, & prendre les meſures néceſſaires pour aſſieger Dordrecht qu'on regardoit comme le foyer de la rébellion (*f*). Il manda ſes Brabançons, & les milices de toute la Hollande s'étant raſſemblées, on inveſtit Dordrecht de tous côtés. La Comteſſe à la tête des Hollandois prit ſon poſte à Papendrecht au-deſſus de la Merwe. Le Duc avec ſes troupes s'empara de Myſe au-deſſous de la riviere (*g*). Mais la molleſſe du Chef influoit ſur ſes ſoldats, pendant que les Hollandois reconnoiſſant ſous les traits d'une femme le courage & l'activité de leurs anciens Souverains, redoubloient d'exactitude pour le ſervice & de valeur dans les attaques. On remarqua que les ſorties des aſſiegés réuſſiſſoient toujours du côté des Brabançons, & qu'ils ne remporterent aucun avantage ſur les Hollandois. Les premiers, piqués de leurs pertes, firent une deſcente dans le pays de Voorne

(*a*) Extr. des comptes de Phil. Enghebr. MSC.
(*b*) Vieille Chron. *dans* Boxhorn. *ſur* Reigerſb. *Part* II. *pag.* 188.
(*c*) Le grand Recueil des Placards. *Tom* III. *pag.* 10.
(*d*) Chartr. de Brabant. à Vilvoord. VI. *armoire d'en bas, boite* k.
(*e*) La grande Chron. *Diviſ.* XXVIII. *Ch.* 7. Conſ. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 428.
(*f*) Extrait des comptes de Ph. Enghebr. MSC.
(*g*) Chron. de Goude. *pag.* 120.

qu'ils saccagerent, & mirent Goereede en cendres (*a*).

1418.

Le siege levé.

Le siege duroit depuis six semaines, & n'étoit pas plus avancé que le premier jour. Les assiegés avoient des amis à la Cour de Brabant, qui les avertissoient des délibérations les plus secretes, & les mettoient en état de faire échouer les meilleurs projets (*b*). Jean de Baviere, profitant de leurs avis, attaqua le camp du Duc à la pointe du jour, & pénétra sans peine dans des retranchemens mal gardés. Cependant les Brabançons s'étant reconnus, le repousserent avec perte; mais ce reveil étonna le Duc, qui, s'imaginant avoir assez fait pour la gloire, résolut de s'en retourner dans ses Etats, & d'abandonner ceux de sa femme aux partis qui les déchiroient. D'ailleurs les vivres & l'argent commençoient à lui manquer. Les revenus du Prince étoient si difficiles à percevoir que Philippe de Wassenaar, Grand Tréforier, fut obligé d'emprunter sur son crédit différentes sommes à dix pour cent, afin d'être en état de fournir aux dépenses du siege (*c*). Les Cabeliaux avertis du décampement des Brabançons, sortirent sur l'arriere-garde, & sans Zevenbergen que la Comtesse envoya au secours avec un bon corps de ses Hollandois, cette armée auroit été entierement défaite (*d*). Le Duc de Brabant se sauva à Gertrudenberg, où reconnoissant sa faute, il crut en diminuer la honte, en ordonnant à la Comtesse de décamper de son côté. Elle obéit en frémissant de dépit, après avoir chargé Adrien, Bâtard d'Albert, de défendre Papendrecht le plus long-tems qu'il lui seroit possible. Jean de Baviere, voyant l'armée décampée, investit le Fort; Adrien le défendit jusqu'à l'extrêmité, & préféra la mort à une capitulation honteuse (*e*). Jean de Baviere suivant sa fortune, s'approcha de Rotterdam qu'il surprit le 10 Octobre, & se rendit maitre d'une grande partie de la Sudhollande (*f*).

Prise de Rotterdam.

(*a*) Reigersb. Chron. *Part.* II. *pag.* 190.

(*b*) Herm. Corner. Chron. *ad h. ann.*

(*c*) [illegible] de Phil. Enghebrechtz. MSC.

(*d*) [illegible] Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 511. Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. [illegible]

(*e*) [illegible] Chron. *pag.* 115-116. [illegible] Chron. Belgic. *pag.* 302. Beka augmenté [illegible]

(*f*) Veld[illegible] *pag.* 117. Beka augmenté. *pag.* 371.

À ces nouvelles Jaqueline, que son mari avoit forcé de la suivre, partit du Brabant pour défendre ses Etats. Elle vint à Goude que le Duc sollicitoit de se déclarer pour lui. Sa présence rassura la Ville ; elle fit relever ses fortifications, ainsi que celles de Schoonhoven & de Schiedam, & son activité arrêta la défection, qui peut-être auroit été générale. La Hollande étoit alors dans une situation violente. Les deux partis la ravageoient à l'envi, & la mer n'étoit pas plus tranquille. La licence & la misere formoient tous les jours de nouveaux pirates. Ceux qui vouloient demeurer neutres, étoient la victime des uns & des autres. L'amitié, l'alliance, la parenté ne pouvoient arrêter les animosités ; le mal croissoit, & l'on n'en voyoit pas le terme.

JAQUELINE. 1418. Etat turbulent du pays.

Enfin Jean, Duc de Bourgogne, touché de la misere des peuples, se porta Médiateur. Jaqueline qui par la défection de Dordrecht voyoit les passages fermés aux secours qu'elle pouvoit tirer du Brabant, inclinoit à l'accommodement, & Jean de Baviere, à qui il ne pouvoit être que plus ou moins avantageux, ne fut pas difficile à persuader. Philippe, Comte de Charolois, se rendit à Woudrichem, accompagné de l'Evêque de Terouanne & de Pierre de Luxembourg. Jean de Baviere envoya ses Commissaires ; la Noblesse & les Villes leurs Députés, & Jaqueline ses Procurateurs.

Traité entre Jean de Baviere & Jaqueline.

Le Traité fut conclu au commencement de l'année 1419 (*a*), & signé le 13 Février. On stipuloit par le premier article une réconciliation sincere entre Jean, Duc de Brabant, & Jaqueline son épouse, d'une part, & de l'autre entre Jean, Duc de Baviere & les Villes, les dommages & les pertes réciproquement compensés.

1419.

II. L'on cédoit à Jean de Baviere Dordrecht, le Burggraviat de la Sudhollande, Gorinchem, le pays d'Arkel, Leerdam, le Schoonerwoerd en Hagestein & Rotterdam, pour les tenir à titre de fief du Duc & de la Duchesse de Brabant.

III. On relâchoit de part & d'autre les prisonniers, on

(*a*) Ægid. de Roya. *ad h. ann.* Veldenaar. *pag.* 117.

rappelloit les exilés ; on renvoyoit au Duc de Bourgogne la décifion des différends concernant la Maifon d'Egmond, & l'évaluation que Gerrit de Heemskerk prétendoit.

IV. En cas que Jaqueline mourut fans enfans, on ftipula que le Duc de Brabant remettroit fur le champ à Jean de Baviere le Hainaut, la Hollande, la Zeelande & la Frife, & qu'il feroit foufcrire l'Acte de démiffion par fept ou huit Seigneurs de chaque Province.

Par le Ve. Article on cédoit au Duc de Baviere le Gouvernement & le titre de *Ruwaard* pendant cinq ans, conjointement avec le Duc & la Ducheffe de Brabant. La nomination des Officiers étoit adjugée aux derniers, & le premier devoit leur donner leurs inftructions. Le ferment de fidélité étoit réfervé à Jaqueline, en jurant obéiffance au Bavarois, qui fe chargeoit de la garde des Forts & de nommer les Gouverneurs.

VI. Les revenus du pays devoient être perçus par le Duc & la Ducheffe, & cependant les Tréforiers étoient tenus d'apurer leurs comptes devant le *Ruwaard*, le Duc de Brabant ou fon Confeil. On arrêta que Jean de Baviere ne pourroit venir en Hollande qu'avec une fuite de foixante Cavaliers, pour lefquels on lui payeroit une couronne par jour, à raifon de trois chevaux & hommes.

VII. Il renonçoit à tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant en vertu des Brefs du Pape que des Lettres de l'Empereur, & pour indemnité on lui accordoit cent mille Nobles d'Angleterre, payables en deux années fous le cautionnement de la Nobleffe & des villes de Hollande & de Zeelande.

VIII. Dordrecht étoit nommément compris dans cette réconciliation. Le Duc & la Ducheffe confirmoient les privileges de la Ville (*a*), & s'engageoient à compenfer les dommages de Rotterdam (*b*).

Après avoir juré l'obfervation de ces articles fur l'Evan-

(*a*) Voyez les Lettres *dans* Balen, Defcript. de Dordr. *pag.* 524.

(*b*) Le grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 9. Chartres de Brabant à Vilvoord. *quatriéme Armoire d'en bas : tiroir, Alliance. Pays*, &c. Voff. Annal. Holland. *Lib.* XVII. *pag.* 511.

gile

gile, le Duc & la Duchesse releverent de leur serment les villes de la Sudhollande, spécialement Dordrecht & Rotterdam. Le Duc de Baviere prit la qualité de *Fils de Hainaut, de Hollande & de Zeelande*, & fut reconnu pour héritier présomptif & Lieutenant de Jaqueline (*a*).

JAQUELINE. 1419.

Remarque sur ce Traité.

Il paroîtra singulier que le Comte de Charolois ait traité si favorablement un Etranger au préjudice de sa Cousine. La plus grande partie des Villes tenoient pour elle : le Bavarois se feroit contenté de Dordrecht & de Rotterdam ; mais Philippe avoit dès-lors des vues sur ces Provinces. Nous le verrons à la mort de Jean de Baviere faire ses efforts pour enlever le gouvernement à Jaqueline, & ne rien épargner pour s'en rendre maître à la mort du Duc de Brabant. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait pensé dès-lors à diminuer l'autorité de la Duchesse, en la partageant.

XXXIX. Le Traité violé par Jean de Baviere.

Le repos dont il sembloit que les Pays-Bas devoient jouir après le Traité dont nous venons de rendre compte, ne dura que peu de mois. Jaqueline obligée de suivre son mari dans le Brabant (*b*), où la dissension de la Noblesse & des Villes le rappelloient (*c*), ne pouvoit se consoler de se voir attachée à un Prince incapable de regner, dont la foiblesse venoit de légitimer l'usurpation d'une grande partie de ses Etats, & qui prodiguoit à son ennemi les titres de *Ruwaard* & d'héritier. Le Duc de Baviere ne songeoit qu'à profiter de son absence pour accroître son autorité ; on le soupçonnoit même de fomenter les troubles du Brabant. En effet il eût été inutile de stipuler qu'il n'auroit aucune inspection sur le Brabant, s'il ne se fût pas mêlé des affaires du pays. Les Cabeliaux, auxquels il devoit son élévation, demandoient des récompenses, qu'il ne lui étoit pas possible de leur refuser. Ainsi quoiqu'il eût été réglé qu'il ne disposeroit des charges que de concert avec le Duc & la Duchesse, il commença par

(*a*) Voyez ses Lettres *dans* Balen, *ubi supra. pag.* 525. Conf. Manifest. d'Amsterd. *pag.* 19--20. Manifest. de Weesp. *pag.* 5. Veldenaar. *pag.* 118. Magn. Chron. Belg. *pag.* 363.

(*b*) Magn. Chron. Belg. *pag.* 363.

(*c*) Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1420.

1419.
Ligue des Villes contre lui.

s'arroger le droit d'y nommer ſans leur participation (*a*). Il changea bientôt les Magiſtrats des Villes à ſa volonté (*b*).

Les Etats furent effrayés de ces actes d'autorité, & Leide ſe ligua avec les villes d'Utrecht & d'Amersfoort pour s'oppoſer à ces abus (*c*). Ces deux Villes avoient toujours été attachées à Jaqueline, & ne s'étoient reconciliées avec le Duc que le 1 Avril, 1419 (*d*). Leur intelligence fut troublée par d'Arkel & d'Egmond, qui s'étoient cantonnés avec quelques troupes dans un poſte avantageux ſur le Leck près de Krimpen. Leurs gens ayant arrêté des marchandiſes qui appartenoient aux Négocians d'Utrecht, les Bourgeois porterent leurs plaintes au *Ruwaard*, qui ne daigna pas les écouter. Ce déni de juſtice & la connoiſſance certaine que l'on avoit à Utrecht que ce Prince avoit ſigné un Traité avec le Duc de Gueldre, en vertu duquel ils devoient s'aider à ſe rendre maîtres, l'un de Montfoort, & l'autre d'Amersfoort, & à faire nommer, en cas de vacance, un Evêque à leur gré, engagerent le Magiſtrat à demander le ſecours de l'Evêque, & à faire alliance avec les Villes de l'Overyſſel. Ce Prélat étoit fâché de la perte d'Hageſtein que Jean lui avoit enlevé depuis ſa reconciliation avec le Duc & la Ducheſſe de Brabant (*e*). Les habitans de Dewenter, de Campen & de Zwol étoient mécontens des pirateries des Cabeliaux ſur la Zuiderzee. Cette faction avoit même fait une courſe dans l'Iſle de Marken qu'elle avoit ſaccagée, & quoique les Waterlanders les euſſent défaits au moment qu'ils ſe rembarquoient, le déſir de la vengeance ſubſiſtoit encore (*f*). Les Hoekins demandoient inutilement du ſecours au Duc de Brabant. Ce Prince, uniquement occupé de la chaſſe, s'embarraſſoit peu

(*a*) Magn. Chron. Belg. *pag.* 363.
(*b*) Liſte de la Régence d'Amſterd. *à l'ann.* 1419.
(*c*) La grande Chron. *Diviſ.* XXVIII. *Chap.* 12. Conf. Matth. ad Rer. Amersfoort. Scriptor. *pag.* 244.
(*d*) Veldenaer. *pag.* 117. Vid. Liter. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* III. *pag.* 373.
(*e*) Beka augmenté. *pag.* 381.
(*f*) Velius Chron. de Hoorn. *pag.* 35. La Grande Chron. *Diviſ.* XXVIII. *Chap.* 12.

des sujets de sa femme. La Comtesse voyoit avec douleur l'oppression de ses amis, & la foiblesse de celui qu'on avoit choisi pour son défenseur. Elle conseilla aux Députés, qui suivoient la Cour de son mari, de s'adresser aux Etats de Brabant ; mais ceux-ci, quoique convaincus de la justice de leur demande, n'oserent les écouter sans le consentement du Prince (*a*). Jaqueline dans l'impuissance de les secourir par elle-même, écrivit à ses partisans ; & ce fut vraisemblablement par ses soins & par son crédit que se forma la Ligue dont nous venons de parler, dans laquelle les peuples de la Nord-hollande se presserent d'entrer.

Jaqueline. 1419.

Elle fut signée par les villes de Leide, d'Utrecht & d'Amersfoort, par Frederic, Evêque d'Utrecht, Philippe de Wassenaar, Burggrave de Leide, Guillaume de Brederode, Jean, Burggrave de Montfoort, & Jean de Heemstede ; & le 28 Avril, 1420, les Alliés déclarerent la guerre à Jean de Baviere (*b*). Ils se mirent aussitôt en campagne, prirent & raserent les châteaux de Zuik & de Raaphorst. Les Milices de Leide s'emparerent de leur côté de Rhinenburg, & firent de grands ravages le long du Rhin.

Elles lui déclarent la guerre. 1420.

Le *Ruwaard* qui ne s'attendoit pas à cette déclaration, étoit alors à Goude, où il se pressoit de rassembler quelques troupes. Les Trajectins s'avancerent à la vue des murailles de cette Ville, & firent leurs efforts pour l'attirer au combat ; mais ce Prince, qui se proposoit d'assieger Leide, afin d'écraser la tête de la rébellion, n'avoit garde de s'exposer au hazard d'une bataille. Il se retrancha sous les murs de Goude, & demeura spectateur des ravages de la campagne. Les Trajectins voyant l'impossibilité de l'attaquer dans ce poste, & pénétrant son dessein, jetterent cinq cens hommes bien armés dans Leide, & se retirerent avec un grand butin. Alors le Duc de Baviere, dont toutes les forces étoient rassemblées, se rendit maître des châteaux de Poelgeest, Ter-Does & Zyl, passa au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva, & vint investir Leide au commencement de Mai.

Leide assiegé par Jean.

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 512.
(*b*) Beka augmenté, *pag.* 382. Veldenaar. *pag.* 118.

1420.

Fausse démarche du Duc de Gueldre contre Amersfoort.

L'Evêque d'Utrecht se préparoit à secourir la place; mais le Duc de Gueldre rompit ses mesures par une entreprise qu'il fit sur Amersfoort (*a*). Il s'approcha secrétement de cette Ville, & s'étant embusqué, il détacha quelques troupes pour enlever les bestiaux qui étoient à la pâture. Les Bourgeois sortirent, tomberent dans l'embuscade, & le plus grand nombre demeura prisonniers. L'Evêque à cette nouvelle accourut au secours, & le Duc de Gueldre, informé de sa marche, se retira avec ses prisonniers & le butin qu'il avoit fait, dans le dessein de revenir mieux accompagné. Il sollicita les Evêques de Cologne, de Treves & de Munster de lui prêter quelques troupes, & détermina les Comtes de Cuilenburg, de Mœurs & de Bergh à le joindre avec des renforts. Il investit Amersfoort, comptant après l'echec que les habitans avoient reçu, qu'ils ne feroient que peu de résistance; mais il fut bientôt détrompé par les sorties qui lui apprirent qu'ils ne se donneroient pas à si bon marché. Cette vigueur à laquelle il ne s'étoit point attendu, lui fit prendre le parti de tenter la voye de la séduction. Il fit entrer des émissaires dans la Ville, qui vantant sa clémence & sa générosité assuroient les habitans qu'il étoit prêt de leur rendre leurs prisonniers sans rançon, s'ils vouloient seulement le nommer leur Protecteur. Ces discours souvent répétés commençoient à faire quelque impression, lorsque l'Evêque informé de ces menées, partit à la tête de six cens chevaux, perça dans la Ville à la faveur des ténébres, & rassura la fidélité des Citoyens. Le Duc de Gueldre ayant perdu l'espérance de s'emparer de la place, se jetta sur le plat-pays qu'il ravagea cruellement; & l'Evêque revint à Utrecht dans le dessein de marcher au secours de Leide (*b*).

XL.

Désunion entre Jaqueline & son Mari.

Jaqueline ne cessoit de presser son mari de sauver cette Ville, & le chagrin qu'elle conçut de l'inutilité de ses instances, contribua beaucoup à faire éclater ses mécontentemens. Le plus grand nombre des Auteurs attribuent leur mésintelligence, qui pour-lors devint publique, aux chan-

(*a*) Beka augmenté, pag. 383. 388.
(*b*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 522.

Jaqueline.

1420.

gemens que le Duc voulut faire dans la Maison de la Duchesse. Les Favoris par lesquels ce foible Prince se laissoit gouverner, voyoient avec envie les charges entre les mains des Dames Hollandoises & du Hainaut. Ils presserent le Duc de congédier ces étrangeres, & de ne souffrir que des Brabançonnes auprès de la Princesse, l'assurant que les sujets de chagrin qu'elle lui donnoit souvent, lui étoient suggérés par son domestique, & que, par le changement qu'ils proposoient il seroit informé des pensées les plus secretes de sa femme.

Everard de Tserclaes, Maître d'Hôtel du Duc, saisit le moment que Jaqueline étoit allée à Vilvoorden, pour faire signer l'ordre à son Maître, & le fit exécuter sur le champ. La Duchesse reçut cette nouvelle avec indignation; mais dissimulant son dépit, elle revint en diligence, & les larmes aux yeux pria son mari de ne la point séparer des personnes, avec lesquelles elle étoit accoûtumée dès son enfance, & dont elle avoit éprouvé l'attachement & la fidélité. Le Duc endurci de longue main contre sa femme, la rebuta avec aigreur. La Duchesse dont le cœur n'étoit pas moins ulceré, lui déclara qu'elle étoit résolue de ne point obéir, & qu'étant Souveraine de son chef, son mari n'avoit pas de droit sur son domestique (*a*).

Leide rendu à Jean de Baviere.

Ces brouilleries favorisoient le Duc de Baviere, qui profitoit des circonstances pour presser Leide avec plus de vigueur. Les assiegés se défendoient avec courage. Ils réussissoient presque toujours dans leurs sorties; mais ces avantages ne décidoient rien, & le nombre des assiegeans augmentoit tous les jours. Les vivres commençoient à manquer dans la ville; & si l'Evéque d'Utrecht y avoit fait passer un convoi (*b*), c'étoit un foible soulagement pour une place chargée d'un grand nombre de bouches inutiles. Jean de Baviere, qui n'ignoroit point l'état des assiegés, leur fit offrir des conditions avantageuses. Ceux-ci fatigués d'un siege qui duroit depuis neuf semaines, & n'apprenant aucune

(*a*) Divæus Rer. Brabant. *Lib. ad ann.* 1420. Vossii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 512. Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1420.
(*b*) Beka augmenté, *pag.* 386--388.

nouvelle des Trajectins, entrerent en négociation, & la capitulation fut signée le 17 Août, sous les conditions suivantes.

» Philippe de Wassenaar, Guillaume de Brederode, Jean » de Heemstede, Gerrit Van der Zyle, Jean de Wassenaar » & les habitans de Leide se réconcilient franchement & pleinement avec Jean, Duc de Baviere, Palatin du Rhin, fils » de Hainaut, de Hollande & de Zeelande, & encore avec » Jean, Seigneur d'Egmond & d'Ysselstein, Gerrit de Heemkerk, Seigneur d'Oosthuisen, aux conditions ci-après » déduites.

» Philippe de Wassenaar cédera le Burggraviat de Leide » au Duc Jean, sous la réserve du Bourg, des hommes, des » Cignes, de quelques impôts, des pêches & des péages » qui dépendent de Wassenaar.

» Le Duc Jean sera installé par Philippe de Wassenaar & » par la ville de Leide, de la même maniere qu'il a été inauguré & reconnu par la Noblesse & les Villes de Hollande.

» La garnison Trajectine sortira librement, & les malades » pourront rester tranquillement & en sûreté, jusqu'à ce » qu'ils soient entiérement rétablis.

» Les anciens Manifestes & Privileges seront confirmés » par le Duc Jean, à l'exception de ceux accordés par la » Dame Jaqueline.

» Les laines d'Angleterre qui ont été saisies pendant le » siege, comme marchandises appartenant à l'ennemi, se» ront bonifiées aux propriétaires par la caisse de la Ville.

» Les draps qui se fabriquent dans Leide, ne seront plus » marqués à la marque du Burggrave, mais à celle de la » Ville; dequoi l'on donnera avis à Bruges, à Anvers & aux » autres entrepôts.

» Ceux qui ont des fonds à l'Hôtel de Ville de Leide qui » devroient être remboursés, seront satisfaits sous six semaines après cette réconciliation; ou si le terme n'est pas » échu, ils le seront dans six mois à Dordrecht ou à Schoonhoven, en change de place.

» Les différends de moindre importance seront réglés par

» des Arbitres, dont on conviendra, ou par les Conseillers » du Duc (*a*).

Jaqueline. 1420.

Le Burggraviat de Leide réuni au Comté de Hollande.

Ce Traité procura un grand avantage au Domaines des Comtes, en dépouillant la Maison de Wassenaar du Burgraviat qu'elle possédoit depuis plusieurs siecles, & le réunissant à perpétuité au Comté de Hollande (*b*). L'article qui regardoit les Trajectins, fut mal observé. D'Egmond contre la foi donnée les attaqua auprès de Woerden, & passa toute la troupe au fil de l'épée. On s'en plaignit à Jean qui répondit qu'il n'avoit aucune inspection sur les troupes de ce Seigneur (*c*).

Vues de Jean de Baviere sur Utrecht,

Le Duc de Baviere fit pour-lors publier une défense sous de grandes peines de porter des vivres à Utrecht, dans l'espérance que la disette exciteroit quelque émeute, dont il pourroit profiter; mais l'Evêque y avoit pourvu par les amas de bled qu'il avoit faits. La réconciliation du Prélat & du Duc ne se fit qu'en 1422 ou 1423 (*d*), & les Lettres furent alors signées par Jacques, Seigneur de Gaasbeek, Jean, Seigneur d'Egmond, François & Philippe de Borselen, & par les villes de Haarlem, Delft, Leide, Amsterdam, Middelbourg & Zierikzee (*e*).

Et sur le Brabant.

Jean se voyant à la tête d'une armée, se flatta de profiter des troubles domestiques de la Maison de Brabant. Il prit peut-être pour prétexte les droits d'Elisabeth, sa Femme, qui comme nous avons dit, étoit veuve d'Antoine, Duc de Brabant, & peut-être fut-il appellé par quelques Nobles qui croyoient par son secours rétablir l'ordre dans ce pays. Le Duc de Brabant, foible de corps & d'esprit, étoit livré à ses plaisirs & à ses Favoris (*f*). Les Ministres dont il se servoit, peu respectables par eux-mêmes (*g*), ne se piquoient

(*a*) Voyez les Lettres *dans* Jean Hour. *pag.* 50. & *dans* Orlers. Descript. de Leide. *pag.* 399.

(*b*) Lettres dans Orlers. *ubi supra. pag.* 405. 408.

(*c*) Beka augmenté *pag.* 382. Vossii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 522. La grande Chron. *Divis.* XXVIII. *Chap.* 12. 13.

(*d*) Burman. Annal. Ultraj. *Part.* I. *pag.* 265.

(*e*) Liter. *apud* Matth. ad Rer. Amersfort. Script. *pag.* 258.

(*f*) Beka augmenté. *pag.* 379. 380. Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1420.

(*g*) Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* CCXXXV. *fol.* 303. *vers.*

JAQUELINE.

1420.

Il s'empare de Gertrudenberg.

pas d'une grande fidélité, & Jean de Baviere entretenoit avec eux une secrete correspondance (a). Dans l'espérance d'étendre son autorité sur ses Etats, il s'approcha de la frontiere, & fit mine d'assieger Gertrudenberg. Les habitans effrayés des travaux & des malheurs d'un siege, capitulerent sans la participation de Theodoric de Merwede, Gouverneur du Château. Ce Gentilhomme indigné de la lâcheté des Bourgeois, fit un si grand feu sur la Ville, qu'il en réduisit en cendres la plus grande partie. Jean outré d'un procédé, dont la haine retomboit sur lui, résolut le siege de la Citadelle, & la pressa vivement. Mais ses efforts ne servirent qu'à redoubler l'attention & le courage du Gouverneur, qui s'étoit pourvu de tout ce qui devient nécessaire pour une longue défense. D'ailleurs il ne pouvoit investir le fort du côté des marais qui s'étendoient trop loin, & la riviere coupoit son armée, de façon que les vivres entroient facilement dans la place. La longueur du siege donna le tems aux Brabançons de prévenir ses desseins.

Siege du Château.

XLI.

Jaqueline abandonne son mari.

Jaqueline ne cessoit de représenter à la Noblesse qu'elle avoit cru prendre un Mari, & non pas épouser un Maitre; qu'elle se sentoit capable de gouverner ses Etats par elle-même; que le Duc la traitoit comme si elle eut abdiqué; qu'elle connoissoit toute l'indignité du procédé qu'il avoit avec elle, & qu'elle s'en souviendroit en tems & lieu. Les animosités augmentant tous les jours de part & d'autre, Marguerite, Comtesse Douairiere, en fut informée, & crut que sa présence pourroit rétablir la paix entre son Gendre & sa Fille. Elle vint du Hainaut, & mit en usage les prieres & même les menaces, sans pouvoir détourner le Duc de changer la Maison de la Princesse. Il paroissoit quelquefois balancer; mais Tserclaes, qui se trouvoit toujours témoin des conversations, raffermissoit le Duc. Enfin Marguerite se crut insultée par l'opiniâtreté de son Gendre, & dans son dépit elle ramena sa fille avec elle en Hainaut.

La Noblesse effrayée d'un pareil éclat, & révoltée du

(a) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1420.

crédit

crédit des Favoris, s'assembla à Louvain, pour chercher un remede à ces désordres. Dès la premiere séance elle enjoignit à Scherinx & à Ascagne, qui possédoient l'intime amitié du Prince, de sortir du Brabant dans vingt-quatre heures. Elle manda le Sénéchal, & lui fit jurer qu'il ne s'opposeroit point aux délibérations de l'Assemblée, & députa vers Jaqueline pour la prier de revenir. La Duchesse caressa les Envoyés, & leur représenta qu'il étoit dangereux pour elle de précipiter son retour, qu'elle connoissoit le foible de son Mari pour les Exilés, & que sa vengeance retomberoit sur elle. La Noblesse arrêta encore des remontrances au Duc; mais quoiqu'elles fussent dictées par la sagesse & le respect, elles ne firent que l'irriter, & dans le dessein de mortifier les Seigneurs, il remplit les places vacantes de sujets choisis dans le peuple.

Jaqueline.

1420.

Le Frere du Duc nommé *Ruwaard.*

L'Assemblée désespérant de ramener un esprit qui se roidissoit contre la raison & les prieres, députa vers Philippe, Comte de Saint Pol, frere du Duc, qui pour-lors étoit en France, & le supplia de venir rendre la paix à des Provinces, dont il étoit l'héritier présomptif. Le Roi qu'il consulta, fut le premier à presser son départ : il passa par Bruxelles, & après y avoir salué son frere, il se rendit à Louvain. Les Seigneurs lui représenterent, que le Duc livré à des gens sans naissance & sans sentimens, se laissoit gouverner par des Favoris indignes; qu'il avoit reçu avec un mépris marqué les remontrances de leur Ordre & les prieres de sa Belle-mere, & que sa dureté venoit de forcer sa femme à le quitter. Ils finirent par le prier d'accepter la dignité de *Ruwaard*, pour remédier aux désordres du Gouvernement. Le Comte de Saint Pol demanda le tems de délibérer, & dans la séance qui suivit il déclara qu'il étoit prêt à faire ce qu'ils souhaitoient. Aussitôt qu'il fut installé dans la qualité de *Ruwaard*, il convoqua les Etats Généraux à Vilvoorde, pour le 19 Septembre, & fit avertir son frere de s'y rendre. Il députa en même tems vers les Princesses, pour les inviter à venir partager avec lui les charges du Gouvernement; & comme il craignoit les entreprises de Jean de Baviere qui continuoit le siege de Gertrudenberg, il fit mettre sur les

JAQUELINE. 1420.

rivieres un grand nombre de bâtimens armés qui gardoient exactement tous les passages (*a*).

Marguerite & Jaqueline étant arrivées à Louvain, le Duc de Bourgogne qui craignit les suites de cette affaire, envoya l'Evêque de Terouanne & le Comte de Luxembourg pour appaiser les esprits. Sur ces entrefaites les Bâtards de Hollande assassinerent dans l'appartement même du Duc le Comte de Bergh qu'ils soupçonnoient être le premier mobile de la conduite irréguliere de son maître (*b*). La hardiesse du coup effraya Jean, qui se sauva dans le Château de Harlaar, situé près de Bois-le-Duc. Jean de Baviere saisit l'occasion pour s'abboucher avec lui à Gorinchem. On ignore quel fut leur entretien ; mais il obtint du Duc de Brabant, qui ne pensoit qu'à chagriner sa femme, le Marggraviat d'Anvers & la prolongation pour sept ans de la dignité de *Ruwaard* de Hollande & de Zeelande, qui ne lui avoit été conférée que pour cinq (*c*).

Traité désavantageux du Duc avec Jean de Baviere.

Jaqueline projette un autre mariage.

Ces aliénations acheverent de révolter Jaqueline, qui dès-lors résolut de faire annuller son mariage. Elle n'avoit encore que vingt ans : vive & spirituelle, elle avoit donné depuis long-tems des preuves de sa capacité & de sa fermeté (*d*). Un mari tel que le sien ne pouvoit manquer de lui paroître à charge ; elle ne l'avoit épousé que par complaisance pour sa mere (*e*). Le Duc l'avoit tirée de la Hollande pour la conduire dans le Brabant (*f*), où il ne cessoit de lui donner tous les jours de nouveaux chagrins. Il vouloit la priver de ses anciens domestiques (*g*), & n'écoutant que ses Favoris, il vivoit publiquement avec la fille de Guillaume d'Asche, Gentilhomme Brabançon (*h*). Enfin son incapacité dans le gouvernement & la déprédation d'une grande

(*a*) Beka augmenté, *pag.* 391--396.
(*b*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 370.
(*c*) Beka augmenté *pag.* 390.
(*d*) Oliv. de la Marche Mem. Introd. *pag.* 51. Monstrelet. *Vol.* I. *Chap.* CCXXXV. *fol.* 303. *verſ.*
(*e*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1421. Monstrelet. *ubi supra.*
(*f*) Beka augmenté, *pag.* 378.
(*g*) Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. *pag.* 226.
(*h*) Ægid. de Roya. *ad ann.* 1419.

partie des Domaines de la Princesse, mettoient le comble à ses justes ressentimens (*a*). Ces motifs la déterminerent dès-lors à chercher un Mari plus convenable, & qui fût capable de défendre sa personne & ses droits. Elle jetta les yeux sur Humfroy, Duc de Glocester, frere de Henri V, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'armée des Anglois en France (*b*). Les négociations se nouerent sur la fin de cette année, & nous en verrons bientôt les suites. Jaqueline. 1420.

Cependant le Duc de Brabant, auquel le Bavarois avoit conseillé d'employer la force pour ramener ses sujets dans le devoir, avoit demandé du secours à quelques Princes Allemands. Le Comte de Mœurs & le Châtelain de Heusden arriverent avec quelques troupes. Les Etats à cette nouvelle enjoignirent au *Ruwaard* de veiller avec attention à la sûreté du pays. Le Comte de Saint Pol leva le grand étendard de Brabant, sous lequel les peuples s'empresserent de se ranger. Jaqueline profita de l'occasion pour engager son beau-frere à secourir le Château de Gertrudenberg, que Merwede défendoit avec tant de valeur. Ce Prince s'avança à la vûe des retranchemens ; mais les deux Généraux craignoient également le reproche d'aggresseur. Les armées demeurerent dix jours en présence & dans l'inaction, & Saint Pol ayant trouvé le moyen de jetter un convoi & des troupes dans la place, revint sur ses pas.

Pendant son absence Henri Cluting, Préteur de Bruxelles, ayant excité quelques troubles dans la Ville, fut déposé à son retour, & remplacé par Jean Hyermen. Cluting dissimulant son dépit, dans l'intention d'assurer sa vengeance, travailloit en secret à former un parti, & mandoit exactement au Duc tout ce qui se passoit. Les Etats envoyerent une Députation pour presser leur Souverain de congédier les étrangers & de venir présider à leurs Assemblées. Le Prince qui comptoit sur le secours des partisans dont l'ancien Préteur le flattoit, répondit qu'ils le verroient au mois de Décembre.

(*a*) Monstrelet. *ubi supra.*
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* III. *pag.* 147.

JAQUELINE.

1420.

Il feignit de renvoyer les Allemands, & leur ayant ordonné de le ſuivre, il prit le devant avec ſa Maiſon. A ſon arrivée, il ſomma le nouveau Préteur d'ouvrir les portes: celui-ci répondit qu'il étoit prêt d'obéir, à condition que ſa ſuite n'excéderoit pas cent vingt perſonnes. Le Duc l'ayant promis, ſe rendit maître de la porte, & les Allemands qui ſurvinrent, entrerent avec lui dans Bruxelles. Le *Ruwaard* eut à peine le tems de ſe ſauver à Louvain. Les habitans s'étant raſſurés, prirent les armes pendant la nuit; & Saint Pol arrivant à la pointe du jour à la tête de la Nobleſſe, força bientôt les étrangers de ſortir, & s'aſſura de ſon frere qu'il fit garder dans le Palais. Il retint auſſi le Comte de Mœurs & le Châtelain de Heuſden, qui furent gardés dans la priſon (*a*).

Le Château de Gertrudenberg rendu à Jean de Baviere.

Cependant Merwede qui tenoit encore dans le Château de Gertrudenberg, fut contraint de ſe rendre, à condition qu'il ſortiroit librement avec ſa garniſon. Le Duc de Baviere, maître de la Ville & du Château, craignant de ſe brouiller avec la Maiſon de Bourgogne, s'il pénétroit plus avant dans le pays, prêta l'oreille aux Friſons, qui ſollicitoient ſon ſecours. L'impuiſſance de Jaqueline, les guerres civiles de France & les troubles de Brabant aſſuroient la tranquillité de ſes frontieres, & ſon ambition ſe ſentoit flattée de réuſſir dans une conquête que ſon Pere & ſon Frere avoient inutilement tentée.

XLII. Son expédition contre la Friſe.

1421.

Il eſt néceſſaire, pour entendre ce fait, de reprendre les choſes de plus haut. La Friſe, comme la Hollande, étoit déchirée par deux Factions ſous les noms de *Schieringers* & *Vetkoopers*. Keno Ten Broek, un des Chefs de ces derniers, avoit remporté en 1418 une victoire complette ſur les premiers, commandés par Siccon Syarda. Ce Seigneur tenta le Duc de Baviere, en lui offrant de le reconnoitre pour Souverain, & le Duc détacha à ſon ſecours Reneſſe avec un corps de vieux ſoldats. Ce Général traverſa la Zuiderzee, & les Schieringers l'ayant joint, il y eut un combat que la valeur des Hollandois décida; mais ils abandonnerent trop

(*a*) Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 535. Divæus Rer. Brabant. *ad ann.* 1420.

tôt la Frise, & les Vetkoopers apprenant leur départ, surprirent Staveren. Syarda implora de nouveau le secours du Duc de Baviere, qui fit embarquer un corps de troupes plus nombreux, se rendit à Medenblik afin d'être plus à portée de profiter des événemens, & pour s'assurer de la fidélité des Frisons, il leur fit dire de lui envoyer des Députés, avec lesquels il pût conclure un traité solide. Ces Députés étant arrivés furent caressés par le Duc, qui les assura qu'il ne prétendoit qu'à la gloire de les défendre; qu'il n'avoit aucun dessein d'attenter à leur liberté; que content du titre de leur Protecteur, il n'exigeroit que le payement des anciens arrérages qu'ils devoient au Duc Albert; qu'il s'obligeoit de les secourir toutes les fois qu'ils en auroient besoin, & de ne faire passer des troupes dans leur pays qu'à leur réquisition; qu'il promettoit de ne point s'immiscer dans leur Gouvernement, de protéger leur commerce, de les exempter de tous impôts & péages, de leur laisser l'élection libre de leurs Officiers, à condition que ces derniers prêteroient serment entre les mains d'un Commissaire qu'il envoyeroit à Staveren, & qu'il n'exigeoit pour tous droits que deux *groots* de Flandre pour chaque maison & le tiers des naufrages.

Son Traité avec les Schieringers.

Le Traité étant signé, les Vetkoopers qui l'apprirent, accuserent hautement les Schieringers de trahir la Patrie. Ils résolurent de déposer des animosités qui conduisoient à la servitude, & jetterent en avant quelques propositions d'accommodement. Le Senat de Groningue y prêta l'oreille; & le Duc Jean, informé de ce qui se passoit, ordonna à ses gens de construire des Forts pour maintenir le pays dans l'obéissance. Cette précaution pressa la réunion des Partis; Siarda ne put arrêter ses amis; il fut lui-même contraint de signer l'accord, & les Hollandois se virent obligés de repasser la mer une seconde fois.

Les Partis réconciliés.

Les Hollandois chassés de la Frise.

Cependant les Vetkoopers soupçonnant toujours Siarda d'entretenir des intelligences avec le Bavarois, ceux de Groningue arrêterent deux vaisseaux qui lui appartenoient, & refuserent de les rendre, à moins qu'il ne donnât son fils pour ôtage de sa fidélité. Ce Seigneur ne balança pas à se pré-

Et rappellés.

JACQUELINE. 1421. ſenter au Senat, & livra le gage qu'on exigeoit; mais auſſitôt qu'il eut recouvré ſes vaiſſeaux, il ſe propoſa de le faire enlever. Celui qui ſe chargea de cette entrepriſe, le trahit, & le Magiſtrat de Groningue qui juſqu'alors avoit laiſſé à ſon ôtage la Ville pour priſon, le fit reſſerrer dans un cachot, où peu de jours après il mourut, ſoit d'ennui de ſe voir renfermé, ſoit de quelque poiſon qu'on lui ſervit. Siarda outré de la perte d'un fils unique, raſſembla ſes amis, ravagea les environs de Groningue, & dans ces premiers mouvemens il rappella les Hollandois.

Traité avec les Friſons.

Le Duc de Baviere piqué du malheur de ſes premieres tentatives, aſſembloit une armée à Medenblik, & faiſoit répandre le bruit qu'il paſſeroit en perſonne dans la Friſe. Les habitans de Groningue avoient armé quelques vaiſſeaux, qui faiſoient grand tort au commerce des Hollandois ſur la Zuiderzee. A la vue des préparatifs qu'on faiſoit contre eux, ils furent effrayés, & ſe preſſerent d'envoyer des Députés juſqu'à la Brille, où le Duc étoit alors. On y conclut un Traité, par lequel ils renonçoient à courir la mer; ils firent un préſent de cinquante bœufs & reconnurent le Duc Jean pour *Seigneur* (*a*). Les Friſons ſuivirent l'exemple de cette Ville. On promit d'oublier le paſſé: les deux partis ſe réconcilierent, & convinrent que l'Ems leur ſerviroit de limite; Keno Ten Broeke fut reconnu Seigneur d'Embden, & Jean prit poſſeſſion de l'autre partie de la Friſe, ſans faire mention de ſa niece (*b*).

Jean de Baviere reconnu Seigneur de Friſe.

XLIII. Incendie à Amſterdam.

La ſuite de cette affaire, que nous n'avons pas voulu couper, nous a fait ſuſpendre ce qui ſe paſſoit en Hollande. La ville d'Amſterdam ſouffrit un incendie qui conſuma le tiers des maiſons; l'Egliſe Neuve, le Saint-Sepulchre & l'Hoſpice des Beguines furent réduits en cendres (*c*). Cette perte fut particuliere à ce lieu; mais l'inondation qui ſuivit, fut gé-

Inondation conſidérable.

(*a*) E. Beningha Hiſt. d'Ooſtfriſe. *Liv.* I. *Chap.* CCIX. *pag.* 201. &c. J. Lemmege Chron. de Groningue. *pag.* 74.

(*b*) Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 142. J. Lemmege. Chron. de Gron. *ubi ſupra.* E. Beningha Hiſt. d'Ooſtfriſe. *Liv.* I. *Chap.* CCXXI. *pag.* 206. Sieçon Beninga Chron. de Friſe. *pag.* 419.

(*c*) Beka augmenté, *pag.* 398.

nérale dans ces Provinces. Le 18 Novembre, 1421, un vent du Nord-oueſt éleva les flots au-deſſus des digues, & les fleuves refluant contre leurs cours, inonderent la campagne. On avoit reſſerré depuis 1366 le lit de la Merwe entre Hardingſveld & Werkendam, par des levées que les hautes marées chargeoient journellement. La plus ancienne ne put tenir contre la violence de la tempête : elle fut emportée à l'oppoſite de Werkendam, entre Dordrecht & Gertrudenberg, dans l'endroit appellé le Vieux-Wiel, & tout le Waard de la Sudhollande fut couvert par les flots. L'Océan ſubmergea plus de ſoixante & douze Villages, & plus de vingt ſont encore ſous les eaux. Les habitans par leur travail & leur induſtrie ont deſſeché les autres (*a*). Ce déſaſtre étant arrivé pendant la nuit, il périt plus de cent mille ames. La Maiſon de Merwede fut entierement ruinée avec beaucoup d'autres; la ville de Dordrecht fut détachée du Continent, & l'inondation forma la mer qui la ſépare de Gertrudenberg. On voyoit encore en 1514 la pointe des clochers dont les Villages étoient ſous les eaux (*b*).

Le Duc de Brabant rétabli.

La conſternation que ces malheurs répandirent dans les Pays-Bas, ne put ſuſpendre l'animoſité des Brabançons. Les Etats firent le procès aux domeſtiques de leur Duc. Tſerclaes & quatorze ou quinze autres de moindre condition furent condamnés à mort, & la tête de Guillaume d'Aſche, qui s'étoit ſauvé, fut miſe à ſix cens écus (*c*). Le Comte de Mœurs & le Châtelain de Heuſden étoient menacés du même ſort; mais l'Empereur & les Princes Allemands ſolliciterent en leur faveur, & l'Evêque de Liege gagna Van der Zype, qui avoit la confiance du Comte de Saint Pol. Par ſon moyen il obtint leur élargiſſement, à la charge de ſe repréſenter lorſqu'ils feroient mandés (*d*). Le *Ruwaard* auroit bien voulu conſerver ſon autorité; mais la haine du peuple étoit aſſouvie par le ſang des Favoris, & la Nobleſſe, dont l'hon-

(*a*) Veldenaar. Chron. *pag.* 119. Beka augmenté, *pag.* 404.
(*b*) Chriſt. Napolit. Epiſt. Holl. *apud* Scriverium in Batav. illuſtrat. *pag.* 130.
(*c*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 371.
(*d*) Idem. *ibid.*

JAQUELINE. neur régle les ſentimens, ne penſoit plus qu'à rentrer dans les devoirs de ſon ſerment. Saint Pol ſe fit un mérite de la néceſſité, & s'appliqua tout entier à réconcilier ſon frere avec ſes ſujets. Le Duc ratifia les Ordonnances des Etats, accorda l'amniſtie du paſſé; les trois Ordres lui payerent cent quatre-vingt mille écus de France par forme d'indemnité, & cent vingt mille à ſon frere, qui partit pour la Picardie (a).

1421.

Nouveaux troubles dans la Friſe.

Le Brabant recouvra ſa tranquillité; mais les troubles de la Friſe ſe renouvellerent. Le ſéjour des troupes Hollandoiſes, & la conſtruction de quelques Forts, reveillerent les inquiétudes de ce peuple amoureux de ſa liberté. Les Bailliages de l'Ooſtergo & du Weſtergo renouvellerent leur Ligue avec Groningue, & demanderent du ſecours aux villes de Hambourg, de Lubeck & aux Saxons. Leur parti ſe trouvant le plus fort, obligea l'autre d'accéder au Traité, & les Hollandois furent contraints de ſe renfermer dans Elſenen, où les ennemis les aſſiegerent. La brêche étant faite, les Friſons monterent à l'aſſaut. La garniſon préférant la mort à la capitulation qu'on leur offrit, le combat fut long & opiniâtre; mais enfin elle fut toute paſſée au fil de l'épée, à la reſerve ſeulement de quatre Officiers qui furent d'abord épargnés & décapités de ſang froid dans la ſuite.

Les Friſons ſecouent le joug des Hollandois.

Les Vainqueurs inveſtirent ſur le champ Dockum. La garniſon effrayée du ſort de celle d'Elſenen, ſe preſſa de capituler. Les Friſons pour éluder la foi du Traité, la livrerent à leurs Alliés, qui n'accorderent la vie qu'à ceux qui payerent leur rançon. Il ne reſtoit aux Hollandois qu'un Château que Florent d'Alkemade s'étoit chargé de défendre. La valeur de ce Capitaine étoit connue; mais ſa prudence n'y répondit pas. Les Friſons le ſurprirent à la faveur des glaces; il les vit dans ſon Fort avant que d'avoir ſçu leur marche, & ſe fit tuer pour s'épargner les reproches de ſa négligence. Ainſi l'avantage que le Duc de Baviere retira de tant d'hommes & de tant d'argent qu'il avoit ſacrifiés pour acquérir la Friſe, s'évanouit preſque dans le moment (b). Ce Prince étoit alors

(a) Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XVII. *pag.* 546.
(b) Petit Chronique de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 372.

occupé

occupé à conclure la paix avec les Trajectins. La mort de Renoud, Duc de Gueldre, facilita le Traité. Jean d'Egmond, fils de Marie d'Arkel, fut reconnu son héritier sous la tutele de son pere; ainsi la Gueldre passa dans la Maison d'Egmond. La mort de Frederic, Evêque d'Utrecht, causa bientôt de nouveaux troubles, dont nous parlerons plus bas.

XLIV. Jaqueline passe en Angleterre.

Cependant Jaqueline indignée de voir ses intérêts négligés dans l'accommodement que les Brabançons avoient conclu avec le Duc son mari, refusoit de revenir à sa Cour. La Noblesse & le Clergé la sollicitoient envain. Les Hoekins qu'elle avoit consultés sur la négociation qui continuoit avec le Duc de Glocester, la pressoient de demander la dissolution de son mariage, & d'épouser l'Anglois. Ils alléguoient la foiblesse du Duc de Brabant, la nécessité d'un maître capable de tranquilliser les Provinces, & le besoin d'un héritier pour assurer la paix. On proposoit pour moyen la nullité de la dispense accordée par Martin V, la révocation dont elle avoit été suivie, & le défaut d'enregistrement. La Duchesse se voyant un parti formé, ne craignit plus de marquer son dépit. Elle se rendit à Valenciennes. D'Escaillon, Gentilhomme du Hainaut, l'attendoit en cette Ville, pour la conduire à Bouchain, d'où soixante Cavaliers la menerent en deux jours à Calais. Elle y trouva un bâtiment tout prêt, sur lequel elle passa en Angleterre (*a*). Il paroît que cette évasion se fit dès le printems de cette année, si l'on s'en rapporte à la date du sauf-conduit qui fut expédié à Westminster le 1 Mars (*b*). Il se peut cependant que la Princesse n'en ait fait usage que long-tems après. Le Roi d'Angleterre la reçut avec de grands égards, & lui assigna cent livres sterling par mois, tant qu'elle seroit dans ses Etats (*c*). Il lui accorda même la liberté d'un Gentilhomme du Hainaut, qui étoit prisonnier dans la Tour de Londres (*d*).

Son mariage ne pouvoit se conclure aussi promptement

(*a*) Ægid. de Roya *ad ann.* 1421.
(*b*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 8.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Ibid. pag.* 34.
(*d*) Act. Publ. Angl. *ibid. pag.* 32.

JAQUELINE. 1421. qu'elle l'eût desiré. Le Roi craignoit d'indisposer la Maison de Bourgogne, dont l'appui lui étoit nécessaire en France; le Duc de Baviere qui avoit dépèché un Exprès à Londres, aussitôt qu'il eut appris le départ de la Princesse (*a*), faisoit naître de nouveaux obstacles, & le Pape qui craignoit que la guerre ne s'allumât entre les Brabançons & les Hollandois, résolut de tirer cette affaire en longueur, & renvoya les informations devant les Cardinaux qu'il nomma Commissaires. Jaqueline, ennemie des retards, prit alors le parti de conclure, sauf à recevoir dans la suite la permission de l'Eglise, pour réhabiliter par le cérémonial un mariage un peu trop pressé (*b*). Sa précipitation n'altéra point le respect des Anglois, qui la regardant comme l'Epouse légitime du frere de leur Roi, lui rendirent tous les honneurs dûs à son rang; & nous voyons que dans la même année elle fut Maraine de Henri, Prince de Galles, qui depuis succéda à la Couronne (*c*). L'inclination s'étoit jointe aux raisons de politique, & ses progrès furent d'autant plus rapides qu'elle dut sa naissance à l'enjouement d'une conversation, dans laquelle Jaqueline s'étoit égayée aux dépens du Duc de Brabant. Elle avoit dit clairement à Glocester qu'elle avoit besoin d'un mari & d'un héritier; sur quoi l'Anglois lui avoit répondu qu'il pouvoit lui offrir l'un & l'autre. Le Duc jeune & bien fait, pressa vivement la Princesse, & la conclusion ne tarda gueres (*d*).

Mouvemens [illegible] Le Duc de Brabant informé de ce qui se passoit, assembla quelques troupes, & s'avança pour s'emparer du Hainaut; mais il échoua dans son entreprise (*e*). Le Roi d'Angleterre 1422. & le Duc de Bourgogne lui persuaderent d'attendre que le Pape eût décidé de la validité de son mariage. L'intérêt de Philippe s'opposoit au nouvel engagement que Jaqueline ve-

(*a*) Act. Publ. Angl. *ibid.* *pag.* 25.

(*b*) Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1422. Vossius Annal. Holl. *Lib.* XIX. *pag.* 551. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* [illegible].

(*c*) Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 451.

(*d*) Vossius Annal. Holl. *Lib.* XIX. *pag.* 528.

(*e*) Beka augment. *pag.* 369.

1422.

noit de contracter. Il ne craignoit point d'enfans du premier; la succession de la Princesse le regardoit dans ce cas, & vraisemblablement Glocester auroit anéanti ses espérances. Le Duc de Bourgogne, après avoir calmé l'esprit de Jean, qui ne fut pas difficile, s'appliqua tout entier à gagner le Pape & le Duc de Betford, frere de Glocester, qui commandoit en France; il mena pour cet effet le Duc de Brabant à Paris.

Philippe se plaignit amérement du procédé de l'Anglois, & fit connoître à Betford qu'il ne pouvoit se dispenser de venger son Cousin, si sensiblement attaqué dans l'honneur. Jean de Brabant lui offrit de s'en rapporter sur cette affaire au Parlement d'Angleterre. Betford communiqua ces offres à son frere, qui répondit: qu'il n'étoit plus question de jugement sur un point décidé; que le Pape avoit prononcé en révoquant la dispense qu'on avoit surprise; qu'il n'étoit pas homme à se laisser amuser par les artifices du Bourguignon, qui méditoit de réunir à la Flandre les Etats de sa Niece; qu'il avoit pu surprendre une fille de seize ans sans beaucoup de peine; mais que le titre sur lequel il se fondoit, étant vicieux par lui-même, emportoit la nullité de tout ce qui l'avoit suivi.

Cependant Jaqueline ne pouvant obtenir une décision de Martin V, s'adressa à Benoît XIII. Le premier élu par le Concile de Constance, avoit été reconnu Pape légitime par la plus grande partie des Souverains de l'Europe. Ce Pontife avoit accordé la dispense sur la réquisition du Duc de Brabant (*a*). Il est vrai que sur les instances de l'Empereur Sigismond & de Jean, Duc de Baviere, l'expédition du Bref avoit été suspendue; mais ces motifs ne subsistant plus, il devoit naturellement revenir à son premier sentiment. Benoît XIII, quoique dépouillé par le Concile de Pise dès l'année 1419, conservoit son titre, & l'Espagne étoit demeurée sous son obédience. Jaqueline lui fit représenter que Martin V s'étoit laissé surprendre par les artifices du Duc de Bourgogne, que l'Empereur lui ayant démontré que le dégré de parenté

(*a*) Chartres de Brabant à Vilvorden. *VIe. Armoire d'en bas, Tiroir: Traités de Mariage, &c.*

JAQUELINE. 1422. des Conjoints étoit trop proche pour pouvoir admettre une dispense (*a*), il avoit retiré son Bref; qu'on avoit passé outre nonobstant le défaut d'autorisation, & que par consequent le mariage étoit nul de plein droit. Sur ce simple exposé, & & sans autre examen, Benoit accorda tout ce qu'on lui demandoit. Les Anglois répandirent le bruit que le Bref étoit de Martin, & l'on fit courir des Copies, où son nom étoit en tête. Le Pape surpris de ce qu'on lui imputoit, écrivit au Duc de Brabant, aux Evêques de Cambray, de Liege & d'Utrecht, pour désavouer ces Ecrits (*b*). La cérémonie du mariage fut encore retardée par la mort de Henri V, qui arriva le 6 Août de cette année. Mais il paroît qu'elle étoit accomplie l'année suivante, puisqu'on présenta le 7 Mars au Duc de Glocester une Requête, dans laquelle on le qualifie *Comte de Hainaut*, *de Hollande & de Zeelande* (*c*). Ce Prince ayant alors rassemblé cinq mille Anglois de l'aveu du Parlement, & fait naturaliser la Princesse, passa la mer avec elle au mois d'Octobre, 1423, & prit terre à Calais. Marguerite, Douairiere de Hollande, assembloit de son côté les forces du Hainaut, pour marcher au secours de sa fille & de son nouveau Gendre.

Elle épouse le Duc de Glocester.

Et repasse la mer.

1423.

XLV. Mouvemens du Duc de Bourgogne.

Jean, Duc de Bourgogne, avoit été assassiné en 1419, & Philippe, son successeur, pour s'attacher de plus en plus Betford, venoit de lui donner en mariage Anne de Bourgogne, sa sœur (*d*). Il écrivit à son Beau-frere que Glocester non content d'avoir enlevé la femme de son Cousin, vouloit encore le dépouiller de ses Etats; que l'honneur lui défendoit de souffrir de pareils attentats, & que si la guerre dans laquelle il étoit forcé d'entrer, causoit une rupture entre les Bourguignons & les Anglois, on ne devoit s'en prendre qu'à ceux qui se faisoient un jeu de violer les droits les plus sacrés. Le Duc de Betford, à qui le secours de Philippe devenoit plus nécessaire que jamais, reprocha à son frere qu'il sacrifioit

(*a*) Ægid. de Roya *ad ann.* 1422.

(*b*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 23. *vers.*

(*c*) Ægid. de Roya. *ad ann.* 1422. Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 90.

(*d*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 91.

à ses intérêts particuliers ceux de sa Nation ; mais celui-ci marcha sans l'écouter, évitant cependant de passer sur les terres des Bourguignons. Il entra dans le Hainaut. Bouchain ouvrit ses portes ; Bergues en fit de même. Hall refusa de le recevoir. Philippe qui s'étoit flatté que ses lettres à Betford auroient fait quelque effet, avoit négligé de s'opposer à son entrée ; mais à ces nouvelles il assembla à la hâte son armée, dont il donna le commandement au Comte de Saint Pol (a), avec ordre de garder le Brabant. Il y détacha en même tems Crouy, Lisle-Adam & Mailly avec quelques troupes, & fit passer d'Avray en Hollande, pour prier le Duc de Baviere de venir à son secours.

JAQUELINE. 1423.

Il déclare la guerre à Glocester.

1424.

Il publia pour-lors une Déclaration de guerre dans les formes, par laquelle il alléguoit entr'autres motifs, que le Duc de Glocester avoit refusé de se soumettre à la décision du Pape, après en être convenu par écrit. L'Anglois le désavoua par une lettre adressée au Duc de Brabant, du 12 Janvier, 1424. Philippe répondit par un démenti formel, & s'offrit de soutenir la vérité dans un combat singulier, en présence du Duc de Betford, de l'Emperenr, ou de quelque autre Prince capable d'en juger. L'Anglois accepta le défi, & fixa le jour du combat au 13 Avril. Mais le Duc de Betford, Juge du duel proposé, prononça que l'offense n'étoit pas assez grave pour en venir aux mains ; ainsi le combat n'eut pas lieu (b).

Il négocie avec la mere de Jaqueline.

Cependant les Brabançons se rendirent maîtres de Brennes-le-Comte (c), & s'avancerent dans le pays. Les Anglois plus foibles, & qui comptoient sur de nouveaux secours, entrerent en négociations. On conclut une treve, & Glocester passa en Angleterre, pour presser le Parlement d'effectuer ses promesses. Les habitans de Bergues avoient supplié le Duc de leur confier en partant Jaqueline son épouse, sous le

(a) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 19.

(b) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 20. 21. Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1424. Ægid. de Roya. *ad ann.* 1424. Vossii Annal. Holl. *Lib.* XIX. *pag.* 565. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 377. Barland. Hist. Com. *Cap.* IV. *pag.* 39. Goudhoev. *pag.* 49.

(c) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 22.

JAQUELINE. 1423.

serment de sacrifier pour sa défense leurs personnes & leurs vies (a). Mais lorsqu'ils le virent parti, & que les ennemis avançoient de tous côtés, ils oublierent leurs engagemens pour penser à leur sureté. Les Brabançons s'étoient emparés malgré la treve de Valenciennes, de Condé, de Soignies & de Bouchain. La Comtesse Douairiere, pour arrêter cette invasion, avoit fait proposer à Philippe de traiter directement avec lui. Celui-ci avoit envoyé Lisle-Adam pour lui donner le choix de Lille, d'Oudenarde ou de Douay pour le lieu de leur entrevue, & le bruit couroit que la Comtesse avoit consenti à remettre le Hainaut & la Princesse sous la garde du Duc de Bourgogne jusqu'à la décision de l'Eglise, à condition qu'il lui donneroit une pension convenable pour son entretien; qu'on accorderoit amnistie pour le passé, & que chaque Province seroit administrée par un Conseil composé de quatre Seigneurs, dont deux seroient à la nomination du Duc de Bourgogne, & les deux autres à celle du Duc de Brabant (b).

Jaqueline refuse les propositions.

Jaqueline refusa hautement de souscrire à cet accord. Mais les habitans de Bergues ne voulant pas s'exposer à la vengeance de ces Souverains, prirent les armes, chasserent les Anglois de leur Ville, & forcerent la Princesse d'accepter les conditions proposées (c). Elle résista long-tems, écrivit au Duc de Glocester sa situation, & le pressa de venir à son secours, s'il vouloit la voir encore une fois. Ces lettres portent pour adresse : *A Monseigneur & Pere très-respecté*, & dans la date on lit : *De la traitresse & fausse ville de Bergues, le 6 de Juin* (d). Elle écrivit aussi à un Seigneur qui lui avoit conseillé de demeurer dans les Pays-Bas, que le Duc avoit trop attendu, & que sous huit jours elle seroit entre les mains du Duc de Bourgogne. Ces lettres furent interceptées, & déterminerent Philippe à presser la fin de son traité avec Marguerite. Il somma les habitans de Bergues de remettre

(a) Idem. *Vol.* II. *fol.* 23.
(b) Divæi. Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. *pag.* 238.
(c) Dynter. Chron. de Brabant. *Liv.* VI. *fol.* 208. Corps Diplomat. *Tom.* II. *Part.* II. *pag.* 180.
(d) Monstrelet *Vol.* II. *fol.* 24.

Jaqueline à ceux qu'il envoya pour la recevoir, & la fit conduire dans son camp. Elle demanda inutilement une Ville de Brabant pour son séjour : le Duc chargea le Prince d'Orange de la conduire à Gand, & la logea sous sûre garde dans le Château des Comtes (*a*).

JAQUELINE. 1424. Elle est arrêtée & conduite à Gand.

Elle se sauve de sa prison. 1425.

Glocester cependant pressoit le Parlement, qui prévenu par son frere lui refusa son secours. Le Bavarois sollicitoit le Duc de Bourgogne d'envoyer la Comtesse en Zeelande, où les Cabeliaux s'offroient de la garder. La Princesse informée de ses instances, & craignant que Philippe ne se laissât vaincre par leurs importunités, dépêcha un domestique, dont elle étoit sûre, à Theodoric de Merwede, qui se détermina à tout risquer pour délivrer sa Souveraine. Quelques-uns rapportent que ce Seigneur étoit alors avec elle, & qu'ils prirent ensemble les mesures nécessaires pour réussir dans leur entreprise (*b*). Il est certain que ce fut en Hollande que Merwede confia son projet à Arnoud Spiering & à Arnoud d'Aalburg, qui se chargerent de l'exécuter (*c*). Ces deux Gentilhommes étant partis avec peu de suite, laisserent leurs équipages dans un Village voisin, & vinrent trouver la Duchesse, à laquelle ils donnerent un habit d'homme. Elle saisit le moment que ses gardes étoient à souper, s'échappa sous ce déguisement, traversa la Ville sans être reconnue, joignit ses chevaux qui l'attendoient au Village, se rendit à Anvers pendant la nuit, & le troisiéme jour à Woudrichem, où Merwede la conduisit au Seigneur de Vianen, qui la mena à Oudewater.

Et se fait reconnoître par les Villes.

Merwede ayant rassemblé les Hoekins, la joignit à leur tête, & lui conseilla de reprendre les habits de son sexe & de se faire connoître. Il la conduisit ensuite à Schoonhoven & à Goude. Ces Villes appartenant à la Comtesse sa mere, la reçurent avec de grandes acclamations (*d*). Les Kenne-

(*a*) Idem. *fol.* 25.
(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1425.
(*c*) Divæus Rer. Brabant. *ubi supra.*
(*d*) Veldenaar. *pag.* 124. Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 27. Divæus Rer. Brabant. &c. *ubi supra.* Vossii Annal. Holl. *Lib.* XIX. *pag.* 571. Petit. Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 377.

1425.

mers se déclarerent pour elle, Montfoort lui vint offrir ses services, & les Trajectins renouvellerent l'ancienne alliance. Guillaume de la Koulster défendit quelque tems le Château de Schoonhoven avec les Cabeliaux qui s'y étoient refugiés; mais ils furent forcés de se rendre la vie sauve, à la réserve d'Albert ou Arnoud Beiling, qui fut condamné à être enterré vif. On raconte que ce Gentilhomme ayant obtenu un sursis d'un mois, pour mettre ordre à ses affaires, revint au jour nommé, comme un autre *Regulus*, & subit son supplice sur une éminence près de la Ville (*a*).

XLVI. Mort de Jean de Baviere.

Jean, Duc de Baviere, étoit mort dès le 6 Janvier de cette année (*b*). On soupçonna Jean de Woerden, Seigneur de Vliet, l'un de ses principaux Confidens, de l'avoir empoisonné (*c*). On ajoute que ce Prince, sentant les effets du poison, fit arrêter Vliet, & sur son aveu, fit couper son corps en quartiers, qu'il fit exposer aux quatre coins de la Hollande (*d*). On crut même que Marguerite, Comtesse Douairiere, avoit trempé dans ce complot (*e*); mais il paroît par la reconciliation de Philippe & de Jaqueline qui suivit, que l'on ignoroit les Auteurs de ce crime (*f*).

Le Duc de Bourgogne nommé *Ruwaard*.

Les Cabeliaux quoique frappés de la mort de leur Chef, écrivirent aux Villes pour les raffermir dans leur parti, & leverent des soldats de tous côtés. Jean de Baviere avoit par son testament cédé ses droits au Duc de Bourgogne (*g*) qui se préparoit à les faire valoir. Il n'osa cependant se nommer Comte de Hollande, & se contentant du titre d'héritier présomptif (*h*), il se fit confirmer dans la dignité de *Ruwaard* (*i*).

Le Duc de Brabant inauguré Comte.

Sur les instances du Duc de Bourgogne le Duc de Brabant vint en Hollande, où les Cabeliaux lui prêterent serment, sans faire mention de la Duchesse. Ils se fondoient sur le

(*a*) Veldenaar. *ubi supra.*
(*b*) Beka augmenté. *pag.* 406. Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 257.
(*c*) Magn. Chron. Belg. 340.
(*d*) Corner. Chron. *ad h. ann.*
(*e*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1424.
(*f*) Voyez le Grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 17.
(*g*) [illegible] de R[illegible] *ad ann.* 1424.
(*h*) M[illegible] *dans* Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 258.
(*i*) Voyez les Lettres *dans* Boxhorn. *sur* Reigersbr *Part.* II. *pag.* 197.

mariage

mariage qu'elle avoit contracté ſans le conſentement de la Nobleſſe & des Villes, & la jugeoient déchue de ſes droits par l'exemple d'Ada (*a*). Ce Prince confirma, en qualité de Comte les privileges des Villes, & notamment ceux que Jean de Baviere avoit accordés. Il jura de ne nommer aux charges aucun étranger, de ne point toucher aux monnoyes ſans le conſentement des Magiſtrats, & de ne rappeller les exilés que par leur avis (*b*). Il nomma enſuite Jacques de Gaaſbeek pour ſon Lieutenant, fixa ſa réſidence à la Haye, & s'en retourna dans le Brabant (*c*).

Schoonhoven aſſiegé & abandonné.

Le Duc de Bourgogne arriva peu après ſon départ, prit poſſeſſion de ſa dignité de *Ruwaard*, & reçut le ſerment de la Nobleſſe & des Villes de ſon parti (*d*). Jaqueline étoit à Goude, attendant les ſecours que Glocester lui promettoit. Il avoit cependant bien de la peine à déterminer le Parlement; & l'Evêque de Wincheſter avoit oſé lui dire en plein Conſeil, qu'il ne devoit attendre ni argent ni ſoldats. Si ces dégoûts ne refroidiſſoient pas ſes ſollicitations, les lenteurs ruinoient abſolument ſes affaires. Gaaſbeek, l'un des Chefs des Cabeliaux, aſſiegea Schoonhoven (*e*); mais Florent de Kuifhoek défendit la place avec tant de vigueur, qu'il le força de l'abandonner au bout de ſix mois, & elle ne fut rendue qu'à la treve qu'on conclut en Août pour ſix ſemaines (*f*).

Victoire de Jaqueline ſur les Cabeliaux.

Les Cabeliaux ayant raſſemblé toutes leurs forces ſe propoſoient d'obliger la Princeſſe à ſortir de Goude. Elle avoit fait percer la digue de l'Yſſel, & mis le Schieland ſous les eaux, pour ſe garantir de ſurpriſe. Elle étoit par ce moyen à couvert d'un côté; mais ayant appris que l'ennemi avançoit le long du Rhin & de la Gouwe, la crainte de voir ſa

(*a*) Voyez ci-deſſus. *pag.* 120. 130.

(*b*) Voyez le grand Recueil des Placards. *pag*, 13. Manifeſt. *dans* Screvel. Deſcript. de Haarlem. *pag.* 245. 255--257. *dans* Boxhorn. *ſur* Reigerſb. *Part.* II. *pag.* 193. Veldenaar. Chron. *pag.* 123.

(*c*) La grande Chron. *Diviſ.* XXXVIII. *Chap.* 27.

(*d*) Veldenaar. *pag.* 126. Reconciliat. de 1426. dans les Comtes de Langendyk. *Part.* II. *pag.* 185.

(*e*) Monſtrelet. *Vol.* II. *fol.* 25. *verſ.* Beka augmenté, *pag.* 406.

(*f*) Veldenaar *pag.* 124. 125.

JAQUELINE. 1425.

communication coupée avec Utrecht & Oudewater, lui fit prendre le parti de rassembler les Hoekins & les Trajectins, & de marcher au devant de l'ennemi. Les armées étant en présence, Jaqueline se porta à la tête des Hoekins, leur remontra » qu'il étoit tems d'assurer la tranquillité dont ils » étoient privés depuis trop long-tems; qu'il s'agissoit, pour » y parvenir, de lui assurer un sceptre que leurs ennemis » vouloient lui arracher; qu'ils devoient apprendre aux Ca- » beliaux que leur courage étoit le même, quoiqu'ils n'eussent » qu'une femme à leur tête; qu'elle étoit résolue de partager » avec eux les dangers du combat; que le nombre ne devoit » pas leur en imposer; qu'ils trouveroient dans l'armée en- » nemie plus de spectateurs que de combattans; que la néces- » sité de vaincre étoit un gage assuré de la victoire; qu'ils » avoient à combattre pour l'honneur, pour la Patrie, pour » leurs femmes & pour leurs enfans, & qu'il étoit question » de faits & non de paroles ». Elle donne aussitôt le signal. L'ennemi fier du nombre l'attend avec mépris. Les Hoekins indignés chargent avec tant d'impétuosité qu'ils renversent tout ce qu'ils rencontrent. Les premiers rangs portent le désordre dans le reste de l'armée: la déroute devient générale, & la nuit seule arrête le carnage. Jaqueline rentre dans Goude avec un grand nombre de prisonniers & les enseignes des villes de Leide, Haarlem, Amsterdam & autres. Cette bataille se donna près d'Alfen dans le commencement d'Octobre (*a*).

Défaite des Anglois. 1426.

Le Duc de Bourgogne à cette nouvelle hâta son retour à la Haye, d'où il écrivit aux Villes pour les rassurer dans son parti (*b*). D'un autre côté Glocester songeant à profiter de cette victoire, fit embarquer Filwater avec ce qu'il avoit pu rassembler de troupes. Les Cabeliaux enleverent quelques vaisseaux dans le trajet; mais le gros de la flotte prit terre à Schouwen, & les Hoekins de Zeelande ayant joint les An-

(*a*) La Grande Chron. *divis.* XXVIII. *Chap.* 31. Vossii Annal. Holl. *Lib.* XIX. *pag.* 574. Chron. de Goude. *pag.* 117.

(*b*) Manifest. *dans* Balen. Descript. de Dordrecht. *pag.* 525. 526. *dans* la Chronique de Lois à la fin. *pag.* 497. *dans* Screvel. Descript. de Haarlem. *pag.* 258.

glois, ils s'établirent auprès de Bouwershaven. Philippe partit aussitôt de Rotterdam, & prit terre à la vue de leur camp. On en vint aux mains le 13 Janvier (*a*) : on se battit avec une fureur égale jusqu'au soir ; mais les milices de Veere & de Zierikzee étant arrivées sur le déclin du jour, les Anglois, fatigués de la longueur du combat, ne purent soutenir leur effort. Filwater se sauva avec peine ; un grand nombre d'Anglois de distinction demeura sur la place, & l'on compta entre les Hoekins Jean de Renesse, Kostin & Raas de Haamstede, Jacques de Borselen & plusieurs autres (*b*). Les Bourguignons perdirent de leur côté Mailly, Salignac, Montmorency, Lallain & Persal. Le Duc de Bourgogne courut un grand danger dans ce combat, il ne dut son salut qu'à Jean de Villain, son Ecuyer, qui l'arracha des mains d'une troupe de Cavaliers qui l'avoient saisi, & son armée se trouva tellement affoiblie qu'il demeura dans l'inaction le reste de la campagne, se contentant de gagner les Zeelandois par ses caresses (*c*).

JAQUELINE. 1426.

XLVII. Siege de Haarlem.

Quoique la perte de cette bataille entraînât celle de la Zeelande, Jaqueline loin de se laisser abbattre, profita du séjour que le Duc de Bourgogne étoit forcé de faire dans ces Isles, pour s'avancer dans la Sudhollande. Elle étoit venue à bout de détacher Alkmaar du parti du Bourguignon. Les Westfrisons mécontens des impositions qu'on exigeoit pour le payement des garnisons étrangeres (*d*), avoient pris tumultuairement les armes, & pressé Haarlem de si près que Gaasbeek, pour les engager à lever le siege, avoit été contraint de leur remettre les amendes qu'ils étoient condamnés de payer. La Duchesse, profitant de leur ressentiment, leur avoit fait promettre de la joindre au cas qu'elle vînt assieger cette Ville (*e*). Elle rassembla ses partisans, & sitôt qu'elle

(*a*) Veldenaar. Chron. *pag.* 127.

(*b*) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1425. Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. *pag.* 239. Monstrelet *Vol.* II. *fol* 28. Beka augmenté. *pag.* 406. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 469.

(*c*) Lettre de Philippe *dans* Boxhorn. *sur* Reigersb. *Part.* I. *pag.* 320,

(*d*) Reconciliat. de 1426. *dans* les Comtes de Langendyk. *Part.* II. *pag.* 136.

(*e*) Manifest. de Kennemerl. *pag.* 54. Manifest. d'Alkmaar. *pag.* 19. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 470.

JAQUELINE. 1426. entra dans le pays, ils s'empresserent de se rendre sous ses enseignes (*a*). Roland d'Uitkerken, Gentilhomme Flamand, commandoit dans la place. Jaqueline à son arrivée fit abbattre le bois qui joignoit la Ville, brûla le faubourg, & commença le siege. Sur ces entrefaites Jean d'Uitkerken, fils de Roland, étant venu au secours avec huit cens cavaliers Flamands & les milices de Leide, d'Amsterdam & de quelques autres Villes, l'obligea de décamper (*b*). D'autres Historiens prétendent que la Duchesse avoit intercepté une lettre par laquelle le Duc de Bourgogne mandoit à Gaasbeek qu'il avoit envoyé le Comte de Saint Pol avec un bon détachement pour surprendre Goude, pendant que les Hoekins étoient occupés à ce siege, & que la Princesse appréhendant de se trouver renfermée de ce côté, vint camper à Alfen; que d'Uitkerken résolut de l'attaquer sur le terrein même où s'étoit donnée la premiere bataille, & que les Hoekins animés par le souvenir de leur premiere victoire & par l'exemple de leur Souveraine, qui combattit elle-même de la main, renverserent l'ennemi pour la seconde fois & le poursuivirent jusqu'à Romerswaal (*c*). Ils ajoutent que la Duchesse traita les prisonniers comme des rebelles, leur fit couper la tête, & que six ou sept des principaux Bourgeois d'Amsterdam lui prêterent serment pour sauver leur vie (*d*); mais qu'ils rentrerent dans le parti de Philippe, aussitôt qu'ils se virent en liberté (*e*).

Levé.

La Hollande ravagée par les Kennemers.

Si cependant on consulte la capitulation, & les autres écrits qui subsistent, il paroît que le siege de Haarlem fut levé en vertu d'un Traité conclu le 8 Mai (*f*) entre Jean de Gaasbeek, Roland & Jean d'Uitkerken; Allard de Buuren & la ville de Haarlem d'une part, & de l'autre les villes d'Alkmaar & Beverwyck, tout le Kennemerland, Texel,

(*a*) Reconciliat. de 1426. *ubi supra*. Manifest. de Kennemerl. & d'Alkmaar. *ubi supra*. Veldenaar. *pag.* 127.
(*b*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 28. *vers.*
(*c*) Chron. de Goude. *pag.* 127.
(*d*) Veldenaar. *pag.* 128. 129.
(*e*) Le Grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 17.
(*f*) Voyez le Traité *dans* les Comtes de Langendik. *Part.* II. *pag.* 186.

Jaqueline.

1426.

Wieringen, Egmond, Schermer, Urshem, Edam & Zeevank. On convint d'une armistice pendant six semaines; mais les Kennemers violerent bientôt cet accord. Ils se rassemblerent sous les ordres de Guillaume Nagel, leur Baillif, ravagerent la Hollande, démolirent les Châteaux de Hillegaartsberg, Kralingen, Spangen, Weena & autres, appartenant aux Cabeliaux, passerent dans le Schieland, le Waterland & dans la Westfrise, où ils détruisirent les Châteaux de Nieuwburg & Middelburg, pillerent Monnikendam & Enkhuizen; mais ils ne purent entamer Medenblik (*a*). On peut attribuer le peu de résistance qu'ils trouverent au bruit qui couroit alors que le Duc de Glocester étoit en mer avec une flotte considérable; ce qui retenoit le Duc de Bourgogne avec ses forces dans la Zeelande (*b*).

Siege de Hoorn.

Mais ce Prince ne paroissant point, Philippe résolut de secourir la ville de Hoorn que Nagel tenoit assiegée. Les habitans s'étoient d'abord déclarés pour Jaqueline; mais cette Princesse ayant fait couper la tête à Jean, fils de Lambert Kruif, Bourgmestre de Hoorn, pour quelques paroles peu respectueuses qu'il avoit dites sur sa conduite, le Conseil souleva les habitans, qui jurerent de ne jamais la reconnoître pour Souveraine (*c*), sur quoi les Kennemers avoient résolu le siege. Kruif, sçachant qu'ils avançoient le long de la vieille digue, étoit sorti au-devant d'eux, & leur avoit livré un combat très-vif entre Zwaadyk & Oosterblokker, dans lequel il avoit perdu beaucoup de monde. Affoibli par cet échec, & voyant arriver les milices de toutes les villes de la Westfrise à la réserve de Medenblik, il imagina de faire prendre des habits de soldats à toutes les femmes & de les ranger sur les murailles. Nagel surpris de trouver une garnison si nombreuse dans une Ville qu'il croyoit presque déserte, se persuada qu'il étoit arrivé du secours pendant la nuit, & leva le siege. Mais ayant appris l'artifice, il revint sur ses pas, résolu de donner l'assaut. Dans ce moment Jean

(*a*) Reconciliat de 1426. *dans* les Comtes de Langendik. *Part.* II. *pag.* 189.
(*b*) La Grande Chron. *Divis.* XXVIII. *Chap.* 36. 37.
(*c*) Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 42.

JACQUELINE.
1426.

Défaite des Kennemers.

de Villers, Seigneur de Lisle-Adam, entroit dans le port avec cinq cens Picards & les milices de Haarlem & d'Amsterdam. Kruif fit à l'instant ouvrir les portes & sortit sur les assiegeans par le faubourg de Keeren. On se battit avec beaucoup d'acharnement ; mais Nagel ayant été tué, les Kennemers ne penserent plus qu'à se sauver. Les Archers Picards qui passoient alors pour les meilleurs, déterminerent la victoire. La plûpart des Villes de la Westfrise y perdirent leurs bannieres, qui furent suspendues dans la grande Eglise (*a*). Lisle-Adam reçut deux blessures, l'une à la tête & l'autre à la cuisse, & la Vieux-Ville, Bâtard de Philippe, y fut tué. Le Duc dans le premier mouvement de sa douleur fit trancher la tête aux prisonniers, cassa les privileges de plusieurs Villes de la Westfrise, & nommément ceux de Grootenbroek, Sybekarspel & Benningbroek (*b*). Les Villes de Hollande avoient toutes contribué pour cette expédition. Haarlem avoit fourni cinq mille *Schilden*, à quinze sols chacun, Delft quatre mille deux cens cinquante, Leide trois mille cinq cens, Amsterdam trois mille, Hoorn deux mille, Rotterdam douze cens cinquante, Enkhuizen six cens vingt-cinq, & les autres Villes à proportion, jusqu'à la concurrence de trente mille *Schilden* (*c*).

Philippe maître de la Nord-hollande.

La défaite des Kennemers fut d'une fâcheuse conséquence pour Jacqueline. L'arrivée de Philippe à la tête d'une armée composée de Flamands & de Picards l'obligea d'abandonner la partie septentrionale de la Hollande, où son parti n'étoit plus en état de se soutenir. Les Villes de la Westfrise & du Waterland reçurent le Duc de Bourgogne (*d*). Les Hoekins irrités d'une défection si générale, armerent une flotte & surprirent Enkhuizen, dont ils enleverent cent Bourgeois, auxquels ils firent couper la tête (*e*). Cette rigueur donna prétexte à Philippe de mettre des garnisons étrangeres dans

Vengeance des Hoekins sur Enkhuizen.

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 45. Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 28. *vers.*
(*b*) Manifest. de Grootenbr. *pag.* 21--23. Manifest. de Sybekarsp. & de Benningbr. *pag.* 48.
(*c*) Ancien Registre *dans* Ampzing. Descript de Haarlem. *pag.* 39. 502.
(*d*) Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 48.
(*e*) Idem. *ibid. pag.* 50.

la plûpart des Villes, pour empêcher de pareilles entreprises, & il fit bâtir une Citadelle à celle de Hoorn, qui étoit la plus exposée (*a*).

Les Kennemers punis.

Après s'être assuré du pays, il cita devant lui les Kennemers, qu'il qualifioit de rebelles (*b*), & ne leur pardonna que sous de dures conditions. Les Lettres qu'il leur fit expédier, les condamnoient à mort pour avoir violé la treve. Le Prince de sa grace commua la peine, se contenta de les priver de leurs privileges & immunités, & leur enjoignit de rapporter leurs titres à l'Hôtel de Ville de Haarlem; cependant il leur rendit peu après le droit d'échevinage (*c*). Il les assujettit à tous les péages établis dans ses Etats; confisqua les sommes avancées sur les charges à la nomination du Comte, leur défendit les assemblées & le port des armes, ne leur permit d'avoir que des couteaux de service & sans pointe; ordonna que les portes & les murailles d'Alkmaar seroient rasées, la dégrada des droits de Ville, condamna les habitans à reconstruire à leurs dépens les Châteaux de Nieuwburg & de Middelburg, & à contribuer pour leur part huit mille Couronnes dans l'amende de cent vingt-trois mille trois cens, que tous les endroits rebelles furent condamnés à payer dans six mois. Les autres y contribuerent comme il suit: Heemskerk deux mille cinq cens; Kastrikom deux mille; Uitgeest huit mille; Akersloot huit mille; Limmen deux mille cinq cens; Heilo & Oesdom quatre mille; Bergen quatre mille; Bakkum six cens; Schoorl huit mille; Assendelft dix mille; Groet deux mille; Wormer, Ziep & Nek cinq mille; le Bailliage de Schoote, le Vlieland, Zanenzyde & le Schooterbosch huit cens; Oostzaanden deux mille; Westzaanden & Krommenye neuf mille; Velzen avec les Hoflanders six mille; Sloten, Ooosterdorp ou Osdorp, Spaarnewoude, Spaarnedamme, le Bailliage de la Cour, Zandvoort, Tetrode, Albrechtsberg, Heem-

(*a*) Idem. *ibid. pag.* 48.
(*b*) Manifest. de Kennemerl. *pag.* 58.
(*c*) Voyez les Lettres *dans* les Comtes de Langendyk. *Part.* II. *pag.* 185-195. Et *dans* le Mémorial de Rose. *f.* 94. Manifest. *dans* Screvel. Descript. de Haarl. *pag.* 260.

JAQUELINE. 1426.

ſtede, Akendam, Nieuwkerk & Rietwyk, enſemble deux mille; Koedyk huit cens; Ouddorp & Oterleek cinq cens; Graft mille; Schermer & Urshem quatre cens; Langendyk trois mille; le Nyeland, Eenigenburg & Valkenkogge douze cens; Schagen, Barſingerhorn & Haringhuizen deux mille; vieux Niedorp, nouveau Niedorp & Winkel trois mille; Texel ſept mille; Wieringen cinq mille; Egmond & Warmenhuizen avec ſes appartenances cinq mille; Edam avec le Zeevang quatre mille.

Nous avons exactement copié le rôle de cette répartition, tant pour marquer les endroits de la Weſtfriſe impliqués dans cette rébellion, que pour indiquer l'importance de chaque lieu. Outre cette amende le Duc taxa chaque feu à payer annuellement une impoſition de quatre *groots* (*a*). Il aſſigna ſur ces fonds une penſion conſidérable à Roland d'Uitkerken, pour le récompenſer d'avoir défendu Haarlem (*b*). Les habitans obtinrent de nouveaux privileges (*c*), & d'Uitkerken eut dans la ſuite le gouvernement du Château de Goude (*d*).

Quelque juſte que parut la punition de cette révolte, elle fit connoître aux Hollandois que Philippe vouloit introduire le Gouvernement arbitraire dans leur Province; les privileges & les anciens uſages étoient violés par l'établiſſement des garniſons étrangeres & la conſtruction des Chateaux & Citadelles, & les Villes fidéles étoient confondues avec les rebelles dans l'impoſition de ces taxes. On avoit plus d'un exemple du châtiment d'une révolte par des amendes pécuniaires une fois payées, mais non par un impôt perpétuel. Ce début préſagea ce qu'on devoit attendre d'un Prince puiſſant par lui-même, & le joug s'appéſantit tellement ſous le regne des Bourguignons, qu'au bout d'un ſiecle ces pays ne purent s'en délivrer que par une révolte générale ſuivie de quarante ans de guerre.

(*a*) Manifeſt. de Kennemerl. *pag.* 58. 59.
(*b*) Ibid. *pag.* 848.
(*c*) Manifeſt. de Haarlem. *dans* Screvel. *pag.* 259.
(*d*) Manifeſt. de Weſterwoude. *pag.* 37.

Cependant

1426.

XLVIII. Siege & prise de Zevenbergen.

Cependant Jaqueline n'avoit plus que Goude, Schoonven & Zevenbergen qui tinssent son parti. Cette derniere place, située sur les frontieres du Brabant, parut d'une si grande importance à Philippe, qu'il crut devoir la réduire la premiere. Mais avant d'employer la force il mit en œuvre la séduction. Cette Ville appartenoit à Gerrit de Stryen. Philippe lui envoya Gaasbeek, son parent, qui, sous prétexte de négocier une treve, fut reçu dans la place. Celui-ci, après avoir fait de grands éloges de la fidélité & de la valeur de Stryen, lui fit entendre que le Duc admiroit la vertu dans ses ennemis mêmes; qu'il n'épargneroit rien pour gagner un serviteur tel que lui; qu'il étoit fâché de le voir s'opiniâtrer à sa perte; qu'il le connoissoit trop pour espérer qu'il pût changer de parti; qu'il seroit satisfait, s'il lui promettoit de demeurer neutre; que la faveur de Philippe seroit le prix de sa complaisance, & que par ce moyen il assuroit la fortune de sa Maison, qu'une rigidité mal-entendue entraîneroit peut-être avec lui dans de grands malheurs. « Si l'amitié » vous faisoit parler, lui répondit Stryen, mon honneur vous » seroit plus cher que ma vie : eh ! qu'aurai-je encore à con- » server après l'avoir perdu ? Si vous aviez consulté le vôtre, » vous ne vous seriez pas chargé d'une commission qui nous » est également injurieuse. Croyez-vous que votre Duc avec » ses richesses puisse faire mon bonheur, quand la perte de » ma gloire me rendroit réellement misérable ? Dites à Phi- » lippe que le Ciel même ne pourroit m'ébranler sur le devoir » que j'ai juré à ma Souveraine légitime. Qu'il sçache que » celui qui périt en suivant la vertu, est au-dessus de la for- » tune ! »

Cette reponse détermina le Duc de Bourgogne, qui bloquoit cette place depuis trois mois, à l'assieger dans les formes. Les habitans se défendirent avec vigueur dans les commencemens; mais se voyant sans espoir de secours, leur courage commença à se rallentir. Philippe s'en étant apperçu, leur fit faire des propositions avantageuses. Les Bourgeois les communiquerent à Stryen, qui refusa de les entendre, & fit ses efforts pour les engager à se défendre jusqu'à l'extrémité.

JAQUELINE. 1426.

Ceux-ci le voyant déterminé à se faire enterrer sous ses murailles, capitulerent sans sa participation, & le livrerent au Duc, qui le fit renfermer dans un Château de la Zeelande, où il demeura le reste de sa vie (*a*).

Contributions des Villes pour le siege de Goude.

Le Duc de Bourgogne pensa pour lors au siege de Goude. Il demanda à la Province de Hollande vingt mille *Schilden*, qui furent répartis proportionnellement sur les Villes. Haarlem en porta quatre mille six cens vingt-deux, Leide trois mille trois cens cinq, Amsterdam deux mille huit cens trente-trois, Rotterdam huit cens trente-trois, Enkhuizen cent, &c (*b*). Ceux de Schellinghout & quelques Villages du Delfland ayant refusé de payer leurs contributions & massacré l'Escoutet de Delft, furent punis par des amendes (*c*). Le Duc passa ensuite en Flandre pour presser les secours qu'il attendoit de ces pays.

Le Duc de Glocester abandonne Jaqueline.

Tout concouroit alors à détruire le parti de la Duchesse. Martin V avoit prononcé sur la validité de son mariage avec le Duc de Brabant; & non content de l'avoir légitimé, il avoit fait défense à Glocester d'épouser Jaqueline, quand même elle deviendroit Veuve (*d*). Une prévoyance si singuliere prouve assez quel étoit le crédit du Duc de Bourgogne auprès du Pontife. La santé du Duc de Brabant s'affoiblissant tous les jours, Philippe craignoit que sa Veuve n'anéantît ses espérances, en réhabilitant son mariage avec l'Anglois. Jaqueline interjetta appel de ce Jugement au Pape mieux conseillé & au futur Concile (*e*). Glocester reçut indifféremment la Bulle (*f*); mais la mort de Jean, qui arriva le 17 Mars, 1427 (*g*), réchauffa son ambition, & nous voyons qu'il sollicita si vivement les Anglois qu'il obtint dans le mois de Juillet un secours de vingt mille marcs d'argent (*h*). Les

Mort de Jean, Duc de Brabant.

1427.

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 591. Monstrelet. *Vol.* II. *pag.* 29. Veldenaar. *pag.* 129.

(*b*) Ancien Registre *dans* Ampzing Descript. de Haarlem. *pag.* 502.

(*c*) Mémorial de Rosé. *fol.* 40. *vers.* 47.

(*d*) Veldenaar, *pag.* 123.

(*e*) Le Grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 14.

(*f*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 32.

(*g*) Idem. *fol.* 33.

(*h*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 28. Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 29.

Hockins se réveillerent de leur côté ; mais le parti du Bourguignon avoit jetté des racines trop profondes ; les Cabeliaux étoient partout en possession des charges & des dignités. Philippe écrivit aux Villes, qui n'hésiterent pas à lui promettre fidélité sans parler de la Duchesse. D'un autre côté le Duc de Betford se donna tant de mouvemens, qu'il engagea son frere à renoncer à ses prétentions sur Jaqueline (*a*). Ce Prince se laissa enfin déterminer d'autant plus facilement qu'il étoit alors amoureux d'Eleonore Cobham, fille d'honneur de Jaqueline, qu'il avoit emmenée en Angleterre, lorsqu'il avoit laissé cette Princesse à Bergues (*b*). Les difficultés qu'il prévoyoit à rétablir la Comtesse dans ses Etats, & la liberté d'épouser sa Maîtresse que la Bulle lui procuroit, firent taire son ambition. Nous voyons cependant que l'année suivante Jaqueline est encore appellée par les Anglois Duchesse de Glocester (*c*) ; ce qui nous oblige d'observer que quelques Auteurs mettent l'époque de ces événemens en 1428, & se fondent sur des raisons assez probables ; mais nous avons suivi le plus grand nombre (*d*).

JAQUELINE. 1427.

Philippe, Comte de Saint Pol, frere du Duc de Brabant, lui succéda dans ses Etats patrimoniaux. Le Duc de Bourgogne se rendit à Valenciennes aussitôt qu'il eut appris la mort de Jean. Les Etats du Hainaut assemblés dans cette Ville, se laisserent persuader par les Comtes de Namur & de Luxembourg & l'Evêque de Tournay, partisans du Bourguignon, & le reconnurent, sans parler de Jaqueline (*e*).

Philippe reconnu Comte de Hainaut.

Philippe, maître de cette Province, partit en diligence pour l'Ecluse, où son armée s'assembloit. Les Hoekins se rallioient en Hollande, & tenoient des assemblées secretes dans quelques Villes. Le Duc à son arrivée sentit la nécessité de s'opposer à ces commencemens. Il fit arrêter à Dordrecht les principaux d'entre eux, leur fit couper la tête, & résolut

Siege d'Amersfoort.

(*a*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 29. *vers.*
(*b*) Idem. *fol.* 23. 32. 33.
(*c*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 137.
(*d*) Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 482.
(*e*) Vossii Annal Holland. *Lib.* XX. *pag.* 598. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 380.

JAQUELINE. le siege d'Amersfoort, qu'il regardoit comme leur place d'armes.

1427.

Rodolphe de Diephout & Zweder de Cuilenburg se disputoient alors l'Evêché d'Utrecht. Ce dernier, chassé de sa Cathédrale, avoit transporté son siege à Dordrecht, & s'étoit mis sous la protection du Duc de Bourgogne. Son Compétiteur, maître du Diocese, s'étoit déclaré pour Jaqueline, & les Hoekins s'assembloient sous ses auspices à Amersfoort. Philippe résolut de chasser l'Evêque de son Eglise, & Lisle-Adam étant arrivé avec Bournonville à la tête des Picards & des Artesiens, il investit cette Ville. Les Ducs de Cleves & de Gueldre lui envoyerent quelques troupes; les milices de Haarlem, d'Amsterdam & de Grootebroek (*a*) s'avancerent par le fleuve jusqu'à Spaakenburg, & se posterent à Bunschoten pour garder le passage par lequel son armée tiroit ses munitions de guerre & de bouche (*b*). Les Bourgeois d'Amsterdam avoient armé un de ces gros bâtimens appellé *Katte*, pour garder l'Ems, ensorte que rien ne pouvoit entrer dans la Ville (*c*). La breche étant ouverte, le Duc ordonna l'assaut, & par une témérité sans exemple, il se mit à la tête de l'attaque, monta l'échelle & combattit de la main. Ses troupes animées par son exemple firent des prodiges de valeur. Ceux d'Amersfoort furent trois fois chassés de leurs murailles; mais leurs femmes les seconderent si bien qu'ils reprirent trois fois leurs postes. Elles ne cessoient de jetter sur les assaillans de l'huile & de l'eau bouillante, & rouloient sur eux des poutres & des pierres d'une pésanteur énorme (*d*). Enfin le Duc, témoin oculaire du carnage des siens, fit sonner la retraite après un combat qui duroit depuis plus de cinq heures. Saveuse & Dubois y furent tués, & le nombre des morts étoit si grand qu'on fut huit jours à les enterrer. Philippe rebuté de cette perte, leva le siege, & revint en Hollande (*e*).

Levé.

(*a*) Manifest. de Grootebr. *pag.* 20. Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 51.
(*b*) Veldenaar. *pag.* 130.
(*c*) Manifest. &c. *pag.* 641. Ægid. de Roya. *ad ann.* 1427.
(*d*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 597. Petit Chron. de Holl. *ubi supra.* Veldenaar. *pag.* 130. Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 51.

Pendant que les Bourguignons étoient occupés à ce siege, Guillaume de Brederode ayant rassemblé une petite flotte, s'approcha de Texel, qui faisoit partie du Domaine de la Douairiere de Hollande (*a*), & porta les habitans à se déclarer pour sa fille. Les Villes maritimes de Hollande, dont il troubloit le commerce, armerent de leur côté, pour le chasser de la Zuiderzee. Leurs vaisseaux mirent à la voile au milieu de l'été, & rencontrerent les Hoekins près de Wieringen. Brederode, dont les bâtimens étoient plus petits, voulut profiter de la basse marée, pour attaquer sur une mer pleine de bancs & de bas-fonds un ennemi, dont les vaisseaux tiroient plus d'eau que les siens ; mais la plus grande partie de sa flotte refusa de le suivre & se rangea sur la côte. Ce Général, sans penser que l'exemple ne peut rendre la valeur à des troupes découragées, ne laissa pas de fondre sur les Hollandois avec le peu de troupes qui voulurent le suivre ; mais accablé par la multitude, il demeura prisonnier avec tous ses gens. Les Hollandois les menerent à Enkhuizen, où quatre-vingt-quatre périrent par la main du bourreau ; les autres furent jettés à la mer, & Brederode ne fut épargné que par respect pour le sang des anciens Comtes qui couloit dans ses veines (*b*). Les lâches qui n'avoient été que spectateurs du combat, subirent le même sort. Les vaisseaux de Grootebroek se distinguerent dans cette action. Le Duc en récompense diminua l'amende que les habitans devoient supporter, & rétablit leur Ville dans ses droits (*c*).

JAQUELINE. 1427. XLIX. Les Hoekins battus par mer.

Cette défaite anéantit le peu d'espérance que Jaqueline avoit encore. Il ne lui restoit que Goude, Schoonhoven & Oudewater. Les Trajectins embarrassés avec leur Evêque dans une guerre domestique, ne pouvoient la secourir, & le Duc de Bourgogne, puissant par lui-même, avoit pour lui la Noblesse & les Villes de la Hollande & de la Zeelande. Ses forces s'étant rassemblées à l'Ecluse, il marcha droit à

Philippe marche à Goude. 1428.

(*a*) Privileg. de Texel. *pag.* 58. 62.
(*b*) Vossii Annal. Holl *Lib.* XX. *pag.* 599. Joann. à Leydis. de Domin Brederod. *Cap.* XLIV. *pag.* 640. Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 50.
(*c*) Manifest. de Grootenb. *pag.* 20. 21.

Bourgogne. 1428.

Goude au commencement du printems (a). La Duchesse, dans l'impuissance de soutenir le siege, ayant pris conseil des Nobles Hoekins qui ne l'avoient pas abandonnée, résolut d'entrer en négociation (b). Philippe persuadé que la prise de Goude ne lui donneroit rien de plus que ce qu'il étoit en état d'exiger, prêta l'oreille aux propositions. L'article le plus délicat étoit le Gouvernement qu'il vouloit conserver, & la succession qu'il songeoit à s'assurer. Il exigeoit que Jaqueline renonçât à se remarier sans son consentement. Elle fut forcée d'accepter la condition, & les Plénipotentiaires s'étant assemblés à Delft, elle signa le 3 Juillet l'Acte de reconciliation. Nous en rapporterons les principaux articles.

Négociation avec Jaqueline.

Contenu du Traité.

I. Jaqueline renonçoit à l'appel interjetté de la décision du Pape sur la validité de son mariage avec Jean, Duc de Brabant.

II. Philippe la reconnoissoit Comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zeelande & de Frise ; & Jaqueline le nommoit *Ruwaard*, l'instituoit son héritier, & consentoit que la Noblesse & les Villes lui rendissent hommage & lui pretassent serment dans ces qualités. Philippe demeuroit Gouverneur des quatre Provinces, jusqu'à ce qu'elle se remariât ; ce que cependant elle ne pourroit faire sans son consentement, celui de la Comtesse sa mere & l'aveu des Etats.

III. La Hollande, la Zeelande & la Frise devoient être administrées par neuf Conseillers, dont trois seroient à la nomination de la Comtesse & les six autres à celle de Philippe, qui nommeroit trois Nationaux & trois Etrangers.

IV. Les deux tiers des impositions seroient employés à acquitter les anciennes dettes, le tiers restant partagé entre la Duchesse & le Duc ; mais celles qui étoient échues & n'étoient pas acquittées, devoient appartenir à Philippe, & l'on devoit prélever les pensions & autres fraix sur la portion de Jaqueline dans celles qui n'étoient pas échues. Les Fiefs du Comté devoient être relevés par Jaqueline, & les Vassaux

(a) Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1428.
(b) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 37.

devoient prêter serment entre les mains de Philippe. Jaqueline, 1428.

V. On remettoit à des Arbitres les contestations entre le Duc & la Duchesse au sujet de la succession de Jean, Duc de Baviere. Cette succession consistoit dans les Fiefs de Voorne, de Woerden & du Gooiland, que le défunt possédoit en vertu d'une donation d'Albert, & peut-être aussi dans la partie de la Sudhollande qui lui avoit été cédée par la réconciliation de 1419.

VI. Les Exilés de l'un & de l'autre parti pourroient revenir librement & rentrer dans la possession de leurs biens, à l'exception de la Ville & du Château de Zevenbergen qui devoient rester entre les mains de Philippe. On relâcheroit de part & d'autre les prisonniers; les hostilités & dommages seroient respectivement compensés. On excluoit de la reconciliation ceux qui seroient convaincus d'avoir trempé dans la mort du Duc de Baviere.

VII. Le Duc de Gueldre & l'Evêque d'Utrecht sont nommément compris dans cet Acte, en cas qu'ils veuillent y accéder.

VIII. Le dernier article portoit une défense expresse de faire réciproquement aucun reproche sur le passé, de se dire aucune injure, de se servir des termes de Hoekins & de Cabeliaux, sous peine de punition exemplaire contre les contrevenans (*a*).

Philippe reconnu *Ruwaard*.

Aussitôt que cet Acte fut scellé, Jaqueline accorda des Lettres par lesquelles elle nommoit Philippe son *Ruwaard* ou Lieutenant, avec pouvoir de placer & de déplacer les Officiers & Juges des Villes & du plat-pays, & ne se réservoit que la nomination des Bénéfices qui viendroient à vaquer dans les mois d'Août, Octobre, Décembre, Février, Avril & Juin (*b*). Le Duc & la Duchesse parcoururent ensuite les Villes de Hollande, & Jaqueline fit partout reconnoître Philippe dans les qualités de *Ruwaard* & d'héritier présomptif de ses Etats (*c*). Elle s'acquitta de ce cérémonial

(*a*) Voyez le grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 14.
(*b*) Idem. *Tom.* IV. *pag.* 2.
(*c*) Veldenaar. *pag.* 130.

JAQUELINE. 1428.

avec une ſatisfaction apparente, trouvant de la foibleſſe à marquer du dépit, quand la colere eſt impuiſſante. Elle partit enſuite pour le Sudbeveland, & choiſit la ville de Goes pour ſa réſidence (*a*). Les Habitans lui avoient toujours été fideles, & la Princeſſe leur avoit accordé de grands privileges & le droit de fortifier leurs murailles (*b*). Le Duc, après avoir changé les Magiſtrats qui avoient tenu pour la Princeſſe, en déclarant cependant que ce changement ne pourroit préjudicier aux privileges des Villes (*c*), nomma François de Borſelen, Seigneur de Martensdyck, pour ſon Stadhouder ou Lieutenant (*d*), & partit pour la Flandre (*e*).

L. Affaires d'Utrecht.

L'importance d'une révolution qui fit paſſer trois de nos Provinces ſous la domination des Bourguignons, & la néceſſité d'en ſuivre l'hiſtoire, nous ont forcés de différer à rendre compte des troubles d'Utrecht. Nous avons vu que la reconciliation accordoit à l'Evéque la liberté d'accéder à cet Acte; & vraiſemblablement il en avoit profité (*f*). Mais les changemens antérieurs que ſouffrit cette Egliſe, ſont d'une ſi grande importance qu'il eſt néceſſaire de les reprendre de plus haut.

Frederic, après avoir ſiegé pendant trente ans, étoit mort le 9 Octobre, 1423 (*g*). Pluſieurs Compétiteurs parurent ſur les rangs, & chacun étoit ſoutenu par quelque Prince voiſin. Les Chapitres ſe partagerent, comme nous l'avons dit, entre Rodolphe de Diephout, Chanoine de Cologne, & Zweder de Cuilenburg, Prevôt d'Utrecht. Le plus grand nombre étoit pour le premier, & Zweder même avoit déclaré, en lui donnant ſa voix, qu'on ne pouvoit élire un plus digne Prélat (*h*). Celui-ci dépêcha ſur le champ vers le Pape pour obtenir ſa confirmation (*i*). Les Pontifes de-

(*a*) Reigerſb. Chron. *Part.* II. *pag.* 200.
(*b*) Boxhorn. *ſur* Reigerſb. *Part.* I. *pag.* 388. 389.
(*c*) Manif. d'uOdewater. *pag.* 359.
(*d*) La Grande Chron. *Diviſ.* XXVIII. *Chap.* 40.
(*e*) Monſtrelet. *Vol.* II. *f l.* 27. Voſſii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 600.
(*f*) Veldenaar. *pag.* 131. Conf. l'Hiſt. de la Patr. *Tom.* III. *Liv.* XII. *pag.* 491.
(*g*) Inſtrument. Publ. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 403.
(*h*) Heda. *pag.* 284.
(*i*) Manifeſt. des Etats d'Utrecht, *dans* Matth. Anal. *Tom.* III. *pag.* 632.

puis

puis quelque tems s'arrogeoient le droit de disposer des Evêchés, sans égard pour les Chapitres. Martin V, aussi jaloux qu'un autre de son autorité, refusa la requête du Clergé, qui lui représenta inutilement qu'il étoit en possession du droit d'élection depuis un tems immémorial (*a*); le Pape nomma Raban, Evêque de Spire. Mais ce Prélat préférant la paisible possession d'un Bénéfice moins considérable, aux discussions dans lesquelles il falloit entrer pour obtenir le plus riche, céda ses droits à Zweder de Cuilenburg, qui permuta sa Prevôté. Le Pape fit expédier des Lettres confirmatives (*b*), qui formerent bientôt un Schisme dans le Diocese. Le Chapitre d'Utrecht se soumit au Pape (*c*); mais les peuples s'opiniâtrerent à garder Rodolphe, & remirent la décision de cette affaire au futur Concile (*d*). Martin jetta l'interdit sur le Diocese : quelques Eglises furent fermées; mais le plus grand nombre continua le service divin malgré les défenses de Rome (*e*).

Cependant Zweder s'étant rendu maître du château de Horst, força les habitans d'Amersfoort & de Rhenen à le reconnoître, & Rodolphe fut contraint d'abandonner son Eglise. L'Intrus fit son entrée dans Utrecht en 1425, ramenant à sa suite les Exilés, quoiqu'il eût promis de n'en rétablir aucun (*f*). Ceux-ci commirent de grands désordres, massacrerent Barend Proes, Bourgmestre, malade dans son lit, dans le moment même qu'il recevoit les Sacremens (*g*). Zweder, loin de punir les sacrileges, refusa d'écouter les plaintes qu'on lui porta; ce qui fit soupçonner qu'ils n'avoient agi que par ses ordres (*h*). Ces violences continuerent pen-

(*a*) Idem. *ibid.*

(*b*) Bulla Martini V. *apud* Matthæum in Anal. *Tom.* V. *pag.* 423. Chron. Traject. *pag.* 421.

(*c*) Decret. Martini V. *apud* Matthæum *ibid. pag.* 423.

(*d*) Manifest. *ubi supra. pag.* 654--656.

(*e*) Script. Rud. Dier. de Muden. *apud* Dumbar. Anal. *Tom.* I. *pag.* 71--75. Magn. Chron. Belgic. *pag.* 370. 371.

(*f*) Liter. de 16 August. 1425. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 426. & *ad* Rer. Amersfort. Script. *pag.* 267.

(*g*) Manifest. *ubi supra. pag.* 638. 639. Act. Ultraj. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 431. Chron. Traject. *pag.* 424--430.

(*h*) Manifest. *ubi supra. pag.* 639. Conf. l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 494.

JAQUELINE. 1428.

Alliance de l'Evêque avec Jaqueline.

dant dix mois que le Prélat fut dans la ville. Rodolphe qu'il avoit excommunié (*a*), le voyant soutenu par Philippe & les Cabeliaux (*b*), s'allia avec Jaqueline & les Hoekins (*c*).

Cependant les Trajectins fatigués de la dureté de Zweder, résolurent de le chasser & de rappeller Rodolphe. Ils s'adresserent à Jean de Renesse, Seigneur de Rynouwen, qui dans l'été de 1426 s'étant avancé avec une bonne troupe de gens déterminés, se saisit d'une porte qu'on lui livra (*d*). La Noblesse & les Bourgeois le reçurent à bras ouverts, & l'Oweryssel le reconnut en qualité d'Avoué ou Protecteur de l'Eglise (*e*). Il ôta toute Jurisdiction à Zweder (*f*), qui, suivi de quelques Chanoines, ses partisans, se refugia à Dordrecht, où il transporta son siege (*g*).

Treve avec Philippe.

L'alliance que Rodolphe avoit contractée avec la Princesse, lui attira la haine du Duc de Bourgogne. Ce Prince étoit alors occupé devant Amersfoort, dont il faisoit le siege, & l'année suivante la Duchesse s'étant réconciliée avec lui, on conclut une treve avec le Prélat, qui fut renouvellée plus d'une fois dans la suite (*h*); & ce ne fut qu'en 1430 que la paix fut conclue.

Rétablissement du commerce.

Les désordres que le Schisme causoit dans différens endroits, n'empêcherent pas les Hollandois de relever leur commerce, qui languissoit depuis la guerre des Cabeliaux & des Hoekins. Ils craignoient que les Anglois ne se vengeassent des torts que les Armateurs de Zeelande leur avoient faits. En effet leurs ports étoient fermés; mais aussitôt que la réconciliation fut signée, Philippe obtint de Henri VI des Lettres en date du 1 Juillet, 1428 (*i*), qui rétablissoient

(*a*) Zweder. Orig. de Culenb. *pag.* 630.
(*b*) Manifest. *ubi supra. pag.* 640. 641.
(*c*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 34. *vers.*
(*d*) Chron. Traject. *pag.* 433. 440. Zweder de Culenb. *ubi supra.*
(*e*) Liter. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 436. 440. 446.
(*f*) Act. Ultraj. *ubi supra. pag.* 449.
(*g*) Balen Descript. de Dordr. *pag.* 774. Beverwyck Descript. de Dordr. *pag.* 314. Liter. *apud* Matth. Anal. *Tom.* V. *pag.* 491. 494. 496.
(*h*) Memorial. de Rose. *fol.* 21. *vers.* 39. 41. *vers.* 45. Conf. Velius. Descript. de Hoorn. *pag.* 51. & Vellenaer. *pag.* 131.
(*i*) Act. Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* V. *pag.* 139.

les Hollandois dans les droits qu'ils possédoient avant les troubles. Jaqueline.

1428.

LI. Philippe s'empare du Comté de Namur.

Au milieu de ces attentions politiques & des soins de la guerre, le Duc de Bourgogne pensoit toujours à son aggrandissement particulier. Il avoit acheté le Comté de Namur de Theodoric, & ce Prince étant mort en 1429, il partit à l'instant de Bruxelles, & se mit en possession de cet Etat (*a*). Les Liegeois redemandoient quelques Villages qu'ils prétendoient que Theodoric avoient usurpés sur le Domaine de leur Ville. Le Duc leur répondit qu'il avoit acheté le Comté tel qu'il étoit au moment qu'il avoit traité (*b*). Les Liegeois profiterent d'un voyage qu'il fit en France, pour faire une course sur ses terres. Philippe chargea Crouy de prendre sa revanche, & ce Général ravagea si bien leur pays que la Ville fut trop heureuse d'obtenir la paix en renonçant à ses prétentions (*b*).

1429.

1430.

Contestation sur la succession de Brabant.

La mort du Duc de Brabant, frere & héritier de Jean, mari de Jaqueline, ouvrit au Duc de Bourgogne une succession plus opulente. Ce Prince s'étoit fait adorer des Brabançons par son affabilité & sa clémence; sa charité lui acquit le surnom de *Pere des Pauvres*, & son amour pour les Belles-Lettres s'étoit signalé par la fondation de l'Université de Louvain, où il avoit rassemblé les plus célebres Professeurs dans chaque science (*d*). Philippe étoit avec les Anglois au siege de Compiegne, lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort. Il remit le commandement de ses troupes au Duc de Luxembourg, & partit sur le champ pour Louvain. Sa présence étoit d'autant plus nécessaire que Marguerite, Comtesse Douairiere de Hollande, lui disputoit cette succession devant les Etats, & prétendoit l'exclure, comme héritiere plus proche du sang. Cette Princesse étoit sœur de Jean le Hardi, Duc de Bourgogne, Cousine germaine de Jean, Duc de Brabant, & la coutume du pays prononçoit en sa faveur.

(*a*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 41.
(*b*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 600.
(*c*) Barland. Hist. Comit. *in* Phil. Burgund. Meyer. Ann. Flandr. *ad ann.* 1430.

JAQUELINE.

1430.

Le Duc prétendoit que les Duchés de Limbourg & de Brabant étant échus du chef de Marguerite, sa bisayeule, au Duc Philippe son grand-pere, alors Comte de Charolois, il les avoit cédés à la sollicitation du Roi de France à Antoine, son frere ; mais à condition que les mâles manquant dans sa branche, ils seroient reversibles à la branche aînée.

Marguerite répondoit que l'Acte étoit nul faute d'homologation, & conséquemment qu'on ne pouvoit exciper de ses clauses. Philippe répliquoit que si un défaut de formalité rendoit caduques les réserves comprises dans la cession, on ne pouvoit par la même raison lui opposer la cession elle même ; qu'en anéantissant ce qui lui étoit favorable, on faisoit également disparoître ce qui lui portoit préjudice ; qu'en détruisant le titre, en vertu duquel Antoine & ses fils avoient possédé le Brabant & le Limbourg, il étoit évident qu'ils n'avoient joui de ces pays que par la tolérance de son frere, dans la personne duquel la propriété résidoit par le droit de primogéniture ; que de quelque côté qu'on envisageât cette affaire, soit à titre de succession du chef de sa Bisayeule, soit à titre de réversion en vertu de la clause apposée à la cession, Marguerite ne pouvoit y rien prétendre ; & que dans l'un & l'autre cas la succession appartenoit incontestablement au descendant en ligne directe de l'Aîné (*a*).

Philippe inauguré Duc de Brabant.

Les Etats déciderent en faveur du Duc de Bourgogne, qui

(*a*) Philippe I, Duc de Bourgogne.

Philippe II, Duc de Bourgogne. — Antoine, Duc de Brabant par cession de son Aîné.

Enfants de Philippe II : Jean le Hardi, Duc de Bourgogne. — Marguer. de Bourgogne, Douairiere de Hollande, disputant la succession.

Fils de Jean le Hardi : Philippe, Duc de Bourgog. & Comte de Hollande, prétendant à la succession.

Enfants d'Antoine : Jean, Duc de Brabant. — Philippe Comte de Saint Pol, de la succession duquel il est question.

fut inauguré d'un consentement unanime. Jean de Luxembourg, fils du Comte de Conversan & d'Agnès de Bourgogne, sœur des derniers Ducs de Brabant, hérita du Comté de Saint Pol (*a*). Jacqueline. 1430.

Cette affaire ainsi terminée, Philippe s'appliqua à changer en une paix solide la treve faite avec les Trajectins. Le Traité fut signé cette année même (*b*). L'Evêque s'obligeoit » de » venir à la tête du Magistrat une demie lieue au-devant du » Duc lui demander pardon à genou ; le Clergé devoit le » recevoir aux portes avec la croix, les cierges & les ban- » nieres, & le Magistrat consentoit qu'en signe de victoire » l'étendart de Bourgogne fut arboré pendant trois jours sur » les tours d'Utrecht, d'Amersfoort & de Rhenen ». Mais ces conditions ne furent pas exécutées. Les Villes de Hollande qui craignoient l'autorité que le Duc vouloit s'arroger sur elles, demanderent, avant de ratifier l'accord, qu'on reglât les dédommagemens des pertes qu'elles avoient souffertes pendant la treve, & ce traité ne fut pas scellé (*c*). Paix avec les Trajectins.

Cependant Martin V étant mort, Rodolphe sollicita si vivement Eugene IV, son successeur, qu'il obtint sa confirmation (*d*). Zweder appella de la Bulle au Concile de Basle, où il se rendit pour appuyer son droit; mais il mourut à la poursuite de ce procès, en 1433 (*e*), ou 1434 (*f*). Le petit nombre de Chanoines qui l'avoit suivi, nomma Walraven de Mœurs, que Felix V confirma après la déposition d'Eugene. Ce Prélat siegea quelque tems à Dordrecht (*g*) ; mais il n'eût aucune

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 604. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 380.

(*b*) Pact. Pacis. *apud* Matth. ad Rer. Amersfort. Script. *pag.* 383. C. Burman. Annal. Ultraject. *pag.* 401.

(*c*) Memorial de Rose. *pag.* 70. *vers.* Conf. l'Hist. de la Patr. *ubi supra. pag.* 497.

(*d*) Chron. Traject. *pag.* 453--455.

(*e*) Zweder. Origin. Culenburg. *pag.* 648.

(*f*) Chron. Traject. *pag.* 457.

(*g*) C. Burman. Annal. Ultraj. *Part*, I. *pag.* 456. Chron. Traject. *pag.* 457--461. Balen. Descript. de Dordr. *pag.* 774. Beverwyk Descript. de Dordr. *pag.* 314.

JAQUELINE. autorité dans le Diocese, & mourut à Arnhem en 1456 (a).

1431. LII. Triste situation de Jaqueline.

Jaqueline supportoit avec constance la perte de son autorité; mais elle ne pouvoit s'accoûtumer à la lésine avec laquelle le Duc régloit sa dépense. Elle demeuroit le plus souvent à Goes, ville du Sudbeveland, & quelquefois à la Haye, où sa solitude la faisoit réflechir sur les malheurs de ses trois mariages. Le Dauphin dans un âge trop foible pour remplir ses devoirs, n'avoit été que quelques mois avec elle; le Duc de Brabant en avoit agi en ennemi plutôt qu'en Epoux, & le Duc de Glocester l'avoit abandonnée pour une autre, après lui avoir donné une légere idée d'une situation plus heureuse. Elle étoit cependant encore plus sensible à l'épuisement de ses finances, & ce fut son indigence qui fit triompher le foible de son cœur. Elle dissipoit ses ennuis par des jeux équestres, où ses graces & son adresse paroissoient avec éclat. Un jour qu'elle avoit remporté le prix de l'arbalêtte, les Villageois la proclamerent leur Reine, & nous trouvons qu'elle goûta un plaisir singulier aux petits présens qu'ils lui apporterent (b); mais ces joyes simples & passageres n'étoient qu'un foible adoucissement à ses ennuis secrets, & la puissance de Philippe qui s'augmentoit tous les jours, aggravoit ses peines. Ses amis l'abandonnoient pour faire leur cour à celui qu'elle regardoit comme son Oppresseur. Quoiqu'elle portât seule le titre de Comtesse, le Duc jouissoit de l'autorité. Les graces, les faveurs, les emplois étoient dans ses mains; & les Courtisans toujours plus serviles que ceux qui sont plus éloignés du Prince, tournoient de son côté. Aussi Philippe, afin de lui ôter les moyens de se conserver des amis, fournissoit à peine pour l'entretien de sa Maison, & la mettoit dans la dure nécessité d'emprunter lorsqu'il survenoit quelque dépense extraordinaire. Les Seigneurs Hoekins se lassoient de la secourir, & personne ne vouloit avancer ce qu'il n'espéroit pas de voir revenir.

(a) Arn. de Bevergerne. Chron. Monaster. *apud* Matth. Anal. Vet. Ævi. *Tom.* V. *pag.* 111.

(b) Reigersb. Chron. Part. II. *pag.* 200.

Telle étoit sa situation, lorsque la Comtesse sa mere lui envoya un cheval d'une rare beauté. Comme elle étoit dans l'impuissance de récompenser celui qui le lui avoit amené, elle s'adressa à Montfoort & le pria de remédier à la disette de son épargne. Ce Seigneur s'excusa sur les dépenses qu'il avoit faites pour soutenir son parti. Tous les Chefs des Hoekins parlerent sur le même ton. Elle étoit réduite à déplorer son sort, lorsqu'un de ses domestiques, appellé Bias ou Gobelin, la trouvant en larmes, lui demanda permission de lui dire sa pensée. La Princesse y consentit. Il lui conseilla de s'adresser à François de Borselen, Stadhouder, dont il lui vanta les richesses & la générosité. Ce Seigneur possédoit de belles terres dans la Zeelande, & les avoit beaucoup augmentées, en forçant, par des digues, la mer à lui rendre de grands terreins qu'elle avoit engloutis (*a*). Le nom seul fit frémir la Duchesse, qui le connoissoit pour un des Chefs des Cabeliaux, & sa fierté lui faisoit envisager comme une bassesse la demande d'un service faite à un ennemi. Elle céda cependant aux instances de Gobelin, & lui permit d'écrire à Borselen qu'elle vouloit lui parler. Le Stadhouder partit aussitôt, & se rendit auprès d'elle. Jaqueline n'osoit s'ouvrir sur le motif qui l'avoit engagé à l'appeller. Borselen qui la voyoit embarrassée dans ses discours, ne sçavoit que s'imaginer. Il résolut de s'éclaircir, & s'adressa à celui qui lui avoit écrit. Celui-ci, animé d'un véritable zéle, expliqua l'énigme sans balancer; & dès le premier mot Borselen, lui donnant ses clefs, » Allez, dit-il, prenez dans » mes coffres ce que vous jugerez nécessaire, & dites à » la Duchesse que je rends grace à la fortune de m'avoir mis » en situation de l'obliger.

JAQUELINE. Source de son amour pour Borselen.

1432.

Un service, accompagné de manieres si nobles, ne pouvoit manquer de faire impression sur un cœur généreux, & les soins que Borselen prit de cultiver ce premier sentiment, ne tarderent pas à porter leurs fruits. Ce Seigneur étoit agréable & bien fait, sa conversation étoit amusante, & la Du-

Elle l'épouse en cachette.

(*a*) Reigersb. Chron. *Part.* II. *pag.* 201.

JAQUELINE.

1432.

chesse le faisoit souvent manger à sa table. Les besoins qui renaissoient, la forçoient de multiplier les emprunts, & la reconnoissance faisoit des progrès d'autant plus rapides, que son cœur étoit combattu par la défense de se remarier sans le consentement du Duc, de sa Mere & des Etats. Elle étoit convaincue que Philippe ne permettroit jamais qu'elle épousât le Stadhouder, & la mésalliance donnoit un beau prétexte à son refus. Les obstacles insurmontables qu'elle envisageoit, irriterent sa passion; elle se persuada qu'elle pourroit cacher son mariage, & résolut de passer sur ses engagemens. Un jour qu'elle étoit seule avec son Amant, » Borselen, » lui dit-elle, je vous ai tant d'obligations que je ne peux » m'acquitter qu'en vous offrant ma main, non comme une » faveur, mais comme une récompense due aux services que » vous m'avez rendus. Si vous en êtes satisfait, je suis prête à » vous épouser ». Les transports dont Borselen accompagna ses remercimens, montrerent à la Princesse la sensibilité de son cœur. Elle fit appeller sur le champ son Aumônier, & mit le sceau à sa reconnoissance en présence de deux domestiques, sur la fidélité desquels elle comptoit (*a*).

1433.

Borselen emprisonné.

Un secret entre trois personnes cesse bientôt de l'être. Les Partisans de Philippe étoient autant d'espions; ils ne tarderent pas à s'appercevoir des familiarités de la Duchesse avec Borselen. Philippe informé du mystere, fit enlever le Stadhouder, & le renferma dans le Château de Rupelmonde (*b*).

Et condamné à mort.

Quoique intérieurement ravi du prétexte que la foiblesse de Jaqueline lui donnoit pour la dépouiller entiérement, il feignoit d'etre fort irrité, & faisoit répandre dans le peuple que la séduction de sa Souveraine étoit un crime capital pour un sujet (*c*). Son dessein étoit d'engager Jaqueline à racheter la tête du prisonnier par la cession de ses droits. Pour la presser, il signa l'ordre de faire mourir Borselen, & l'envoya au Gouverneur du Château. Le Courier avoit ordre de prendre, pour le lui remettre, le moment où il feroit avec le

(*a*) Monstrelet. *Vol.* II. *fol.* 87. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1433.
(*b*) Veldenaar. *pag.* 131.
(*c*) Idem. *ibid.*

Stadhouder

Jaqueline. 1433.

Stadhouder. Le Gouverneur changea de visage à l'ouverture du paquet ; Borselen soupçonna ce qui en étoit, & le pressa si vivement de lui dire la raison de l'altération que lui causoit la lecture de la lettre, que celui-ci pour réponse la jetta sur la table. Le prisonnier l'ayant lue d'un air serein, lui représenta que ses ennemis avoient surpris cet ordre de la bonté du Duc ; qu'il étoit sûr qu'il se repentoit de l'avoir signé ; qu'en pareille occasion un bon serviteur devoit approfondir les véritables sentimens de son maître, sans se presser d'obéir ; qu'il pouvoit facilement en venir à bout, en se rendant auprès du Duc, & feignant d'avoir exécuté sa commission ; que si ce Prince marquoit quelque repentir de sa sévérité, il sauveroit la vie d'un innocent & gagneroit la bienveillance de son maître ; que si le Duc persistoit dans sa rigueur, il seroit le maître de revenir & de faire exécuter un Arrêt dont personne n'auroit sçu la surséance : que pendant ce voyage il pouvoit le sequestrer dans un lieu où personne ne sçauroit s'il existe. Le Gouverneur, dont Borselen avoit gagné l'amitié, approuva l'expédient. Il se rendit auprès de Philippe, qui ne put dissimuler le chagrin que lui causoit l'exactitude avec laquelle son ordre étoit exécuté. L'Officier pénétrant ce qui se passoit dans le cœur de son maître, se jette à ses pieds, lui avoue que le coupable vivoit encore, & qu'avant de frapper un coup si cruel ; il avoit cru devoir s'informer par lui-même des véritables sentimens de son Prince. La sérénité qui se répandit sur le visage de Philippe acheva de le rassurer. Le Duc loua sa prudence, & le renvoya avec ordre de garder exactement son prisonnier, sans attenter à sa vie.

Tentative de Jaqueline pour l'enlever.

Cependant la Duchesse faisoit des efforts impuissans pour se mettre en état d'enlever son Epoux. Elle avoit armé quelques bâtimens, avec lesquels elle étoit résolue de l'enlever. Philippe, informé de ses desseins, se rendit en personne à Rupelmonde avec une bonne troupe de soldats déterminés. Jaqueline à son arrivée ayant appris qu'il étoit dans le Château, & désespérant de réussir dans ses projets, lui fit demander la permission de voir Borselen, pour s'assurer par ses propres

yeux s'il vivoit encore. Philippe fit amener le prisonnier sur une terrasse qui bordoit l'Escaut ; Jaqueline transportée à sa vue, sauta à terre, sans réflechir qu'en se livrant entre les mains du Duc, elle le rendoit maitre des conditions qu'il voudroit imposer à la liberté d'un Epoux qu'elle chérissoit si tendrement (*a*).

Elle le rachete par la cession de sa Souveraineté.

Le Traité de 1428 portoit expressément, que si Jaqueline venoit à se remarier sans le consentement de sa Mere, du Duc & des Etats, ses sujets seroient déliés du serment de fidélité, sans qu'il fût besoin d'aucune formalité. Le Duc exigea, en vertu de cet article, une rénonciation précise & sans reserve à tous ses droits, & la cession pleine & entiere de la proprieté du Hainaut, de la Hollande, de la Zeelande & de la Frise, sous promesse de lui rendre Borselen, d'approuver son mariage, & de lui donner des revenus suffisans pour son entretien. La perte de la Souveraineté parut un prix léger à son cœur ; elle consentit à tout ce qu'on voulut, & le Comte de Mœurs, Médiateur du Traité, n'eut aucune peine à négocier. L'Acte signé fut ratifié par les Etats des quatre Provinces, & le Duc donna à la Princesse les Seigneuries de Voorne, le Sudbeveland, l'Isle de Tholen, avec les péages de Hollande & de Zeelande pour en jouir pendant sa vie, à condition que si Philippe venoit à décéder avant la Duchesse, elle rentreroit de plein droit dans les Etats présentement cédés (*b*). Philippe donna à Borselen le Comté d'Oostervant, afin de le décorer d'un rang qui le rapprochât de sa Souveraine (*c*), & le créa Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or (*d*), qu'il avoit institué à Bruges au commencement de l'année 1430, à l'occasion de son troisiéme mariage avec Isabelle de Portugal (*e*) ; mais il lui ôta le Stadhouderat dont il étoit revêtu. Il se fit ensuite inaugurer dans toutes les

Borselen revêtu de nouvelles dignités.

Philippe inauguré Comte.

(*a*) Vossii Annal. Holl. *Lib.* XX. *pag.* 612. Divæi Rer. Brabant. *Lib.* XVIII. Goudhoev. *pag.* 492.

(*b*) Monstrelet. *Vol.* II. *pag.* 86. *vers.*

(*c*) Veldenaar. *pag.* 131.

(*d*) Reigersb. Chron. *Part.* II. *pag.* 202.

(*e*) Meyer. *ad ann.* 1429. Monstrelet *Vol.* II. *fol.* 56. *vers.*

Villes, & reçut un nouveau serment en qualité de Comte, nomma Stadhouder Hugues de Lannoi, & repartit pour la Flandre.

Jaqueline. 1433.

Jaqueline se consola de la perte de ses Etats par la libre possession qu'elle acquit de son Amant. Elle fit réhabiliter son mariage à Saint Martensdyk, dans l'Isle de Thoolen (*a*), & donna pour-lors à Borselen les Seigneuries d'Est & d'Ouest-Voorne, avec les villes de la Brille & de Goerede (*b*). Philippe confirma ces dispositions par ses Lettres du 7 Juillet, 1435 (*c*). Les termes, dans lesquels l'Acte de donation est exprimé, decouvrent pleinement la situation du cœur de cette Princesse, & l'on y voit la source de tous les égaremens, dont l'enchaînement la conduisit à sa perte. Elle nomme Borselen *son cher & bien-aimé Compagnon*, & lui donne la proprieté de ces biens, *à cause du singulier amour, de la véritable inclination & pleine affection qu'elle lui porte, comme à son cher & bien-aimé Compagnon & légitime Epoux*, &c.

Donations faites par Jaqueline à Borselen.

Jaqueline se vit alors réduite à la vie particuliere, & pour conserver quelque ombre d'autorité dans le lieu de sa résidence, elle obtint la charge de Grand-Maître des Forêts de Hollande, dont les gages étoient de soixante-dix Nobles par an (*d*) : étrange abbaissement pour une Souveraine, de tirer son lustre d'une charge subalterne, que ses premiers sujets auroient dédaignée.

Son humiliation.

Borselen posséda plusieurs années la Seigneurie de Voorne (*e*), & vecut jusqu'en 1470 (*f*). Cependant Philippe, quelques années avant sa mort, conféra cette Seigneurie au Comte d'Estampes, qui la céda en 1466 à Charles, fils de Philippe (*g*), sans qu'on puisse découvrir le droit qui l'autorisoit à disposer de nouveau de ces biens, après en avoir confirmé la proprieté à ce Seigneur.

(*a*) Reigersb. *ubi supra.*
(*b*) Lettre du 1 Août, 1434, *dans* les Privil. de la Brille & de Voorne. *pag.* 65.
(*c*) Privileg. de la Brille & de Voorne. *ibid.*
(*d*) Memorial de Rose. *fol.* 159. Merula Deserts. *pag.* 2.
(*e*) Privileg. de la Brille & de Voorne. *pag.* 67. 69. 71. 72.
(*f*) Scriverii Bat. Antiqu. *pag.* 195.
(*g*) Preuves sur Commines. *Tom.* IV. *pag.* 119.

Jaqueline.

1433.

Particularités sur le pays de Voorne.

Le Duc Albert avoit donné ces Domaines à Jean, son fils, élu Evêque de Liege. Celui-ci les avoit hypotequés au Douaire d'Elisabeth de Luxembourg, sa femme. Philippe à la vérité ne permit pas à la Veuve d'en prendre possession, quoiqu'il eût reconnu ses droits lors de son inauguration à la Brille en 1426 (*a*). Elisabeth avoit quelques partisans, par le secours desquels elle s'efforça d'entrer dans ses Domaines (*b*). Jaqueline & Philippe avoient des prétentions sur la succession de Jean; vraisemblablement Philippe s'en empara de force. Ce fut à ce titre qu'il en disposa en faveur de Jaqueline & de Borselen, & quoique Elisabeth fût encore vivante, Jaqueline les donna à son mari; ce qui occasionna dans la suite un procès qui fut jugé au désavantage d'Elisabeth (*c*). Mais on ne peut deviner à quel titre il donna ces mêmes Domaines au Comte d'Estampes.

Mort de Jaqueline.

Jaqueline passa le reste de sa vie au Château de Teilingen, & l'Histoire n'en fait plus mention. Elle soulageoit les ennuis de sa solitude en fabriquant des vases de terre, dont on a trouvé une grande quantité dans les étangs voisins de ce Château. Les Curieux les conservent soigneusement sous le nom de *Cruches de la Dame Jaqueline*. Elle mourut d'ennui, ou de consomption, le 8 Octobre, 1436, âgée de 36 ans (*d*). Son corps fut porté dans le tombeau d'Albert à la Chapelle des Comtes de la Haye.

(*a*) Privil. de la Brille. *pag.* 62.
(*b*) Idem. *pag.* 63.
(*c*) VI. Mémorial de Rose. quoté *C.* 2. *fol.* 12. *v.* 13. 14. 15. *v.* 38. *v.* 39. 56. 57.
(*d*) Nevrologium Ecclesiæ S. Mariæ de Breda. *apud* C. P. Hoynck de Papendrecht. Anal. Belg. *Tom.* III. *Part.* I. *pag.* 405. Meyer. Annal. Flandr. *ad ann.* 1436. Veldenaar. *pag.* 132. Magn. Chron. Belg. *pag.* 375.

Fin du troisiéme Tome.

TABLE
DES MATIERES
DU
TROISIEME TOME.

A.

C.

D.

E.

F.

H.

M.

N.

O.

S.

V.

Y.

Z.

Fin de la Table des matieres.

ERRATA.

PAGE 2 *lig.* 28, Allemanàs. *lisez* Allemanés.
P. 19 *lig.* 8, ses voisins. *lisez* ces voisins.
P. 24 *lig.* 7, eut. *lisez* eut.
Ibid. aux notes (*b*). *lisez* (*a*).
P. 29 aux notes (*c*) (*d*). *lisez* (*a*) (*b*).
P. 69. *lig. dern.* (*d*). *lisez* (*e*).
P. 94. *lig.* 19. gouloit. *lisez* vouloit.
Ibid. lig. 20. veurie. *lisez* gneurie.
P. 245. Liv. VI. *lisez* Liv. VII.
P. 283. *lig.* 1 Édouard IV. *lisez* Edouard III.
P. 352. Albert vingt deuxiéme. *lisez* vingt-troisiéme.
P. 374 *lig. dern.* les Hockius. *lisez* les Hockins.
P. 385. *lig.* 13. Gornichem. *lisez* Gorinchem.